



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

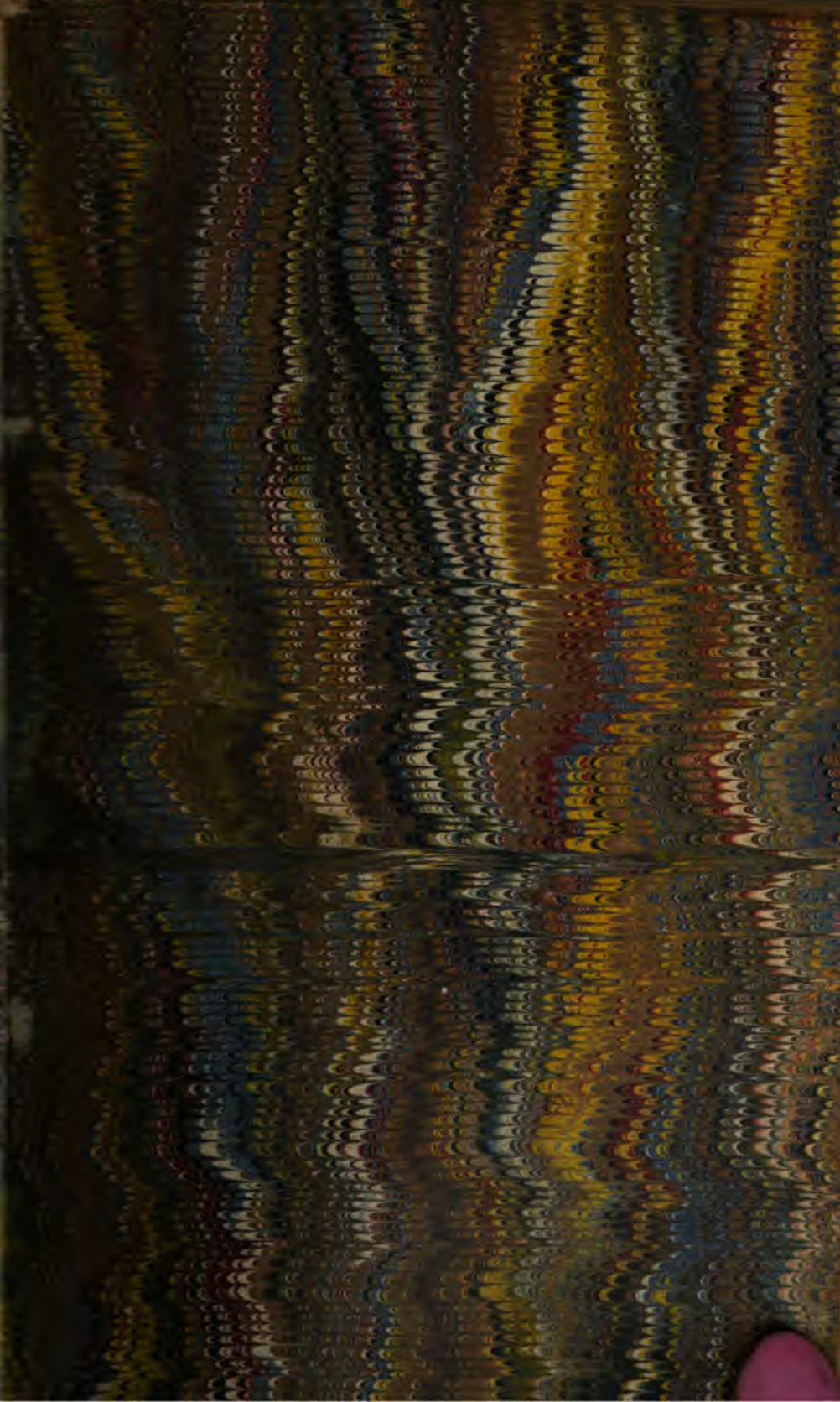
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

OXFORD UNIVERSITY



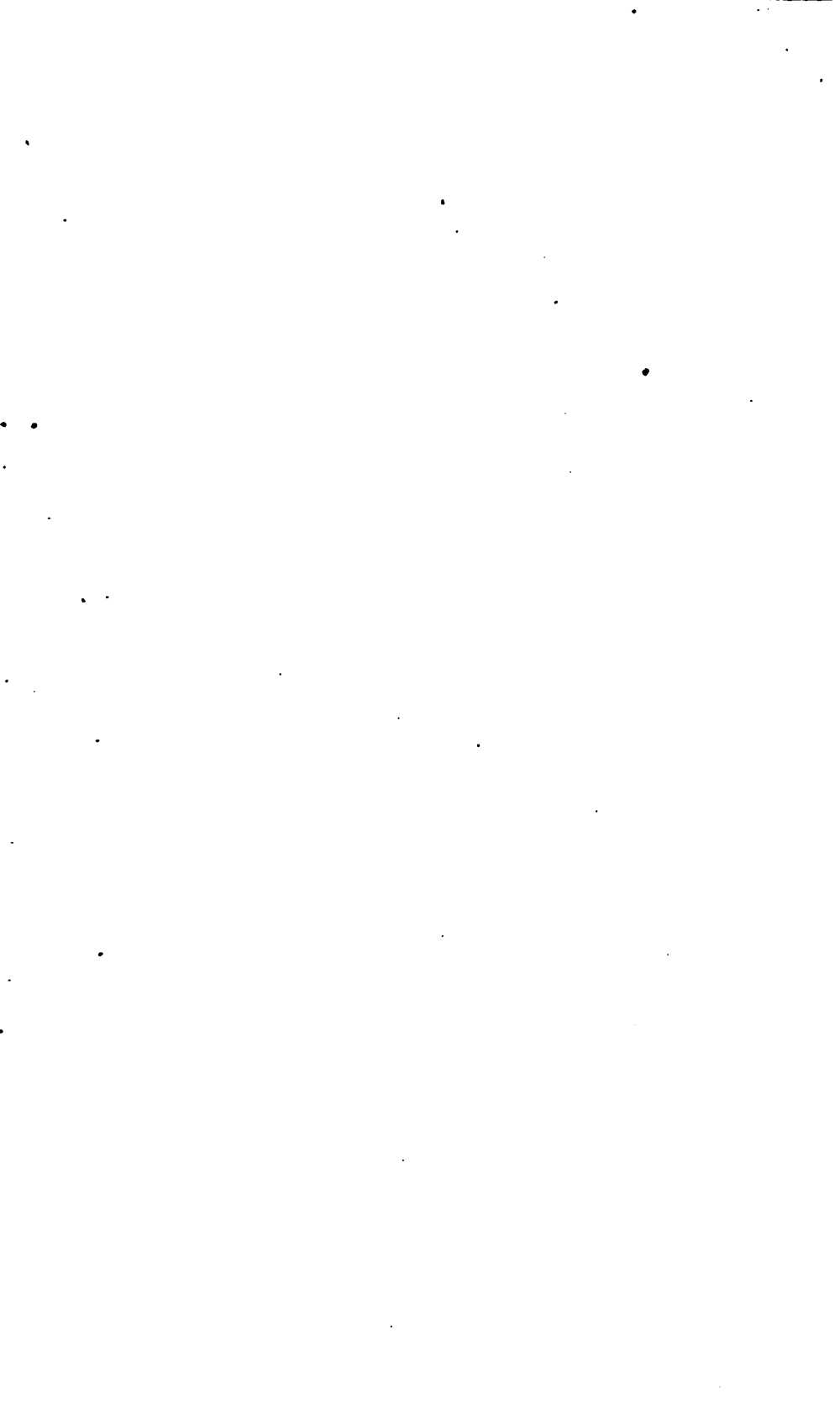
ST. GILES', OXFORD OX1 3NA

Vet. Fr. III B. 4074

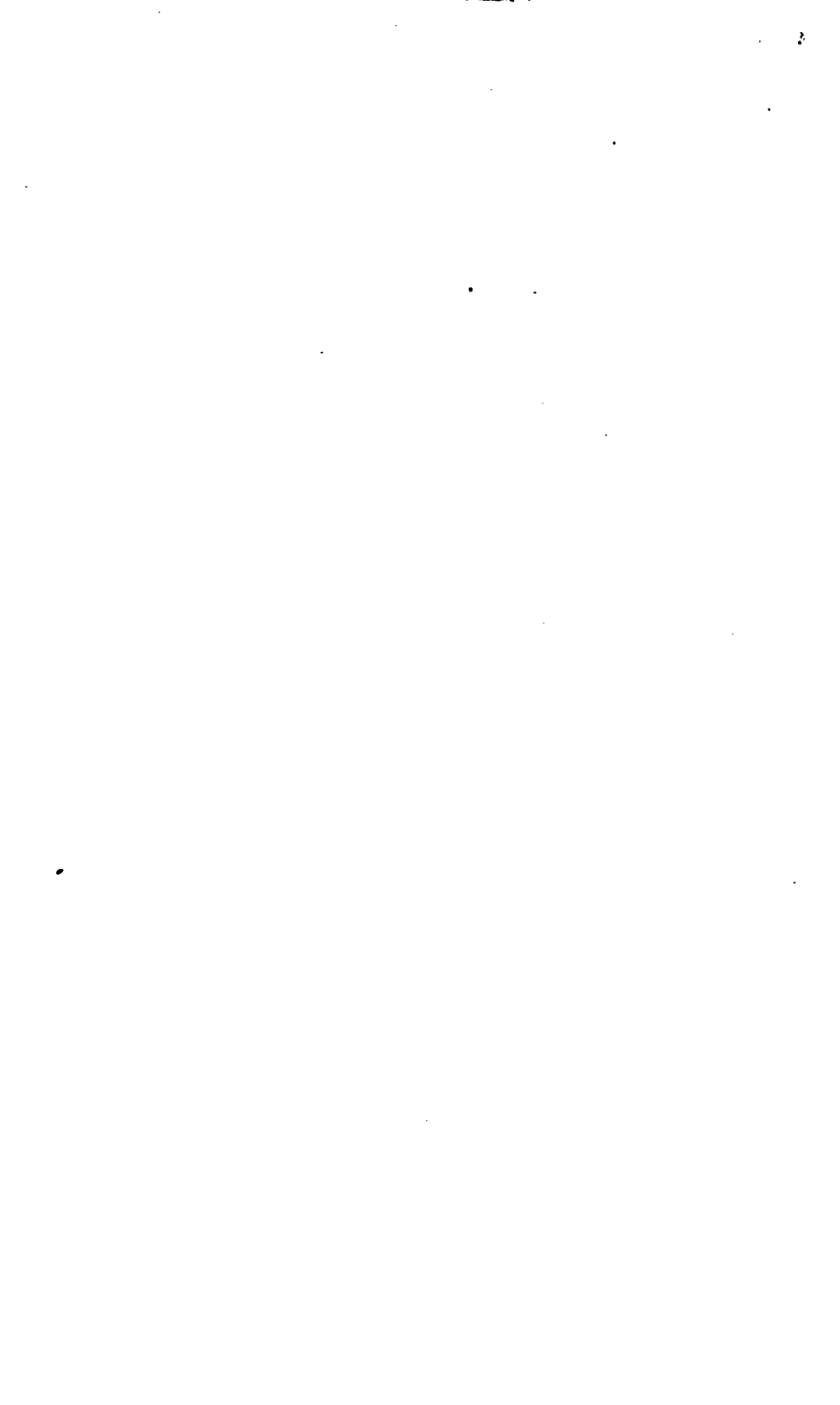


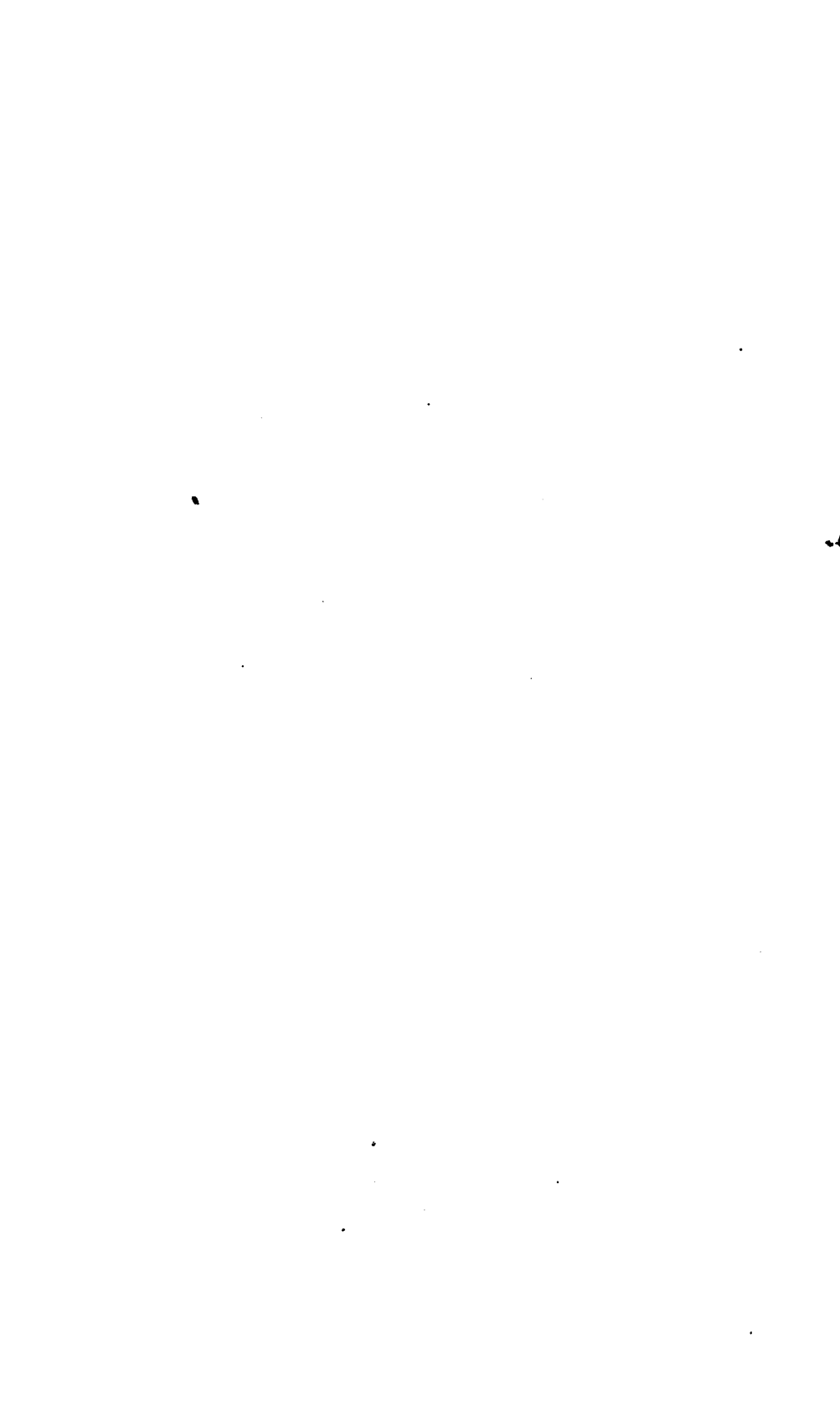


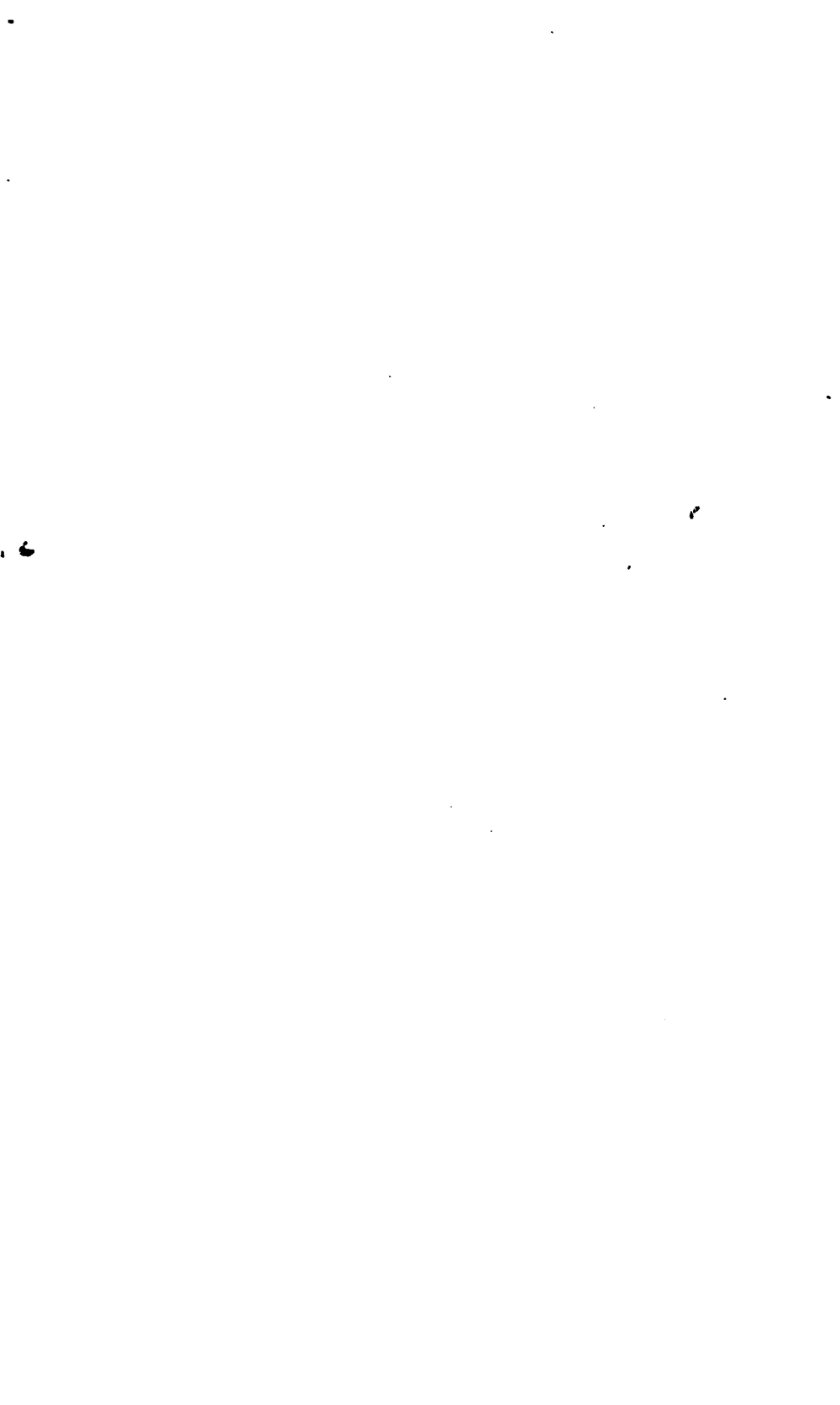
g^o papier velin forte -













BIBLIOTHÈQUE
POÉTIQUE.

CATALOGUE DES LIVRES

COMPOSANT LA

BIBLIOTHÈQUE POÉTIQUE

DE M. VIOLLET LE DUC,

AVEC DES NOTES

BIBLIOGRAPHIQUES, BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

sur chacun des ouvrages catalogués.

Pour servir à l'histoire de la poésie en France.



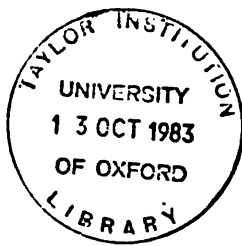
PARIS,

CHEZ L. HACHETTE,

LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE,

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 12.

—
1843



AVERTISSEMENT.

En 1793, forcé par la fermeture des collèges d'abandonner des études à peine commencées, je ne pus les reprendre, bien imparfaitement, que beaucoup plus tard, et n'étant plus un enfant. Livré à moi-même, après la lecture de nos auteurs

les plus célèbres ; affranchi de toute direction classique , d'admiration commandées , je voulus connaître les écrivains qui , dans notre langue , avaient dû précéder les Malherbe et les Corneille. Avidé d'études qui ne m'étaient pas imposées , les recherches auxquelles je me livrai étaient alors faciles. La spoliation des grandes bibliothèques avait couvert les boulevards et les quais de ces livres dont j'étais curieux , que mes occupations ne me permettaient pas de consulter dans les établissements publics , et qui depuis sont devenus *introuvables*. Je différerais en cela du plus grand nombre de nos amateurs actuels , que je n'achetais ces livres que pour les lire , et non pour leur beauté ou leur rareté : car personne n'en voulait , et leur emplette m'attirait les reproches de ma famille et les sarcasmes de mes amis , tant était étrange , à cette époque , mon goût pour ces bouquins ! Les Anglais , accourus en 1814 , enlevèrent les dernières richesses en ce genre que possédaient encore quelques vieux libraires , et nos bibliophiles ne pensèrent à les désirer que quand il ne s'en trouva plus ; au point que c'est en Angleterre qu'ils vont maintenant les racheter au poids de l'or , afin de se procurer la satisfaction d'enfourer sous l'acajou ou le palissandre ces livres , dès lors perdus pour l'étude et pour eux-mêmes , qui souvent les ont touchés une dernière fois en les mettant sous clef.

Pour n'être pas confondu avec cette espèce de *bibliotaphes*, j'ai voulu faire connaître ces livres inconnus. J'ai entrepris ce travail ; je l'ai poursuivi pendant des années, dans l'intervalle de devoirs remplis : c'est le résultat de mes loisirs ; c'est le fruit de nombreuses lectures et d'une critique longtemps exercée sur un sujet qui me plaît.

La collection des poètes qui composent une partie de ma bibliothèque comprend tous ceux de ces écrivains que quarante années de recherches m'ont permis de réunir depuis le XII^e siècle jusqu'au XVII^e inclusivement. Mon travail commence donc avec les essais d'une langue informe, et se continue jusqu'à celle qu'écrivaient La Fontaine et Racine. J'ai fait précéder les poètes par les ouvrages sur l'art poétique, puis par les recueils de poésies détachées. Tous ces livres sont assez rares pour me permettre de croire que très peu de personnes les connaissent, en totalité du moins ; et cependant tous méritent d'être connus, ne fût-ce qu'afin de diriger les étudiants et les amateurs dans le choix des auteurs qu'ils recherchent, et qu'ils achètent souvent en aveugles, comme je l'ai fait tant de fois.

Je n'ai pas la prétention d'avoir composé une histoire complète de la poésie française. Mon ou-

vrage, s'il mérite ce nom, n'est que le catalogue, la liste des poètes que je possède, avec des notices bibliographiques sur leurs différentes éditions; l'analyse consciencieuse, accompagnée d'extraits, de ce que leurs œuvres contiennent, et la biographie de ces auteurs. J'ai rigoureusement observé l'ordre chronologique de la mort de chacun d'eux, ou de la date de leur dernière production quand l'époque de la mort n'est pas connue, afin que l'on puisse juger des progrès de notre poésie, de ses diverses phases ou variations et de sa décadence. Ce sont de simples matériaux pour un travail plus important, et dont je laisse l'exécution à un écrivain plus jeune que moi, plus habile, ou plus hardi.

On n'a cessé de m'objecter que ce titre de CATALOGUE que je donne à mon livre éloignerait bien des lecteurs. Cette considération fort sérieuse, en m'empêchant de trouver un libraire, m'a mis dans l'obligation d'imprimer à mes frais; mais elle n'a pas eu le pouvoir de m'arrêter. J'ai même refusé de me rendre à la proposition séduisante de me fournir un beau titre, par exemple : *Voyage aux hypogées, ou Catacombes des poètes français*, avec cette épigraphe : RESURREXERUNT ! Je tenais à mon titre de Catalogue, par l'excellente raison que ce livre n'est réellement qu'un catalogue; chose d'ordinaire

peu attrayante , je le sais , quoiqu'il y ait des exceptions. Je conviens que les ouvrages des bibliographes ne sont lus que par des bibliographes , sorte d'érudits que l'on trouve peu réjouissants. Il faut avouer cependant que , quand le nombre des livres devient incommensurable , c'est déjà quelque chose que d'en connaître les titres , sans même savoir tout ce que ces livres contiennent ; mais voilà ce qui rebute le commun des lecteurs. Toutefois , en se bornant à une petite portion de la bibliographie , comme ont fait Sorel , Colomiès , les Pères Menestrier , Nicéron , Lelong , et quelques autres plus modernes , peut-être est-il possible d'apporter plus d'intérêt à cette science ; c'est une tentative que j'ai voulu faire. Et puis j'ai vu passer sous mes yeux tant de livres rares et ignorés , provenant de bibliothèques précieuses vendues et dispersées de mon temps , dont il ne nous reste rien que ces catalogues qui ne donnent que des titres , encore souvent inexacts ou mal classés , rédigés à la hâte par des libraires illettrés , que j'ai craint le même sort pour le peu de livres que je possède.

J'accepte la responsabilité des jugements que j'ai portés sur ces vieux poètes inconnus , m'étant borné à ceux dont les ouvrages rares ne sont entre les mains que d'un petit nombre de curieux , ou perdus dans les grandes bibliothèques. Mes juge-

ments n'ont jamais été influencés par les opinions précédentes de biographes passionnés, ou sans critique et sans goût, à mon avis. Quelques réputations m'ont paru mal fondées ; quelques auteurs entièrement oubliés , au contraire , m'ont fourni de longs extraits : car ce n'est que par la *citation* exacte, et *sans aucune sorte de changements*, des textes mêmes, que j'appuie toujours mon opinion.

Aux poètes proprement dits , épiques , lyriques , satiriques , élégiaques , etc., qui seuls composent ce volume , je réunirai , dans un autre volume , les auteurs dramatiques , et , dans un dernier, les chansonniers et les conteurs en vers , puis en prose ; ce qui me conduira à terminer ce catalogue par ces petits livres singuliers , si recherchés de nos aïeux et si rares aujourd'hui , connus sous le nom de *Facéties*. J'y comprendrai également les recueils d'histoires prodigieuses , amoureuses , tragiques , scandaleuses , etc. Le tout contiendra le résumé de plus de douze cents poètes et écrivains. Chacun de ces volumes formera un ouvrage entièrement séparé, qu'on sera libre de joindre ou non à celui-ci.

Trop peu de gloire est attaché aux compilations de ce genre pour que l'on puisse m'attribuer la vanité de vouloir rappeler sur moi , sexagénaire , les regards fugitifs du public. J'espère que l'on ne

verra dans cette nouvelle publication que le désir bien réel de terminer ma carrière littéraire par un travail que je crois utile , et qui manque à l'histoire de notre poésie. Puissé-je ne m'être pas trompé !

VIOLLET LE DUC.

NOTA. Je me suis toujours exactement conformé à l'orthographe souvent bizarre des titres des ouvrages que je catalogue et des passages des auteurs cités ; j'en avertis une fois pour toutes , afin d'éviter des (*sic*) trop répétés.

Les chiffres qui précèdent chaque article, à partir du XVI^e siècle, indiquent, le premier, la date de la naissance de l'auteur, le second la date de sa mort; s'il n'y a qu'un chiffre, il indique l'année de la mort de l'auteur, ou de l'impression de l'ouvrage quand l'époque de la mort n'est pas connue.





BIBLIOTHÈQUE

POÉTIQUE.

INTRODUCTION A LA POÉSIE FRANÇAISE,

ou

INSTITUTIONS, ÉLÉMENTS ET TRAITÉS DE POÉTIQUE.

Nota. Je n'ai compris dans cette classe que les ouvrages traitant de la *poétique*, de ses formes, et non les ouvrages sur l'histoire de notre poésie, c'est-à-dire sur son origine, ses progrès, ses variations, etc. Ils formeront une autre classe sous le titre d'*Histoire littéraire*.

S'ensuyt le Jardin de Plaisance et fleur de rethorique, etc.

Voir plus loin année 1498.

L'Art et Science de rhétorique pour faire rigmes et ballades.

Voir plus loin à la suite du XV^e siècle. Collection de M. Crapelet.

Le grand et vray Art de plaine réthorique, utile, profitable et nécessaire, à toutes gens qui desirent à bien élégamment parler et escrire, compilé et composé par très expert scientifique et vray orateur Pierre Fabry, en son vivant curé de Meray, et natif de Rouen; par lequel ung

chacun, en le lisant, pourra facilement et correctement composer et faire toutes descriptions en prose : comme oraisons, lettres missives, epistres, sermons, recitz, collations et requestes. *Paris, 1539, in-8. goth. rel. sur broch. v. gran. fil. (Ouvrage de la plus grande rareté. Le titre a été maladroitement raccommo- dé, mais cette faute est très réparable ; d'ailleurs le livre est d'une parfaite conservation.)*

Pierre Fabry, après avoir très explicitement posé les règles de la rhétorique, consacre un second livre à indiquer comment « ung chascun pourra facilement et aornement composer et faire toutes descriptions en rythme, comme chants royaux, ballades, rondeaux, virelays, chansons, et généralement toutes sortes taillés en manières de composition. » Selon Fabry, la poésie n'est autre chose que la rime appliquée aux compositions faites selon les règles de la rhétorique. Son ouvrage est en prose, et il cite les exemples de chaque sorte de rime et de composition en puisant chez les poètes les plus célèbres de son temps, notamment *Alain Chartier* et l'auteur du *Jardin de plaisance*, dont il adopte les préceptes, et même les expressions, assez servilement.

La tradition parait avoir fourni seule aux trois auteurs précédents la forme première de notre poésie, qui est passée jusqu'à nous, et qui n'a subi que de légers changements indiqués par le goût. Cette considération doit piquer au moins notre curiosité.

Art poetique francoys pour l'instruction des jeunes studieux et encore peu avancez en la poesie francoyse (par Thomas Sibilet), avec le Quintil horatian sur la défense et illustration de la langue francoyse (par Charles Fontaine), auquel est inséré à la fin un recueil de poesie francoyse, pour plus facilement entendre ledit art. Paris, V^e François Regnault, 1555, pet. in-8. rel. sur broch. v. b. fil. (Joli exemplaire d'un livre rare.)

Cet ouvrage a eu plusieurs éditions, le privilège est de 1548. C'est le premier qui porte le titre d'*Art poétique*. François I^{er} régnait, et

favorisait les lettres ; Clément Marot , Joachim du Bellay , Mellin de Saint-Gelais , avaient écrit ; la langue se formait : aussi aperçoit-on un immense progrès dans la manière dont le livre de Sibilet est conçu et exécuté , quoiqu'il n'y eût que onze ans d'écoulés entre la publication de l'ouvrage de Fabry et celui de Sibilet. Celui-ci fait connaître les éléments de la poésie , et lui donne une origine commune avec la vertu , c'est-à-dire « en ce profond abyme céleste où est la divinité ». Il appelle l'art poétique une divine inspiration , et remarque que ce qu'en poésie on nomme *art* « n'est que l'écorce de la poésie qui couvre sa naturelle sève et son âme naturellement divine ». Sibilet entre ensuite dans le détail de la mesure qui distingue les vers français de chaque espèce , et il se livre à un rigoureux examen grammatical. Il traite enfin de chaque partie du poème en particulier , et joint aux règles déjà données du rondeau , du lay , et de toutes les vieilles pièces gauloises , celles de l'éplogue et de la farce. Il est facile de voir que Sibilet avait attentivement lu Horace , dont il ne parle qu'avec admiration. Sibilet était avocat à Paris , où il mourut en 1589. C'est le maître en poésie d'Etienne Pasquier. Sibilet avait très probablement connaissance de l'ouvrage suivant quand il composa son art poétique.

La Deffence et illustration de la langue francoyse , par Joachim Du Bellay , precedée d'un discours sur le bon usage de la langue française par Paul Ackerman. Paris, Crozet, 1839, in-8. d. rel.

Réimpression d'un ouvrage pour lequel je renvoie à l'art. de son auteur (1560), et dont la première édition que je connaisse est de 1549. Le Quintil horatian de Charles Fontaine, ajouté à l'Art poétique de Th. Sibilet, est une critique du livre de Du Bellay ; mais il faut remarquer que, bien que le privilège de Sibilet soit antérieur d'un an à la publication de la Défense de la langue française, l'édition de Sibilet qui contient la critique de Ch. Fontaine est de 1555. J'en connais même une de 1576 ; et c'est probablement dans ces éditions postérieures à la publication de Du Bellay seulement que l'on aura ajouté le Quintil horatian.

Art poetique reduict et abregé en singulier ordre et souveraine méthode pour le soulas de l'apréhension et récréa-

tion des espritz, fait et composé par Maistre Claude de Boissière, Daulphinois. *Paris*, Annet Brière, 1554, in-8. cart. non rogné. (*Fort rare.*)

Ce n'est qu'un traité de versification sans aucune espèce de considération sur l'art. Il ne mérite pas que l'on s'y arrête plus longtemps. Il n'en est pas de même de l'ouvrage suivant.

L'Art poetique de Jaques Peletier du Mans, départi an deus livres. *Lyon*, Jan de Tournes, 1555, in-8. v. b. fil. rel. sur broch. (*Superbe exemplaire d'un livre de la plus grande rareté.*)

Peletier avait précédemment publié une traduction en vers français de l'épître d'Horace aux Pisons. Le succès qu'obtint cet ouvrage, et les observations qu'il lui donna lieu de faire sur la poésie, paraissent l'avoir engagé à traiter le même sujet ; mais, ne voulant pas joûter avec un aussi redoutable modèle, Peletier fit de son art poétique une suite de remarques, de réflexions, la plupart fort judicieuses, qu'il adresse en forme de lettres familières à Zacharie Goudart, son ami. Peletier (Voyez son article, année 1582) emploie une orthographe particulière et fort bizarre, qui rend la lecture de son livre peu attrayante et difficile dans son vieux langage. Je ne serais pas surpris que Peletier eût ainsi rebuté bien des lecteurs. Après avoir traité sommairement de l'antiquité et de l'excellence de la poésie, il présage les hautes destinées de cet art, qu'il avait entrevues, ainsi que Du Bellay ; de cet art qui a toujours célébré les choses divines, les fêtes de la religion, les sacrifices, les oracles ! « Les poètes, ajoute-t-il, selon le » divin Platon, sont interprètes des dieux, quand iz sont an leur » sainte fureur : car eus raviz et abstrez des pansemens terrestres » conçoevent les secrets célestes, divins, naturez et mondains, pour » les manifester aus hommes. » Il parle ensuite de la nature et de l'exercice ou de l'étude, des sujets propres à la poésie, et de la différence qui existe entre le poète et l'orateur ; de la composition du poème et de l'invention. Ce qu'il dit sur ce dernier sujet mérite, ce me semble, d'être médité. Il traite de l'imitation, des ornements, des figures, des défauts à éviter, etc. Toutes ses observations enfin dénotent un grand sens et une pureté de goût qu'il n'avait pu puiser que dans les anciens.

L'Art poétique françois de Pierre Delaudun Daigaliers, divisé en cinq livres. *Paris*, Ant. Dubreuil, 1598, in-16. v. granit, fil. rel. sur broch. (*Bel exemplaire d'un livre rare.*)

Daigaliers, dans son art poétique en prose, comme tous les précédents, cite souvent la préface de la Franciade de Ronsard ; il s'appuie aussi sur Peletier du Mans, et donne quelques préceptes échappés à ses prédécesseurs, notamment sur la composition de la comédie et de la tragédie. Du reste, Daigaliers, dit-il, n'a point écrit pour les savants, mais pour les écoliers ; aussi s'attache-t-il à la forme plus qu'au fond. A l'exemple des auteurs didactiques qui avant lui avaient traité cette même matière, il invite à l'étude des Grecs et des Latins, mais en proscrivant les traductions dans la crainte de faire oublier les originaux, et il s'élève contre l'emploi des mots nouvellement pris ou composés du grec et du latin dont Ronsard avait fait usage. A cela près du petit nombre d'idées qui lui sont propres, l'art poétique de Daigaliers n'est qu'un recueil assez bien coordonné de tout ce qui avait été prescrit sur ce sujet avant lui. Nous reparlerons de Daigaliers comme poète, à l'époque de sa mort, 1639.

L'Académie de l'art poétique, ou par amples raisons, démonstrations, nouvelles recherches, examinations et autoritez d'exemples, sont vivement éclaircis et déduicts les moyens par où l'on peut parvenir à la vraye et parfaite connaissance de la poesie françoise. Œuvre non moins exacte et requise pour les reigles et observations du bien dire, comme pour l'intelligence de l'art poétique françois. Dédiée à la Royne Marguerite par le sieur de Deimier. *Paris*, Jean de Bordeaulx, 1610, in-8. v. fauv. fil. et compartiments, tr. d. reliure de Simier. (*Magnifique exemplaire.*)

De Deimier, mécontent des ouvrages de ses prédécesseurs sur le même sujet, composa et dédia son Académie à la reine Marguerite, première femme de Henri IV. De Deimier, écrivain prolix et verbeux, connaissait bien la littérature pratique de son temps. Ses remarques, ses critiques même, sont généralement fort judicieuses : on voit que la langue avait fait des progrès, et ses préceptes ne diffèrent presque

en rien de ceux que l'on doit suivre encore aujourd'hui pour la texture des vers. C'était d'ailleurs un savant grammairien. Les critiques fondées qu'il se permet sur Ronsard, Dubartas, et quelques autres, lui furent vivement reprochées par *Esprit Aubert* dans ses *Marguerites poétiques* (V. Recueils de poésies, 1613), qui ne pouvait considérer comme des fautes les *hiatus*, les enjambements, les élisions, etc., de ses poètes chéris, que de Deimier signala le premier. De Deimier est auteur d'un poème intitulé l'*Austriade*, et qui fait partie de cette collection (1601).

Les premières addresses du chemin de Parnasse pour montrer la prosodie françoise par les menutez des vers françois, minutées en cent reigles par M. Louis Du Gardin, docteur et professeur ordinaire en médecine en l'université de Douay. *A Douay*, Baltazar Bellere, 1610, in-12, v. fauv. fil. tranch. d. rel. par Simier. (*Charmant petit volume bien imprimé et de la meilleure conservation.*)

Cet ouvrage n'est cité nulle part : il mérite d'être connu au moins par l'originalité de sa forme ; mais le fond n'en est pas à dédaigner. Moins avancé que De Deimier, Du Gardin admire Ronsard, sauf quelques restrictions, et ne cesse de le donner comme modèle ; mais il se borne à la facture du vers. Voici un quatrain qui, en forme d'épigramme, précède ses cent règles en prose :

Cherchez autre part la matiere
Dont ferez vostre bâtiment ;
Vous trouverez cy la maniere
D'arranger les mots seulement.

Du Gardin était Flamand, et il prononçait en conséquence : car, à propos de la rime, il prétend que, le b et le p ayant la même consonnance, tomba et frappa, fourbi et assoupi, herbu et corrompu, etc., devraient rimer ensemble. Son livre est terminé par un traité sur *les nouvelles inventions du docteur Du Gardin pour faire marcher les vers françois sur les piedz des vers latins*. Nous verrons plus tard que Baif et d'autres poètes avaient tenté cette même méthode. Jacques de La Taille (V. 1607) avait composé un traité *ex professo*.

L'Art poetique du sieur Colletet (Guillaume), où il est traité du Sonnet, de l'Epigramme, du Poeme bucolique, de

l'Eglogue , de la Pastorale et de l'Idyle , de la Poesie morale et sententieuse ; avec un discours de l'éloquence et de l'imitation des anciens , un autre discours contre la traduction et la nouvelle morale du mesme auteur. Paris, Ant. de Sommaville, 1658, in-12. maroq. rouge fil. tr. d. reliure du temps. (Bon exemplaire bien complet , ce qui est rare.)

Recueil que Guillaume Colletet publia un an avant sa mort, sous le titre d'*Art poétique*. Ronsard est encore considéré par Colletet comme le prince des poètes français. Cependant le goût de Colletet ne manque pas de pureté ; les critiques qu'il fait de quelques pièces vantées de son temps dénotent un jugement sain et indépendant ; ses exemples sont bien choisis , et il fait preuve d'études nombreuses et bien ordonnées. Ce petit livre mérite d'être lu par les personnes qui veulent prendre une connaissance exacte de notre vieille littérature.

L'Escole des Muses, dans laquelle sont enseignées toutes les reigles qui concernent la Poesie francoise , recueillies par le sieur C. Paris , Lquis Chamhoudry, 1652, in-12. d. rel. dos de maroq.

Avant la réunion des petits traités ci-dessus de Guillaume Colletet sous le titre d'*Art poétique*, François Colletet, fils de Guillaume, avait publié l'Escole des muses. C'est un éloge très concis de la poésie suivi de règles fort clairement exprimées, avec quelques exemples. Le principal mérite de ce livre est sa brjèveté.

Quatre traitez de poesies, latine, francoise, italienne et espagnole. Paris, Pierre Le Petit, 1660, in-8. v. b.

Ces divers traités sont de Dom Claude Lancelot, religieux de Port-Royal, maître de Racine. Quelque abrégé que soit son traité de la poésie française (il n'a que vingt-huit pages), c'est encore le meilleur précis de versification qu'il soit possible de consulter.

Le Parterre de la rhétorique française, émaillé de toutes les plus belles fleurs d'Éloquence qui se rencontrent dans les œuvres des orateurs tant anciens que modernes. Ensem-

ble le Verger de la poesie, ouvrage très utile à ceux qui veulent exceller en l'un et l'autre art. *Lyon, Simon Potin, 1666, in-12. d. rel.*

Voici encore un petit livre fort rare, fort inconnu et fort singulier. Le *parterre* est divisé en vingt-cinq compartiments contenant chacun une *fleur* de rhétorique; plus une couronne, une *corbeille* réunissant diverses *plantes* ou préceptes généraux. Le *verger* est divisé en huit *allées*, etc. Les principes, les règles, sont mieux présentés et déduits que ne le ferait supposer la bizarrerie de cette conception.

La Versification française, où il est parlé de l'histoire de la poesie françoise, des poetes françois anciens et modernes, de l'origine de la rime et de la maniere de bien faire et de bien tourner les vers. Avec des exemples des poetes qui les ont bien ou mal tournez, par P. Richelet. *Paris, Estienne Loyson, 1677, in-8. v. b.*

Le traité de versification qui se trouve ordinairement au commencement du dictionnaire des rimes de ce même Pierre Richelet n'est qu'un extrait fort abrégé du livre que je catalogue ici. Celui-ci est à la fois historique et didactique, et ce serait le meilleur sans contredit de tous ces traités si l'ouvrage suivant ne lui disputait la palme, peut-être avec avantage.

Traité de la poesie françoise, par le P. Mourgues, jésuite; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, avec plusieurs observations sur chaque espèce de poesie. *Paris, Jacques Vincent, 1729, in-8. v. b.*

La première édition de ce traité est de l'année 1684; et il obtint un grand succès, justement dû à la clarté et à l'exactitude des règles prescrites, de même qu'au bon choix des exemples cités. Le Père Mourgues procède avec méthode, et fait entrer sans fatigue dans les moindres détails de la facture des vers français, tout en se conformant aux difficultés grammaticales de la langue. Ce livre, malgré ses nombreuses réimpressions, était devenu assez rare pour que le Père Brumoy, traducteur du théâtre grec, sentit la nécessité d'en publier une nouvelle édition, avec quelques changements ou correc-

tions que le Père Brumoy jugea nécessaires pour faire disparaître un très petit nombre de locutions vieilles, soit dans le cours de l'ouvrage, soit dans les exemples cités, qui furent remplacés par d'autres. Le Père Brumoy ajouta au premier traité du Père Mourgues huit chapitres d'observations sur la composition de chaque espèce de poésie, telles que la satire, l'ode, la fable, etc. Mon exemplaire est d'une de ces dernières éditions de Brumoy. Quoiqu'il y en ait eu plusieurs, elles sont aujourd'hui assez difficiles à trouver.

L'Art de la poesie françoise et latine, avec une idée de la musique sous une nouvelle méthode, en trois parties, par le sieur de la Croix. *Lyon*, Thomas Amaulry, 1694, gr. in-12. v. b.

Le succès du traité du P. Mourgues n'empêcha point M. Pherotée de la Croix de publier l'art de la poésie française; peut-être même ne le connaissait-il pas, puisqu'il dit, dans la préface de son livre, « qu'on n'avait point encore vu d'ouvrage de cette nature si étendu, » si méthodique, si aisé à comprendre et si utile au public ». Peut-être prétendait-il seulement que son ouvrage, traitant à la fois de la poésie française, de la poésie latine et de la musique, était plus complet qu'aucun autre. Il faut dire ensuite que de la Croix divise et subdivise les différentes sortes de poèmes en une infinité d'espèces négligées de ses prédécesseurs, et même de ses successeurs, car il s'épuise à donner les règles et les exemples de pièces fort inconnues et totalement inusitées, telles que *la goinfrerie*, *l'énamourie*, *la crevaille*, etc. Il donne ensuite une liste des poètes français jusqu'à son temps, et des pièces de théâtre représentées, toutes choses étrangères à l'art de la poésie, et qui ne servent qu'à grossir, et non à compléter son ouvrage, qui renferme d'ailleurs des documents assez curieux.

Histoire et règles de la poesie françoise. *Amsterdam*, Etienne Roger, 1717, in-12. rel. en parchemin.

L'auteur de ce livre est Joseph Mervesen, Provençal, qui, à la suite d'une histoire de la poésie, en a donné les règles *par rapport*, dit-il, à la *grammaire*. Ces règles n'ont absolument rien de particulier, et ne se rapportent pas plus à la grammaire que celles données par tous ses prédécesseurs.

Eléments de poesie française. *Paris*, Comp^{te} des Libraires, 1752, 3 vol. in-12. v. éc.

L'abbé Joannet, né en 1716 à Dôle, mort à Paris en 1789, est l'auteur de cet ouvrage, assez bien fait pour remplacer tous les autres, si le style en était plus correct et les exemples mieux choisis; mais il est complet, et les règles de chaque genre de composition sont clairement exprimées. Les auteurs, ou plutôt les collecteurs de l'encyclopédie, en ont emprunté d'assez longs extraits sans daigner en nommer l'auteur.

Poétique française, par M. Marmontel. *Paris*, Lesclapart, 1763, 2 vol. in-8. pap. de Hollande, rel. en veau marb.

Cet ouvrage est trop connu pour que je me permette de l'analyser.

Précis d'un traité de poétique et de versification, contenant des considérations sur la poésie en général, son origine, son but, ses moyens, ses formes, caractères et modifications à diverses époques; les règles de la composition et du style poétique selon les systèmes des divers poètes; celles de la versification et de tous les différents genres de poésie anciens et actuels; précédé d'une introduction historique et suivi d'une biographie, d'une bibliographie et d'un vocabulaire analytique, par M. Viollet Le Duc. *Paris*, Bachelier, 1829, in-16. pap. vél. maroq. bleu, fil. tr. d.

Il ne m'appartient pas de faire l'éloge de ce livre.



POÈMES SUR L'ART POÉTIQUE.

L'Art poétique françois , où l'on peut remarquer la perfection et le défaut des anciennes et des modernes poesies , par le sieur de La Fresnaie Vauquelin.

Voir ce poète à son article du catalogue (1609).

Les deux Poétiques d'Horace et de Boileau, *Brest*, Michel . 1815, in-24. (*l'un des 24 exemplaires tirés sur papier vélin fort*) maroq. violet, fil. et tr. d.

Les Styles, poeme en quatre chants , par Cournand. *Paris* , 1781, pet. in-8. v. m.

L'auteur recommande de ne point confondre le sujet de son poème avec celui de l'art poétique de Boileau : au lieu, dit-il, de traiter des différentes espèces de poésie, il a eu pour objet les différents genres de style qui les comprennent toutes. C'est pour cette raison qu'il a divisé ses chants en autant de styles divers : *le simple, le gracieux, le sublime et le sombre*. Il a oublié le sien propre, qui n'est rien de tout cela , mais *commun*, pour ne pas dire *plat*. Ce poème est en vers de dix syllabes.

L'Harmonie imitative de la langue française , poeme en quatre chants , par M. de Piis, écuyer, secrétaire-interprète de M^{sr} le comte d'Artois. *Paris* , Ph. D. Pierres , 1785, in-8. v. porph. fil.

Chacun sait que l'harmonie imitative en poésie consiste à peindre par les sons les objets que l'on décrit , aussi bien que par les mots. La plupart des mots de toutes les langues étant formés par onomatopée, c'est-à-dire par imitation, comme *tonnerre, éclat, trembler, abattre*, il est évident qu'en se servant du mot propre pour rendre une chose ou une action, le son résultant de la phrase aura quelque analogie avec cette même chose ou avec le bruit causé par cette action. Il est donc fort inutile de faire un précepte d'une conséquence toute

naturelle ; et rien ne me semble plus déplorable que le travail et le talent , car il y en a et beaucoup , que M. de Piis a perdus à indiquer la valeur imitative non seulement de chaque mot français , mais de chaque lettre de l'alphabet. Ainsi il vous dit :

A l'instant qu'on l'appelle , arrivant plein d'audace ,
 Au haut de l'alphabet l'A s'arroe sa place ;
 Alerté , agile , actif , avide d'apparat,.....

Il assiége , il affame , il attaque , il alarme,.....

A l'aspect du Très-Haut sitôt qu'Adam parla ,

Ce fut apparemment l'A qu'il articula.....

Balbutié bientôt par un bambin débile ,

Le B semble bondir sur sa bouche inhabile :

D'abord il s'habitue au bon soir , au bon jour ;

Les baisers , les bonbons , sont brigüés tour à tour ;

Il demande sa balle , il appelle sa bonne.....

Son babil par le B ne peut être contraint ,

Et d'un bobo , s'il boude , on est sûr qu'il se plaint.....

Le C , rival de l'S avec une cédille ,

Sans elle , au lieu du Q , dans tous nos mots fourmille ;

De tous les objets creux il commence le nom :

Une cave , une cuve , une chambre , un canon.....

Etc. , etc. , etc. , ainsi pour chaque lettre ; mais n'est-ce pas le cas de dire : Qu'est-ce que cela prouve quand on a la prétention de faire sérieusement un poëme didactique ? M. Piis est le chansonnier qui fit tant de vaudevilles en société avec M. Barré et autres.

Des genres poetiques , poeme , avec des notes et observations sur ce poeme. *Paris* , Barrois , 1790 , in-8. v. f.

Le dictionnaire des anonymes attribue ce poëme à M. de Saint-Gilles. Mais quel est M. de Saint-Gilles ? Aucune biographie n'en fait mention , et son poëme , en 884 vers , ne fait pas naltre le désir d'en savoir davantage.

Nouvel Art poetique , poeme eu un chant , par M. Viollet Le Duc. *Paris* , Martinet , 1809 , in-12. pap. vél. maroq. rouge , fil. et tr. d.

Ce petit poëme ironique est déjà bien vieux , et nonobstant son succès , constaté par trois éditions en un an , si oublié du public et de moi-même , que j'en puis parler comme d'un ouvrage qui me serait

étranger. Mais en conseillant, comme je l'ai fait, d'abandonner l'imitation des anciens, de mépriser les maîtres, d'inventer des mots nouveaux, de soigner ses succès plus que ses ouvrages, etc., je ne pensais pas être pris au mot d'une manière si rigoureuse, et j'ai à me reprocher d'avoir été un prophète de malheur. Ce petit volume n'en est pas moins devenu fort difficile à trouver.

Essai sur l'art poétique en général, et en particulier sur la versification française, divisé en quatre éptres aux Pisons modernes. *Paris*, Froullé, 1812, in-18.

L'Art du quatrain, essai didactique en quatre chants, par C. Palmezeaulx, auteur d'un art poétique. *Paris*, Laurens, 1812, in-18. (réuni au poème précédent en un vol.) v. g. fil.

L'auteur de ces deux poèmes est un M. de Cubières, qui fit d'abord précéder son véritable nom de celui de Dorat, dont il était l'élève, et qui prit ensuite le nom de *Palmezeaux*, je ne sais pourquoi. Il a composé en outre un grand nombre de poésies, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

Quand M. Dorat-Cubières-Palmezeaux publia son essai sur l'art poétique en général, il le fit précéder d'une préface dans laquelle il dit : « M. Viollet Le Duc ne se plaindra pas de moi, je l'espère : car, » étant un nigaud qui prend tout au pied de la lettre, tout ce qu'il a » ordonné je l'ai exactement suivi, ou du moins j'ai conseillé de le » suivre. Moquez-vous de Boileau, dit-il : à cet égard il n'aura rien » à me reprocher. Ne suivez pas les anciennes règles, ouvrez des » routes nouvelles, etc. A cet égard il aura moins à me reprocher en- » core. » Je ne me suis permis cette citation que pour donner une idée de l'*esprit* qui a inspiré cet art poétique.

L'Art du quatrain, en 450 vers, prouve dans son auteur une facilité prosaïque peu commune.

L'Éducation du poète, poème imité de Vida, suivi de XV lettres académiques sur le style de plusieurs écrivains célèbres, par J.-H. Valant. *Paris*, Michaud, 1814, in-12. v. rac. fil.

Ce n'est, comme le dit l'auteur lui-même, qu'une imitation,

mais fort abrégée, de la poétique de Vida, en vers élégants.

Poétique secondaire, ou essai didactique sur les genres dont il n'est point fait mention dans la poétique de Boileau, par P.-J.-B. Chaussard. *Paris*, Egron, 1817, in-12. v. rac. fil.

Supplément à l'art poétique de Boileau, c'est-à-dire règles des pièces oubliées ou plutôt omises à dessein par Boileau, telles que l'*épître*, le *discours en vers*, l'*inscription*, la *fable*, l'*opéra*, etc., le tout en quatre chants purement mais péniblement écrits.

Les Tropes ou les figures de mots, poème en quatre chants, avec des notes, un extrait de Denys d'Halicarnasse sur les tropes d'Homère, et des recherches sur les sources et l'influence du langage métaphorique; dédié à la jeunesse studieuse par M. L.-C. François de Neufchâteau, de l'Académie française. *Paris*, Delaunay, 1817, in-12. v. rac. fil.

Ouvrage rempli d'érudition, d'esprit et de facilité. C'est, je crois, le dernier des poèmes didactiques de cette espèce.

DICTIONNAIRES

D'ÉPITHÈTES, DE SYNONYMES ET DE RIMES.

Les Épithètes de M. de La Porte, Parisien; livre non seulement utile à ceux qui font profession de poésie, mais fort propre aussi pour illustrer toute autre composition française, avec briefves annotations sur les noms et dictionnaires difficiles; dernière édition. *Paris*, Pierre Rigaud, 1602, in-16. v. rac. rel. sur brochure.

Après avoir composé des poétiques, on a voulu indiquer les moyens

les plus prompts de satisfaire aux préceptes de ces poétiques. Ainsi elles recommandent l'élévation du langage : un adjectif pompeux relève la vulgarité du substantif auquel il s'applique, et l'on a cru devoir réunir par ordre alphabétique toutes les épithètes accolées à un même mot par les poètes les plus célèbres. La rime étant une nécessité dans le vers français, on a voulu mettre ensemble tous les mots dont la terminaison, dont la consonnance, est la même, le tout pour donner à un versificateur le choix de l'épithète ou de la rime qui lui conviennent. Cette méthode n'a eu pour résultat que de favoriser la paresse, que d'éteindre l'imagination, que d'anéantir toute originalité, et enfin que de donner à la médiocrité la facilité de composer des vers, quand l'aridité d'un travail sérieux l'eût peut-être et fort heureusement découragée.

Ce n'est donc point le motif qui a fait composer ces sortes d'ouvrages qui nous les fait consulter aujourd'hui avec une sorte d'intérêt, et même d'utilité. Ils contiennent des observations grammaticales fort curieuses, en indiquant l'ancienne terminaison de certains mots que l'usage a changée; ils donnent l'explication de tournures et de termes inusités aujourd'hui; ils font connaître les idées bizarres et les erreurs de nos pères relativement à la physique et à l'histoire naturelle : car, et ainsi qu'on l'a pu voir par le titre, de La Porte ne se borne pas à une aride nomenclature d'épithètes; il les explique, il en démontre l'exactitude par de *brèves annotations* comme il le dit, et c'est à mon gré la partie la plus intéressante de son livre.

Synonimes et épithètes françoises, recueillies et disposées selon l'ordre de l'alphabet, revues, augmentées et corrigées de nouveau par A.-D. M. Paris, L'Angelier, 1658, in-12. d. rel. non rogn.

Après chaque mot de ce dictionnaire, l'auteur, Montmeran, place les synonymes de ce mot, et auxquels s'appliquent également les épithètes données par les poètes à ce premier mot. C'est un avantage qu'il a sur de La Porte; mais, comme il ne s'attache qu'aux expressions, sans annotations, il est bien moins amusant.

Les Épithètes françoises rangées sous leurs substantifs, ouvrage utile aux poètes, aux orateurs, aux jeunes gens qui entrent dans la carrière des sciences, et à tous ceux

qui veulent écrire correctement tant en vers qu'en prose, par le R. P. Daire, sous-prieur des Célestins de Lyon. *Lyon*, Pierre Bruys, 1759, in-8. v. rac.

Les ouvrages ci-dessus étaient devenus vieux et presque entièrement inutiles. Le R. P. Daire imagina d'en composer un nouveau en prenant ses épithètes dans Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine, Voltaire et J.-B. Rousseau.

Dictionnaire des rymes françoises de feu M. Jehan Le Fevre, Dijonnois, chanoine de Langres et secrétaire de Monseigneur le cardinal de Givry, réduit en bon ordre et augmenté d'un grand nombre de vocables et monosyllabes françois; le tout pour l'avancement de la jeunesse en la poesie françoise. *Paris*, Galiot du Pré, 1752, in-8. v. g. fil.

L'auteur de ce livre parait l'avoir laissé manuscrit à sa mort en 1565. Etienne Tabourot, dit le seigneur des Accords, et dont nous aurons souvent occasion de parler, neveu de Le Fevre, publia l'œuvre de son oncle, après l'avoir, dit-il, mis en meilleur ordre. Je ne sais comment il était; mais l'ordre adopté par Tabourot, c'est-à-dire la division en cinq parties selon les cinq voyelles, n'est pas régulièrement suivi, ce qui rend la recherche difficile. Il dit, dans sa préface, aux poètes « qui voudroyent faire croire que ce n'est qu'un pont aux » asnes, je m'assure qu'un esprit, tant soit-il bon, n'a pas toujours » l'affluence des mots à son plaisir, et que, quelque peine qu'il preigne » à les rechercher de luy-même, il n'en trouvera point à la fin d'au- » tres que ceux qui sont ici mis. » Le livre est terminé par un catalogue des monosyllabes français.

Le grand Dictionnaire des rymes françoises selon l'ordre alphabétique, diligemment reveu, corrigé et augmenté de la moitié tant de mots que de rymes nouvelles et de tous les composez; avec l'interpretation et origine des mots plus rares du palais, de la milice, vénerie et autres. Et en outre trois traictez : 1° des conjugaisons françoises, 2° de l'orthographe françoise; 3° les épithètes tirées des œu-

vres de Du Bartas. *Genève*, Mathieu Berjon, 1624, in-8. v. g. f.

L'abbé Goujet attribue, d'après quelques autorités, ce dictionnaire à Odet Delanoue, dit Teligny, fils de François Delanoue, dit Bras de Fer. Ce livre est beaucoup plus probablement de Pierre Delanoue, traducteur des Antiquités perdues, etc., et gentilhomme angevin. Quoi qu'il en soit, ce livre contient d'excellentes remarques, principalement sur l'origine ou l'étymologie et la prononciation de certains mots, sur l'orthographe, etc.

Dictionnaire de rimes, par R. Richelet, où se trouvent
1° les mots et le genre des mots, 2° un traité complet de versification et les règles des différents ouvrages en vers ; nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée, et mise dans un nouvel ordre par M. Berthelin. *Paris*, Guill. Desprez, 1760, in-8. v. m.

C'est la meilleure édition de ce dictionnaire et le meilleur dictionnaire de cette espèce.

RECUEILS DE POÉSIES.

Extraits de quelques poésies des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles.

A *Lausanne*, chez François Grasset, 1759, in-8. (par Sinner, bibliothécaire de Berne) d. rel. dos de maroq. rouge. (*Bel exemplaire.*)

Petit volume de douze feuilles d'impression contenant des extraits de vieilles poésies françaises fort curieuses et de la plus grande rareté, provenant de la bibliothèque de Berne, enrichie des livres et des manuscrits du célèbre Bongars, résident de Henri IV chez les princes d'Allemagne. Le premier de ces extraits est celui du roman manuscrit des *Loherens*. Le sujet de ce poème est tiré de l'histoire des guerres de Charles Martel et de son fils Pépin contre les Sarrasins.

Puis vient l'extrait d'un autre roman intitulé *Parceval*, différent du roman sous le même titre dont Chrestien de Troyes est l'auteur ; puis des ballades, rondeaux et lais, des chansons, des contes d'un nommé Pierre Danfol, dont quelques uns très piquants ; puis extrait du roman en prose des *Sept sages de Rome* ; puis les prophéties de Merlin ; puis l'histoire du jeu des échecs, etc., etc.

Proverbes et dictons populaires, avec les ditz du Mercier et des Marchands, et les crieries de Paris aux XIII^e et XIV^e siècles, publiés d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi par G.-A. Crapelet. *Paris*, de l'imprimerie de Crapelet, 1831, gr. in-8. pap. jés. vél. fort, cart.

Recueil fort bien fait d'ouvrages très précieux comme renseignements sur les mœurs et usages de ces temps reculés. Les notes explicatives ou commentaires contiennent des remarques judicieuses sur le langage, sur quelques étymologies et façons de parler proverbiales, qui, toujours curieuses, peuvent être souvent utiles. Cet ouvrage est imprimé avec tout le luxe et la correction qui distinguent les produits de cet habile imprimeur.

Le Débat de deux damoyelles, l'une nommée *la Noyre*, et l'autre *la Tannée* ; suivi de la vie de saint Harenc et d'autres poésies du XV^e siècle, avec des notes et un glossaire (par M. de Bock). *Paris*, Didot, 1825, in-8. cart. (*Tiré à petit nombre.*)

Le Débat de deux damoyelles nommées l'une *la Noyre* et l'autre *la Tannée*, de la couleur de leurs vêtements, et non de leur teint, comme on pourrait le croire, est une imitation évidente du livre des Quatre dames d'Alain Chartier (V. 1458), mais postérieure et bien affaiblie. L'auteur, se promenant dans une campagne comme Alain, fait comme lui la rencontre de deux dames éplorées ; seulement il les entend sans en être vu. Elles chantaient chacune un couplet qui indique la cause de leur douleur. *La Tannée* aime un chevalier accompli, mais qui est loin d'elle, et dont elle ignore la destinée ; *la Noire* peut voir son ami tous les jours, mais elle est mariée à un jaloux qui ne lui laisse pas un moment à donner à son amour. Pour juger quelle est la plus malheureuse des deux, elles conviennent de s'en rapporter à deux gran-

des dames qu'elles ne nomment point, mais qui sont nommées dans la même pièce de vers qui fait partie du Jardin de plaisance (V. 1498). Ce sont la duchesse d'Orléans, fille de Louis XI, et la comtesse d'Angoulême, mère de François I^{er}; ce qui porterait la composition du poème à l'année 1490 environ. L'auteur inconnu de ce petit poème a imité, dans certaines parties de son ouvrage, jusqu'à la coupe inusitée de vers adoptée par Alain Chartier.

La vie de saint Harenc, glorieux martyr, et comment il fut pêché en la mer et porté à Dieppe.

Sous la forme d'une vie de saint, l'auteur a voulu peindre le martyr et la mort d'un hareng. Cette idée ne paraît pas fort piquante, et il est difficile de rien lire de plus commun et de plus plat.

Le Débat èt procès de nature et de jeunesse, à deux personnages.

C'est un dialogue entre un jeune homme et la nature; l'un veut jouir de son printemps, l'autre lui prêche la sobriété et la sagesse.

Ce dialogue est en strophes de douze vers de huit syllabes que récitent alternativement les deux interlocuteurs; le style n'en manque pas de charme et même de poésie.

Le Débat du corps et de l'âme, et la vision de l'ermitte.

Un homme de haute condition se retire du monde et se fait ermitte; il rêve qu'il est mort et que son âme adresse des reproches à son corps de l'avoir damné. Le corps se défend et accuse la faiblesse de l'âme, qui n'a pas su le gouverner, etc. Cette pièce, en grands vers, est remplie de force et d'énergie. Il est très fâcheux qu'elle soit imprimée d'une manière si fautive, ou que l'éditeur ait suivi trop exactement un mauvais manuscrit.

Complainte d'un trop tard marié.

Pièce naïve, en strophes de six vers de huit syllabes. Un homme marié trop tard se plaint d'avoir dans sa jeunesse dépensé son argent et ses forces, et de ne pouvoir plus satisfaire à ses devoirs d'époux. L'éloge qu'il fait des boutés et des qualités de sa femme a de la grâce; je regrette de n'en pouvoir citer que quatre strophes, les autres sont trop crues.

1

Quand j'oi son babil, son language,
 Ses gentils termes élégants,
 Je me souhayte estre en l'aage
 De vingt-deux ou de vingt-trois ans;
 Des assaulx lui feroye si grans,
 Que tendrement souspireroit
 Du grant playsir qu'elle en auroit.

2

Elle va ès banquets ou dances,
 Pour cela et n'offence en rien;
 Il faut qu'el prenne ses playsances
 Quelque part, se je congnois bien.
 Par quoy je veuil dire et soustien
 Que plus souvent avec moy l'eusse,
 Se plus tot marié me fusse.

Le Débat de l'eau et du vin.

Un soir tout seullet me souppoye
 De ce tantinet que j'avoye,
 Et me vouloye aller coucher
 Aussitost que souppé j'avoye;
 D'estudier l'assé m'estoye.
 J'avoye un morcelet de cher,
 Et du vin dedans un picher;
 Chopine pource qu'il estait cher.
 En buvant ce vin, le dragmoye;
 Quand mon vin se prist à lascher,
 Ung peu d'eaue pour le refrescher
 Y mis : Vin pour (pur) gaste le foye.

3

Nous deux eussions nostre jeunesse,
 Selon véritable coustume,
 Passée en joye et en liesse !
 Vela ce de quoy je me fume;
 Force m'est que le feu allume,
 Que au besoing ne puis estraindre !
 Trop tard marié est à plaindre.

4

On dit que l'homme en servitude
 Se met sitost que femme prend;
 Il a seulement habitude
 A elle, qui bien le comprend.
 Qui le train du mesnage apprend
 Et y estudie en jeunesse
 Est honoré en sa vieillesse.

Quand je l'euz mise, tel tonnoire
 Ouys en ce picher de terre,
 Que je cuydoye que tout fendist !
 Le vin commença à l'eaue guerre
 Et l'eaue au vin; l'un l'autre serre.
 Le vin dist que l'eau se rendist,
 Et qu'à terre se respandit :
 Tu ne dois point entrer, se dist,
 En pôt où je soye, ne en voirre,
 Car ma puysance s'amaïndrist;
 Ta grande froydure me froidist.
 Qui te met dedans moy, il erre.

L'accusation continue, puis la défense de l'eau, réplique des deux parties : bien attaqué, bien défendu. Cette pièce est assez piquante et fort bien écrite pour le temps. A ce recueil sont joints des commentaires très savants, trop savants peut-être : car je crois qu'on pourrait trouver beaucoup plus près de nous quelques étymologies que l'éditeur tire du grec et même de l'hébreu, ce qui lui fait forcer un peu l'interprétation de quelques vieux mots de notre langue qui sont très clairs pour tout le monde. Mais le véritable reproche à adresser

à ce recueil est son incorrection. Cent vers au moins y sont tronqués ou allongés, peut-être par les premiers copistes, mais qu'un simple changement d'orthographe eût rétablis dans leur première intégrité, si notre vieille langue eût été familière à l'éditeur.

La Danse aux aveugles (par Pierre Michault, auteur du Doctrinal de cour) et autres poesies du XV^e siècle, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne (publiées par Lambert Doux fils, gentilhomme établi à Bruxelles). A Lille, chez André-Joseph Panckoucke, 1748, in-12. bas. (*Réimpression faite sur un manuscrit après la troisième édition de cet ouvrage, dont deux in-4. sans date, et la troisième de 1543, in-8. Lyon.*)

L'argument ci-après, qui n'a été imprimé que dans l'édition de 1543, donnera une idée du but que s'est proposé Pierre Michault dans la composition de ce petit poëme, mi-parti vers et prose.

Amour, fortune et mort, aveugles et bandés.
 Font danser les humains chacun par accordance :
 Car aussitôt qu'amour a ses troicts débandés,
 L'homme veut commencer a danser basse dance ;
 Puis fortune, qui sait le tour de discordance,
 Pour un simple d'amour fait un double bransler,
 Plus inconstant beaucoup que feuille d'arbre en l'air.
 Du dernier tourdion la mort nous importune ;
 Et si n'y a vivant qu'on ne voye esbranler
 A la dance de mort, d'amour et de fortune.

Après la danse aux aveugles, l'éditeur donne deux plaintes de Pierre Michault sur la mort de la comtesse de Charrolois, en 1465. Il ne conviendrait point de juger les vers de Michault sur ceux de son argumentateur cités ci-dessus. Les vers de Michault, bien qu'antérieurs de cent ans, sont infiniment meilleurs, témoins ceux-ci que je prends au hasard, et qu'il met dans la bouche de l'amour.

Je fais faire par le monde univers
 Habits nouveaux en façons trop divers ;
 Je fais souvent ces jolis corps estraindre ;
 Je fais porter ces chapelets tous verts,
 Bouquets garnis de très amoureux vers,
 Et, en chantant, maintes fois la voix feindre ;

Je fais polir ces visages et peindre ;
Je fais chausser estroit et estroit ceindre. Etc.

Ce dernier vers est charmant.

Après les deux complaints de Pierre Michault, ce volume contient le testament de Maistre Pierre Nesson, officier du duc de Bourbon, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Ce testament est fait en faveur de la Sainte Vierge, à laquelle Nesson dit :

Je vous donne mon corps et m'ame
Si fait pareillement ma femme,
Et vous faisant foy et hommage
De tout notre petit ménage.

Pierre Nesson déduit longuement et par d'excellentes raisons le motif qui lui fait préférer la Vierge à Jésus-Christ pour intercéder auprès de Dieu le père. Cette pièce est un chef-d'œuvre d'une naïveté qui peut paraître aujourd'hui bien malicieuse.

Le Miroir des dames, par Bouton, n'est qu'une espèce de catalogue rimé de toutes les femmes célèbres, depuis la *Vierge Marie*, *Eve* et les Sibylles, jusqu'à la femme de Pilate. Viennent ensuite des pièces anonymes : *Traittiet du malheur de France*, *Confession de la belle fille des Ballades*, la *Louange des dames*, le *Débat de l'homme mauvais et de l'homme religieux*. Le volume est terminé par un vocabulaire pour l'intelligence des mots hors d'usage contenus dans ce recueil, qui n'est pas commun.

Les quinze Joyes de mariage, ouvrage très ancien, auquel on a joint le Blason des fausses amours, le Loyer des folles amours, et le Triomphe des muses contre amour ; le tout enrichi de remarques et de diverses leçons. *La Haye*, A. de Rogissart, 1726, pet. in-8. maroq. rouge, fil. tr. d. *Deromc.*

Cette facétie classique n'est à cette place que pour les poésies qu'elle contient. Je reviendrai sur les *Quinze joies de mariage*, à son rang.

Je me suis déjà servi du mot *blason* sans donner sa signification : comme j'aurai souvent encore l'occasion de le rappeler, il est peut-être utile de la faire connaître. *Blasonner* est un ancien verbe que la langue a malheureusement perdu, et qui nous manque ; il signifiait à la fois louer et blâmer, parler d'une chose et en dire le bien et le

mal. Un blason serait donc une critique, si l'acception première de ce dernier mot avait été conservée ; mais aujourd'hui le mot critique ne se prend qu'en mauvaise part.

Le Duchat, en publiant une nouvelle édition des *Quinze joies de mariage*, imagina d'y joindre les poésies indiquées dans le titre de cet article ; ils les fit précéder d'une préface composée sur des remarques communiquées par de La Monnaye, et il les corrigea, dit-il, sur diverses leçons.

Le Blason des fausses amours est de Guillaume Alexis, communément appelé le bon moine de Lyre, parce qu'il était religieux de cette abbaye de Bénédictins, près d'Evreux. On a faussement prétendu qu'il était mort martyrisé à Jérusalem en 1486 : car un poème intitulé *le Passe-temps* et des moralités en vers intitulées *l'Abc des doubles*, composés en 1505, lui sont encore attribués. Notre fabuliste La Fontaine, qui connaissait le Blason des fausses amours, puisqu'il l'a imité dans sa forme insolite, dans une petite pièce de vers qui fait partie de ses poésies diverses, et qui commence ainsi :

Un beau matin,
Trouvant Catin
Toute seulette,

La Fontaine, dis-je, croit que le Blason des fausses amours est de Cretin, comme celui des folles amours ; il se trompe très certainement pour le premier de ces blasons, et probablement même pour le second, dont l'auteur est resté inconnu.

Le Blason des fausses amours est un dialogue entre un moine et un gentilhomme. Ce dernier soutient le parti de l'amour, dont le moine, ou l'auteur, se déclare l'adversaire. Ce dialogue est en cent vingt-six stances de douze vers dont huit sont de quatre syllabes et les quatre derniers de huit syllabes ; chaque couplet est sur deux rimes. Le charme de ce rythme consiste dans sa difficulté : car, nonobstant l'essai de La Fontaine, je ne le trouve pas heureux. On en jugera.

LE GENTILHOMME commence.

Un jour passoye
Près la sausoye,
Disant sornettes.
Là chevauchoye,
Dont je chantoye

Ces chansonnettes :

Toutes fleurettes
Sont amourettes,
C'est de plaisance la montjoye ;
Bon fait toucher ses mamelettes.
Et, après plusieurs bergerettes,
Souvent je la recommencoye.

Avecque moy,
 Paisible et coy,
 Venait un moyne,
 Qui, sans esmoy,
 D'estre à part soy
 Mettoit grand peine;
 Par mont, par plaine,
 De longue aïaine
 Disoit ses heures à desroy.
 Tant, que je lui dy : Qu'el trudsaine !
 Vous direz bien l'autre semaine;
 Chantons nous deux par bonne foy.
 Car en chantant,
 En s'esbattant,
 Le temps se passe;
 Qui va rusant
 Et devisant,
 Mais il se lasse.
 Bayard tracasse
 Dur et me casse.
 Chantons nous deux, truffant, bour-
 dant.

LE MOYNE.

S'il convenait que je chantasse,

Certes il serait fort difficile aujourd'hui même de surmonter avec plus d'adresse les entraves que s'était imposées le bon moine de Lyre. Le débat ainsi engagé se poursuit et se termine à l'ordinaire, c'est-à-dire en laissant la question indécise.

Le *Loyer des folles amours* est sur le même sujet : il conclut plus positivement contre l'amour.

Le sujet du *Triomphe des Muses contre Amour* est indiqué par son titre ; mais il s'en faut de beaucoup que ce petit poème fort court soit aussi piquant et aussi bien écrit que les deux précédents.

Blasons, poésies anciennes des XV^e et XVI^e siècles extraites de différents auteurs imprimés et manuscrites par M. D.-M. M*** (Méon). Paris, Guillemot, 1809, in-8. d. rel.

Nous avons vu que ce qu'on appelait *blason* était une pièce de poé-

J'ay, dit-il, la voix un peu basse.
 Et si n'est pas bien accordant ;
 Puis je voy bien,
 Tant au maintien
 Qu'à la parole,
 Que d'autre bien
 Ne donnez rien
 Fors d'amour folle ;
 Vénus frivole
 En son escole
 Vous a fait grand praticien ;
 Vous chantez, et le cueur vous vole
 Et bien montrez qu'amour affole
 Ceux qu'elle tient en son lien.
 J'ai escouté
 Et bien noté
 Votre musique,
 Dont la dicté
 N'a pas esté
 Fort autentique.
 Votre pratique
 Du tout s'applique
 A haut louer la vanité
 D'amour, dont le train est inique.
 Si, vous diray pour la replique
 Responce a ce qu'avez chanté.

si le plus ordinairement satirique, mais quelquefois louangeuse, sur une personne ou sur une chose, une des parties du corps, etc. M. Méon, que nous aurons encore l'occasion de citer, eut l'idée de réunir environ cent cinquante blasons tirés des recueils des anciens poètes ; il en ajouta quelques autres épars et même des manuscrits, et composa ainsi ce volume curieux.

L'exemplaire que je catalogue contient un carton de six feuillets, pag. 53 à 65, doubles, qui n'ont pas été compris dans les exemplaires du commerce, et que l'on a imprimés à part pour les amateurs de poésies sotadiques.

Le Mespris de la Court, avec la vie rustique, nouvellement traduit d'espagnol en françois. — L'Amie de court, la parfaite Amye, la Contre-Amye, l'Androgynne de Platon, l'Expérience de l'amye de court contre la contre-amye. Paris, Guill^e Thibout, 1544, veau écaille, tr. d. (*Joli exemplaire, portant la signature de Guyon de Sardière.*)

Recueil précieux de pièces qui toutes ont un rapport entre elles, saula première, *le Mespris de la Court*, qui est en prose, et exalte l'existence du villageois, opposée à celle du courtisan.

Je crois que l'éditeur de ce recueil a interverti l'ordre de la publication des petits poèmes qui composent ce volume. A la lecture que j'en ai faite, il m'a semblé que *l'Amie de Court* du sieur La Borderie avait été composée en réponse à *la parfaite Amye* du sieur Herroet. Il suffit d'extraire le commencement des deux poèmes pour appuyer cette assertion.

LA PARFAITE AMYE.

L'AMYE DE COURT.

J'ay veu Amour pourtraict en divers lieux :	Je m'esbaïs de tant de folz espritz Se complaignant d'amours estre sur-
L'ung le painct vieil, cruel et furieux;	pris ;
L'autre plus doux, enfant, aveugle, nud.	De tant de voix piteuses et dolentes, Qui plainctes font des peines violen-
Chascun le tient pour tel qu'il l'a congneu	tes
Par ses biens faits ou par sa forfaiture.	Qu'ung dieu d'aymer (comme ils di- sent) leur cause.
Pour mieulx au vray définir sa nature,	Je ne scaurois bien entendre la cause De ceste peine, encores moins sca-
	voir

Fauldroit tous cueurs veoir ciers et émondés,	Quel est en eux de ce dieu le pouvoir; Quel est son arc qui fait de si grands bresches,
Et les avoir premièrement sondés, Devant qu'en faire ung jugement créable:	Ny de quel boys peuvent estre ses flèches.
Car il n'est point d'affection sem- blable,	Je ne l'ay point ni pour archer con- gneu ,
Veü que chacun se forge en son cer- veau	Ny pour enfant qui soit aveugle ou nud ;
Ung lieu d'amours pour luy propre et nouveau ,	Et de sentir ne fut oncques subjecte S'il brusle en flamme ou s'il blesse en
Et qu'il y a (si le dire est permis)	sagette.
D'aymer autant de sortes que d'amys.	Je croy le tout n'estre que poésie.

Le sujet connu indique encore mieux l'antériorité de *la parfaite Amye* sur *l'Amye de Court*. En effet, Antoine Héroet, auteur de *la parfaite Amye*, devenu la composition de son poëme, évêque de Digne, était déjà ecclésiastique quand il le composa. Imbu de la lecture de Platon, ou plutôt, je pense, des poëtes italiens Dante et surtout Pétrarque, Héroet voulut anoblir l'amour humain en le faisant participer de l'amour divin.

L'amour de *la parfaite Amye* est dégagé de toute pensée sensuelle. Elle n'a qu'un ami, qui n'est point beau ; cet ami meurt, et, sans s'en désoler, elle ne l'en aime pas moins ; seulement elle attend que la mort la réunisse à lui. A ce poëme, d'une passion toute spirituelle, Héroet ajouta la traduction de *l'Androgyns de Platon* et une autre invention extraite du même philosophe.

Le seigneur de La Borderie, beaucoup moins spiritualiste, imagina d'opposer *l'Amye de Court* à *la parfaite Amye*. *L'Amye de Court* est très positive et fort coquette ; l'amour des poëtes, selon sa pensée, n'est qu'une duperie à laquelle elle s'est bien gardée de se soumettre. Sage par calcul, elle se laisse aimer par vanité.

Cette pièce de poésie fut considérée avec raison comme une diatribe contre l'amour. Charles Fontaine voulut réhabiliter ce sentiment par *la Contre-Amye de Court*. Il peint l'amour partagé, mais tellement épuré, qu'il ressemble bien plus à l'estime ou à l'amitié qu'à la véritable passion.

L'Expérience de Maistre Paul Angier, Carentenois, contenant une briefve deffense en la personne de l'honnête amant pour l'Amye de Court contre la Contre-Amye est le titre d'une dernière pièce de vers apologétique pour Héroet contre La Borderie, qu'il insulte fort

grossièrement, et avec d'autant moins de raison, que le talent de Paul Angier n'est pas de force à lutter avec celui de La Borderie. La pièce de Paul Angier contient 850 vers tout d'une venue et sans reprendre haleine. J'avoue que je n'ai pas eu le courage d'aller jusqu'au bout.

Les Amours du bon vieux temps. — On n'aime plus comme on aimait jadis. A *Vaucluse* et à *Paris*, Duchesne, 1756, in-12. cart. porph. maroq. (Par La Curne de Sainte-Palaye.)

La première pièce contenue dans ce recueil est le *Fabliau d'Aucasin et Nicolette*, composé du temps de saint Louis, mi-parti prose et vers.

Le trouvère ou jongleur qui parlait le premier récitait l'histoire en prose qui est toujours précédée par les mots *on dit, on conte, on fabloye*. Un second trouvère récitait ou plutôt chantait *le répond*, qui était toujours en vers et précédé du mot *on chante*. Ce joli conte peut donner une idée exacte de la manière dont ces ouvrages étaient récités dans les cours où les trouvères étaient admis.

Dans un temps où l'ancienne langue française n'était pas étudiée et n'était par conséquent nullement connue, La Curne de Sainte-Palaye a cru devoir traduire ce fabliau, ou au moins l'arranger de manière à ce qu'il put être compris, tout en conservant les différents rythmes de l'original.

La dernière pièce est intitulée *la Chatelaine de Saint-Gilles*. C'est une historiette tout en couplets également corrigée par l'éditeur.

Le Livre de plusieurs pièces, c'est-à-dire fait et recueilli de divers auteurs, côme de Clément Marot et autres, etc., Lyon, Thibauld Payen, 1549, in-16. v. m.

Ce petit recueil est de la plus grande rareté; il contient : 1° le Discours du voyage de Constantinople, par le seigneur de Borderie (v. 1537); 2° la Fable du faux cuyder adressé par la reine Marguerite de Navarre, sœur de François I^{er}, à Marguerite de France, duchesse de Berry, sa nièce (V. 1549): nous aurons l'occasion de revenir sur ces deux pièces; 3° Eglogue de la vie solitaire; 4° Déploration de Vénus sur la mort du bel Adonis; 5° le Procès d'Aïax et d'Ulixes

pour les armes d'Achilles, traduction d'Ovide; 6^e Epitre à une dame; 7^e Conformité de l'amour au navigage; 8^e la Mort et résurrection d'amour : ces quatre dernières pièces de J. Colin; 9^e Complainte amoureuse; enfin plusieurs chansons, épigrammes, épitaphes, sonnets, ballades, rondeaux.

Jacques Colin, abbé de Saint-Ambrois, lecteur et secrétaire du roi François I^{er}, n'a composé ou du moins n'a publié que ce petit nombre de poésies, qui donnent de son talent une idée assez avantageuse pour qu'on puisse s'étonner de ce que son nom ne soit pas plus connu. Je crois devoir tirer de l'oubli la pièce suivante du même auteur, et qui fait partie du recueil.

Vénus, faisant à son filz sa complainte,
Luy dist : Garson, voy les maux que tu fais ;
Ta mère suis, et si sens ton atteincte :
Et que plus m'est insupportable faix
Contre Pallas n'exerce tes forfaitz.

Mère (dit-il), ie vous diray la cause
Pourquoy louer à Minerve ie n'ause.
Elle est armée et de lance et d'escu,
Et son regard si grande paour me cause,
Qu'en la voyant je suis presque vaincu.

Cette raison (mon filz) n'est suffisante,
Car Mars est plus que Pallas furieux,
Qui toutes fois ta force expérimente,
Tant que de luy tu es victorieux.

Mère (dit-il), le vaincre glorieux
Plus me seroit s'il faisoit résistance ;
Mais de son vueil, sans se mettre en défense,
Sentant mes dards, promptement s'est rendu.
Et vous, ma mère, ainsi comme je pense,
Point ne voudriez qu'il se fust défendu.

Le Parnasse des poètes françois modernes, contenant leurs riches et graves sentences, discours, descriptions et doctes enseignements, recueillis par feu Gille Corrozet, Parisien. *Paris*, Galiot Corrozet, 1571, in-8.

Magnifique exemplaire d'un livre fort rare, recueilli par Gilles Corrozet, libraire à Paris. C'est un choix, par ordre alphabétique, de maximes, sentences, etc., tirés des ouvrages des poètes les plus

célèbres de son temps sur divers sujets, comme *âge d'or, ame, amour divin ou profane, amitié, etc., etc.*

La Muse chrestienne, ou recueil de poesies chrestiennes tirées des principaux poetes françois, avec un discours de l'influence des astres, du destin ou fatalité, de l'interprétation des fables et pluralité des dieux, introduites par les poetes contenus en l'avant-propos de l'auteur de ce recueil. A Paris, chez Gervais Malot, 1502, in-12. v. b.

Ce petit volume, bien imprimé en caractères italiques, très bien conservé, ne doit son titre de *Muse chrestienne* qu'au soin qu'a pris l'éditeur, qui ne s'est fait connaître que par les initiales J. C. T., de n'y rien comprendre de positivement contraire aux mœurs : car ce choix, d'ailleurs fort judicieusement fait parmi les meilleures poésies de *Ronsard, Baif, Joachim du Bellay, Desportes, Remy Belleau, etc.*, n'est pas seulement composé de pièces religieuses. Il contient entre autres curiosités des vers de Baif mesurés à la façon des Grecs et Latins. L'avant-propos annoncé par le titre n'est pas sans intérêt pour qui veut connaître le système poétique qui dirigeait les écrivains de cette époque remarquable, où l'imitation de l'antiquité remplaçait la manière gauloise. Il peut nous paraître singulier de voir aujourd'hui les applaudissements donnés par l'éditeur de ce recueil aux poètes d'alors, tant, dit-il, pour la beauté et naïveté de leur langage que pour les voir imiter si bien et en suivre de si près les anciens, qu'ils ont desia osté toute l'espérance à ceux qui viendront après de faire mieux.

Imitations de quelques chans de l'Arioste, par divers poetes françois. Paris, Lucas Breyer, 1572, in-8. v. parch. fil. tr. d. (*Bel exemplaire.*)

Ces divers poètes français sont Philippe Desportes, Saint-Gelais, Baif, Loys d'Orléans, et Nicolas Rapin. Leurs traductions ou plutôt imitations couraient manuscrites ; le libraire Breyer crut probablement faire une bonne spéculation en les réunissant en un corps de volume ; il en demanda permission aux auteurs, qui y consentirent avec peine, quant à Desportes du moins.

Quelques exemplaires de ce recueil ne contiennent pas le chant 28^e

du Roland furieux, traduit par Nicolas Rapin, qui fut imprimé à part la même année, et par conséquent avec un titre particulier. Cette traduction à la rigueur des stances fait partie de mon exemplaire.

Les fleurs des plus excellens poètes de ce temps. *Paris*, Nicolas et Pierre Bonfons, sans date. Un amateur a tracé de sa main, et d'une ancienne écriture, la date 1598 au bas du titre gravé, où l'on voit Dieu le père, l'Espérance et la Charité. In-8. v. rouge, fil.

Pièces de Bertaud, de Treslon, de Pibrac, de Duperron, de Porcheres. Recueil où, après des cantiques religieux, se trouvent des épigrammes obscènes, et terminé par le *Lagrima di Christo*, del signor Torquato Tasso, en italien.

Les Muses françoises railliées de diverses parts. *Paris*, Math. Guillemot, 1599, in-12. maroq. vert, t. d. Deux parties rel. en 1 vol. (*La deuxième partie est de 1600.*)

Le Sr. d'Espinelle, auteur de ce recueil, dans une dédicace adressée au duc de Bourbon, comte de Soissons, pair et grand-maitre de France, annonce qu'il a voulu rallier les muses dispersées par l'effroy des derniers troubles civils. Ce même désir probablement lui fit publier huit ans après le même recueil, mais considérablement augmenté, et sous le nouveau titre de :

Le Parnasse des plus excellens poètes de ce temps. Mathurin Guillemot, 1607, 2 vol. billots de 800 pag. chaque. v. m. anc. rel. armoirie.

Le 2^e vol. de cette collection doit contenir, après la table, 18 feuillets contenant un choix des poésies de M. Brun; addition qui manque dans le petit nombre d'exemplaires qui me sont tombés entre les mains.

Quoique ce nouveau recueil soit à peu près du double plus nombreux que le précédent, celui-ci contient un assez grand nombre de pièces qui n'ont pas été réimprimées dans le second. Il en résulte que ces deux ouvrages renferment la collection la plus complète de toutes les pièces détachées des poètes de cette époque fertile, dont quelques uns n'ont jamais été publiés par œuvre, tels que *Dagonneau*, *Lavallée*, *Desyvetaux*, *Caillier*, de *Sainte-Barbe*, *Porcheres*, etc. On trouve

dans ce recueil les pièces galantes qui ont obtenu le plus de succès à la cour de Henri IV, entre autres le sonnet si célèbre que Porcheres composa pour les yeux de la belle Gabrielle, et que je vais citer comme monument du goût qui régnait alors.

Ce ne sont pas des yeux , ce sont plutôt des dieux ;
Ils ont dessus les rois la puissance absolue.
Dieux ? non , ce sont des cieux ; ils ont la couleur bleue ,
Et le mouvement prompt comme celui des cieux .

Cieux ? non , mais deux soleils clairement radieux ,
Dont les rayons brillans nous offusquent la vue.
Soleils ? non , mais éclairs de puissance incognue ,
Des foudres de l'amour signes présageux :

Car , s'ils étaient des dieux , feraient-ils tant de mal ?
Si des cieux , ils auraient leur mouvement esgal.
Des soleils ? ne se peut ; le soleil est unique .

Eclairs ? non , car ceux-ci durent trop et trop clairs .
Toutes fois je les nomme , afin que je m'explique ,
Des yeux , des dieux , des cieux , des soleils , des éclairs .

Recueil de quelques poesies tant de feu sieur de Sponde que d'autres non encore imprimées , recueillies par Raphaël du Petit-Val. *Rouen*, chez l'éditeur du Petit-Val , 1597. — Second recueil *id.* publié en 1599. — Troisième et quatrième recueils publiés en 1600 , réunis en un vol. in-12. v. m.

Choix de pièces de Passerat, du Perron , Ferron, Porcheres, et de Jean Sponde, dont les ouvrages, remarquables pour le temps, sont épars dans divers recueils, et notamment dans celui-ci.

Sur les Plaisirs de la maison et vie rustiques ; poèmes extraits de plusieurs excellents auteurs. In-4. sans date, v. f. fil.

Ce volume, très bien imprimé sur beau papier de Hollande, doit sortir des presses de Vascosan ou de Mamert Patisson. Il contient des pièces extraites de Ronsard, Philippe Desportes, Pibrac, Dubartas, Claude Binet, Nicolas Rapin et Philibert Hégémon. Il est fort rare.

Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. *Paris*, Toussaint Du Bray, 1609. in-8. v. b. anc. rel.

Ces vieux recueils sont précieux en ce que, s'ils contiennent comme celui-ci des pièces de *Malherbe* et de *Bertaut* qui ont été recueillies plus tard dans leurs œuvres complètes, il s'en trouve, et en aussi grand nombre, de *Motin*, de *la Picardière*, de *d'Avily*, de *Lingendes*, de *l'Espine*, de *d'Audiguier*, et de divers autres encore moins connus, qui n'ont jamais été réunis, et que l'on chercherait vainement ailleurs ; on n'y perdrait peut-être pas beaucoup ; mais aurait-on une idée bien exacte du mérite de *Malherbe*, par exemple, si on ne connaissait pas les ouvrages de ses contemporains ? Cette remarque peut s'appliquer à tous les recueils de cette espèce, et notamment à celui que je vais cataloguer.

Recueil des plus beaux vers de MM. de *Malherbe*, de *Racan*, *Maynard*, *Bois-Robert*, *Monfuron*, *Lingendes*, *Touvent*, *Motin*, de *l'Estoile*, et autres divers auteurs des plus fameux esprits de la cour. *Paris*, P. *Mettayer*, 1638, in-8. v. éc. fil. t. d.

Le Temple d'Apollon, ou nouveau recueil des plus excellens vers de ce temps. *Rouen*, *Raphaël du Petit-Val*, 1611, in-12. v. b. fil. t. d. (*Ancienne et belle reliure.*)

Cet exemplaire paraît très complet, quoique l'éditeur, dans un avis aux lecteurs, annonce, *Dieu aidant*, un second tome. En effet, ce second volume ne se fit pas long-temps attendre, car je possède un autre exemplaire de la même édition auquel est joint le volume annoncé, de la même imprimerie et de la même année 1611. Il paraîtrait toutefois que ce volume ne parut que partiellement, car il se compose de quatre parties de 94 pages chacune avec un titre. Cet exemplaire, comprenant les deux tomes, très grand de marge et de la plus parfaite conservation, est relié sur brochure en veau écaillé fil.

Les Cantiques du P. de Valagre et les Cantiques du sieur de *Mayzon-Fleur*. — En cette dernière édition ont été ajoutés les *Larmes de Jésus-Christ*, imitation de *T. Tasso* ; les *Larmes de saint Pierre-du-Transille*, traduites par *Malherbe* ; *l'Hercule chrestien* de *Ronsard* ; la *Lyre chres-*

tienne , J. du Bellay ; les Quatrains du président Faure , etc. , et autres œuvres chrestiennes. *Rouen* , chez Raphaël du Petit-Val , 1613, in-12. v. grand fil.

Les Marguerites poetiques , tirées des plus fameux poetes françois tant anciens que modernes , et réduites en forme de lieux communs et selon l'ordre alphabétique ; nouvellement recueillies et mises en lumière par Esprit Aubert. *Lyon* , Barthélemy Ancelin, 1613, in-4. de 1215 pages , non compris la table impr. à 2 col. (*Exemplaire de la plus belle conservation.*) d. rel.

Le titre gravé de ce livre est dominé par un Parnasse où les neuf muses couronnent Homère sous les traits d'Apollon , par la main de Calliope. De chaque côté du titre, deux figures en habit d'empereur romain représentent Ronsard et Dubartas, qui en effet sont les héros de ce volumineux recueil, fait à l'imitation du Parnasse des poètes français de Gilles Corrozet, cité ci-dessus, imprimé 42 ans avant. Il est à remarquer pour l'histoire littéraire de cette époque que Ronsard est presque le seul poète qui pendant ce laps de temps ait conservé toute sa célébrité, et ait mérité de figurer encore et en première ligne parmi les plus fameux, qui sont, avec Dubartas, Garnier le tragique, Desportes, Bertaud, Passerat, Duperron, Malherbe, etc. Il est fort singulier que Mathurin Regnier, mort cette même année 1613, et dont les ouvrages étaient imprimés dès 1608, n'ait point trouvé de place parmi ces nouvelles célébrités.

Œuvres poetiques sur le sujet de la conception de la très Sainte-Vierge Marie, mère de Dieu, composez par divers auteurs, recueillies par Adrian Bocage, prestre. A *Rouen*, Robert, 1615, in-12. v. m. fil. tr. d.

Robert Wace, poète du XII^e siècle, auteur des romans rimés du *Brut* et du *Rou*, qui font partie de cette collection (V. 1184), a fait un ouvrage dont la bibliothèque royale possède trois manuscrits sur l'établissement de la fête de la Conception, dicte la *feste as Normands*. Cette fête a donné naissance aux *puy*s ou *palinods* de la conception a *Rouen*, à *Dieppe* et à *Caen*. Dans chacune de ces villes, une congrè-

gation fonda un et même plusieurs prix à distribuer aux poètes auteurs d'une pièce de vers sur le sujet de la conception, par un concours ouvert le dimanche qui suit cette fête.

Les pièces imposées étaient le *Chant royal*, la *Ballade*, l'*Ode*, le *Sonnet*.

Les prix étaient une palme, un lys, une rose et un anneau d'or délivrés avec pompe à l'auteur de la pièce jugée la meilleure de chacun de ces poèmes. Je n'oserais assurer que ce choix est fait parmi les pièces couronnées, elles donneraient mauvaise opinion des autres. Ce n'en est pas moins un fort joli volume très curieux et de la plus grande rareté.

Le Séjour des Muses, ou la cresse des bons vers ; triez du meslange et cabinet des sieurs de Ronsard, Duperron, Aubigny père et fils, de Malherbe, de Lingendes, Motin, Maynard, Théophile, de Bellan, et autres bons auteurs-Rouen, Th. Daré, 1626, in-12. rel. sur brochure, v. b. fil.

Ce petit recueil contient quelques pièces, entre autres celles d'Aubigné (Théodore Agrippa) et de son fils, que je ne crois point avoir vues ailleurs ; celle-ci entre autres.

ALCIDON parle.

Fillis, auprès de cet ormeau,
Où païssoit son petit troupeau,
Estant toute triste et pensive,
De son doigt escrivoit un jour
Sur le sablon de cette rive :
Alcidon est mon seul amour.

Je ne devois pas m'asseurer
De voir sa promesse durer,

Parce qu'en chose plus légère,
Ny plus ressemblante à sa foy,
L'ingratte et parjure bergère
Ne pouvoit se promettre à moy.

Un peu de vent, qui s'eslevoit
En mesme temps qu'elle escrivoit
Cette preuve si peu durable,
Effaç sans peu de longueur
Sa promesse dessus le sable,
Et son amour dedans son cœur.

Tablettes ou quatrains de la vie et de la mort, par Pierre Mathieu. Trois parties. — Les Quatrains du sieur de Pi-brac ; les Plaisirs de la vie rustique, du même ; les Advis moraux du sieur de Valborne ; les Quatrains sur la vanité du monde ; Octonaires sur la vanité du monde ; les Disti-

ques moraux de Caton , en vers françois ; les Quatrains du président Faure ; le Défy au malheur du sieur d'Aubigny (d'Aubigné) ; Quatrains tirés du grec de Grégoire de Naziance.

Divers traités moraux imprimés à Rouen chez Jacques Cailloné, en 1628, et réunis en un seul petit volume in-12. obl., rel. en v. fauv.

Ode au roi. *Paris*, 1633, in-4. v. gr.

Sous le prétexte de publier une ode au roi (Louis XIII), composée par Godeau, ode très remarquable d'ailleurs, et où se trouvent les vers pris par Corneille dans Polyeucte, représenté en 1643 :

Mais leur gloire tombe par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité,

Chapelain, Racan, Maynard, de l'Estoille, Baro, etc., se hâtèrent d'y joindre chacun une ode au cardinal de Richelieu, et l'éditeur, non content encore de la force de son volume, y réunit une foule de vers latins et français, madrigaux, épigrammes, devises, inscriptions sur une statue de Didon, faite par le sculpteur Cochet et donnée à Son Eminence ; le tout toujours à propos d'une ode au roi. Ce recueil n'en est pas moins curieux et rare.

Jardin des muses, où se voyent les fleurs de plusieurs agréables poésies, recueillies de divers auteurs tant anciens que modernes. *Paris*, Ant. de Sommaville et Augustin Courbé, 1642, pet. in-12. v. vert, gaufr. fil.

Volume assez laid, mais fort rare, contenant surtout un grand nombre d'épigrammes latines de Martial, d'Ausonius, etc., avec les traductions françaises de différents auteurs, parmi lesquels figure Ronsard.

Recueil de rondeaux et nouveau recueil de rondeaux, deux parties rel. en un vol. bas. *Paris*, Augustin Courbé, 1650.

Ce recueil est attribué à l'abbé Cotin. (V. 1682.)

Recueil des plus belles pièces des poètes françois depuis

Villon jusqu'à Benserade. *Paris*, 1752, 6 vol. pet. in-12.
v. m.

Fort jolie réimpression d'un recueil imprimé par Barbin, 1692, 5 vol., mais d'une manière assez incorrecte, et attribué à Fontenelle, à Mad. d'Aulnay ou à Barbin fils. La première supposition a prévalu. Quel qu'en soit l'éditeur, il a fait preuve de goût et de discernement dans le choix des pièces qui composent ce recueil, en lui tenant compte des opinions littéraires de son temps, qui lui ont fait rejeter peut-être précisément tout ce que nous recherchons aujourd'hui dans ces vieux auteurs, c'est-à-dire l'originalité d'un langage et de pensées naïfs, si l'on veut me passer l'expression. Déjà les auteurs du grand siècle avaient fait prendre en mépris, ou au moins en pitié, les écrivains gaulois, comme les nommait Louis XIV, et l'éditeur a eu le soin d'éloigner de son recueil tout ce qui pourrait choquer la susceptibilité un peu gourmée des lecteurs de l'époque. Il n'en est pas moins certain que jusqu'à nos jours presque c'est dans ce recueil de Fontenelle que l'on a été chercher toutes les citations et tous les extraits qui ont été faits de ces vieux poètes, au lieu de puiser dans leurs œuvres complètes; ainsi Ronsard, par exemple, pouvait-il être apprécié, jugé sur mille vers environ qu'en cite Fontenelle, suivant son caprice, ou, si l'on aime mieux, son goût particulier? Mais c'est ainsi que l'on écrit l'histoire.

Recueil de diverses poesies des plus célèbres autheurs de ce temps. *Paris*, Louis Chamhoudry, 1657.

Pour que ce volume soit complet comme mon exemplaire, il faut ajouter à la première partie, composée de 156 pages, une seconde partie de 179 pages, ayant un titre particulier de la même impression et de la même date que la première.

Ce recueil est précieux en ce qu'il contient une foule de pièces qui sont devenues fort rares, quoique célèbres dans leur temps, parce qu'elles n'ont été imprimées que séparément, et qu'elles se sont perdues; telles sont la *Métamorphose des yeux de Philis en astre*, par l'abbé de Cerisy; la *Requête des dictionnaires à Messieurs de l'académie*, par Ménage; le *Temple de la Mort*, le *Temple de la gloire*, etc. Petit in-12. veau fauve, fil.

Les Muses illustres de MM. Malherbe, Théophile, L'Estoile,

Tristan, Baudoin, Colletet le père, Ogier, Marcassus, La Mesnardière, Carneau (Célestin), L'Affemas, Boisseau (Gilles), Linières, Maynard le fils, Colletet le fils, et plusieurs autres auteurs de ce temps. *Paris*, Louis Chamhoudry, 1658, in-12. v. rac.

Voici le premier recueil de ma collection où l'école de Malherbe ait entièrement fait négliger celle de Ronsard. Le recueil a été fait par les soins de François Colletet, fils de Guillaume. C'est de ce même François dont il est question dans la première satire de Boileau. Colletet a divisé son recueil en Muses *sérieuse, bachique, amoureuse et burlesque*.

Le nouveau Parnasse des muses galantes. *Paris*, Loyson, 1665, in-12. v. b.

Ce volume contient les six idyles du sieur de Rampalle, que l'on chercherait vainement ailleurs, mais que l'on ne cherche point.

Poesies choisies de MM. Corneille, Benserade, de Scuderi, Bois-Robert, La Mesnardière, Sarrazin, Desmarests, Bertaud, de Montreuil, Cottin, Vignier, Segrain, Marigny, Boisseau (Gilles), Bardou, de L'Estoile, Leclerc, Levavasseur, de Lalanne, de Cerisy, Chevreau, Malleville, Vauvert, Petit, Maucroix, de L'Affemas (le lieutenant criminel), Menard, Vignier, Perrin, Le Bret, de Jussy, de Francheville, Testu, Loret, de Rampalle, de Lignières, Boissière, Gombault, de Quincy, Maître Adam, Porchères, etc. *Paris*, Charles de Sercy, 1660-66, 5 vol. in 12. v. b. anc. rel.

Connu sous le nom de *Recueil de Sercy*. Parfaite conservation et complet, ce qui est rare.

Les Délices de la poésie galante des plus célèbres auteurs de ce temps. *Paris*, Jean Ribou, 1666, 3 parties en 1 vol. in-8. rel. sur broch. v. g. fil.

Recueil destiné probablement aux précieuses, composé de madri-

gaux, de bouquets, de fadeurs, la plupart fort ridicules, mais utiles à la connaissance de la littérature de l'époque.

Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes tant en prose qu'en vers. *Cologne*, P. du Marteau, 1667, 2 parties rel. en 1 vol. in-12. v. b. (*Grand de marge.*)

Edition qui fait partie de la collection des Elzevirs. Joli volume supérieurement imprimé. Parmi les pièces nombreuses et bien choisies qui le composent, il faut remarquer la relation écrite par Montreuil du voyage de la cour à la frontière d'Espagne, en 1660, pour le mariage de Louis XIV, des détails sur la querelle littéraire de Gilles Boileau et de Ménage; les premières satires de Boileau (Nicolas) avec des variantes, etc., etc.

Recueil de pièces galantes en prose et en vers de M^{me} la comtesse de la Suze, d'une autre dame et de M. Pelisson; augmenté de plusieurs élégies. *Paris*, Gabriel Quinet, 1678, in-12. 3 part. en 1 vol. maroq. rouge, fil. et compart. relié par Simier. (*Magnifique exemplaire d'un livre fort rare, compris par quelques bibliographes dans la collection des Elzevirs.*)

Ce beau volume est très précieux en ce qu'il contient des poésies qui n'ont jamais été réunies par œuvres, entre autres celles de M^{lle} Scudéri et celles de Péliisson. Le seul défaut qu'on ait à reprocher à l'éditeur, c'est d'avoir confondu toutes ces poésies de manière à ce qu'on ne pourrait reconnaître les divers auteurs auxquels elles appartiennent, sauf M^{me} de la Suze, dont les poésies ont été réunies et qui font partie de ma collection. (Voy. année 1673.)

Parallele poetique de Louis le Grand avec les princes surnommés *grands*, ou le recueil des sonnets et devises faits par les beaux esprits du siècle à la gloire de S. M. pour le prix proposé par M. de Vertron, historiographe du roi.

La paralelle de Louis le Grand avec les princes surnommés

grands, mise en vers et accompagnée de devises par M. Maynin, conseiller au président de Mâcon.

Recueil de sonnets et bouts rimés à la gloire du roi, proposés en différents temps pour des prix considérables, qui étaient des médailles d'or ou des portraits de S. M. donnés par Monseigneur le duc de Saint-Aignan, pair de France, premier gentilhomme de la chambre, etc., etc.; M. de Vertron, historiographe de S. M.; M. Mignon, maître de la musique de Notre-Dame; proposés par M..., gentilhomme flamand, et par M. Quinet, libraire du palais, à Paris.

Traduction du parallèle de Louis le Grand, ou l'abrégé des *grands*, dédié à Monseigneur le Dauphin par M. de Sainte-Croix Charpy.

Ces quatre ouvrages, imprimés séparément au Havre-de-Grâce par Jacques Gruchet en 1686, ont été réunis en un volume pet. in-8. v. brun, avec un joli portrait de Louis XIV. On aurait pu croire toutes les formes de la louange épuisées dans ce recueil, si MM. Lucet et Eckard ne nous eussent prouvé le contraire dans leurs hommages poétiques à Napoléon, publiés en 1810, 2 vol. in-8°.

Le tableau de la vie et du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin et de M. Colbert, représenté en diverses satires et poésies ingénieuses, avec un recueil d'épigrammes sur la vie et la mort de M. Fouquet, et sur diverses choses qui se sont passées à Paris en ce temps là. *Cologne*, P. Marteau, in-8. v. fauve, fil. tr. d. (*Bel exemplaire de la bonne édition.*)

Recueil fort curieux de satires, épigrammes, mazarinades, faites contre des ministres justement célèbres, et qu'il ne faudrait pas juger par ce qu'en dit ce libelle. Ce livre est terminé, on ne sait trop pourquoi, car il se composait déjà de 700 pages, par le *Paris ridicule* et d'autres pièces de M. Petit, avocat.

Ramas de poésies vieilles et nouvelles, où l'on a joint, en

vers historiques, l'expédition du prince d'Orange en Angleterre. *Cologne*, P. Marteau, 1695, in-12. v. gr. fil.

Recueil fort bien imprimé en lettres rondes et composé par quelque réfugié protestant, car la plupart des pièces qui le composent sont dirigées contre la religion catholique. Ce petit volume n'est pas commun.

Rome, Paris et Madrid, ridicules, avec des remarques historiques et un recueil de poésies choisies par M. de B***, en Espagne. *Paris*, Pierre le Grand, 1713, in-12. maroq. bleu, à compartiments, tr. d. (*Très bel exemplaire.*)

Rome ridicule est de Saint-Amant (V. 1660); *Paris ridicule* est d'un nommé Petit, pendu et brûlé à Paris pour avoir composé des chansons impies (V. 1693); *Madrid ridicule* est de M. de Blainville, secrétaire d'ambassade en Espagne. Rome, Paris ridicules, étant devenus rares, M. de Blainville eut l'idée de les faire réimprimer en y joignant le Madrid et quelques pièces qui ne se rencontrent guère que dans ce recueil, fort rare et fort élégamment imprimé et relié. Les notes, presque *archéologiques*, de M. de Blainville, sont curieuses et instructives.

Recueil de pièces choisies, tant en prose qu'en vers, rassemblées en deux volumes contenant, première partie : Voyage de Bachaumont et La Chapelle ; Lettre de Racine à l'auteur des Hérésies imaginaires, etc. ; Poésies du chevalier d'Aceilly ; Avis à Ménage sur son églogue intitulée *Christine* ; Traduction du commencement de Lucrèce en vers, par Hesnault ; la Satire des Satires, par Bour-sault ; deuxième partie : Poème de la Madeleine, par le père Pierre de Saint-Louis, carme ; le Louis d'or, par Isarn ; Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg ; les Visionnaires, comédie de Desmarets. *La Haye*, Van-Ton, 1714, in-8. v. fauve, fil.

Choix de pièces rares recueillies par de la Monnoye avec le goût et l'esprit de critique qui le distinguent.

Nouveau recueil des épigrammatistes françois anciens et modernes , contenant ce qui s'est fait de plus excellent dans le genre de l'épigramme , du madrigal , du sonnet , du rondeau et des petits contes en vers, de Marot jusqu'à présent ; avec la vie des auteurs , des notes historiques et critiques , un traité de la vraie et de la fausse beauté dans les ouvrages de l'esprit , des observations sur l'épigramme , une digression sur le stile marotique , et les règles de la versification françoise , par M. B. L. M. *Amsterdam*, Wetstein , 1720 , 2 vol. in-12. maroq. rouge , fil. tr. d. (*Très bel exemplaire.*)

Excellent recueil publié par Bruzen de la Martinière , fait avec ordre et critique. C'est un livre qui doit être dans toute bonne bibliothèque.

Bibliothèque poétique et nouveau choix des plus belles pièces de vers depuis Marot jusqu'aux poètes de nos jours , avec leurs vies et des remarques sur leurs ouvrages (Lefort de la Mormière) , par Brianon. 1745 , 4 vol. in-8. v. gr. fil.

Recueil bien imprimé et d'une bonne condition , précédé d'une introduction contenant en abrégé l'origine et l'histoire de la poésie française et celle des poètes français avant Marot. On remarque que Ronsard ne figure pas dans ce recueil , et qu'il n'y est même nommé que dans une lettre de l'éditeur où il dit qu'il a dû l'exclure avec Baif, Jodelle et quelques autres qui ont suivi Marot immédiatement , et qui ont à peine survécu à leur réputation , *parlant le plus souvent grec et latin en français*. Un peu avant ce passage , ce même éditeur s'excuse de n'être pas tout à fait du sentiment de Boileau touchant trois ou quatre de nos poètes. Il aurait dû étendre un peu plus loin son indépendance. Quoi qu'il en soit , ce recueil est un de ceux qui doivent entrer dans la composition d'une bibliothèque.

Poesies de Lalane et du marquis de Mont-Plaisir. — Poesics

de Saint-Pavin et de Charleval. *Amsterdam*, 1759, 2 vol. rel. en un, v. marb.

M. de Saint-Marc eut l'idée, ainsi qu'il le dit lui-même, de rassembler ce qui reste de quelques gens que leur esprit a rendus célèbres; il réunit dans ce but tout ce qu'il trouva de pièces éparses dans les recueils du temps des quatre poètes susnommés, et publia les deux volumes ci-dessus, reliés ici en un seul.

Lalanne, mort en 1661, exprima dans des vers touchants les regrets que lui causa la perte de sa femme. La douleur le rendit poète. Saint-Pavin, mort en 1670, était un homme du monde, épicurien, poète aimable, spirituel, épigrammatique. Montplaisir, mort en 1673; Charleval, mort dix ans plus tard, furent aussi des poètes par circonstances, qui ne faisaient des lettres qu'un amusement, comme Voiture, Sarrazin, Malleville, et une foule d'autres du siècle de Louis XIII.

Ce recueil est précieux en ce qu'il a réuni et classé des pièces qu'il faudrait chercher dans un grand nombre de volumes si l'on voulait connaître et apprécier le talent de chacun de ces hommes d'esprit, qui peignirent si fidèlement, sans en avoir eu l'intention, la physionomie de leur temps.

Pièces de poesies qui ont remporté le prix de l'Académie française depuis 1671 jusqu'en 1762. *Paris*, V^e Brunet, in-12. v. marb.

Collection bien curieuse si elle était continuée jusqu'à nos jours! Que de noms inconnus aujourd'hui dans les quarante-huit lauréats dont les pièces forment ce recueil!

Le Portefeuille d'un homme de goût, ou l'esprit de nos meilleurs poètes; nouvelle édition considérablement augmentée. A *Paris*, Delalain, 1770, 3 vol. in-12. rel. en veau jaspé.

Choix très judicieusement fait des meilleures poesies fugitives qui aient été composées dans les XVII^e et XVIII^e siècles. Les pièces sont rassemblées selon leur espèce: madrigaux, épigrammes, rondeaux, son-

nets, triolets, contes, fables, éptres, odes, etc. C'est un recueil indispensable dans une bibliothèque peu nombreuse.

Le Trésor du Parnasse, ou le plus joli des recueils. *Londres*, 1769, 4 tom. rel. en 2 vol. in-12. bas. (Par Couret de Villeneuve et Berenger.)

Le nouveau Trésor du Parnasse, ou élite de poesies fugitives. *Liège et Paris*, 1772, 6 vol. pet. in-12. bas.

Ouvrage entièrement différent du précédent. Celui-ci contient dans le sixième volume une table des auteurs et de tous leurs ouvrages qui sont disséminés dans les six volumes. Ces deux choix sont assez bien faits, et imprimés avec soin.

Collection d'Héroïdes et pièces fugitives de Dorat, Colardeau, Pezay, Blin de Sain-More et autres. A *Francfort et Leipsic en foire*, 1771, 10 vol. in-12. v. fauve.

Monument de la littérature de cette époque curieux à conserver comme étude. On a peine à concevoir aujourd'hui qu'une imitation élégante d'une Héroïde de Pope ait entraîné une foule de jeunes poètes dans une route aussi malheureuse. Pendant dix ans peut-être on ne vit que des lettres écrites en vers par *Philomèle à Progné*; par *Zélie*, jeune sauvage, à *Valcour*, officier français; par *Montézume à Cortès*; par *Héro à Léandre*; par *Jean Calas à sa femme*; par *Cain à Méhala*, son épouse. Et ces suppositions ridicules dans le but de donner carrière aux déclamations de la philosophie la plus commune, à la sensibilité la plus niaise; et tout cela en quantité suffisante pour former environ la moitié des dix volumes dont il est question! L'autre moitié est remplie de petits poèmes non moins fades: ce sont les *Tourterelles de Zelmire*, *Zélie au bain*, *les Sens*, *Echo et Narcisse*, *Lais et Phryné*, etc., etc.

Esprit des meilleurs écrivains françois, ou recueil de pensées les plus ingénieuses, tant en prose qu'en vers, tirées de leurs ouvrages et rangées par ordre alphabétique. *Paris*, Noyon, 1777, 2 vol. in-8. d. rel.

Cet ouvrage est le même qui parut sous le titre de Dictionnaire des

pensées ingénieuses, etc. (Paris, Duchesne, 1773, 2 vol. in-8°), sans nom d'auteur. Pelée de Chenouveau, mort en 1791, avait vendu son manuscrit pour la somme de 2,000 fr. à la veuve Duchesne. Fréron ayant fort maltraité cette compilation dans l'Année littéraire, Noyon, libraire, en changea le titre pour écouler l'édition.

Malgré ce que ce précédent puisse avoir de fâcheux, il est juste de reconnaître que ce livre, fait à l'imitation du Parnasse des poètes français de Gilles Corrozet (1571) et des Marguerites poétiques d'Esprit Aubert (1613) cités ci-devant, ne peut être que le fruit d'une immense lecture et d'un travail considérable que l'on aurait pu mieux employer sans doute : car quel avantage tirer d'un recueil qui contient par ordre alphabétique l'extrait de ce que quatre cents écrivains à peu près ont dit sur *l'abondance, l'absence, l'académie, l'accouchement*, etc., etc.?

Annales poetiques, ou almanach des muses depuis l'origine de la poesie françoise. Paris, Delalain, 1778-88, 40 vol. pet. in-12. v. grenat, fil. (*Choix attribué à Sauterau de Marsy et Imbert.*)

Quelques bibliographes annoncent 42 volumes. Les collections les plus complètes et fort peu nombreuses qui me sont passées sous les yeux n'ont jamais eu plus de 40 volumes. — Cet exemplaire est fort joli, très bien conservé; chaque volume est précédé d'un portrait de poète bien gravé.

Après un discours très et trop succinct sur l'origine et les progrès de la poésie, le premier poète français cité est *Thibault*, comte de Champagne, né en 1201, mort en 1253. Le dernier qui clot le 40^e volume est *Guyot de Merville*, en tout 744 poètes. Notre vieille poésie était si peu connue à l'époque où cette collection fut commencée, que les éditeurs se sont crus dans la nécessité d'élarguer et de corriger les pièces qu'ils ont recueillies. Ils ont même, disent-ils dans leur avertissement, *suppléé quelques expressions ou des vers entiers*; le tout, ajoutent-ils, pour adoucir la fatigue de la lecture de *ces vieux poètes*. Voilà qui devait merveilleusement engager les lecteurs. Le fait est qu'ils ont si bien *corrigé* ou *suppléé* les deux chansons qu'ils attribuent à Thibault, comte de Champagne, que je défie bien au plus patient explorateur de ce poète de les retrouver parmi ses ouvrages. Imbert, l'un des éditeurs de cette collection, était un poète agréable de la fin du XVIII^e siècle. Mais on ne s'attend pas à trouver de ses

vers dans le XIII^e siècle. A partir de Clément Marot, c'est-à-dire dès le second volume, les éditeurs ont assez régulièrement suivi le texte des auteurs qu'ils ont extraits, mais avec une grande timidité, en ayant soin de ne présenter au lecteur que les morceaux les moins choquants, ce qui veut dire les plus pâles, les moins originaux ; de sorte que cette collection faite avec zèle et persévérance ne peut donner qu'une très fausse idée des commencements de la poésie, et de ses formes peut-être grossières, mais du moins naïves. Quoi qu'il en soit, ce recueil est encore le plus complet et le moins mal fait que nous possédions. Les éditeurs d'ailleurs semblent avoir mis de côté toute prétention en lui donnant le second titre d'*Almanach des Muses*, auquel il peut en effet servir d'introduction, puisque plusieurs de leurs derniers auteurs cités figurent comme contemporains dans les premiers volumes de cet almanach.

Poesies anciennes et modernes pour servir de suite et de supplément aux autres recueils. *Paris*, Durand, 1781, 2 vol. in-12. d. rel. en un seul.

Supplément presque indispensable aux Annales poétiques. Ce recueil, conçu dans le même but, fut abandonné par les éditeurs, dont faisait partie l'abbé Ducreux, moins prompts que ceux des Annales poétiques, en voyant le succès de celles-ci. Cependant ils crurent devoir publier toutes les pièces de nos vieux auteurs qu'ils avaient recueillies et qui ne se trouvent pas comprises dans le choix des Annales. Pour former leurs deux volumes, ils y joignirent quelques pièces de poésie modernes, et le recueil que je catalogue se trouvera formé de cette manière.

Almanach des muses, collection complète depuis sa fondation en 1765 jusques et compris l'année 1814.

Les trois années 1765-66-67, reliées en veau	1 vol.
De 1768 à 77, deux vol. reliés en un.	5
De 1778 à 89.	12
Pièces échappées.	1
De 1790 à 1814, cartonnés	25

—
Total 44 vol.

Pour 49 années, dont 19 vol. rel. en veau marbré uniformément, et 25 cartonnés à la Bradel, éd. in-12. — Esprit de l'almanach des Muses depuis sa création jusqu'à ce jour. Paris, 1810, 2 vol. gr. in-18. v. fil. tr. d.

L'Amanach des Muses a été rédigé jusqu'en 1789 par Sautereau de Marsy, son fondateur. Vigée succéda à Sautereau jusqu'en 1814. C'était une heureuse idée que de réunir les pièces de poésie fugitive les plus remarquables publiées pendant le cours de l'année; ce choix était fait avec assez de goût pour que je ne puisse m'expliquer l'espèce de discrédit dans lequel cette collection est tombée. C'est l'histoire littéraire fort curieuse d'un demi-siècle.

Chefs-d'œuvre de poesies philosophiques et descriptives du XVIII^e siècle. 3 vol. in-18. v. égl. tr. d.

Le titre ne porte point de nom d'imprimeur ni de date; mais une note à la fin de l'avertissement nous apprend que les qualités ne sont aux noms des auteurs, dans le premier volume, que parce qu'il n'a été imprimé qu'en 1788. La révolution de 1789 a fait suspendre l'impression des deux derniers, qui ont été repris en 1791.

Ce recueil a été attribué à *Sylvain Maréchal*. Le choix des pièces qui le composent peut donner une idée du goût poétique qui régnait à cette époque. « C'est celui d'une poésie sévère, sans mythologie, presque sans illusion, qui présente avec empire, quelquefois avec amour, les grandes vérités de la morale, et qu'on peut nommer par excellence poésie philosophique. » C'est ainsi que s'exprime l'éditeur dans la préface de ce livre.

Parmi les noms très connus de quelques uns des poètes dont les pièces philosophiques forment cette collection, comme *Voltaire*, *Thomas*, *La Harpe*, *Marmontel*, *Ducis*, etc., ils s'en trouve de beaucoup moins célèbres, tels que *Bonneville*, *Bérenger*, *de Sangeac*, *Sylvain Maréchal*, *Cubières*, et d'autres tout à fait inconnus, *Paris*, *Bulidan*, *Regnault*. Les pièces choisies sont réunies par auteur avec une notice biographique sur chacun d'eux. Celle de *Sylvain Maréchal* est écrite par lui-même. Ce recueil est fort curieux comme monument littéraire.

Le Bijoux des neuf sœurs, ou mélange de pièces fugitives.

Paris, Didot jeune, an VI, 1796, pet. in-12. pap. vél. v. rac. fil. tr. d. (*Avec une très jolie figure.*)

Choix de pièces de poésie, la plupart assez lestes, des auteurs des deux derniers siècles. Ce joli volume, bien imprimé sur beau papier, laisse beaucoup à désirer pour la correction.

C'est au moins une rareté parmi les ouvrages qui sortent de cette célèbre imprimerie.

POÉSIES ANTÉRIEURES AU XVI^e SIÈCLE.

Nota. Les poésies de Marie de France, XIII^e siècle; — L'Ordenne de chevalerie, de Hues de Tabarie, mort en 1118; — Le Castoiment, traduction du XIII^e siècle de l'ouvrage de Pierre Alphonse, intitulé *Disciplina clericalis*, et cet ouvrage lui-même; — Les Fables des XII^e et XIII^e siècles, recueillis par Barbazan, traduits par Le Grand d'Aussy, — Sont reportés au catalogue des conteurs.

Les Mémoires historiques sur Raoul de Coucy, mort en 1191, et ses œuvres; — Les Poésies de Thibault, roi de Navarre et comte de Champagne, mort en 1253; — Le Romancero françois, recueilli des trouvères des XII^e et XIII^e siècles, par M. Paulin Paris, — Sont reportés au catalogue des chansonniers.

Partonopeus de Blois, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque de l' Arsenal, avec trois *fac-simile*, par G.-A. Crapelet, imprimeur. Paris, Crapelet, 1834, 2 vol. gr. in-8. pap. jés. vélin fort, cart.

Indépendamment de la préface de l'éditeur, ce beau livre est précédé d'un examen critique du poème de Partonopeus par M. A.-C.-M. Robert, dans lequel, après un coup d'œil jeté rapidement sur les

formes successives du vieux langage français, M. Robert, appuyé sur des motifs très plausibles, place l'époque de la composition de ce poème à la moitié du XII^e siècle. Il fait remarquer ensuite que le roman rimé de Partonopeus est composé dans les règles les plus sévères de l'épopée antique, et pour prouver son assertion il donne un extrait de la composition du poème, que je vais encore beaucoup abréger.

Melior, héritière de l'empire de Constantinople, voulant se donner un époux, fait usage de l'art magique, dans lequel elle est savante, pour connaître les chevaliers du monde les plus dignes de son choix. Il se fixe sur Partonopeus, neveu de Clovis, roi de France. Melior le transporte à Constantinople, où, comme fit plus tard Armide, elle enivre son amant de toutes les voluptés, mais ne se présente jamais à lui que dans l'obscurité de la nuit la plus profonde. Cependant Melior diffère d'Armide en ce qu'elle informe Partonopeus de l'invasion de la France, en l'engageant à aller défendre son pays, où elle le transporte après lui avoir fait jurer fidélité, secret, et surtout promesse de ne jamais chercher à la voir. En France, Partonopeus se distingue et contribue puissamment à la délivrer de ses ennemis; mais la mère de Partonopeus, affligée de sa première absence, qu'il renouvelle encore, faisant agir à un second retour et sa tendresse et des considérations religieuses, le détermine à tenter de voir sa maîtresse, et le munit à cet effet d'une lanterne qui a bien quelques rapports avec la lampe de Psyché. Melior vue par son amant perd toute sa puissance magique; piquée d'ailleurs de l'indiscrétion et du parjure de son amant, elle l'abandonne et le renvoie. Partonopeus, pressé de remords, se retire dans la forêt des Ardennes pour combattre les bêtes féroces, dont il espère devenir la proie. Là cependant il apprend qu'un tournoi est convoqué par Melior pour accorder sa main au chevalier le plus brave. Partonopeus s'embarque, arrive à Constantinople, est vainqueur de tous ses rivaux, et obtint le pardon et la main de Melior.

Nous verrons dans le recueil des fabliaux et contes traduits par Le Grand d'Aussy (voir Catalogue des conteurs) que le roman *le Partonopex* de Blois faisait partie de cette collection; mais le manuscrit d'après lequel Le Grand d'Aussy avait fait sa traduction, ou plutôt son imitation, est beaucoup moins ancien que celui que M. Crapelet a reproduit. Un troisième manuscrit de ce même ouvrage existe encore à la Bibliothèque royale. Cette multiplicité de manuscrits d'un même poème qui ne contient pas moins de 84,000 vers prouverait seule en faveur de son succès. Il fut tel, en effet, que Partonopeus fut traduit

en espagnol, en allemand et en danois. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il fut retraduit de l'espagnol en français dans la Bibliothèque des Romans, comme roman espagnol du XV^e siècle. Il est vrai que l'auteur espagnol, tout en suivant rigoureusement la marche du poème, l'avait rendu en prose et en lui faisant perdre toute sa physionomie poétique. Le Grand d'Aussy fut le premier qui revendiqua pour la France l'honneur de cette jolie composition.

Le Roman de Brut, par Wace, poète du XII^e siècle ; publié pour la première fois d'après les manuscrits des bibliothèques de Paris, avec un commentaire et des notes par Le Roux de Lincy. Rouen, Edouard Frère, 1836, 2 vol. in-8. d. rel. non rogn.

Robert Wace, qu'on a nommé alternativement *Faice*, *Vace*, *Gace* et *Uistace* ou *Eustache*, né à Jersey, mourut en Angleterre et avancé en âge en 1184. Il avait fait ses études à Caen, où il composa successivement le *Brut* d'Angleterre (de Brutus, supposé petit-fils d'Enée, et roi de la Grande-Bretagne), le *Roman du Rou* (voir ci-après), la *Chronique ascendante des Ducs de Normandie*, l'*Établissement de la feste de la Conception*, dictée la *feste as Normands*, et enfin la *vie de saint Nicolas*.

Le roman de Brut, composé de plus de plus de 16,000 vers, fut terminé, ainsi que le dit l'auteur lui-même à la fin de son ouvrage, en 1155. On a cru long-temps ce roman d'origine bas-bretonne, traduit ensuite en latin par Geoffroy de Monmouth, et seulement mis en vers français par R. Wace. L'éditeur du livre que je catalogue prétend que les faits rapportés par le Brut sont bien en effet les mêmes que ceux qui composent la chronique de Geoffroy, mais que Wace a fait usage d'autres traditions, et qu'il a d'ailleurs revêtu sa composition de couleurs poétiques qui le lui rendent propre. Quoi qu'il en soit, le Brut contient la filiation, plutôt fabuleuse qu'historique je pense, mais qui n'en est pas moins curieuse, des rois de la Grande-Bretagne depuis Brutus, fils d'Ascagne, jusque après la mort de Cadwalan, époque où l'Angleterre fut entièrement soumise aux Saxons, vers la seconde moitié du VII^e siècle. C'est le premier ouvrage qui contienne l'origine de la Table-Ronde.

Cette édition est précédée d'un avertissement de l'éditeur, d'une description de neuf manuscrits de Paris, sur les deux plus anciens

desquels l'ouvrage a été collationné ; de quatre manuscrits qui sont en Angleterre, et de deux en Allemagne, avec *fac-simile* et figures, une table des matières et un glossaire-index. Des recherches savantes sur les sources auxquelles Wace a puisé, et une analyse fort détaillée de l'ouvrage, terminent cette édition.

Le Roman de Rou et des ducs de Normandie, par Robert Wace, poète normand du XII^e siècle ; publié pour la première fois d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, avec des notes pour l'intelligence du texte par Frédéric Pluquet. *Rouen*, Edouard Frère, 1827, 2 vol. in-8. d. rel.

Le texte de cette édition a été restitué et complété sur divers manuscrits dont aucun n'est sans lacunes. Quoique ces manuscrits soient de différentes époques, et que, selon le malheureux usage du temps, chaque copiste ait modifié le langage du manuscrit antérieur, conformément au style alors en usage, il est fort difficile aujourd'hui, pour ne pas dire impossible, à moi du moins, de reconnaître les points de suture qui rattachent ces différentes versions.

Le roman de Rou, ou de Rollon, contient près de 16,600 vers ; c'est l'histoire des Normands sous la domination de leurs ducs. Il est divisé en quatre *branches* ou parties : la première et les deux dernières sont en vers de huit syllabes ; la seconde seule est en vers alexandrins, c'est proprement l'histoire de Rollon. La première partie n'est qu'une sorte d'introduction ; les troisième et quatrième forment l'histoire de Guillaume Longue-Épée, de Richard I^{er}, son fils, et de ses successeurs jusqu'en 1106, règne de Henri I^{er}.

Cette édition est terminée par une table des matières, et une table des noms de lieux, d'hommes et de familles, mentionnés dans le roman.

Notice sur la vie et les écrits de Robert Wace, poète normand du XII^e siècle ; suivie de citations extraites de ses ouvrages pour servir à l'histoire de Normandie par Frédéric Pluquet. *Rouen*, J. Frère, 1824, gr. in-8. pap. de Hollande, cart.

Cette notice n'est qu'une sorte de prospectus de l'ouvrage ci-dessus ; elle offre cependant assez d'intérêt par ses citations pour que son

succès mérité ait engagé M. J. Pluquet à publier en entier le roman de Rou. Cet ouvrage est terminé par deux courtes notices sur Benoît de Sainte-More et Geoffroy Gaymar, poètes normands, contemporains de Wace.

Vers sur la mort, par Thibaud de Marly; imprimés sur un manuscrit de la bibliothèque du roi. Paris, Crapelet, sans date, gr. in-8. jés. vél. cart.

Ce poète, inconnu jusqu'ici, paraît être Thibaud de Montmorency, seigneur de Marly, fils de Mathieu, l^{er} du nom, seigneur de Montmorency, d'Ecouen, etc., connétable de France, mort en 1160. Thibaud se croisa pour visiter les lieux saints; à son retour il prit l'habit religieux en l'abbaye de Notre-Dame-du-Val. En 1189 il fut nommé, avec Henri et Mathieu, ses frères, exécuteurs testamentaires de leur frère aîné Bouchard IV, seigneur de Montmorency. M. Crapelet, après avoir donné ces détails dans un avertissement, appuie cette conjecture par une chanson qu'il donne d'après un manuscrit, lequel contient dans une vignette un portrait de l'auteur de la chanson, écussonné aux armes de Montmorency et nommé messire de Mally. (Il n'est pas rare de voir L remplacer l'R dans les anciens manuscrits.) Il existe encore du même auteur une pièce de 800 vers ayant pour titre: *Les vers de monseignor Tebaut de Mally*, qui ne laisse plus de doute sur l'authenticité du personnage. M. Crapelet donne également un extrait de cette pièce. Il est donc incontestable qu'un poète du nom de Montmorency est à ajouter aux noms illustres que nous avons eu et que nous aurons encore l'occasion de citer. Mais les vers sur la mort ne sont attribués à Thibaut que sur l'assurance de Jacques Britton, moine de Saint-Victor, qui l'écrivit pour ses frères, dans le XI^e siècle de la fondation de son couvent, c'est-à-dire de 1213 à 1313. On sait que Hélinand, poète de la fin du XII^e siècle, avait composé un poème sur la mort, que le président Fauchet procura à Loisel, et que celui-ci publia en 1594. Or cette pièce est la même que celle-ci, moins complète et incorrecte. Il est vrai que Fauchet n'affirme pas que les vers remis à Loisel soient réellement les vers d'Hélinand. Quoiqu'il en soit, il faut savoir gré à M. Crapelet d'avoir restitué cette ancienne pièce dans son intégrité; elle est belle, pleine d'une verve, d'une grandeur et d'une liberté bien remarquables pour l'époque où elle a été composée.

Lai d'Ignaurès, en vers du XII^e siècle, par Renaut, suivi des Lais de Melion et du Trot; publiés pour la première fois d'après deux manuscrits uniques par L.-J.-N. Monmerqué et Francisque Michel. Paris, Silvestre, 1832, in-8. pap. vél. d. rel. dos de maroq. (Tiré à 125 exemplaires.)

Ignaurès est un beau chevalier qui fait secrètement la cour à douze des femmes de ses amis et qui obtient leurs faveurs. Bien qu'apprenant par l'adresse d'une d'elles l'infidélité de leur amant commun, elles lui pardonnent, le cèdent sans partage à celle qu'il préfère et qui se trouve être précisément la plus jalouse, mais qu'il suppose être la plus aimante. La fidélité qu'il lui porte attire les soupçons du mari de celle-ci. Il parvient à connaître la conduite d'Ignaurès, et il détermine les maris ses compagnons d'infortune à assassiner Ignaurès. Les douze femmes sont rassemblées dans un festin où l'on leur fait manger, parmi d'autres mets, le cœur d'Ignaurès. Instruites bientôt de la nature de leur affreux repas, les malheureuses femmes jurent que ce sera le dernier qu'elles feront, et elles tiennent parole.

Ce Lay, ou conte du XII^e siècle, est évidemment le même fait attribué à Fayel et au châtelain de Coucy. Un autre trait semblable est également attribué au troubadour Raymond de Castel-Roussillon contre son écuyer Cabestain, à la même époque. De ces différentes versions quelle est la vraie? Ne vaut-il pas mieux croire qu'elles sont toutes controuvées?

Ce qu'on nommait *Lai* était un petit poème que les bardes bretons armoricains composaient pour fixer un trait d'histoire dans leur mémoire. C'était un fabliau, dont Marie de France nous a donné de nombreux modèles. L'origine bretonne du Lai d'Ignaurès, et des deux Lais de Melion et du Trot, qui les suivent, peut expliquer jusqu'à un certain point la difficulté que présente leur interprétation.

Melion est un chevalier changé en loup par suite d'un vœu imprudent, et qui ne doit recouvrer sa forme naturelle qu'en rencontrant une jeune fille dont le cœur n'ait jamais parlé. Le Trot est une punition infligée aux dames qui n'aiment point, en opposition à l'amble, allure de celles qui aiment.

Li Romans de Berte aus grans piés, précédé d'une dissertation sur les romans des douze pairs, par M. Paulin Paris, de la bibliothèque du roi. Paris, Techener, 1832, in-12. d. rel. dos de maroq. vert, non rogn. (Tiré à 200 exemplaires, pap. de Holl., n° 148.)

Dans une lettre à M. de Monmerqué sur les romans des Douze Pairs de France, M. Paulin Paris, éditeur, fait connaître les raisons qui l'ont déterminé à tirer de l'oubli des bibliothèques ces anciens monuments de notre littérature, et à y comprendre le roman de *Berte aux grands piés*, mère de Charlemagne, composé par le poète dit Roi Avenès, mort en 1240, comme le plus ancien et se rattachant par son sujet à ces grandes publications dont il est l'introduction, en ouvrant la série des tableaux dont les VIII^e et IX^e siècles sont le cadre.

M. P. Paris expose ensuite dans le cours de sa dissertation, et d'une manière aussi neuve que lucide, que nos trouvères du moyen âge ont puisé leurs épopées, dites romans, à trois grandes sources : les traditions de l'antiquité, celles des Bretons, et celles des Français ; d'où les poèmes d'Alexandre, de Philippe Macédo, d'Eneas, etc.; ceux dont Arthur et les chevaliers de la Table-Ronde étaient les héros, et enfin ceux dont les gestes de Charlemagne et des Douze Pairs forment le sujet. On conçoit le sentiment de prédilection qui a porté l'éditeur à reproduire ces derniers romans. Il remarque que du XI^e au XV^e siècle ces poèmes avaient composé presque seuls la littérature de nos ancêtres ; qu'à compter de ce moment les étrangers s'en emparèrent pour nous les reproduire dans les créations d'Arioste. Nous avons eu aussi l'occasion de faire observer que l'invention de l'imprimerie, en rendant plus commune l'étude de l'antiquité, avait fait oublier aux Français toute leur ancienne littérature.

Cette reproduction d'un de nos plus anciens monuments poétiques est un chef-d'œuvre d'étude et de patience consciencieuses.

Li Romans de Garin le Loherain, publié pour la première fois, et précédé de l'examen du système de M. Fauriel sur les romans carlovingiens, par M. P. Paris. Paris, Techener, 1833-35, 2 vol. in-12. d. rel. dos de maroq. vert,

non rogn. (*Tiré à 400 exemplaires, pap. de Holl. n° 53.*)

La publication du roman ci-dessus, de Berte aus grans piés, donna l'occasion à M. Fauriel, en professant un cours de littérature étrangère, de révoquer en doute et même de combattre les opinions émises par M. Paulin Paris relativement à l'origine et à la forme des épopées chevaleresques que ce dernier se propose de reproduire. Selon M. Fauriel, romans bretons de la Table-Ronde, romans français carlovingiens, ne seraient que des imitations en langage d'Oil de poèmes des troubadours en langage d'Oc. M. Fauriel appuie son système 1° sur ce que la plupart des romans carlovingiens traitaient de la guerre contre les Sarrasins d'Espagne; — 2° Sur ce que l'on ne saurait citer de romans en langue d'Oil avant le XII^e siècle; — 3° Sur l'impossibilité de chanter jusqu'à dix mille vers que comportent les romans des trouvères, tandis que ceux des troubadours sont beaucoup plus courts.

A cela M. P. Paris répond 1° qu'une foule de romans faisant partie des romans dits de Gestes, et non carlovingiens, ne traitent nullement des guerres d'Espagne, témoins les poèmes d'Hervis, de Garin et de Girbert, de Raoul, de Doon de Mayence, d'Ogier le Danois, etc., etc.; — 2° Que l'on ne cite au contraire de romans en langage d'Oc avant le XIII^e et même le XIV^e siècle, et qu'il serait bien extraordinaire que les romans antérieurs eussent tous été perdus après avoir été imités par les poètes en langue d'Oil; — 3° Que les poèmes des trouvères, malgré leurs dix mille vers, pouvaient être chantés partiellement comme les rhapsodes chantaient les 24,000 mille vers d'Homère, etc., etc.

Le roman de Garin le Loherain a été collationné sur douze manuscrits différents.

Roman de la Violette ou de Gérard de Nevers, en vers du XIII^e siècle, par Gibert de Monstreuil; publié pour la première fois d'après deux manuscrits de la bibliothèque royale par Francisque Michel. *Paris*, Silvestre, 1834. in-8. pap. vél. orné des copies de six miniatures du manuscrit original, lithographiées et enluminées en or et en couleurs, d. rel. de maroq. violet. (*Superbe exemplaire. — Tiré à 175 exemplaires, n° 38.*)

L'un des plus agréables romans du XIII^e siècle, composé par Gibers ou Gyrbars, ou Gibert de Monstreuil, dédié à Marie de Ponthieu, mariée en secondes noces, en 1243, à Mathieu de Montmorency, fils puîné de Mathieu II de Montmorency, connétable de France, et morte à Abbeville en 1251. Le sujet de Gérard de Nevers obtint un tel succès, qu'il fut reproduit ou plutôt imité sous plusieurs titres que fait connaître l'éditeur, M. Francisque Michel, dans une notice fort intéressante servant d'introduction à l'édition dont je rends compte. Ce roman fut ensuite traduit en prose dans le XV^e siècle par un anonyme, et eut plusieurs éditions imprimées, dont la dernière, donnée par Gueulette en 1727, fait partie de notre collection. Enfin, le comte de Tressan fit insérer en 1780 un extrait de ce même ouvrage dans la Bibliothèque des romans, et plusieurs éditions, dont une imprimée par Didot jeune en 1792, furent faites de cet extrait. Cette dernière édition fait également partie de notre catalogue.

Le dialecte artésien, dans lequel est composé le roman original de la Violette, est infiniment plus facile à comprendre que les chansons de Thibault, par exemple, et des auteurs contemporains de Gibert de Monstreuil.

L'Histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, publiée d'après le manuscrit de la bibliothèque du roi, et mise en vers françois par G.-A. Crapelet, imprimeur, Paris, Crapelet, 1829, in-8. gr. pap. jés. vél. cart.

Nous verrons aux dates 1167-91, les mémoires et les chansons du châtelain de Coucy dans le catalogue des chansons. Trente ans environ après l'événement tragique qui termina les aventures amoureuses du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, un poète inconnu voulut les rimer en roman; et c'est ce roman, dont le texte a été reproduit et traduit par M. Crapelet, qui forme ce beau volume.

Indépendamment de l'intérêt du sujet, beaucoup trop connu pour que je le rappelle ici, ce petit poème, qui contient plus de 8,000 vers de huit syllabes, est conçu ainsi que les chansons du roi de Navarre, et composé avec bien plus d'art qu'on n'en suppose dans les ouvrages de ce temps, que l'on appelle barbare; le style, toujours naïf, est souvent gracieux et rempli d'une finesse que la simplicité des formes de la langue rend parfois fort piquante. La traduction, bien que d'une grande fidélité, se fera lire avec plaisir par les personnes que l'étude

de ce vieux français pourrait rebuter. C'est un service véritable à ajouter à ceux pour lesquels déjà M. Crapelet a droit à notre reconnaissance.

Le Roman du Renart, publié d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, par M. D.-M. Méon. *Paris*, Treuttel et Würtz, 1826, 4 vol. in-8. d. rel. dos de maroquin.

Gautier de Coinsi, traducteur et compositeur de contes dévots en 1233, cite le Roman du Renard comme un ouvrage tellement connu et en faveur, qu'il fournissait de sujets les peintres décorateurs des palais des riches, et même des chambres modestes des curés de son temps. Ce roman est composé de diverses parties ou branches, ainsi que l'on disait alors : la première est de *Pierre de Saint-Cloud*, et comme les compositions de cette époque n'étaient pas assujetties à des formes régulières, chaque poëte, profitant d'un thème déjà donné, y ajoutait ce que sa verve lui inspirait sous le titre d'une nouvelle branche.

Parmi les douze manuscrits qu'a compulsés M. Méon, et qui lui ont servi à se collationner les uns les autres, l'ordre des branches qui composent le Roman du Renard n'est pas le même. L'éditeur a donc été libre d'établir un ordre qui lui a paru plus en rapport avec la conduite du poëme, si tant est qu'il y ait une succession nécessaire dans une multitude de récits dont l'un n'amène pas inévitablement un autre récit.

Les continuateurs de Pierre de Saint-Cloud ont gardé l'anonyme, sauf *Richard de Lison* et *Jacquemard Giélee*, ce dernier, auteur de *Renart le Nouvel*, que M. Méon a joint à cette édition, ainsi que *le Couronnement du Renard*, attribué à Marie de France.

Le Roman du Renard obtint une telle réputation, qu'il fut traduit et souvent imprimé dans plusieurs langues de l'Europe, tandis que l'original français l'est ici pour la première fois.

Chacun des quatre volumes est terminé par un glossaire des mots hors d'usage compris dans le volume, de sorte que l'explication de tel mot est souvent donnée quatre fois. M. Méon, pour éviter quelque peine au lecteur, s'est imposé ainsi un travail dont il faut lui savoir quelque gré, malgré son inutilité apparente.

Le Roman du Renart est un poëme allégorique où, sous la figure

de plusieurs animaux, l'auteur a voulu peindre les passions des hommes. Le caractère de chaque animal est assez spirituellement conservé : le renard est rusé, le loup colère et brutal, l'ours grossier et glouton, le chat hypocrite, etc. C'est, si l'on veut, une suite de fables de La Fontaine, et cette forme, toute futile qu'elle paraisse, cache un intérêt historique qui n'a pas été aperçu même par M. Méon.

Zwentebold, fils naturel d'Arnould, roi de Germanie, en reçut, en l'année 898, l'investiture de la Lorraine. Zwentebold prit pour conseiller un seigneur lorrain nommé Reinhard, dont les ruses et la malice, employées toutes à son profit, ne tardèrent point à déplaire à Zwentebold, dont il encourut la disgrâce. Reinhard, retiré dans son château de Dufos, soutint avec avantage les attaques répétées de son ancien maître. Or Reinhard est le renart, Zwentebold est le loup ou Isengrin ; et en effet les événements qui forment le sujet des différentes branches du roman présentent quelques rapports avec les événements de l'histoire de Lorraine : d'ailleurs les détails, remplis d'esprit, de malice et d'observations piquantes sur les mœurs et les habitudes d'un temps si loin de nous, suffiraient seuls à donner du charme à cette lecture.

Le Roman du Renart, supplément, variantes et corrections, publié d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi et de la bibliothèque de l'Arsenal par P. Chabaille. Paris, Silvestre, 1835, in-8. d. rel. dos de maroquin.

Ce travail, publié après la mort de M. Méon, se compose de morceaux inédits, de variantes et de corrections ; il contient d'ailleurs une table des branches et des divers manuscrits du Roman du Renart d'où elles sont tirées. C'est enfin un supplément indispensable à l'édition de Méon, et je l'ai fait relier uniformément.

Le Rommant de la Rose, nouvellement reueu et corrigé, outre les précédentes impressions. Paris, Galliot-Dupré, 1529, 1 vol. rel. en 2 tom. pet. in-8. fig. maroq. rouge, fil. tr. d. anc. rel. (Bel exemplaire d'un livre rare.)

Le Roman de la Rose, par Guillaume de Lorris et Jehan de Meung ; nouvelle édition, revue et corrigée sur les meil-

leurs et les plus anciens manuscrits par M. Méon. *Paris*, P. Didot l'aîné, 1814, 4 vol. in-8. pap. vél. fig. cart. pap. maroquiné, non rogn.

M. Méon a pris pour base de son travail un manuscrit de 1330, et il a collationné son texte sur plus de quarante manuscrits des plus anciens. Ce travail long et pénible était nécessaire; le succès même du Roman de la Rose contribua à l'altération de son texte original, parce que, chaque scribe corrigeant, ajoutant ou retranchant à son gré, il en est résulté que parmi les innombrables manuscrits de ce poème il n'en existe peut-être pas deux parfaitement identiques. Les quatorze éditions imprimées qu'a comptées M. Méon ne sont pas plus exactes, ayant été faites sur de mauvais manuscrits. En 1596, Clément Marot crut devoir rajeunir ce roman, en remplaçant tous les mots trop anciens, selon lui, par des expressions en usage de son temps. L'édition ci-dessus de 1529 est une de celles faites sur les corrections de Marot. Etienne Pasquier blâme avec raison ce travail, et Ménage se plaignait de ne connaître le Roman de la Rose que par ces sortes de traductions.

Guillaume de Lorris composa son poème en 4,158 vers; il mourut vers 1240.

Jehan de Meung, dit Clopinel, ajouta à l'ouvrage de son devancier, en le continuant, plus de 18,000 vers. Jehan de Meung mourut vers l'année 1310. Quarante ans s'écoulèrent entre la publication du roman de Guillaume et la continuation de Jehan de Meung, c'est-à-dire de 1240 à 1280.

Je ne saurais mieux faire, pour donner une idée du sujet du Roman de la Rose, que de rapporter le sonnet adressé par Antoine de Baif à Charles IX avec un exemplaire de ce poème que le roi lui demandait :

Sire, sous le discours d'un songe imaginé,
Dedans ce vieil roman vous trouverez déduite
D'un amant désireux la pénible poursuite
Contre mille travaux en sa flamme obstiné.

Par avant que venir à son bien destiné,
Male-Bouche et Dangier tâchent le mettre en fuite;
A la fin, Bel-Accueil, en prenant la conduite,
Le loge, après l'avoir longuement cheminé.

L'amant, dans le verger, pour loyer des traverses

Qu'il passe constamment, souffrant peines diverses,
Coeil du rosier fleury le bouton précieux.

Sire, c'est le sujet du roman de la rose,
Où d'amours épineux la poursuite est enclose;
La rose, c'est d'amours le guerdon gracieux.

Baif tranche là une grande question qui avait déjà donné lieu à bien des controverses. Que n'avait-on pas voulu trouver dans le Roman de la Rose? Un ouvrage de religion; un traité du grand œuvre; une règle de conduite; une satire des différents états de la vie. Et, en effet, pour quoi, à propos de l'*Art d'aimer*, 18,000 vers de digressions savantes, historiques, politiques, morales ou critiques? Que tel ait été le but de Guillaume de Lorris, indiqué par Baif, je le crois; aussi s'est-il hâté de terminer convenablement son ouvrage; mais je ne puis penser que Jehan de Meung se soit renfermé dans un sujet aussi futile.

Un jeune homme se livre avec toute l'ardeur de son âge à la recherche d'un bien, d'une félicité qu'il ignore, mais qu'il suppose exister. Il prend tour à tour les conseils les plus contradictoires. Plus il apprend, plus augmentent ses incertitudes et ses désirs. Enfin il n'atteint son but que pour reconnaître le vide et la vanité de ses efforts. Voilà le sujet véritable du poème complet, quelle qu'en soit l'interprétation. Sans donc prétendre comme Marot, par exemple, que la Rose c'est la *sapience* ou la vierge Marie, toujours est-il permis de croire que le sens du poème est allégorique, puisque tous les personnages le sont: c'est *vilainie*, *convoitise*, *félonie*, c'est faux-semblant, dame oiseuse (oisiveté), raison; or chacun de ces personnages parle ou agit selon son caractère donné. Il n'est pas surprenant qu'un poète, s'emparant d'un sujet aussi fécond, ait donné carrière à son imagination et ait franchi les limites étroites qu'un prédécesseur s'était d'abord imposées. Cette espèce d'incertitude du véritable sujet a dû servir ensuite au succès de l'ouvrage, et il est bien évident qu'un ouvrage comme celui-ci, savant à la fois et satirique, dans un siècle d'ignorance et de mouvement, en offrant à chacun une solution ou au moins un écho à sa propre pensée, devait grandement réussir. Le Roman de la Rose réussit au point que pendant deux cents ans les Français n'eurent presque pas d'autre lecture. Le vieil historien de Bayard écrivait, en parlant de Marguerite, fille de Maximilien: « Qui voudroit ses vertus descripre, il faudroit que Dieu fait ressusciter Ciceron pour le latin, et maistre Jehan de Meung

pour le françois, car les modernes n'y sauroient atteindre.» Contemporain des poésies du Dante, le Roman de la Rose fut traduit par l'Anglais Chaucer, mis en prose par Molinet, controversé par Martin Franc, dénoncé par Christine de Pisan, anathématisé par Gerson, défendu par Jean de Monstreuil, corrigé par Marot, étudié par Ronsard, vanté par Etienne Pasquier, etc., etc., etc. Enfin c'est encore aujourd'hui le seul de nos vieux poèmes dont le nom soit connu.

Il faut bien supposer un certain mérite à un ouvrage chargé d'une telle célébrité; mais je suis loin de partager l'avis des différents critiques qui ont attribué à Jehan de Meung tout le mérite du Roman de la Rose. La première partie, composée par Guillaume de Lorris, est mieux conçue, mieux disposée et plus poétiquement composée et écrite. Jehan de Meung était plus savant sans doute; il était même très remarquable pour son temps : Il cite *Homère, Pythagore, Socrate, Hippocrate, Aristote, Euclide, Gallien, Origène, Catulle, Tibulle, Ovide, Virgile, Lucain, Claudien, Juvénal, Sénèque, Suetone, Macrobe, Avicenne*, etc., etc. Son imagination égalait son érudition; mais son esprit est âpre et grossier, il se plait aux expressions obscènes; son goût le porte à la satire et au sarcasme, en opposition à son prédécesseur, dont la pensée est naïve, dont l'expression est gracieuse, dont le caractère est surtout la tendresse et presque la mélancolie.

On n'attribue pas à Guillaume de Lorris d'autres ouvrages que le Roman de la Rose, mais Jehan de Meung en a composé beaucoup d'autres que M. Méon a joints à son édition. On lui attribue en outre le *Dodechedron* de Fortune. (V. ci-après.) On sait qu'il avait traduit l'Art militaire de Végèce et la Consolation de Boëce, ce dernier en prose et en vers comme l'original.

Les pièces de poésie de Jehan de Meung réunies au Roman de la Rose dans l'édition dont je rends compte sont : *Le Trésor de maistre Jehan de Meung, son Testament, son Codicile, les Remontrances ou complainte de Nature à l'alchymiste errant, la Response de l'alchymiste à Nature, Petit traicté d'alchymie intitulé le sommaire philosophique de Nicolas Flamel, la Fontaine des amoureux de science*, composée par Jehan de la Fontaine. Un glossaire termine cette édition. Le Roman de la Rose est précédé d'un avertissement de M. Méon, d'une préface que Lenglet-Dufrenoy avait faite pour une édition du Roman de la Rose, de la préface que Clément Marot fit pour son édition corrigée; d'une vie de Jean Clopinel, dit de Meung, par André Thévét

(Thévet se trompe, Clopinel était un sobriquet donné à Jehan de Meung parce qu'il boitait), d'une dissertation sur le Roman de la Rose par M. Lantin de Damerey, et enfin d'une analyse de ce roman par le même.

A l'époque où l'édition de Méon a été publiée, on était encore dans la persuasion que Guillaume de Lorris était mort tandis qu'il travaillait à son Roman de la Rose, et que, l'ayant laissé incomplet, Jehan de Meung l'avait continué. Depuis, M. Méon a trouvé deux manuscrits du Roman de la Rose terminé par Guillaume de Lorris. Il est donc plus que probable aujourd'hui que, dans un temps où l'imprimerie n'était pas inventée, et le nombre des manuscrits du Roman de la Rose n'étant pas considérable, au moment de sa publication surtout, Jehan de Meung, trouvant un sujet à exploiter, aura supprimé les 88 vers qui forment la conclusion du roman pour le continuer selon ses nouvelles idées.

Dans l'intervalle de la publication de l'édition de Méon à sa découverte, M. Raynouard avait rendu compte de cette édition dans le *Journal des Savants*. M. Méon obtint de son critique éclairé la permission de faire imprimer ce compte-rendu dans le même journal et sur le même papier que l'édition de son roman; Méon joignit au rapport de M. Raynouard les 88 vers qui forment le dénoûment du premier Roman de la Rose, et j'ai réuni le tout à mon exemplaire, auquel cette adjonction donne une valeur toute particulière.

La métallique Transformation, contenant trois anciens traictez en rithme françoise, à scavoir : la Fontaine des amoureux de science, auteur J. de la Fontaine; les Remonstrances de nature à l'alchymiste errant, avec la responce dudict alchym., par J. de Meung; ensemble un traicté de son Romant de la Rose concernant ledict art; le Sommaire philosophique de N. Flamel, avec la défense d'ice-luy art et des honestes personnages qui y vacquent, contre les efforts que J. Girard met à les outrager; dernière édition. *Lyon*, Pierre Rigaud, 1518, in-16. veau marbré, bonne édition d'un livre rare. (*Le sommaire de Nicolas Flamel est annoté par la main d'un adepte.*)

Il règne dans ces divers traités sur la composition de la pierre philosophale une obscurité que je n'ai point la prétention de dissiper.

Le Dit de droit, pièce en vers du XIII^e siècle; publié pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Chartres. *Chartres*, Garnier fils, 1834, in-12. d. rel. dos de maroq. (*Tiré à 48 exemplaires.*)

Petit traité de morale pratique, ou plutôt règle de conduite en douzains de vers de huit syllabes, et qui procèdent ainsi :

Droit deffent tote vilanie ,	Droit dit con doit III fois penser
Droit mostre tote cortaisie;	La chose con veut recorder. Etc.

Nous aurons occasion de revenir sur ces petites publications d'anciennes poésies ignorées, et qui sont faites par M. Garnier avec goût et intelligence.

D'un Varlet et de la dame au baron, conte du XIV^e siècle; publié d'après le manuscrit (*tiré à 100 exemplaires*). *Paris*, chez les bibliophiles, 1829, in-12. d. rel. dos de maroq.

Très joli petit conte fort leste, qu'au langage je soupçonnerais fort être postérieur à la date qu'il porte par ces vers de la fin :

Le troveur qui rima ce conte ,	Vous le oïrez en ce cuplet:
Et qui, par loysir, le raconte,	Son nom est Jehan Richelet;
Ici mit son nom tout à plain,	Il le fit quand l'an mil advint
Por la gloire de lécrivain.	Avec trois cens neuf et puis vint.

Mais, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, ce conte est assez joli pour avoir été copié bien des fois, et l'usage des copistes était de rajeunir leur modèle. Plus donc un ouvrage avait de succès, et plus il est difficile aujourd'hui d'en trouver le manuscrit original au milieu de ses nombreuses copies, toutes différentes.

Extraits de plusieurs petits poèmes, écrits à la fin du XIV^e siècle par un prieur du Mont-Saint-Michel; publiés pour la première fois (*tiré à 150 exemplaires*). *Caen*, Mancel, 1837, gr. in-8. jés. vélin, cart.

Petits contes dévots qui paraissent composés par un certain prieur

Eustache, religieux de l'ordre de Saint-Bruno, en 1330, et copiés par Nicolas Delaunay, prieur du Mont-Saint-Michel, en 1400. Ce manuscrit existe à Avranches. Il est à regretter que ces petits poèmes naïfs n'aient été donnés que par extraits. Ce n'est certainement pas par le choix des sujets que se remarquent ces jolies compositions, mais bien par la simplicité du style et la bonne foi de l'écrivain. Le conte de ceux qui carolèrent un an pour avoir empêché le divin service est un vrai chef-d'œuvre. Pourquoi est-il tronqué ?

Des gens chantaient, buvaient et dansaient pendant l'office, malgré les défenses de leur curé :

Et le prestre fut moult espris	Devant un an de la carole.
De grand deuil.	Si, come il o dit la parole,
Si pria Dieu de la vengeance.....	Dieu la tint agréable. . .
Je requiers à Dieu qu'il lui plaise,	La compagnie demoura :
Et à saint Magne', le martyr,	Nø nuit ne jour repos n'avoient ;
Que vous ne puisiez mespartir	Tous temps comme devant chantoient.

Ils chantaient par le beau temps comme par la pluie, ils mangeaient, s'habillaient en dansant, malgré leur lassitude et leur tristesse, toujours et sans cesser. Enfin, au bout de l'an, l'évêque Osbert de Cologne vint délivrer les *caroleurs*.

Mais à deux hommes purement,	Plusors, comme feuille de tremble,
Et aussi à une des fames,	Toute lor vie puis tremblèrent.
Départirent des corps les âmes.	Ainsi les foix qui détournèrent
.	L'office divin par lor rage
Les saltres, sans veiller, dormirent	Furent punis pour lor outrage.
Trois nuits et trois jours tout ensemble;	

Terseron raconte le même fait dans le second tome des histoires prodigieuses d'après Othopertus de Saxe, *témoin oculaire*.

Copie entière et très exacte d'un manuscrit appartenant à la bibliothèque du collège de Navarre, et contenant des fables d'Esopé, d'Avienus, et de quelques autres auteurs, mises en vers françois vers le XIV^e siècle. Manuscrit pet. in-4. d'une écriture très bonne et fort lisible, du siècle dernier, rel. en veau marbré et portant pour timbre : Ex museo Johannis Philippi Jannet.

Le manuscrit original de ce livre est passé de la bibliothèque du collège de Navarre à la bibliothèque du roi, sous le n. 356. Il contient

59 fables d'Isopet (Esopé), et 69 d'Avionet (Avienus ou Avianus). Ces fables ont été traduites du latin par un anonyme, pour la reine de France, épouse de Philippe V, vers l'année 1330.

Le Plaisant jeu du dodechedron de fortune, non moins récréatif que subtil et ingénieux. Lyon, 1581, in-8. v. ec. fil. (*Le titre est raccommo'dé.*)

Ce livre, revu par Gruget, est faussement attribué à Jean de Meung, continuateur du Roman de la Rose. Le Jeu de dodéchedron a été présenté par l'auteur à Charles V. Or Jean de Meung, né selon toutes les probabilités vers 1250, ne pouvait présenter d'ouvrages à Charles V, monté sur le trône en 1364. Jean de Meung était mort vers 1310.

Ce livre est composé d'une suite de distiques en forme d'oracles et numérotés; le langage en est évidemment postérieur à J. de Meung. Un polyèdre rectangle, sorte de dé en ivoire et à douze faces numérotés (d'où le nom de dodechedron), était jeté sur une table; il amenait nécessairement un chiffre, qui, au moyen de combinaisons mathématiques fort compliquées en rapport avec douze *fenêtres* de douze *maisons* figurées dans l'ouvrage, vous conduisait à l'oracle, ou à la solution de la question que vous aviez posée.

Cette explication ne paraîtra pas fort satisfaisante; mais ce jeu a toujours paru si obscur, que Gruget, l'éditeur, avoue qu'il a employé tous ses efforts pour le faire comprendre à des curieux qui avaient abandonné ce jeu de guerre lasse, et je crains que ses efforts n'aient été en pure perte.

Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps, écuyer, huissier d'armes des rois Charles V et Charles VI, etc. ; publiées pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque du roi, avec un précis historique et littéraire sur l'auteur, par G.-A. Crapelet, imprimeur. Paris, 1832, gr. in-8. pap. jés. vélin fort, cart.

Voici un poète parfaitement inconnu jusqu'ici, quoiqu'il ait été cité par Laborde, éditeur des chansons du châtelain de Coucy, et Le Grand d'Aussy, dans son Histoire de la vie privée des Français, etc. Mais ce n'est qu'aux travaux éclairés de M. Crapelet que l'on doit la

connaissance réelle de ce poète du XIV^e siècle, aussi remarquable comme écrivain que comme historien moraliste. Eustache Deschamps, dit Morel, né avant 1328, à Vertus en Champagne, vécut sous quatre rois : Philippe VI de Valois, Jean, Charles V et Charles VI. Après avoir beaucoup voyagé en Syrie et en Palestine, il fut attaché à ces deux derniers rois comme bailli de Senlis et gouverneur de Fismes. Nous ne rappelons ses titres que pour indiquer qu'il était placé de manière à bien connaître les événements et les mœurs du temps qu'il a voulu peindre. En effet, indépendamment du mérite littéraire d'Eustache Deschamps, les sujets qu'il a traités donnent à ses ouvrages un intérêt que l'on trouve rarement dans la lecture des poètes ses contemporains, qui presque tous se sont bornés à célébrer leurs belles ou à rimer des aventures amoureuses ou allégoriques. Eustache prit en affection la ballade, qui succédait à ces compositions de vingt mille vers, bien propres à lasser la patience des plus infatigables lecteurs de vieilleries; mais il applique ce genre de poésie, nouveau alors, à toute espèce de sujets, en affectant la forme satirique, ce qui en rend encore aujourd'hui la lecture aussi facile que piquante. Le style d'Eustache Deschamps est d'une merveilleuse clarté pour son temps, bien que rempli d'élégance et de poésie. Enfin la lecture de ce volume, de près de trois cents pages, est tellement attachante, que je suis tenté d'adresser à M. Crapelet le reproche de n'avoir pas reproduit toutes les poésies de son auteur. Je souhaite que la petite pièce que j'en vais citer inspire le même sentiment à ceux qui me liront.

BALLADE.

1

Qui peut vivre de son loyal labour,
 De l'art qu'il a, ou de sa revenue
 Sans excéder, il vit à grand honneur :
 Car sa vie est de tous bonne tenue,
 Puisqu'il ne toul, qu'il ne ravit ou tue,
 Et que toujours à loyauté s'adrece,
 N'aquière jà chevence malostrue.
 Mieux vault boneur que honteuse richesce.

2

Car riche faulx n'a fors que deshonneur
 En un moment est sa terre perdue ,
 Et ses pechiez fait muer sa coulour ,
 Que l'on perçoit sa grant desconvenue.
 Il n'ose aler teste levée et nue
 Pour son meffait ; ainz vers terre s'apresse ,
 Mas et honteus comme une beste mue.
 Mieux vault honneur que honteuse richesce.

3

Car puisqu'un homs ara fait un faulx tour,
 Montrez sera au doit parmi la rue ;
 Et lors ne fait que querir un destour
 Pour lui mucler , car son péchié l'argue.
 Poures loyaux tient son chief vers la nue ,
 Homme ne craint , car honte ne le blesce.
 Ceste chose soit de touz retenue :
 Mieux vault honneur que honteuse richesce.

Envoy.

Princes , prodoms puet de nuit et de jour
 Aler partout sa teste lieve et dresce ;
 Mais desloiaux ne quiert que ténébrour.
 Mieux vault honneur que honteuse richesce.

Le volume des œuvres choisies d'Eustache Deschamps se termine par un ouvrage en prose du même auteur, et intitulé : *L'art de dic-tier et de fere chansons, balades, virelais et rondeaulx, et comment anciennement nul ne osoit apprendre les sept ars liberaulx ci-après declarez, se il n'estoit noble.*

Le Combat des Trente, poème du XIV^e siècle transcrit sur le manuscrit original, conservé à la bibliothèque du roi, et accompagné de notes historiques, par M. le chevalier de Fréminville, etc. *Brest, Lefournier, 1819, in-8. cart.*

M. de Fréminville, en recherchant à la Bibliothèque des renseignements historiques sur la Bretagne, découvrit dans un vieux manu-

scrit, recueil de plusieurs pièces, ce poème du combat des Trente, écrit sous le règne de Charles V, c'est-à-dire quelques années après l'événement qui fait le sujet du poème. M. de Fréminville en prit une copie, et c'est sur cette copie que cette édition de 1819 a été faite.

Le Combat de trente Bretons contre trente Anglais ; publié d'après le manuscrit de la bibliothèque du roi par G.-A. Crapelet. Paris, Crapelet, 1827, gr. in-8. jésus vélin, cart.

La découverte de M. de Fréminville, et la publication qui en fut le résultat, engagèrent M. Crapelet, qui avait reconnu quelques fautes de typographie, et surtout de versification, dans l'édition de 1819, à la collationner attentivement avec le manuscrit. Il reconnut bientôt cette édition tellement fautive par suite de substitutions de mots, de vers incomplets, ou même totalement oubliés, etc., qu'il se détermina à en donner une nouvelle édition, pour la correction de laquelle il employa tout le soin et la sagacité qui le distinguent. M. Crapelet fit suivre le texte original d'une traduction du poème et d'une relation du combat, extraits des chroniques de Froissard. Il ajouta enfin à son édition une vue du monument élevé en 1819 au lieu même du combat et en sa mémoire, et les armoiries des trente chevaliers bretons.

Si l'on veut me permettre cette expression, pour une rencontre qui eut lieu entre trente hommes contre trente hommes, ce combat fut un *duel*, un combat *singulier*, provoqué par Robert de Beaumanoir, chevalier breton qui tenait pour Charles de Blois, contre un chevalier anglais, tenant du comte de Monfort, et nommé Bembro ou Bembrough. Ce poème est la relation de ce combat, où les Bretons furent vainqueurs. Bembrough et huit de ses compagnons furent tués, les autres se rendirent prisonniers. Ce combat eut lieu dans une prairie, au pied d'un chêne dit le *chêne de mi-voye*, parce qu'il se trouvait à une égale distance de Ploermel et de Josselin.

Ce récit, dont la forme est toute épique, est, indépendamment de l'intérêt du sujet, de la plus haute beauté poétique, plein de simplicité et de grandeur. Qu'on m'en permette une citation :

Grande fu la bataille et longuement dura,
Et le chapple orrible et decha et de là.
Ce fu un semmedy, que le soleil roya,
L'an mil trois cent cinquante; croie ment qui voudra.

Le dimence d'après, sainte Eglise chanta
 Letare Jhrusalem en yce saint temps là *.
 Forment se còbatoient ; l'un l'autre n'espargna.
 La chaleur fu moult grande ; chacun s'y tressua ;
 De sueur et de sang la terre rosoya.
 A ce bon semedy Beaumanoir sy jeuna ;
 Grand soif oust le baron , à boire demanda.
 Messire Guiffroy de Boues tantost respondu a :
 Bois ton sanc, Beaumanoir, la soif se passera.

Bataille de Pontvallain et prise de Vaas ; description extraite du roman de Messire Bertrand du Glaiequin (du Guesclin), chronique du XIV^e siècle. Paris, Techener, 1831, pet. in-8. composé de 16 pages. (Tiré à 15 exemplaires, dont 5 sur pap. de Chine. Cet exemplaire est un de ceux-ci. d. rel. dos de maroq.)

On nous promet depuis long-temps la chronique de Bertrand du Guesclin par Cuvelier, trouvère du XIV^e siècle, mort en 1384. On en a extrait ce court récit, qui se distingue par sa clarté et sa naïveté.

Livre de la Fontaine périlleuse avec la Chartre d'amours, autrement intitulé le Songe du verger ; œuvre très excellent de poesie antique, contenant la stéganographie des mystères secrets de la science minérale, avec commentaire de J.-G.-P. Paris, Jean Ruelle, 1572, in-8. v. b. (Livre rare.)

L'auteur de ce poème est inconnu ; mais comme il cite Alain Chartier, mort en 1458, il était au moins son contemporain, et par conséquent n'était point antérieur aux auteurs du roman de la Rose comme le prétend Jacques Gohory, son éditeur et son commentateur, qui, en qualité d'alchimiste, a cru trouver dans ce poème tous les secrets de la pierre philosophale, à laquelle l'auteur n'a probablement pas pensé : car son ouvrage, en le prenant dans le sens naturel, est fort clair, et ne manque pas d'intérêt.

* Cette date est selon l'ancien style. D'après la réformation du calendrier elle se trouve être le 27 mars 1351.

L'eau de la fontaine périlleuse inspire l'amour à ceux qui en boivent. Un jeune homme s'y désaltère. Un vieillard avertit le jeune amant de son imprudence, et, pour le guérir, le conduit dans la *Chartre*, ou prison d'amour, où sont enfermés tous les malheureux atteints de cette passion. A cette vue, le jeune homme, qui n'avait encore fixé sur aucun objet l'ardeur de ses désirs, se trouve fort refroidi, et promet au vieillard de se conduire avec sagesse à l'avenir.

Certes, si un pareil sujet renferme les secrets de la science hermétique, ils sont bien cachés. Le bon Gohory, du reste, qui a déjà fait une grosse erreur sur la date de la composition de ce joli poème, en commet une autre en confondant la *Fontaine périlleuse* avec le *Songe du verger*, qui est un ouvrage tout différent. Il y a des gens malheureux.

Les œuvres de maistre Alain Chartier, clerc, notaire et secrétaire des rois Charles VI et VII, contenant l'histoire de son temps, *l'Espérance*, *le Curial*, *le Quadriloge*, et autres pièces toutes nouvellement réunies, corrigées, et de beaucoup augmentées sur les exemplaires écrits à la main, par André Duchesne, Tourangeau. *A Paris*, Samuel Thiboust, 1617, in-8. bas. (*Très bel exemplaire.*)

Toutes les éditions antérieures à celle-ci étaient incomplètes et fautives. Déjà Clément Marot s'était plaint à son ami Dolet, en 1538, de l'incorrection des éditions d'Alain Chartier, et de ce qu'elles contenaient des pièces telles que *la Contre-Dame sans mercy*, *l'Hospital d'amours*, *la Pastourelle de Grandson*, etc., etc., etc., œuvres indignes de son nom, et qui sont autant de lui, ajoute Marot, comme de moy la *Complainte de la bazoche*.

André Duchesne crut donc devoir réhabiliter l'honneur d'Alain Chartier, de ce *Sénèque françois*, de ce *père de l'éloquence* ! Il revit cette édition sur un manuscrit de la bibliothèque du président de Thon, écrit et additionné de la propre main d'Alain Chartier. Il la dédia à Mathieu Molé, descendant par les femmes de la famille des Chartier. Pour éviter tout reproche, Duchesne joignit même à son édition une partie des poésies dont Marot niait l'authenticité, mais en ayant soin de les distinguer.

Le travail de cet éditeur consciencieux n'eut point le résultat qu'il en attendait. L'invention de l'imprimerie, en rendant plus populaire

l'étude des classiques grecs et latins, avait fait prendre en mépris tous ces vieux poètes gaulois dont Alain Chartier termine à peu près et couronne la liste. Sa réputation fut immense, elle domine le XV^e siècle. On sait qu'une jeune et belle dauphine, trouvant le vieil Alain endormi, voulut baiser cette bouche « d'où estoient yssus tant de motz dorez et vertueuses paroles. En quoy certes elle ne s'abuzoit nullement », remarque Etienne Pasquier cent cinquante ans après. Chartier était alors secrétaire du roi Charles VII, après l'avoir été de Louis d'Anjou, régent du royaume sous Charles VI.

Que les œuvres de maistre Alain soient tombées dans l'oubli, c'est une destinée qui leur est commune avec celles de ses prédécesseurs et de ses contemporains; ce que je ne m'explique point, c'est l'espèce de dédain avec lequel en ont parlé presque tous les compilateurs et savants même qui depuis le 18^e siècle se sont occupés de nos vieux poètes. On se plait à reconnaître assez généralement que c'est *peut-être* celui de tous nos anciens écrivains à qui notre langue a été *autrefois le plus redevable*, qu'il fut un des plus savants hommes de son temps, mais que sa prose est au dessus de sa poésie; qu'il a *quelquefois*, comme poète, des détails qui se font lire avec plaisir, mais que son vers est *faible, languissant, sans couleur*, etc., etc., etc. Je veux qu'on puisse prononcer sur l'équité d'un pareil jugement.

Les pièces en vers les plus importantes d'Alain Chartier, au moins par leur sujet, sont le *Bréviaire des nobles* et le *Livre des quatre dames*. Ses autres poésies sont des dialogues amoureux, des élégies, des complaintes, des ballades, enfin de ces fadeurs rebattues, même de son temps, et qui se sont perpétuées jusqu'au commencement de notre siècle. Le *Bréviaire des nobles* est, ainsi que son nom l'indique, un abrégé des qualités qu'exige la vraie noblesse, des vertus qui lui sont imposées : foi, loyauté, honneur, droiture, prouesse, courtoisie, largesse, sobriété, persévérance. Nous sommes aujourd'hui peu aptes à juger de la nécessité et de la beauté de ces choses; mais du temps d'Alain Charlier, et long-temps encore après lui, « on obligeait les pages et les jeunes gentilshommes de les apprendre par cœur et de les réciter tous les jours aussi exactement que les ecclésiastiques font leur bréviaire ». C'est ce que nous dit Jean le Masle, autre poète né en 1533, et qui fait partie de cette collection.

Quant au *Livre des quatre dames*, c'est un véritable poème conçu avec esprit, conduit avec art, écrit avec passion.

Le poète, en se promenant dans une campagne dont la description

est pleine de charme , fait la rencontre de quatre dames qui chacune viennent de perdre leur amant à la bataille funeste d'Azincourt, octobre 1415. L'amant de la première dame a été tué. Mort! dit-elle.

Mort! dure mort! Dieu te maudie!	Une seule vie à chacun.
Et comment es-tu si hardie,
Que nos deux cœurs à l'estourdie	Ha! pourquoy fut-il si avant?
As desparty?	Ne pourquoy alla-t-il devant
Quand point n'assemblerent par ty?	En ses ennemis recevant?
Ce qui estoit un seul party	Tant de vaillance
Est loin l'ung de l'autre esparty!	Il fit et de hache et de lance,
Las! n'y a pas	Que chacun doutoit sa puissance,
En ung mesme cueur deux repas,	Dont il fit grand honneur en France.
Mais une vie et ung trespas,	Et se fortune
Et doit passer ung mesme pas	Eust voulu que par voye aucune
Ce qui est ung.	Fust prisonnier, je fusse l'une
Joye ou deuil, tout est en commun:	Des plus aizes desouz la lune!
Une mort à l'autre et à l'ung;

Elle récapitule ensuite toutes les qualités de son ami :

Moult lui seoit	Mais plus noble , quant du courage,
Son parler, et bien s'asseoit :	Qui avoit en droit héritage
Car tout deshonneur héoit,	M'amour acquise;
Et soulement me festloit	Dont par long-temps m'avoit requise,
Quand il venoit;	Et si doucement mercy quise
Mais pas long-temps ne s'en tenoit!	A sa valeur m'avoit conquise.
Désir souvent l'y amenoit;	Et si l'avoie
Ris et jeux , tout lui advenoit!	Essayé : car son cueur savoye
Dieux! quel dommage	Estre si mien , et par tel voye,
Laisé m'a! Le bel et le sage	Que de luy doubter ne devoie.
De haut sang et royal lignage

La dame compare son ami à tous les autres galants :

Hélas! mon cueur a tant oüy	Que loyal et bon esprouvay,
D'eux les parolles	Duquel tous les faicts esprouvay.
Et leurs grands lobberies folles,	Là m'arrestay.
Leurs decevans blandices molles!
Moult ai desprisé leurs frivolles.	Ha! pou loyaux,
Mais tant tournay,	Faintifs, lasches et desloyaux,
Qu'ung, tel qui me plaisoit, trouvay	Qui n'aimez qu'estatz et joyaux,

Vous laissastes tous les royaux ,	Lors content de leurs destinées ,
Et leur tournastes	Les coquars fous ;
Le dos , et vous en retournastes !	Alors se vantent de grands coups ,
.	Et font grands dépens et grands coutz :
Car par troupeaux ,	Et , quoi qu'il soit prins ou recoulx ,
Nonobstant les cris et rappeaux	Nul d'eux n'y pense.
Des bons , couvris les copeaux	Pretz ils seroient à la despence ,
Des heaulmes.	Mais tardifs sont à la deffence !
Tels gens deussent estre porchez ,
Ou faisant viles	J'ay achapté
OEuvres , par cités et par villes ,	Leur récréante lasseté ,
Quant aux armes sont inutiles ,	Dont cil a esté mort jetté ,
Et veulent avoir cents et milles	Qui ne peut estre rechepté.
Pour leur bobant ;	Dieu en ait l'âme !
Et vont les pauvres gens lobant ,	Leur fuyte est cause , à leur grand blâ-
Décevant le monde et robant !	m c.
Ils ne sont bons qu'à seoir au banc	De ma perte et de leur diffâme !
Soubz cheminée.	L'eussé-je fait , moi qui suis femme ?
Quant leurs bouches sont avinées ,
Et ils ont les bonnes vinées ,	

Ce dernier cri de la passion est sublime. Tout le discours de cette femme affligée est un chef-d'œuvre. Cette douleur diffuse, qui revient sans cesse sur un même objet, le représentant sous toutes les faces, est exprimée avec un art merveilleux et une énergie admirable ; et l'on verra avec quelle adresse est faite cette exposition.

L'amant de la seconde dame a été fait prisonnier et conduit en Angleterre. Il n'a pas vingt ans et elle est plus jeune encore. L'expression de sa douleur a quelque chose de plus naïf et de plus impatient.

. Je suis de celles	Quand j'ay de confort mieux besoing
Qui tant ai de douleurs mortelles ,	Qu'elle n'a.
Que nulle autre ne les a telles. Elle est hors de la peur
Si, suis bien loing	Et de la crainte
D'avoir de conforter le soing ,	Dont je suis durement estrainte.

Elle plaint le sort de son ami si jeune :

. Dont le pié	A peine atteint à l'estrié ,
-----------------------	------------------------------

Et qui est encore accusé de faiblesse pour s'être laissé prendre. Elle pense à son avenir perdu , à ses espérances détruites après avoir tout sacrifié au désir de se faire un nom par sa valeur.

Qui n'eust oncq un seul jour plaisant,
 Mais ennuy,
 A esté de maintz et haüy,
 Qui volentiers l'eussent trahi,
 Et que pas desservi n'ay.
 Point ne sauroit
 Estre autre que doux, et n'auroit
 Jamais cuer qui rien lui plairoit
 Qu'il sceust qu'à autre desplairoit :
 Car raisonnable
 Est, courtois, bon et aimable,
 Et vent estre à tous agréable.

Car oncques n'lsit de sa bouche
 Mot des-honneste ;
 Ains fait à chacun chère et feste,
 Prest d'octroyer une requeste.

 Bien entendant,
 Tousiours à bonne fin tendant,
 Va sa jeunesse en amendant.
 Or est pris ! en soy défendant
 Des adversaires
 Qui sont à ses princes contraires.

Et il est calomnié, et il est abandonné de tous, et elle-même en public n'ose s'intéresser à lui :

De nuit mes yeux n'ont reposé :
 Car de jour monstrier n'ay osé
 Cœur triste en corps mal disposé,
 Foible et tremblant.
 J'ai fait mes regrets en emblant,
 Et pour estre aux gens ressemblant
 De cœur courcie, joyeux semblant.
 Et se je danse,
 Ce n'est pas faire habondance
 De joye ne outrecydance ;
 Mais n'y a en toute la dance,
 J'en suis certaine,
 Pensée de douleur plus pleine.
 Ce me fust plaisir : or m'est paine.
 Nil n'est harpe, orgue ne doulcaine,
 Luz n'eschequier,
 N'instrument qu'on sceust appliquer,
 Que désormais oüyr requier,
 Puisque je n'ay ce que je quier !
 Las : je souloye,
 Lorsque de rien ne me douloye,

Les amer ; et tant les vouloye,
 Que, bien semblant que je voyoye
 Toute empennée
 De joye ! ne, de toute une année,
 Ne fusse de dancier tannée,
 Lasse, matte, ni enhannée.
 Si m'enhortoït
 Amours ! Et tant me supportoit
 Par ses joies qu'il m'apportoït,
 Que le cœur le surplus portoit !
 Tout y alloit !
 Et rien pour lors ne me failloit,
 Car j'aimoye qui tant valoit,
 Qu'à mon cœur d'autre ne chaloit.

 Hélas ! amour, pourquoy m'aportes
 En faible cœur mil douleurs fortes,
 Dont cent devroient être mortes ?
 Néantmoins je vis
 Trop pis que morte, à mon avis.

Je m'arrête, car je copierais tout. Je ne connais rien de plus gracieux que ces plaintes de jeune fille, de plus naïvement passionné.

Et la prière qu'elle adresse aux dames d'Angleterre *d'avoir bien soin de son amy*, et le regret qu'elle éprouve de ne pouvoir se repentir de son amour, tout cela est rempli de vérité et de charme.

La troisième dame ne sait si son amant, qui assistait à la bataille, est mort ou pris; elle n'en a aucune nouvelle. Elle dit à ses compagnes :

. . . . Or m'entendez.
Pour les plus tristes vous rendez,
Et vos partys bien défendez.

Je ne me plaing
De ce, ne ne l'ay en desdaing :
Chascun blessé plaint son mehaing,
Et congnoist son faict et son saing ;

Mais d'autruy faicts
Nul connoit le poix ne le faix.

.

Dès maintenant
J'ose bien dire , en maintenant
Ma part et raison soustenant ,
Que le mal qui me va tenant ,
Et qui n'est qu'un ,
Est aux vostres deux seul commun ;
Puisqu'eux deux , ne que chacun ,
J'ay les vostres tous , non pas un.

.

Mais la première
Dit qu'elle a de deuil plus matière :
Car el' pert espérance entière ,
Et elle n'est point si légère ,
Que elle peut
Autre amer.

L'autre débat
Qu'elle est plus triste et hors d'esbat :
Car doute et paour la combat ,
Et désir en elle s'embat.

.

Mais sans débatter ,
Pour leurs raisons toutes abattre ,

En mon cueur se viennent embattre
Playes , dont j'ay contre une quatre.

Las ! cognoissance
N'ay se m'amour et ma fiance
Est mort , pris ou mis en finance ;
Entre espoir et désespérance

Ainsi chancelle ,
Plaine de doubtés , comme celle
Qui a douleurs et ne scet quelle.

Je ne say quel nom je m'appelle ,
Ou d'amours veuve
Ou prisonnière ; et se ne treuve
De ce que j'aim' tesmoing ne preuve ,
Ou vive ou non , c'est douleur neuve.

Tant me doubtoye ,
Quant la bataille redoubtoye !
Or suis moins sûre que n'estoye
Et moins certaine.

Se j'ay l'espérance, elle est vaine ,
Et ne puis perdre espoir ne peine !

.

En ceste doute
S'arreste ma pensée toute.
Sa mort plains , la prison redoute ;
S'en l'ung suis , l'autre me reboute !

Si enserré
Est , et de deux dars enferré
Mon cueur , entre deux maux serré ,
Que mieulx luy fust d'estre enterré.

Dont je maintien
D'estre la plus triste , et m'y tien.

.

Comme intérêt , ce discours est inférieur aux deux premiers. C'est

un plaidoyer où le raisonnement a plus de part que la passion ; mais l'auteur l'a fait avec intention. Ainsi, cette troisième dame fait valoir à l'appui de sa douleur l'impossibilité où elle se trouve de contracter un nouvel engagement. Elle disserte sur l'amour, sur la nécessité de s'y soumettre, et sur le vide que son absence laisse dans son âme :

S'amours alume	Le soc nourrit, le glaive tue !
Ung cueur en son grand feu qui fume
De tel forge et de tel volume	Or est enclos
Qu'il veult : comme fer sur enclume,	Mon cueur en l'amoureux enclos
Qui, par feu mue,	De hayes d'épines tout clos,
Ung glaive en un soc de charrue	Par quoy le partir m'est forclos !
Et de nature les remue.

Nous voici arrivés à la quatrième dame affligée. Son amant a quitté la bataille : il s'est sauvé.

Or a fuy	Et leurs fuytes deshonorables
Laschement et s'en est fuy,	Ont fait mourir tant de notables
Dont il a honneur deffuy ;	Jusqu'à milliers,
Et, dit-on, par quoy y fu y.	Et fait perdre les chevaliers
Et ses semblables,	Qui de France estoient les piliers !
Quant leurs laschetez dômageables

Et s'adressant à ses trois compagnes de malheur :

Ainsi, vous ensemble mauldites	Et pour serviteur réclamé
Les fuytifs pour leurs démerites,	Un lasche fuytif, diffamé,
Dont ils ne seront jamais quittes,	Et de tel deshonneur blasmé
Quant courrouché	Comme de fuyre
Ont les bons dont on a touché.	En tel place et aux autres nuyre ;
Dont j'ay le cueur bien courrouché,	Faire son bassinet reluire
Qui me peult être repprouché	Et vestir harnois pour dessuire.
D'avoir amé	Ha ! quel journée !

Bientôt elle va peindre ces chevaliers félons en amour et en vail-
lance.

Ainsi enchantent	Ou, par contr'euve,
Qui les croit, sans lyesse chantent,	Les blâment sans y trouver preuve :
Et s'ils n'ont dames, ils se vantent ;	Car tel y a, où qu'il se treuve,
S'ils les ont, sans cause ils les plan-	Qu'chascun jour fait dame neuve.
tent,	Ainsi le sçais-je :

Mais telles amours sont de neige. Pour moy, que nouvelle en seroit ,
 Et bien plus qu'on ne penseroit ,
 Plusieurs dansent les sauterelles , Ou jamais il ne cesseroit ;
 Et , pour gagner grosses merelles , Et me disoit
 Défendent leurs fausses querelles , Qu'à autre chose ne visoit
 Et s'abandonnent Qu'à moy plaire , et tant me prisoit,
 Aservir ceulx qui plus leur donnent, Qu'à son cueur garder m'estivoit.
 A qui à mal faire s'ordonnent. Lors m'acola ;
 Et puis les princes leur pardonent, Mais le mal gueres n'afola
 Et mieulx venus Son cueur, qui bien loin s'envola.
 Sont que les bons , qui sont tennz Ainsi de moy se rigola !
 Loyaux , et tousiours maintenuz Qui, effroyée ,
 Les droictz qu'ils ont bien retenuz. Fuz pour lui triste et esmoyée ,
 Plaine de plours et desroyée ;
 Or ay cuydé Et, s'il m'eust vue noyée ,
 Qu'amours eut bien mon cueur guidé, Ne lui chalu !
 Et il est d'honneur tout voidé Or fuit, quand férir a fallu ;
 En un bon nom oultre-cuydé. L'amour de moy, rien n'y valla,
 Point n'affermast Et son honneur fut nonchalu.
 Mon cueur que tousiours ne l'aimast: Tout sain, sans playe
 Or est-il qui bien le normast S'en revint ! dont il faut que j'aye
 Le plus faux qu'oncques Dieu formast. Contre cueur, et que plus je haye
 Celuy que sur tous plus amaye !
 Sospirs gettoit Or n'ay confort !
 Au partir, et sa main mettoit Ains le pers mieulx que s'il fust mort.
 En la mienne, et me promettoit Si dy que mon mal est plus fort ,
 Que de son cueur se desmettoit, Et vieil jugement se j'ai tort.
 Et tant feroit

C'est ainsi que l'auteur est appelé à juger quelle est la plus malheureuse des quatre dames. Il se récuise, et les renvoie à sa propre dame pour les mettre d'accord, parce que, dit-il :

. . . Dame en son endroit Certes qu'ung homme,
 Trop mieulx jugement en rendroit Et mieulx entendroit quoy et comme.

Je me suis beaucoup étendu sur le mérite d'Alain Chartier, mal jugé selon moi, et bien plus malheureux en cela que s'il eût été oublié comme tant d'autres. J'ai voulu que l'on pût prononcer, pièces en main, si ce poète est faible et sans couleur, comme on l'a dit et répété sur parole. Le petit poème dont je viens de donner un long

extrait, sans y changer un mot, est-il mal conçu ? Alain Chartier n'a-t-il pas su y jeter tout l'intérêt et toute la variété que le poëme comportait, dans le récit et dans le choix des caractères différents des quatre dames ? Le style même, si l'on veut se reporter au temps, n'est-il pas plein de force, de couleur et de poésie ?

Alain Chartier est né à Bayeux en 1386 ; Guillaume, son frère, fut évêque de Paris en 1447 ; Jean, son autre frère, moine de l'abbaye de Saint-Denis, passe pour l'auteur des Grandes Chroniques de France, quelquefois nommées Chroniques de Saint-Denis. Ils appartenaient à une famille distinguée de Normandie.

Poesies de Charles d'Orléans, père de Louis XII, oncle de François I^{er}, rois de France. Grenoble, Giroud, 1802, in-12. v. marb. fil.

Cette édition, faite par M. Chalvet, sur un manuscrit de la bibliothèque de Grenoble, est la seule qui existe. Il est à désirer que les poésies de Charles d'Orléans soient publiées d'une manière plus complète, plus correcte, enfin plus digne de cet homme célèbre à plusieurs titres. Les bibliothèques royale et de l' Arsenal en possèdent plusieurs manuscrits. La confrontation de ces divers manuscrits connus permettrait de donner à cette nouvelle édition toute la perfection désirable.

L'abbé Sallier fut le premier qui fit connaître les poésies de Charles d'Orléans, vers le milieu du siècle dernier, par un mémoire conservé dans le recueil de l'Académie des inscriptions, vol. 13.

La vie de ce prince est du domaine de l'histoire. Sa jeunesse fut employée à venger son père, Louis d'Orléans, assassiné par le duc de Bourgogne. Blessé à la bataille d'Azincourt (1415), fait prisonnier et conduit en Angleterre, où il subit une captivité de 25 ans, il y consacra ses tristes loisirs à la culture de la poésie. A cette époque, le goût de Charles V pour les lettres s'était communiqué à tous les plus grands seigneurs de la cour de France, et avait été inspiré à Charles d'Orléans par sa mère, *Valentine de Milan*. L'abbé Sallier, dans son mémoire cité ci-dessus, dit que le manuscrit sur vélin, du cabinet de M. de Bombarde, où il a trouvé les poésies de Charles d'Orléans, en contient également de *Jean*, duc de Bourbon ; de *Philippe le Bon*, duc de Bourgogne ; de *René d'Anjou*, roi de Sicile ; de *Jean de Lorraine*, duc de Calabre ; de *Jean*, duc d'Alençon ; du duc

de Nevers ; du comte de Clermont, etc., etc., etc. On peut attribuer à la haute influence que durent exercer des écrivains de cette sorte l'impulsion que reçut tout à coup la langue vers le milieu du XV^e siècle, et qui établit une si grande distance entre les écrivains de la première moitié de ce siècle et ceux de la dernière. C'est cette différence seule qui motive l'assertion de Boileau :

Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Peut-être aurait-il attribué ce mérite à Charles d'Orléans, si ce poète lui eût été connu. Cependant Charles d'Orléans avait adopté et suivit toujours le système allégorique de ses devanciers ; ses personnages sont Bel-Accueil et Plaisance, Rudesse, Beauté, Dangier, etc., formes qu'avait abandonnées le premier Alain Chartier, au moins dans son poème des *Quatre Dames*, que j'ai si longuement cité. Mais, sous le rapport du style et de l'exquise politesse du langage, Charles d'Orléans lui est infiniment supérieur. Du reste, sauf la première de ces pièces, Charles abandonne la fiction pour des ballades, des rondeaux, des chansons et autres petites pièces dont la grâce et la délicatesse me laissent l'embarras du choix.

Comment se peut ung poure cuer deffendre,
Quand deux beaux yeulx le viennent assaillir ?
Le cuer est seul, désarmé, nu et tendre,
Et les yeulx sont bien armés de plaisir ;
Contre tous deux ne pourroit pié tenir.
Amour aussi est de leur alliance !
Nul ne tiendroit contre telle puissance.

Il lui convient ou mourir ou se rendre ;
Trop grand honte lui seroit de fuir.
Plus baudement les oseroit attendre
S'il eust pover dont il se peust couvrir ;
Mais point n'en a. Si luy vault mieux souffrir
Et se mettre tout en leur gouvernance.
Nul ne tiendroit contre telle puissance.

Qu'il soit ainsi, bien me le fist apprendre
Ma maistresse, mon souverain désir ;
Quand il lui plaist, ja pieça entreprendre
De me vouloir de ses doux yeulx férir.

Oncques depuis mon cueur ne peust guérir,
 Car lors fust-il desconfit à oultrance.
 Nul ne tiendroit contre telle puissance.

Je ne prise point tels baisiers	Le voulez-vous
Qui sont donnés par contenance	Que vostre soye ?
Ou par manière d'acointance ;	Rendu m'ottroye ,
Trop de gens en sont personniers.	Pris ou rescous.
On en peut avoir par milliers,	Ung mot pour tous ;
A bon marchié, grand abondance.	Bas , qu'on ne l'oye :
Je ne prise point tels baisiers	Le voulez-vous
Qui sont donnés par contenance.	Que vostre soye ?
Mais savez-vous lesquels sont chiers ?	Maugré jaloux
Les privés , venants par plaisance ;	Foy vous rendroye.
Tous aultres ne sont , sans doubtance,	Or çà, ma joye,
Que pour festier estrangers.	Accordons-nous :
Je ne prise point tels baisiers.	Le voulez-vous ?

Charles d'Orléans a composé plusieurs pièces de vers sur cet ancien usage, rappelé par Walter Scott dans la *Jolie fille de Perth*, où le sort désignait à chaque dame ou demoiselle, le jour de Saint-Valentin, un cavalier qui était tenu de la servir toute une année.

Le vœu que j'avais formé dans l'article précédent s'est accompli pendant que je terminais mon catalogue : M. Champollion-Figeac vient de publier :

Les poésies du duc Charles d'Orléans sur le manuscrit original de la bibliothèque de Grenoble, conféré avec ceux de Paris et de Londres, et accompagnées d'une préface historique, de notes et d'éclaircissements littéraires. *Paris*, Colomb de Batines, 1842, in-12. gr. pap. vél. (avec les deux appendices) d. rel. dos de maroq.

Cette édition est la première complète et la seule bonne aujourd'hui. Elle contient, en outre des œuvres du prince, une foule d'autres pièces qui lui ont été adressées par des contemporains. Comme cette édition est dans le commerce et que chacun peut la consulter, je ne pousserai pas plus loin mon analyse.

Les œuvres de François Villon. *Paris, Coustelier, 1723, in-12. v. fauv. (Faisant partie de la collection dite de Coustelier.)*

OEuvres de François Villon, avec les remarques de diverses personnes (Formey, Le Duchat, etc.). *La Haye, Adrien Moetjens, 1742, in-12. v. marb.*

Les premières éditions de Villon, imprimées en caractère gothiques, étaient tellement fautives et incorrectes, que le roi François I^{er} chargea Marot (Clément) de surveiller l'exécution d'une nouvelle édition qui fut publiée en 1533. Marot, ainsi que nous l'avons vu, avait été déjà l'éditeur du Roman de la Rose. (V. 1310.) Mais, en rajeunissant le style de ce roman, il lui avait fait perdre tout son caractère. De Villon à Marot le langage n'était pas tellement changé que Marot ait cru devoir le corriger; les vieillards de son temps avaient encore dans la mémoire les vers de Villon. Marot les consulta, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, pour restituer les vers omis dans les éditions précédentes, ou seulement changés. Quand Marot fut obligé de les remplacer, il eut le soin de les indiquer, afin, dit-il, « que ceux qui les sauront en la sorte que Villon les fist effacent les nouveaux pour faire place aux vieux ».

L'édition de Coustelier, 1723, annotée par Eusèbe de Laurière, rétablit en marge les leçons des éditions antérieures à Marot, et qui avaient été corrigées par lui.

L'édition de 1742, avec les notes de Le Duchat, suit le même exemple et relève quelques erreurs assez graves de l'édition précédente; de sorte qu'elle peut tenir lieu des éditions antérieures à Marot, de celle donnée par ce poète et même de l'édition de Coustelier.

L'analyse des œuvres de Villon est l'histoire de sa vie. Villon était son nom propre, et non pas Corbueil, comme on l'a cru mal à propos sur l'autorité de Fauchet. Il naquit à Paris en 1431. Il perdit son père presque en naissant, et il fut élevé par Guillaume Villon, son parent. Il paraît qu'il dépendait de lui de faire de bonnes études :

Hé Dieu ! se j'eusse étudié
Au temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes mœurs dédié,
J'eusse maison et couche molle.

Mais quoy ! je fuyois l'escole,
Comme fait le mauveys enfant.
En escrivant ceste parolle,
A peu que le cueur ne me fend.

Mes jours s'en sont allés errants,

Ajoute-t-il : en effet il vécut en très mauvaise compagnie, qu'il semble regretter encore :

1

Où sont les gracieux gallans
Que je suivoye au temps jadis ?
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisans en fajets et en dictz.
Les aucuns sont morts et roydiz ;
D'eux n'est-il plus rien maintenant ?
Repos ayent en paradis,
Et Dieu salue le remenant.

2

Et les aucuns sont devenuz,
Dieu mercy, grans seigneurs et maistres ;
Les autres mendient tous nudz ;
Et pain ne voyent qu'aux fenestres ;
Les autres sont entrés en cloistres
De Célestins et de Chartreux,
Bottez, houssez, com pescheurs d'oysters.

Voilà l'estat divers d'entre eulz.

Mais, s'écrie-t-il bientôt :

3

Laissons le monstier tel qu'il est ;
Parlons de chose plus plaisante.
Cette matière à tous ne plaist ;
Emuyeuse est et desplaisante.
Pauvreté, chagrine et dolente
Toujours, despiteuse et rebelle,
Dit quelque parolle cuyzante ;
S'elle n'ose, si le pense elle.

5

Et meure Pâris ou Hélène !
Quiconque meurt meurt à douleur.
Celuy qui perd vent et alaine,
Son fiel se crève sur son cueur ;
Puys s'üe. Dieu sçait quel s'üeür !
Et n'est qui de ses maulx l'allège :
Car enfant n'a frère ne sœur
Qui lors voulsist estre son pleige.

4

Si ne suys (bien le considère)
Fils d'ange, portant dyadesme
De estoile ou d'autre sydère.
Mon père est mort, Dieu en ayt l'asme ;
Quant est du corps, il gyst sous lame.
J'entends que ma mère mourra ;
Et le sçait bien, la pauvre femme ;
Et le fils pas ne démourra.

6

Où est la très sage Heloïs,
Pour qui fut chastré, et puyz moyne,
Pierre Esbaillart à Saint-Denys ?
Pour son amour eut cest esoyne.
Semblablement où est la royne
Qui commanda que Buridan
Fust jetté en un sac en Seine ?
Mais où sont les neiges d'antan ?

Ces strophes ne se suivent pas immédiatement dans le grand testament de Villon ; je n'en cite que ce qui est nécessaire pour faire con-

naitre la manière dont procède son raisonnement. Ainsi, il a vécu pauvre, et la mort l'atteindra comme tant d'autres, mais lui, sans avoir joui des plaisirs de la vie ! Ah ! dit-il, après avoir rappelé ce trait d'Alexandre qui enrichit un pirate pour lui faire abandonner ce métier :

Si Dieu m'eust donné rencontrer	A mal ! estre ards et mys en cendre
Ung autre piteux Alexandre ,	Jugé me fusse de ma voix.
Qui m'eust fait en bonheur entrer ,	Nécessité faict gens mesprendre ,
Et puyz qu'il m'eust veu condescen-	Et faim saillir le loup des bois.
dre	

Cette fort mauvaise excuse des voleurs de bas étage n'est pas nouvelle, comme on le voit. Le pauvre Villon, pressé par la faim, et je crois aussi par la soif, saillit du bois si souvent, qu'il se fit prendre et mettre en la prison du Châtelet. Il fut condamné à être pendu ; mais il en appela au parlement, et sa peine fut commuée en celle du bannissement. Cette cruelle leçon ne le rendit pas plus sage ; il ne tarda pas à se faire reprendre à Meun-sur-Loire, probablement pour quelque vol d'église on de sacristie, car il tomba sous la juridiction ecclésiastique de Jacques Thibaut d'Aussigny, évêque d'Orléans. Il fut trois mois en prison. L'avènement de Louis XI au trône, en 1461, le tira de ce mauvais pas. Le caractère connu de ce souverain peut nous permettre de douter que la liberté de Villon fut l'effet de la clémence du roi, admirateur du talent de Villon, dit-on, plutôt que de la circonstance ; pourtant Villon en exprima à ce prince toute sa reconnaissance en plusieurs endroits de son grand testament ; mais il n'en fut pas de même de Thibaut d'Aussigny :

Dieu mercy à Jacques Thibault ,	Enferré ! Quand j'en ay mémoire ;
Qui tant d'eau froide m'a fait boire ,	Je pry pour luy (<i>et reliqua</i>)
En un bas lieu, non en ung hault,	Que Dieu luy doint (<i>et voire voire</i>)
Manger d'angoisse mainte poire ,	Ce que je pense, <i>et cetera</i> .

Depuis cette époque, 1461, Villon ne fit plus parler de lui. S'amenda-t-il, mourut-il ? On l'ignore. Guillaume Colletet, dans son histoire encore manuscrite des poètes françois, place la mort de Villon en l'année 1482 ; peut-être avait-il des renseignements qui nous manquent. Quant à ce que Rabelais en raconte dans les chap. 13 et 67 de son Pantagruel, Le Duchat a prouvé chronologiquement que ce n'était qu'un jeu de l'imagination du conteur.

La verve comique de Villon, à la portée du vulgaire, donna à ses écrits une vogue prodigieuse, puisque près de cent ans après, et du temps de Marot, les vers de Villon étaient encore sus par cœur de quelques vieillards. C'est le dernier de nos poètes gaulois. Ses ouvrages sont d'ailleurs peu nombreux : ils se bornent à son petit et à son grand testament, et à quelques ballades ; leur forme (ils sont composés de huitains ou strophes de huit vers) dut encore servir à les fixer dans la mémoire. Comme Rabelais, qui a d'ailleurs quelque ressemblance avec Villon, celui-ci eut des admirateurs enthousiastes et des détracteurs violents : « Ne fais doute, dit Clément Marot, qu'il n'eust emporté le chapeau de laurier devant tous les poètes de son temps, s'il eust été nourry en la court des roys et des princes, là où les jugemens se amendent et les langages se pollissent. » Ce n'est pas que l'expression de Villon soit basse ou *populacière* dans ses deux testaments, sa pensée même est toujours élevée et fière ; mais il faut avouer que les sujets qu'il affectionne, qu'il choisit de préférence, n'étaient pas fort nobles. Il peignait ce qu'il voyait. Je ne parlerai pas d'une pièce intitulée *le Jargon et Jobelin de Villon*, qui fait partie de ses œuvres ; elle est incompréhensible, composée en *argot* des voleurs de son temps, qui, à ce qu'il parait, s'est perpétué jusqu'à nos jours. Marot disait déjà pourtant : « Touchant le Jargon, je le laisse à corriger et exposer aux successeurs de Villon en l'art de la pince et du croq. » Quant aux *Repues franches*, qui font partie de toutes les éditions de Villon, elles lui ont été faussement attribuées ; c'est probablement l'ouvrage de quelqu'un de ces *gracieux gallans*, ami ou élève de Villon. C'est le récit des moyens employés par Villon et ses compagnons pour se régaler à bon marché, c'est-à-dire *gratis*. On n'y parle jamais de Villon qu'à la troisième personne, et dès les premiers vers il y est question de *deffunct Pathelin*. Or la farce de Pathelin est de 1474, et nous avons vu que, passé 1461, Villon disparut du monde littéraire ; il est peu probable d'ailleurs que Villon, après sa double mésaventure, se fut amusé à rimer des actions et à s'en reconnaître l'auteur, qui, si elles ne méritaient pas précisément la potence, valaient toujours bien le carcan. Le style des *Repues franches*, comparé à celui de Villon, est lâche et diffus ; il ne procède plus par octaves, mais par longues périodes ; enfin on n'y reconnaît nullement la manière de Villon, vive, franche et nerveuse.

A ces deux dernières éditions de Villon on a joint trois ballades d'auteurs inconnus. Ce sont des chefs-d'œuvre. Comme elles ne se trouvent nulle part ailleurs, j'en citerai une.

BALLADE.

Plaisant assez, et des biens de fortune
 Un peu garny, me trouvay amoureux ;
 Voire si bien, que tant aymay fort une
 Que nuit et jour j'en estois langoureux.
 Mais tant y a que je fus si heureux ,
 Que, moyennant vingt écus à la rose,
 Je fis cela que chacun bien suppose.
 Alors je dis, connoissant ce passage :
 Au fait d'amours babill est peu de chose ;
 Riche amoureux a toujours l'avantage.

Or est ainsi que, durant ma pécune ,
 Je fus traité comme amy précieux ;
 Mais tost après, sans dire chose aucune ,
 Cette vilaine alla jeter les yeux
 Sur un vieillard, riche, mais chassieux,
 Laid et hideux, trop plus qu'on ne propose.
 Ce néanmoins, il en jouit sa pose.
 Dont moy confus, voyant un tel ouvrage,
 Dessus ce texte allay bouter en glose :
 Riche amoureux a toujours l'avantage.

Or elle a tort : car noyse ne rancune
 N'eut onc de moy. Tant luy fus gracieux,
 Que, s'elle eust dit : Donne-moy de la lune,
 J'eusse entrepris de monter jusqu'aux cieux !
 Et, nonobstant, son corps tant vicieux
 Au service de ce vieillard expose.
 Dont, ce voyant, un rondeau je compose,
 Que luy transmets ; mais, en peu de langage,
 Me répond franc : Povreté te dépose ;
 Riche amoureux a toujours l'avantage.

Prince tout bel, trop mieux parlant qu'Orose,
 Si vous n'avez toujours bourse déclose,
 Vous abusez : car Meung, docteur très sage,
 Nous a décrit que, pour cueillir la rose,
 Riche amoureux a toujours l'avantage.

Le Champion des dames ; livre plaisant , copieux et habondant en sentences , contenant la deffence des dames contre Malebouche et ses consors et victoire d'icelles , composé par Martin Franc , secrétaire du feu pape Felix V , et nouvellement imprimé à Paris , Galiot Dupré , 1530 , in-8. maroq. r. tr. d. (*Cette très jolie édition en lettres rondes est fort rare : l'exemplaire est de la plus parfaite conseroation , sans aucune espèce de maculature.*)

Ce roman n'est qu'un long plaidoyer en faveur des femmes , que Martin Franc prétend , non sans raison , avoir été diffamées par Jehan de Meung dans le roman de la Rose. Voici la fiction imaginée en songe par l'auteur : Les dames sont renfermées dans le *château d'amours*. Malebouche attaque le château , et Franc-Vouloir , ou plutôt Martin Franc , le défend ; mais le combat a lieu en paroles , c'est-à-dire en injures , et bientôt les parties , reconnaissant que cette méthode trop commune n'amènera aucun résultat , consentent à prendre pour juge la *Vérité*. Elle se trouve reléguée , non dans un puits , mais dans un coin obscur et enfumé , où cette divinité *estoit sans chandelle allumés*. Le plaidoyer prend alors une forme régulière. Franc-Vouloir , pour donner une idée de l'amour par son contraire , fait un portrait de la haine , à laquelle il attribue tous les maux qui viennent d'accabler la France :

Voiez vous point mes champs désers	Tant d'orphelins et d'orphelines,
En lieu de blé porter espines ?	Sur les fumiers mourant de faim ?
Mes laboureurs fuitifs et sers	Plusieurs , jadis de sibelines
Pour les meurtres et les rapines !	Fourez , qui n'ont vaillant ung pain !

Après une longue excursion politique , où l'auteur montre de la verve et du talent , Malebouche , ne sachant qu'y répondre apparemment , appelle à son aide *Vilain-Penser* , qui reproduit longuement encore tous les méfaits dont les femmes , depuis la première , ont été chargées : Il passe en revue Phryné , Cléopâtre , Messaline , etc. , etc. Cette discussion a ce rapport avec tant d'autres , que les adversaires ne se réfutent point : ainsi Franc-Vouloir , au lieu de répondre à Vilain-Penser , s'emporte contre le roman de la Rose , et s'appuie sur l'autorité d'Alain Chartier pour dénombrer les vertus des femmes ; il cite saint Augustin et saint Ambroise , Salomon et David , sainte

Aldegonde, sainte Claire et la sainte Vierge. Malebouche reprend la parole ; Franc-Vouloir riposte, et fait intervenir le Pape, les conciles et l'Eglise. Enfin la discussion devient si vive, que la Vérité y met un terme en couronnant de laurier le front de Franc-Vouloir.

Bien que ce poëme contienne plus de 24,000 vers, au train que prenaient les avocats des deux causes et aux excursions qu'ils se permettaient, l'ouvrage pouvait se continuer indéfiniment.

Quoiqu'on l'ait dit et répété, ce poëme n'a pas été composé spécialement contre le roman de la Rose ; Martin Franc n'a pas eu d'autre but que de réfuter les détracteurs des femmes en général, quel qu'ils fussent, et de se faire bien venir des dames. Singulière mission pour un prêtre ! Quoi qu'il en soit, il n'a point cherché à dissimuler ou à atténuer les accusations cruelles qu'il met dans la bouche de ses adversaires, Malebouche et Vilain-Parler ; il se borne presque toujours à rejeter les défauts des femmes sur la séduction et sur les tromperies des hommes, comme si les torts d'un sexe dussent atténuer les torts de l'autre, en admettant même que ces torts fussent réels !

Le Champion des dames est en vers de huit syllabes, divisés par octaves, et en cinq livres. Le style de Martin Franc, trop abondant, ne manque pas de pureté et de grâce, surtout dans les choses comiques ; mais il manque de gravité, ce qui rend les discours de ses adversaires plus piquants de beaucoup que sa défense, qu'il veut faire sérieuse. Peut-être aussi ne pouvons-nous pas juger de cela très pertinemment. Les tournures gauloises, les mots même de ce langage naïf, se prêtent difficilement pour nous à rendre les pensées nobles et élevées ; tandis qu'au contraire cette simplicité, cette étrangeté même du langage, donnent une sorte de charme aux choses gaies et satiriques.

J'ai cité l'une des bonnes strophes de Martin Franc dans le genre grave ; en voici deux d'un autre goût, qu'il avait puisées dans Boccace, comme fit plus tard La Fontaine. La concurrence est périlleuse.

1

Cy vous conterai d'un novice,
Qui oncques vu femme n'avoit.
Innocent estoit et sans vice,
Et rien du monde ne savoit ;
Tant que celluy qui s'ensuivoit

Lui fist accroire, par les voyes
Des belles dames qu'il veoit,
Que c'estoient tous oysons et oyes.

2

On ne peut nature tromper.

En après, tant luy en souvint	Luy demandèrent qu'il musoit ,
Qu'il ne peut disner ne soupper,	Il respondit , comme il convint ,
Tant amoureux il en devint.	Que voir les oyes luy plaisoit.
Et quand des moynes, plus de vingtz,	

Martin Franc est l'auteur d'un autre poëme allégorique, intitulé *l'Estrif (le débat) de fortune et de vertu*. Il ne fait pas partie de ma collection.

Le *Champion des dames* fut composé de 1440 à 1450. La date de la mort de l'auteur est inconnue. Il était né à la fin du XIV^e siècle dans le comté d'Aumale ; d'autres disent à Arras.

Le *Pas d'armes de la bergère* maintenu au tournoi de Tarascon ; publié d'après le manuscrit de la bibliothèque du roi, avec un précis historique de la chevalerie et des tournois, et la relation du Carrousel exécuté à Saumur en présence de S. A. R. Madame, duchesse de Berri, le 20 juin 1828, par G.-A. Crapelet, imprimeur. Paris, Crapelet, 1828, gr. in-8. jés. vélin, cart. avec fac-simile et vignette en couleur.

Relation en vers d'un tournoi donné à Tarascon en 1449 par le roi René à Jeanne de Laval, sous le nom de *la Bergère*. L'auteur du récit en vers de ce tournoi est Louis de Beauveau, l'un des tenants. Ce récit est tout en strophes de douze vers de dix syllabes. Comme l'intérêt qu'il présente est plutôt historique que poétique, je n'en citerai rien, tout en avouant que l'extrême curiosité qui m'en a fait entreprendre la lecture a été pleinement satisfaite et s'est soutenue jusqu'à la fin de l'ouvrage ; mais ces détails minutieux de couleurs et d'armures, ces formes d'étiquette longuement décrites, et cette nomenclature des vingt chevaliers qui concoururent, auraient, je le pense, peu de charmes en extraits pour mes lecteurs.

Ce beau volume se distingue par sa correction, comme tous ceux qui sont sortis des presses de M. Crapelet.

Les *Poésies de Guillaume Coquillart*, official de l'église de Reims. Paris, Antoine-Urbain Coustelier, 1723, in-12. v. m. (*Faisant partie de la collection dite de Coustelier.*)

Cette édition est la plus correcte de toutes celles qui aient été faites des œuvres de Coquillart.

On n'a aucun détail sur la vie de ce poète; on sait seulement qu'il était officiel, c'est-à-dire juge du tribunal ecclésiastique de Reims, et qu'il assistait en cette qualité au sacre de Charles VIII, en 1484. Le testament de Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, daté du 18 septembre 1472, nomme pour exécuteur un Guillaume Coquillart. Il est probable que c'est celui-ci, mais on n'en a aucune certitude.

Si le cynisme des ouvrages de Rabelais a eu lieu d'étonner ses lecteurs, surtout en raison du caractère sacré du curé de Meudon, que doit-on penser des œuvres de Coquillart, appelé par état et par devoir à juger les délits contre la discipline ecclésiastique? Est-ce parce que l'on est aujourd'hui plus vertueux qu'alors, qu'un prêtre n'oserait mettre son nom à de pareils ouvrages? ou bien est-ce parce que ce que nous nommons *convenance, savoir-vivre*, n'est autre chose que de l'hypocrisie déguisée?

La plus longue des pièces de Coquillart est intitulée les *Droits nouveaulx*. Par ces mots l'auteur entend, l'auteur veut dire les *nouveaux usages, la mode, le bien porté*, comme l'on dit aujourd'hui :

Ainsi,

Un homme povre et misérable,
 Qui a belle femme et entière,
 N'a vaillant qu'ung lit, une table,
 Ung banc, ung pot, une salière,
 Cinq ou six voirres de feuchière,
 Une marmite à cuyre poys.
 Il s'en va dehors, bien arrière,
 Et demeure sept ou huyt moys.
 Il retourne après toutesfoys,
 Et treuve l'hostel grandement
 Fourny de vins, de bledz, de boys,
 De belle vaisselle d'argent!

Assavoir mon aucunement
 Se le mary doist enquérir
 A la femme dont cela vient,
 Ne qui la peult si bien fournir?
 Semble que non : car j'oy tenir
 Aux sages, qu'à cheval donné
 On ne doit point la guealle ouvrir
 Pour regarder s'il est aagé.
 Item il en a bon marché;
 Ce sont conquests après sa mort.
 Le mary en a la moytié;
 Ainsi on ne luy fait nul tort!

La seconde pièce des poésies de Coquillart est un plaidoyer entre deux femmes qui se disputent un amant. *Le plaidoyer d'entre la Simple et la Rusée* procède avec toutes les formes encore en usage au Palais et d'un style qui n'est pas tant changé qu'on pourrait le croire. J'en vais donner un échantillon.

Maistre Simm en plaidoyant dit :

A la Simple pour qui je suis,
 Demanderesse et complainant
 Contre la Ruzée, par ses dictz
 Defenderesse et opposant ,
 En cas en matière pourtant
 De saisine et nouvelleté ,
 Compète et aussi appartient
 Ce qui sera cy récité.
 Et premier il est vérité
 Que la nature féminine
 La pluspart du temps est encline
 A appéter le masculin.
 Présupposant ceste doctrine,

Car nous tendons à ceste fin ,
 Pourquoi la dicte Simple, afin
 Qu'elle eust ses désirs assouvis
 A toute heure, soir ou matin ,
 A son plaisir, à son devis,
 A elle, selon mon advis ,
 Tant en son propre et privé nom ,
 Appartient ung ami acquis,
 Dit et appelé le Mignon ;
 Duquel, à juste tiltre et bon ,
 Elle pourroit le pétiloite
 Intenter. Mais riens ; nous venons
 Tout seulement au possessoire. Etc.

On voit que le langage du barreau était familier à l'official de Reims, ainsi que beaucoup d'autres choses que l'on feindrait aujourd'hui d'ignorer. Je ne sais si la liberté qu'il s'attribue de tout dire sans voile ajoute à la clarté et à la facilité naturelle de son style; mais c'est le premier auteur écrivant avant Marot (Clément) que les personnes étrangères à notre vieux langage puissent lire aujourd'hui presque sans glossaire. Cette qualité, fort remarquable chez Coquillart, fut tellement reconnue, que, jusqu'à la fin du XVI^e siècle, les puristes, pour reconnaître qu'un mot était réellement français, exigeaient que ce mot se trouvât dans Coquillart.

Dans une troisième pièce, *le Blason des Armes et des Dames*, Coquillart met encore en présence deux avocats qui discutent sur la nécessité pour un prince de se livrer à la guerre ou à l'amour. Le juge, c'est-à-dire Coquillart, les renvoie hors de cour, dépens compensés, en décidant qu'un prince doit faire l'un et l'autre. Ses œuvres sont terminées par les *Monologues de la Botte de foin et du puy*, charmants petits contes, dignes de la naïveté malicieuse de La Fontaine, plus le *Monologue des Perruques* ou du *Gendarme cassé*, beaucoup moins piquant.

S'ensuyt le jardin de plaisance et fleur de rethorique, contenant plusieurs beaux livres, comme le donnet de noble baillé au roy Charles VIII, le chief de joyeuseté, avec plusieurs autres en grant nombre, comme vous



pourrez veoir par la table de ce présent livre. Imprimés nouvellement à Lyon, cheux Martin Boullon. In-4. v. fauv.

Il existe une autre édition de ce livre, datée 1547; celle que je catalogue est certainement antérieure. L'exemplaire, un peu mouillé à quelques pages, est d'ailleurs d'une conservation parfaite; il est imprimé en caractères gothiques, avec vignettes en bois.

L'auteur de ce livre rare n'est connu que sous le nom qu'il se donne lui-même de *l'Infortuné*. Les auteurs qui l'ont suivi, et qui l'ont souvent cité, ne lui donnent pas d'autre nom: il vivait sous Louis XI, puisqu'il parle de l'institution récente de l'Ordre de Saint-Michel (1469), et sous Charles VIII, auquel il dédia son sonnet.

La première fleur du Jardin de Plaisance est un véritable *art poétique* qu'il considère comme étant une *seconde rhétorique*.

Rhetorique est science exquise,	Essuyvir faut son éloquence,
Enseignant à bien procéder	Afin que l'inspiration
En beaux termes; qui est requise	Donc de seconde rhétorique
Prudemment pour persuader	Et la réverbération
Ou aussi pour dissuader;	De l'influence colorique
Qui pour bien parler est acquise;	De son regard scientifique
Dont grand honneur peut succéder	Donne sa clère vision
Quant notablement est permise.	Aux cueurs nubileux et s'applique;
.	Prendre on en doit impression.

C'est ainsi que *l'Infortuné* distingue ce qu'il appelle les deux rhétoriques. Il spécifie et renferme en dix chapitres les règles de *cette art notable*, la poésie.

Je ne crains pas d'affirmer que c'est à cette source, la première peut-être, qu'ont puisé les *Fabry*, les *Sybillet*, les *Pelletier*, et tous les faiseurs de poétiques qui se sont succédé jusqu'à Joachim du Bellay et Ronsard.

Les bibliographes qui ont rendu compte de ce livre, peut-être sans l'avoir lu, l'ont considéré comme un recueil de plusieurs pièces contenant d'abord un art poétique, et ensuite des pièces détachées, sans suite, ou plutôt sans rapport entre elles; mais ils n'ont sans doute pas remarqué que *l'Infortuné*, en commençant sa seconde rhétorique, *Diffinitio, primum Capitulum*, car tous ses titres sont en latin, après avoir indiqué qu'il va traiter des vices de la composition, de l'emploi

des figures ou tropes, de la quantité des vers, de la rime, des diverses sortes de poèmes, des moralités, des mystères, des romans en vers, etc., donne l'exemple en même temps que le précepte, c'est-à-dire que d'abord les règles du rondeau sont expliquées par un rondeau. Il en est de même de la ballade, du chant royal, du servantois, du lai, du virelai, de la chanson, etc. Il cite le nom des auteurs qui se sont distingués dans chacun de ces genres de composition, Arnould Greban, Alain Chartier, Christine (de Pisan), etc.; puis ensuite *Decimum Capitulum, pro forma compilandi moralitates, pro comedis, pro misteriis, compilandis cronicis romanis et historicis* (sic). Or ce dixième et dernier chapitre, comme l'Infortuné en avait averti le lecteur dès son exorde, se compose seulement de quelques préceptes généraux fort précis et très judicieux sur la composition, et une sorte de dialogue satirique s'établit immédiatement entre *Mégère* et *le Queux*. Cette pièce de plus de six cents vers fait allusion à la réconciliation de Louis XI avec son frère le duc de Guyenne; néanmoins il est difficile de rien comprendre à la violence de cette diatribe écrite toute en vers de dix syllabes. Vient ensuite le donnet annoncé par le titre ci-dessus.

Au très chrestien par renom
Roy françois qui sur tous régente,
Charles, huytiesme de ce nom,

Le présent donnet te présente,
Pourtant qu'il a mis son entente
A vouloir grammaire savoir.

Le donnet est donc une grammaire française mise en vers et toujours basée sur la grammaire latine, d'une manière assez plaisante :

Amo, j'ayme le lict profond,
Bien mol, et parfonde escuelle;
Ainsi que les bonnes gens font,
Qui n'ont plus force corporelle.
Nonobstant qu'une damoysele
De mon temps *amabam*, j'aymoye.
Dieu, par sa grâce, ait mercy d'elle,
Et de moy quand j' tray la voye.

Amavi, j'aymay bien de falct,
Tellement que c'estoit oultraige;
Mais c'est temps préterit parfait
Et plus que parfait, vu mon aage.
Amaveram de bon couraige....
Mais ce train-là me semble dur
Pour présent; et vueil, comme sage
Laisser *amabo*, le futur.

Et l'*Infortuné* fait connaltre ainsi toutes les parties du discours à son royal élève.

Le Chief de joyeuse Destinée et *le Plaintif Amoureux* succèdent au donnet. C'est un long poème dont l'action se passe entre deux amants,

l'un heureux, l'autre malheureux, et où interviennent *Haut-Vouloir*, *Souçon*, *Doux-Regard*, *Bon-Avis*, et tous ces personnages allégoriques ou symboliques que le roman de la Rose avait mis en faveur.

Le Débat du Cœur et de l'OEil, attribué à Alain Chartier, fait partie du poème précédent, ainsi qu'une quantité de ballades et de rondeaux. *Le Débat de l'Amoureux et de la Dame, de l'Esconduit et de l'Estrange*, et tous ces événements, ces récits, ces débats, se passent dans le *Jardin de Plaisance*, et s'amènent les uns les autres de manière à former un tout, fort incohérent il est vrai, et qui, par cette raison, ne saurait être analysé.

Cy-après s'ensuyvent les lamentations de Jehan de Calais, lequel n'estoit plus au *Jardin de Plaisance*. Jean de Calais est un beau jeune chevalier, lion de son temps, qui s'ennuie et qui s'en plaint à *Fortune*. Celle-ci lui donne de fort bons avis et lui reproche d'avoir suivi ceux de *Fol-Conseil*, d'avoir abandonné le travail et l'étude :

Il fut cause (Fol-Conseil) premierement
De te débouter de ta ville *.
Qui le croit fait pareillement
D'ung qui lave sa robe en huile.

La Fortune le renvoie à *la Raison*, qui dit, entre autres choses, à Jehan de Calais :

Ayez toujours ferme fiance	Qui attain, il a ennuyance.
D'avoir du bien, quoy qu'il demeure,	Grand bien ne vient pas en peu d'heures ;
Et prens en tes maux patience.	
Car en peu d'heures Dieu labore.	Or y met peine et diligence.

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que ces conseils sont applicables à la jeunesse.

Comment ensuite *le Parlement d'Amours fut tenu au Jardin de Plaisance contr la belle dame Sans-Mercy*.

Doux-Penser l'huysier commanda	Qu'on appellast en sa présence
Qu'en ce lieu fust faicte silence ;	La belle dame Sans-Mercy.
Et puis le greffier commanda	Aussitôt qu'appellée fut,
Qu'on appellast en audience	Seulette devant Amours vint,
Celle qui, outre la defiance	Coulourée comme le feu
D'Amours, avoit cueur enfluré ;	De la honte qui lui advint ;

* La ville est le Jardin de Plaisance.

Et de fait perdre lui convint
Toute manière et contenance ,

En plourant larmes plus de vingt ,
Tant avoit d'Amours grand doubfance.

Or cette belle dame sans pitié avait été tellement insensible aux vœux d'un tendre amant, que celui-ci, n'ayant pu supporter de telles rigueurs, en était mort ! Le procès intenté se suit avec toutes les formes. *Désir* souvient l'accusation ; *Vérité et Loyauté* sont témoins, et, monobstant la défense de *Raison*, avocat de la dame Sans-Mercy, *Amours*, juge suprême, d'après l'avis de ses conseillers, rend le jugement ci-après :

Je vuell que l'amant qui est mort
Soit suscité en la lumière ,
Et ait sa place et sa chayère.
En paradis de bon renom ,
Et, comme ma chose plus chière ,
Il soit vif en gloire et en nom.
Et afin que chascun m'écrime

Contre toy, très horrible dame ,
Dit la Court, pour t'en prouver crime,
Qu'on ne t'appelle jamais dame ,
Et soyes réputée infasme ,
Et de nous bannie à tousjours ;
Et enjoincts qu'on te nomme et clame
La cruelle femme en amours.

Soit que cette conclusion ait paru trop sévère à l'auteur lui-même, il a fait suivre ce jugement d'un débat ou dialogue entre un amant et une dame qui, malgré le procès dont elle vient d'être témoin, ne se laisse point intimider par son résultat et réfute avec une adresse toute féminine les arguments du procès dont l'amant voulait tirer avantage. Ce débat, comme nous en prévient l'auteur, reste sans conclusion. Alain Chartier a fait une pièce de poésie sous ce même titre de la belle dame Sans-Mercy. C'est un dialogue entre une dame cruelle, et son amant, qui meurt de désespoir ; c'est enfin comme le préambule de celle-ci, dont elle aura donné l'idée. Ce qui me confirme encore dans cette opinion, c'est que la pièce suivante du Jardin de Plaisance est entièrement empruntée à maistre Alain : elle est intitulée *le Débat des deux Fortunés*.

La complainte du Prisonnier d'Amours, la Lamentation du Pauvre Serviteur sans guerdon, précèdent *les Débats du Marié et du Non-Marié*, toujours au Jardin de Plaisance. Curieuse conversation entre deux jeunes gens, l'un marié, l'autre non. L'auteur, en faisant le portrait de celui qui a femme, emploie une expression que l'on ne croirait pas si ancienne :

Il estoit plaisant homme et sage ,
Et en loy beau maintien avoit ,

Et bien à mesure langage
Pour l'employer où il devoit ;

Beaux comptes et di-tiez faisoit
Qu'il dist , et si gracieux motz ,

Que je ne scay où il trouvoit
Ce qu'il disoit à tous propos.

Aussi le beau diseur parvint-il à convaincre son ami de prendre une femme de sa main.

Après ce débat vient *le Livre des Dames, à ycelles baillé au Jardin de Plaisance.*

Ce livre petit priseront
Dames, si amandées ne sont ;
Pour ce veuil-je courtoisement
Enseigner aux dames comment

Elles se doyvent contenir
En leur allée, en leur venir,
En leur parler, en leur taiser.
Etc.

Ce sont des principes de conduite fort bons encore à suivre. Quant au Débat de *la Noire* et de *la Tannée*, cette pièce de vers fait partie d'un recueil fait par M. de Bock, Paris, Didot, 1825, dont j'ai rendu compte.

Comment, au Jardin de Plaisance, ung des amants décrit la comparaison des biens et des maux qui sont en amours. Le titre de cette pièce en indique suffisamment le sujet.

Comment Dieu le Père, le Filz et le Saint-Esperit, devant que créer le monde, estoyent gardans amour entr'eulx, laquelle est indéficiente. Et par amour créèrent le monde.

Après un pareil titre, pourrait-on attendre une pièce de vers dont voici la première strophe :

Le grand dieu Jupiter jadis ,
Avec Mynerve, la déesse,
Uny en son beau paradis
Par amour durable sans cesse ,

Admonesté par la sagesse
De Mynerve la cière et munde,
Plaine de toute gentillesse,
Disposa de faire le monde.

Mais, avant de faire le monde, Jupiter créa des êtres plus parfaits que nous ne sommes , et leur donna pour *capitaine* l'ange *Luciabel* :

Luciabel, gettant les yeulx
Dessus le dieu et la déesse ,

Vivans comme amans gracieux ,
Fut envieulx de leur noblesse. Etc.

Chute des Anges rebelles devenus *Dyables* et chargés de tourmenter les *desloyaulx amoureux*. Et nous voyons bientôt *comment au Jardin de Plaisance l'amoureux est au purgatoyre d'amours et pryé de joye*. D'où l'amant adresse une *requeste* en prose au *souverrain Dieu d'amours Cupido*. L'Amour lui répond, et de là un très long débat de *Cupido* et de l'amant, et la pipée du Dieu d'amours.

Cette dernière pièce contient la date de 1491. Le débat est entremêlé de vers, de prose, de virelays, de ballades, parmi lesquelles il y en a deux de Charles, duc d'Orléans, de rondeaux, de chansons de toutes formes et de toutes mesures. *L'amant*, las probablement de son purgatoire, *yssant du Jardin de Plaisance, entre en la forêt cuydant avoir plus de joye, et il entra en tristesse en plusieurs façons.*

Mil quatre cens cinquante neuf,	Se voys, pensant à ma douleur,
En avril, que l'on voit la fleur	Environ le cinquiesme jour,
Par les boys, plus blanche qu'un œuf,	Dieu scet en quel piteux séjour !
Et autres d'estrange couleur	

Voici les seules dates positives que contienne ce volume; cette strophe commence la pièce de vers dont je viens de donner le titre. *L'amant* trouve dans la forêt *Mélencolye, Sapience, Espoir, Subtilité, Honneur et Noble-Vouloir*, qui conversent avec lui et le consolent. *Raison, Justice et Réthorique*, lui font entreprendre une correspondance en prose avec sa dame; mais *Malebouche* chasse le chevalier du *Jardin de Plaisance, dont sa dame en meurt de courroux*. Enfin, le chevalier, *oultré de courroux pour l'amour de sa dame, qui est allée de vie à trépas*, prononce une longue élogie, moitié comique, moitié touchante. Il fait connaître ses dernières volontés à son écuyer, qui lui amène le curé, auquel l'amant fait sa confession après son examen de conscience fort détaillé; il fait sa profession de foi; il demande à *estre ensevely au propre drap où sa dame est trespasée*; il ordonne lui-même toutes les dispositions les plus minutieuses de son convoi et de son enterrement, etc., etc. Voici ses dernières paroles :

A mourir brief suis condamné ;	Partir fault ; il est ordonné.
Ici est mon jour assigné.	In manus tuas, Domine,
Las! Jesus, credo in Deum.	Commendo spiritum meum !

Et le volume se termine par l'épithaphe du chevalier *oultré d'amours*.

J'aurais voulu donner un extrait de tout ce que cette dernière pièce du *Jardin de Plaisance* offre de renseignements curieux sur les mœurs du XV^e siècle; mais la matière était trop abondante, et cet article est déjà beaucoup trop long. Je tenais à tirer de l'oubli ce livre précieux, ou plutôt à le faire mieux connaître; et il est évident pour moi que toutes ces pièces sont des exemples choisis par l'*Infortuné*,

ou composés par lui-même, de tous les genres de poésie dont il a posé les règles dans sa seconde rhétorique, que j'appellerai son art poétique. Le Jardin de Plaisance est un lieu d'étude, une académie de beau langage et de belles manières; qui le quitte tombe dans le purgatoire du doute, et entre en la forêt de tristesse, etc. Cette opinion, qui m'est toute personnelle, sera partagée, je crois, par les personnes auxquelles notre vieille littérature est familière; qui savent que, depuis le roman de la Rose, l'allégorie était la machine, la figure poétique le plus universellement adoptée et le plus goûtée. Si je ne me trompe, celle-ci est ingénieusement trouvée et habilement suivie malgré son désordre apparent. L'auteur de ce livre est resté absolument inconnu. Une des ballades qu'il donne pour exemple, fol. 9 rect., et qui commence par ce dialogue :

Ha! maistre Alain. — Quoy? qui m'appelle?
C'est moy! — Tu, quoy? — C'est l'Infortuné, etc.,

se termine par cet envoi :

Princes, notez — quoy? — Ce présent libelle —
De qui? de quoy? — De Jourdain, etc.

Jourdain est-il le nom de l'Infortuné? Mais quel est ce Jourdain? Aucun auteur contemporain, que je sache, aucune biographie, n'en parlent. J'ai cité une strophe qui porte la date de 1459. Charles VII mourut en 1461. L'Infortuné aurait donc vécu sous son règne si cette pièce est de lui. Le *donnet baillé au feu roi Charles huitiesme* indique que l'Infortuné aurait vécu après ce monarque, mort en 1498. Il aurait donc rimé pendant quarante ans, ce qui est rigoureusement possible.

Les douze pièces suivantes font partie d'une collection de poésies des XV^e et XVI^e siècles publiées par M. Crapelet d'après des éditions gothiques et des manuscrits. Paris, Sylvestre, 1830-32, in-8. papier de Hollande vergé, séparément cartonnées, tirées à cent exemplaires. (Cette collection se compose de quinze pièces, dont trois farces portées à l'article *Théâtres*.)

L'Art et science de rhétorique pour faire rigines et ballades
(par Henry de Croy).

L'édition originale, imprimée sur vél., et qui fait partie de la bibliothèque du roi, a été copiée en caractères gothiques ligne pour ligne,

page pour page. Cette édition originale, imprimée par Athoine Vêrard, est datée du dixième jour de mai 1493. J'en vais copier le titre, qui contient l'argument ou l'analyse de l'ouvrage.

« C'ensuit l'art et science de rhétorique pour congnoistre tous les » termes, formes et patrons, exemples, couleurs et figures de dic- » tiers, tailles modernes, qui maintenant sont en usage. C'est assa- » voir, comme lignes doublettes, vers sisains, vers septains, vers » huitains, vers alexandrins, rigme batelée, rigme brisée, rigme » enchainée, rigme à double queue, rigme en forme de complainte » amoureuse, rondeaux simplex de une, de deux, de trois, de » quatre et de cinq syllabes, rondeaux jumeaux et rondeaux dou- » bles, simples virlais, doubles virlais et responce, fatras simples et » fatras doubles, ballades communes, ballade ballavante, ballade » fratrisée, simple lay, lay renforcé, champ royal, servantois, » ricquerac et baguenaude. De laquelle rhétorique ensuivent les » exemples. »

Ainsi, qui voudra connaître toutes les règles de ces sortes de poésies bizarres qui eurent tant de faveur de la moitié du XV^e siècle à la moitié du XVI^e, et auxquelles Marot lui-même s'est quelquefois soumis, pourra, avec un peu de peine, les apprendre dans ce livre, et saura à quel prix la patience a su pendant cent ans remplacer le génie et même l'esprit. Les inventeurs de ces difficultés sont les maîtres Jehan de Vertoc, Jehan Molinet et Arnoul Grébert.

Ce livre fut dédié et présenté par Henri de Croy au roi Charles VIII.

Le Gasteau d'amours.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cet ouvrage en parlant de son auteur, P. Gringore. (Voyez, ci-après, 1544.)

Le Débat de l'iver et de l'esté, avecques l'estat présent de l'homme et plusieurs autres joyeusetés. Item pour congnoistre un bon cheval, etc.

Le Débat de l'hiver et de l'été a été imprimé plusieurs fois dans le cours du XV^e siècle. Les vers d'une de ces éditions sont alexandrins ou de douze syllabes; l'édition suivie par M. Crapelet est en vers de six syllabes seulement, mais ils paraîtraient avoir été coupés des

grands vers de l'autre édition avec divers changements et souvent aux dépens de la rime.

L'hiver et l'été se *débatent* à qui a plus d'avantages. Ce sujet n'a rien de bien piquant. *L'Etat présent de l'homme* est une petite pièce plus originale.

Plus est sain , et plus se plaint ;	Plus est repris , et plus murmure ;
Plus est hardy , et plus se faint ;	Plus a hault prix , moins de demure ;
Plus est paré , plus se démène ;	Plus a argent , moins lui suffit ;
Plus est aymé , plus fait de paine ;	Plus a savoir , moins de bien dit ;
Plus est creu , et plus souvent ment ;	Plus vit l'homme , et plus est mauvais.
Plus a de quoy , moins est content ;	Que luy fera Dieu désormais ?

Le Débat du vieil et du jeune.

Ceci n'est point un débat, mais plutôt un enseignement du vieil homme au jeune.

Et premièrement parle LE VIEUX.

Je suis le poure vieux cassé
D'amours pour servir longuement,
Sans y avoir riens amassé
Que regret, angoisse et tourment :
Car par le doulx commencement
Qu'amours me fist pour moy attrayre,
Ma jeunesse et mon pancement
Ay usé, dont me fault retraire.

Ennuy m'a fait chasser dehors
Son service sans récompense ;
Chacun a getté son remors
A me faire avoir ceste avance.
Tant que j'ay eu jeune plaisance,
De riens jamais n'ay eu reffus ;
Mais de vieillesse l'acointance
M'a fait mettre la rage sus.

LE JEUNE.

Hélas! dont venez-vous, bonhomme,
Par la voye que vous tenez ?
Dites-moy dont comment se nomme
Proprement le lieu dont venez ?
Je vous requiers que m'enseigniez
La façon où le monde bruyt ;
Où jeunes gens sont assignez
Pour avoir bon los et deduyt.

LE VIEUX.

Je viens, mon amy, mon enfant,
Tout droit du service d'amours ;
A peu que le cueur ne me sent *,
Tant y ay eu de mauvais tours.
A toute paine en suis ressours ;
Ma jeunesse j'y ay laissée. Etc.

Cette pièce est fort bien écrite et elle contient des détails de mœurs assez curieux par la ressemblance qu'elles présentent avec celles de notre temps.

* Vers de Villon.

Sermon nouveau et fort joyeux auquel est contenu tous les maux que l'homme a en mariage, nouvellement composé à Paris.

Imitation abrégée, et un peu trop servile peut-être, du *Mirouer de mariage* d'Eustache Deschamps; mais du XIII^e siècle au XV^e le langage était déjà tellement changé, que prendre les idées d'un poète était le traduire plus que le piller. Quoi qu'il en soit, cette satire du mariage peint d'une manière assez plaisante d'abord les tribulations de l'amant près de sa prétendue.

Quand vient le premier jour de may,	Va et vient comme poys en pot;
A son huys fault planter le may;	Et souvent, en dangier du guet,
Et le premier jour de l'année,	A son huys pour faire le guet,
Faut-il qu'elle soit estrennée ?	Cuydant la veoir nue ou vestue,
Et, tant que dure ce sabat,	Gist en prison emmy la rue,
Ce gentil mignon, par esbat,	Soit qu'il neige, pleuve ou verglace.
Pour la veoir en robe ou surcot,	Et si n'en a ne gré ne grace.

L'auteur n'oublie rien, ni les tracas du jour des noces, ni les caprices de la grossesse, ni les inquiétudes et les dépenses des couches, etc., etc., et enfin, le pauvre mari:

... quand il a long-temps regné	S'il meurt devant, il en est quitte;
En ceste vie et chière eslite,	S'il demeure, c'est à refaire...

Alors description de tous les tourments du veuvage.

Le Caquet des bonnes chamberieres déclairant auscunes finesses dont elles usent envers leurs maistresses. Imprimé par le commandement de leur secrétaire, maistre Pierre Babillet, avec la manière pour congnoistre de quel bois se chauffe amours.

Le titre indique le sujet de cette pièce de vers, tableau peut-être fort exact des bavardages des servantes de bas étage et dont je ne saurais apprécier la vérité, mais fait de verve et plein de grosses plaisanteries, pas mauvaises.

Sermon joyeux de M. saint Haren et Monologue des nouveaux sots de la joyeuse bande.

J'ai fait mention du Sermon de saint Haren, qui fait partie d'un recueil publié par M. de Bock. Cette édition-ci est infiniment plus correcte, mais la pièce est à mon gré fort médiocre. Le Monologue des nouveaulx sots fait probablement allusion à quelque événement du temps.

La réformation sur les dames de Paris faite par les Lyonnaises. Responce et replicque des dames de Paris contre celles de Lyon.

Je ne sais quelles étaient les dames de Lyon ou de Paris qui même au XV^e siècle pouvaient tenir le langage qu'on leur prête ici : j'aime à croire qu'aujourd'hui il n'y a pas de femme, quelle que soit sa condition, qui osât se permettre d'aussi sales invectives. Voici peut-être les deux seules strophes de l'attaque et de la réponse que l'on puisse citer :

<p><i>Les Lyonnaises aux Parisiennes.</i></p> <p>Vous demandez les gorgias frairez , Cloz et serrez, Pour cacher la poitrine, D'or et de soye dessus billebarrez ; Corsetz fourrez , Chaperons garenses , Trop plus qu'assez. Pour mieulx faire la mine , Orguell vous mine , Folle vous domine ; Sur vous se fine Le bien de voz marys. C'est tout l'estat des dames de Paris.</p>	<p><i>Les Parisiennes aux Lyonnaises.</i></p> <p>Dedans Paris, damoysselles bourgoises, Bonnes Galloises, Seront privilégiées. Le cueur avons de loyales Francoyses, Humbles, courtoyses , Fuyant débats et noyses. Mais Lyonnaises Sont toujours éhontées , D'honte domptées , De plusieurs fréquentées , Et trop hantées Pour porter un bon fruit. Ce n'est pas tout que d'acquérir grand bruit.</p>
---	--

La coupe de ces stances est difficile , et elle est remplie avec talent .

Déploration de Robin , etc.

Robin était un chanteur ambulant, joueur de flûte, qui fut condamné comme voleur à être promené sur un âne aux halles de Paris et fouetté par le bourreau. On fit sur lui une *déploration* ou *complainte* dont je vais donner un extrait :

Pour abrégér, un teigneux bien abille
 M'a bien fessé par les coins de la ville ;
 Qui est à moy honte perpétuelle.
 Pas ne pensois avoir fortune telle :
 Car à me veoir ainsi , comme je croy,
 Y avoit gens plus qu'à l'entrée d'un roy ;
 Lesquels disois entre eux : Voilà Robin
 Dessus son asne , et gentil Baudouin
 Lequel bien fort et de verges escarmouche
 De peur qu'il soit mordu de mouche.....
 Pareillement j'ay assez bonne ruse
 De bien jouer à tout ma cornemuse
 Et de la fluste ; j'en scez à dire voir
 Presqu'à peu près ce qu'il en faut scavoir.
 Parquoy je ditz qu'encore du bon vin
 Dedans Paris boira le bon Robin ;
 Et de Robin toujours on parlera ,
 Et des chansons de Robin on fera ;
 Et à tous jours seça bruict de Robin ,
 Qui eut le fouet un mardy au matin.

N'est-ce pas là l'origine du proverbe : *Il se spuvient toujours à Robin de ses flutes*. A cette déploration est jointe une lettre de Robin à sa mattresse, meunière , et les consolations que lui adresse celle-ci :

Si vous avez eu le fouet fermement,
 C'est peu de cas ; on en donroit autant
 A un enfant, s'il avoit offensé.
 Une autre fois ne soyez pas repris.
 Vous fustes certes un peu trop diligent
 D'aller ainsi haper ce plat d'argent.

La bonne et indulgente meunière de Vernon adresse même au roi une requête en grâce et rémission en faveur de son ami Robin , ce qui termine le volume , l'un des plus piquants de cette collection.

Le Songe doré de la pucelle.

Rêve d'une jeune fille endoctrinée tour à tour par *l'amour et la honte*. Selon l'usage, la pucelle, réveillée, laisse le lecteur indécis sur le résultat que doit avoir ce plaidoyer, fort sérieusement fait.

La Complainte de la grosse cloche de Troyes en Champagne (par Nicolas Mauroy).

Ce fut en l'an , si le voulez savoir,
 Mil quatre cent avec soixante-deux,
 Que de sonner faisoye grand devoir.
 En ce temps-là fournistes gros avoir
 Pour mettre sus mon estat somptueux.
 Vos habitants, nobles et vertueux,
 En sont prisez jusques en Tartarie;
 Mais, ce depuis, le sort défectueux
 En est tombé sur moy, poure Marie.
 Cinq ou six ans après, ou peu s'en fault,
 Par un despos, comme je crois, fatal,
 Ung estourdy, ung coquart, ung brifault,
 Quant m'en souvient, hélas ! le cœur me fault,
 Me vint casser pour deshonneur total.
 Et qui plus est, n'aguères mon batail
 Par cinq ou six lancequenaïs piétons
 Si fut rompu, dont il me fait bien mal.
 Aux malheureux toujours les viretons !

Telles sont les plaintes que la grosse cloche de Troyes adresse aux bourgeois et marchands de la ville pour être refondue. On peut s'étonner de ce que, pour parvenir à ce but, la cloche destinée à réunir les fidèles fasse un appel à Orpheus, à Mercure, Mars et Saturne, et surtout à Vulcanus ; mais c'est une des anomalies les plus fréquentes aux poètes de cette époque. Les premières lettres des treize derniers vers en forme d'acrostiche forment le nom de l'auteur.

Les Souhails du monde,

L'auteur ou l'acteur, comme il s'intitule, en se promenant un matin rue des Souhailleurs, recueille les souhaits que forme chaque état depuis le pape, le roi, jusqu'au gueux et à l'aventurier. Je vais citer deux de ces souhaits satiriques, qui donneront une idée des autres :

LE MÉDECIN.

Et moy, qui suis docteur en médecine,
 Je souhaite, pour mieulx faire mon cas,

Avoir toujours l'urinal et l'urine
 Entre mes mains, pour serrer les ducats;
 Autant sçavoir qu'oncques fist Ypocras;
 L'air corrompu, infect, puant, espez,
 Plein de venin et de mauvais brouillas,
 Et renverser malades à grant tas,
 Pour donner cours à tous mes récipez.

LE PRESTRE.

C'est mon souhait de faire bonne chère,
 Avoir de quoy pour remplir les entrailles,
 Et veoir bossu toujours le cymetière,
 A cette fin qu'on fasse funérailles,
 Et chicanneurs dedans grosses murailles
 Bien emmurez, autant grans que petis :
 Car, pour Margot, je doute leurs batailles.
 Exempt je suys des impotz et de tailles;
 En ce monde ne crains que citetis (*bruit*).

J'ai dit qu'à ces douze pièces, dont on peut faire un recueil, on a joint trois ouvrages dramatiques que j'ai reportés au théâtre, ce sont : 1° *La Farce du munyer de qui le deable emporte l'ame en enfer* (par André de la Vigne); 2° *Moralité de l'aveugle et du boiteux* (par le même); 3° *La Farce de la pippée*.

S'ensuit un sermon fort joyeux pour l'entrée de table, avec graces fort joyeuses; plus, apologie des Chamberieres qui ont perdu leur mariage à la blancque. On les vend à Paris, par Alain Lotrian, demeurant en la rue Neufve-Nostre-Dame, à l'escu de France.

Imitation fort habilement lithographiée sur papier de chine avec cinq vignettes sur bois également figurées, tirées à 40 exemplaires, pet. in-12. d. r. dos de m.

La première de ces deux petites pièces est une parodie fort libre et même obscène du Bénédictin et des Grâces, témoin irrécusable de la dévotion de ce bon vieux temps. La seconde pièce n'est pas beaucoup plus morale, mais du moins n'est-elle pas impie.

**Le Débat des Lavendières de Paris avec leur caquet. Rouen,
Ab. Cousturier.**

La Vie et trespassement de Caillette.

Caillette était un pauvre idiot mendiant aux halles de Paris, mort à l'Hôtel-Dieu en 1514. Si cette pièce ne formait pas collection, elle devrait donc être reportée au XVI^e siècle. Je ne puis d'ailleurs répondre de la date précise de toutes ces petites poésies d'auteurs inconnus, et dans le nombre il s'en est très certainement glissé de postérieures à la date que j'indique, mais de peu de temps. Voici quelques vers qui peignent assez naïvement le pauvre Caillette.

Innocent fut en innocence,
Comme chacun le scait de vérité.
Le veoir, l'ouyr, on prenoit grant plaisance,
Et lui donnoit chacun pain et pitence,
Considérant sa grande poureté.
Papa, maman, estoit tout son langage,....
Et ne visoit à acquérir billon.
Si fin ne fut qu'estoit François Villon;
Ce néanmoins, il monstroït par manière
Qu'il aymoit mieulx du vin que de la bière.

**Sermon joyeux d'ung fiancé qui emprunte un pain sur la
fournée, à rabattre sur le temps à venir.**

**Le Playsant discours et advertissement aux nouvelles ma-
riées pour se bien et proprement comporter la nuit de
leurs nopces, à Lyon.**

**S'ensuyt le sermon des frappe-cultz, nouveau et fort joyeux :
plus, les estrennes des filles de Paris.**

**Le Banquet des chambrières fait aux estuves le jedy gras :
plus, les folastreries de la bonne chambrière et Janot pa-
risien, récités au bouc de Estienne Jodelle. (Jodelle n'a
été connu que vers 1550; ainsi cette pièce est encore du
XVI^e siècle.)**

**Monologue nouveau et fort joyeux de la chamberière des-
provue du mal d'amours. A Lyon. Plus, histoire pitoya-**

ble d'ung marchand, lequel donna dix écus à son varlet pour coucher avec sa femme, cependant qu'il alla coucher avec sa servante.

La vraye médecine de maistre Grimache, qui guarit de tous maux et plusieurs autres : ensemble de n'avoir jamais faute d'argent, utile et proufitable à ung chascun. Avec plusieurs aultres recettes gentilles pour resjouir tous esprits mélancoliques.

Ces huit petites pièces, renouvelées par Pinart sur des originaux qui sont de la plus grande rareté, sont reliées séparément, format in-12. dos de maroquin. Elles ont été tirées les unes à 42 exemplaires, les autres à 60. Le titre de chacune de ces poésies en indique suffisamment le sujet, qui d'ailleurs se refuserait aujourd'hui à l'analyse.

Le Doctrinal des nouveaulx mariés.—Le Doctrinal des nouvelles mariées. Pet. in-12. cart. d. rel. dos de maroq.

Réimpression à 50 exemplaires par Garnier fils, à Chartres, de deux pièces fort rares, la dernière imprimée pour la première fois à l'abbaye de Lantenac en 1491. Les conseils qu'elles contiennent sont sérieux et très bons à suivre. La première est en huitains, la seconde en quatrains. Même comme étude de mœurs, elles ont un véritable intérêt.

La complainte douloureuse du nouveau marié. In-12. d. rel. dos de maroq.

Réimpression, de l'imprimerie de A. Firmin Didot.

Quant de nouveau fu marié,	Hélas ! bien me doy soussier
Jeuz bon temps environ trois jours.	Que nous ferons dedans dix ans,
Je n'estoie point haré,	Quand nous aurons nostre fouier
Je estoie tout ravy d'amours ;	Empesché de petis enfans,
Je faisoye souplesse et tours ;	Qui seront tousjours demandans
Je ne tenoie ne ciel ne terre...	Et crians emprès nostre oreille.
Mais aussi tost j'euz le rebours	Se nous en sommes desplaisans,
De soussy, qui me mena guerre.	Se ne sera mie merveille.

Les commandemens de Dieu et du dyable , avec la remembrance de la mort. D. rel. dos de maroq.

Réimpression à 76 exemplaires in-8. par Techener, de deux très rares ouvrages. (Un exemplaire d'une des éditions originales des Commandemens est imprimé par Jehan Treperel en 1495.)

Chaque commandement prononcé par Dieu est immédiatement parodié par le diable en forme de dialogue.

La Remembrance de la mort est une espèce de cantique dont chaque huitain est terminé par le refrain :

Car à tous fault passer le pas.

La Voye de paradis. In-4. goth. sans nom d'auteur ni d'imprimeur. 5 pages d'impression y compris le titre, maroq. bleu, fil. tr. d.

Ce magnifique volume, de la plus grande rareté, est malheureusement un peu piqué. Ce sont de très courts enseignements que fait le Chérubin au peuple chrestien, suivis d'une exultation à la vierge Marie, le tout en vers.

Le Testament et épitaphe de maistre Pierre du Quignet.

In-8. goth. sans nom d'auteur ni d'imprimeur. 4 pages d'impression maroq. bleu, fil. tr. d. rel. par Koehler (*De la plus grande rareté et de la plus belle conservation.*)

En 1399, maltre Pierre de Cuneris ou du Quignet, ou plutôt de Cugnières, avocat du roi Philippe de Valois, plaida au parlement et au nom du roi contre la juridiction temporelle que s'était attribuée le chapitre de l'église de Notre-Dame de Paris. Réfuté par Pierre Bertrand, évêque d'Autun, il perdit, et le roi abandonna ses prétentions. Ne pouvant s'en prendre au roi, on donna le nom de son avocat à une laide petite figure sculptée du jubé, placée au dessous de l'enfer. Et c'est de ce maltre Pierre du Quignet qu'on s'est complu à faire le testament et l'épitaphe.

C'est une satire qui fait probablement allusion à quelques événements de sacristie, à quelques querelles de marguilliers, parfaitement ignorés aujourd'hui et qui n'offrent rien de très piquant. Voici les derniers huitains de cette facétie :

Rien plus ne scay déterminer	Cy finist le grand épitaphe
Pour prendre fin en mon testat.	De maistre Pierre du Quignet,
Pour ce suys mis en ce pilier	Composé par Hans du Galaphe
A tousjour; mais en cest estat	En ung jour, par ung matinet,
Coodamné fuz par ung prélat	Le cinquantesme de ginet,
Pour ma grant manifeste offence :	En l'an deux mille vingt et dix,
Car j'avoie mis noise et débat	En blau papier blanc et bien net,
A la noble église de France.	A la requête de Béatrix.

Ne serait-ce pas encore en souvenir de ce Pierre Cuneris que la haine des sacristains donna le nom de *pierres du Coignet* à de certaines figures sculptées dans les encoignures des chapelles et sous les vêtements desquelles on éteignait les cierges ?

L'Advocat des dames de Paris, touchant les pardons saint Trotet. *Paris*, sans date, in-12. d. rel. dos de maroq.

Réimpression à 50 exemplaires d'un livre de la plus grande rareté. Le huitain qui termine la pièce de vers paraîtrait indiquer par les premières lettres de chaque vers, formant acrostiche, que l'auteur est un nommé Maximien, du reste parfaitement inconnu. (Cette réimpression est faite par les soins de Garnier fils, à Chartres.)

Satire fort curieuse des dames de Paris, et comme mœurs et comme costumes. Pour obtenir des pardons de saint Bezet et de saint Trotet, il paraît que les dames profitaient de chacune des fêtes des environs de Paris pour y *trotter*, etc.

Quoique cette petite pièce ne porte pas de date, on suppose qu'elle doit être du commencement du XVI^e siècle. Dans l'incertitude, je la place à la fin du XV^e siècle, ainsi que les pièces suivantes, qui sont dans les mêmes conditions.

Le Testament d'ung amoureux qui mourut par amour, composé nouvellement. C'est le *De profundis* des amoureux. *Paris*, sans date, in-12. d. rel. dos de maroq.

(Réimpression à 50 exemplaires comme la pièce ci-dessus.)

Paraphrase du *De profundis* en quatrains.

En voici le dernier verset, qui donnera une idée des autres :

Scut erat, ainsi feray,	Et nunc et semper j'aimeray,
In principio, veuille ou non,	In secula seculorum, amen.

Cy s'ensuit le banquet du boys, nouvellement imprimé.
Sans date.

(Réimpression à 25 exemplaires, par Garnier.)

Tableau assez curieux de mœurs champêtres en 53 septains.

SEIZIÈME SIÈCLE.

1466 — 1502. Les XXI Espitres d'Ovide, translâtées de latin en françoys par révérend père en Dieu Mgr. l'évesque d'Angoulesme. Galliot Du Pré, 1528, pet. in-12. fig. en bois, v. gaufré, fil. tr. d. (*Bel exemplaire.*)

Octavien de Saint-Gelais, né à Cognac, vers 1466, d'une famille élevée en dignité, fit ses études au collège de Sainte-Barbe, à Paris, et se destina à l'état ecclésiastique, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer à la poésie galante et même érotique. Il fut un des premiers poëtes français qui firent passer en vers français les ouvrages des poëtes grecs et latins. C'est ainsi qu'il publia l'*Odyssée* d'Homère, l'*Enéide* de Virgile, et les *Héroïdes* d'Ovide, dont je rends compte. Il traduisit également en français le roman intitulé *Euryale* et *Lucrece* d'*Æneas Sylvius*, depuis pape sous le nom de Pie II.

Saint-Gelais, qui avait dédié à Charles VIII plusieurs ouvrages, et entre autres celui-ci, fut promu à l'évêché d'Angoulême en 1494, quoiqu'il eût à peine 26 ans. Il mourut en décembre 1502.

Dans le prologue de ce joli petit livre, Saint-Gelais, en l'adressant au roi, lui apprend que c'est *le premier labeur de sa plume*. Il avoue lui-même qu'elle est *rude, rurale et agreste*, assertion que je ne combattrai point, Saint-Gelais ayant fait depuis beaucoup mieux. Toutefois, cette traduction offre une particularité fort remarquable, et qui est passée inaperçue, je crois, des critiques modernes : c'est que dans cette traduction en vers de dix syllabes, à rimes plates, les vers masculins et féminins sont presque toujours régulièrement alternés ; élégance qui n'était pas même soupçonnée avant lui, dont lui-même dans tous ses autres ouvrages s'était affranchi, et que tous ses contemporains et successeurs, pendant plus de cinquante ans encore, négligèrent absolument.

1466 — 1502. Le *Séjour d'honneur*, composé par révérend

père en Dieu messire Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulesme ; nouvellement imprimé à Paris par Anthoine Verard, etc. , le 26^e jour d'aoust 1519, in-4. goth. v. m. (*Ce volume rare et de la plus parfaite conservation porte l'estampille : Bibliotheca Heberiana.*)

Le Séjour d'honneur fut présenté à Charles VIII avant son départ pour Naples, c'est à-dire vers 1490. C'est encore le récit d'une vision, sorte de fiction allégorique mi-partie prose et vers de toutes mesures, et dont voici le commencement :

Estant ou deuil que tousjours je poursuis,
 Et de mes ans venu au vingt et quatre,
 Ainsi pensif, comme souvent je suys,
 A qui regret veult férir et combattre,
 Ung jour pensay m'aller aux champs esbattre
 Pour démolir ma grand melencolie.
 Voyant aussi que la saison jolye
 Ja commençoit ses outiliz à sortir
 Pour faire fleurs , feuilles et fruitz sortir.

Suit une de ces éternelles descriptions du printemps qui depuis trois cents ans déjà étaient le commencement obligé de toute composition poétique. Et là, à la campagne, après avoir repassé dans sa mémoire tous les écrits antiques et même judaïques, retiré seul dans sa chambre bien fermée, lui apparut une belle dame qui vint s'asseoir sur le pied de son lit : « Elle, pour vray, sembloit la plus du monde douce, car son visage estoit poly, net et sans tache ; sa chevelure blonde au dessoubz de son cueuvre chief peu paroissant ; ses yeux rians voire et tous plains de doux promettre ; sa bouche vermeille et sortissant, soubz qui gisoit un trésor de baisiers cent mille, etc. » C'était la *Sensualité*, qui par ses promesses détermine l'auteur à la suivre, malgré la défiance qu'elle lui inspire, par un chemin charmant couvert d'un doux gazon fleuri : c'est la *Voye de jeunesse*.

1

Or fusmes venuz au droit lieu
 Où le chemin fut double voye ;
 La eut une croix de par Dieu,

Plantée à l'endroit du meillieu,
 Qui aux passans sert de montjoye.
 De la veoir j'eus au cueur grant joye,
 Et en eusse baisé le fust,
 Si Sensualité ne fust.

2

Le chemin qui plain souloit estre
 Illec en deux si se départ :
 Le moindre mène à la main dextre,
 Et le grand à la main senestre;
 Tous vont volontiers ceste part.
 Lors me souvint et euz regard
 A ce que compte le très saige
 Pithagorax de ce passaige.

3

Ce philosophe très savant,
 Faisant description planière
 Du chemin que j'ai dit devant,
 En parlant certes bien avant
 En très éloquente manière,
 Et pour résolution entière,
 Compara le train de jeunesse
 A Y, carectère en Grèce.

Le souvenir de Pythagore, qui compare le chemin de la vie à un Y, où les hommes suivent d'abord un sentier commun pour se diviser ensuite, donne beaucoup à penser à notre voyageur. Il demande à la Sensualité où conduisent ces deux chemins. Celui de droite mène à *bonne fin*, celui de gauche à *déduit mondain*, et il a la faiblesse de la suivre dans ce dernier jusqu'au *fleuve et au port de toute mondaine lyesse*. La Sensualité, pour rassurer l'auteur effrayé, lui dit :

1

Ne t'esbahis, dit-elle, en rien,
 Car tu n'as cause de ce faire;
 Ici est l'esbat terrien,
 Le fleuve qui produit tout bien,
 Plain de plaisance volontaire.
 Le nom ne veulx céler ne taire;
 Chascun l'appelle à voix hautaine:
 Le grand port de *Joye mondaine*.

3

Icy vont plus tost que le cours,
 Pour aller aux champs ou en ville,
 Ceulx qui sont gouverneurs de cours;
 Il y en passe tous les jours,
 Voyre à toute heure plus de mille.
 Le nautonnier, duyt et habille,
 N'en met jamais ung en refus;
 Et l'appelle-ton *Fol-Abus*.

2

C'est le fleuve d'aménité,
 Le torrent de toute lyesse,
 La source de félicité,
 Le cours d'estresme urbanité,
 La mer de flourie jeunesse;
 C'est la rivière de promesse,
 Qui arrouse et lave les cueurs
 Des prodigues et gaudisseurs.

4

Icy naigent bien sans fainctise
 Papes, légats et cardinaulx,
 Evesques et seigneurs d'église.
 Abus scait assez bien la guise
 De les conduire en ses vaisseaulx.
 Icy vont gallans frinquereaulx,
 Et poures amans de karesme;
 Brief, tous y courent comme au cresse-
 me.

5

Jà n'est besoing que je les nomme,
 Et qu'en fasse propre devis :
 Car au monde n'est femme ou homme,
 Et ne sera jamais en somme,
 Ne ne fust veu entre les vifz,
 Qui n'y ait passé viz à viz,
 Fors ceulx que fortune patente
 Y a noyé quant son vent vente.

6

Bocace fist ample escripture
 De leur cheute très misérable,
 Et raconte leur aventure
 Par éloquente dictature,
 Qui est aux lisants agréable.
 Tout son dire n'est mye fable :
 Car, dès Adam, le premier homme,
 Jusques huy, le malheureux nomme.

Nonobstant la citation peu rassurante de Bocacc, la Sensualité entraîne l'auteur à la barque de *Fol-Abus*.

Mais Abus, qui ne chommoit pas
 De faire singler sa gallée,
 Qui lors estoit plaine d'ung tas
 De playdoyeurs et d'avocat,

Traversant l'eau par grant allée,
 Pour ce que plaine batelée
 De telz gens avoit au vent mys,
 Nous ditz : Attendez, mes amys.

La nuit approchant, la Sensualité et l'auteur vont loger jusqu'au lendemain à l'hôtel de *Peu d'avis*. L'hôte, nécessairement bavard, s'adresse à l'auteur :

1

Et me dist : Bon temps vous amaine ;
 Meilleur vent ne pouvez choisir
 Pour passer, car l'eau est seraine.
 Le grand port de Joye mondaine
 Passerez sans nul desplaisir,
 Et bien devez avoir désir,
 Quant à vous, de faire voyage
 Pour voir le monde en si jeune âge.

3

Et, Dieu mercy, il n'y périst
 Long-temps y a femme ne homme ;
 Si n'est ainsi que l'on me dist,
 Naguères ung oraige fist,
 Où s'en noya certaine somme.
 Je ne scay comment on les nomme ;
 Mais l'on m'a dit qu'en ce meslinge
 Mourut le conte de Comminge.

2

Maintz hostes ont céans logé,
 Attendant la bonne marée ;
 Disant : Adieu, prenons congé
 Du pays et de leur contrée...
 Abus y a mainte deurée :
 Car il en passe ainsi, malst dieux,
 Sans cesser, tant jeunes que vieux.

4

Au fort il eut ce grant meschief,
 Ainsi comme j'ay peu entendre,
 Pour ce qu'il nageoit sans bon chief,
 Et si cuydoit tout de rechief
 Contre tous vents sa voile estendre,
 Et getta sa nef, pour tout voir,
 En la roche de *Trop-Vouloir*.

5

Ainsi fut-il acravanté
Par ung foible et petit tonnerre,
Despourveu de bonne santé.

Moult eust-il été lamenté,
S'il fust mort en la franche terre :
Car, selon que j'ay pu enquerre ,
Par avant il fut réputé
Ung des saiges qui ayt esté.

Après un long discours de *Peu d'avis*, l'auteur aurait volontiers rebroussé chemin ; mais la Sensualité lui fit honte de son peu de courage, et *Peu d'avis* lui fit présent d'un *beau bourdon fort et ferré* (bâton de pèlerin), et une *escharpe tyssue de folles œuvres*. A peine eut-il saisi le bourdon et ceint l'écharpe qu'il sentit s'accroître le désir curieux de traverser la mer mondaine. Ainsi finit le premier livre du *Séjour d'honneur*.

Le lendemain, sur la poincte du jour,
Que la dame du matin séjour,
Dicte Aurora, prépare sa grand salle
En région et part orientale,
Et qu'elle veult de rubis et ballaiz
Enluminer son radieux pallais...., etc.

Le lendemain donc, « sans messe ouyr ne dire patrenostre », l'auteur et Sensualité s'embarquent sur la nacelle d'Abus. Le commencement de la navigation fut heureux, mais bientôt le temps devint menaçant. Abus, pour distraire ses passagers, se mit à chanter en se faisant accompagner de ménétriers dont il avait une cargaison, jusqu'à ce que le ciel se fut rasséréiné ; mais bientôt le spectacle qui vint frapper ses yeux donna un autre cours aux pensées de l'auteur. Je vais maintenant le laisser parler :

Hélas ! ainsi que ma vue exploictoye,
Et que tout seul sur le bort m'esbatoye,
Je vys sur l'eaue ung tas de corps humains :
Les ungs transis, autres joygnans les mains,
Sur mer flotant par merveilleux encombre ;
Et si estoit d'iceux si grant le nombre,
Que bien eust sceu celluy art d'algorisme,
Qui en eust peu d'iceux compter la disme.
Las, je les vy sur la grant mer flotans,
Puis çà, puis là, l'ung contre l'autre hurtans,
Selon que l'eaue et les ondes les mainent ...

Aux ungs je vy habillement de roy,
 Aultres vestus à l'ancienne loy ;
 Les ungs armés estoient, autres tous nuds ;
 Et touteffoys assez peu j'en cogneus.
 Mais en ce point que jectoye mon œil ,
 Voire en pitié , je vy près un sercuell
 Long et pactant , que les ondes poussèrent
 Jusques à moy, et si près l'approchèrent ,
 Que je pus , las ! congnoistre la figure ,
 Le corps entier et vraye pourtraicture ,
 Mort et transi en piteuse souffrance,
 Du dernier mort ot du grant Roy de France
 Nommé Loys , unzième de ce nom ,
 Qui tant fut craint et tant eut de renom !

Il reconnut aussi le corps du duc de Bretagne François II, mort en 1488 ; du duc d'Albanie, frère de Jacques III, roi d'Ecosse, et tué en France dans un tournoi ; de Charles I^{er}, duc de Savoie, mort à Pignerol, etc. ; et chacune de ces apparitions funestes est suivie d'un historique qui, bien que très succinct, distrait cependant le lecteur de l'émotion véritable qui le gagnait. L'auteur continue :

En cest estat, et en complaintz segretz,
 Brassois mon dueil et faisois mes regretz,
 Voyant les corps de tant d'hommes perduz ,
 Sur cette mer semez et espenduz ,
 Tant qu'elle en fut couverte et arrousée ,
 Et en maintz lieux de sang humain rousée ;
 Dont j'euz pitié et crainte tout ensemble....
 Et si larmes m'eussent peu rien valloir,
 J'en feiz assez pour maintz cueurs esmouvoir ;
 Mais là ne vault souspir, ne pleur, ne larme ,
 Car la durté des voyans est trop ferme.....
 Ainsi doncques je pleurois, non à tort,
 Les cas soubdains des hommes, sur le bord
 De ceste nef où Abus me charroye.
 Et en ce point que seul me conqueroye ,
 La dame vint , à qui j'eus promis foy
 Premièrement , et se tyra près moy ;
 Et , quand elle eut de mon pleur congnoissance,
 Comme celle qui en a desplaisance ,

Me dist tels motz ou parole semblable.

SENSUALITÉ.

Homme inconstant, fragile et variable,
Ductible à peur, et mal reconnoissant
Le bien, l'honneur, que tu vas pourchassant. Etc.

Elle lui reproche son peu de persévérance, lui fait sentir que les richesses et les dignités, que les plaisirs même, ne s'acquièrent point sans quelques dangers; elle lui fait honte de sa couardise, tant enfin, comme dit l'auteur :

Que, par son dire et mellifue langue,
Me fist alors une si bonne harangue,
Que du péril éminent et notoyre
Là où j'estoye, elle me fist acroire
Que ce n'estoit que plaisir et soulas
Et puisqu'ainsi j'estoye si à cop las,
Bien ne honneur, ne louange immortelle,
Ne vous est deu par Dieu, ce me dist-elle.
Brief, tant me dist, que du tout fuz contrainct
Soubz grant labour d'avoir courage fainct.

Abus, le pilote de la barque, se joint à Sensualité, et dit à l'auteur :

Je congnois pour certain
Que tu n'es pas pour voyage loingtain
Parachever, ne grant chose entreprendre,
Quand si souvent te voy si peur surprendre
Et effroyé comme ung cuer féminin,
Qui n'a appris à faire long chemin.
Ce néantmoins j'excuse ta jeunesse,
Qui est subjecte à craincte et à simplesse;
Mais, si tu veulx à bon port parvenir,
De telz larmes te convient abstenir.
Larmes et pleurs appartiennent à femme;
Plorer n'engendre à tout homme que blasma....
Par cy passa le grant roy Æneas,
Et vit ces lieux ainsi comme tu as.....
Par cy passa Brutus et son charroy,
Qui depuis fut fondateur et puis roy

De l'Angleterre, nommée grant Bretagne,
Où il, premier, attacha son enseigne.....
Et de Brutus Bretagne est appelée.

On voit que la tradition qui fit composer le roman du Brut, dont nous avons parlé au XII^e siècle, existait encore au XV^e siècle, puisqu'un homme comme Saint-Gelais, qui avait traduit Homère, la donne encore comme une autorité.

Abus cite encore comme exemple Ulysse, Scipion, Jules César; et l'auteur ne trouve à lui répondre que :

Si feray-je, mon bon maistre!

Et l'auteur se laisse conduire par Sensualité et Abus à *l'île de Vaine Espérance*, relâche ordinaire de la nef, où les voyageurs sont reçus par la dame du lieu avec empressement et courtoisie. Là l'auteur a de nouvelles séductions à subir, auxquelles il succombe encore. Un fruit qu'il goûte dans le verger de Vaine Espérance lui cause une sorte d'enivrement. Il parle :

4

5

Ainsi doncques sans nul danger
Prins des fruits de *joyeuse attente*,
Et si bon trouvai le manger
Que plus ne me veulx estranger
De l'arbre si belle et patente.
Je sante et ris, je me contente,
Je gaudis, je trepe et folloye
Tout autrement que ne souloye.

Quelque chose que j'entrepreigne,
Bien m'est advis qu'il sera fait;
Et fusse pour planter l'enseigne
Sur la très plus haulte montaigne
Qui soit sur la terre en effect:
Car je pense estre assez parfait,
Puisqu'ay mangé du fruit d'attente,
Pour combattre seul contre trente.

2

4

Je prens une nouvelle mode,
Nouveau train, nouvelles façons;
Marchant fier comme un roy Hérode,
Plus ne veulx Digeste ne Code;
J'ai bien apprins autres leçons.
Voilà comment nous tracassons
Souz esperance qui nous haste
A fair grant pain de peu de paste.

Je scay assez, ce m'est advis,
Pour du tout gouverner le monde,
Nouveaux termes et beaux devis;
Suyvre les banquetz et convis,
C'est le point où du tout me fonde.
Tenir à tous la table ronde,
Afin que l'on die de moy:
Cest homme est digne d'estre roy.

Des rejetons de l'arbre qui produit les fruits de *joyeuse attente* ont certainement été conservés jusqu'à nous.

Un bruit *souef, doux et léger*, d'instruments, vient frapper les oreilles de l'auteur. Excité par *Sensualité et Abus*, il sollicite la *dame Vaine Espérance* pour approcher de ce concert autour duquel s'agite et se joue la foule innombrable de tous les âges et de tous les états de la vie.

Là vy sonner cornardes et cornards
Si bien cornans, que tout je m'enmerveille;
Femmes et hom d'anser de toutes parts.
Les unes ont leurs cheveux tout espars
Pour démonstrer leur beaulté n'ompareille;
L'ung chante hault, et l'autre se reveille.
Ainsi vy là d'anser à millions
D'Espérance les povres champions!

Brief, je fuz lors esbahy et surpris,
Voire et forment remply d'une grant crainte,
Quant j'apperçus en ce mondain pourpris
Tant de monde et gens de si hault prix
Illec dançans soubz'espérance fainte.
Ne scay si c'est à gré ou par contrainte;
Mais j'en vy tant soubz ce gracieux ombre,
Qu'il n'est vivant qu'en sceust dire le nombre.

Il reconnaît *Priam*, qui, malgré sa *barbe trop plus blanche que craye*, dansait avec la vieille Hécube; *Pâris*, tenant par la main sa mie *Hélène*, par qui tant de sang fut répandu: *Jason* et *Médée*; *Didon*, qui tout en adressant des imprécations à *Énée*, sautait en mesure avec lui au son des tambours de *Vaine Espérance*; *Tarquin* et *Lucrece*, *Appius* et *Virginie*, *Antoine* et *Cléopâtre*, tous se tenant, se tordant, entraînés par ce galop général.

Tous ceulx y vy, leurs gens et leurs soudars,
Et les princes des batailles civiles;
Par leurs guidons, bannières, estandards,
Par leurs armes, leurs picques et leurs dars,
Je congneu lors leurs modes incivilles.
Je vy Scilla, qui conquist maintes villes;

Mais, à la fin, fut par Vaine Espérance
Précipité! Et le vy en la dance.

Là vy Tristan, le très preux combattant,
Avec Yseux, sa mye, belle et blonde,
Qui là alloit trépoiant et sautant ;
Dont pas n'estoit le roy Marc trop content :
Car contre luy eut hayne trop profonde.
Là vy aussi de la grant table ronde
Le per des pers, Lancelot le très fort,
Que la royne Genièvre ayma si fort.

J'y vy aussi aucuns de nostre temps,
Et, entre autres, Henry, roy d'Angleterre,
Qui, par trop, las, luy et ses combattans,
Mist le royaume de France en griefz contens,
Et trop voulut surprendre en nostre terre;
Mais on luy fist une si bonne guerre,
Qu'à la parfin mourut et ses souldars.
Là le cogen à ses trois liepars.

Aussi fis-je le duc Jehan de Bourgogne;
Mal cognoissant le roy, son souverain,
Trop entreprint cestuy sote besongne,
Quant à Paris, à sa grande vergongne,
Il fut tuer au soir, sur le serain,
Le duc Loys d'Orléans, très prochain
Frère et amy du noble roy de France;
Dont par après sourdit grand différence.

Car celluy duc, qui tel mal eut commis
Contre si grande et discrete personne,
Fut espyé, et puis à la mort mys
Par gens très preux, estans ses ennemys,
Et fut tué à Montreau-Fault-Yonne.
Si fut la mort de luy très juste et bonne,
Au jugement de tous les assistans :
Car là fina la guerre pour ung temps.

Ainsi dançoient ces deux ducs, séparez
 L'ung de l'autre par moult longue distance,
 D'habillemens royaux ou d'or parez ;
 Mais qui bien eust leurs travaux comparez
 Trouvez les eust d'esgale consonnance.
 Tous deux dançoient dessoubz Vaine Espérance,
 Et maintz autres de leur prospérité
 Que Foi Abuz si a deshérité.

Qui pourrai-je plus dire ne nommer
 Qui là dancent dessoubz celle Espérance ?
 Certainement on me devoit blasmer
 De tant muser : car en toute la mer
 N'a de gravier en si grant habondance,
 Comme je vy de gens en celle dance,
 Tant du Nouveau que du Viel Testament,
 Illec dançans très tous, Dieu scait comment !

Là vy pour vray dances de tous estatz ;
 De long vestus, et d'habillés de court ;
 D'abbés aussi ; de prieurs tout ung tas,
 Laisant camail et froc de taffetas
 Pour mieulx dancier selon le temps qui court.
 Et, pour certain, j'y vy des gens de court,
 Entre autres deux, tant de bon que volée,
 Là se fourrer tout droit en la meslée.

Je me borne aux strophes qui offrent un intérêt historique ou de mœurs, car je ne cite pas la moitié de celles qui mériteraient de l'être.

L'auteur se mêle lui-même à ce tohu-bohu, où il se fait distinguer par sa légèreté et sa vigueur, et où il perd bientôt le peu de sens et de raison qui lui restait encore. Bientôt pourtant la fatigue, la lassitude, le ramenant à des pensées plus graves, il fait un retour sur lui-même et reconnaît le mauvais emploi de sa jeunesse. Il récapitule les perfides conseils qu'on lui a donnés, et qu'il a trop exactement suivis :

Et de tromper et de dissimuler ,
 Dire parole aussi pernicieuse ,
 Vouloir le foible et le povre fouler ;
 Souventefois, par courroux, affoller
 Ung innocent sous couleur odieuse.
 Brief, je suyvy la voye dangereuse ,
 Non congnoissant la fin de mon trespas.
 Hélas ! mon Dieu , je n'y pensoye pas.

Tout mon penser estoit en folz aisiers,
 En délices de toute jouyssance ,
 En regards et libidineux baisiers ;
 Cuydant planter les florissants rosiers
 De mon désir en mondaine plaisance.
 Ailleurs n'avoys pensement ni fiance,
 Fors d'appliquer mes occupations
 Aux ouvraiges d'humaines passions.

Bastir chasteaux en mon entendement,
 Edifier massonne voulentaire,
 A tout vice donner consentement,
 Exécuter mon vueil soubdainement
 Sans adviser un profit salutaire,
 Mal tesmoigner et la vérité taire :
 Voilà comment mettoys la voile au vent ;
 Aussi passoys les jours de mon jouvent.

Mais le soleil de clarté infinie,
 Le vray Tyton , qui tout le monde voyt,
 Dont la bonté est parfaite et unie,
 De clémence toute pleine et garnie,
 Qui à tous cas distinctement pourvoyt,
 Et, par pouvoir infallible , prévoit
 Toute cause , tant soit-elle ores close,
 Remédia pour lors à telle chose.

En effet, une seconde vision lui montra *Grâce divine*, dont les exhortations le décident à quitter l'île de *Vaine Espérance*; mais il

n'a pas d'autre voye que la nef de Fol Abus, et toujours sous la conduite de Sensualité.

Au commencement du troisième livre, la mer lui offre le même spectacle d'horreur qu'à son premier passage; mais son émotion redouble à la vue du cadavre de son propre père.

Entre ses bras ung grant tableau tenoit,
Dont assez plus m'esbahis qu'oncques mais.
L'epitaphe mot à mot contenoit
Tous telz escriptz, qui pas ne furent laids :
Cy gist Pierre, nommé de Saint-Gelais,
En son vivant chevalier très honneste,
Qui c'est trouvé en maint noble conqueste,
Servant les roys; seigneur fyt de Montlieu.
Son âme soit posée devant Dieu.

Ha! que moult fut mon cuer plain de douleur,
Et transpercé du glayve de tristesse!
Tost eu perdu mouvement et couleur,
Tost fut surprins d'excessive destresse.
A bien peu tint que de mortelle angoyse
Ne trespasasse en ces piteux efforts,
Quand j'avisai ce chevaleureux corps :
Car, pour certain, c'estoit mon très cher père,
Que vy noyé en mondaine misère.

Après l'expression de sa douleur, *Abus* se hâte, en forçant de voiles, d'arracher l'auteur à la vue du corps de son père flottant à la merci des vagues, et il ne tarde pas à toucher la terre, où l'auteur et *Sensualité* descendent, laissant *Abus* reprendre de nouveaux passagers.

Le rivage où descendirent les voyageurs est bordé d'une épaisse forêt qu'il faut traverser pour parvenir au *Val du Monde*, but de leur long pèlerinage. L'esprit déjà bourrelé et inquiet de l'auteur, et dont il a admirablement exprimé les angoisses, s'épouvante à la vue de la sombre profondeur de cette forêt, vaste et silencieuse. Les discours de *Sensualité*, peu consolants cette fois, le rassurent médiocrement.

Ja, Dieu mercy, maintz périlz et dangers
 Avons vaincu par ferme résistance ;
 En divers lieux et pays estrangiers
 Souffert avons mainte malle meschance ;
 Mais, pour avoir l'entierre joyssance
 Du bien mondain , ainsi que tu prétens,
 Encores fault souffrir ung peu de temps.
 Cil de douceur n'est pas capable et digne
 Qui n'a gousté quelque amère racine.

Celle forest nous fault oultre passer ;
 C'est le chemin et l'ancienne voye.
 Tirer y fault, affin de pourchasser,
 Après long duel, nostre prochaine joye,
 Mais garde bien que ton cueur ne fourvoye
 Quelque chose que tu voyes dedans ;
 Veoir y pourras merueilleux accidens ,
 Monstres divers et choses moult obscures.
 On la nomme *Forest des adventures*.

Tu y auras souvent et froit et chault ,
 Et sain et soif , santé et maladie,
 Eur et mal eur, repos, soubdain assault ,
 Joye, tristeur, détresse et mélodie ,
 Perte d'amys, et attente qu'on die :
 Tel est huy mort, tel a fait son prouffit ,
 Tel est tombé et tel est desconfit ,
 Tel fait cecy et tel fait le contraire ;
 Autre chose tu n'orras séans brayre.

Tu trouveras noises , divisions ,
 Rapports et bruys , et bouffemens d'envie ,
 Entreprises et machinations ;
 Imposer ces pour amendrir la vie.
 Tu trouveras mainte femme ravie
 Par désespoir ou faulte de bon sens ;
 Pareillement à milliers et à cens
 De gens meurtris par grands desconfitures.
 Tel est le sort d'humaines adventures.

Enfin ils arrivent sur la frontière de la forêt des aventures, et s'arrêtent à l'hôtellerie de *Cas fatal*, qui leur fait un extrait assez obscur de la théogonie d'Hésiode, et de la génération des Parques, d'où il tire des conclusions que l'auteur avoue être *hors de son intelligence*, mais qu'il considère comme un avertissement du danger qui l'attend. Toutefois, après un discours menaçant des trois Parques elles-mêmes, qui lui accordent un *sauf-conduit* pour traverser la *forêt d'Aventures*, l'auteur s'y engage avec sa conductrice fidèle, *Sensualité*.

Le premier objet qui frappe les yeux de l'auteur en entrant dans la forêt est une fontaine des larmes qu'ont répandues Adam et Eve après leur sortie du paradis terrestre; plus loin *Sensualité* lui fait remarquer des débris encore existant de l'arche de Noé, et plus loin de la tour de Babel; plus loin encore le lac sulfureux de Sodôme, et enfin les murs d'enceinte d'Illion et du palais de Priam, puis les ruines de Carthage. En poursuivant leur chemin ils aperçoivent une plus douce contrée: c'est le *royaume françois*, fondé par Francion, qui sortit, pour le conquérir, des *Palus-Méotides*. *Sensualité* ne laisse pas échapper l'occasion d'amener l'éloge de Charles VIII, lors régnant.

Mais la forêt devient de plus en plus épaisse et difficile à parcourir. L'auteur, en écartant les branches qui se croisaient sur son passage, aperçoit étendu en la boue le corps d'un homme: c'était Charles le Téméraire, qu'il reconnaît à ses armes et à son *tymbre* suspendus à un arbre. Il voit passer la lance au poing le fantôme de Bertrand de *Glesquin*, qui semble précéder comme une armée également fantastique de rois, de chevaliers. C'est Charles VII, accompagné de Jehanne la Pucelle, Lahire, Pothon de Saintrailles. Cette lugubre procession se termine ainsi:

Que pourray-je plus dire ne compter
Des merveilles qu'en la forest j'ay vues?
Tantost me va souvenir présenter
Infinité de batailles esmeues,
Gens desconfitz et armes despendues
Par coups de lance ou d'espée ou raillon;
Et, pour premier, je vy de Castillon
La journée où fust destruit par guerre
Sire Talbot et tous ceux d'Angleterre.

Je d'autre part, dolent, triste et marry,
 Vy les grands hurz qu'on fist à Guynégaste ;
 Aussi feiz-je la journée Montleherry ,
 Où maintz couards fuyrent à grande haste,
 Il n'y a rien que discorde ne gaste.
 Brief, je vy là les champs plains et couverts
 De gens meurtriz , tous gisans à l'envers ;
 Entr'eux congneu Brézé , plein de vaillance ,
 Armé pour lors des fleurs de lys de France.

L'auteur arrive à la *Voye des Tombeaux*. Il y reconnoît les effigies de Jehan d'Orléans , de Charles d'Aquitaine , du comte d'Armagnac , de Loys de Mornac , etc. Cette voye le conduit à un jardin *délicieux et vert* au milieu duquel il aperçoit la figure d'un *roi assis*. C'est René d'Anjou , roi de Sicile et de Jérusalem , qui , en sa qualité de poète , obtient de l'auteur un long panégyrique. Dans ce même jardin étaient les tombeaux de tous les anciens poètes , philosophes et orateurs , et parmi les modernes *maîtres* Jehan de Meun :

Après luy vy ung noble Florentin ,
 Qu'on appelloit en commune voix Dente ,
 Qui maintz œuvres en très aorné latin
 A compilé par raison évidente.
 Il déclaira de la vie présente ,
 Soubz fainct langaige et poethiques vers ,
 Les accidens et tourbillons divers ,
 Et fist descript de l'inferral repaire
 Le cas piteux et la grande misère.

Après luy fut en raenc d'honneur assis
 François Pétrarque et le gentil Bocasse.
 Dieu à tous deux si leur face mercys ,
 Et leurs péchés , s'ilz en ont fait , efface :
 Car eulx , vivans au monde sans fallace ,
 Ont fait livres très moraulx et exquis ,
 Et ont , pour vray , si grant honneur acquis
 En tous climatz , que leur gloire parfonde
 Ne faillira tant que durra le monde.

L'auteur reconnoît ensuite le tombeau d'*Alain Chartier*, puis celui

de maistre *Jacques Milet*, auteur inconnu d'un poème de Dardanus, et puis enfin son très *honoré maistre Martin*, régent du collège de Sainte-Barbe à Paris, et duquel il conserve un souvenir touchant.

L'auteur en cet endroit se plaint amèrement à *Sensualité* de ce qu'elle l'entraîne de déceptions en déceptions loin du but qu'elle lui avait promis, en ne repaissant ses regards que de spectacles de destruction et d'horreur, au lieu des plaisirs sans fin auxquels il s'attendait. *Sensualité* l'invite à la persévérance, et il continue à la suivre, mais dans une disposition d'esprit pleine de tristesse et de deuil.

Ils se trouvèrent bientôt sous les murs presque détruits d'une grande ville entourés de fossés comblés de morts plus de *trente mille*. C'était la ville de Nantes et le champ de bataille dit de *Saint-Aubin*. Il reconnaît et nomme les corps de plusieurs chevaliers des partis contraires qui combattirent en Bretagne en 1485.

Sur le point de quitter enfin la *forêt d'Aventures*, l'auteur termine ce troisième livre de son ouvrage en certifiant la vérité de tout ce qu'il a rapporté de l'histoire de son temps dont il a été le témoin oculaire. « Et si a plain ne l'ay descrite, ajoute-t-il, ainsi que bien bon orateur et cler poethe l'eust sœu faire, plaisens aux lysans, ne l'impute fors seulement au non scavoir qui en moy est, et supplée à mes deffaulx. »

Le quatrième livre commence par une invocation :

O d'éloquence extrême géniture,
 Muse Clio, parfaite en dictature,
 Qui réparez foibles entendements
 Par vos très clers et divins sentiments, etc.

Au sortir de la forêt d'Aventures l'auteur aperçut une grande plaine terminée par une haute montagne au sommet de laquelle est un palais. *Sensualité* lui apprend que c'est le *palais d'Honneur*. Arrivés à la porte azurée et dorée de ce palais, flanquée de deux tours au dessus desquelles sont élevées les statues de la Justice et de la Paix, que l'auteur s'arrête à regarder, la *Sensualité* le presse d'entrer et lui reproche de perdre ainsi un temps précieux.

A tant se taist, et je, confus,
 Ne fis à son dire refus;
 Ains, affin que vérité die,
 Rougis pourceste musardie :

Car je congneuz qu'homme de court
 Doit estre diligent et court,
 Voire, s'il veult son entreprise
 Mettre à effect et qu'on le prise :

C'est le train commun de ce temps
 Car on peut dire : Attens, attens.
 Si chacun n'a à soy attente
 Rien n'y fait l'oncle ni la tente ;
 Chacun est huy assez expert
 D'esloingner celluy la qui pert,
 Et d'aymer cil à qui fortune
 Est gracieuse et opportune.
 Toutes eaves vont à la mer.
 Au malade tout est amer.
 Brief, affin que le tout conclue,
 On juge le malheureux, grue ;
 Et cil qui a la voile au vent
 A gré on le juge savant ;
 Et fust Virgile ou Aristote
 On lui feroit porter la hotte
 S'il n'avoit faveur ou appuy,
 Car c'est la mode du jour d'huy.
 Cil que malheur chasse, secours
 N'a de nul en palays ne cours.
 Quelque vertu que povre ait,
 A présent chacun si le hait
 Et fuit du tout sa compaignie ;
 Mais cil qui a bourse garnie
 Et des richesses à planté
 Il est, et lui fait chacun place.

 Tantost doncques vins à la porte
 Pour monter, au moins si je puis,
 A honneur auquel je poursuis,
 Car c'est mon vueil, mon esperance,

Mon desir et ma souvenance,
 Et celluy dont j'ay grant envie
 Servir tout le temps de ma vie.

 Et quant à la porte arrivay
 Une dame assise trouvoy
 Belle, gracieuse et entière,
 Qui du château fut la portiere,
 Et s'appeloit pour faire court,
 Certes, celle dame, *la Court*.
 Ses habillemens furent beaux
 Faictiz, propices et nouveaulx ;
 Manches larges selon la mode,
 Ceintures flotant sur la brobe,
 Crespines, chapperons à plis,
 D'orfaverie tous remplis ,
 Bordés de maintz riche coquille
 Pour apparoir plus belle fille ;
 Templettes et cheveux dessoubs
 Pour avoir visage plus doux ;
 Chaines, monilles et colliers,
 Et petits découpez solliers ;
 Veloux, satins, robes dorées ,
 Adès doublés, adès fourrés ;
 Yeulx attrayans et blanches mains
 Pour gulgner les cueurs des humains ;
 Le tainct aussi poly qu'agate,
 Devisant comme une avocate ,
 Plaine de termes tous nouveaulx
 De langage et motz curiaux, etc.

La Cour donc, ainsi personnifiée, demande à l'auteur quel il est et ce qu'il veut. Il satisfait à ces diverses questions, fait de sa propre vie un historique qui n'est pas sans intérêt, et témoigne le désir de s'illustrer et de parvenir au *séjour d'Honneur*. La Cour l'encourage, lui donne de très bons conseils, lui dit de se garder de l'enivrement de la faveur. Elle lui cite les exemples de Doyac, qui, de *sergent ou chicaneur*, parvint, en trahissant son mattre, le duc de Bourgogne, à la faveur de Louis XI et au gouvernement de l'Auvergne ; de mais-

tre Olivier (*Le Daim*), qui, sous le même règne, barbier du roi, devint son ministre, et qui tous deux furent honteusement disgraciés et périrent misérablement. L'auteur, après avoir promis de se conformer aux avis de la Cour, se met à gravir l'*échelle* ou plutôt la montagne de *Fortune*. A mi-chemin il fait la rencontre de *Pierre Sacierge*, qui fut ambassadeur de Louis XI auprès de Ferdinand de Castille ; de *Remon Perauld*, depuis cardinal de Gurck ; enfin du cardinal *Bal-lue*. Perdu dans la foule innombrable des solliciteurs, l'auteur fait la connaissance d'un homme sage et débonnaire nommé *Bon Vouloir*, qui le présente au roi Charles VIII. L'auteur profite de cette occasion pour offrir au roi une ballade dont voici l'un des couplets :

Ta valeur n'a première ni seconde ;
 Fortune t'est si bénigne et féconde,
 Qu'à chief tu viens de tous commencemens.
 Terre te craint, on t'obéit sus l'onde ;
 Loz a semé par tout la mapemonde,
 Et de vertu gaigné les paremens.
 Bretons, Anglois, Bourguignons, Alemens,
 Ont éprouvé ta forte résistance.
 Certes, tu es, selon vrais jugemens,
 Filz aérin, architecte de France.

Autour du roi étaient Louis, duc d'Orléans, Pierre de Bourbon, Anne de France (dame de Beaujeu), Jehan de Foix, comte de Narbonne, Alain d'Albret, le comte de Dunois, etc., etc., etc. Le roi ayant reçu favorablement l'hommage de la ballade, l'auteur continue :

Chez honneur fuz doncques lors retenu.
 Le bien me fist de sa grace fortune,
 Et de malheur à triomphe venu
 Sans accident ne ruyne importune.
 Or me doint Dieu prospérer sans aucune
 Adversité, car le commencement
 Ne donne pas de loz couronnement ;
 La fin fait tout, comme dient les saiges.
 Cil n'a pas fait qui revient aux passaiges.
 Quand je me vy pourveu de quelque bien,
 Je commençay alors prendre mon ayse.
 Du temps passé ne me souvenoit rien,
 Cuidant jamais ne chéoir en mésaise ;

Mais la personne est bien folle et nyaise
 Qui se confie au plaisir nullement
 De ce monde, qui trop légèrement
 Se convertist en chose adnichillée,
 Si comme fait d'ung grand feu la feumée.

Mais *dame Ambicion* vient un jour ou plutôt un matin le prendre au lit et lui reprocher sa paresse. Les démarches qu'il se hâte de faire intempestivement n'ont d'autre résultat que de lui faire fermer toutes les portes. De dépit l'auteur quitte le palais d'Honneur, et il entre au désert d'*Aspre Mélancolye*, où il rencontre *dame Maladie*. Pendant treize mois que *Maladie* resta sa compagne assidue, l'auteur eut le temps de revenir sur sa conduite passée et de s'apitoyer sur la tristesse de son avenir.

Doresnavant tiendray mon raenc à part
 Au près du feu, pour eschauffer la cire,
 Et compteray les fais de Sallezart
 A mes voysins, de Potron ou Lahire;
 Du temps passé pourray compter et dire,
 Voyre et servir de tesmoing ancien.
 J'auray mon chat, et mon beau petit chien,
 Nommé Muguet, et deux ou trois gellnes,
 Patemosters, et mes vieilles matines.

Ainsi comptois à Sensualité,
 Qui me mettoit en son giron la teste,
 Mon piteux cas et mon adversité,
 Et la perte qu'avoys fait en ma queste.
 Mot ne disoit; et je, las, pauvre beste,
 Me conquerois comme mis en exil,
 Mettant et corps et âme en grant péril.
 Mais tost me vint ung confort, sans doubtañce
 De Dieu transmis, ainsi comme je pense.

Ce confort inattendu est *dame Raison*, qui lui reproche d'avoir pris au commencement de son voyage, et sous la conduite de Sensualité, le chemin de *Joye mondaine*, délaissant le dextre sentier, qui l'eût directement conduit à *Raison sur le mont de Béatitude*. La dame, après une sorte de confession par laquelle l'auteur témoigne tout son repentir, lui dit :

Liève donc sus ! Ceci certes n'est pas

Ton vray séjour pour comprendre repas ;
 Ailleurs y a demourance meilleure.
 Fuyons ce lieu et ce mortel trespas ;
 Toutes choses se doivent par compas
 Continuer selon le temps et heure.
 Si le chemin de Sensualité
 As ensuivy, et le bon évité,
 Hores te vuell remettre en bonne adresse.
 Pense doncques me suyvre désormais ;
 Au bon besoing ne te lairay jamais,
 Et si seray en tous lieux ta maistresse.

Sensualité, voyant que les efforts qu'elle renouvelle pour retenir l'auteur sont infructueux, lui fait des adieux assez tendres et disparatt, le laissant suivre avec sa nouvelle conductrice le *chemin de pénitence*, qui se termine à un hermitage dit *Séjour d'honneur*.

D'après ce que l'on sait d'Octavien de Saint-Gelais, ce livre est l'histoire de sa vie, qui ne fut pas toujours fort exemplaire pour un ecclésiastique, car il eut pour fils Mellin de Saint-Gelais, dont les poésies font partie de cette collection. (V. 1559.)

Si je me suis si longuement étendu sur *le Séjour d'honneur*, c'est que le livre, fort rare d'ailleurs, est presque totalement inconnu, et, selon moi, n'a jamais été jugé. L'abbé Gonjet, dans sa Bibliothèque française, en fait une analyse assez exacte, il est vrai ; mais ses rares citations me paraissent mal choisies pour faire connaître le mérite poétique de l'auteur. J'ai voulu mettre le lecteur en état d'en juger. Il me semble que la peinture de la mer dans la traversée de l'île de Vaine-Espérance, que la description de la danse des morts dans cette île, sont de la plus haute poésie ; que mille détails brillent d'esprit et de naïveté ; que cet ouvrage enfin contient et décrit des faits historiques et des traits de mœurs du plus grand intérêt. Enfin, si j'en crois mes propres impressions, j'ai lu et parcouru ce livre plusieurs fois, toujours avec un nouveau plaisir, ce que je ne pourrais pas dire d'autres poèmes de cette étendue certes beaucoup plus irréprochables.

1505. Les Loups ravissans, dit le doctrinal moral, contenant douze chapitres où chacun pourra facilement connoître que c'est de bien, et fuyr mal, avec les exemples

jointes à chacun chapitre comme pourrez voir cy-après. A Paris, en la grant rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Rose blanche couronnée, in-4. goth. sans date, fig. en bois, v. b. tr. d. (*Les feuillets de cette édition ne sont point numérotés. Il y a eu transposition de cahiers dans la reliure, et l'exemplaire est, je crois, incomplet.*)

Pour donner une idée de cet ouvrage singulier je ne saurais mieux faire que de copier une partie de l'introduction, intitulée : *Le Prologue de l'auteur* :

« Ainsi que une nuyct me dormoye sur mon lict, ayant tous mes membres de sommeil fort agravez, me survint ung songe merveilleux duquel fus moult esbahy; et n'avoie point accoustumé d'avoir tel songe et telle fantaisie.....: car je veiz une vision contradictoire merveilleuse, laquelle vous déclareray. Advis m'estoys que je m'alloys esbattre ce premier jour de janvier mil cinq cent et cinq pour veoir les champs.....; lors je veiz en un grand champ un merveilleux grant troupeau de loups grants, petis et moyens, entre lesquelz avoyt ung grant loup principal qui se appeloit Archilupus.....; et aussi avoyt grant multitude de petis louveteaux appelez Lupilli. Le grant loup estoit assis en chaire comme ung docteur appelant ses escoliers qui estoyent tous loups ravissans..... D'autre costé je veis comme me sembloit une belle pucelle pastourelle, vestue de ung blanc rochet froncé, à la mode du temps présent....., ayant sa houlette, et filoit du lin pour éviter oisiveté, et sollicitoit une grande quantité d'aigneaux dont elle avoit la garde. Parquoy me resveillay pensant que je pourroye donner ce premier jour de l'an et du mois de janvier en bonne estraine à bonne mère l'université de Paris, qui m'a nourry de son layt, délibéray de faire ung doctrinal moral, lequel alléguera les vices des mondains loups ravissans et les vertus de sainte Doctrine, obvians à la malice d'iceulx loups. »

L'auteur entre en matière après ce préambule; il montre le grand loup ravissant ou Archilupus sermonant les louveteaux dont il est entouré. Le premier chapitre donnera une idée exacte de tous les autres. L'auteur procède, selon l'usage, par *points*, et il commence par les cinq sens, dont la réunion forme un chapitre. L'Archilupus décrit en termes fort clairs et sans la moindre équivoque les fonctions de chacun des sens. Voici quelques uns de ses préceptes :

Les yeulx pbur regarder sont fais ;	La faim chasse le loup du bois ;
Contemplez-moi ces belles filles, etc.	Il vous faut quelque soustenance
C'est tout que d'avoir bonne aureille,	Puisque n'avez ne choulx, ne pois,
L'une aux champs et l'autre à la ville.	Ne escus qui soient de poix.
Mais pourquoi est fait votre nez ?	La chair toujours nourrit la cher.
Dictes, respondez, louveteaux ;	Aussi bien cela je connois
Pourquoy Dieu fait fleurs à mon- ceaulx ?	Que vous aymez souvent mascher.
Est-ce pour parer les pourceaulx ?	Adressez vostre atouchement
Le nez est fait pour odorer.	A toucher or, argent, finance.....
Vivre ne pouvez sans pitance ;	Touchez, tasez les filles frisques
	Et me les baisés sans contents, etc.

On peut juger par ces courts extraits du ton et de la morale d'Archilopus. *Sainte Doctrine* répond à chaque discours pour le réfuter, et l'ouvrage se poursuit ainsi jusques et compris le douzième chapitre, dans lequel sainte Doctrine triomphe du grand loup ravissant. Il est à remarquer que celle-ci s'adresse en prose à ses agneaux, et cette prose languissante rend impossible la lecture de ses discours ; peut-être aussi la gravité des sujets que traite sainte Doctrine y contribue-t-elle un peu. Cependant l'auteur, pour y jeter quelque variété, y a fait entrer des récits historiques ou plutôt bibliques, des anecdotes du temps, des fables, et parmi celles-ci il en est une que l'on pourrait soupçonner La Fontaine d'avoir connue ; la voici : « Nous lisons que le Grillon, qui chante dedans les cheminées, vint une fois au Formy et luy dist : « Je te prie, donne-moi de ton grain ». Le Formy luy respondit : « Qu'as-tu fait cette esté, que tu n'a faicte » provision comme moy ? » Le Grillon dist : « J'ay chanté ». « Or. » dance, dist le Formy, maintenant. » La fable intitulée le Meunier, son Fils et l'Ane, se trouve aussi dans les instructions de sainte Doctrine.

Les discours d'Archipulus, au contraire, sont presque tous en vers, qui ne sont à la vérité remarquables que par leur cynisme ; mais ce motif était bien suffisant pour en faire rechercher la lecture, de sorte que le bon Robert Gobin pourrait bien s'être trompé dans le résultat moral qu'il attendait de son doctrinal.

La Croix du Maine est le seul biographe qui nous apprenne que Robert Gobin était prêtre, avocat en cour d'église à Paris et doyen de chrétienté de Lagny-sur-Marne, en 1505. On n'en sait rien de plus.

1507. Les Faictz et dictz de feu de bonne mémoire maistre Jehan Molinet, contenans plusieurs beaulx traictez, oraisons et champs royaux, comme l'on pourra facilement trouver par la table qui s'ensuyt; nouvellement imprimez à Paris, 1540, pet. in-8. v. fauv. (*Exemplaire de Guyon de Sardière. La dernière feuille est manuscrite.*)

Voici un contemporain d'Octavien de Saint-Gelais qui a vu et décrit précisément les mêmes événements, et la comparaison qu'il est facile d'établir entre ces deux auteurs ne sera certainement pas à l'avantage de Molinet. Doué d'un mauvais goût naturel, imbu des principes de *l'Art et science de rhétorique* d'Henri de Croy que nous avons examinés, Molinet usa et abusa de toutes ces manières de rimer difficiles et bizarres qui eurent tant de vogue dans son temps, et dont il eut le triste honneur de l'invention, au moins pour quelques unes.

Dans le grand nombre de poésies qu'il a composées, soit badines, historiques, ou même sacrées, il serait difficile d'en trouver une seule qui ne soit gâtée par de mauvais jeux de mots, par des proverbes vulgaires, et le plus souvent mal amenés, par des grossièretés triviales indignes de la poésie : j'en vais citer quelques exemples. Ainsi la relation, qu'il veut faire sérieuse, de l'expédition de Charles VIII à Naples, commence par cette strophe :

Quel titre exquis, quel nom resplendissant,
 Bien fleurissant, escriprai-je en mon livre
 Du très illustre et royal cerf volant,
 Fort que Rolant, puissant comme éléphant!
 Hault triomphant, qui d'or vault mainte livre!
 Pallas lui livre armes de fer et cuivre,
 Cérès son vivre, et Pégasus ses aesles,
 Sans estre assis sur terre entre deux selles.

Ne voilà-t-il pas un beau début ? Et tout le reste de la pièce, composée de dix-huit strophes, est digne de l'exorde. Il faut remarquer que la rime de chaque vers est répétée à l'hémistiche du vers suivant. La pièce se continue de cette sorte jusqu'à la fin, et chaque couplet est terminé comme celui-ci par un proverbe.

Vent-on un autre tour de force encore plus fort ?

Triumphamment quérez honneur et pris ;
 Désolez cueurs meschans , infortunez ;
 Terriblement estes gallez et pris ,
 Foullez , choullez , pilliez , passionnez ,
 Adnichillez , perdus , habandonnez ;
 Chétifz , dolens , souvent avez souffrance ;
 Vollez , singlez , noez , courez , venez ,
 Gentilz enfans , joignez-vous avec France .

Vous n'y trouvez rien d'extraordinaire qu'un peu d'obscurité peut-être ; mais voici le merveilleux : c'est que vous pourrez lire la strophe en commençant par le dernier mot , en rétrogradant , et elle ne vous paraîtra pas plus claire , ainsi :

France avec vous joignez , enfans gentilz !
 Venez , courez , noez , singlez , vollez .
 Souffrance avez souvent , dolens , chétifs ,
 Habandonnez , perdus , adnichillez ,
 Passionnez , pilliez , choullez , foullez ;
 Pris et gallez estes terriblement .
 Infortunez , meschans , cueurs désolez ;
 Pris et honneur querez triumphamment .

Et le bon Molinet était de bonne foi , persuadé que la poésie n'est rien autre chose que de la difficulté vaincue ; et bien d'autres ont partagé cette conviction ; et jusques et compris Clément Marot on a connu et vanté Molinet .

La seule pièce , je crois , où Molinet se montre moins habile ouvrier , où la perfection matérielle de l'œuvre ne l'emporte pas sur le fond du sujet traité , est précisément la seule que l'on consente à lire de suite aujourd'hui ; mais elle avait été entreprise par le *maître en poésie* de Molinet , qui , voulant l'achever , a été forcé de suivre la forme adoptée par son modèle . Cette pièce fort curieuse est intitulée : « Recollection des merveilleuses advenues en nostre temps commencé par très élégant orateur messire Georges Chastelain et continué par maistre Jehan Molinet . » En voici le commencement :

1	Je scay les nompareilles
Qui vault ouyr nouvelles	Qu'homme sauroit chanter ;
Estranges à compter ,	Et toutes advenues
	Depuis longtemps en ça :

Je les ay retenues
Et scay comment il va.

2

Les unes sont piteuses
Et pour gens esbahir,
Et les autres douteuses
De meschef advenir.

Les tierces sont estranges
Et passent sens humain,
Aucunes en louenges
Autres par autre main.

3

En France la très belle
Heur de chrestienté

Cette pièce contient, en 140 huitains, tous les événements historiques qui ont eu lieu de 1428 à 1498, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Charles VIII. Je ne citerai que les huitains qui me paraîtront offrir un intérêt particulier, et d'abord le 43^e huitain, le dernier de ceux composés par Georges Chastelain :

J'ay veu dure vieillesse,
Qui me vient tourmenter.
Si fault que je délaisse
L'escripre et le dicter

En rime telle quelle.
Puisque je vois mourant,
Molinet, mon sequelle,
Fera le demourant.

Les huitains qui suivent sont donc de Molinet; son *gout* y perce parfois.

J'ai veu grant multitude
De livres imprimés
Pour tirer en estude
Povre mal argentex.
Par ces nouvelles modes
Aora maint escolier
Decret, bibles et codes,
Sans grand argent bailler.

‡ J'ai veu deux ou trois isles
Trouvées en mon temps
De chucades fertiles,
Et dont les habitans
Sont d'estranges manières
Sauvages et velus.
D'or et d'argent mynieres
Voit-on en ces pallus.

Il désigne ainsi les découvertes de l'imprimerie et de l'Amérique;

mais je ne sais trop ce qu'aurait dit le bon Georges Chastelain si à la suite de ses couplets si simples et si naïfs il en avait trouvé comme ceux que je vais citer.

J'ai veu Tournay tournée
En un mauvais tournant
Sans estre retournée
Ses voisins bistournant,
Nos maisons, nos tourelles
En cendre contourner,
Et Flamens en tourelles
Durement attourner.

J'oy veu la fiere barbe
Qui tant se rebarba,
Doux comme sainte Barbe
Quant on le débarba :

Sans couvrechief qui bue
Attrait fut débarbé
De sa barbe barbuë,
Car il vint à Jubé.

J'ai veu seigneur Descordes
Aux Flamens accorder
Cordeller grand discordes
Pour pays descorder.
Flamens se raccorderent
Au duc que recordons,
Et les Francoys corderent
De guerre les cordons.

En voilà certes bien assez et sans doute trop pour juger du mérite littéraire de Molinet, sur la vie duquel on ne sait rien, si ce n'est qu'il était né à Boulogne-sur-Mer, qu'il avait été secrétaire de Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien; qu'il a mis en très mauvaise prose et *moralisé* le roman de la Rose, et qu'il a composé une chronique encore manuscrite de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'année 1474 jusqu'en 1504. Je ne me rappelle pas où j'ai recueilli la date de sa mort, 1507, mais je n'y tiens pas, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il vivait en 1504, date de sa chronique, et qu'il était vieux, puisqu'il écrit dans une oraison à la Vierge :

Le temps passé ne peut plus revenir,
Auquel estoye en fleur de ma jeunesse.
Débille suis, etc.

Georges Chastelain, son maître, était mort en 1474. Je n'ai de lui que les huitains continués par Molinet.

1508. Les Arrêts d'amours, par Martial d'Auvergne, dit de Paris, procureur au parlement, accompagnez des commentaires juridiques et joyeux de Benoist le Court, juriconsulte; dernière édition corrigée et augmentée de plusieurs arrêts, de notes et d'un glossaire des anciens termes.

L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amours, par Martial de Paris, dit d'Auvergne. (*Cette pièce, qui fait partie du volume précédent, a été reliée à part ; les petites pièces qui lui font suite et le glossaire sont répétées dans chaque volume.*) Paris, Pierre Gandouin, 1731, 2 vol. in-12. v. m. fil.

Les Poesies de Martial de Paris, dit d'Auvergne, etc. Paris, Antoine-Urbain Coustelier, 1724, 2 vol. in-12. v. m. fil. (*Fait partie de la collection dite de Coustelier.*)

On ne connaît rien de la vie de ce poète, et son nom même a été l'objet de diverses conjectures que la découverte de son épitaphe a fait cesser : son nom de baptême est Martial, son nom de famille est d'Auvergne, le lieu de sa naissance est Paris. L'abbé Goujet rapporte l'épitaphe, qui ne présente pas un autre intérêt. Martial d'Auvergne mourut le 13 mai 1508.

Il eut l'idée assez singulière, mais qui était bien de son temps, de réunir les arrêts rendus par les cours d'amours, dont l'institution remontait jusqu'au temps de saint Louis, et peut-être avant chez les troubadours provençaux, pour en former une sorte de *Corpus juris amoris*, idée bien digne d'un procureur galant. Ce qui paraîtra non moins extraordinaire, c'est que dès 1533 un très célèbre jurisconsulte de Lyon, nommé Benoit le Court, commenta très sérieusement et motiva légalement ces arrêts, dont la première édition, de 1598 je crois, avait obtenu un prodigieux succès. Du reste, les Arrêts d'amours sont en prose assez correcte, mais fort prolixes, sauf l'introduction, qui est en vers ; ainsi je ne crois pas avoir à m'en occuper et je n'en parle ici que pour mémoire.

Mais on a joint à cette édition des Arrêts d'amours une pièce de vers attribué à juste titre, je crois, à Martial d'Auvergne, intitulée : *L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amours*, qui mérite bien d'être connue.

L'auteur, transporté, toujours en songe, dans la forêt de Désespérance, se trouve par la conduite de l'Amour à la porte d'une vaste abbaye :

Cette église, faite à piliers
De merveilleux magnificence.

Fondée estoit de cordeliers
Religieux de l'observance,

Ayant renoncé l'aliance
Du noble service d'amours

Pour faire léans pénitence
Jusques à la fin de leurs jours.

Il entre; puis, quant la grant messe fust dicté, il fait la rencontre d'un pauvre amoureux désolé de ce qu'on l'avoit banny de sa dame et qui vient implorer les conseils spirituels de *Dam Prieur*. Alors s'établit entre l'*Amant* et *Dam Prieur* un dialogue de plus de cent huitains alternatifs dont je vais citer quelques uns.

1. DAM PRIEUR.

Premièrement il fault savoir,
Dist Dam Prieur, sa voulenté,
Et si pourra bien recevoir
Tant de tourment et de durté.
N'y a léans que povreté,
Amy, je le vous vueil bien dire,
Affin que, si yestes bouté,
Vous preniez en gré le martyre.

4. L'AMANT.

Ah ! par ma foy je vous diray :
La chose ne m'est pas subite ;
Car j'ay pieça délibéré
De mourir reclus ou hermite.
Les biens d'amours, je vous les quitte;
Mes ris sont tournez à plorer.
En lieux où tout plaisir habite
Je ne quiers jamais demourer... ..

2. L'AMANT.

Hélas ! dist-il, il ne m'en chault ;
Eslire vueil la voye certaine :
J'ai essayé du froid, du chault,
Et sçai que cette vie mondaine
Est faine, déceptive et vaine,
Faisant cent mille gens périr ;
Qui plus y est, plus a de peine
Et si fault une fois mourir.

5. DAM PRIEUR.

Comme vous, qui estes si jenne
Avez-vous le cueur tant failli
Que ne vous chault de vie mondaine ?
Hault desir est-il aboly ?
Avez-vous regret à nully ?
Vous a t'on rien dict ou mesfait ?
Amours vous ont-ils desfailly
Qui ceste maladie vous fait ?

3. DAM PRIEUR.

Or ça, mon amy, qui vous meult ?
Dont vous vient ceste affection ?
L'ennemy très souvent esmeut
Maintes gens par tentation
Soubz ombre de dévotion,
Pour faire un coup à l'aventure
Et entrer en profession
Dont après ils maudissent l'heure.

6. L'AMANT.

Maladie là ne gist point ;
N'ay regret à homme ne femme.
Remors de conscience me poingt
Seulement à penser de l'ame,
Car a poursuir grace de dame
Trop y fault de pas et de tours,
Et si, n'en peut-on avoir dragme
Qui ne couste mille doulours.

7. DAM PRIEUR.

Dames ne sont point tant cruelles
 Ne si despourvues de scavoir,
 Que de ceux qui souffrent pour elles
 Elles n'en facent leur devoir.
 Mais si ils n'y veulent pourvoir
 L'on ne les en doit point blâmer :
 Legier croire fait décevoir,
 Il faut congnoistre avant qu'aimer.

9. DAM PRIEUR.

Quand vous enduriez telle peine,
 Que n'alliez-vous devers la belle
 Dire votre rage inhumaine
 Et impetrer la grace d'elle ?
 Je crois qu'en eussiez eu nouvelle
 Opportune, pour vous guérir :
 Car dame n'est point si cruelle
 Que nul veuille faire mourir....

8. L'AMANT.

Que peut-on mieulz homme con-
 gnoistre
 Que par service et diligence
 Quant on les voit nuyt et jour estre
 Attendant d'amours l'influence,
 Moer couleur et contenance,
 Suer, trembler et soupirer ?
 Hélas ! c'est bien l'expérience
 Qui la voudroit considérer.....

10. L'AMANT.

Je ne passoye pas si avant,
 Ains à l'huy, trois heures entieres,
 De nuyt estoye soubz ung auvant,
 Regardant en hault les gouttieres ;
 Et puis, quant veoye les voirieres
 De la maison qui cliquetoient,
 Lors me sembloit que mes prieres
 Exaulsées d'elle si estoient.

Je cite presque au hasard des fragments de ce charmant dialogue, où le prieur se montre aussi savant des choses d'amour que le pauvre amant l'est peu. A ses questions quelquefois fort indiscretes, et auxquelles l'amant répond avec une rare naïveté, succèdent de la part de Dam Prieur des demandes plus graves.

1. DAM PRIEUR.

D'estre ainsi fiché en ung lieu
 Pas n'aviez le cuer en franchise.
 Hélas ! pensiez-vous point à Dieu ?
 Je crois que non , ny à l'église.
 Ains aviez curiosité mise
 Tant à celle qu'aimiez tant cher,
 Que fait n'eussiez à votre guise
 L'on vous en enst eu beau prescher.

2. L'AMANT.

A suyre l'église, comment
 S'y estoit ma personne dulte ,
 Pour estre des premiers devant
 A luy bailler de l'eau béniste.
 Puis, s'elle faisoit la petite
 Ou qu'elle me gettast un doux yeux,
 J'estoye lors de joye subite
 Transsy et ravy jusqu'aux cieulx.

3. DAM PRIEUR.

Lespauvres qui guettoient l'aumosne
Partoient-ils de vous esconditz ?
OEuvre charitable estoit bonne
Pour y gagner le Paradis.
Combien qu'en ce temps de jadis
N'en estiez guere entallenté ,
Car votre entendement toudis
Si estoit bien ailleurs bouté.

4. L'AMANT.

S'au moustier baisoit saint ou sainte
Je l'alloye baiser après elle,
De bon cueur, par force ou contrainc-
te ;
Et Dieu scet si je l'avoye belle !
Je lui allumoye sa chandelle,
Et puis je m'en alloye après.
Chaque povre avoit sa merelle,
Pour ce qu'elle estoit au plus près....

5. DAM PRIEUR.

Or, beau sire, je vous demande,
Quand votre dame, d'aventure
Jettoit, en allant à l'offrande,
Sur un autre sa regardure
En montrant que de vous n'eust
cure,
Quelle chose pensiez-vous adonc-
ques ?

Eussiez-vous point voulu à l'heure
Avoir au moustier entré oncques ?

6. L'AMANT.

Parfoiz point n'arrestoye en place,

Ains estoye de mal et de peine
Chault comme feu, froit comme glace,
Souspirant à la grosse alaine.
Lors je tensoye à ma poulaine,
Mes doits et cheveux destroye ;
Et s'avoye fleurs et marjolaine
Par despits je les deschiroye.....

7. DAM PRIEUR.

N'aviez-vous ailleurs où jouer
Ne prendre vostre esbatement ?
Jectiez-vous vostre trenchouer
Point par despit ou vengeance ?
Menyez-vous tost ou bellement ?
Je croy que n'y preniez point garde,
Ou quelle viande nullement
Goust n'aviez, tant estiez malade.

8. L'AMANT.

Illec point je ne demouroye,
Car les nappes si me saouloient,
Et la mort souvent desiroye.
Les gens m'ennuyoient qui par-
loyent,
Les oiseaulx mesmes qui voloyent
Si me faisoient mal en la teste.
Jeux ni esbats rien n'y valoient ;
Car tout me tournoit à tempeste.....

9. DAM PRIEUR.

Il y a céans religieux
Qui a mesme mal essayé
Que vous avez, et cent fois mieulx,
Sans ce qu'il ait guères crié.
Aultres que vous y ont froyé,
Et enduré plus forte chose.

Faire n'en fault tant l'effroyé : Car qui auroit botte en la gorge
 Car telz douleurs ne sont que rose. S'en auroit plus tost guérison
 Que d'une telle trahison
 10. L'AMANT. Qui perce les os jusqu'aux hanches.
 Il n'y a rime ne raison
 Rose, sire! bon gré saint Georges! Quand on a telles fievres blanches.
 Vy a point de comparaison :

Le bon moine , après s'être épuisé en vains efforts pour persuader l'amant de la futilité de ses regrets et du motif de son désespoir, lui fait un tableau fort sérieux des austérités du cloître.

1. DAM PRIEUR.

Mais, hélas! povre malheureux,
 Tu perdras ici ta jeunesse;
 Et tous les biens adventureux
 Dont amans viennent à richesse!
 L'hostel est fondé de tristesse.
 Regarde où tu veulx te bouter!
 Si le faitz dis : adieu, lyesse!
 Et si ne t'en pourras oster.

2. L'AMANT.

Ja pour vostre dure responce
 Mon cueur ne s'en esbahyra.
 Quant aux biens d'amours, j'y re-
 nonce.
 Prenne chacun ce qu'il voudra.
 Ma vie en désert finera;
 Car il m'ennuye ja en ce monde.
 Ne mon vouloir n'en changera
 Pour quelque personne qui gronde.

3. DAM PRIEUR.

Comment, vous, qui avez gousté
 Tant d'honneur au monde et de
 gloire,
 Prendriez vous yver pour esté?

Et, en lieu de bon temps, misere?
 Il vous faudra porter la haire
 Aller nuds pieds sur les espines,
 Jeuner, plourer, veiller et braire
 Sans faillir nulz jours à matines.

4. L'AMANT.

Tort avez un petit, beau sire,
 De vous en chagriner si fort;
 Attendu qu'il n'est céans frère
 Qui guères soit de moy plus fort.
 Pas n'y vient par joyeux confort;
 Ains pour mener vie solitaire.
 Pourquoi, s'il ne vient au plus fort,
 Je sçay bien où me dois retraire....

5. DAM PRIEUR.

Or vois-je bien que pour parolle
 Ne pour rien qu'on vous sceust pres-
 cher,

Ne vous osteriez de la colle
 Où vostre cueur se veult ficher :
 De quoy je vous aime plus cher,
 Beaucoup, de vraye amour forment,
 Et tant, que pour vous despescher
 Je m'en vois parler au couvent.

6

Ainsy Dam Prieur s'en alla
Le tymbre et les freres sonner.
Puis bien, quant si leur en parla,

Comment venoit de sermonner
Cest amant, qui vouloit donner
Léans cuer, corps et tout le sien,
Pour ses derniers jours y finer,
En leur en disant moult de bien.

L'Amant est admis comme novice par décision du chapitre. Durant l'année sévère de son noviciat on n'eut à lui reprocher que deux fautes graves.

Toutes fois à une journée
Du printemps, qu'on dit sur l'her-
bette,
Dam Prieur, vers l'après-dinée,
Si trouva à sa sainturelle
Deux ou trois brins de violette
Qu'il portoit pour seigner ses heu-
res.....
Dont grande cryrie fut lors faite

Et le ramenant bien des meures.
Quand à un soyr, bien sur le tard
On faisoit visitation,
En allant fut pris à l'escart
Au pré de récréation,
Où là, pour consolation,
Si faisoit bien les esplanades
En lisant par dévotion
Ung livre tout plain de balades.

Nonobstant ces infractions à la discipline, le jour de la profession de l'amant arriva. Cette solennité attira un grand concours d'amis, de parents, de curieux ; les dames mêmes y furent admises. Maintenant c'est l'auteur ou l'acteur , comme on disait alors, qui parle.

1

Entre icelles en cogneuz une
Dont me prins à ymaginer
Quelle malheureuse fortune
Avoit l'amant là fait donfer.
Ce qui m'en fist soupeonner,
Fust qu'elle estoit vestue de dueil,
Et que sans partir, ne tourner,
Elle avoit tousjours sur lui l'œil.

Le povre homme reconforté.
Car lors avoit perdu santé
Et le vœu de l'ordre entrepris.
Rien n'y valoit la volenté,
Le conseil en estoit ja prins.....

1

2

Helas ! elle eust beaucoup mieulx
fait,
Se durant la prospérité,
Elle eust de quelque bien parfaict

Après une grant messe dicte
Dam Prieur si le vint querir.
L'arrouasant avec eau benicte
Comme pour le mener mourir.
Et gens au devant de courir
Pour veoir la manière du fait.
Mais il sembloit qu'il deust périr
Tant estoit ja mort et deffaict.

2

La fust le povre amant assis
 Tout seul à part sur une selle :
 Où maint regard fut lors assis
 Des uns, des autres, à merveille.
 Dont y eust à l'assemblée, telle,
 Qui sans faire grant mouvement,
 En grattant souvent son oreille
 Et en plourant moult tendrement.

3

Quand Dam Prieur fust en sa chaise
 Devant tous se print à prescher,
 Des grans biens du monde, et de
 l'aise
 Qui y fait les gens tresbucher,
 Et comment la mort, sans hucher,
 Vient à coup, sans heure certaine;
 Qu'après lever, il fault coucher,
 Pour monstrier que tout vient à peine.

4

En oultre prescha des doulours
 Qui viennent de joye transitoire.
 Mais il ne parla point d'amours,
 Au moins dont j'en aye mémoire.
 Aussi, n'en avoit l'en que faire,
 Considéré l'adversité;
 Ains valloit mieulx beaucoup s'en
 taire,
 Car peult-estre on eust tout gasté.

5

Assez le sermon si dura :
 Pendant lequel une fois l'œil
 De l'amant vers celle tira
 Qui pour lui menoit si grant dueil.
 Puis, fit semblant d'avoir sommeil,
 Baisant la teste pas à pas.
 Toutesfois en devint vermeil,
 Et si crois qu'il n'y pensoit pas.

6

Après ce service finé
 Dam Prieur là fist apporter
 Un vieil habit de gris tanné
 Qu'on doit selon l'ordre porter.
 D'autre part fist l'habit bouter
 Que l'amant au monde vestoit,
 En commençant à l'enhorter
 Et dire auquel il s'arrestoit.

7

Vous avez, dit-il, liberté,
 Aage parfaict et congnoissance.
 Vecy l'abit de vanité,
 Vecy celui de pénitance.
 L'un tire à deuil, l'autre à plaisance.
 D'un, bien; de l'autre, mal aurez.
 Si, tandis qu'avez la puissance,
 Prenez lequel que vous voudrez.

8. L'AMANT.

Lors dist, par sa dure responce :
 Je vueil l'habit de cordelier :
 A cestuy du monde y renonce,
 Sans jamais plus m'en habiller.
 Si, qu'on le fist déshabiller
 Tout nud, et là, devant tant d'yeulx,
 Pour le vestir en cordelier,
 Et ainsi fust religieux....

9

Sa dame si faisoit semblant
 D'assez tost le deuil en passer;
 Mais lors une fièvre tremblant
 La vint de si près embrasser
 Qu'à terre la fist renverser,
 Tant fust la fièvre forte et aigre.
 Par quoy la fallut deslasser,
 Chauffer et frotter de vinaigre.

10

Tout le monde après se leva
 Pour à la rescousse venir.
 Et si remède on n'y trouva
 Fors qu'on fist à elle venir
 Le cordelier, pour lui tenir
 La teste, et bailler du tryacle,
 Qui lui fist le cuer revenir.
 Et dist-on que ce fust miracle.

12

Les aultres pour leur mal couvrir,
 A force leurs cueurs retenoient,
 Passans temps à clore et ouvrir
 Les heures qu'en leurs mains te-
 noient,
 Dont souvent les feuillets tournoient
 En signe de dévotion :
 Mais les deuils et pleurs que me-
 noient
 Monstroyent bien leur affection.

11

Mais ainsi qu'on la deslassoit,
 Illec tomba de son secours,
 Ou des manches de son corset,
 Un cuer d'or, esmaillé de plours,
 A elle baillé par amours
 Du temps qu'avoit le vent en poupe :
 Dont l'amant si eust grant douleurs,
 Et l'en vist l'en battre sa coulpe.

13

Or, après ces mystères fays,
 Le povre amoureux vint requerre
 A Dam Prieur d'être profais,
 Soy gectant à ses piedz à terre.
 Si que Dam Prieur envoie querre
 Le livre des vœux, qu'il faut lire,
 En luy commençant de grant erre
 Telz motz et parolles luy dire.

Suit la lecture de la règle des cordeliers, contenue dans le livre des vœux, et qui fait la matière de 54 huitains fort curieux sans doute comme étude de mœurs, mais qui suspendent cette action touchante.

Après cette lecture, qui renouvelle les pleurs de toute l'assemblée, l'auteur nous fait connaître un usage fort singulier; l'amant, dit-il :

1

A tant fut mis sans nul sainture
 Le povret, en une sallette
 Qui n'est trop clere ne obscure :
 Où, après la procession faite,
 Ce lieu s'appelloit la chambrette
 De Dieu, à y faire les dons ;
 Où là maintes gens de la feste
 Firent illec de très beaulx dons.

2

Illec vindrent sœurs et cousines,
 Oncles, nepveux, freres, bels tantes,
 Dames, bourgeoises et voisins,
 Amys, amyes, parens, parentes,
 Et autres maintes femmes gentes,
 Qui à ce cordelier pourveoir
 De donner estoient moult ardentes.
 Et en firent bien leur debyvoir.

3

Mais entre les autres j'y vis,
 Dont l'une y donna un bréviaire :
 Et l'autre un calice à devis ;
 Et sa dame une cordeliere
 Pour lui faire une troussouaire.
 Mais pourceque dessus la houpe,
 Si avoit du verd, et non guères,
 Dam Prieur par despitz la coupee.

4

Las! quelle erreur, quelle pytié!
 Où sont amours qui ne fendirent
 Lors cest hotel par la moytié
 Et que la vengeance n'en firent?
 Les dons faits, les gens s'en partirent,
 Car chascun estoit travaillé;
 Et pour disner se retrahyrent.....
 Et sur ce point je m'esveillé.

Ce petit poëme, en 234 huitains, me semble un petit roman par-fait. Les caractères y sont tracés de main de maître; celui de Dam Prieur, plein de raison et de véritable piété, sans bigoterie, est bien remarquable dans un temps surtout où les moines étaient presque exclusivement réservés à la raillerie et aux sarcasmes des poètes; enfin cet ouvrage me parait un modèle de discrétion, de goût et de sentiment.

Les Vigilles de la mort du roi Charles VII, a neuf pseaulmes et neuf leçons, contenant la chronique et les faits advenus durant la vie dudit roy, doivent à leur intérêt historique d'être le plus connu des ouvrages de Martial d'Auvergne; mais il n'en faudrait pas conclure qu'il n'a que ce mérite, bien que ce fût le premier, ainsi qu'il le dit dans les derniers vers du poëme, où il s'excuse des fautes qu'il a pu y commettre, veu qu'il est un nouvel facteur.

Ce poëme contient près de 7,000 vers. Il l'a nommé Vigilles de Charles VII parce qu'il a adopté la forme de l'office de l'église que l'on nomme vigiles. Des récits de faits historiques où sont racontés les exploits de Charles le Victorieux remplacent les *psaumes*; les *leçons*, récitées tour à tour par le clergé, la noblesse et le peuple, sont les louanges du roi, et Martial a très habilement conservé le caractère propre à ces différents états, ce qui jette de la variété dans son poëme, non moins que les différentes mesures de vers qu'il a adroitement entremêlées interrompent la longueur du récit et la froideur inévitable d'une suite de faits purement historiques. Comme cet ouvrage est encore quelquefois consulté et le moins oublié de tous ceux de Martial d'Auvergne, je me bornerai à citer un extrait du chant de regret des paysans après la mort de Charles VII.

Du temps du feu roy
 N'estoye en esmoy
 Qui me grevast guere :
 J'aloye tout par moy
 Donner le beau moy
 A quelque bergiere,
 Joyeuse et entierre,
 De belle manière,
 Au printemps et gay ;
 Et puis en derriere
 Faisons bonne chièr,
 Sans mener grand glay.

Douces chançonnettes,
 Plaisans bergerettes,

Colletet prétend que ces Vigilles de Charles VII ont été long-temps en telle réputation parmi le peuple, « *qu'il n'estoit pas jusqu'aux laboueurs qui en cultivant la terre ne les chantassent* ».

Il n'est tel plaisir
 Que d'estre à gésir
 Parmi les beaulx champs ;
 L'herbe verd choisir,
 Jouer qui a loisir
 Et prendre bon temps ;
 Voyre à toutes gens,
 Bourgoys ou marchands,
 Pour eulx rassaisir :
 Car petitz et grans
 En vivent plus d'ans
 Selon leur desir.

Mieux vault la liesse,
 L'accueil et adresse,

Toutes nouvelletes,
 Pas ne s'i céloient ;
 Boucquetz de violettes,
 A brins d'amourettes
 Et fleurs joliettes
 Y là si valoient ;
 Oyseaux gazouilloient,
 Qui nous resveilloient
 Et rossignolloient
 Comme hallouettes ;
 Baisiers se bailloient,
 Cueurs s'amolloient,
 Et puis s'accolloient
 En ces entrefaictes.

L'amour et simplesse
 Des bergiers pasteurs,
 Qu'avoir à largesse
 Or, argent, richesse,
 Ne la gentillesse
 De ses grans seigneurs ;
 Car ils ont douleurs
 Et des maulx greigneurs ;
 Mais pour nos labours
 Nous avons sans cesse
 Les beaulx prés et fleurs,
 Fruitaiges odeurs,
 Et joye à nos cœurs,
 Sans mal qui nous blesse, etc.

Dans un choix de chansons, recueil attribué à Moncrif et qui fait partie de ce catalogue, je trouve les huit premiers vers de ce dernier couplet sous le nom du comte de Plelo, ambassadeur de France en Danemarck, avec le regret exprimé de n'avoir que ce seul couplet de lui à offrir à l'admiration du lecteur.

1509. Les Lunettes des princes, avec aucunes balades et additions, nouvellement composées par noble homme Jehan Meschinot, Escuyer, en son vivant grant maistre d'hostel de la royne de France. *Paris*, Jehan Bignon, 1539, in-16. v. m. fil.

Petit volume fort rare, qui serait de la meilleure conservation si la maladresse d'un relieur du siècle dernier ne l'avait rogné jusqu'à la lettre du titre dans le haut de quelques pages.

Jehan Meschinot, né à Nantes, avait été pendant près de quarante ans attaché en qualité de maître d'hôtel à la maison des ducs de Bretagne; il fut conservé sous le même titre par Anne de Bretagne quand elle épousa Charles VIII, puis ensuite Louis XII, son successeur. Il mourut au service de cette princesse, deux fois reine de France, en 1509, dans un âge très avancé, après avoir exercé pendant soixante années consécutives sa charge de maître d'hôtel.

Je ne sais si c'est à ces fonctions peu poétiques et à son séjour habituel à la cour qu'il faut attribuer la tristesse et l'ennui qui règnent dans ses ouvrages. Voici la première strophe de son poème; elle peut donner une idée de toutes les autres, qui n'en sont que la paraphrase.

Après beau temps vient la pluye et tempeste ;
 Plaings, pleurs, souspirs, viennent après grant feste :
 Car de partir de plaisance fort grieve,
 Après esté profitable et honneste,
 L'hyver hydeux froidure nous apreste.
 Se nous avons liesse, elle est bien briefve ;
 Après temps coy le bien grant vent se liève ;
 Guerres, débatz, viennent après la triève ;
 Après santé vient mal en corps et teste ;
 Quand l'un descend, tantost l'autre se liève.
 Povres sommes se Dieu ne nous relieve,
 Car à tout mal nostre nature est preste.

Tel est le ton perpétuel du *banny de Licse*, car tel est le nom qu'il se donne, sans en faire connaître d'autre raison que sa mauvaise santé.

Je n'oy plus rien, dit-il, mais sourd comme une busche suis devenu.

Dans cet état lui apparaît dame Raison, qui, sur l'autorité du roman de la Rose, de Virgile, d'Orose, etc., lui soutient que c'est le propre des grands esprits de souffrir et même de mourir, et qu'il y a grande vanité à lui de s'attendre à un sort meilleur.

Pren que tu as par cinq cens ans esté
Seigneur entier en yver et esté,
Et que soubz toy tout le monde ait vescu ;
Tes ans passez n'ont guères arresté,
Ton présent temps est à mort apresté ;
Vieillesse t'a desconfit et vaincu.
De tes trésors la valeur d'un escu
N'emporteras, ne lance ne escu ;
Et, se tu n'as paradis conquesté,
Mieux te vaulsit certes n'avoir onc eu
Ame, los, biens, corps, piedz, teste ne cu,
Puisqu'aux mauvais enfer est apresté.

Ne voilà-t-il pas un beau langage prêté à la Raison par le maître d'hôtel d'une reine ? Et est-ce ainsi que parlait, précisément dans le même temps, le bon Martial d'Auvergne, procureur à Paris ? Quoi qu'il en soit, la Raison donne à Meschinot un livre qui a nom *conscience*, et, pour lire dans ce livre, *des lunettes* dont l'un des verres s'appelle *prudence* et l'autre *justice*. Une fois possesseur de ce bijou, qui est en ivoire, représentant la force, et en deux parties réunies par un clou nommé *tempérance*, Meschinot s'endort sans que j'en puisse trouver d'autre raison que celle qui a fait endormir tous les auteurs de poèmes allégoriques ses prédécesseurs, ou peut-être une autre cause que je dirai bientôt ; et pendant son sommeil il revoit la Raison, qui lui répète en prose ce qu'elle lui avait dit en vers ; seulement elle ajoute qu'elle a donné le nom de *Lunettes des princes* à son lorgnon parce que tout homme est prince ou maître de sa propre personne. Alors l'auteur se réveille et lit son petit livre, qui l'aurait très certainement endormi s'il n'eût déjà fait son somme. Ce livre est une instruction des plus triviales, et en près de 3,000 vers, sur les quatre vertus dont les lunettes sont l'emblème.

Après ce poème sont vingt-cinq ballades parmi lesquelles je n'en ai pu trouver une seule à citer, puis une oraison dans le genre de celles de Molinet. (V. 1507.) Je n'ai pas la patience de transcrire celle de Meschinot parce que je n'y comprends rien ; mais voici la note qu'il

y a mise : « Ceste oraison se peult dire par huyet ou par seize vers , tant en rétrogradant que aultrement , tellement qu'elle se peult lire en trente-deux manières différentes , et plus et à chascune y aura sens et ryme et commencer toujours par motz différens que veult. »

1509. Ovide, de Arte amandi , translaté de latin en francoys, imprimé nouvellement, et à la fin du volume on lit : Cy finist Ovide, de l'Art d'aymer, avecques les sept ars liberaux, nouvellement imprimé à Genesve, pet. in-4. goth. sans date, grand de marges et de la plus belle conservation, v. f. fil.

L'imprimeur Etienne Groulleau publia en 1548, in-8°, et depuis en 1556, in-16, un volume contenant 1° *l'Art d'aimer d'Ovide*; 2° *la Clef d'amour*; 3° *les Sept arts libéraux*; 4° *le Remède d'amour*, par le pape Pie II (*Ænéas Sylvius*); 5° *Complainte dudit pape*; 6° *la Description de Cupido*, du même; 7° *Déclamation morale de l'amant renonçant à la folle amour*. Le nom d'Albin des Avenelles est au devant du Remède d'amour, de la Complainte, de la Description de Cupido et de la Déclamation morale, ce qui lui a fait attribuer aussi l'Art d'aimer, la Clef d'amour et les Sept arts libéraux, compris dans le même volume des éditions d'Etienne Groulleau. Mais rien n'indique réellement que ces trois dernières pièces, qui seules composent le volume que je catalogue, soient de lui : d'abord l'impression de ce volume me paraît beaucoup plus ancienne que celle d'Etienne Groulleau, et elle contient une pièce datée de 1509; ensuite l'édition d'Etienne Groulleau se termine par une des pièces d'Albin des Avenelles où il dit :

Le temps n'est plus de faire l'asne,
Moins d'adorer quelque Diane,
En guerroyant vostre repos.

Or, s'il est question de Diane de Poitiers, cette pièce ne peut être guère antérieure à 1550, et il est peu probable qu'un auteur ait écrit durant 40 ans. Du reste on ne sait rien de Aastre Albin des Avenelles, si ce n'est qu'il était chanoine de Soissons.

Quel que soit donc l'auteur de ce volume, j'avoue que j'ai mis peu d'intérêt à le connaître, car c'est l'écrivain le plus obscur et le plus rocailleux de son temps.

1513. Le Catholicon des malavisés, autrement dit le cimetière des malheureux, fait par maistre Laurens Desmoullins. Paris, 1513, in-8. goth. maroq. bl. fil. et dent. rel. par Thouvenin.

Ce poème est encore présenté sous la forme d'un rêve ou plutôt d'une vision pendant laquelle l'auteur suppose que, transporté dans un cimetière, il y voit affluer une foule innombrable de malheureux dont un personnage allégorique nommé *Entendement* lui conseille d'écrire les plaintes, ce qu'il fait et fort longuement. Son ouvrage n'est autre chose que l'expression des regrets de ces malheureux écrite sous leur propre dictée. L'auteur passe ainsi en revue *ceux qui n'ont guère et dépendent beaucoup, les ivrognes et gourmans, les joueurs qui jouent volontiers et perdent souvent, les paresseux, les ruffiens qui vivent de paillardie; puis les bénéficiers qui vivent follement, ceux qui sont malheureux pour leurs femmes, les enfants désobéissant à leurs père et mère, les maîtres qui laissent jouer leurs serviteurs jusqu'à minuit, les maîtres qui font manger pain chaull à leurs serviteurs, les marchands qui achètent cher pour vendre bon marché* (cela ne se voit plus), etc. Enfin les coupables de toutes sortes de crimes viennent tour à tour dans cette sorte de tribunal de la pénitence avouer leurs délits et demander leur pardon. A la suite de chaque confession il y a une sorte d'exhortation terminée par un proverbe de l'acteur, qui cite aux pénitents des exemples du danger qu'il y a à s'abandonner à ses goûts, à ses désirs; exemples fort inutiles, à mon gré, puisque déjà ces malheureux sentaient toute l'horreur de leur position. Le tout est entremêlé de moralités en rondeaux et ballades. Enfin *Entendement* conseille à l'acteur de dédier son ouvrage à Miles d'Illiers, doyen de l'église de Chartres, et Pigart, notaire ecclésiastique, et de se reposer de sa cruelle nuit.

Ce poème est aussi faiblement écrit qu'il est ridiculement conçu; l'auteur n'établit aucune nuance dans le désespoir des pécheurs qui ont commis les uns de véritables mauvaises actions et les autres à peine des imprudences; son style est languissant, incorrect, plein de locutions provinciales et vicieuses. Il faut cependant qu'il ait eu quelque succès, puisqu'il fut réimprimé en 1534 chez Olivier Arnoullet, à Lyon. On ne connaît rien de la vie de Laurent Desmoullins, prêtre à Chartres.

1457 — 1517. Le Recueil Jehan Marot de Caen, poete et escrivain de la magnanime royne Anne de Bretagne, et depuys valet de chambre du très chrestien roy François, premier de ce nom. *Paris*, Pierre Roffet, sans date, in-12. v. fauv. tr. d. (*Joli exemplaire d'un livre rare.*)

Les œuvres de Jean Marot; nouvelle édition. *Paris*, Coustelier, 1730, in-12. v. fauv. (*Fait partie de la collection dite de Coustelier.*)

Le premier exemplaire catalogué est peut-être de l'édition originale de ce poète, qui ne contient que le *Doctrinal des princesses*, etc., en 24 rondeaux, les *Epistres des dames de Paris au roi et aux courtisans en Italie*, une *Epistre non achevée à la reine Claude*, la *Répons de France aux écrivains séditieux*, deux *Chants royaux* et cinquante *Rondeaux*.

L'édition de Coustelier contient en outre de ces pièces les *Voyages de Gènes et de Venise*.

Jean Marot naquit à Caen, ou dans les environs, d'une famille pauvre et obscure. A défaut d'études classiques, son inclination naturelle le porta à l'étude de la poésie française. Le roman de la Rose était sa lecture habituelle, dit-on, et cependant il fut l'un des premiers à adopter les figures mythologiques en remplacement des allégories de *Bel-Accueil*, *Malebouche*, etc., si long-temps admises. Son talent poétique le fit connaître d'Anne, duchesse de Bretagne, qui fut depuis femme du roi Louis XII. Elle l'attacha à sa personne et le donna ensuite à Louis XII pour le suivre en qualité de valet de chambre-secrétaire dans les expéditions de Gènes et de Venise (1507-1509), voyages que Jean Marot mit en vers assez bons pour le temps, mais surtout tellement détaillés, qu'ils peuvent servir, comme ils ont servi en effet, de documents historiques. Ils ont de plus une sorte d'intérêt pittoresque qui manque presque toujours aux relations même en prose de cette époque. Jean Marot fait plus que raconter, il peint; j'en citerai pour exemple l'entrée de Louis XII à Gènes.

Jusqu'au palais, soubz poille d'or exquis,
Que quatre chefs de la ville portèrent
La teste nue, ainsi que gens conquis,
Il fut conduit. Lors, princes et marquis

Devant le roy fièrement chevauchèrent ;
 Cinq cardinaux auprès de lui marchèrent
 Jusques au dosme, où filles et pucelles
 En habit blanc, gracieuses et belles,
 Tenant rameaux représentant concorde,
 Genoux flexis, leurs cheveux autour d'elles,
 Incessamment par places et ruelles,
 Devant le roy, criaient : Miséricorde !

Les tableaux de ce genre sont très nombreux dans les *voyages* de Jean Marot, et leur lecture est encore d'une grande utilité comme étude de mœurs et de costume. Sauf donc une petite fable poétique dans laquelle Jean Marot feint que *Mars*, fatigué de la paix qui régnait en Europe, et suivant les conseils de *Bellone*, excite la guerre en Italie et la révolte de ses habitants contre les nobles, Marot rapporte exactement et chronologiquement tous les événements de cette guerre glorieuse pour la France. Il entremêle son récit de réflexions, de plaintes, d'invectives, qu'il prête aux différents personnages de l'action, et ces sortes de hors-œuvre sont en vers de mesures différentes du récit : ce sont des Ballades, des rondeaux, etc.

On sait par un sixain de Clément Marot, mis à la suite des éplres de son père à la reine Claude, que Jean mourut âgé de soixante ans ; mais on ne sait précisément l'époque de cette mort ni celle de sa naissance. Les événements historiques permettent seuls de les indiquer approximativement. La défaite des Suisses au camp de Sainte-Brigide annoncée à la reine Claude est de 1515. La naissance du dauphin, fils de François I^{er}, célébrée par Jean Marot, est de février 1517. Marot n'a rien laissé sur la naissance du second fils de François I^{er}, en 1518, dont il eût certainement parlé s'il eût vécu. Il est donc plus que probable que Jean Marot est mort en 1517, ce qui reporte sa naissance à 1457.

Le *Doctrinal des princesses et nobles dames* est une règle de conduite où chaque vertu, chaque qualité, est déduite dans un rondeau, le plus souvent très bien fait. Ce sont encore de petits tableaux bien curieux. En voici un que je cite véritablement au hasard :

Ne trop ne peu parler doit la princesse :
 Car trop parler sa gravité abaisse,
 Et le trop peu monstre simplicité ;
 Le moyen donc est de nécessité,
 Qui du parlant démontre la sagesse.

Ains que parler doit penser quoy ne qu'est-ce,
 Que dire veult, et lors, en toute humblesse,
 Doit proférer sans haster son dicté
 Ne trop ne peu.

Si d'aventure elle a deuil ou destresse,
 Estre elle doit de sa langue maistrresse,
 Chercher raison, fuyr témérité;
 Si joye elle a, en toute auctorité
 La doit porter, sans monsther sa lyesse
 Ne trop ne peu.

Jean Marot eut le bonheur en mourant, sous François I^{er}, de remettre son emploi à son fils Clément, plus célèbre de beaucoup que son père, mais qui a consacré dans la préface des œuvres de Jean, qu'il a publiées, les derniers conseils qu'il en avait reçus ; j'en donne un court extrait :

Et me souvient, quand sa fin attendoit,
 Qu'il me disoit, en me tenant la dextre :
 Filz, puisque Dieu t'a fait la grace d'estre
 Vray héritier de mon peu de sçavoir,
 Quiers—en le bien qu'on m'en ha fait avoir ;
 Tu cognois comme user en est décent.
 C'est un sçavoir tant pur et innocent,
 Qu'on n'en scauroit à créature nuire.
 Par preschement le peuple on peut séduire,
 Par marchander tromper on le peut bien,
 Par plaiderie on peut manger son bien,
 Par médecine on le peut bien tuer ;
 Mais ton bel art ne peut telz coups ruer.

Les conseils du bon Jean, dont Clément lui-même ne sut pas toujours profiter, sont toujours excellents, mais moins que jamais respectés.

1494 — 1520. Poesies françoises de J.-G. Alione (d'Asti), composées de 1494 à 1520 ; publiées pour la première fois en France, avec une notice biographique et bibliographique, par J.-C. Brunet. *Paris*, chez Silvestre, 1836, in-8. pap. de Holl. d. rel.

Voici un poète français, compatriote d'Alfieri et complètement inconnu jusqu'ici en France, Jean Georges Alione, né probablement vers 1460, à Asti, capitale de la Provence arlesane, appartenant à Louis d'Orléans, qui depuis devint Louis XII, s'attacha d'affection à son souverain, et à chaque occasion, comme au retour de François I^{er}, vainqueur à la bataille de Marignan, Alione manifesta ses sentiments par deux pièces de poésie ou *dits* qui font partie de ce recueil. Ce furent probablement ces sentiments qui, après le désastre de Pavie et la retraite des Français, le firent persécuter, condamner à une prison perpétuelle, et firent supprimer et détruire ses ouvrages imprimés, bien plus que la prétendue licence de ces mêmes ouvrages, beaucoup moins répréhensibles dans ce sens que ceux de la plupart des poètes ses contemporains. Toutefois Alione obtint plus tard sa liberté sur les instances de ses nombreux amis.

C'est sur le seul exemplaire complet connu de ses œuvres qu'a été faite cette édition tirée à cent huit exemplaires ; elle contient 1° quatre *stances* que les citoyens d'Asti présentèrent à leur duc d'Orléans quand il entra en Italie pour l'entreprise de Naples (1494) ; 2° *le voyage et conquête de Charles huitiesme, roy de France, sur le royaume de Neaples, et la victoire de Fornoue* (1495) ; 3° *la conquête de Loys douziesme, roy de France, sur le duché de Milan, avec la prinse du seigneur Ludouicq* (1500) ; 4° quelques *dits*, dont un à François I^{er} ; 5° *le Chapitre de liberté* ; 6° quelques *psaumes* et chansons, dont la *chanson des Suices sur la bataille de Marignan* ; 7° enfin deux *farces* en langage macaronique mi-parti piémontais et français.

Le style ou plutôt le langage d'Alione est tout aussi correct que celui des poètes français les meilleurs et ses contemporains. Il adopte leurs formes soit pour la coupe des vers, soit pour leur division ordinaire en stances ou huitains. Comme Jean Molinet et quelques autres, il affecte de terminer ses strophes par un proverbe, ce qui indique une parfaite connaissance de la langue. La seule de ces pièces où l'on reconnoisse une origine italienne est son *Chapitre de liberté*, composé en tercets à la manière du Dante. Cette pièce contient 37 tercets ; j'en vais citer les premiers :

Il n'est estat plus digne en lieu terrestre
Que Liberté ; ne pour vivre en misère
Qu'avoir seigneur de qui faille serf estre.

Or que Franc suys, ja ne fault qu'autre espère
De par amour n'autrement me loyer,
Se destinée à ce ne m'est austère.

Le Franc est fol s'il se laisse ployer
Pour or, argent, ne pour quelque promesse :
Car Liberté vault mieux qu'autre loyer.

Nulluy ne peut avoir bien ne lieuse
Hors Liberté. Ainçois vit à douleur :
Car servitude est mère de tristesse.

Pour ce jadis, Sophonisbe en sa fleur,
Mort son époux, plustot se disposa
Boire venin que prendre autre à seigneur.

Et Mucius bien démonstrer osa
Que Liberté de tous doit estre amée,
Quand sa main dextre à brusler exposa.

O Liberté, aujourd'huy cler semée
Et chier vendue! on te doit bien servir,
Car en tous lieux souvent es réclamée! Etc.

1521. La Forest de conscience, contenant la chasse des princes spirituelle, avecq l'ante nouvelle de salut, nouvellement composez par Guillaume Michel, dict de Tours. Paris, Michel Lenoir, 1520, in-8. goth. fig. en bois, v. f. fil. (*Très bel exemplaire lavé réglé.*)

Pour donner une idée de cet ouvrage je crois ne pouvoir mieux faire que d'extraire un fragment de la proposition en manière de prologue qui précède la Forest de conscience.

« J'ai voulu du fons de mon désireulx vouloir faire saillir ceste léucidation d'amour divin, inexplicable miséricorde, neupmatique douceur sus la réfragance du miel et infinie bonté de quantité sy profonde que l'angelicale science la surudante concavité n'en attouche, laquelle sur tous pécheurs tant soyent eriminez par le moyen de penitance, se dilate, répend et multiplie, comme veoir pourront les auditeurs sus la lecture de ce livre nommé la Forest de conscience contenant la chasse des princes spirituelle; c'est assavoir comment l'on doit péché chasser hors sa conscience quant il y est, et est ceste matière comprinse sus une similitude de chasse silvestre de la-

laquelle le narré, le maintien et la manière, poursuivrons, Dieu aidant. »

Je serais désespéré que ces explications, prologue ou argument de cet ouvrage, n'en donnassent pas une idée suffisante, car je puis affirmer que la lecture du livre lui-même, mi-parti prose et vers du même style, n'en fera pas connaître le sujet d'une manière plus satisfaisante.

L'Ante nouvelle de salut est un éloge de la vierge Marie fait en souvenir d'un pèlerinage à Notre-Dame-de-Boulogne, près Paris, et qui n'en est pas plus clair pour cela.

Ce malheureux Michel de Tours s'était créé un langage tout à lui, rempli d'expressions métaphoriques et figurées, maladroitement formées du latin, quelquefois du grec, et le plus souvent hybrides, ce qui en rend la lecture inintelligible et véritablement impossible.

La Pandore de Janus Olivier, père spirituel et évêque d'Agan; nouvellement traduite de latin en vulgaire français par Guillaume Michel, dict de Tours. *Paris, Les Ange-liers, 1542, in-8. maroq. rouge, fil. t. d. (Superbe exemplaire relié par Derome.)*

Le sujet du poème latin est la fable mythologique de Prométhée, à laquelle l'auteur a donné un sens chrétien. Ce poème parut pour la première fois en 1541, par les soins d'Estienne Dolet. Michel de Tours se hâta de le traduire, car son ouvrage fut publié quelques mois seulement après l'original. Le talent de Michel de Tours n'était pas de nature à corriger ou à dissimuler les défauts de son modèle; si celui-ci fait un ridicule mélange du sacré et du profane, l'imitateur, suivant son usage, mêle à tous propos le latin au français. Parle-t-il de Mercure portant un message de Jupiter, il prend le chemin

Qu'on a nommé cette voye Lactée,
Du lait effus de Juno la sacrée.
Jà paroissoient de loing les belles tours
Et du tonnant les dellubres.....

Peint-il la toilette de Pandore ?

Les fins jaspez et vertes smaragdines,
Les bons pirops et toutes pierres fines,
Les beaulx cheveux et la come tiffée,
Tout à l'entour d'espacilles sparée. Etc., etc.

Tel est son éternel jargon ; et je ne puis comprendre la raison qui a fait rechercher long-temps et encore aujourd'hui les ouvrages de cet auteur barbare et sans talent aucun.

1473 — 1524. Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, contenant trois parties, avec l'espître du roi Hector de Troye, le traicté de la différence des scismes et des concilles, la vraye histoire et non fabuleuse du prince Syach Ismaïl dict Sophy. Le tout composé par excellent historiographe maistre Jean Le Maire de Belges, en son vivant secrétaire de sacrée princesse M^{me} Anne de Bretagne, deux fois royne de France, avec plusieurs additions faictes par ledict authœur. Paris, 1548, in-4. v. porph. fil. (*Bel exemplaire bien conservé, de la meilleure édition de ce livre, achevé d'imprimer en 1549.*)

Jean Le Maire est né en 1473 dans la petite ville de Belge ou Bavay, en Hainant, sur la Sambre ; il était parent de Molinet (V. 1507), qui prit soin de son éducation, que Guillaume Cretin (V. 1525) perfectionna ou plutôt dirigea vers les lettres et la poésie.

C'est à peine âgé de vingt-cinq ans que Jean Le Maire prit place parmi les célébrités de son temps, d'abord comme historien, ensuite comme poète.

Comme historien Jean Le Maire nous a laissé son *Illustration des Gaules*, ouvrage excessivement curieux, mais où l'imagination le dispute à l'érudition. L'auteur prend l'homme au sortir de l'arche de Noé, le suit dans ses diverses pérégrinations, indique les royaumes qu'il fonde, nomme les villes qu'il construit ; puis, récapitulant les différentes émigrations qui sortent du sein de ces mêmes villes, de ces mêmes royaumes, il arrive jusqu'à l'empire d'Allemagne, qui, s'il faut l'en croire, a été le berceau de la Grèce et d'une partie des peuples de l'Asie. Je ne prendrai pas la peine de discuter cette opinion ; mais le style de l'ouvrage est clair, dégagé de toute emphase et conforme au sujet. Je ne dirai rien des autres ouvrages en prose dont les titres sont récapitulés dans le titre de son livre. Il me tarde de faire connaître Jean Le Maire sous le point de vue poétique.

Le premier de ses poèmes est de 1503, l'auteur avait alors 30 ans : c'est un panégyrique du prince de Bourbon Pierre second, adressé à

sa veuve, Anne de France, dame de Beaujeu, et où interviennent avec *Prudence*, *Justice*, *Espérance*, etc., cinq bergers et deux bergères; l'auteur interprète les regrets allégoriques de cette réunion hétérogène. Voici le début d'une de ses explications :

Ainsi plourans, les bergères s'embrassent,
Et les bergers vont en doute escoutant
Les tourbillons que les hideux vents brassent.
En ce temps-là, Automne l'inconstant
Avoit son règne, et Vulturans le noir
Alloit partout feuilletes abatant ;
Bacchus eut tainct de vin maint entonnoir.
Phœbus, tout triste, abandonnoit Libra,
Qui tant est juste en son noble manoir.
Le pasteur Pan, que tristesse obumbra,
S'étoit retraict dedans ses riches parcs,
Craignant le froig, qui depuis l'encombrea. Etc.

Tout cela pour nous faire comprendre que les approches de l'hiver motivaient les plaintes des bergères, qui attribuaient le mauvais temps à la mort de leur protecteur. Les vers de Jean Le Maire ont une certaine pompe, et l'emploi, disons plus exactement l'abus des figures mythologiques, indiquait déjà l'imitation de la littérature classique.

En 1510 Jean Lemaire adressa ses deux *épîtres de l'Amant verd* à Marguerite, fille de l'empereur Maximilien, gouvernante des Pays-Bas de 1507 à 1518, et dont Le Maire était secrétaire. *L'Amant verd* était un perroquet donné par l'archiduc Sigismond d'Autriche à Marie de Bourgogne. Marguerite en hérita, elle le gardait et l'aimait en mémoire de sa mère. Le perroquet mourut de vieillesse, et Jean Le Maire se rendit l'interprète du perroquet ou de l'Amant verd, ainsi que l'appelait sa maîtresse, auprès de Marguerite absente. Or ces éptres donnèrent lieu à une singulière méprise. L'abbé Sallier, l'un des plus consciencieux des historiens de notre ancienne poésie, crut que sous le nom bizarre de l'Amant verd le bon Jean Le Maire, en déplorant l'absence de sa souveraine, lui faisait une déclaration d'amour. Cette bévue de l'abbé Sallier fut reconnue et démentie plus tard par l'abbé Goujet, après l'avoir admise lui-même; mais le fait n'en prouve pas moins le peu d'attention avec laquelle on lisait alors nos vieux auteurs, car on va juger si la méprise était possible. L'Amant verd s'adresse à Marguerite :

Tu es cruelle ou au moins trop sévère,
 Veux que ton œil, qui en deuil persévère,
 N'ayme couleur, sinon noire et obscure,
 Et n'a de verd ne de gayeté cure.
 Or pleust aux dieux que mon corps, assez beau,
 Fust transformé pour ceste heure en courbeau,
 Et mon colier, vermeil et purpurin,
 Fust aussi brun qu'un more, un barbarin.

.
 Bien peu s'en fault que celluy ne maudie
 Qui me donna tel grace et mélodie
 Par trop m'apprendre et dictiers et chansons,
 Dont aultresfois tu aymois les doux sons;
 Et me baisois, et disois : Mon amy,

.
 Et bien souvent de ta bouche gentille
 M'estoit donné repas noble et fertile.
 Que diray-je d'autres grandz privaultez
 Par quoy j'ai veu tes parfaites beaultez,
 Et ton gent corps, plus poly que fine ambre,
 Trop plus que nul aultre valet de chambre?
 Nu, demy-nu, sans atour et sans guymple,
 Demy-vestu en belle cotte simple,
 Tresser ton chief, tant clair et tant doré.

Voilà de ces souvenirs d'un serviteur à sa maîtresse, d'un sujet à sa reine, qui scandalisaient à juste titre nos bons abbés. C'est peut-être ce qui a empêché d'aller plus loin, car alors l'erreur devenait impossible.

O pauvres nous! O très tous misérables,
 Jugés à mort, non jamais secourables!
 Mourons à coup, puisque nostre princesse
 De nous s'esloigne et de nous aymer cesse.
 Bien vont à elle un tas d'oyseaulx raptours,
 Et chiens mordantz, pervers et latrateurs;
 Et nous, hélas! innocens, et qui sommes
 Fort approchans la nature des hommes,
 Elle nous laisse en pays estrangier,
 Qui de sa main souillions prendre à mangier,
 De sa main propre, et blanche et délicate...

Et ce que le pauvre Amant verd fait dire aux passants par une pucelle sur son tombeau :

Seigneurs, si Dieu vous gard,
 Sur ce noir marbre, où vous jettez regard,
 Gist l'amand verd, de pensée loyalle,
 Lequel servit une dame royalle,
 Sans que jamais il luy fit quelque faute.
 Natif estoit d'Ethiophe la Haulte ;
 Passa la mer, tant fière et tant diverse,
 Où il souffrit mainte grand controverse,
 Habandonnant son pays et ses gens
 Pour venir cy par exploits diligentz.
 Laissa Egypte et le fleuve du Nil,
 Espiris d'amour en un cœur juvénil,
 Quand le renom de sa très claire dame
 Luy eut esmeu tout le courage et l'ame.
 Si vint chercher ceste région froide,
 Où court la bize impétueuse et roide,
 Pour veoir sa face illustre, claire et belle. Etc.

Comment tout cela peut-il s'appliquer à Jean Le Maire de Belge ? N'est-ce pas assez ? La seconde épître contient des passages encore bien plus clairs. Mercure conduit l'Amant verd dans un certain endroit des Champs-Elysées où il lui dit :

C'est le séjour des ames bien heurees,
 Ses animaux, qui oncques ne meffirent.....
 Ainsi dict-il, et je lui rendys grace....
 Si me branchay sur un orenger vert.
 Là, un noble papegay,
 Vestu de pourpre, illustre, gent et gay,
 Me fist congnoistre et me montra de vue...
 Le passeron de l'amie Catulle,...
 Et le corbeau, que Pline tant extulle....
 Aussi y est de tourtes une paire,
 Qu'on presenta par juste occasion
 Quand Jésus prit sa circoncision....
 Et le bon coq que saint Pierre advisa...
 Et le coulomb, de prudence naïve,
 Qui rapporta sa branchette d'olive. Etc.

J'ai rapporté tous ces vers, moins pour combattre une opinion in-

soutenable que pour faire connaître la manière de Jean Le Maire. Il a encore publié trois contes intitulés de *Cupidon* et d'*Atropos*, qui ne font pas partie de cette édition et qui ont été imprimés à part en 1590.

Je les ai lus, mais à mon grand regret je ne les ai jamais trouvés à acheter. Ces trois contes forment une trilogie allégorique. L'Amour et la Mort s'enivrent ensemble à *la taverne*. En se quittant ils se trompent et échangent leurs armes; l'Amour tue et la Mort rend les vieillards amoureux. La Volupté, suivante chérie de Vénus, est atteinte des nouveaux traits de l'Amour et expire. Les états de Vénus sont convoqués pour aviser à ce malheur, le 1^{er} de septembre mil cinq cent vingt, et là est décrite cette affreuse maladie que l'expédition de Charles VIII à Naples avait introduite en France. Ne pouvant apporter remède au mal, l'un des interlocuteurs y trouve cette compensation que la peur obtiendra à l'avenir plus qu'on ne pourrait se promettre de la vertu, etc. Ces trois contes sont insérés dans le premier volume des *Annales poétiques*, mais *corrigés*, on plutôt dénaturés et tronqués, suivant l'usage déplorable des éditeurs de ce recueil. (V. Recueils.)

1525. Les Poesies de Guillaume Cretin. *Paris*, Coustelier, 1723, in-12. v. m. tr. d. (*Fait partie de la collection dite de Coustelier.*)

Cretin est né à Paris, il a vécu sous les rois Charles VIII, Louis XII et François I^{er}. Il fut d'abord trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, puis chantre de la Sainte-Chapelle de Paris. Il mourut dans le courant de l'année 1525, car il parle de la bataille de Pavie, qui eut lieu le 24 février de cette même année, et Geoffroy Thory, dans son livre du *Champ fleury*, imprimé en 1526, parle de Cretin comme d'un homme mort récemment.

Cretin nous apprend lui-même par la suscription d'une lettre écrite par lui à son ami frère Jehan Martin que son nom véritable était Guillaume Du Bois, *alias* dit Cretin. Cretin était alors le nom d'un petit panier.

Je ne saurais motiver la réputation dont jouit ce versificateur proluxe dans un temps, il est vrai, où la concision était une chose rare; mais il passe la permission. Cependant ses contemporains, et Clément Marot lui-même, l'ont accablé de leurs éloges. Rabelais, à ma connaissance, est le seul qui, dans le XXI^e chapitre de son *Pantagruel*, ait tourné en ridicule ce rimeur sous le nom de *Rominagrobis*, probablement par allusion à l'aumusse et aux fourrures du chanoine

de la Sainte-Chapelle. Cretin est un élève et un imitateur de Molinet (V. 1507); aussi Marot l'appelle-t-il :

Le bon Crétin, au vers équiyocqué.

Et en effet, dans ses épitres adressées à Charles VIII, à Louis XII, à François I^{er}, à la reine de Navarre et à d'autres grands personnages, Cretin adopte le plus souvent cette forme, insupportable par sa redondance monotone, ou du moins une richesse de rimes non moins fatigante. J'en vais citer pour exemple d'abord les premiers vers d'une lettre adressée à *Monseigneur duc de Valoys, comte d'Angoulesme, à présent roy.*

Filz de Minerve, ami des dieux haultains,
 Que gagneray-je à m'ayder d'yeulx hault tains,
 Si clair ne voy luyre dedans tes coffres
 Le miens escript ? J'ay nombre d'ans, telz qu'offres
 Ne te puis pas de valeur présenter,
 Combien que si se va l'heur près hanter
 Sur ce papier ne restant qu'à transmettre.
 J'espère assez, voire sans quatre ans mettre,
 Rendre aisément ceste epistre accomplie. Etc.

Veut-on mieux que cela ? Voici le commencement d'une lettre à son ami de La Jaille et qui se poursuit sur ce mode plus de cent vers :

Dois-je or endroit veu de ta lettre l'estre
 Tant enrichy de beaulx édicitz et ditz,
 Sur ce papier coucher et mettre mettre
 Pour avancer contre dix contreditz ?
 J'ay rude amorse à petiz appetitz,
 Par quoy de loz sans mérites m'hérites.....

Veut-on mieux encore ?

Que n'avons-nous Juvénal et *Horace* ?
 Que n'est or à ce ung second *Perse* en vie
 Ou un *Lucain* ? Qu'est-ce ? Mais que sera-ce ?
 Armes, *cuyrace*, et lance suyvant *race*
 De gens sans *grace*, homme en jeu ne l'*envye*.
 France est *ravye*; Âme ne la *convye*
 De prendre *envye* aux armes se renger.
 Fol ne croit tant qu'il se voit en danger.

Mais tous les vers de Cretin ne sont pas de cette force ; ils sont tout simplement plats de style et même de sentiments : presque toujours ses épltres sont des demandes d'argent à ses protecteurs.

Cretin a composé en outre un dialogue interminable entre deux dames, sur la primauté des oiseaux ou des chiens pour la chasse, des ballades, des rondeaux, des chants royaux pour les *palinods* de Rouen, etc. Sa pièce la plus irréprochable, et remarquable au moins par sa brièveté, est celle-ci, adressée à un ami qui lui demandait un conseil sur un projet de mariage :

Prenez-la , ne la prenez pas ;
Si vous la prenez , c'est bien fait ,
Et si la laissez , en effet ,
Ce sera ouvré par compas .

Prenez-la .

Jeunez , prenez double repas ;
Reffaites ce qui est deffaict ,
Deffaites ce qui est reffaict ;

Gallopez , mais allez le pas ;
Différez , entrez-y de fait ,

Désiré sa vie ou trespas ,
Prenez-la .

1529. Les moyens d'éviter merencolye , soy conduire et enrichir en tous estatz par l'ordonnance de Raison , composé nouvellement par Dadouville. Et au privilège , imprimé à Paris le 23^e jour de mars l'an 1529, etc. , Jacques Yrerd pour noble homme Jacques Dadouville, presbtre (*Edition renouvelée à petit nombre par Techener*), pet. in-8. cart.

Sorte d'instruction en cent septains. Le moyen d'éviter mélancolie, selon le prêtre Dadouville, est d'avoir beaucoup d'argent. Il recommande la sobriété, l'ordre, la conduite, non comme précepte de morale, mais parce que les vices contraires, l'ivrognerie, la paresse et la débanche, sont autant d'occasion de dépenser.

1.

2

Toy qui oncques ne travaillas
Et du tout n'as voulu rien faire,
Quand tu seras vieil rien n'auras
Syvon grant soucy et affaire ;
Lors l'homme de bien contrefaire
Ne pourras , car tu seras nu,
De tout le monde decongneu.

Toy qui bien tost te vas coucher
Et au matin te lieves tard,
Cella ne te peult avancer,
Bien fairas d'y avoir regard :
Requis ne t'est d'estre ung dormard ;
Si desire bien et avoir,
De la paine te fault avoir.

3

Toy qui de ton bien te desmes
 Et te dépouille en autres mains,
 Pense que tu n'auras jamais
 Fors que douleurs et des maux
 maintz.
 Ne viens vers moy faire les plains,
 Pour avoir de moy réconfort,
 Car cella te deffens très fort.

4

Toy qui laisses tes prez sans clore
 Et tes jardins tous jours ouverts,
 En nul temps ne les fault desclorre ;
 Les bestes les mangent tous verds.
 Ton gouvernement est dyvers,
 Et pour ce au temps advenir,
 Pense quel' fin en peult venir.

J'ai peine à m'expliquer ce qui a pu engager à perpétuer ce petit livre par la réimpression. Le sujet n'a rien de piquant, la versification en est fort incorrecte, même pour le temps, et l'auteur en est à juste titre tout à fait inconnu.

1531. La Légende de maistre Pierre Faifeu, mise en vers par Charles Bourdigné. Paris, Coustelier, 1723, in-12. v. b. fil. (*De la collection dite de Coustelier.*)

Charles Bourdigné ou Bordigné était prêtre, né à Angers, où il vivait en 1531. Voilà tout ce qu'on en sait. Il écrivit pour un autre prêtre de ses amis, maistre Jehan Alain, *les gestes de maistre Pierre Faifeu*, qu'il lui dédia par une épître liminaire. Pierre Faifeu était-il un être réel ou imaginaire? Je l'ignore. C'était un écolier débauché, vivant de rapines et au jour le jour, mais drôle de corps et factieux. Sa légende n'est donc qu'un recueil de faits plus ou moins pendables, et qui veulent tous être plaisants. Ce qu'ils offrent aujourd'hui de plus extraordinaire, c'est d'avoir été consignés par un ecclésiastique pour l'amusement d'un autre ecclésiastique.

Pour faire connaître le style et la manière de Bourdigné, je vais citer un de ces contes. Parmi les 49 qui composent sa légende je choisis le 30^e, parce qu'il est un des plus courts et l'un de ceux fort rares que l'on puisse honnêtement répéter.

Au temps d'yver qu'il faisoit fascheux temps
 Et très grand froit, ainsi comme j'entends,
 Nouvelleter luy print en fantaisie
 Ung certain jour devant la bourgeoisie :
 Car sa chemise au soir il fist tremper
 Et mettre au vent pour de mieulx l'attromper,

Dont lendemain estoit toute glacée
 Et de glassons partout entrelacée.
 Or en ce point il la print et vestit,
 Et puis après ses jambes revestit
 De clochetons et petites sonnettes.
 Or, sans plus prendre hardes ou besongnettes,
 La teste nue, en chemise et piedz nudz,
 Pour mieulx dancier et faire saulx menus,
 Ayant o luy ung menestrier abille,
 Alla dancier parmy toute la ville;
 Dont fu bien riz. C'est tout ce qu'acquesta
 Pour celuy fait; rien plus ne conquesta.
 Nul bien ne veult, mais qu'il puisse complaire;
 Onc ne voulut à personne déplaire.
 Fors quand n'avoit argent, trouvoit moyen
 En recouvrer de chanoine ou doyen,
 Ou aultres gens, sans le robber ou prendre
 Sans leur vouloir; doncques il fault apprendre
 Nécessité par esprit secourir.
 Rien impossible à nul, sinon mourir.

Bourdigné est, après Octavien de Saint-Gelais, le premier versificateur français qui ait alterné assez régulièrement ses rimes masculines et féminines; toutefois, il y manque encore assez souvent. Ce n'était pas une règle obligatoire comme aujourd'hui; c'était au moins une élégance que Bourdigné avait sentie, car le hasard seul ne pourrait amener une suite de vers aussi et plus nombreuse que ceux que je viens de citer où cette coupe alternative et régulière soit observée aussi exactement.

Antérieurement à l'époque où nous sommes arrivés et quelque temps après encore, on ne trouvera de rimes alternées masculines et féminines que dans les petites pièces composées pour être chantées, parce que la coupe des airs forçait à entremêler ces rimes.

1534. Le Palais des nobles dames, auquel a treze parcelles ou chambres principales: en chascune desquelles sont déclarées plusieurs histoires tant grecques, hébraïques, latines, que françoises. Ensemble fictions et couleurs poétiques concernant les vertus et louanges des dames, etc.,

par noble Jehan du Pré, seigneur des Dartes et des Janyres en Quercy, adressé à très illustre, etc., Marguerite de France, royne de Navarre, etc., seur du roi François à présent regnant. (*Sans date ny nom d'imprimeur; mais à la fin de cet exemplaire il y a un dialogue de Jupiter et Cupido, composé par Hugues Salel, et daté de Lyon, 2^A d'août 1534. Ce dialogue fait partie du volume, car, bien qu'il n'y ait pas de pagination, la réclame des cahiers se suit sans interruption.*) In-8. goth. fig. en bois, maroq. bl. tabis, tr. d. reliure de Thouvenin. (*Bel exemplaire bien conservé, quoiqu'il ait une légère piqûre à la marge des derniers feuillets.*)

Jean Du Pré, gentilhomme du Quercy, assistait, en sa qualité d'homme d'armes du grand écuyer de Genouillac, à la funeste bataille de Pavie, où François I^{er} fut fait prisonnier, Genouillac tué, et lui, Du Pré, blessé et dépourvu, le 24 février 1525. C'est tout ce que l'on sait de sa vie, et ce qu'il nous apprend lui-même dans une épître adressée à la reine de Navarre, en faisant l'éloge des qualités de Louise de Savoie, mère de François I^{er}, et alors régente du royaume.

J'en puis parler de science parfaite :
 Car à moy-mesme, après cette deffaicte
 Tant dommageable que fust devant Pavie,
 Sans son secours, je ne tiendrois pas vie :
 Car lors estant deffaict et indigent,
 Feuz refreschi d'une somme d'argent.
 Aultant en feist à plusieurs gentilzhommes,
 Leur délivrant de thrésor grandes sommes.
 Tout bon gendarme et povre avanturier
 Trouvoit en elle refuge droicturier

Du Pré nous apprend encore par cette même épître qu'en 1596 il accompagna la régente à Bayonne pour traiter de la rançon du roi.

Louise de Savoie mourut en 1531. *Le Palais des nobles dames* ne fut composé que plus tard, puisque Du Pré y déplore la mort de cette princesse. C'est encore un ouvrage destiné, comme celui de Martin Franc, à la réhabilitation de l'honneur féminin, tant compro-

mis par le roman de la Rose. A l'exemple de ses devanciers de cette même école, l'auteur du Palais des nobles dames feint que pendant un songe *Noblesse féminine* le conduit dans son palais, dont il visite successivement *la basse-cour, la galerie et les neuf chambres*. Mais le hasard seul, et non la qualité, comme on pourrait le croire, a déterminé la place qu'occupent les nobles dames ; ainsi dans la basse-cour nous voyons Pallas, Thamiris, Thalestris, puis. . . .

De doux maintien , dame Judich la sainte
Se présenta en tenant une espée
Toute sanglante , de laquelle coupée
Avoit la teste au duc Holofernès.

Puis Camille , Sémiramis et Zénobie ; puis Jehanne la Pucelle, etc., etc., etc. Dans la *galerie* nous trouvons Diane, Vénus, Hélène et Nausicaa, celle-ci jouant toujours à la balle. Dans la 1^{re} chambre sont les femmes studieuses, Aspasia, Sapho, Zénobie, la Madeleine et Uranie, puis *Clémence Isaure* et la reine de Navarre, etc. Dans la 2^e chambre sont les femmes chastes, Lucrece, la fille de Virginius, Susanne ; dans une autre les femmes fidèles, Pénélope, Arthémise, Porcie, Arrie, Didon, et Griselidis de Saluces, etc., etc., etc. Enfin toutes les femmes célèbres en tous genres, même par leur fécondité, de la fable de l'histoire ancienne et moderne, sont ainsi passées en revue, en vers de toutes formes, avec un éloge le plus souvent très court, mais quelquefois aussi fort étendu, et qui le parait d'autant plus qu'il n'apprend rien à son lecteur, aussi peu instruit qu'on le suppose. Le style de Du Pré est naturel et assez correct pour le temps où il écrivait, mais sans couleur et sans mouvements, tel qu'il convient à une simple biographie ; ce poème en effet n'est pas autre chose. Il est du reste fort rare, et s'est élevé à un haut prix le petit nombre de fois qu'il s'est présenté dans les ventes publiques. Les gravures en bois qu'il contient sont grossièrement exécutées, mais d'un grand et beau caractère de dessin.

1537. Le Discours du voyage de Constantinople, envoyé dudit lieu à une damoiselle françoise. *Lyon*, Pierre de Tours, 1542, in-8. v. porph. fil. (*Belle conservation.*) Par le seigneur de Borderie, Normand, seigneur dudit lieu.

Cette relation en vers d'un voyage exécuté en 1537 est le seul ou-

vrage connu de ce poète , à moins qu'il ne fût aussi l'auteur de *l'Amie de court*, petit poème qui fait partie de cette collection. On ne sait rien sur sa vie que ce qu'il en rapporte lui-même dans son voyage entrepris par ordre de François I^{er}. Il en trace un itinéraire fort exact en vers naturels, qui ne sont pas dépourvus d'une sorte d'élégance, et qui se font lire avec intérêt ; c'est du moins l'effet qu'ils ont produit sur moi. Il donne des détails de son embarquement sur une des galères de l'état, des renseignements curieux sur le régime des forçats qui composent la chiourme, la description des lies qu'il visite sur son passage, etc. Enfin, obligé de relâcher à Chio, parce que le temps était trop mauvais, il se détermine à partir seul pour Constantinople, afin d'y remplir la mission dont il est chargé, par Smyrne, Ephèse et l'Asie Mineure. La sécheresse de cette relation est adroitement corrigée par ses regrets d'une amie qu'il a laissée en France, à laquelle il adresse son discours. Ce souvenir vient se mêler, non sans grâce parfois, aux diverses impressions causées par le voyage.

Voici quelques détails assez curieux qui donneront d'ailleurs une idée de la manière et du style de Borderie.

Quatorze jours du lieu de Magnésie

Nous chevauchons par la Mineure Asie,
 Tant qu'arrivons à la grande cité.
 Mais si voulez que vous soit récité
 Du traitement, de la façon de vivre,
 Qu'il nous falloit durant la voye suivre,
 Vous jugerez que de France opulente
 Nul ne congnoist la richesse excellente,
 Les grands trésors, les délectations,
 Qui na point veu estranges nations.

Durant vingt jours, tout ainsi qu'à la guerre
 Toujours vestu, je couchois sur la terre :
 Car de trouver couches molles et belles
 Il n'en est point en ce lieu de nouvelles.
 Vivres aussi frians et favorables
 Là nous estoyent autant peu recouvrables,
 Bien que de soy le pays soit fertile
 Et abondant de toute chose utile ;
 Mais le peuple est si povre et mécanique,

Tant oppressé de tyrannie inique,
 Qu'il n'a pouvoir les beaux champs cultiver,
 Ny se loger à peine pour l'hiver.
 Leurs maisons sont basses, à simple estage,
 Où vous verrez, en un mesme mesnage,
 Souvent le Turc et le Grec habiter,
 Chascun sa loy sans contrainte imiter.
 Si que j'ay veu maintes femmes grecquesques,
 Ayant maris subjectz aux loix turquesques :
 L'un Mahomet par foy reconnoissant,
 L'autre adorant Jésus-Christ tout puissant ;
 Chose qui semble estre non moins estrange
 Que voir ensemble un diable avec un ange.

Dès que l'aurore au matin se monstroït ;
 Chascun de nous sur son cheval montoit ;
 Et, sans trotter, allant toujours le pas.
 Sur le midy prenions nostre repas
 Dessoubz quelque arbre, où la chaleur haultaine
 Ne nous nuysoit, près de quelque fontaine.
 Là repaissions, Dieu scait comment traictez !
 Si nous avions quelques vivres portez,
 Nous les mangions sans linge ne sans table,
 Ny sans loger nos chevaux à l'estable.

Ces vers si simples et si naturels nous prouveraient, si nous l'ignorions, que depuis trois cents ans les mœurs de l'Orient ne sont guères changées. Sa description fort exacte de Constantinople le prouve également. Je terminerai par une peinture de mœurs qui ressemble un peu à une épigramme. Borderie décrit une cour intérieure du sérail où l'on rend publiquement la justice.

En celle court, de peuple toute plaine
 (Non tous les jours, mais trois fois la septmsaine),
 Les uns, assis, demeurent en silence ;
 Autres debout, sans aucune insolence.
 Costume à eux autant et plus louable,
 Que moins elle est à la nostre semblable :
 Car là verrez dix mille gémissaires
 Qui du seigneur sont gardes ordinaires),

Assis en terre, en croisant leurs genoux ,
Ne faire tant de bruit que six de nous.

Le discours du voyage de Constantinople contient plus de 1600 vers.

1538. Promptuaire des médecines simples en rithme joyeuse. avecques les vertus et qualités d'icelles, etc., composé par Thibault Lespleigney, appoticaire à Tours. *Tours*. Mathieu Chercele, 1538, in-8. goth. v. m. (*Conservation parfaite d'un livre fort rare.*)

A vous, mes frères, de Tours appoticaire,
Messieurs mes maltres sans infidélité,
Pharmacopoles et bons aromataires,
Salut et joie soit en prospérité,
Pour ce que n'ay encores merité
Vers vous aucun honneur, faveur ou grace.
Considérant de tel fait l'équité, ...
Mon petit sens ay mis à l'aventure,
Faisant des simples aulcune élection,
Leurs qualitez déclarant et nature.
Par deux yvers ay prins ce soing et cure
En évoluant pluralité d'autheurs,
Par le rapport desquelz vérité pure
Ay mis au net, s'ilz ne sont décepteurs;
Ce que ne croy, car ils sont grands docteurs. Etc.

Par ce prologue l'auteur apprend à ses confrères le but de son ouvrage, fort bien écrit pour le temps, et très remarquable en ce que les vers masculins et féminins y sont régulièrement alternés, ce qui n'a été de règle rigoureuse que plus de vingt ans plus tard. La seule faute que commette Lespleigney est l'élision des césures, mais la plupart de ses contemporains n'étaient pas plus scrupuleux. Ce défaut du reste n'existe que dans le prologue, tout le reste de l'ouvrage étant en vers de huit syllabes.

C'est une description par ordre alphabétique des substances animales, végétales et minérales, employées comme médicaments, et de leurs propriétés curatives. A l'exception des perles, de la terre sigillée peut-être, et de la soie rouge comminutée, la presque-totalité de

ces remèdes est encore employée, et leurs vertus qu'il indique leur sont encore attribuées. Il décrit parfois l'action favorable ou délétère de ces substances en s'appuyant d'anecdotes curieuses ou historiques; ainsi, en parlant de l'arsenic, il dit :

C'est une chose fort bruslante,	Qu'il gecte soudain l'homme mort.
Aiant effect très venimeux,	Le primogénite de France,
Le poil en chet et les cheveux,	Francoys Daulphin, de Francoys filz,
Parquoy aucun n'y ayt fiance,	En cest an de mil trente et six,
Et est de si terrible effort,	En mourut, etc.....

En effet, l'on sait que ce prince, âgé de 19 ans, mourut à Tournon, en 1536, empoisonné par le comte de Montecuculli, qui confessa avoir commis ce crime à l'instigation de Charles-Quint. Catherine de Médicis en fut aussi accusée. Mais on ignorait que ce fût avec de l'arsenic. J'ai remarqué que tous les médicaments étrangers dont il indique le nom grec ou arabe provenaient ou de l'Inde ou de l'Arabie; aucun encore ne venait d'Amérique, d'où l'on n'avait rapporté qu'une affreuse maladie, dont le mercure était déjà le remède, mais pire que le mal, s'il faut en croire Lespleigney. Je n'ai trouvé le nom de cet auteur dans aucune biographie.

1538. Controverses des sexes masculin et féminin (par Gratien du Pont). 1598, in-16. maroq. r. fil. tr. d. (*Bel exemplaire d'un livre rare. Une légère piqure à quelques feuillets près des marges. Il contient de petites vignettes en bois fort curieuses.*)

C'est encore une satire dirigée principalement contre les femmes, et, ainsi que l'avoue l'auteur lui-même, compilée sur les satiriques et théologiens latins, sur les auteurs français qui ont traité de la même matière, Jehan de Méun, Martin Franc, Matheolus, Alain Chartier, Gringore, etc., etc., etc.

Gratien Du Pont n'est connu que par les Controverses des sexes, et c'est en effet le seul ouvrage qu'il ait composé.

Homme de lettre ni d'estude ne suys;
 Le naturel tant seulement j'ensuys....
 En Languedoc me suys toujours tenu;
 Bien peu j'ay veu, et ce mal retenu.

Il ne faut donc point s'étonner de la médiocrité de son poème, aussi

mal exécuté qu'il est mal conçu. Gratién Du Pont emploie tour à tour toutes les formes bizarres de vers adoptées de son temps, et que j'ai fait connaître en partie aux articles de Molinet et de Cretin. Il n'est pas plus original dans la conception de son sujet, qui est encore un *Songe*, pendant lequel *Sexe masculin* fait connaître ses griefs contre *Sexe féminin*, qui se défend le plus souvent fort mal. Trois livres de longueurs inégales sont consacrés à cet interminable plaidoyer, dans lequel l'auteur s'attache principalement à réfuter le *Champion des dames* de Martin Franc. Si les pièces du procès, c'est-à-dire une requête adressée à *dame Raison* par *Sexe masculin* contre sa partie adverse, le *procès-verbal*, la *duplique*, etc., ne se trouvaient à la fin du volume après 18,000 vers environ, en indiquant que le poème est terminé, le plaidoyer pouvait se continuer indéfiniment.

Quant au style de Gratién Du Pont, j'en veux faire juger le lecteur lui-même par quelques citations, suivant mon usage. J'extraurai, parmi les conseils que donne l'auteur pour le choix d'une femme, les vers que l'on peut aujourd'hui copier sans en rougir.

Si belle femme prenez pour épouser,
 Il vous convient cecy présupposer,
 Qu'à tout jamais vray serf de jalousie,
 Las! vous serez aussi de resverie....
 Semblablement si prenez femme layde,
 Certes chacun fault que ce me concède
 Qu'autre ne vous onc n'y prendra plaisir;
 Ains en regret vivrez et desplaisir.
 Les belles femmes à prier se feront;
 Mais, quant aux laydes, je dis que prieront.
 Pour ce que d'elles muguets ne tiennent compte,
 Elles les prient.
 Pareillement ne prenez femme grasse,
 Quelque maintien qu'elle aye et bonne grace;
 Grand puanteur au lict vous donnera:
 Car à l'espaule du mouton sentira.....
 Touchant des maisgres, ne prenez aussi point:
 Car les savants, et notez bien ce point,
 Disent que c'est viande si mal d'uyable,
 Que ne convient à manger que au diable.....
 De femme blanche aussi n'ayez envie;
 Molle et très lasche sera toute sa vie,

Bientost ridée.
 Sy tu prends noyre, garde que ne t'eschaudes :
 Car elles sont trop ardentés et chaudes....

Je pense qu'en voilà bien assez, si ce n'est trop.

1544. Le Casteau d'amours, par P. Gringore. (*Fait partie de la collection publiée par M. Crapelet.*) Paris, Silvestre, 1830-32, in-8. pap. de Holl. cart. (*Voyez ci-devant.*)

Premier ouvrage publié, en 1500, de Pierre Gringore, poète célèbre et estimé du XVI^e siècle, protégé et encouragé par le roi Louis XII, héraut d'armes du duc de Lorraine, et en cette qualité surnommé Vaudemont. La date de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues. Il était né à Caen à la fin du XV^e siècle. Il composa et publia une grande quantité d'ouvrages, presque tous de poésie, de 1500 à 1544. Son nom véritable est *Gringore*, comme il le signe en acrostiche à la fin de la plupart de ses poésies, et non *Gringoire*, ainsi qu'on l'a dit et répété mal à propos, parce qu'il fait rimer son nom à histoire dans l'épître qui précède ses *Oraisons et rondeaux contemplatifs*; mais on sait que les poètes de cette époque ne se faisaient aucun scrupule de changer à leur gré la terminaison des mots quand la rime l'exigeait.

Le *Casteau d'amours* est une allégorie en dialogue entre *l'Allant au chasteau d'amours* et *le venant du chasteau d'amours*. Le premier est gai, rempli d'espoir; l'autre est désabusé, plein de tristesse et d'ennui. Ils expriment ces sentiments si différents en quarante strophes, huitains qui ne sont pas sans malice et sans grâce.

Gringore publia cinq ans après un nouveau poème d'une plus longue haleine, intitulé *Les folles entreprises*. Il ne se borne pas, dans cet ouvrage, à peindre les déceptions de l'amour ni des autres passions de l'humanité; il aborde les questions politiques à propos des événements dont Jean Marot nous a fait le récit. Ces écrits le firent connaître du roi Louis XII, qui lui commanda une pièce de théâtre, sorte de farce, intitulée *le Jeu du prince des Sots et Mère sotte*, dont nous rendrons compte quand nous serons au théâtre. Cette pièce fut représentée aux halles de Paris, le mardi gras 1511, avec succès. Le surnom de *Mère sotte* en resta à Gringore.

Les *Fantasies de Merc sote*, sans date ni nom d'imprimeur.

(*Le privilège donné à Pierre Gringore, dit Mère sotte, porte la date de Paris, le XXVII^e jour d'octobre, l'an de grâce mil cinq cent et seize.*) Pet. in-4. v. f. goth. fig. en bois. *Bonne conservation, sauf le dernier feuillet, raccommodé par Fiot, et quelques légères piqûres dans les marges. Fort rare.*)

Gringore avait vu et déploré les vices de son temps, qu'il décrit avec une sorte de complaisance dans une pièce de vers servant d'introduction à cet ouvrage, et dont je vais extraire un court fragment :

Sans aulmosner riches sont desvoyez ;
 Hommes prudens sans faire œuvre voyez
 Et vieilles gens n'ayment religion ;
 Les serviteurs désobéir oyez ;
 Riches ne font d'aulmosnes menclon ;
 Mondains entr'eux meuvent contencion ;
 On voit seigneurs sans vertu n'équité ;
 Les fors puissans règnent sans chasteté ;
 Rvesques sont négligens , paresseux ;
 Les povres fiers , despitz et orgueilleux,
 Ung bien y est : nous avons un bon roy.
 Sans discipline est peuple cauteleux,
 Et le commun veult corrompre la loy.

C'est pour corriger de semblables désordres que Gringore ou *Mère sotte* cherche dans sa *fantaisie* des histoires véritables ou supposées qu'il raconte tantôt en vers, tantôt en prose, afin d'avoir l'occasion d'en tirer une *moralité*. Son but certes est fort louable ; mais, bien que les conclusions qu'il tire de ses exemples soient toujours d'une bonne morale, les histoires qu'il choisit avec prédilection devaient mettre à de cruelles épreuves la chasteté de ses lectrices. J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer que les auteurs de ce temps croyaient faire aimer la vertu en peignant le vice dans toute sa laideur. Je ne sais s'ils réussissaient. Il est à regretter qu'au lieu d'anecdotes de ville, de traits d'histoire particulière et contemporaine, Gringore ait choisi des faits apocryphes ou de sa propre invention, et où il emploie un merveilleux vulgaire et souvent ridicule. Il faut remarquer que le sens moral appliqué à chaque histoire est toujours tiré de l'Écriture, et souvent d'une manière très forcée. Ainsi, après avoir rapporté le dévouement de Curtius se jetant dans un gouffre,

Gringore compare le gouffre à l'enfer et Curtius à Jésus-Christ, etc. Ce livre est composé de 27 histoires, mi-parties prose et vers de toutes mesures, huitains, rondeaux, ballades, etc. Le sujet de chacune de ces histoires est représenté par une gravure en bois.

Les Faintises du monde, sans date ni nom d'imprimeur. In-16. goth. maroq. r. tr. d. rel. par Thompson. (*Charmant exemplaire.*)

1

Beau frère, se Dieu vous doint joye,
Affin que soyez plus prudent,
Quant si souvent allez par voye
Pour éviter maint accident,
Ce petit livre vous envoie.
Lisez quant vous aurez loisir,
Et puis mais que je vous revoie,
Vous m'en direz votre plaisir.

2

Le monde n'est pas tel qu'il semble.
Les hommes sont fains et divers;
L'un à l'autre point ne ressemble.
L'un frappe à tort, l'autre à travers;
L'un ravist, amasse et assemble,
L'autre dissipe et gaste tout.
A un larron l'autre lui emble;
L'un pille ce que l'autre toult.

3

Pourtant qui va parmi le monde,
Il faut congnoistre telz façons,
Avoir gravité et faconde,
Langue à gouter toutes boisons;
Escouter devises, chansons,
Sans s'endormir à la musique;
Entretenir toutes leçons
Pour les ramener à pratique.

4

L'un a face d'homme de bien,
Qui n'est pas des meilleurs qu'on face;
L'un veult despendre tout le sien,
L'autre n'est qu'un chicheface;
L'un a du bien, l'autre n'a rien;
L'un pert ce qu'il a par fortune;
L'autre, par quelque faulx moyen,
Arable toute la pécune.....

5

Tel vient pour faire son hommage,
Qui n'est pas loyal en son cueur;
Tel est gracieux en langage,
Qui derrière n'est qu'un flatteur;
Tel se vante et fait bon visage,
Qui est pour faillir au besoing;
Tel a pardonné son oultrage,
Qui s'en vengera près ou loing...

6

Tel cuyde espouser la pucelle,
Qui l'espouse telle qu'elle est;
Tel a le cheval et la selle,
Qni de chevaulcher n'est pas prest;
Tel en maschera la grouselle,
Qui est sans reproche et sans fi;
Tel fait sa femme damoysselle,
Qui est vilain, et elle aussi.

Les Faintises du monde contiennent 108 huitains, presque tous aussi piquants.

Contredictz de Songecreux (par Pierre Gringore). Paris, Galiot du Pré, 1530, in-8. goth. maroq. bl. tr. d. rel. de Thouvenin. (*Superbe exemplaire d'un livre fort rare.*)

Voici les premiers septains du prologue de cet ouvrage, qui indiquent le but :

1

Au temps que Penser vint à moy,
Et qu'il me feist commandement
Que je feisse je ne scay quoy
Par matière d'esbatement,
Alors Pallas feist grand serment
Que de sa minervable voye
Seroyz banny si n'escripvoye.

2

Penser dit que forgeur estoye,
Et qu'il falloit que je forgeasse,
Vu qu'autrefois forgé j'avoie
Et dicté mainte farce grasse ;
Attendu que j'estoye en grace
De plusieurs gens, lesquelz, pour
Prendre plaisir d'ouyr bien dire.

5

Aussi donc à Penser promis
Que j'estoys ja tout prest d'écrire ;
Mais estoient mes sens endormis,
Et ne scavoys que devoys dire.
Raison deffend et me détire :
N'escriptz point, ce me dit Raison :
Taire est maintenant de saison.

4

Raison n'a lieu, Penser l'emporte ;
Et Fantasie me conduyt
Avec labour, jusqu'à la porte
De l'hôtel Pallas par deduyt.
Pallas me dit : Toy qui es duit
A forger, forge-moy un livre
Des abbuz que l'on a pour vivre.

Comme l'auteur songeait à obéir aux ordres de Pallas, il reçoit une lettre de l'un de ses amis qui lui demande des conseils sur l'état qu'il doit entreprendre, et en lui répondant l'auteur se trouve avoir satisfait aux ordres qu'il avait reçus de la déesse. Ce poème satirique n'est donc autre chose qu'une revue de tous les états de la vie : Gringore décrit les avantages et les inconvénients du commerce, de l'industrie, des arts libéraux, puis du mariage, de la guerre, de la politique, de la cour. C'est une espèce de plaidoyer en prose et en vers de toutes mesures et de toutes formes entre l'Acteur ou l'auteur et l'Autre. L'un expose ce que chaque état offre d'honorable et de profitable; l'Autre, qui apparemment est *Songe-Creux*, contredit son interlocuteur en ne faisant remarquer que le ridicule et le mauvais côté de chacun de ces états ; et, comme il arrive presque toujours, la critique est infiniment plus piquante et plus amusante que l'éloge, de sorte

que son ami serait fort embarrassé dans son choix si par une conclusion en prose Gringore, sur l'autorité de saint Augustin, de Job, etc., ne persuadait son ami que nul état n'est sans tribulation, mais que la tribulation en ce monde est signe évident de la gloire éternelle, amen.

Gringore était un poète comique, fécond, original, dont le style est vif, correct et précis pour son temps, qui n'était pas celui de la brièveté; ses expressions offrent souvent un sens inattendu, modèle de bonne plaisanterie. D'après ses écrits, et l'on ne connaît plus que cela de lui, on ne saurait le juger capable d'une action basse et vile, ce qui me fait supposer que M. V. Hugo, en écrivant sa Notre-Dame de Paris, n'a pas eu l'intention de peindre notre poète, mais un personnage supposé auquel il a donné le même nom. Du reste, quand Gringore publia fort jeune son premier ouvrage, il y avait près de 30 ans que Louis XI, qui joue un rôle dans le roman de M. V. Hugo, était mort.

Le Blazon des hérétiques. Espître adressant à très illustre prince Anthoine, duc de Calabre, Lorraine, etc., par Pierre Gringoire, dit Vaudemont, son herault d'armes. (*Le privilège est daté de 1524. Edition renouvelée par Techener, tirée à petit nom.*) In-8. pap. de Holl. d. rel. dos de maroq.

Nomenclature des hérésiarques depuis Magus, sous Néron, jusqu'à Luther, Wiclef, Jean Huss, etc.

1544. Recueil des œuvres de feu Bonaventure Des Periers, vallet de chambre de très chrestienne princesse Marguerite de France, royne de Navarre. Lyon, Jean de Tournes, 1544, in-8. v. brun. (*Bel exemplaire.*)

Ce recueil fut publié par Antoine Dumoulin, ami de Des Périers, peu de temps après la mort tragique de celui-ci, qui, s'il faut en croire Henry Estienne, se perça de son épée dans un accès de fièvre chaude. Des Périers passe pour l'auteur des contes en prose qui portent son nom, et d'un ouvrage satirique et allégorique intitulé *Cymbalum mundi*. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces autres productions, et nous nous bornerons à parler ici de ses poésies. Il

suffisait, selon l'usage, que Des Périers fût auteur connu et attaché au service de Marguerite de Navarre, sœur de François I^{er}, pour qu'on lui attribuât les œuvres de cette reine, ou au moins une grande participation à ses ouvrages. Si cela est ainsi, il faut admirer le dévouement de Des Périers, qui le porta à réserver tout son esprit pour la plus grande gloire de sa royale maltresse. Mais je crois peu à de semblables sacrifices. Les vers de Des Périers, assez élégamment tournés, sont en général un peu vides de pensées, et comme toujours, en ce cas, la difficulté recherchée du rythme veut remplacer l'idée qui manque. En voici quelques échantillons :

Qui est-ce qui trouvera	Elle se lève de nuit
Ou scaura	Sans nul bruit
Femme bonne et vertueuse?	Pour repaistre sa maison ;
Le gueurdon qu'il en aura	Ses servantes introduict,
Passera	Et instruit
Toute perle précieuse.	Sa famille par raison.
.
Elle applique son désir	Elle, pitoyable et bonne ,
Pour choysir	Tend et donne
Et du lin et de la laine ;	Sa main où gist povreté,
Et, en besongne , à loysir	Et console par aumosne
Son désir	La personne
Est de prendre soing et peine.	Qui est en nécessité.
.

Ce portrait d'une *bonne femme*, en vingt-deux stances, est une jolie chose.

Dans un conte en vers qu'il adresse à la *royne de Navarre*, et que par parenthèse je ne me permettrai pas de transcrire en entier, je trouve une singulière étymologie, que j'ai cherchée vainement dans Ménage et ailleurs.

A Tours estoient quelques sœurs assez belles ,
 De beau maintien et bonne contenance.
 De quel estat ? Je n'ay point souvenance
 S'il me fut dict qu'en religion fussent ,
 Ou qu'autrement de nonnes le nom eussent ;
 Mais tant y ha, que de leur compaignie
 Autant estoient que *nonne* signifie ,
 Qui souffiroit pour fournir un couvent.

Ces sœurs donc se laissèrent séduire par les conseils d'une femme.

Mais celle-là estoit d'autre stature ,
D'autre façon , de tout autre nature ,
Que ces neuf sœurs , lesquelles gentement
Se contenoient et fort honestement. Etc.

Il paraît donc que le nombre de neuf était obligé pour la fondation d'une communauté de femmes, et que de ce nombre le nom de *nonnes* leur en fut donné.

Des Périers composa en outre, d'après Sénèque, dit-il, un traité en vers des quatre vertus cardinales; un poëme satirique intitulé *Prognostication des prognostications*, dirigé principalement contre les astrologues et remarquable pour l'époque, puisque l'astrologie fut encore reconnue comme une science long-temps après. Mais Des Périers était un *esprit fort*.

Une autre singularité de ce petit livre est une épître toujours adressée à la *royne de Navarre*, faite en vers de dix syllabes, mais écrits tout de suite sans distinction de vers, comme de la prose; en voici le commencement :

« Sans rithme donc, mais non pas sans raison, en prose veux faire mon oraison; et cependant je diray à ma muse, qu'escire en vers maintenant ne s'amuse, etc. »

J'avoue que je ne comprends pas ce qu'il y a de piquant à cela.

A cette épître succèdent des rondeaux, des épigrammes, et enfin un *Caresme prenant* en *Taratantara* qui termine ce volume.

Ces *Taratantara* sont des vers de dix syllabes dont le repos est après la cinquième, et coupe le vers en deux hémistiches égaux. Ce mot bizarre a probablement été inventé pour donner la mesure de chacun des hémistiches.

Caresme prenant, — c'est pour vray le diable,
Le diable d'enfer, — plus insatiable,
Le plus furieux, — le plus dissolut,
Le plus empeschant — la voye de salut,
Que diable qui soit — au profond manoir
Où se tient Pluton, — ce roy laid et noir... Etc.

Ce rythme avait été déjà mis en usage par un poëte fort ignoré nommé Christophe de Baronso, qui dès 1501 avait publié un poëme intitulé *le Jardin amoureux*, tout en fort méchants vers de cette même mesure, et dont voici les premiers :

Incite ma langue et trempe ma plume ;
 Inonde mon sens de ton très doux flume
 En telle éloquence et profond' manière ,
 Que puisse rimer en cette matière.

Quand l'abbé Régnier Desmarais, mort en 1713, et dont les poésies font partie de cette collection, composa une épître morale à Timandre sur ce même rythme, il eut donc tort de dire, dans un avertissement à cette épître, que la poésie française ne connaissait pas cette sorte de vers ; il eût dû se borner à dire qu'elle était inusitée : c'est avec raison, ce me semble. L'avantage du vers de dix syllabes sur le vers alexandrin est d'éviter par sa coupe inégale la monotonie du grand vers due à ses hémistiches égaux. Cette monotonie deviendra nécessairement d'autant plus fatigante que la régularité de l'hémistiche se représentera fréquemment.

Des Périers était né à Bar-sur-Aube ; on ignore les dates précises de sa naissance et de sa mort.

1495 — 1544. Les œuvres de Clément Marot, de Cahors, valet de chambre du roi ; augmentées d'un grand nombre de ses compositions nouvelles, par cy-devant non imprimées. *A Lyon, chés Estienne Dolet, 1543, in-8. maroq. r. (Très bel exemplaire, grand de marge. Le titre est un peu raccommo'dé.)*

Beau livre imprimé du vivant de l'auteur par son ami Dolet ; livre curieux par ce double motif, quand même il ne serait pas la plus fidèle expression poétique de cette époque. Que pourrais-je dire de Clément Marot, le seul poète de son temps qui n'ait jamais cessé d'être lu, et dont le nom est encore cité, même sur parole, comme le représentant de toute notre vieille poésie ? La portée de l'esprit de Marot se trouve juste au niveau de son temps : il se conforma à toutes les formes adoptées, il ne hasarda rien, il n'innova point, mais il atteignit sans efforts apparents à la perfection de tout ce qui avait été tenté par ses prédécesseurs. La vie de Marot se lit tout entière dans ses poésies : on y voit brave soldat, blessé à la bataille de Pavie et pris aux côtés de son maître, de son roi ; courtisan sans bassesse, familier sans insolence, il partagea sa vie entre les plaisirs de la cour et les angoisses de la prison où il fut deux fois renfermé pour

cause de religion. Il mourut en 1544, banni à Ferrare, âgé de 49 ans.

1545. Poésies de Pernelle du Guillet, Lyonnaise. *Lyon*, Louis Perrin, 1830, in-8. pap. vél. cart. (*Réimpression à 100 exemplaires numérotés, celui-ci 90.*)

Pernelle du Guillet, née à Lyon, morte dans la même ville en 1545, déjà mariée, quoique encore fort jeune. Ses œuvres furent imprimées pour la première fois la même année de sa mort par les soins d'Ant. Du Moulin, la seconde fois à Paris en 1546, comme pour prouver l'infériorité à cette époque des presses de la capitale sur l'impression lyonnaise; et encore réimprimée une troisième fois, selon Du Verdier, à Lyon, en 1552, par Jean de Tournes. Ces œuvres étaient devenues tellement rares, que les éditeurs de l'édition que je catalogue ne trouvèrent qu'un seul exemplaire de chacune de celles de 1545 et 1546 pour faire la leur.

Antoine Dumoulin, premier éditeur des *Rymes de gentyle et vertueuse dame D. Pernelle du Guillet*, dans un avant-propos aux dames lyonnaises, et qui fait partie de cette présente édition, ne nous apprend rien de la vie de Pernelle du Guillet, si ce n'est qu'elle avait vécu sage, qu'elle avait été fort regrettée de son mari, qui recueillit ce qu'il put des œuvres de sa femme, et les confia à Du Moulin pour les faire imprimer.

Pernelle du Guillet, sans être aussi poëte que son émule Louise Charly ou Labbé, dite la Belle cordière (V. 1566), est naïve et gracieuse; sa galté naturelle lui servit probablement de sauvegarde contre la passion que Louise Labbé sut peindre avec tant de chaleur. Pernelle badine avec ce sujet dangereux.

Sans congnoissance aucune en mon printemps j'estois ;
Alors aucun soupir encor point ne gectois ,
Libre sans liberté : car rien ne regrettois
En ma vague pensée ,
De motz et vains desirs follement dispensée.

Mais Amour , tout jaloux du commun bien des dieux ,
Se voulant rendre à moi , comme à maintz , odieux ,
Me vint escarmoucher par faulx alarmes d'yeux .

Mais je vis sa fallace ;
Par quoy me retirai et lui quitay la place.



Je vous laisse penser s'il fut alors fasché :
 Car depuis en maintz lieux il s'est tousjours caché,
 Et, quand à descouvert m'a vue, m'a lasché
 Maintz traits à la volée.... ;
 Mais onc ne m'en sentis autrement affolée. Etc.

Dans une charmante chanson adressée à Maurice Scève (V. 1564),
 son maître de grec, elle lui dit :

Je suis la journée ;
 Vous, ami, le jour,
 Qui m'a détournée
 De fascheux séjour.

D'aymer la nuit certes je ne veulx point,
 Pour ce qu'à vice elle vient toute appoint ;

Mais à vous toute estre
 Certes je veulx bien,
 Pour ce qu'en vostre estre
 Ne gist que tout bien.

Là où en ténèbres
 On ne peult rien veoir
 Que choses funèbres,
 Qui font peur à veoir,

On peult de nuit encor se réjouyr,
 De leurs amours faisant amantz jouyr ;

Mais la jouissance
 De folle pitié
 N'a point de puissance
 Sur nostre amytié,
 Veu qu'elle est fondée
 En prospérité,
 Sur vertu sondée
 De toute équité.... Etc.

Cette édition est précédée d'une notice extraite des vies des poètes
 français par Guillaume Colletet et terminée par un glossaire.

1509 — 1546. Le Second enfer d'Estienne Dolet, natif

d'Orléans, qui sont certaines compositions faites par luy-mesme sur la justification de son second emprisonnement. *Lyon, 1544, in-12. pap. de Holl. cart. (Réimpression à 120 exemplaires.)*

Etienne Dolet naquit à Orléans en 1509. Le nom de sa mère était Cureau, son père est inconnu. Dans le but peut-être de rendre plus odieux l'abandon où le laissa François I^{er}, on a prétendu que Dolet était fils naturel de ce roi. Il faudrait supposer que François I^{er}, né en 1494, était père à quatorze ans, ce qui est peu probable. Après de brillantes études faites à Paris, Dolet parcourut l'Italie, continua ses études à Padoue et à Venise, où il fut attaché à l'ambassade de France. De retour avec l'ambassadeur Jean de Langeac, il se rendit à Toulouse pour y étudier le droit; là il contracta l'habitude et le goût de la dispute et de l'argutie, source de tous ses malheurs. Chassé de Toulouse, banni de Lyon, où il avait tué un homme, caché à Orléans, il revint à Paris, implora sa grâce de François I^{er}, qui lui accorda la liberté de retourner à Lyon. Dans cette ville, toute littéraire alors, il fonda une imprimerie, se maria, et eut un fils dont il célébra la naissance en vers latins. Mais ses liaisons avec des calvinistes, son esprit satirique, lui attirèrent bientôt de méchantes affaires; il fut arrêté et prisonnier quinze mois à la conciergerie du palais à Paris. Relâché à la sollicitation de l'évêque de Tulle, Pierre du Châtel, de nouvelles imprudences ou l'activité implacable des ennemis qu'il s'était créés le firent arrêter de nouveau à Lyon, au commencement de l'année 1544. Il s'échappa de prison, se réfugia en Piémont, et y composa les pièces qui forment son *Second enfer*.

Ce livre, bien qu'imprimé à Lyon et à Paris, est aujourd'hui de la plus grande rareté, puisqu'on n'en connaît qu'un exemplaire de chacune de ces deux éditions. Il contient neuf éptres en vers, précédées d'une sorte d'avertissement à ses amis, et où il leur dit, entre autres choses : « J'ay voulu faire publier ces myennes petites compositions, dressées sur la probation de mon innocence, touchant mon dernier emprisonnement : afin que, si avez esté mal informez par cy-devant de mon affaire (m'attribuant coulpe, ou je suis totalement sans coulpe), vous rejectiez vostre opinion mauvlaise et congnoissiez qu'à tort et sans cause je suys en peine et fascherie, etc. » Il leur fait connaître ensuite la raison du titre donné à son livre de *Second enfer*,

en leur apprenant qu'il en a fait un *premier* qui aura plus tard, dit-il, sa publication. Cet ouvrage n'a jamais paru.

La première de ces épîtres est adressée à François I^{er} :

Mes ennemys, non contents et saoullés,
 (Roy très chrestien, seul support des foullés,)
 De m'avoir jà tourmenté quinze moyz,
 Se sont remys à leurs premiers abboys
 Pour me remettre en ma peine première,
 Si ta douceur et bonté singulière
 Ne rompt le coup de leur caute entreprise,
 Que je te veulx déclairer sans faintise,
 Affin que juge en ma cause tu sois,
 Et puisses veotr si en rien te deçois.

Ces malheureux ennemys de vertu,
 Crevant de deuil qu'ayt esté rabbatu
 Leur grant effort, par lequel ils cuydoient
 (Comment cuyder?) mais par lequel tendoient
 Me mettre à mort outrageuse et villaine,
 Mieux que devant ont reprins leur halaine
 Pour m'opprimer à la fin laschement.

Cela conclud, sire, voicy comment
 Ilz ont bien sceu trouver moyens subtilz,
 Et mettre aux champs instrumens et outilz,
 Pour donner ombre à leur fait cauteleux,
 Et m'enroller au renc des scandaleux,
 Des pertinax, obstinez et mauldicts,
 Qui vont semant des livres interdits.

Suyvant ce but, ilz font dresser deux balles
 De mesme marque, et en grandeur esgalles,
 Et les envoient à Paris par charroy.

Prends garde icy, François, vertueux roy :
 Car c'est le poinct qui te fera entendre
 Trop clairement l'abuz de mon esclandre.

Ces deux fardeaux furent remplis de livres :
 Les ungs mauvais, et les autres délivres
 De ce blazon que l'on nomme *hérétique* ;
 Le tout conduit par grand'ruze et pratique.

Et ce fut fait, afin de mieulx trouver
L'occasion de te dire et prouver
Que c'estoit moy qui les balles susdictes
Avois remply de choses interdites.

Les livres doncq' de mon impression
Estoient dans l'une (ô bonne invention !),
Et l'autre balle (et c'est dont on me grève,)
Remplie estoit des livres de Geneve ;
Et à l'entour, ou bien à chasque coing,
Estoit escript, pour le veoir de plus loing,
DOLLET, en lettre assez grosse et lysable.

Qu'en dictes-vous, prince, a tous équitable ?
Cela me semble un peu lourd et grossier ;
Et fusse bien ung tour de pâtissier,
Non pas de gens qui taschent de surprendre
Les innocents pour les brusler et pendre.

Je leur demande icy en demandant,
Pour me défendre en mon droict défendant,
Eusse ay-je bien esté si estourdy,
Si les fardeaux, qu'orendroit je te dy,
J'eusse envoyés à Paris, ce grand lieu,
Que n'eusse sceu trop mieulx jouer mon jeu,
Que de marquer au dessus mon surnom
En grosse lettre ? A mon advis que non ;
Trop fin je suis, et trop fin on me tient,
Pour mon nom mettre en cela, qui contient
Quelque reproche ; et pas ne le feroit,
Qui de cerveau une bonne once auroit.

.....

Pour ces fardeaux, les seigneurs de Paris,
Fort courroucés contre moy et marrys,
Sans aultre esgard, despeschent une lettre
Pour en prison soudain me faire mettre ;
Ce qui fut fait, et en prison fus mys.

O quel plaisir eurent mes ennemis !
Aultant, pour vray, que j'eus de desplaisir,
Quand on me vint au corps ainsi saisir :

Car à cela alors point ne pensoys ,
Et de crier : Le roy boit ! m'avancoys.

Brief, je fus prins et en prison serré ,
Non toutesfois aultrement resserré.
Je voys, je viens çà et là, tout pensif,
Ronflant de dueil, comme ung cheval poulisif ;
Et me despite en moy-mesme trop plus
Que quand je fus à l'aultre foys reclus,
Tant aux prisons de Paris qu'à Lyon :
Car j'ignorois alors ung million
De bien bons tours , qu'on apprend en peu d'heures
Si aux prisons quelque temps on demeure.

Mon naturel est d'apprendre tousjours ;
Mais si ce vient que je passe aucuns jours
Sans rien apprendre en quelque lieu ou place ,
Incontinent il fault que je desplace.

Cela fût cause (à la vérité dire)
Que je cherchay, très débonnaire syre ,
Quelcque moyen de tost gagner le hault ;
Puis aux prisons ne faisoit pas trop chault ,
Et me morfondre en ce lieu je craignois
En peu de temps si le hault ne gaignois.

Suit le détail assez piquant de son évasion, etc. Les autres éptres, adressées au duc d'Orléans, au cardinal de Lorraine, à la duchesse d'Etampes, à la reine de Navarre, aux parlements de Paris et de Lyon, à ses amis, etc., sont toutes la justification, assez semblable à celle adressée au roi, du fait qui lui est imputé. Le pauvre Dolet comptait avec tant d'assurance sur le succès de ses éptres, qu'il revint à Lyon, où il fut encore arrêté, mais pour une autre cause non moins absurde qu'odieuse. Dolet avait traduit et imprimé un dialogue de Platon, l'Axiochus. Cette traduction fait partie de notre édition. Elle fut jugée hérétique par la Sorbonne, attendu qu'on lit dans la traduction de Dolet : *Après la mort tu ne seras plus rien du tout*. Or Dolet fut convaincu d'avoir ajouté au texte de Platon les trois mots *rien du tout*. Il fut condamné à être brûlé comme athée, et exécuté le 3 août 1546, sur la place Maubert, à Paris, après avoir composé à la Conciergerie un cantique en vers sur sa désolation et

sur sa consolation. Ce cantique assez médiocre a été ajouté à ce volume.

On a peine à comprendre où Dolet a trouvé le temps, pendant sa vie aventureuse, de composer quatorze ou quinze volumes d'ouvrages d'érudition, et l'on ne peut que déplorer le caractère violent, inquiet et satirique, qui lui fit abandonner sa véritable vocation, celle d'humaniste. Les poésies de Dolet sont correctes, faciles, spirituelles parfois, mais sans aucune élévation, sans une étincelle de ce feu sacré qui seule révèle le vrai poète.

1492 — 1549. Marguerites de la Marguerite des princesses très illustre royne de Navarre. *Lyon*, Jean de Tournes, 1547, 2 vol. in-8. v. porph. (*bel exemplaire*), fig. en bois.

Marguerite de Valois, ou plutôt d'Angoulême, fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, et de Louise de Savoye, sœur du roi François I^{er}, née le 11 avril 1492, fut élevée à la cour de Louis XII, où elle reçut la plus brillante éducation : les langues espagnole et italienne lui étaient familières. Sœur chérie de François I^{er}, elle vécut au milieu de la cour la plus littéraire de son temps et sut s'y faire remarquer autant par les encouragements qu'elle donnait à Bonaventure Des Périers, Clément Marot, et à une foule d'autres poètes, que par ses propres ouvrages. Veuve de Charles IV, duc d'Alençon, mort à la bataille de Pavie, à la perte de laquelle il fut accusé d'avoir contribué, Marguerite épousa en 1527 Henri d'Albret, roi de Navarre. De ce mariage naquit Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Ce fut en Navarre qu'elle accueillit les hommes de lettres persécutés pour leurs opinions religieuses, Etienne Dolet, Clément Marot, Calvin lui-même, Erasme, Charles de Sainte-Marthe, etc., et cette généreuse hospitalité la fit soupçonner d'hérésie et tourner en ridicule sur le théâtre du collège de Navarre à Paris. Sa mort, toute catholique, au château d'Ados, près Tarbes, en 1549, a prouvé que l'humanité seule la dirigeait dans sa conduite.

Nous parlerons en leur lieu des contes de la reine de Navarre faits à l'imitation de ceux de Boccace, et des cent nouvelles.

L'édition des poésies dont je rends compte a été publiée par Jean de La Haye, valet de chambre de la reine Marguerite, et qui a fait précéder les œuvres de la reine par une épltre à sa gloire et à elle adressée. Le premier volume se compose de poésies religieuses telles que le *Miroir de l'âme pécheresse*, *Oraison de l'âme fidelle*, *Oraison*

à *Jésus-Christ*. Dans toutes ces pièces Marguerite fait preuve de sentiments les plus chrétiens, d'humilité et de foi, ainsi que d'une connaissance familière des Saintes-Ecritures. Ces poésies ascétiques sont suivies de quatre mystères intitulés comédies sur *la Nativité*, *l'Adoration des trois rois*, *les Innocents*, et *le Désert*, sujet de la fuite en Egypte. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces petits drames, ainsi que sur deux farces intitulées l'une *Trop, prou, peu, moins*, l'autre de *Deux filles et deux mariées*, en nous occupant de la partie dramatique. A ces quatre mystères succède un poème sur *le Triomphe de l'agneau*, où, en plus de 1500 vers, l'auteur célèbre les triomphes du Christ sur le monde et l'enfer. La pièce qui vient ensuite est selon moi la plus remarquable de ce volume. Sous le titre de *Complainte pour un détenu prisonnier* adressée à Dieu en faveur probablement de son frère François I^{er}, Marguerite épanche avec une merveilleuse tendresse tous les sentiments douloureux dont son cœur était plein. Le premier volume est terminé par des *chansons spirituelles* sur des airs connus de son temps et dont elle rapporte le timbre. La première de ces chansons est sur la maladie de François I^{er}, la seconde sur sa mort; elles sont touchantes.

Le second volume commence par un petit poème : *l'Histoire des satyres et nymphes de Dyane*, imitation paraphrasée de l'églouge de Sannazar intitulée *Salices*; il y a de la grâce et de la facilité dans cette pièce, qui avait déjà été imprimée en 1543 sous le titre de *Fable du faux Cuyder* et qui fait partie de cette collection. Marguerite la composa à la prière de Marguerite de France, sa nièce, fille de François I^{er}. Quatre épltres au roi, et une cinquième à son mari Henri d'Albret, roi de Navarre, roulent sur des événements historiques ou familiers qu'il faudrait connaître pour apprécier l'esprit qu'elles renferment. Marguerite affectionne le style figuré, qui devient trop souvent obscur quand on ne saisit point les allusions qu'elle a recherchées. *Les quatre dames et les quatre gentilshommes*, tel est le titre de huit élégies amoureuses dans chacune desquelles chaque dame et chaque amant décrit longuement les sentiments assez quintessenciés qu'ils éprouvent; puis viennent les deux comédies intitulées *Farces* dont j'ai fait mention.

La coche (ou, comme on disait il y a cent ans, *le coche*, et comme on dit aujourd'hui, *le landau*) est un joli conte dont voici l'introduction; au moins aura-t-on une idée de la facture naturelle et à la fois élégante des vers de Marguerite.

Ayant perdu de l'aveugle vainqueur
 Non seulement le sentement du cœur,
 Mais de son nom, dits et faits, la mémoire ;
 Ayant perdu le pouvoir et la gloire ,
 Et le plaisir de la douce écriture ,
 Où tant je fuz encline de nature ;
 Me trouvant seule en lieu si fort plaisant,
 Que le hault ciel se rendoit complaisant
 Par sa douceur et par sa tempérance
 A la verdure du pré plein d'espérance ,
 Environné de ses courtines vertes ,
 Où mille fleurs, à faces découvertes ,
 Leurs grands beautés descouvroient au soleil,
 Qui, se couchant à l'heure, estoit vermeil,
 Et laissoit l'air sans chaud ni froid, si doux ,
 Que je ne scay cœur si plein de courroux,
 D'ire et d'ennuy, qui n'eust eu guarison
 En un tel lieu ; fors moy, qui, sans raison
 Fuyant les gens, me retiray à part
 Pour n'avoir plus en leur passetemps part :
 Car cœur qui n'a de plaisir une goutte
 D'en voir ailleurs il ha peine sans doute.
 Par une sente, où l'herbe estoit plus basse ,
 Me desrobay (comme femme non lasse)
 Hastivement pour n'estre point suyvie :
 Car de parler à nul n'avoie envie.
 En mon chemin je trouvay un bon homme ;
 Là m'arrestay, en lui demandant comme
 L'année estoit, et qu'il en espéroit ;
 Qu'il avoit fait, qu'il faisoit, qu'il feroit,
 De sa maison, femme, enfans et mesnage,
 De son repos et de son labourage ?
 Prenant trop plus de plaisir à l'oïr,
 Qu'en ce que plus me souloit resjouir.
 Ainsi parlant, pensant toute seule estre ,
 Je voy de loing trois dames apparoistre ,
 Saillant d'un bois hault, feuillu et espès,
 Dont un ruisseau très clier, pour mettre paix ,
 Entre le bois et le pré se mettoit.

Portant le noir et l'une et l'autre estoit
 D'une grandeur ; colletz , touretz , cornagles,
 Couvroient leurs colz, leurs visages et tentes.
 Leurs yeux je vey vers la terre baissez,
 Et de leurs cœurs, par trop d'ennuy pressez,
 Sailloyent souspirs dont tout l'air résonnoit ;
 Mais un seul mot leur bouche ne sonnoit.
 Leur marcher lent monstroit bien que tristesse
 Rendoit leurs pieds aggravés de faiblesse.
 Lors, quand je vey un si piteux object,
 Pensay en moy que c'estoit un subject
 Digne d'avoir un Alain Charretier
 Pour les servir comme elles ont mestier :
 Car moy, qui ay trop grande expérience,
 Pouvois très bien juger souz patience
 Leur passion très extrême estre close.
 J'ay maintes fois soustenu telle chose,
 Qui me fait lors désirer de scavoir
 Si pis que moy elles pouvoient avoir.
 En ce désir, vers moy les vey venir,
 Tousjours leurs yeux contre terre tenir,
 Que j'apperçus, quand furent près de moy,
 Jetter ruisseaux, dont ne peux ni ne doy
 La vérité trop estrange céler :
 Car je les vey comme un fleuve couler.
 Je fiez du bruit, dont elles m'avisèrent,
 Et l'une et l'autre un petit devisèrent ;
 Puis, essuyant leurs yeux secrètement,
 Vindrent vers moy, me disans doucement :
 Il vous seroit, ma dame, mieux disant
 Parler à nous qu'à ce fascheux paysant.
 Mais, quant je vey descouvers leurs visages,
 Auxquels nature avoit fait telz ouvrages,
 Qu'à leurs beantez nulle autre n'approchoit,
 Il me sembla que nature peschoit
 D'avoir laissé amortir leur couleur :
 Car j'ignorois encores leur douleur.
 Je congnyz lors que c'estoient les trois dames
 Que plus j'aymois, de qui Dieu corps et âmes
 Avoit remplis de vertus, de scavoir,

D'amour, d'honneur, autant qu'en peut avoir
 Nul corps mortel de bonté et de grace ;
 Mais de beauté l'une l'autre ne passe
 Ny de façon, parole et contenance.
 Leur trinité, sans nulle différence,
 Démonstroit bien, par l'union des corps,
 Qu'amour leurs cœurs unit par deux accords.

Croyez pour vray que pitié et désir
 De soulager leur couvert desplaisir
 Ne contraingnt leur dire en soupirant :
 Un mal caché va toujours empirant ;
 Et, s'il est tel qu'il ne puisse estre pire,
 Il s'amoindrit quelquefois à le dire.
 Moy donc, jugeant par trop apparens signes
 Que vous portez le mal dont n'estes dignes,
 Je vous requiers, par l'amour qui commande
 Sur tous bons cœurs, ottroyez ma demande,
 Et dites-moy la douleur et la peine
 Que vous souffrez, dont chacune est si pleine,
 Que sans mourir ne la pouvez porter.
 Si je ne puis au moins vous conforter,
 Je souffriray, par grand compassion,
 Avecques vous la tribulation.
 Vous estes trois, il vault mieux estre quatre,
 Et nous aller dedens ce pré esbattre ;
 Et ne craignez de privement parler :
 Car, comme vous, je promets le céler.

La reine Marguerite n'étant point de ces auteurs parmi les ouvrages desquels brillent quelques vers perdus dans une foule d'autres, j'ai voulu la faire connaître par une citation d'une certaine étendue. Si j'en crois l'impression que les vers me causent en les transcrivant, je dirai qu'il n'appartenait qu'à une femme, qu'à une reine peut-être, de réunir tant de sentiment à autant de simplicité et de noble convenance.

De ces trois dames deux ont été abandonnées par des amants infidèles; la troisième, ne voulant pas quitter ses compagnes affligées, s'éloigne de son amant, qui lui est fidèle, au risque de le voir changer et

porter son amour à une autre. Chacune d'elles, se prétendant plus malheureuse que ses amies, plaide sa cause assez longuement pour que, la nuit les surprenant, elles montent dans *la coche* de la reine pour y achever leur histoire. Marguerite leur conseille de prendre pour juge le roi François I^{er}.

Il est évident que le dialogue des quatre dames que nous avons extrait dans l'article d'Alain Chartier est le modèle dont Marguerite s'est inspirée, et nonobstant tout le mérite de celle-ci, je n'hésite pas à donner le prix à son devancier. Le volume se termine par quelques pièces détachées.

La Fable du faulx cuyder, contenant l'histoire des nymphes de Diane transmüées en saulles, faicte par une noble dame de la court, envoyée à M^{me} Marguerite, fille unique du roy de France. *Paris*, Adam Saulnier, le 29^e jour de septembre l'an 1543, in-8. v. porphyre. (*Bel exemplair.*)

1550. Recueil d'aucunés Sentences notables, extraites des plus graves et illustres poètes et orateurs latins, recueillies par ledict Pierre Lagnier, et despuis traduites en rythme francoise par G. Gueroult. *Lyon*, Balthazar Arnoullet, 1550, in-8. maroq. r. fil.

Un amateur a détaché ces sentences en vers d'un volume plus considérable qui contenait les sentences et apophthegmes de M. T. Cicéron traduits en prose par ledict Pierre Lagnier. Ce recueil de poesies, avec le titre ci-dessus indiqué, commence par la page 337; du reste le traducteur Pierre Lagnier n'est cité, à ma connaissance, dans aucune biographie ou bibliographie.

G. Gueroult a traduit du latin *les chroniques et gestes admirables des empereurs jusqu'à Charles-Quint*. *Lyon*, 1552, in-4. Il a aussi publié *les Figures de la Bible illustrées de huictains françoys*. *Lyon*, 1565, in-8. Quant à ses vers, ils sont des plus plats qu'on puisse lire. Il était jurisconsulte et médecin à Rouen.

1550 environ. La Vie de Madame sainte Marguerite, Vierge et Martyre, avec son antienne et oraison.

Ce petit poème de 260 vers contenus dans 12 feuillets se trouve à la suite de :

Les Quinze Effusions du Sang de nostre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, en la fin desquelles sont adioutés les Douze Vendredis blancs. In-8. gothique sans date. fig. en bois.

Le catalogue de M. Leber (240) donne à ces deux derniers ouvrages mystiques la date de 1584. Son exemplaire ne contient pas la vie de Madame sainte Marguerite, car il ne l'annonce point, et ce petit poème fort rare en valait bien la peine. Mon exemplaire n'est pas daté, il n'a pas de pagination, et l'impression de sainte Marguerite est identiquement la même que celle des douze Vendredis blancs, qui précèdent immédiatement le poème; mais les lettres de réclame au bas des pages recommencent un nouvel ordre A, A ii, etc., pour le poème, ce qui prouve que c'est un ouvrage à part. Du reste l'impression gothique de mon exemplaire est des plus belles qu'on puisse voir, et elle me paraît antérieure à la date donnée par M. Leber. Les quinze petites planches en bois qui ornent la pièce des 15 Effusions de sang ont pour *marque* la croix de Lorraine, qui indique le dessinateur Woëriot, mort vers 1530.

1550. Manuscrit, qu'à l'écriture je crois pouvoir juger être de la première moitié du XVI^e siècle, contenant des fables inédites en vers français sans nom d'auteur et provenant de la bibliothèque de Félibien, historiographe du roi. In-4. broché en peau de vélin.

Ce volume curieux contient la traduction de 149 fables d'Esopé et 43 de Gabrias (ou Babrias ou Babrius) et les 42 d'Avienus. Une partie des lettres majuscules qui commencent les fables sont imprimées, coupées de quelques livres et collées sur le manuscrit. Un assez grand nombre de ces fables sont corrigées par la même main qui les a écrites, avec ratures et renvois, ce qui prouve que l'écrivain est l'auteur lui-même; mais quel est cet auteur? Je vais citer une de ces fables, dont le sujet est bien connu. Elle est en sonnet, mais cette forme n'est pas habituelle à l'auteur.

LA CIGALLE ET LE FOURMY.

En la sayson d'hyver, que le bled est humide,
 Les fourmys l'exposoient pour le sécher au vent.
 La cigalle affamée, à propos arrivant,
 Leur demande du grain pour son estomac vuide.

Les fourmys là dessus lui disent qu'elle vuide,
 Lui demandant pourquoy en esté mesmement
 Bonne provision n'avoit fait de froment,
 Pour, au cœur de l'hyver, en tirer du subside.

La cigallé repart : Je n'ay pas en esté
 Esté oysive, non; ains ay tousjours chanté,
 A l'envy découpant mainte ode musicale.

Là dessus, le fromis lui réplique en riant :
 Si tu as en esté chanté la madrigale,
 Fay gambade en hyver, sans nous aller priant.

Il ne faut estre négligent,
 Pour ne se douloir indigent.

1500 — 1550. Les Contrepistres d'Ovide, nouvellement inventées et composées par Michel d'Amboise, dict l'Esclave-Fortuné, seigneur de Chevillon, où sont contenues plusieurs choses récréatives et dignes de lire. Paris. Pierre Sergent, 1546, in-16. v. porph. filets. (*Joli exemplaire en lettres rondes.*)

Le ris de Démocrite et le pleur de Héraclite, philosophes sur les folies et misères de ce monde. Invention de M. Antonio Philereimo Fregoso, chev. italien, interprétée en ryme françoise par noble homme Michel d'Amboise, escuyer. Paris, Arnoul l'Angelier, 1547, in-8° vél. roug. filets. (*Exemplaire d'une conservation parfaite.*)

Michel d'Amboise était fils naturel, mais reconnu, de Charles d'Amboise, amiral de France, lieutenant général du roi en Lombardie. Michel naquit à Naples vers 1500. Il fut élevé avec Georges d'Amboise, fils légitime de l'amiral, et continua à vivre près de son

frère après la mort de leur père, qui eut lieu en 1511. Michel accompagna Georges à la bataille de Pavie, où celui-ci fut tué (1525). Il fut recueilli par Catherine d'Amboise, comtesse de Clèves et sœur de son père; mais alors il lui fallut quitter les armes, et se livrer à l'étude du droit, pour laquelle il parait n'avoir pas eu une grande vocation. Il se brouilla avec sa protectrice et s'adonna avec passion à la poésie.

Michel d'Amboise composa une grande quantité d'ouvrages qui ne l'enrichirent point, qui sont aujourd'hui parfaitement inconnus, et parmi lesquels sont les deux que je viens de citer.

Les Contrépistres d'Ovide sont dédiées par l'auteur au prince Charles de Valois, duc d'Orléans; c'est une traduction assez fidèle des 15 premières épitres ou héroïdes d'Ovide en vers de dix syllabes. Le langage, qui ne manque pas d'énergie, en est vieux, même pour le temps, et est bien éloigné de la concision si remarquable dans la traduction des mêmes épitres dont nous avons rendu compte à l'article d'Octavien de Saint-Gelais. (V. 1500.)

Le ris de Démocrite et le pleur d'Héraclite est la traduction du poème italien intitulé *Riso di Democrito e pianto d'Eraclito* de Fregoso, poète du XVI^e siècle. L'original est en tercets et la traduction en huitains. Le sujet, comme celui de nos vieux poètes et celui du Dante, est un songe ou une vision. L'auteur, conduit par son bon ange, consulte Démocrite, qui rit des travers des hommes, et ensuite Héraclite, qui gémit sur leurs crimes, etc.

Michel d'Amboise a été loué des poètes ses contemporains, qui, il est vrai, n'étaient pas avares d'éloges, si j'en puis juger par les ouvrages dont je viens de rendre compte. Ces louanges sont fort exagérées. Il m'a paru d'une insupportable prolixité. Je dois avouer que je n'ai pas lu ni même vu les poèmes qui lui sont propres, tels que *la Panthaire*, *le Babylon*, *la Vision*, etc., qui paraissent contenir des documents intéressants sur les événements de sa vie et de son temps, mais dans lesquels je doute que l'on trouve un poète.

Les œuvres de Michel d'Amboise sont de la plus grande rareté. On ne connaît pas précisément l'époque de sa mort.

1551. Le tombeau de Marguerite de Valois, royne de Navarre; fait premierement en distiques latins par les trois sœurs princesses en Angleterre. Depuis traduiz en

grec, italien et françois. par plusieurs des excellents poëtes de la France, avec plusieurs odes, hymnes, cantiques, épitaphes sur le mesme subject. *Paris*, Michel Fezandat et Robert Granlon. 1551, in-8. v. fauv. fil. tr. d. (*Bel exemplaire d'un livre rare.*)

Ces trois sœurs princesses en Angleterre sont Anne, Marguerite et Jeanne de Seymour. Elles composèrent après la mort de Marguerite, sœur de François I^{er}, et à sa louange, un poëme composé de cent distiques latins qui furent traduits chacun en grec, en italien ou en français. par l'élite des poëtes du temps, Jean-Antoine de Baif, Ronsard, Joachim du Bellay, Jean Dorat, etc. Nicolas Denisot, dit le *conte* d'Alsinnois, anagramme de son nom (le titre de conte s'écrivait alors *conté*), qui avait *élevé dans les lettres* les trois princesses, recueillit leurs distiques et les traductions ou imitations qui en furent faites en diverses langues, et réunit le tout en un seul volume dont il fut l'éditeur. A ces traductions succèdent les pièces de vers, odes, etc., composées sur le même sujet. Denisot fait partie de ces poëtes louangeurs, et il composa en outre une inscription tumulaire qui termine ce volume et qui manque dans beaucoup d'exemplaires.

Nicolas Denisot, né en 1515, mort en 1559, n'est connu que par quelques cantiques sacrés et les petites pièces dont nous venons de parler. Il n'a rien qui le distingue dans la foule nombreuse des poëtes ses contemporains.

1552. Le Livre de Job, traduit en poesie françoise selon la vérité hébraïque, par A. Du Plessis, Parisien. Au roy d'Angleterre Eduard, sixième de ce nom. De l'imprimerie de Jean Gerard, 1552, in-8. mar. roug. fil. tr. d. reliure de Derome. (*Provenant de la bibliotheca heberiana.*)

Ce A. Du Plessis, sur lequel je n'ai trouvé aucuns renseignements dans les biographies, était un huguenot réfugié à Genève, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans une épître adressée au roy vraiment chrestien Edouard, sixième de ce nom. Chacun sait que ce fut sous le règne d'Edouard VI que la réforme commencée en Angleterre sous Henri VIII, père d'Edouard, fit les plus grands progrès et se consolida ; on ne doit donc pas être étonné que Du Plessis, Français, mais protestant, lui ait dédié son ouvrage. Il lui dit :

Tu ne te tiens de ces terrestres dieux
 Que vont chantant poëtes furieux ;
 Mais du vrai Dieu ton estre es retirant ,
 Qui ne t'a fait ne cruel , ne tyran ,
 Ne convoiteux de l'autrui pour l'accroistre ,
 Ne protecteur de loups , vivans en cloistre .

.
 Quoique je sois de nation François ,
 Quoique de toi bien fort éloigné sois
 (Ainsi que Dieu conjoint choses lointaines ,
 Et met distance entre les plus prochaines) ,
 Chassé , hanni , pour la mesme parole
 Que tu maintiens en ta royale escole ,
 Parmi ces rocs , en terre génoise ,
 Loue Angleterre en ma langue françoise .

Il est bien vray qu'on nous brusle en peinture ;
 Mais cependant nous vivans par nature ,
 Rendons à Dieu de nos vies le fruit :
 Voire et chantons de la tienne le bruit .

Cet écrivain fort inconnu avait, comme tous les poëtes de cette époque et de cette secte religieuse, une verve et une âpreté de style qui les distinguent essentiellement des poëtes catholiques du même temps. Nous aurons l'occasion de confirmer cette observation à propos de Viret, de Théodore de Bèze, de d'Aubigné et de quelques autres. Ce style sauvage, mais qui ne manque pas de grandeur et qui leur est propre, ne doit-il pas être attribué à la lecture assidue de la bible et des livres saints ? Aussi les ont-ils rendus, et même Du Plessis, avec une certaine énergie d'expression souvent fort remarquable.

Ce même auteur a encore composé un autre ouvrage :

Les Proverbes de Salomon , ensemble l'Ecclesiaste mis en cantiques et rime françoise, selon la vérité hébraïque, par A. D. Du Plessis, mis en musique par F. Gindron. *Lausanne*, Jean Rivery, 1556, pet. in-8. dem. rel. dos de maroq. r.

Cet exemplaire fort bien conservé contient de la musique dont quelques morceaux sont en plusieurs parties, et qui a un caractère fort remarquable pour le temps où elle a été composée.

1504 — 1553. Les XXIII livres de l'Iliade d'Homère, prince des poètes grecs, traduits du grec en vers français, les XI premiers par M. Hugues Salel, abbé de Saint-Cheron, et les XIII derniers par Amadis Jamyn, avec les trois premiers liv. de l'Odyssée d'Homère, traduits aussi par Jamyn. *Rouen*, Jacques Besongne, 1555, in-12. v. porph.

Hugues Salel, né à Casals en Quercy, en 1504, fut protégé par François I^{er}. Comme il avait embrassé l'état ecclésiastique, il reçut de ce prince plusieurs bénéfices, le titre de son poète, et l'ordre de traduire l'Iliade. Il ne termina que les XI premiers livres, en vers de dix syllabes fort médiocres, même pour le temps. On a lieu de s'étonner qu'à une époque où la langue, n'étant pas fixée, se serait par conséquent soumise aux formes qu'aurait su lui donner un génie supérieur, le bon Salel se soit contenté, et, qui pis est, à la satisfaction de tous ses contemporains, d'une paraphrase sèche et sans couleur. Nous avons vu que le volume qui contient *le Palais des nobles dames* (1534) se termine par une pièce de Hugues Salel qui ne donne pas une meilleur opinion de son talent poétique. Il en est de même des pièces qui font suite aux *Amours d'Olivier de Magny* (1560). Quant à son continuateur Amadis Jamyn, nous aurons l'occasion de revenir sur cet auteur. (V. 1585.)

1476 — 1555. Opusculles du Traverseur des Voyes perilleuses nouvellement par lui reveuz, amandez et corrigez. — Espitre de justice à l'instruction et honneur des ministres d'icelle. — Le Chapelet des Princes. — Ballades moralles. — Déploration de l'Église excitant les princes à paix. *Poitiers*, Jacques Bouchet, 1526, in-4. goth. maroq. vert, tranch. dorée. (*Magnifique exemplaire rel. par Kochler.*)

Le traverseur des voies périlleuses est Jean Bouchet, né à Poitiers en 1476, et l'écrivain le plus fécond peut-être de son temps. Il prit ce surnom ou plutôt ce titre bizarre d'un de ses poèmes intitulé *les Reynards traversans les périlleuses voyes des folles flances du monde*. (1503.) Il avait déjà composé *l'Amoureux transy sans espoir* (1500) et *les Angoysses et remèdes d'amour*. (1501.) Mais ignorant lors dit-

il lui-même, la vraie observance de douce et consonante rhyme française, je ne sylanymphois lors les quadrations de la rythme de dix et onze pieds comme ont fait Clopinel, Jean Lemaire et autres. Et en rythme plate, qu'on nomme leonine, n'ordonnois ne entrelassois les masculins et féminins vers comme a communément fait M. Octavian de Saint-Gelais, évêque d'Angoulesme, en ses épistres d'Ovide, etc.» Or, qui ne croirait d'après cette remarque que Jean Bouchet, qui avait remarqué l'harmonie résultant de cette méthode, ne s'y fût conformé par la suite? Et cependant, à l'exemple de tous les poètes ses contemporains, Bouchet ne suivit pas toujours exactement cette règle qu'il reconnaissait.

L'*Épître de justice*, qui commence le recueil dont je rends compte, est précédée d'un prologue adressé à l'*avocat conseiller Maître Germain Aymery*, et dans lequel Bouchet fait connaître à cet ami qu'il a composé son épître :

Tant pour répondre à plusieurs détracteurs
De nostre estat si beau dissipateurs,
Que pour donner à noz frères la forme
De pratiquer, aux saintes loix conforme.

Jean Bouchet, procureur de son état, voulut donc donner des conseils à ceux qui l'exercent, à *messeigneurs les praticiens ministres de justice* comme il les appelle, et qui, s'il faut l'en croire, n'étaient pas plus aimés de son temps qu'ils ne le sont du nôtre. Voici le commencement de son épître :

Plus n'attendray de demain à demain
De vous escrire avec ma lourde main,
Mes chers seigneurs et frères en pratique,
Quel mal me font aucuns, lesquels, par picque,
Vont murmurant, tant en saintes lieux qu'ailleurs,
Contre nous tous; mieux ressemblans, railleurs
Et brocardeurs, et joueurs de satyres,
Que gens d'esprit, dont grands sont mes martyres.
Ils vont damnant juges et advocatz,
Greffiers, sergens, procureurs, et leurs cas,
Comme si seulz estoyent pécheurs au monde,
Et leur estat ne fut de chose munde,
Et comme estant habandonnez de Dieu,

Voyre des gens réprouvez en tout lieu ;
Et tellement , que tout chascun s'indigne
Encontre nous , et nostre estat tant digne :

Mais ces langars , parlans d'affection ,
N'ont le scavoir, sens ne discrétion ,
Pour discerner dont nostre estat procède ,
Ne comme es leurs chascun jours on excède.

Après cette introduction, Jean Bouchet entre en matière ; il a régulièrement divisé son discours en divers points, et il procède par ordre : ainsi il traite d'abord de la *diversité des lois*, et premièrement de la *Loy divine*, de la *Loy naturelle*, du *libre arbitre* ; puis brièvement des différents âges du monde, et des lois données aux Gentils, de celles des rois d'Israel, enfin des lois canoniques et civiles. Cette histoire, fort abrégée, mais très claire, donne une idée avantageuse des connaissances de l'auteur et de la rectitude de son jugement. Bouchet décrit ensuite l'ordre hiérarchique des *ministres de justice* depuis les rois, conseillers du trône, juges, avocats, procureurs et greffiers, jusqu'à l'exécuteur des hautes œuvres. Le tout est entremêlé d'observations et de conseils des plus judicieux.

La pièce suivante des opuscules est le *Chappellet des princes*, composé, comme un chapelet, de cinq dizaines de rondeaux, coupées chaque dizaine par une ballade pour remplacer le *Pater*. Elle a été réimprimée plusieurs fois. C'est une suite de leçons données aux princes, mais d'une manière décente et respectueuse. Chaque rondeau a un titre : *Dominer est peu de chose. Le prince doit estre la lumière du peuple. Il ne doit ouyr les flatteurs*, etc., etc. En voici un pris au hasard :

Qu'avez-vous plus que nous en l'asme et corps ,
Princes et roys ? De ce soyez recors.
Immortelle est nostre asme et impalpable
Comme la vostre , et à sa fin salvable ,
Et fait à Dieu , comme à vous , ses accords.

Quant est du corps , ils sont puissans et fors
Pour résister à tous mondains efforts ,
Et si nous est nature bien traictable.

Qu'avez-vous plus ?

Joye prenons comme vous ens et hors ;

Nous ne craignons perdre règnes, trésors ;
 Le pain nous est et le vin acceptable,
 Et le dormir comme à vous profitable,
 En attendant l'heure que serons mors.....

Qu'avez-vous plus ?

Le titre indique le sujet de ses *Ballades morales*, ainsi que la *Déploration de l'Église militante sur les persécutions, laquelle déteste guerre et incite les princes et roys à paix*. C'est une suite de treize vers en rimes croisées et en vers de dix syllabes. C'est l'Église qui parle :

Cessez, cessez me donner ornements,
 Calices, croix et beaux acoustrements,
 Et me baillez minis'tres vertueux !.....
 Les beaux joyaux d'argent tant somptueux,
 La grand beauté des monstiers si notables,
 Ne sont pas tant devant Dieu acceptables
 Que la doctrine et vie bonne et sainte
 Des bons prélats, dignes et bien capables
 D'intercéder pour les hommes peccables,
 Voire trop mieux qu'une muraille paincte !

Dans cette dernière pièce Bouchet s'affranchit de la loi, qu'il s'était imposée dans toutes les autres pièces de ce recueil, d'entremêler ses rimes féminines et masculines ; mais il est bien certain que de son temps personne ne lui en aura fait le reproche.

Les ouvrages les plus importants de Bouchet sont ses *Annales d'Aquitaine et Antiquités du Poitou*, 1524. Si, comme le suppose La Monnoye, Bouchet est auteur de la continuation de cet ouvrage, qui se poursuit jusqu'en 1555, Bouchet serait donc mort au plus tôt cette même année, et non en 1550, comme le prétendent ses biographes.

Parmi ses nombreuses poésies, ses *épîtres morales et familières* sont les plus recherchées, dit-on. Il a composé en outre *le Temple de bonne renommée* et *le Panégyrique du chevalier sans reproche*, à la gloire de Louis de la Trémouille, mort à la bataille de Pavie ; *le Labyrinthe de fortune*, *les Triomphes de la noble dame*, *le Jugement poétique de l'honneur féminin*, *les Anciennes et modernes généalogies des roys de France*, et enfin *les Triomphes du T. C. roy de France François I^{er}*.

Le bon Jean Bouchet, ne pouvant se livrer exclusivement aux let-

tres, s'adonna avec regret à son état de procureur, dans lequel il acquit considération et fortune, ne se permettant de cultiver la poésie qu'à ses moments de loisir, qu'il employa bien, à en juger par ce qu'il a laissé. Ses ouvrages poétiques furent recherchés, et ils sont, aujourd'hui qu'on ne les lit plus, de la plus grande rareté.

Bouchet fut un homme très remarquable, lié avec tous les beaux esprits de son temps, et entre autres Rabelais, qui lui a adressé une épître en vers.

1510 — 1568, Les Exemples des Oeuvres de Dieu et des Hommes prises du Livre de la Genèse. La Doctrine de Vérité, extraicte de Salomon, vers moraux (par Gilles Corrozet). Paris, Gilles Corrozet, 1551, in-8. veau porphyre, filets. *Fig. en bois.*

Gilles Corrozet, imprimeur à Paris, né en 1510, après avoir imprimé les œuvres des autres, voulut imprimer aussi les siennes propres. Il composa un assez grand nombre de volumes d'histoire, de morale et de poésie. Il mourut en 1568, et son épitaphe se lisait encore il y a soixante ans chez les carmes de la place Maubert. L'ouvrage dont je rends compte est une collection de préceptes fort moraux appuyés d'exemples tirés de la Bible; ainsi *Que nous devons louer Dieu*, citation en vers de la Genèse; *Qu'il ne fault désobéir aux commandements de Dieu*, récit de la fuite d'Adam chassé du paradis terrestre; *Qu'il ne fault tuer ne haïr son frère*, épisode de Cain, etc., etc. Ainsi de la morale de Salomon, paraphrase de ses proverbes, etc., le tout en vers fort communs et sans apparence de poésie.

A cette époque de renaissance des lettres anciennes, le même mouvement se faisait sentir dans les arts du dessin. Des hommes à talent, à la tête desquels se fit remarquer Jean Cousin, peintre et graveur, imaginèrent d'enrichir ou d'illustrer les ouvrages des écrivains de leur temps par des gravures en bois. Le goût de ces vignettes se propagea, et poètes et graveurs se concertèrent pour y satisfaire. Gilles Corrozet ne fut pas des derniers à s'y conformer.

Hecatographie, c'est-à-dire les descriptions de cent figures et histoires contenant plusieurs appophtegmes, proverbes, sentences et dictz tant des anciens que des moder-

nes, Paris, Denis Janot, 1543, in-8. bas. (*Grand et bel exemplaire.*)

Jean Cousin grava les jolies figures et les encadrements de ce livre, et Gilles Corrozet écrivit en vers leurs moralité et explications.

Le Tableau de Cebès de Thebes, ancien philosophe et disciple de Socrate, auquel est paincte de ses couleurs la vraye image de la vie humaine, etc. Premièrement escript en grec et maintenant exposé en rythme francoye (par Gilles Corrozet). Paris, Gilles Corrozet, 1543, in-12. maroq. rouge. fil. tr. d.

Figures très fines de Jean Cousin avec encadrements du meilleur goût.

1547. Les figures de l'Apocalypse de saint Jan, apostre et dernier évangéliste, exposées en latin et vers francois. Paris, Estienne Groulleau, 1547.

Dix Histoires du Nouveau-Testament exposées tant en latin que rithme françoise avec un cantique chrestien en faveur de ceux qui ayment les saintes et sacrées chansons, par le petit Angevin. Pet. in-8. maroq. bleu, fil. tr. d. rel. de Koehler. (*Exemplaire de la plus grande beauté.*)

Je crois qu'il serait possible de soutenir que les vignettes en bois de ce beau petit livre ont été gravées, surtout pour les encadrements qui entourent les pages, par Jean Cousin, maître du petit Bernard. J'ignore quel est l'auteur des vers, qui dans ces sortes d'ouvrages ne sont qu'accessoires. Cet ouvrage a eu du succès, car il fut contrefait dans l'édition ci-après décrite.

Les figures de l'Apocalypse, etc., comme ci-dessus. Paris, Nicolas Bonfons, 1574, in-16. d. rel. dos de maroq.

Les gravures, calquées sur les précédentes, sont évidemment très inférieures. Les vers sont les mêmes.

1493 — 1565. Les Emblèmes de maistre André Alciat, puis naguères augmentés par ledit Alciat et mis en rime françoise avec curieuse correction. *Paris*, Chrestien Wechel, 1542, in-8. fig. en bois, v. b.

Ces emblèmes furent composés à Milan en 1533 par Alciat, né en 1493, et traduits en français par Jehan Lefeure, secrétaire du cardinal de Givry, chanoine à la cathédrale de Langres, et oncle d'Etienne Tabourot, dit le seigneur des Accords, qui a composé son épitaphe et publié ses Emblèmes. C'est, avec un dictionnaire de rimes qui fait partie de cette collection, le seul ouvrage connu de ce poète, si toutefois il mérite ce nom pour avoir paraphrasé, en fort mauvais vers, les sentences morales d'Alciat. Le succès de cet ouvrage, loin de décourager d'autres traducteurs, encouragea peut-être Barthélemy Aneau et Claude Mignot à entreprendre la même tâche sans être beaucoup plus heureux. Ces différents ouvrages ne sont recherchés aujourd'hui que pour les vignettes en bois qu'ils contiennent et qui ne sont pas sans mérite; elles sont gravées par le petit Bernard.

1500 — 1565. Imagination poetique, traduite en vers françois des latins et grecs par l'auteur mesme d'iceux. *Lyon*, Macé Bonhomme, 1552, in-8. fig. en bois, veau fauve, fil. tr. d. (*Bel exemplaire*).

L'auteur de ce petit livre est Barthélemy Aneau, auteur de *Lyon marchant*, pièce de théâtre jouée en 1551 au collège de la Trinité à Lyon, et dont je rendrai compte à sa place; d'une traduction des Emblèmes d'Alciat; de plusieurs pièces de vers français, latins et grecs; d'une foule d'ouvrages enfin fort oubliés aujourd'hui. Il était professeur de rhétorique au collège de Lyon que je viens de désigner. Le 21 juin 1565, une pierre fut lancée d'une des fenêtres du collège sur le prêtre qui portait le Saint-Sacrement à la procession de la Fête-Dieu. Le peuple en fureur pénétra dans le collège et massacra le pauvre Aneau, qui le premier se présenta, sans que rien que le soupçon de protestantisme prouvât qu'il fut l'auteur du délit. Ce charmant volume contient plus de 200 jolies vignettes en bois probablement gravées par Bernard Salomon, dit le petit Bernard, auquel il faut attribuer toutes les gravures qui ornent la plupart des

livres imprimés à Lyon à cette même époque. Cette *illustration*, comme on dit aujourd'hui, fait le mérite principal de ce petit volume.

1553. La *Morosophie* de Guillaume de la Perriere, Tolosain ; contenant cent emblesmes moraux, illustrés de cent *te-trastiques* latins reduitz en autant de quatrains françois. *A Lyon*, par Macé Bonhomme, 1553, in-8. grav. en bois, maroq. v. fil. tr. d. (*Superbe exemplaire rel. par Koehler.*)

La *Morosophie* ou la *Folle Sagesse* est encore un recueil de moralités expliquées par des emblèmes. L'auteur, dont le portrait à l'âge de 52 ans orne le frontispice de cet ouvrage, ce qui indique qu'il est né vers 1501, se loue beaucoup d'avoir renfermé en un quatrain chaque *tetrastique* ou quatrain latin qu'il traduit. Je n'ai pu découvrir de qui sont les quatrains latins. Indépendamment des vignettes de J. Moni qui ornent ce joli volume, chaque page est enfermée dans un entourage gravé d'arabesques curieux.

Le *Théâtre des bons engins* auquel sont contenus cent emblesmes moraux, composé par Guillaume de la Perriere, Tholosain. *Lyon*, 1580, Jean de Tournes, in-16. maroq. rouge. fil. tr. d.

La Perrière aimait les moralités, car, outre la *Morosophie* et le *Théâtre des bons Engins*, ou des bons esprits, comme on dirait aujourd'hui, il a encore composé les *Considérations des quatre mondes*. Ce sont encore des quatrains qui contiennent, dit-il, *la cresse de dicine et humaine philosophie*. Le *Théâtre des bons engins* contient cent vignettes en bois gravées par Bernard Salomon.

1557. La *Métamorphose* d'Ovide figurée. *Lyon*, Jan de Tournes, 1557, in-8. fig. en bois, maroq. rouge, filets, br. d. reliure de Bauzonnet. (*Exemplaire magnifique.*)

Voici certainement le plus beau de tous les livres de cette espèce. Les vignettes en bois, de Bernard Salomon, dit le petit Bernard, sont encadrées dans des bordures grotesques et moresques, lesquelles enferment aussi, sous chaque estampe, un huitain français. Les bordures surtout en sont admirables, et sinon toutes différentes, au

moins très variées. Les arabesques différentes sont au nombre de dix-huit, huit en ornements moresques blancs sur fond noir, et dix noirs sur fond blanc ; ce sont des espèces de nielles d'un goût parfait. Il y a en tout vingt-six encadrements différents, mais répétés dans le cours du volume, et cent soixante dix-huit vignettes. Cet exemplaire est complet et de la plus admirable conservation.

Le Pegme de Pierre Coustau, mis en françois par Lantume de Romieu, gentilhomme d'Arles. *Lyon*, Macé Bonhomme, 1555, in-8. fig. en bois avec entourage pour chaque feuille, maroq. vert, fil. tr. d. (*Joli volume.*)

C'est un recueil, ainsi que le titre l'indique (*παρυμα*, assemblage, réunion), d'emblèmes moraux portant sentences, conseils, règles de conduite, etc. Celui-ci affecte la forme épigrammatique, et il est quelquefois assez piquant. Ainsi après l'emblème d'une statue de Memnon vient le huitain suivant :

Du dieu Memnon l'idole ne rendoit
Jamais oracie à personne du monde
Si le soleil ses rayons n'estendoit
Droict en sa bouche, et lors, plein de faconde,
Parloit. Aussi l'avocat qui se fonde
Au gain ; de luy n'espérez onc conseil,
Ni que jamais en droict il vous réponde,
Synon qu'il voye en premier le soleil.

Les figures en bois sont de Salomon Bernard.

1558. Quadraings historiques du Nouveau-Testament. *Paris*. Jean Foucher, 1558, in-16. cartonné.

Je ne sais pourquoi ce petit volume assez laid est intitulé *Quatraings* du Nouveau-Testament ; il contient au contraire tout l'Ancien-Testament, les Evangélistes, les actes des Apôtres et l'Apocalypse. Les gravures, la plupart fort grossières, sont de divers auteurs tels que Wœriot ; il y a aussi des copies de Holbein, etc.

1578. Antithese des faits de Jesus Christ et du Pape, mise en vers françois, ensemble les traditions et décrets du Pape opposez aux commandemens de Dieu. Item la de-

scription de la vraie image de l'Antechrist, avec la généalogie, la nativité et le baptême magnifique d'iceluy. Imprimé l'an de grace 1578, pet. in-8. maroq. rouge., fil. tr. d. figures sur bois, reliure de Niédree (*Bel exemplaire.*)

Traduction par François Lancluse de l'*Antithesis Christi* de Simon Rosarius. Les mêmes jolies figures ont servi aux deux ouvrages, imprimés la même année, et qui font tous deux partie de ma bibliothèque. La traduction est beaucoup plus recherchée que l'ouvrage original latin.

1582. Figures de la Bible, déclarées par stances par G. C. T. (Gabriel Chappuis, Tourangeau). Lyon, Barthelemi Honorati, 1582, in-8. v. f. fil. tr. d. (*La reliure est très fatiguée, mais l'exemplaire est grand de marges et parfaitement conservé.*)

Ce Gabriel Chappuis était un auteur, traducteur, compilateur infatigable, qui avait mis sa fécondité aux gages des libraires; il ne faut donc point s'étonner de retrouver son nom attaché à l'un de ces recueils de vignettes en bois si recherchés de son temps. Les gravures de cette bible sont les meilleures du petit Bernard; l'exemplaire que j'ai sous les yeux contient l'Ancien et le Nouveau-Testament, l'Apocalypse et les Actes des Apôtres.

1594. Tableaux sacrez de Paul Perrot, sieur de La Salle, qui sont toutes les histoires du Vieil-Testament, représentées et exposées selon leur sens en poesie françoise. A Francfort, Jean Feyrabendt, 1594, in-8. maroq. bleu, filets, tr. d. (*Bel exemplaire.*)

Ce Paul Perrot m'est totalement inconnu. Dans l'explication des tableaux de la bible il ne s'est pas astreint, comme ses prédécesseurs, à une mesure de vers uniforme; il a composé des sonnets, des huitains, etc., et quelquefois plusieurs pièces de vers s'appliquent au même sujet. Ils n'en valent pas mieux pour cela. Les vignettes en bois sont de Jost Ammon de Zurich; les sujets ovales sont renfermés

dans des passe-partout d'ornements carrés très variés. Ce livre est fort rare.

J'ai mis de suite tous les livres à vignettes dont les explications sont en vers, emblèmes et autres, parce qu'ils sont tous du même temps à peu près. Nous allons reprendre l'ordre chronologique des auteurs que nous nous sommes imposé.

1530—1555. Les Œuvres de Jan de la Péruse, avec quelques autres diverses poesies de Cl. Binet B. *A Lyon*, par Benoist Rigaud, 1577, in-16. maroq. rouge., fil. tr. d. rel. de Koehler. (*Très joli exemplaire d'un livre rare.*)

La Péruse n'est plus guère nommé aujourd'hui qu'à l'occasion de sa tragédie de Médée, l'une des premières pièces régulières représentées en France. Nous en parlerons en son lieu.

Jean de La Péruse, né à Angoulême en 1530, vint très jeune à Paris pour y faire ses premières études. Il s'y lia avec les jeunes poètes déjà célèbres de son temps, Ronsard, Baif, Jodelle, etc. Etienne Pasquier nous apprend qu'il joua dans les pièces de ce dernier, *la Cléopâtre*, tragédie, et *l'Eugène ou la Rencontre*, comédie, représentées sur un théâtre dressé dans la cour de l'hôtel de Reims, en présence du roi Henri II et de sa cour, en 1552.

De la Péruse mourut à 25 ans, objet des regrets de tous ses amis; l'un d'eux, Claude Binet, Beauvoisin, recueillit les œuvres de La Péruse et en composa l'édition dont je rends compte.

Indépendamment de la tragédie de Médée, qui ne fut jamais représentée, et qui est régulièrement écrite en *rimes plates*, c'est-à-dire alternées, masculines et féminines, cette collection des œuvres de La Péruse contient des odes à l'imitation des odes grecques et romaines, dont quelques unes sont divisées en strophes, antistrophes et épodes. La première, adressée à l'évêque de Tarbes, est sur la haute mission de la poésie; en voici une strophe et son antistrophe :

Encores qu'Agamemnon,	Eust trainé dessus le sable
Chef de l'armée de Grece,	Ce corps d'Hector sanglanté,
Pour éterniser son nom,	Nous n'eussions or cognoissance
Eut fait mainte grand prouesse;	Des Grecs et de leur vaillance,
Encore que la haute Troye	Si Homère n'eust chanté.
Fust du Grec gend'arme proye,	
Et qu'Achille invulnérable	Nous sommes les messagers,

Ministres des dieux nous sommes,	Pleins de déité profonde,
Qui aux peuples estrangers	Et jamais ils ne décrivent
Chantons les vertus des hommes.	Ceux qui meschamment vivent.
Les poètes sont au monde	

Certes ces vers ne sont pas dénués d'une sorte de grandeur ; et voilà la méthode gauloise complètement remplacée, au moins en ce qui concerne l'ode. Quant à ses chansons, mignardises et estrennes, de La Péruse se ressent encore de l'ancienne école.

Ainsi que je l'ai déjà dit, de La Péruse mourut fort jeune. Je n'ai pas voulu intervertir en sa faveur l'ordre chronologique de la mort des auteurs, que je me suis imposé ; mais il n'est pas ici à la place qu'il aurait dû tenir, ainsi que plusieurs des poètes dont je vais parler, étant tous élèves d'une école dont Joachim Du Bellay était le chef. Comme ce dernier est mort après eux, en 1560, je l'ai laissé à sa date, où je fais connaître les changements qu'il a apportés dans l'ancienne manière gauloise.

Claude Binet de Beauvais, éditeur de notre poète, est dans la même catégorie ; il survécut même à Rousard, qui ne mourut qu'en 1595, et des œuvres duquel il fut l'éditeur comme de celles de La Péruse. Je n'en parle ici que parce qu'il profita de l'occasion pour joindre ses propres poésies à celles de cet ami, et que je n'aurai pas l'occasion d'en reparler comme poète, si toutefois il mérite ce nom. C'était un littérateur fort instruit, même pour son temps, qui se lia d'amitié avec tous les écrivains de cette époque féconde, qui correspondit habituellement avec eux, et sut s'en faire aimer et estimer ; mais ce que j'ai lu de ses poésies est faible et sans couleur.

1512 – 1555. La Poesie française de Charles de Sainte-Marthe, natif de Fontevrault en Poitou, divisée en trois livres ; le tout adressé à très noble et très illustre princesse madame la Duchesse d'Estampes et comtesse de Poinctievre, plus un livre de ses amys. *A Lyon, chez Le Prince, 1540, in-8. veau fauve. (Exemplaire dont quelques pages sont atteintes par le couteau du relieur).*

Charles de Sainte-Marthe, après de longs voyages, se fixa à Lyon, où il fut nommé professeur des langues hébraïque, grecque, latine et française, dans le collège de cette ville. La poésie ne fut pour lui qu'une

distraction à des études plus graves, ainsi qu'il le dit lui-même dans une épître adressée à son père.

Est-il aucun de labour tant prodigue,
 Qui, travaillant, n'ait aucune fatigue ?
 Est-il aucun qui puisse incessamment,
 Le jour et nuit, avoir empeschement,
 Sans quelquefoi récréation prendre ?
 Impossible est qu'on me donne à entendre
 Qu'un arc, s'il n'est quelquefoi destendu,
 Garde sa force estant toujours tendu.
 Doncques où est l'homme si très terrible,
 Lequel estime un cas repréhensible,
 Après avoir travaillé bien long-temps,
 De prendre esbat et joyeux passetemps ?

Quant est de moy, où les autres s'adonnent
 A voluptés, et du bon temps se donnent
 A jeux, à rys, à gaudir et dancier,
 Si je me veulx autrement avancer
 Pour mon esbat, composer quelque rythme,
 Le me peut-on en rien tourner à crime ?
 Veux mesmement que cest oysiveté
 Est pour fflyr toute lasciveté.

Et, outre plus, qu'est-ce qui me soublève
 L'adversité, que je porte si grievve,
 Allant ainsi par pays tant divers,
 Que le plaisir que me donnent mes vers ?
 Si le dur sort au penser me déssole,
 Soudainement ma muse me console,
 A mon esprit donnant tant de plaisir,
 Qu'elle met hors soudain tout desplaisir.

On est heureux de voir l'amitié qui dans ce règne de progrès littéraire unissait entre eux tous les hommes qui s'occupaient de lettres, et de l'élan, encouragé par la découverte de l'imprimerie, qu'ils donnaient de concert à la langue française. De *Sainte-Marthe*, ami du malheureux *Dolet*, reproduit en vers, et sous la forme de *conseils aux François*, les préceptes que celui-ci avait donnés pour former notre langue d'un manière invariable.

Ce labeur est à nostre langue lustré
 Pour l'avancer et rendre très illustre,
 Pour l'avancer et pousser en avant,
 En lui gardant le los qu'avoit d'avant.

Ne veux-tu donq', ô François, y entendre ?
 Ne veux-tu donc virilement contendre
 Contre quelcuns barbares estrangiers,
 Qui les François disent estre légiers ?
 D'où prennent-ils d'ainsi parler audace ?
 C'est seulement de la mauvaïse grace
 Que nous avons des nostres dépriser,
 Et sans propos les aultres tant priser.

Qu'à l'Italie ou toute l'Allemagne,
 La Grèce, Escoce, Angleterre ou Espagne,
 Plus que la France ? Est-ce point de tous biens ?
 Est-ce qu'ils ont aux arts plus de moyens ?
 Ou leurs esprits plus aiguz que les nostres ?
 Ou bien qu'ils sont plus savants que nous aultres ?
 Tant s'en faultra que leur veuillons céder,
 Que nous dirons plus tost les excéder.

Un seul cas ont (et cela nous fait honte) :
 C'est que des leurs ils tiennent un grand compte,
 Et par amour sont ensemble conjoincts ;
 Mais nous, François, au contraire, disjoincts !
 Car nous avons à escrire invectives
 Pour nous picquer nos plumes tant hastives.
 Soudain prenons l'un à l'autre amytié ;
 Soudain aussi faisons inimitié.
 Soudain disons de nostre amy louange,
 Et puis soudain ce propos là nous change.

Et, qui pis est, quand aucun entre nous
 En quelque chose est excellent sur tous,
 Où nous debvrions, en consent unanime,
 Le favoriser et tenir en estime,
 Si vers le prince aucun crédit avons,
 Le reculons le plus que nous pouvons
 Ou nous taschons, par trop sotté escripture,

Faire son nom et sa louange obscure ;
 Ce qui nous sert de bien peu : car souvent
 Tous nos efforts ne deviennent que vent.

Que dirait donc l'honnête Sainte-Marthe aujourd'hui, car il se plaint de son temps, et nous avons déjà vu, par l'exemple de La Péruse, et par le propre exemple de Sainte-Marthe, qu'il loue tous ses contemporains qui méritaient de l'être, et que ceux-ci lui ont adressé assez d'éloges pour former un quatrième livre à ses œuvres !

1527— 1555. Les Poesies de Jacques Tahureau, du Mans. mises toutes ensemble et dédiées au révérendissime cardinal de Guise. Paris, Nicolas Chesneau, 1574, in-8. v. fauv. filets. (*Très bel exemplaire.*)

Jacques Tahureau, né au Mans en 1527, est encore un des élèves, et des plus distingués, de l'école de Joachim Du Bellay, contemporain et ami de Ronsard. Après de bonnes études classiques il prit le parti des armes, qu'il abandonna pour se livrer entièrement à l'étude des lettres. Il mourut en 1555 à peine âgé de 28 ans, et cependant les poésies qu'il nous a laissées sont en assez grand nombre. Elles respirent ce parfum de poésie simple et naïve encore qui distingua l'enfance de notre langue ; mais on y reconnaît déjà cette élégance de pensées et cette élévation de sentiments que l'étude mieux entendue des anciens, par les soins de Joachim Du Bellay, introduisait alors et devait fixer dans notre poésie.

Quoique l'ode amoureuse ou sapphique soit le genre où Tahureau se montre véritablement supérieur, sa muse s'élève parfois aux plus hautes inspirations de la poésie, principalement dans une *ode adressée à Henry II*, dans celles *sur la vanité des hommes*, *sur la constance de l'esprit*, *sur la mort de Léandre*, etc., etc., etc.

Mais pour donner une idée du talent véritable de Tahureau et pour le faire connaître par où il excelle, je citerai un de ses *baisers*, l'une de ces petites pièces où toute la grâce et la fleur de l'antiquité se font sentir.

1

Qui a leu comme Venus
 Croisant ses beaux membres nus

Sur son Adonis qu'el' baise,
 Et luy pressant le doux flanc,
 Son col douillettement blanc
 Mordille de trop grand aise :

2

Qui a leu comme Tibulle
Et le chatouillant Catulle,
Se baignent en leurs chaleurs;
Comme l'amoureux Ovide,
Sacrant un baiser humide,
En tire les douces fleurs;

Et liant d'un bec mignard
Mille baisers, dont la grace
Celle du cygne surpasse
Sur sa lède fretillard;

5

3

Qui a veu le passereau
Dessus le printemps nouveau,
Pipier, battre de l'esle,
Quand d'un infini retour
Il mignarde sans séjour
Sa lassive passerelle;

Les chevres qui vont broutant
Et d'un pied léger sautant
Sur la molle verte rive,
Lorsque d'un trait amoureux,
Dedans leurs flancs chaleureux
Elles brûlent d'amour lascive;

6

4

La colombe roucouante,
Enfant sa plume tremblante,

Celui qui aura pris garde
A cette façon gaillarde
De tels folâtres ébas,
Que par eux il imagine
L'heur de mon amour divine
Quand je meurs entre tes bras!

Qu'il y a loin déjà de là aux peintures grivoises des trouvères picards et normands! Certes la couleur est encore vive et même crue; mais comme la langue, toujours incertaine dans sa naïveté, prête déjà au poète ses mille fantaisies et sa grâce élégante!

1556. La Tricarite, plus quelques chants en faveur de plusieurs damoëzelles, par C. de Taillemont, Lyonoës. *A Lyon, par Jean Temporal, 1456, in-8. cart.*

Cet écrivain n'est remarquable que par l'orthographe particulière qu'il avait adoptée pour cet ouvrage seulement, car on a de lui un discours des champs saiz à l'honneur et exaltation des dames, œuvre vraiment élégante et de gaillarde invention, en prose, et dans lequel il s'était conformé à la manière d'écrire adoptée de son temps. La Tricarite est précédée d'une préface où Taillemont développe son système, qui consiste à orthographier conformément à la prononciation, en ôtant les lettres qu'il regarde comme surperflues, sans égard à

l'étymologie, mais en observant les longues et brèves. Cette tentative, si souvent rappelée sans succès et dont le résultat aurait été de rendre les écrits d'un Gascon inintelligibles pour un Normand, et *vice versa*, quoique écrivant tous les deux en français, a cependant cet avantage aujourd'hui, qu'elle nous fait connaître la véritable prononciation des mots et des lettres à une époque éloignée; ainsi on prononçait à Lyon, en 1576, *chouse*, pour *chase* et *coleur* pour *couleur*, etc. Nous aurons l'occasion à plusieurs reprises, dans le cours de ce catalogue, de revenir sur les différentes manières de prononcer le même mot à diverses époques.

M. Ch. Nodier, qui a parlé de ce livre, *presque introuvable*, dit-il dans les *Mélanges* d'une petite bibliothèque, témoigne fort judicieusement le regret qu'un Taillemont du siècle d'Auguste n'ait point épargné aux ergoteurs du XVI^e siècle l'encre et le sang qu'ils ont répandus pour la prononciation de *quisquis* et de *quamquam*.

Du reste les poésies de Taillemont sont de la dernière médiocrité, et ne valent certainement pas la peine que prendraient ceux qui comme moi surmonteraient la difficulté de les déchiffrer malgré leur orthographe bizarre, qui donne au langage de Taillemont l'apparence d'un patois intraduisible. *La Tricarite* est une sorte de poème en strophes de dix vers alexandrins et de dix syllabes adressé à la princesse Jeanne, reine de Navarre, duchesse de Vendôme, où il cherche à décrire les perfections physiques et morales de *Tricarite*, *nombre de plus rare triple beauté*. Le portrait de *Tricarite* gravé sur bois est en tête du poème. Le volume est terminé par *le conte de l'enfant Genievre, figle du roy d'Ecosse, pris du Furieux, et fet François*. C'est une traduction de l'épisode de l'*Orlando furioso* d'Arioste, et la première traduction française de ce poète.

Cet exemplaire d'un livre fort rare est en bon état de conservation.

Les deux discours en prose « à l'honneur et à l'exaltation de l'amour et des dames » imprimés en 1553 eurent tant de succès, qu'ils furent réimprimés à Lyon en 1756. C'est un recueil d'histoires amoureuses assez intéressantes, et dans le récit desquelles Taillemont a suivi l'orthographe usuelle.

1551—1558. *Le Siecle d'Or, et autres vers divers*. Lyon, J. de Tournes, 1551, in-8. v. m. (*Bel exemplaire bien conservé.*)

L'Amie des Amies, par Berenger de La Tour. *Lyon*, Robert Granson, 1558, in-8. caractères dits de *civilité*, mar. r. t. d. Et dans ce même vol. :

L'Amie Rustique et autres Vers divers, par B. de La Tour, Robert Granson. 1558, etc.

Bérenger de La Tour était d'Albemas en Vivarais. Il a vécu sous les règnes de François I^{er} et de Henri II, et était lié d'amitié avec tous les poètes de son temps. C'est tout ce que l'on sait de l'histoire de sa vie. Le *Siècle d'Or* ne porte point de nom d'auteur dans le titre de l'ouvrage, mais Bérenger se fait connaître dans une épltre dédicatoire adressée à M. de Bresé, évêque de Viviers. C'est une description, en 71 sixains de dix syllabes, de ce temps fortuné, célébré si souvent depuis Ovide et avant lui, comme ayant succédé immédiatement au chaos, dont la peinture précède aussi le poème de Bérenger.

Le haut, le bas, le mylieu et l'extresme,
 Le plus, le moins, alors estoient un mesme :
 L'amer, le doux, le mol, l'aspre et le dur,
 Se comportoient ensemble sans contendre.
 Le cours du temps ne se pouvoit estendre,
 Car le passé se joingnoit au futur.

La peinture du *Siècle d'Or* est l'image d'une existence assez douce, mais fort peu intellectuelle. Après ce poème vient une traduction des *Lamentations de Jérémie*, qui fait un singulier contraste avec le *Siècle d'Or*; puis viennent des chants royaux, un chant élégiaque sur la mort de François I^{er}, des cantiques chrétiens; puis des épltres familières assez curieuses comme études de mœurs et facilement écrites, des chansons, des blasons, des épigrammes dont quelques unes vraiment piquantes, et le plus grand nombre à la *grecque*, des épitaphes, et enfin des énigmes.

L'Amie des Amies est une imitation en vers français de dix syllabes de l'épisode d'Isabelle et Zerbin du poème de l'Arioste. Quoique les vers de Bérenger de La Tour soient naturels et faciles, ils sont loin d'approcher de l'élégante correction du modèle intraduisible qu'il avait choisi. Une autre traduction ou plutôt imitation, fort libre même, fait encore parti de ce joli volume: c'est la *Moschéide*, *histoire tirée de Macaron en France*, ou, pour parler clairement, le combat

des Mouches et des Fourmis, poème burlesque ou macaronique de Théophile Folengo, sous le nom de Merlin Coccaie. Ce poème, fort difficile à expliquer du reste, étant écrit en patois mantuan avec des terminaisons latines, n'est pas assez présent à mon esprit pour que j'établisse une comparaison entre lui et son imitateur; mais l'original est divisé en trois chants, et la Moschétide de Béranger n'en a qu'un. Le volume contient en outre un *Chant de Vertu*, des lettres en vers, des épîtres adressées à diverses personnes, et des vers épars ce sont des sonnets, des épigrammes et des espèces de madrigaux.

Un autre poème fort rare de Béranger de La Tour a été réuni dans ce volume à ceux qui précèdent; il est intitulé *L'Amie rustique*. L'abbé Goujet ne le connaissait point. Si l'on en croit l'épître dédicatoire adressée à N. Albert, seigneur de Saint-Alban, c'est l'ouvrage de la jeunesse de l'auteur. Cette préface est d'ailleurs assez curieuse en ce qu'elle blâme les essais tentés par ses contemporains pour changer l'orthographe, ainsi que nous l'avons vu à la *Tricarile* de Taillemont. Béranger de La Tour compare ces novateurs aux « pinceteurs des draps (office mécanique), iceux purgeans des nouds et festus seulement sans intelligence qu'ils ayent du tanage, filasse, couleur et tissu. Car, taisant le bien qu'ils ne peuvent comprendre, font grand cas des mots adoptez à notre langue qu'ils baptisent peu graves ou peu françois; des pointz, des lettres versales ou l'ortographe, qu'ils disent trop loing ou proche de la prolotion; en quoy seroit plus facile mettre reigle aux vestemens françoys, veu qu'en tous deux la façon est la moins certaine ». Déjà donc Béranger s'était aperçu que conformer l'orthographe à la prolotion ou prononciation était une folie, puisque celle-ci est en France aussi inconstante que la mode.

L'Amie rustique est un recueil de cinq églogues. La seconde est un petit chef-d'œuvre de grâce et de naïveté; c'est un dialogue entre deux bergers, inspiré sans doute mais nullement imité de l'antiquité. Je veux donner ici une idée de la simplicité un peu grossière de ce dialogue :

Guyot confie à Carlin qu'il aime une jeune fille.

Carlin. Dy-moy son nom. — *Guyot*. Son nom! je n'ose;

Tant de peur se mesle parmy

Mon amitié! — *Carl*. A ton amy?

Guy. Amy! n'y a tel que soy-mesme.

Carl. As-tu peur que le bruit je sesme

De cecy? *Guyot*, tu scais bien

Que je l'ayme. — *Guy*. Mais c'est grand bien
De couvrir toujours ses secrets.

Carl. Ouy, fors aux amys discrets,
Et je suis la fleur de ceux-là.

Guy. Je ne diray jamais cela.

Carl. Et bien, et si je le devine ?

Guy. Alors comme alors. — *Carl*. C'est Andrine !

La bergère tant fresche et gaye.

Guy. Tu as mis le doigt en la playe ;

C'est elle, sans autre, c'est elle !

Carl. Andrine ! C'est bien la plus belle

Qui herbe onq de ses piedz foula !

Guyot raconte le commencement de son amour pour Andrine, touché de ses larmes aux funérailles de son père ; un jour il la surprit, baignant ses pieds dans une fontaine, dit-il, caché derrière un buisson :

Or voicy le meilleur après.

Je sors, et, m'approchant tout beau,

Fais semblant la jeter à l'eau,

Qui m'embrassa. — *Carl*. De peur de cheoir.

Guy. D'aise aussi qu'avoit de me veoir....

Au moins me le sembloit ainsi ;

Dont moy, très joyeux de cecy,

Recourbay mes deux bras alors

A l'entour de ce tendre 'corps,

Et sublt la vins embrasser ;

Mais guères ne l'osay presser.

Carl. Pourquoy non ? Répons si tu veux.

Guy. De peur de la couper en deux,

Tant la trouvoye gresle et tendre ! Etc., etc.

Nous aurons l'occasion de faire remarquer plus tard combien sont loin de Bérenger nombre d'auteurs bucoliques bien plus célèbres que lui.

Après quelques poésies légères, ce charmant volume se termine par un poème comique intitulé *Naseide, restituée en son entier à Alcofbras, Indien, roi de Nasée*. Quatre feuillets écrits à la main par un habile calligraphe complètent ce poème piquant et spirituellement conté.

1491—1559. Œuvres poétiques de Mellin de Saint-Gelais .
nouvelle édition, augmentée d'un très grand nombre de
pièces latines et françaises. Paris, 1719, in-12. v. f. fil.
t. d. (*Bel exemplaire.*)

Après Clément Marot, le poète peut-être le plus connu de cette époque est Mellin de Saint-Gelais, fils, d'autres disent neveu de l'évêque d'Angoulême, Octavien, auteur du *Séjour d'Honneur*, etc. Mellin naquit à Angoulême en 1491. Il voyagea en Italie, revint en France vers 1500, revêtit l'habit ecclésiastique et se livra à la poésie. On a prétendu que ce fut lui qui introduisit le sonnet d'Italie en France. Cette assertion serait, je crois, aussi difficile à prouver qu'à combattre avec avantage; peut-être même soutiendrait-on avec plus de certitude que les Italiens avaient antérieurement emprunté le sonnet aux troubadours provençaux et languedociens. Quoiqu'il en soit, les sonnets de Mellin de Saint-Gelais sont en très petit nombre et n'ont contribué en rien à sa gloire. Poète galant, habile musicien, il composa des cartels pour les fêtes de la cour de François I^{er}, et une multitude de petites pièces, dixains, huitains, etc., les unes en forme de contes, les autres d'épigrammes, sortes de pièces où il excellait, et qui seraient beaucoup plus connues si la plupart des sujets qu'il a traités pouvaient être mis sous les yeux de tout le monde. Cependant quelques unes de ces petites pièces sont dans tous les recueils: *Châtelain donne à déjeuner*; *Un charlatan disait en plein marché*, etc. En voici une que je ne me rappelle avoir vue nulle part.

Un maistre ès-arts, mal chaussé, mal vestu,
Chez un paisan demandoit à repaistre,
Disant qu'on doit honorer la vertu
Et les sept arts, dont il fut passé maistre.
Comment ! sept arts, répond l'homme champestre,
Je n'en scay nul, hormis mon labourage ;
Mais je suis saoul lorsqu'il me plaist de l'estre,
Et si nourris ma femme et mon mesnage!

Les poésies de Mellin de Saint-Gelais furent réunies en 1574, Lyon, de Hardy. Cette édition fut suivie de deux autres, 1582 et 1655. Celle-ci, faite par Coustelier, est augmentée de diverses pièces tirées d'un manuscrit provenant de la bibliothèque de Desportes. Mon

exemplaire contient, à la fin du volume, un appendice de quatre pages qui manque souvent. C'est un avis aux lecteurs et quelques extraits.

1559. *Le Préparatif à la Mort*, suivi de *Le Discours de la vie et mort accidentelle de noble homme Guy Morin*, par François de Sagon. Paris, Jean Longis, 1539, in-16. v. fauv. fil.

Ce François de Sagon, né à Rouen dans le commencement du XVI^e siècle, n'est guère connu que par ses satires contre Clément Marot, qu'il eut la prudence de publier tandis que celui-ci était exilé pour cause de religion; satires du reste auxquelles Marot ne répondit qu'au nom de son valet Fripelippes.

Sagon, pour honorer son ami Guy Morin, tué devant Turin en 1536, fit imprimer une traduction que ce Morin avait faite du *Traité de la préparation à la mort*, par Erasme. Sagon ajouta à cette traduction un discours en vers français, contenant l'historique peu intéressant de la vie et de la mort de son ami. Ce que j'y ai trouvé de plus remarquable est l'observation rigoureuse, dans plus de mille vers qui composent ce poème, de la règle, non encore généralement adoptée, qui consiste à alterner régulièrement les rimes masculines et féminines, règle à laquelle Marot lui-même ne s'est point conformé. Ce petit volume rare est de la plus parfaite conservation et relié très probablement par Derome.

Sagon a encore publié des blasons, des poésies de circonstances, et entre autres *la Rejouissance du traité de paix en 1559*. C'est son dernier ouvrage.

Vers 1560. *Les Amours d'Olivier de Magny*, Quercinois, et quelques odes de luy. Ensemble un recueil d'aucunes œuvres de M. Salel, abbé de Saint-Chéron, non encore vues. Paris, Estienne Groulleau, 1553, in-8. v. rare.

Les Odes d'Olivier de Magny, de Cahors, en Quercy. Paris, André Wechel, 1559, in-8. bas. porph. (*Beaux exemplaires.*)

Olivier de Magny, sous le patronage de Jean d'Avanson, seigneur de Saint-Marcel, qui fut surintendant des finances de Henri II, après

avoir été ambassadeur à Rome, etc., remplit plusieurs missions importantes qui toutefois ne lui firent point abandonner la poésie. Ses Amours sont les premières œuvres de sa jeunesse, qu'il recueillit par les conseils de Hugues Salel, son ami, et qu'il lui dédia en les publiant en 1553, long-temps après avoir été composées. Ces Amours se composent de cent deux sonnets, adressés selon l'usage à une beauté réelle ou imaginaire, mais que Magny nomme *Castianire*, et dont voici le dernier :

Tous ces soupirs j'arrachoy de mon sein,
Et de ces pleurs je distilloy ma force,
Lorsqu'apasté d'une gentille amorce,
Je poursulvoy l'effet d'un beau dessein.

Puisse cest œil, cest esprit, ceste main,
Qui m'esblouit, m'affoiblit et renforce,
Adoucissant la douleur qui me force,
Les bienheurer d'un recueil bien humain!

Puisse Apollon, sur les nerfs de sa lyre,
De mes fredons les plus mignardz eslire.
Pour les chanter à la table des dieux;

Et le troupeau enfanté de Mémoire
Graver mon nom au temple de sa gloire,
Pour immortel aparoistre en tous lieux!

Ce fut à cette époque, et à l'exemple de Joachim Du Bellay, qui fait l'objet du chapitre suivant, que s'introduisit en France l'usage du sonnet, importé d'Italie. Pendant un laps de temps assez long nous trouverons peu de poètes qui n'aient chanté leurs amours en procédant par centaines de sonnets. Olivier de Magny se fit distinguer dans ce genre de poésie, dont on a de la peine aujourd'hui à faire comprendre le charme à notre génération anti-poétique. Il en composa un entre autres dont je ne cherche pas à justifier le goût, mais que je crois devoir citer aussi pour faire connaître celui de son époque. C'est un dialogue entre l'auteur et Caron.

L'Auteur. Holà! Caron, Caron, nautonier infernal!
Caron. Qui est cest importun, qui si pressé m'appelle?
L'Auteur. C'est le cœur éploré d'un amoureux fidelle,
Lequel, pour bien aymer, n'eut jamais que du mal.

Caron. Que cherches-tu de moy? — *L'Auteur.* Le passage fatal

Caron. Quel est ton homicide ? — *L'Auteur.* O demande cruelle !
Amour m'a fait mourir. — *Caron.* Jamais, dans ma nacelle,
Nul sujet à l'amour je ne conduis à val.

L'Auteur. Eh ! de grâce , Caron , conduy-moi dans ta barque,
Caron. Cherche un autre nocher : car ny moi ny la Parque
N'entreprendrons jamais sur ce maistre des dieux.

L'Auteur. J'iray donc malgré toy : car je porte dans l'ame
Tant de traits amoureux , tant de larmes aux yeux,
Que je seray le fleuve, et la barque , et la rame !

On croira difficilement que ce sonnet fut répété avec admiration par toute la cour de Henri II, que tous les musiciens du temps, jusqu'au célèbre Orlande de Lassus, le mirent en musique, et qu'il fut chanté mille et mille fois, dit le vieux Colletet, avec un grand applaudissement des rois et des princes. Qui doit-on blâmer en cela des poètes ou du public d'alors ? Et puis, n'oublions pas l'origine italienne du sonnet.

Aux sonnets des amours succèdent des odes amoureuses, et c'est dans la poésie lyrique que le talent d'Olivier de Magny se manifeste avec le plus d'éclat. Le volume se termine, ainsi que l'annonce le titre, par des vers de Hugues Salel, le traducteur d'Homère, et qu'Olivier de Magny appelle son seigneur et maître, certes par excès de modestie. Les vers de Salel se composent d'un chant poétique en huitains, de trois chapitres d'amours en tercets, d'un ode et de quelques petites pièces, le tout assez médiocre.

Le recueil des odes d'Olivier de Magny est le plus considérable de ses œuvres. Ces odes sont presque toutes dédiées à des personnes connues soit par leur naissance, leurs fonctions élevées ou leur amour pour les lettres ; toutes elles ont un certain parfum d'antiquité, qui prouve en faveur des études classiques de leur auteur et de son goût naturel. Elles sont la plupart d'une étendue qui ne me permettrait d'en citer que des fragments, et je suis forcé de choisir celles qui sont non les plus parfaites, mais les plus courtes.

AUX GRACES.

Saintes filles d'Eurydomène,	Le jeu sans vous n'a point de grace
Sans qui tout déplaist à nos yeux,	Et sans vous, Graces, le plaisir
Soit la déesse qui vous meine.	Ne peut plaire en aucune place,
Ou son fils, le maistre des Dieux.	Ni contenter aucun désir.

A chacune de vous je donne
Humblement par trois chastes vœux,
Une florissante couronne,
Pour en honorer vos cheveux.

Qui feroit honte au mesmes or;
Et ce front qui d'ivoire semble,
Et ces yeux, deux astres ensemble,
Maistresse, sont à vous encor.

A chacune je donne encore
Un petit pot plein de lait doux ;
Et chacune de vous j'honore
D'un petit vase de miel roux.

A vous est ce beau teinct de roses,
Et ces deux belles lèvres closes
Qui semblent deux brins de coral :
Et ces dents par où se repousse
Le musc de vostre aleine douce,
Qui semblent perles ou cristal.

Afin qu'il vous plaise d'espandre
Tant de grace en mes petits vers,
Que Marguerite puisse prendre
Plaisir en leurs nombres divers.

Bref, à vous est la belle face,
Le bon esprit, la bonne grace
Qu'oq voit en vous, et l'entretien ;
Seule est à moy la poine dure,
Et tous les travaux que j'endure
Pour vous aymer et vouloir bien.

A S'AMYE.

Elle est à vous, douce maistresse.
Ceste belle et dorée tresse

Mais toutes les odes d'Olivier de Magny ne sont pas amoureuses et tendres ; son style s'élève parfois, et je ne puis résister au désir de citer deux strophes d'une ode adressée à *Nicolas Compain en faveur de Pierre de Paschal*.

Par les vers les vertus florissent ;
Par les vers les Dieux s'adouissent,
Par les vers sont beaux leurs autelz :
La mort toutes choses dévore ;
Mais les vers qu'un poete colore
Demeurent toujours immortels.
Et par eux mesme je me fie
Que, si mes voiles je despiele
Parmy les flotz plus orgueilleux,
Je guideray mieux ma navire
Que Tiphys ne l'eust sceu conduire,
Affranchy des rocز périlleux.

Car, dès que la parque ennemye
A tranché le fil de la vie,
Précipitant un homme en bas,
Il entre en l'Infernale barque,
Et, soit-il gueux, soit-il monarque,
Il y passe et n'en revient pas :
Mais si quelque muse féconde
Le veut faire revivre au monde,
Et le va querir aux enfers,
Et, en despit de la mort blasme,
Du temps, et de l'envye mesme,
L'anime encore avec ses vers.

Une ode traduite du *Cyclope* de Théocrite contient un assez grand nombre de strophes remarquables.

Olivier de Magny a composé en outre un livre de *Gayetès*, un livre

de *Soupirs* et un livre de *Folastrieres*. Ces trois ouvrages différents ne me sont jamais tombés sous la main. Au jugement de Guillaume Colletet, son livre d'Odes est le meilleur. Magny mourut vers 1560, peu d'années après avoir été nommé secrétaire de Henri II.

1524—1560. Les Œuvres françoises de Joachim Du Bellay, gentilhomme angevin et poete excellent de ce temps, revues et de nouveau augmentées de plusieurs poesies non encores auparavant imprimées. Au roy tres chrestien Charles IX. Paris, Federic Morel, 1569, in-8. 2 vol. v. b.

(Cette édition, la plus estimée des œuvres de Joachim Du Bellay, a été donnée par Guillaume Aubert de Poitiers, avocat au parlement de Paris. Cet exemplaire, dont les deux volumes sont un peu mouillés, est lavé réglé.)

Recueil de Poesies présenté à très illustre princesse madame Marguerite, sœur unique du roi, etc., par J. D. B. A. Paris, Guill^e. Cavellat, 1553, in-8. v. rac. fil. t. d.

J'ai déjà fait remarquer, à l'occasion de Jean de La Péruze, de Tahureau, etc., que la littérature classique, c'est-à-dire imitée des anciens, commençait à faire oublier et qui pis est mépriser la méthode gauloise. Joachim Du Bellay contribua plus que personne à ce changement, que l'invention de l'imprimerie eût amené tôt ou tard en rendant plus populaire l'étude des auteurs de l'antiquité.

Né d'une noble famille en 1524, l'éducation de Joachim Du Bellay fut très négligée. Pour charmer les ennuis d'une maladie longue et douloureuse, il se livra à l'étude des poètes grecs et latins, ce qui lui révéla le goût des lettres et lui donna la pensée de composer la *Défense et illustration de la langue françoise*, qu'il ne publia toutefois qu'en 1549, quand il crut que la réputation méritée qu'il s'était déjà faite par ses poésies lui donnait l'autorité nécessaire pour changer des règles établies et en imposer de nouvelles.

Dans cet ouvrage, fort remarquable par le style et par le sujet, Du Bellay, après avoir posé les principes de l'éloquence et soutenu que la langue française peut s'élever à la hauteur des langues grecque et latine, traite de la poésie, « dans l'intention de montrer avec le doigt

le chemin que l'on doit suivre pour atteindre à l'excellence des anciens ; laissant quelque autre conduire à ce but avec la main. » Remarquons que Du Bellay, en annonçant son intention, craignait de passer pour novateur. « Je scay, dit-il, que beaucoup me répondront, qui ay osé le premier des François introduire quasy comme une nouvelle poésie. Marot me playt, dit quelqu'un, pour ce qu'il est facile et ne s'esloigne point de la commune manière de parler : les autres d'un autre se délectent. Quant à moy, telle superstition ne m'a point retiré de mon entreprise : pour ce que j'ay toujours estimé nostre poésie françoise estre capable de quelque plus hault et meilleur stile que veluy dont nous sommes si longuement contentez. » Du Bellay ne doute pas que tous les pères ne s'élèvent contre le projet qu'il manifeste « de reprendre ou changer quelque chose en ce qu'ils ont appris et estimé estant jeunes ». Mais, tout en reconnaissant que les auteurs objet de la vénération de nos pères ont illustré la langue « et que la France leur est obligée », il n'en persiste pas moins à penser « qu'on pourroit trouver en nostre langue (si quelque sçavant homme y vouloit mettre la main) une forme de poésie beaucoup plus exquise, laquelle il faudroit chercher en ces vieux grecs et latins, non point es auteurs françois : pour ce qu'en ceux-cy on ne scauroit prendre que bien peu, comme la peau et la couleur, en ceux-là on pent prendre la chair, les os, les nerfs et le sang ». Toutefois Du Bellay invite à faire un choix sévère, « car il vaudroit beaucoup mieulx escrire sans imitation que ressembler à un mauvais auteur ». Il indique donc sommairement les auteurs grecs, latins, et même italiens et espagnols, qu'il convient d'étudier. Il renvoie aux jeux floraux de Toulouse et au Pay de Rouen les rondeaux, ballades, virelais, chants royaux et autres *espiceries*, qui corrompent le goût de notre langue et « ne servent sinon à porter tesmoignage de nostre ignorance ». Il prescrit l'épigramme de Martial, l'élegie de Tibulle, l'ode de Pindare et d'Horace ; il offre pour modèle le sonnet de Pétrarque ; il invite les Français à s'exercer dans la tragédie et la comédie à l'exclusion des *mystères* et des *moralités*. Quant au *long poëme françois*, comme il nomme l'épopée, « choisymoy, dit-il, quelqu'un de ces beaux vieux romans françois, comme un Lancelot, un Tristan ou autres, et en fay renaistre au monde une admirable Iliade et laborieuse Enéide. » Il permet l'emploi de mots nouveaux ou rétablis du gaulois, en donnant aux poëtes la faculté « d'insurper quelque fois des vocables non vulgaires, à l'imitation du grec. Use doncques hardiment, ajoute-t-il, de l'infinifitif pour le nom.

comme le vivre, le mourir; de l'adjectif substantivé, comme le liquide des eaux, le vuyde de l'air, le frais des ombres, etc. Garde-toy aussi de tomber en un vice commun, mesmes aux plus excellens de nostre langue : c'est l'omission des articles. Tu as exemple de ce vice en infinis endroits de ces petites poésies françoises.» Il invite enfin à l'entrelacement des rimes, à la correction, qu'il nomme l'*émendation*, à consulter des amis instruits et judicieux « qui ne craignent point blesser nostre papier avec les ongles », à la fréquentation des savants et à l'étude de la nature et des arts.

Certes nous voilà loin des préceptes du *Jardin de Plaisance* et autres de même nature : aussi cet écrit fit-il une révolution, et, nonobstant les anathèmes qu'il excita, amena-t-il un changement dont on a pu s'apercevoir déjà dans la manière dont nos poètes considéraient et rendaient la nature.

Joachim Du Bellay donna l'exemple en même temps que le précepte en composant des vers véritablement poétiques et sous la forme qui fut adoptée et suivie depuis par nos plus célèbres auteurs. Son *Poète courtois* est encore un chef-d'œuvre de malice et d'élégance, et c'est le premier essai en France de la satire de Régnier et de Boileau : cette pièce est trop longue pour être citée en entier et trop bien conçue et suivie pour être extraite. Une autre pièce de même genre *sur un nouveau moyen de faire son profit de l'estude des lettres*, beaucoup moins connue encore et bien moins parfaite, étant citée par extraits, peut donner une idée du style et de la manière de Joachim Du Bellay. En voici quelques passages ; ce sont des conseils, je n'ai pas besoin de dire ironiques, à un poète de son temps.

Tu scais faire des vers ; mais tu n'as le scavoir
 De pouvoir, par ton chant, les hommes décevoir :
 Car le dieu Apollon avec le dieu Mercure
 S'assemble, ou autrement de ses vers on n'a cure.
 Mercure, par finesse et par enchantement,
 Dedans les cœurs humains glisse secrètement.
 Premier, comme un marchand, qui par le navigage
 S'en va chercher bien loin quelquestrange rivage,
 Afin de trafiquer et argent amasser,
 Tu dois voir l'Italie et les Alpes passer :
 Car c'est de là que vient la fine marchandise
 Qu'en beant on admire, et que si hault l'on prise,

Si le rusé marchand est menteur assuré ;...
 S'il scait, parlant de Rome, un chacun estonner ;
 Si du nom de Pavie il fait tout résonner ;
 Si des Vénitiens, que la mer environne,
 Si des champs de la Pouille il discourt et raisonne ;
 Si, vanteur, il scait bien son art autoriser,
 Louer les estrangers, les François mespriser ;
 Si des lettres l'honneur à lui seul il réserve,
 Et dédaigne en crachant la françoise Minerve !

Bref, d'un Italien tu auras le pelage,
 Afin qu'entre les tiens admirable tu sois ;
 Ce sont les vrs appas pour prendre nos François.
 Lors ta muse sera de cestuy-là prisée
 Auquel auparavant tu serois de risée.

Il sera bon aussi de te faire avouer
 De quelque cardinal, ou te faire louer
 Par quelqu'homme scavant, afin que tes louanges
 Volent, par ce moyen, par les bouches estranges....

Surtout je te conseille apprendre la science
 De te faire connoistre aux dames de la court
 Qui ont bruit de savoir ; c'est le chemin plus court....

Il te faut quelquefois, soit en vers, soit en prose,
 Ecrire finement quelque petite chose....

Je ne veux toutefois qu'on le fasse imprimer :
 Car ce qui est commun se fait désestimer,
 Et la perfection de l'art est de ne faire
 Ains monstrier desdaigner ce que fait le vulgaire. Etc.

On voit que, sauf le goût italien, les choses n'ont point beaucoup changé depuis près de 300 ans. Et bien que nous n'ayons rien qui pût alors être opposé aux poètes de l'Italie, on applaudit au patriotisme de Du Bellay.

Joachim Du Bellay a toujours passé pour l'introducteur du sonnet en France. Lui-même dit dans une de ses odes :

Par moy les graces divines	Sur les rives augevines
Ont fait sonner assez bien	Le sonnet italien.

Je ne renouvellerai pas la question, assez oiseuse aujourd'hui, de sa-

voir si les Italiens n'avaient pas eux-mêmes pris le sonnet chez les poètes provençaux. Toujours est-il qu'il fut importé de nouveau si l'on veut par Du Bellay. Ses 115 sonnets sur Olive (anagramme de Viole, sa maltresse) eurent un succès que l'on a peine à s'expliquer. Ceux qu'il composa en Italie, et intitulés *les Regrets*, me semblent infiniment supérieurs. En voici un :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme celui-là qui conquiert la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge!

Quand revoyroy-je, hélas! de mon petit village
Fumer la cheminée? Et en quelle saison
Revoyroy-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, et beaucoup davantage?

Plus me plaist le séjour qu'ont basti mes ayeux
Que des palais romains le front audacieux;
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine;

Plus mon Loyre gaulois que le Tybre latin;
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine!

Forcé de suivre le cardinal Du Bellay, son parent, dans son ambassade à Rome, Joachim y regretta toujours son Anjou. S'il faut en croire les sonnets qu'il composa sur la ville éternelle, et dont un est trop connu pour être cité, Rome eut pour lui bien peu de charmes. Je terminerai ces citations déjà peut-être trop longues par quelques strophes d'une pièce *contre les Pétrarquistes*. Elle fait partie des Jeux rustiques, et est adressée à une dame.

J'ai oublié l'art de pétrarquizer;
Je veux d'amour franchement deviser,
Sans vous flatter et sans me déguizer.

Ceux qui font tant de plaintes
N'ont pas le quart d'une vraie amitié,
Et n'ont pas tant de peines la moitié,
Comme leurs yeux, pour vous faire pitié,
Jettent de larmes feintes.

Ce n'est que feu de leurs froides chaleurs,
Ce n'est qu'horreur de leurs feintes douleurs;

Ce n'est encor de leurs soupirs et pleurs
 Que vent, pluie et orages;
 Et bref ce n'est, à ouyr leurs chansons,
 De leurs amours que flammes et glaçons,
 Flesches, liens, et mille autres façons
 De semblables oultrages.

De vos beautés sça'vous que j'en dirois ?
 De vos deux yeux deux astres je ferois ;
 Vos blonds cheveux en or je changerois,
 Et vos mains en yvoire.

Quant est du teinct, je le peindrois trop mieux
 Que le matin ne colore les cieux ;
 Bref, vous seriez belle comme les dieux
 Si vous me voullez croire.

Mais cet enfer de vaines passions,
 Ce paradis de belles fictions,
 Déguisement de nos affections,
 Ce sont peintures vaines,
 Qui donnent plus de plaisir aux lisans
 Que vos beautés à tous vos courtizans,
 Et qu'au plus fol de tous ces bien-disans
 Vous ne donnez de peines ! Etc.

Le recueil de poésies dédiées à la reine Marguerite, et qui fait l'objet du deuxième titre, ne contient que des pièces qui font partie de l'édition de 1569.

1560. Le premier livre des Odes de Charles de Rouillon.
*Anvers, Christophe Plantin, 1560, in-8. v. fauv. fil. tr.
 d. (Superbe exemplaire d'un livre très rare.)*

De tous les biographes et bibliographes que j'ai consultés, Duverrier est le seul qui ait mentionné Charles de Rouillon, et encore sans donner aucun détail sur sa vie. Charles de Rouillon est donc bien inconnu, et il faut convenir que son livre n'était pas fait pour attirer l'attention sur ce poëte froid et verbeux. Mais combien d'autres, sans plus de talent, ont eu plus de bonheur ! Rouillon n'a composé que des odes adressées la plupart à des personnages illustres. Il n'avait ni l'imagination, ni l'enthousiasme surtout, exigés dans la poésie lyri-

que; il eût peut-être réussi dans un genre moins élevé, car la dernière pièce de son recueil n'est pas sans quelque grâce. Je vais la citer : c'est un sonnet.

Mon livre, tu iras (non que je porte envie
A ton voyage heureux) en la France sans moi.
Las! que n'y peut aller ton maistre ainsi que toi,
Sans en pais estrange user sa triste vie!

Une sage beauté m'a tant l'ame ravie,
Qu'elle a ployé mon chef sous le Joug de sa loi,
Et ne voudrois changer à la gloire d'un roi
Ma cruelle prinson, de mille maus suivie.

Sitost que tu seras en la France venu,
Va-t'en voir tous ceux-là desquels je suis conneu,
Et chacun d'eus, pour moi, salue en la bonne heure.

Mais si quelqu'envieux te vouloit outrager,
Souhaite-lui sans plus qu'en pais estrange,
Aimant sans estre aimé, à jamais il demeure.

1561. La Somme et Fin de toute la Sainte Esriture du Nouveau Testament, par Gilbert Dert, de Bourges en Berry. *Paris*, Richard Breton, 1561, in-8. v. rac. (*Ce joli petit volume, bien imprimé en caractères dits de civilité, est de la meilleure conservation et de la plus grande rareté.*)

Duverdier et La Croix du Maine sont les seuls qui parlent de cet auteur, qui, indépendamment de l'ouvrage que je catalogue, a traduit de l'italien *le Soulas du cours naturel de l'homme*, en dialogues. C'est un ouvrage religieux comme la *Somme de la sainte Esriture*. Ce discours en prose est suivi d'un argument des épîtres de saint Paul également en prose, et le volume est terminé par une épître en vers adressée à messire Claude de l'Aubespine, conseiller du roy, receveur général en Berry, pour madame Marguerite, sœur unique du roi, et dans laquelle épître Gilbert Dert joue sur le nom de son patron. Après cette pièce est une *oraison exhortative* également en vers, mais en strophes régulières, à très haute et très illustre dame madame Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. Bert se borne, parmi toutes les

vertus chrétiennes, à l'exhorter à la charité pour son prochain! Diane ne passe pas pour en avoir manqué.

Mort vers 1561. Les *Quinze Livres de la Métamorphose d'Ovide*, interprétez en rime françoise selon la phrase latine, par François Habert d'Issouldun, en Berry, et par luy présentez au roy Henri II, nouvellement enrichiz de figures non encore par cy-devant imprimées. *Paris*, Hierosme de Marnef, 1787, in-16. rel. en 2 vol. bas. (*Bon exemplaire très propre, ce qui est rare.*)

La Nouvelle Pallas, présentée à monseigneur le Daulphin, avec la Nouvelle Venus par laquelle est entendue pudique amour, présentée à madame la Daulphine, plus la Nouvelle Juno, présentée à madame la Daulphine, par François Habert, natif d'Issouldun en Berry. *Lyon*, Jean de Tournes, 1547, in-8. bas.

Les *Epistres Heroïdes* très salutaires, pour servir d'exemple à toute ame fidèle, composées par François Habert, d'Issouldun en Berry, avec aucuns épigrammes, cantiques spirituels et alphabeth moral. *Paris*, Michel Fezandat. 1550, in-8. bas. (*Beaux exemplaires propres et grands de marges.*)

François Habert fit ses études à Paris, et fut l'un des écrivains les plus laborieux et les plus féconds de son temps. Quoiqu'il eût été secrétaire de plusieurs grands seigneurs et qu'il fût nommé *poète du roi* Henri II, il ne dut jamais quitter le nom de *Banny de Lyess*. qu'il s'était donné dans ses premiers ouvrages. C'est un écrivain consciencieux, assez pur, honnête homme, peu poétique et souvent ennuyeux. Les métamorphoses d'Ovide furent traduites par ordre de Henri II, et lui furent présentées par conséquent avant 1559, année de la mort de ce roi. Elles sont en vers de dix syllabes et ne rappellent guère la grâce de l'original; elles sont ornées de petites vignettes en bois fort jolies. Ses nouvelles Déesses présentées au Dauphin et à la Dauphine, Henri, fils de François I^{er}, qui depuis fut Henri II, et Catherine de Médicis, sa femme, sont des poèmes allégoriques et reli-

gieux. *La nouvelle Pallas* est Jésus-Christ développant sa morale. *La nouvelle Vénus* est chaste et son amour est tout spirituel; elle propose aux dames la Dauphine pour modèle. *La nouvelle Junon* est la Dauphine elle-même qui fait l'éloge de la France et de la religion. A ces poèmes fort prosaïques sont réunies de petites pièces, des cantiques, des bucoliques, des étrennes, et autres pièces dédicatoires et de peu d'intérêt.

Je n'en dirai pas autant de ses *Epistres Héroides* : quelques unes offrent au moins un intérêt historique. Le style simple et sans élévation de François Habert se prête d'ailleurs à la familiarité épistolaire, et ce recueil d'épîtres est le seul de ses ouvrages que j'aie lu sans ennui. Et puis le choix de ses correspondants est parfois singulier; on est curieux de savoir comment Dieu le père écrit à la Vierge Marie, et de connaître le style de la Madeleine écrivant aux Dames chrétiennes, etc., etc. Parfois aussi lui-même correspond directement avec ses amis. Une lettre, la XIII^e, qu'il adresse à Saint-Gelais, contient des détails littéraires sur sa propre vie, sur les ouvrages de ses contemporains, sur la réputation dont ils jouissaient alors, que j'ai lus avec une sorte d'avidité, et qui feront, je crois, le même effet aux personnes qui se livrent à cette étude. Dans cette épître Habert emprunte encore la forme du songe; il raconte à son ami qu'il a rêvé que sur le Parnasse les muses réglait les rangs des poètes anciens et modernes, ce qui lui donne l'occasion de les passer en revue en faisant preuve d'un goût assez pur.

Ce François Habert fut comme la souche d'une famille de poètes dont nous reparlerons à leur place.

1530—1563. Vers françois de feu Estienne de la Boétie, conseiller du roy en sa cour de parlement à Bordeaux.
Paris, Federic Morel, 1572.

Cet ouvrage est imprimé à la suite de

La Mesnagerie de Xénophon. Les Règles de Mariage de Plutarque. Lettre de consolation de Plutarque à sa femme. Le tout traduit de grec en françois par feu M. Estienne de la Boétie, conseiller du roy en sa court de parlement à Bordeaux. Ensemble quelques vers latins et françois de

son invention. *Paris, Federic Morel, 1572, in-8. maroq. rouge. fil. et compart. tranches dorées, reliure de Simier. (Magnifique exemplaire.)*

Etienne de La Boétie serait totalement oublié, quoique son enfance eût été célèbre, si Michel de Montaigne n'eût fait connaître quelques uns des ouvrages de son ami, dont il fut légataire, et surtout s'il n'eût, dans un petit nombre de pages aussi touchantes que sublimes, manifesté le sentiment qui l'unissait à La Boétie. Il n'est personne qui ne connaisse le livre des *Essais* et le chapitre de *l'Amitié*. Montaigne devint donc l'éditeur des œuvres de La Boétie, dont il ne put recueillir que ce qui concerne ce volume, plus un traité de la *servitude volontaire*, qui est joint à plusieurs éditions des *Essais*.

L'exemplaire dont je rends compte est excessivement rare complet. L'abbé Goujet a prétendu que, *quoi qu'en dit le titre que je viens de copier en entier, on ne trouve point de vers françois dans cette petite collection*; et j'ai eu en effet en ma possession plusieurs exemplaires de la Mesnagerie qui ne contenaient pas de vers français. Celui-ci en contient.

On jugerait mal du talent de La Boétie pour les vers par les vingt-neuf sonnets qui terminent ce volume et que rapporte Montaigne dans ses *Essais*. La Boétie n'était pas poète dans l'acception élevée de ce mot : c'était une homme d'esprit, éclairé, mais qui n'était nullement lyrique; il réussit infiniment mieux dans la poésie légère. J'en veux donner pour preuve le début d'une pièce d'envoi qui précède la faible traduction d'un épisode de l'*Arioste*.

Jamais plaisir je n'ay pris à changer
 En nostre langue aucun œuvre estranger :
 Car à tourner d'une langue estrangère
 La peine est grande et la gloire est légère.
 J'ayme trop mieux de moy-mesmes escrire
 Quelqu'escript mien, encore qu'il fust pire.
 Si mal j'escriis, n'ayant prins de personne,
 A nul qu'à moy le blasme je n'en donne.
 Si j'ay honneur à cela que j'invente,
 De cest honneur tout mien je me contente :
 Car de mes vers quelqu'honneur qui me vienne,
 Prou grande elle est, puisqu'elle est toute mienne.
 L'n bien tout clair, je l'ayme davantage

Que je ne fais un grand bien en partage ;
 Aussi, pour vray, d'un ouvrage viré
 Quel grand honneur en peut estre tiré ?
 Le traducteur ne donne à son ouvrage
 Rien qui soit sien , que le simple langage ,
 Que mainte nuict dessus le livre il songe ,
 Et, dépité, les ongles il s'en ronge ;
 Qu'un vers rebelle il ait cent fois changé,
 Et en trassant le papier outragé ;
 Qu'il perde après mainte bonne journée ,
 C'est mesme corps ; mais la robe est tournée.
 Tousjours l'auteur vers soy la gloire ameine ,
 Et le tourneur n'en retient que la peine.

D'un œuvre beau la louange en est due
 A qui l'a fait, non pas qui le remue.....

Bien a celui le courage abbatu
 Qui n'attend rien de sa propre vertu ;
 Bien a vrayment celui peu de sagesse
 Du bien d'autruy qui se fait sa richesse....

L'un dit qu'il faut qu'on quitte l'avantage
 D'inventer bien à ceux du premier age ;
 Que les premiers bienheureux s'avancèrent ,
 Et que du jeu le pris ils emportèrent...

L'autre se plaint qu'en la source tarie
 Ores on tire à grand' peine la lie ,
 Et ne croit pas que grand profit on face
 A labourer une terre si lasse ;
 Quand tout est prins, qu'il se faut contenter
 Si l'on n'en a, d'en pouvoir emprunter....

Mais, moy, je croy que ceste plainte vaine
 Ne vient, pour vray, que de craindre la peine :
 Car, pour certain, jamais aux siens la muse
 Quelque chanson nouvelle ne refuse... Etc.

Jamais je n'ai vu nulle part ces vers cités, et je les trouve naturels, faciles et vrais, qualités qui manquent surtout aux sonnets de La Boétie qui sont partout.

1564. *Delie*, objet de plus haulte vertu (par Maurice Sève).

1544, in-8. fig. en bois, maroq. roug., tranch. d. (*Bel exemplaire relié par Derome.*)

Saulsaye. Eglogue de la vie solitaire. Lyon, Jean de Tournes, 1547. (*Réimpression figurée avec vignettes en bois par Pontier, à Aix, 1829, in-8. d. rel. dos de maroq., tirée à 79 exemplaires.*)

Maurice Sève était avocat à Lyon, conseiller-échevin de cette ville; il était poëte, musicien, peintre et architecte; il fit les dessins des décorations élevées à Lyon, et les devises qui les recouvraient selon l'usage du temps, pour l'entrée solennelle de Henri II et de Catherine de Médicis en 1548. Son goût pour les emblèmes se manifeste encore dans sa *Delie*, poëme composé de 458 dixains et de cinquante *cartouches* en l'honneur de sa mattresse, *objet de plus haulte vertu*.

A en juger par les éloges sans nombre dont Maurice Sève fut acclabé par les poëtes les plus célèbres de son temps, Clément Marot, Etienne Dolet, de Sainte-Marthe, etc., etc., etc., les vers de la *Delie* devraient être compréhensibles; quant à moi, j'avoue qu'ils me paraissent d'une obscurité inextricable, sauf quelques uns, qui me semblent bien recherchés; en voici plusieurs des plus clairs.

V

Madame, ayant l'arc d'amour en son poing,
Tiroit à moy pour à soy m'attirer;
Mais je gagnay aux pieds, et de si loing,
Qu'elle ne sceut oncques droit me tirer;
Dont me voyant sain et sauf retirer,
Sans avoir fait à mon cœur quelque brasche:
Tourne, dit-elle, à moy, et te dépesche;
Fuy-tu mon arc ou puissance qu'il s'ye?
Je ne fuy point, dy-je, l'arc ne la flesche,
Mais l'œil, qui feît à mon cœur si grand' playe!

XLIII

Moins je la voy, certes plus je la hays;
Plus je la hays, et moins elle me fasche;

Plus je l'estime , et moins compte j'en fais ;
 Plus je la fais , plus veulx qu'elle me sache.
 En un moment deux divers traits me lasche
 Amour et hayne , ennuy avec plaisir.
 Forte, est l'amour qui lors me vient saisir,
 Quand hayne vient et vengeance me crie !
 Ainsi me faict hayr mon vain désir
 Celle pour qui mon cœur tousjours me prie.

CLXXIX

Ma dame et moy jouans emmy un pré,
 Voici tonnoire, esclairs, nuict et la pluye;
 Parquoy souldain je fais oultre mon gré,
 Avecque moy cuydant qu'elle s'en fuye.
 Et, quand je fus au couvert, je m'appuye
 Pour prendre aleine, et pour aussi la veoir;
 Mais, pour le temps, ne se voulut mouvoir :
 Car l'eau partout la fuyoit çà et là.
 Lors j'apperçus les dieux du ciel pleuvoir,
 Craingnantz son feu, qui tant de gentz brusla.

CCCLXXVII

Assez plus long qu'un siècle platonique
 Me fut le moys que sans toy suis esté ;
 Mais quand ton front je revy pacifique,
 Séjour très haut de toute honnesteté,
 Où l'empire est du conseil arrêté,
 Mes songes lors je creus estre devins :
 Car en mon corps, mon ame, tu revins,
 Sentant ses mains, mains célestement blanches,
 Avec leurs bras mortellement divins,
 L'un coronner mon col, l'autre mes hanches.

Quel goût ! Et, je le répète avec assurance, ces strophes sont choisies parmi le très petit nombre de celles dont j'ai pu comprendre le sens.

Il n'en est point de même de l'églogue de la vie solitaire intitulée *Saulsaye* : c'est un dialogue entre deux bergers dont l'un, nommé Antire, reproche à l'autre la solitude dans laquelle il se plait ; celui-ci, Philermé, apprend à son ami qu'ayant vu ses vœux repoussés

par Belline, il est venu chercher le repos dans ce lieu sauvage. Laissons-le parler.

Heureux compaign! Ouy-tu oncques dire
 Qu'en corps parfait d'une telle beauté
 Regnast fierté, desdaing et cruauté?
 Jamais ne fut rose sans son espine.

Ainsy, voyant ma totale ruyne,
 Délibéray du tout de m'absentier
 De sa présence, aussi de m'exempter
 De peine, ennuy, cure et sollicitude,
 Et vins icy, en ceste solitude,
 Pour resjouyr quelque peu mes esprits,
 Qui tant estoient de mortel deuil surpris;
 Où, me sentant loing de nostre paroisse,
 De peu à peu j'amoindris mon angoisse:
 Car, le matin, je vois là où la Saosne
 Vient à se joindre à son époux le Rhoane,
 Et le contraint à rudement courir
 Jusqu'à la mer, où tous deux vont mourir.

Là je me lave et les mains et la face;
 Puis me contemple en l'eau, par quelqu'espace,
 Couché sus l'herbe. Et, quand ma soif m'altère,
 J'espulse à coup de leur eau fresche et clère
 De ma main creuse; et, en buvant, leur prie
 Que tout ainsy qu'à eux Amour me rye,
 Ou que leur eau de leur amour coupable
 Puisse assoupir mon feu intolérable.

Et, cela fait, je m'esbas par la plaine,
 Où çà et là, vagabond, me pourmaine
 Seul avec moy, qui de rien ne me chault;
 Et, à midy, pour éviter le chaud,
 Tost je me range en la verte saulssye. Etc.

Il y a de la passion dans cette pièce, écrite avec assez d'élégance et de naturel pour motiver les éloges donnés à Maurice Sève, qui a composé encore un poème intitulé *le Microcosme ou petit monde*, que je ne connais point. Les ouvrages de Maurice Sève sont extrêmement rares, n'ayant jamais été réimprimés, malgré leur succès.

1564. Le Puy du souverain Amour, tenu par la déesse Pallas, avec l'ordre du nuptial banquet fait à l'honneur d'un des siens enfans, mis en ordre par celui qui porte, en son nom tourné, *le Vrai Perdu* ou *Vrai Prélude* (Pierre Duval). Rouen, Jean Petit, 1543, in-8, maroq. vert, fil. t. d. rel. du temps.

Pierre Duval, dont le nom tourné, c'est-à-dire l'anagramme, forme *le vrai perdu* ou *vrai prélude*, était un Parisien, évêque de Sées, qui assista au concile de Trente et qui mourut à Vincennes en 1564. Ce grave prélat faisait des vers, des quatrains moraux sur la puissance, sapience et bonté de Dieu, vers que je n'ai point, mais dont Guillaume Colletet cite quelques uns dans son discours sur la poésie morale. Le bon évêque, pour se distraire d'occupations plus sérieuses probablement, s'amusa à réunir en un seul corps d'ouvrage les petites pièces de poésies composées par divers auteurs pour concourir aux prix supposés fondés par la déesse Pallas sur le sujet du *souverain amour*, à l'imitation des Puy ou palinods de Rouen sur la conception de la Vierge.

Pour faire juger de l'orthodoxie de ce *souverain amour*, je vais citer deux pièces dont l'une, le rondeau, a remporté l'un des prix.

Amour peult tout, et nul sans luy ne peult.
 Amour sans crainte accomplist ce qu'il veult,
 Quand ses secretz à l'amant veult apprendre :
 Car il lui fait pour sa dame entreprendre
 Plus qu'il ne peult, et au cœur ne s'en deult.

Sy, pour aller veoir sa dame, se meut,
 Il ne lui chault s'il tonne, gresle ou pleut,
 Disant : Amour me peult de mal deffendre ;

Amour peult tout !

Sy paovreté ou mal l'asant acqueult,
 Veü que des biens ou fruicts d'amour ne queult,
 Espoir luy dict : Ne laisses d'y prétendre ;
 Amour, qui peult sur tous sa grace estendre,
 Te subviendra, veü qu'à aymer t'esmeult.

Amour peult tout !

Le rondeau est joli, il est de Jean Couppel. Voici maintenant un dizain d'une damoiselle Marguerite Dauvrelat. Je n'ai pas besoin de dire que les refrains et du rondeau et du dizain étaient donnés, selon l'usage de ces sortes de concours.

La fin d'amour n'est que mélencolye ;
 Mais fin d'espoir est jouissance eurense.
 La fin d'amour le cœur d'amy deslye
 D'avec celuy de sa chère amoureuse ;
 La fin d'espoir rend force vigoureuse,
 Quand l'amant tient celle qu'il espéroit
 Par vray amour, auquel il conféroit
 Le seul plaisir de l'heureuse acroyssance ,
 Considérant qu'en vray dict apparoit :
 La fin d'espoir, c'est d'avoir jouissance.

La seule pièce de Pierre Duval que contienne ce recueil est ce dizain qui le termine :

Cela qui peult plus esmouvoir la plume
 De l'orateur qui son savoir descœuvre ,
 C'est quand il voit que maintz prennent constume,
 Par passe-temps, de visiter son œuvre :
 Car, par ce point , plus hardiment il œuvre
 Et traicte myeux cent foyz le sien ouvrage ,
 Pour la raison que luy croist le courage ,
 Voyant qu'on a de luy bon jugement.
 La plume dort à cil qu'on descourage ;
 Mais l'autre veille au doux contentement.

Je ne sais sur quel fondement s'appuie Guillaume Colletet, dans son Histoire des Poètes français, pour prétendre, ou du moins pour supposer, que ce Pierre Duval, auteur ou collecteur du *Puy du souverain amour*, est autre que le Pierre Duval, évêque de Séez.

1526—1566. Œuvres de Louise Charly, Lyonnoise, dite Labé, surnommée la belle Cordière. *Lyon*, chez les frères Duplain, 1762 in-12. d. rel.

Œuvres de Louise Labé, Lionnoise. *Lyon*, par Durand et Perrain, 1824, in-8. dem. rel. dos de maroq.

Louise Charly ou Charlin, dite Labé, surnommée la belle Cordière.

de la profession de son père, marchand cordier en gros, naquit à Lyon en 1525 ou 1526. Elle fut une des femmes les plus célèbres de son temps dans la carrière littéraire, parcourue alors par beaucoup d'autres femmes de la seule ville de Lyon, telles que Catherine de Vauzelles, Louise Sarrazin, Clémence de Bourges, Pernelle du Guillet surtout (voyez 1545), qui jouissaient d'une grande célébrité. Le commencement de sa vie aventureuse et romanesque contribua sans doute à la faire connaître plus que ses compagnes. Louise Charly, après avoir reçu une éducation forte et toute masculine, porta les armes, et dès l'âge de seize ans, assista au siège de Perpignan en 1542, sous le nom du capitaine Loys. Ce ne fut qu'au retour de cette campagne infructueuse et de peu de durée que Louise Labé se livra à la poésie, soit qu'elle fut dégoûtée des armes, soit qu'un sentiment plus tendre lui révélât un talent inconnu d'elle-même; mais l'amour qu'elle éprouvait fut exprimé avec tant de charmes et de véritable passion, qu'elle devint presque aussitôt célèbre. Maurice Sève, Clément Marot, Olivier de Magny, tous les poètes ses contemporains, formèrent comme un concert de louanges en son honneur. Plus tard, lorsqu'elle fut mariée, sa maison devint le rendez-vous de tous les lettrés français et étrangers qui résidaient ou passaient à Lyon. Sa conversation, son talent comme musicienne, sa beauté, son esprit et sa belle voix, lui attirèrent à la fois des admirateurs et des envieux. Il ne faut donc point s'étonner si aux éloges se mêlèrent des attaques à la vertu de la belle Cordière, mais que rien ne motive, que démentent au contraire et sa liaison avec les femmes les plus honorées de la ville de Lyon, et le testament, retrouvé dernièrement; de son mari, mort avant elle, la déclarant sa légataire et tutrice de ses enfants.

Trois éditions des œuvres de Louise Charly, imprimées de son vivant, sont d'une telle rareté, qu'elles peuvent être considérées comme introuvables. Dès l'année 1762 des gens de lettres lyonnais firent imprimer à leurs frais et tirer à 525 exemplaires la première des éditions qui font partie de ma bibliothèque. Imitant cet exemple, de nouveaux éditeurs également lyonnais publièrent en 1824 la seconde de ces éditions, qu'ils se partagèrent entre eux et qu'ils distribuèrent à quelques amis. Cette édition, corrigée sur toutes celles qui lui sont antérieures, contient, avec une notice historique de *M. Cochard*, aidé de *M. Bréghot*, un commentaire et un glossaire de ce dernier.

Les œuvres de Louise Labé se composent d'une *Épître* dédicatoire à Mademoiselle Clémence de Bourges, Lionnoise; d'un *Débat de Folie*

et d'Amour, dialogue en prose ; de trois *Élégies*, et de vingt-quatre *Sonnets*, dont un en langue italienne. A ces deux éditions on a joint *les écrits de divers poètes à la louange de Louise Labé*, en grec, en latin, en italien et en français, et qui forment un volume trois ou quatre fois plus considérable que ses propres œuvres.

Les *élégies*, pleines de grâce et de force, sont trop longues pour être rapportées et trop complètes pour être citées par extrait ; mais voici quelques uns de ses *sonnets*.

IV

Depuis qu'amour cruel empoisonna
Premièrement de son feu ma poitrine ,
Toujours bruslay de sa fureur divine ,
Qui un seul jour mon cœur n'abandonna.

Quelque travail dont assez me donna ,
Quelque menace et prochaine ruine ,
Quelque penser de mort , qui tout termine ,
De rien mon cœur ardent ne s'estonna.

Tant plus qu'amour nous vient fort assaillir,
Plus il nous fait nos forces recueillir,
Et toujours frais en ses combats fait estre.

Mais ce n'est pas qu'en rien nous favorise
Cil qui les dieus et les hommes mesprise ;
Mais pour plus fort contre les forts paroistre.

VII

On voit mourir toute chose animée
Lorsque du corps l'ame subtile part.
Je suis le corps, toy la meilleure part ;
Où es-tu donc, ô ame bien aymée ?

Ne me laisses pas si long-temps pasmée ;
Pour me sauver, après viendrais trop tard.
Las ! ne mets point ton corps en ce hazart ;
Rens-luy sa part et mortté estimée.

Mais fais, ami, que ne soit dangereuse
Cette rencontre et revue amoureuse ,
L'accompagnant , non de sévérité,

Non de rigueur, mais de grace amiable ,
 Qui doucement me rende ta beauté ,
 Jadis cruelle , à présent favorable.

VIII

Je vis, je meurs ; je me brusle et me noye ;
 J'ai chaut extremes en endurant froidure ;
 La vie m'est et trop molle et trop dure ;
 J'ai grans ennuis entremeslez de joye.

Tout à un coup je ris et me larmoye ,
 Et en plaisir maint grief tourment j'endure ;
 Mon bien s'en va , et à jamais il dure ;
 Tout en un coup je seiche et je verdoye.

Ainsi amour inconstamment me meine ;
 Et, quand je pense avoir plus de douleur,
 Sans y penser, je me treuve hors de peine.

Puis, quand je croy ma joye estre certaine ,
 Et estre au haut de mon désiré heur,
 Il me remet en mon premier malheur.

IX

Tout aussitost que je commence à prendre
 Dans le mol lit le repos désiré ,
 Mon triste esprit , hors de moy retiré ,
 S'en va vers toy incontinent se rendre.

Lors m'est avis que dedens mon sein tendre
 Je tiens le bien où j'ay tant aspiré ,
 Et pour lequel j'ay si haut souspiré ,
 Que de sanglots ay souvent cuidé fendre.

O doux sommeil , ô nuit à moy heureuse !
 Plaisant repos , plein de tranquillité ,
 Continuez toutes les nuit mon songe.

Et si jamais ma pœvre ame amoureuse
 Ne doit avoir de bien en vérité ,
 Faites au moins qu'elle en ait en mensonge.

XIII

Oh ! si j'étois en ce beau sein ravie
 De celui-là pour lequel vois mourant ;
 Si avec lui vivre le demeurant
 De mes cours jours ne m'empeschoit envie
 Si, m'accollant, me disoit : Chère amie,
 Contentons-nous l'un l'autre, s'assurant
 Que jà tempeste, Euripe, ne courant,
 Ne nous pourra desjoindre en notre vie ;
 Si, de mes bras le tenant accolé,
 Comme du lierre est l'arbre encerclé,
 La mort venoit, de mon aise envieuse ;
 Lorsque souef plus il me baiseroit,
 Et mon esprit sur ses lèvres fuïroit,
 Bien je mourrois, plus que vivante, heureuse.

XIV

Tant que mes yeux pourront larmes espandre
 A l'heur passé avec toy regretter,
 Et qu'aus sanglots et soupirs résister
 Pourra ma voix, et un peu faire entendre ;
 Tant que ma main pourra les cordes tendre
 Du mignart lut pour tes graces chanter,
 Tant que l'esprit se voudra contenter
 De ne vouloir rien fors que toy comprendre,
 Je ne souhaite encore point mourir.
 Mais quand mes yeus je sentiray tarir,
 Ma voix cassée et ma main impuissante,
 Et mon esprit, en ce mortel séjour,
 Ne pouvant plus montrer signe d'amante,
 Priray la mort noircir mon plus cler jour.

Et qu'on ne pense pas que je n'ai cité que les plus beaux des admirables sonnets de Louise Labé. Ils sont tous dignes les uns des autres.

1566. Les Vrayes Centuries et Propheties de maistre Michel Nostradamus. *Amsterdam*, J. Jansson, 1668, pet. in-12. maroq. bl. gaufré. (*Joli exemplaire qui, quoique imprimé en effet par Jansson, est toujours compris dans la collection des Elzévir*s).

Les Vrayes Centuries et Propheties de maistre Michel Nostradamus, où l'on voit représenté tout ce qui s'est passé tant en France, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, qu'aux autres parties du monde. Revues et corrigées suivant les premières éditions, imprimées à Avignon en l'an 1556 et à Lyon en 1558, avec la vie de l'auteur et des observations sur ses prophéties. *A Amsterdam*, chez Daniel Winkurmans, 1667, in-12. dem. rel. (*Exemplaire d'une édition peu commune et contenant entre chaque feuillet un feuillet blanc sur lequel sont inscrites un assez grand nombre de notes manuscrites explicatives des quatrains des Centuries, et recueillies des différents commentaires publiés sur cet ouvrage par Chavigny, Guynaud, Bonys, etc.*

Parmi les plus curieuses de ces interprétations je citerai les quatrains dans lesquels on a cru reconnaître les prédictions qui se rapportent à l'empereur Napoléon.

Centurie I^{re}, quatrain 60.

Un empereur naistra près d'Italie,
 Qui à l'empire sera vendu bien cher,
 Diront avec quels gens il se rallie,
 Qu'on trouvera moins prince que boucher.

Centurie VIII, quat. 57.

De soldat simple parviendra en empire,
 De robe courte parviendra à la longue,
 Vaillant aux armes, en église, où plus pire
 Vexer les prestres, comme l'eau fait l'esponge.

Centurie VIII, quat. 68.

Premier en Gaule, premier en Romanie,
Par mer et terre, aux Anglais et Paris,
Merveilleux faits par celle grand mesnie
Violent, Terax perdra de Norlalis.

Centurie IV, quat. 54.

Du nom qui oncques ne fut au roi gaulois
Jamais ne fut un fouldre si craintif;
Tremblant l'Italie, l'Espagne et les Anglois,
De femme estrange grandement attentif.

Centurie I, quat. 61.

La république, misérable, infélice,
Sera vastée du nouveau magistrat;
Leur grand amas de l'exil maléfice
Fera sueve ravir leur grand contract.

Centurie VIII, quat. 59.

Par deux fois haut, par deux fois mis à bas,
L'orient, aussi l'occident, folblira;
Son adversaire, après plusieurs combats,
Par mer chassé, au besoing faillira.

Michel Nostradamus ou de Notre-Dame, né en 1503 à Saint-Rémy, en Provence, mort à Salon en 1566, médecin, astrologue, se fit une si prodigieuse réputation par ses prédictions, qu'il fut mandé à Paris par Henri II en 1556, comblé des bienfaits de Catherine de Médicis. et visité en 1564 par Charles IX. Il est cependant facile de comprendre que parmi douze cents quatrains environ composant douze centuries rangés sans ordre, écrits d'un style énigmatique, il a dû s'en rencontrer quelques uns, ça et là, qu'on a pu appliquer à des événements écoulés. Ces divinations sont d'ailleurs tellement obscures, que les mêmes ont été rapportées à des traits d'histoire fort différents. Le véritable intérêt d'une prophétie est, ce me semble, de faire prévoir l'événement annoncé; mais si l'on ne peut, à force d'interprétations, que supposer que Nostradamus a voulu prédire tel homme ou telle chose déjà connus, quel en est le mérite? surtout

quand l'auteur brave comme Nostradamus la langue dans laquelle il écrit, la mesure, la rime et le sens !

1538 — 1570. Chant de Joie de la paix faite entre le roi de France Henry II, et Philippe, roi d'Espagne, par Jacques Grevin de Clermont. *Paris*, Martin L'Homme, 1559, in-4. dem. rel. dos de maroq.

Jacques Grevin n'est guère connu que comme auteur dramatique, et nous en parlerons plus amplement quand nous en serons au théâtre. Il était attaché en qualité de médecin à Marguerite de France, duchesse de Savoie, qui l'emmena à Turin, où il mourut à peine âgé de 30 ans. Lié d'amitié avec Ronsard, ses opinions calvinistes, exprimées avec aigreur dans une pièce de vers, imprimée sous le titre de Temple de Ronsard, et dont nous aurons l'occasion de parler, le brouillèrent avec ce prince des poètes. Grevin composa aussi un grand nombre de sonnets à la gloire d'Olympe, sa maîtresse; mais je n'ai vu citée nulle part la pièce dont je rends compte.

Elle fut composée à l'occasion de la paix dite de Cateau-Cambresis. Cette ode est d'une grande faiblesse : j'en vais citer quelques strophes.

1

Au lieu de croiser les picques
Pour les querelles antiques,
Et de courir à l'assault ;
Au lieu d'armetz et cuirasses,
De coutelatz et de masses,
D'une surprinze en sursault :
Sur le lut et sur la lyre
L'on s'essalra de bien dire ;
Sur un éclatant haubois
L'on contrefera la voix....

2

Au lieu de mener armées
Dessus les plaines sallées,
Au péril de mille vantz,

Et aux antrailles profondes
De ses effroyables ondes
Accourcir nos jeunes ans ;
Et au lieu d'une tempeste
Qui, foudroyant nostre tête,
Nous fait soudain abimer
Proie aux monstres de la mer ;

3

Les marchans pourront sans crainte
Voiager, et sans contrainte
Trafiquer à l'étranger ;
En une étrange province,
Avec un étrange prince
Leur marchandise échanger ;
Ils pourront, en leurs boutiques,
Sans les fiers Adriatiques,

Au milieu de l'Occident,
Montrer l'honneur d'Orient.....

Faiz entre Espagne et la France
Une si ferme alliance,
Que Mars n'y puisse glisser.

4

Et toi, des peuples la mère,
Aime Paix, chasse misère
Faiz ces deux rois embrasser ;

Faiz aussi, Paix bienheureuse,
Qu'Olympe, ma rigoureuse,
Qui tient ma vie en langueur,
Mette fin à sa rigueur.

1511—1571. Satyres chrestiennes de la cuisine papale.
(par Pierre Viret). Genève, Conrad Badius, 1560, in-8.
mar. bleu dent. tr. d. belle reliure de Bozerian. (*Cet
exemplaire d'un livre très rare a été gâté, sans doute à des-
sein par quelque dévot scrupuleux ; mais il a été très soigneu-
sément et très bien nettoyé et raccommo-.*)

Viret (Pierre) est né en Suisse en 1511. Il fut un des chefs de la réforme. Il mourut à Orthez, où il avait été accueilli par la reine Jeanne d'Albret, en 1571, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages, la plupart singuliers et dont celui-ci est le plus rare. Ce recueil a paru jusqu'ici tellement scandaleux, qu'aucun des bibliographes qui l'ont connu n'a osé l'extraire. C'est bien, mais le mystère dont on enveloppait ce fruit défendu a pu donner à quelques descendants de notre mère Ève l'envie de le connaître, et véritablement la lecture de ce mauvais livre ne saurait inspirer autre chose que le dégoût. Je me permettrai donc d'en donner au moins une analyse.

Viret transforme la cour de Rome en une grande cuisine, au-dessus de la porte de laquelle on voit deux clefs avec cette devise :

Il n'est que de vivre à son aise.
Que chacun me croye, et se taise.

Viret décrit le jardin qui précède la cuisine et qui l'alimente ; il est fort scandalisé des statues de saintes qui ornent ce jardin *d'idolâtres*.

Voici au vif représentée
Venus, la déesse éventée
Au tableau de conception.
O très belle déception

De Cosme et Damian, deux saints
Faicts pour infecter les plus sains :
Tel fut Esculape, conjoint
Avec Apollon, son adjoinct.

Gabriel, disposé et léger,	Est-ce point monseigneur saint
Qu'est-il ? sinon le messager	Georges
Des dieux, qu'on appelle Mercure ?	Qui de Cérés l'enflé dragon,
Et puis saint Eloy qui procure	Autrement le démogorgon
Jour et nuit à forger des fers,	De sainte Marguerite tue ?
C'est Vulcain, du fond des enfers.	Je voy une roue abaîtue
Baptiste est Hercule tout fait,	A ce coin, sainte Catarine,
Excepté qu'il est plus defait.	De teste, de bras, de poitrine.
Je vois saint Pierre et ses pieds	De tout, tu ressembles Fortune.
nuds.	Et toy Diane, blanche lune,
Qui estes-vous ? Ha c'est Janus	N'est pas Hubert ton Actéon ?
Et ses clefs. Mars, à la grand' gorge,	Toussaints, vous estes Panthéon, etc.

Dans les officiers de la cuisine sont représentées toutes les dignités ecclésiastiques. Ce n'est qu'une caricature grossière sans ressemblance et sans esprit, ou présentant des allusions que l'on ne comprend plus. Pourquoi, par exemple, les auditeurs de Rote sont-ils chargés d'apporter et de fournir le bois à la cuisine ? pourquoi les évêques sont-ils *écuyers* de bouche présentant les mets ? Pourquoi les cardinaux portent-ils les volailles, et pourquoi les docteurs de Sorbonne font-ils la pâtisserie ?

Vient ensuite, dans la quatrième satire, la *description des ustensiles* de la cuisine. C'est la plus dégoûtante et peut-être la plus impie par la destination, que l'on devine, donnée aux vases sacrés. Vient ensuite la *Description du banquet* en deux satires, *les Devis d'après diné* ; un *Colloque* (dialogue) *entre maistre Ericandouille, frère Thibaud et messire Nicaise*, après lequel on boit de l'eau bénite pour liquer. Le livre tombe des mains !

Je porte le défi à l'incrédule le plus déhonté de lire ces huit abominables satires sans sentir son cœur se soulever. Et quel style ! car j'affirme que j'ai cité les meilleurs vers du recueil.

1573. Poesie d'Estienne Forcadel. *A Lyon*, Jean de Tournes, 1551, in-8. v. rac. fil.

Forcadel, né à Beziers, docteur en droit civil et en droit canon, professeur en l'Université de Toulouse, apprend à son lecteur, dans une épître en prose, que, *faisant parfois trefves avec le susdit estude du droit*, il recourt à la poésie comme à *suave et très honneste récréation* ; ainsi que peuvent tesmoigner aucuns ses vers long-temps y

ha publiés, contre lesquels il a bien souvent été non moins courroucé et indigné que fut jamais Médée contre ses enfans. Ce courroux, réel ou non, n'empêche pas le docteur en droit de se rendre à l'incitation de l'extrême débonnaireté des lecteurs, quand ils voudront bien adviser à la diversité des négozes et à l'âge de l'auteur. Il en faut toujours excepter ceux à qui la poésie desplait, parce que, ajoute-t-il, je cuide que ceste manière de gent hayt ce à quoy ne peult attein-dre ni aspirer. Et à ceux-cy j'offre de plein don beaux cinq cents escuz.

A ce compte le docteur en droit civil et en droit canon a dû mourir ruiné et endetté : car, quoi qu'il en dise, ceux même de ses contemporains qui aimaient la poésie, et peut-être parce qu'ils l'aimaient, avaient bien le droit de trouver ses vers détestables, comme ils le sont en effet.

Toutefois le recueil de Forcadel, au milieu de chants sérieux et même héroïques *des trois seraines filles d'Acheloüs, de la Chayne d'or du tres savant poëte Homère, de Médée abandonnée de son aymé Jason, etc., d'élégies, d'encomies (éloges), de complaintes, d'épigrammes, etc., ce recueil, dis-je, contient quelques jolies épigrammes ; en voici deux :*

A SON AMY.

Un des savans le plus ignare,
Des ignares le plus savant,
En tes vers, amy, trouve tare ;
Ce fit-il, cuidé-je, en rêvant.

Homere fut repris souvent
De l'envieux et sot Zoïle.

Plusieurs ont argué Virgile,
Sanspeur toutesfois de mesprendre :
Car, qui n'escrit en aucun style,
C'est le seul qu'on n'ose reprendre.

AU LECTEUR.

Ne perds ton temps, lecteur docte et subtil,
A mieux polir cest œuvre souz ta lime ;
Si ton avis le dit estre infertile,
Son mesme auteur plus encor le déprime.
Il me suffit, pour prys et pour estime,
S'il mes labours de tes yeux dignes sont ;
Nuys à quelqu'uns admirans ce qu'ilz font.
En vain voudras mes petits vers reprendre.
Va, pille ceux qui les richesses ont :
Car sur les nuds les larrons n'ont que prendre.

Dans les éptres familières que contient aussi ce volume, il y en a

quelques unes qui sont assez spirituelles. La première, adressée à Jean Lucel, est de ce nombre.

Etienne Forcadel mourut en 1573, date d'une édition de ses œuvres, où son fils, dans une épître liminaire, parle de son père comme étant mort depuis peu. Cela est aujourd'hui assez indifférent. Le langage et la versification surtout de ce poète sont fort *arriérés* pour son temps, peut-être parce qu'il n'avait pas quitté sa province une fois établi à Toulouse, car il se dit un petit Ulysse pour avoir beaucoup voyagé pendant sa jeunesse.

1573. La Camille de Pierre Boton, Maçonnois. Ensemble les Resveries et Discours d'un amant désespéré. Paris, Jean Ruelle, 1573, in-8. veau fauv. t. dorée. (*Très joli exemplaire, d'une conservation parfaite.*)

On n'a de renseignements sur Pierre Boton que ceux qu'il donne de lui-même dans ses poésies; c'est-à-dire qu'il était fort jeune quand il les composa, nonobstant les avis qu'il recevait de toutes parts de se livrer à un travail plus fructueux. Ces conseils, impuisants comme toujours, excitaient sa colère, qu'il exhale avec amertume dans une épître en prose qu'il adresse au lecteur, comme il parait, par l'exemple d'Etienne Forcadel, que c'était l'usage alors; mais Boton est plus violent. « Et qui pourroit, dit-il, endurer l'austérité de tant de fronts sourcilleux, qui, sous une majesté calonienne, veulent être veuz sages, se meslent de mettre le nez partout, et, sous un bransler de teste, de censurer toutes choses, qui toutes-fois se trouvent les plus empeschez à rien faire. Je dis ceci non pas d'affection que j'aye de reprendre les vices qui sont autant chéris des hommes que les vertus sont hates et estlongnées de leurs meurs; mais de peur que j'ay que ce mien livre ne porte sur son faible dos la lourde charge du jugement malsain qui du premier coup condamnera mes folies sans regarder les siennes, et mesurera ses jeunes folastreries à l'aune de la soltise et lourdesse de son jugement, et me dira d'avoir esté trop cupide de gloire. A quoy je satisferois si je ne les estimois asnes et indignes de moy et de mes responses; non que je m'attribue tant, mais que je les estime si peu, que, si tout le monde les cognoissoit comme moy, il les jugeroit avec moy n'estre dignes de marcher sur la terre, ny de lever les yeux au ciel, tant ils sont ineptes. »

J'ai cité ce long passage pour prouver, s'il en était besoin, combien la nature irritable des poètes est peu changée : car il n'en est aucun qui n'ait pensé, au moins en secret, ce qu'exprime sans ménagement le pauvre Boton. Nous n'avons malheureusement pas de journaux de ce temps, et je ne puis connaître l'effet que cette épître fit sur l'esprit des critiques d'alors ; mais les biographes, et en particulier l'abbé Goujet, font un sévère reproche à Boton de sa hauteur et de ses airs de mépris, qui, ajoute-t-on, lui conviennent moins qu'à tout autre ; ce que je nie, sans approuver les injures de Boton ; mais certes son talent, et il en a, n'est pas inférieur à celui de la plupart de ses contemporains.

Son livre intitulé *La Camille* commence par *Les discours et resveries* de l'amant désespéré. C'est une vision en prose et en vers où l'auteur se suppose avec des personnages imaginaires qui s'entre-tiennent avec lui, et emploient un langage peu naturel, et quintessencié jusqu'à l'obscurité absolue, pour moi du moins. *Cinq élégies* suivent ces *discours et resveries*. Dans ces élégies, dont le style pompeux touche à l'emphase, on peut trouver cependant quelques traits de sentiments touchants et vrais. Voici les premiers vers de la troisième :

Camille, pour t'aymer, te chanter et servir,
 Pour admirer tes yeux, pour ta beauté souffrir,
 L'on dit que je suis fol, et que, si j'estois sage,
 Je ne devrois user en te servant mon aage ;
 Mon sage, qui commence entrer en son printemps.
 L'on dit que je devrois user ces tendres ans
 A en servir une autre, ou bien à quelqu'estude
 Qui ne m'apporteroit pour loyer servitude,
 Comme fait ceste-cy ; mais, après ses labeurs,
 Me pourroit honorer et de biens et d'honneurs.
 L'on me dit que, depuis que m'a mis en servaige,
 J'ay palle la couleur et triste le visaige.....
 L'on me dit que mourroy misérable, et aussi
 Que, si je t'oublois, je ne serois ainsi.
 Je ne scay s'il est vray ; mais je scais bien, Madame,
 Que ne puis effacer ton portret de mon ame. Etc.

Voici encore un fragment de la quatrième élégie :

Camille, prends pitié de moy, ton serviteur,

Qui viens , humble , à tes pieds te présenter mon cœur.
 Ne t'arme point sur moy, qui ay pour toutes armes
 Les souspirs , les sanglots , les plaintes et les larmes ;
 Armes des amoureux , qui ne savent toucher
 Ou pour faire une ulcère ou à mort offencer.
 Échappé des feux grecs , je ne suis un *Ænée* ;
 Je n'ay point en amour une Didon trompée ;
 Jamais de Calypson je ne veis la beauté ,
 Ne Circé de s'amour ne m'a point enchanté.
 Tu es celle qui m'as captivé la première ;
 Aussi que serviray tu seras la dernière. Etc., etc.

Le volume est terminé par des sonnets et des odes médiocres comme tant d'autres. Du reste on ignore si Boton mourut jeune , mais il n'a rien publié depuis ces poésies.

1573. Le Premier Livre des Paysages du seigneur du Saus-say, Adrian de Gadou , etc. *Paris*, Gabriel Buon, 1573, in-4. dem. rel. dos de maroq.

Adrien de Gadou , nommé de Guesdou par quelques biographes , a composé , indépendamment de ce livre des Paysages, un autre volume que je n'ai point, et contenant d'autres poésies, notamment des sonnets sur Rome, où il avait été dans sa jeunesse. La lecture de ses *paysages* me laisse peu de regrets de ne pas posséder ses autres poésies. Les Paysages se composent de dix-neuf pièces écrites par strophes et qu'il décore du nom d'odes, adressées l'une à *la Montaigne*, l'autre à *la Forest*, au *Papillon*, à *la Tourterelle*, au *Lierre*, à *l'Olivier*, au *Serpent*, etc., et dans lesquelles il adopte et consacre les erreurs populaires les plus grossières sur chacune de ces choses, le tout d'un style remarquablement plat et commun. Une *Epistre à maistre Ymbert de Baigneaux*, procureur au siège présidial de Chartres, vient à la suite des Paysages, et le volume se termine par le songe de l'auteur sur le trespas de messire Adrian de Gallot, dont rien ne m'a paru digne d'être cité.

1532—1573. Les OEuvres et Meslanges poetiques d'Estienne de Jodelle, sieur du Lymodin. *Paris*, Nicolas Chesneau et Mamert Patisson, 1574, in-4. v. b. (*Superbe exem-*

plaire d'une édition publiée par Ch. Delamothe, ami de Jodelle, qui recueillit ses œuvres après la mort de l'auteur. Delamothe espérait probablement continger cette publication au delà de ce volume, qui porte le titre de premier ; mais, soit que la matière lui manquât, soit toute autre cause, ce volume contient tout ce qui a été publié de Jodelle. On a même réuni à cet exemplaire :

Magnificentissimi spectaculi a regina regum matre in hortis suburbanis editi, in Henrici regis Poloniae invictissimi nuper renunciati gratulationem, descriptio, Jo. Aurato, poeta regio, autore. Parisiis, Federici Morelli, 1573, fig. en bois.

Jodelle fut un des plus célèbres adeptes de l'école de Du Bellay et de Ronsard ; il n'est plus guère connu aujourd'hui, même des personnes qui s'occupent de ces sortes de recherches littéraires, que comme auteur dramatique, et nous parlerons de cet auteur quand nous en serons au théâtre ; mais ses essais dramatiques réunis forment à peine le quart de ses œuvres poétiques, qui contiennent 160 sonnets, 10 odes, des épithalames, des élégies, des discours, des épîtres, des tombeaux, des devises et inscriptions, etc., etc., etc. Jodelle, doué d'une grande facilité, d'un esprit ardent et indépendant, dans un temps d'innovation, dépassa souvent les novateurs eux-mêmes. Il fit la contre-partie de quelques odes de Ronsard ; il s'éleva contre l'amour, contre Vénus, et avec une verve souvent brutale ; il dut chagriner bien des susceptibilités ; chacun d'ailleurs pouvait-il apprécier la vigueur concise et quelque peu barbare du style et de la manière de Jodelle ? Je veux mettre mes lecteurs à même de le juger. Voici ce qu'il appelle un *Chapitre à sa muse* :

Tu sçais, ô vaine muse, ô muse solitaire
Maintenant avec moy, que ton chant, qui n'a rien
Du vulgaire, ne plaist non plus qu'un chant vulgaire.

Tu sçais que plus je suis prodigue de ton bien
Pour enrichir des grands l'ingratitude renommée,
Et plus je perds le temps, ton espoir et le mien.

Tu sçais que seulement toute chose est aimée
Qui fait d'un homme un singe, et que la vérité
Sous les piés de l'erreur gist ores anommée.

Tu sçais que l'on ne sçait où gist la volupté,
Bien qu'on la cherche en tout : car la raison sujette
Au désir trouve l'heur en l'infélicité.

Tu sçais que la vertu, qui seule nous rachette
De la nuict, se retient elle-mesme en sa nuict
Pour ne vivre qu'en soy, sourde, aveugle et muette.

Tu sçais que tous les jours celui-là plus la fuit
Qui monstre mieux la suivre, et que nostre visage
Se masque de ce bien à qui nostre cœur nuit.

Tu sçais que le plus fol prend bien le nom de sage,
Aveuglé des flatteurs ; mais il semble au poisson
Qui engloutit l'amorce et la mort au rivage.

Tu sçais que quelques uns se repaissent d'un son
Qui les flatte partout ; mais hélas ! ils démentent
Sa courte opinion, la gloire et la chanson.

Tu sçais que, moy vivant, les vivans ne te sentent :
Car l'équité se rend esclave de faveur,
Et plus sont creus ceux-là qui plus effrontez mentent.

Tu sçais que le sçavoir n'a plus son vieil honneur,
Et qu'on ne pense plus que l'heureuse nature
Puisse rendre un jeune homme à tout œuvre meilleur.

Tu sçais que d'autant plus, me faisant mesme injure,
Je m'aide des vertus afin de leur aider,
Et plus je suis tiré dans leur prison obscure.

Tu sçais que je ne puis sitost me commander,
Tu cognois ce bon cœur, quand, pour la récompense,
Il me faut à tous coups le pardon demander.

Tu sçais comment il faut gesner ma contenance
Quand un peuple me juge, et qu'en dépit de moy
J'abaisse mes sourcis sous ceux de l'ignorance.

Tu sçais que quand un prince auroit bien dit de toy,
Un plaisant s'en riroit, ou qu'un piqueur stoïque
Te voudroit, par sottie, attacher de sa loy.

Tu sçais que tous les jours un labeur poétique
Apporte à son autheur ces beaux noms seulement
De farceur, de rimeur, de fol, de fantastique.

Tu sçais que si je veux embrasser mesmement
Les affaires , l'honneur, les guerres, les voyages,
Mon mérite tout seul me sert d'empeschement.

Bref, tu sçais quelles sont les envieuses rages
Qui mesme au cœur des grands peuvent avoir vertu,
Et qu'avec le mépris se naissent les outrages.

Mais, tu sçais bien aussi, pour néant aurois-tu
Débattu si long-temps, et dedans ma pensée
De toute ambition le pouvoir combatu ?

Tu sçais que la vertu n'est point récompensée,
Sinon que de soy-mesme, et que le vray loyer
De l'homme vertueux, c'est sa vertu passée.

Pour elle seule donc je me veux employer,
Me deusse-je noyer moy-mesme dans mon fleuve,
Et de mon propre feu le chef me foudroyer.

Si doncq' un changement au reste je n'épreuve,
Il faut que le seul vray me soit mon but dernier,
Et que mon bien total dedans moy seul se treuve ;
Jamais l'opinion ne sera mon collier.

Certes il y a quelque grandeur à braver l'opinion, même en vers assez obscurs pour mériter aujourd'hui, si l'on les connaissait, le nom d'*intimes*; mais il ne faudrait pas, en mourant de misère à 41 ans et abandonné de tout le monde, avoir adressé au roi Charles IX les vers suivants :

Alors qu'un roy Péricle Athènes gouverna,
Il aima fort le sage et docte Anaxagore,
A qui (comme un grand cœur soy-mesme se dévore)
Sa libéralité l'indigence amena.

Le sort, non la grandeur, ce cœur abandonna,
Qui, pressé, se haussa, cherchant ce qui honore
La vie, non la vie, et, repressé encore,
Plus tost qu'à s'abaisser à mourir s'obstina.

Voulant finir par faim, voilla son chef funeste.
Péricle, oyant ceci, accourt, crie et déteste
Son long oubli, qu'en tout réparer il promet.

L'autre , tout résolu , luy dit (ce qu'à toy, sire ,
 Délaissé , demi-mort , presque je puis bien dire) :
 Qui se sert de la lampe au moins de l'hulle y met.

Mon exemplaire contient, outre les deux ouvrages de Jodelle ci-dessus rapportés et entre les deux, c'est-à-dire après la table du premier, un poëme de douze feuillets d'impression d'une pagination particulière avec un sonnet dédicatoire à Ronsard, sans autre titre ni nom d'auteur. Ce poëme, qui n'est pas de Jodelle, fut composé

. Lorsque Henry de France ,
 Fils et frère de roy, et l'honneur des Valois ,
 De cent canons battait les murs des Rochelois ;

c'est-à-dire en 1573, époque de la mort de Jodelle. Mais de qui est ce poëme, au moins fort remarquable par le style ? C'est ce que mes recherches ont fini par m'indiquer. L'auteur lui-même nous apprend dans son ouvrage qu'il était des environs de Toulouse (Jodelle était né à Paris) ; que, livré à l'étude des lois, il avait été envoyé en mission diplomatique dans des cours étrangères ; que, de retour en ce moment dans le foyer paternel, il n'écrivait que pour éviter

Les trompeuses douceurs d'une langueur oysive.

Mais, ajoute-t-il,

. Il faut que je confesse
 Que ce n'est ne Phœbus, ne Pitho la déesse ,
 Ne Minerve aux yeux verts, ne ses trompeurs esprits,
 Dont les tragiques grecs ont rempli leurs escripts ;
 Ny des flambeaux du ciel l'innombrable troupe ,
 Ny le doux sommeiller sur la jumelle croupe ,
 Ny le surjeon de l'eau, jadis tant renommé ;
 Bref, tout ce que l'on a du nom de dieu nommé
 Ès profanes escripts, ne m'a jamais faict estre
 Ce peu qu'ores je sois. Du vray Dieu j'ay mon estre ,
 De lui seul la raison, le parler, le sçavoir,
 Le discours, l'intellect, la force, le vouloir.

Arrière donc de moy ces fables jà moysies ,
 Fà le feint ornement des vieilles poésies !
 On ne m'orra pour Dieu Jupiter réclamer,
 Ne son frère Neptune ès périls de la mer.

Du Dieu seul des chrestiens humble serf je m'advoue,
Et tout autre à seigneur que luy je désadvoue. Etc.

Alors il se borne à faire le simple récit des occupations et des plaisirs d'un couple champêtre pris dans la classe du petit paysan cultivateur. Ce récit est rempli de charme et de grâce.

Ce poème en son entier, tel qu'il est dans mon exemplaire, est de la plus grande rareté. Il a été composé par Guy du Faur de Pibrac (V. 1584), et les nombreuses éditions de ses quatrains en citent quelquefois des extraits.

1528—1577. Les OŒuvres poétiques de Remy Belleau.
Rouen, Jean Berthelin, 1604, 2 t. in-12. rel. en 1 vol. veau porphyre.†

Remy Belleau fit partie, avec Joachim Du Bellay et Jodelle, de la Pléiade dont Ronsard était le chef. Remy Belleau, né à Nogent-le-Rotrou en 1528, était déjà célèbre par ses poésies lorsqu'il suivit en Italie René de Lorraine, dans le voyage qu'y fit ce prince comme général des galères en 1557, et qui avait chargé Belleau de l'éducation du duc d'Elbeuf, son fils, depuis grand écuyer de France, dans la maison duquel mourut Remy Belleau, en 1577.

Belleau a traduit en vers français les poésies d'Anacréon, et quelques fragments du poème d'Aratus, qui font partie de ses œuvres. Elles se composent de plusieurs *Discours sur la vérité*, d'après l'Écclésiaste; d'*Eglogues sacrées* prises du Cantique des cantiques; d'une *Bergerie* divisée en deux journées et en dialogues entremêlés de vers et de prose, et dans lesquels il a intercalé tant bien que mal toutes les pièces de poésie détachées qu'il avait composées dans sa jeunesse, de *Tombeaux*, d'*Epithalames*, d'*Élégies*, de *petites inventions* sur les insectes, les pierres précieuses, etc., etc.; plus, d'un poème fort piquant en latin macaronique intitulé *Dictamen metrificum de bello huguenotico et reistrorum piglamine, ad sodales*; plus, d'une comédie intitulée *la Reconnue*, dont nous reparlerons.

Toutes ces pièces, pures, gracieuses, élégantes la plupart, spirituelles même, manquent cependant de la qualité précieuse qui seule pouvait les faire vivre ou ressusciter, de mouvement, d'inattendu, de poésie enfin. Belleau n'a rien composé de mieux ni de beaucoup moins bien que sa jolie et très jolie chanson sur le mois d'avril, tant

imitée depuis. Elle est bien connue, mais on me pardonnera d'en citer quelques strophes; elles sont toutes charmantes.

Avril, l'honneur et des bois Et des mois;	C'est à ton heureux retour Que l'amour
Avril, la douce esperance Des fruits, qui sous le coton Du bouton	Souffle à doucettes haleines Un feu croupi et couvert Que l'hyver
Nourrissent leur jeune enfance.	Receloit dedans nos veines.

Avril, c'est ta douce main Qui du sein De la nature desserre Une moisson de senteurs Et de fleurs	May vantera ses frescheurs, Ses fruits meurs, Et sa féconde rosée; La manne et le sucre doux Le miel roux
Embaumant l'air et la terre.	Dont sa grace est arrosée.

Avril, la grace et le ris De Cypris, Le flair et la douce haleine :	Mais moy, je donne ma voix A ce mois, Qui prend le surnom de celle Qui de l'escumeuse mer
Avril, le parfum des dieux, Qui des cieux Sentent l'odeur de la plaine.	Veit germer Sa naissance maternelle.

1577. Perles d'eslite recueillies de l'infini thresor des cent cinquante Psaumes de David. Traduit d'italien en françois par l'auteur. Jean de Laon, 1577, in-8. v. b. fil.

Réunion de quatre cent cinquante huitains divisés en trois parties et en neuf chants de cinquante huitains chaque, le tout précédé d'une ode sur les perles et d'une dédicace en vers de l'auteur à sa fille, qu'il ne nomme point, et dont voici le commencement :

Je sçay, ma bien aimée, ainsi que de ta sorte
Et de ton aage sont les filles, trop aimans
Les superfluites que la coutume apporte ;
Que tu aimes la perle, et plus que diamans.
Or je t'en donne ici de rares, et je t'exhorte
De les priser trop plus que ces vains ornemens
Qui servent au dehors pour l'embellir, ce semble ;
Mais il faudroit penser au dedans tout ensemble.

Je n'ai pu découvrir le nom de l'auteur de cet ouvrage; mais à l'âpre concision de son style je le soupçonne grandement de calvinisme.

1578. La Geocyre de Pierre de la Meschinier. *Lyon*, Barthelemy Honorat, 1578, in-4. v. m.

Un malheureux amant trompé dans son espérance, ne voulant pas perdre tout le fruit de son amour, publie les vers que lui a inspirés sa passion, et les dédie à messire Jacques de La Fin, qui l'a consolé dans son désespoir amoureux. Telle est l'origine des cent cinquante-et-un *Sonnets*, des *Odes*, des *Chansons*, des *Eglogues* et des *Bergeries* qui composent ce volume. L'auteur lui-même nous donne ces détails, les seuls qui soient connus sur sa vie.

Quand bien même les rigueurs de la maîtresse de Pierre de la Meschinier auraient été, comme il le dit, jusqu'à la cruauté, et jusqu'à le bannir de sa présence, elle est vraiment excusable si elle était forcée d'entendre les vers de cet ennuyeux poète; et toute autre certes ne lui en eût pas laissé composer autant.

1578. Les amoureuses occupations de Guillaume de la Tayssonniere, D. de Chanein, à scavoir : *Strambotz*, *Sonetz*. *Chantz* et *Odes* liriques. *Lyon*, Guillaume Rouille, 1556. in-8. v. b.

Ce petit livre ne forme qu'une faible partie des poésies de cet auteur fécond, mais il ne fait pas regretter ses autres ouvrages. Je n'y ai rien trouvé de remarquable qu'une coupe nouvelle donnée à ses huitains, qu'il nomme *strambotz* à l'imitation du *strambotto* italien. coupe d'ailleurs bizarre et incorrecte en français. Il a aussi le premier, que je sache, composé une sorte d'élégie assez étendue, toute en sonnets qui se succèdent entre eux comme les strophes d'une ode. ce qui me semble contraire à la nature même du sonnet, composé lui-même de deux quatrains et de deux tercets qui doivent former un tout et avoir un sens complet.

Je ne sais si La Tayssonniere a tenté d'aussi malheureuses innovations dans ses autres poèmes, que je ne connais pas. Le dernier, daté de 1578, prouve seulement qu'il vivait encore à cette époque.

1505—1579. L'Esperon de discipline pour inciter les hu-

maines aux bonnes lettres, stimuler à doctrine, animer à science, inviter à toutes bonnes œuvres vertueuses et morales, lourdement forgé et rudement limé par noble homme frère Antoine Du Saix, comendeur de Saint-Antoine, de Bourg en Bresse. *Paris*, Denys Janot, 1539, in-16. mar. rouge. fil. tr. d. fig. en bois. (*Très joli exemplaire.*)

Ce poème, composé de plus de 10,000 vers, est une règle de conduite, ou, pour parler plus exactement, un système complet d'éducation divisé en deux parties. Dans la première de ce traité encyclopédique, Du Saix professe toutes les sciences; depuis l'art de prévoir le beau et le mauvais temps, depuis la lecture et l'écriture jusqu'aux plus hautes connaissances de la théologie, de l'administration publique et de la police des états. A ce propos l'abbé Goujet fait une singulière erreur en citant les ouvrages dont Du Saix, dit-il, interdit la lecture. Voici le texte, assez curieux d'ailleurs, de l'auteur : il parle du danger de laisser imprimer librement les commentaires des livres sacrés.

L'on devrait bien l'audace réprimer,
 Et ne donner jamais permission,
 Mais qu'aux sçavants, user d'impression
 Expressément quand il touche à la foy.

J'estimerois qu'ignorans n'eussent loy
 Que d'imprimer le compte Meleusine,
 Ou Taille-Vent, le maistre de cuisine;
 Le grand Albert, quant aux secretz des femmes;
 Mathéolus, vrai avocat des dames;
 Vente d'amours, la guerre des Grenouilles,
 Les Droitz nouveaux, le livre des Quenoilles,
 Le Testament maistre François Villon,
 Jehan de Paris, Godefroy de Billon,
 Artus le Preux, ou Fier-à-Bras le Quint,
 Tous les vaillantz; et Bertrand du Clequin,
 La Maguelonne et Pierre de Provence,
 Le Pérégrin, pour fraische souvenance,
 Ou Scelestine, et le Perceforest,
 Roland, Maugis, d'Ardaïne la forest,
 Prison d'amours, addition et glose,

Finallyment le Roman de la Rose.

Ce sont traictés qu'on ne doit estimer ;

Sçavantz ou non les peuvent imprimer.

Mais à cella qui concerne la loy

Mettre on n'y doit que gents de bon aloy ,

Pour bien sçavoir en caractères mettre

Le texte nedit sans ung poinct seul obmettre

Ni adjouster... Etc.

On voit par ces vers qu'Antoine Du Saix fait encore une part fort large à la presse pour son temps en sa qualité d'ecclésiastique, en permettant l'impression à chacun, et conséquemment la lecture à tous, des *Droits nouveaux* de Coquillard, du *Testament de Villon*, du *roman de la Rose*, etc., et qu'il ne recommande la censure ou même seulement le choix des imprimeurs que pour la bible et les livres saints.

La seconde partie de l'Eperon de discipline tout entière traite de l'éducation des enfants, qu'Antoine Du Saix prend au sein de la nourrice ou plutôt de leur mère. Il y a des études de mœurs assez curieuses à faire dans ce petit livre : tout y est vrai, rempli d'excellentes leçons et d'une bonne morale, mais sans apparence de poésie. ce qui le rend un des plus ennuyeux que j'aie lus, et ce n'est pas peu dire.

Antoine Du Saix naquit à Bourg, en Bresse, en 1505, et y mourut en 1579.

1579. Les œuvres de Claude de Pontoux, gentilhomme chalonnois, docteur en médecine. *Lyon*, Benoist Rigand, 1579, in-16. v. porph. fil. tr. d. (*Bon exemplaire.*)

Claude de Pontoux, né à Châlons-sur-Saône, consacra presque tout ce qu'il avait de veine poétique à célébrer une belle qu'il ne fait connaître que sous le nom de l'*Idee*. Il lui dédia d'abord deux cents sonnets, et il la rappelle encore dans une foule d'*Odes*, de *Fantaisies*, de *Mignardises*, qui composent ce volume. Sa profession de médecin, ses voyages en Italie, ne lui laissèrent probablement le loisir que de publier en 1576 sa *Gelodacrie*, ou recueil de ris et de larmes sur ses amours, c'est-à-dire une portion des pièces que contient le volume dont je rends compte et qui ne fut publié qu'après sa mort, en 1579, et conformément à ses dernières volontés.

Le quarante-troisième des sonnets adressé à l'idée fait connaître tout ce que l'on sait de Claude de Pontoux.

Bourgogne, France, et l'amour et la muse,
 Me fait, me tint, me ravit, m'amusa,
 Petit, grandet, jouvenceau, puis uza
 Mes plus beaux ans auprès d'une Méduse.

Jà quelque peu de doctrine confuse
 Ornoit mon chef, quand l'amour s'opposa
 Devant mes yeux, et par eux embrasa
 Mon pauvre cœur, qui dedans le feu s'use.

France me print encore plein de vergongne
 Entre le sein de ma mère Bourgogne ;
 Puis, me sevrant, me monstre à l'univers.

Amour me veit d'un trop libre courage,
 Me print, et puis, me mettant en servage,
 M'apprint la danse et la muse des vers.

Du reste je ne connais pas de patience aujourd'hui capable de supporter la lecture de la multitude de sonnets qui inondèrent la France à cette époque. Il faudrait croire, à entendre les plaintes de tous ces malheureux transis, qu'ils étaient bien respectueux et timides et leurs dames bien sages et même cruelles; l'histoire nous a donné le droit de douter qu'il en fut ainsi.

La seule pièce véritablement intéressante de Claude de Pontoux, peut-être parce qu'en la composant il n'a pas eu la volonté de pétrarquiser, est un chant poétique sur l'entrée à Paris du roi Charles IX, et de sa femme, Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, les 6 et 29 mars 1571. L'affluence du peuple dans les rues de Paris, l'aspect des maisons encombrées de spectateurs, l'impatience, le brouhaha de la multitude, et jusqu'aux mesures prises par les archers de la ville pour livrer passage au cortège, tout y est peint avec esprit et vérité. Je vais citer quelques vers de la description du cortège.

Je voy premièrement les mestiers de Paris
 Marchans en bonne conche et portans chapeaux gris ;
 Je voy venir après les enfans de la ville
 Sur beaux chevaux bardés, puis la troupe civile
 Des prudents eschevins en bon ordre marchants.

Je voy au milieu d'eux le prévost des marchands,
 Portant robe de pourpre; et ces fourres d'hermines.
 C'est le quadrumvirat qui la ville domine.
 Ces quatre jouvenceaux, douez d'humilité,
 Ce sont les porte-clefs de la grande cité.
 Qui sont ces blancs armex? C'est la troupe qui veille
 A pied et à cheval quand le monde sommeille.
 Je voy venir après tout plein de longs-vestuz;
 Ce sont gents de justice et comblez de vertuz :
 Car je les voy suivis des six chefs autentiques
 Du grand Palais-Royal, et senateurs antiques,
 Richement affenblez, allant civilement
 Avec l'ordre ampourpré de leur grand parlement.
 Je voy tous les seigneurs de la chambre des comptes;
 Je voy venir après, sur des montures promptes,
 Tous les archiers du roy, estant accompagnez
 Du prévost de l'ostel, et d'habits neufz ornez.
 Je voy marcher après, d'une morgue assurée,
 Des géants halbardiers la troupe bigarrée.....
 O si en ceste presse escrire je pouvoy,
 Je ferois un recueil de tout ce que je voy;
 Mais ce monstre testu, ce menu populace,
 M'a falct desjà changer plus de cent fois de place.
 Qui sont ces braves gentz, si luisans et poliz,
 Desquels les habits sont semez de fleurs de lys,
 Pompeusement montez? Ce sont les héros d'armes,
 Les messagiers de paix et guerrières alarmes.
 Dieu, qu'il les fait beau voir! Et beau voir aussi bien
 Ceux qui vont après eux d'un superbe maintien!
 Ce sont pages d'honneur du roy, des ducs, des princes,
 Portants les gonflanons des duchez et provinces.....
 Iô, Iô, Pœan! Je voy venir le roy. Etc.

Indépendamment de l'intérêt historique, il y a dans ce récit de l'art et du mouvement, et ce mérite se soutient pendant plus de 600 vers.

1580. Traicté du Bien et utilité de la Paix, et des maux provenans de la guerre. Au roy de France très chrestien Charles neufviesme, etc. *Paris*, Claude Micard, 1568, in-

8. pap. lav. rég. cartonné. (*Exemplaire un peu piqué provenant de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne*).

Pierre Habert, auteur de ce livre, était d'Issoudun, en Berry, frère de François Habert, et père d'Isaac Habert, tous poètes, ou du moins faisant des vers, et dont nous aurons occasion de parler. Pierre Habert était *maître escrivain à Paris, conseiller du roy, secrétaire de sa chambre, de ses finances, maison et couronne de France, baillif de son artillerie et garde du scel d'icelle*. Il a composé un assez grand nombre d'ouvrages sur *l'Instruction et secrets de l'art de l'écriture, sur la ponctuation et accents de la langue françoise, sur le style de composer toutes sortes de lettres, missives, quittances, etc.* Dans le traité que j'examine, Pierre Habert s'attache à décrire les biens qu'amène la paix et les maux qu'attire la guerre. La tâche n'était pas fort difficile et les conseils qu'il donne à ses concitoyens sont très sages; mais je doute que son ouvrage ait eu, même de son temps, plus de succès que ses exhortations: il est difficile de rien lire de plus raisonnable et de plus froid.

1529. Vivait encore en 1576. Replique de Guillaume des Autelz aux furieuses défenses de Louis Meigret, avec la suite du repos de l'auteur. *Lyon, Jean de Tournes, 1551, in-8. v. porph. (Un peu mouillé.)*

Amoureux repos de Guillaume des Autelz, gentilhomme charrolois. *Lyon, Jean Temporal, 1553, in-8. v. porph. fil. t. d. (Bel exemplaire.)*

J'ai déjà appelé l'attention sur les tentatives faites à cette même époque pour changer, sous prétexte de la corriger, l'orthographe de la langue française. Louis Meigret, de Lyon, fut un de ces novateurs par un ouvrage en prose publié en 1545 et intitulé *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise, auquel est débattu des fautes et abus en la vraie et ancienne puissance des lettres*. Meigret eut des approbateurs enthousiastes et des critiques sévères; Guillaume des Autelz fut des plus ardents de ces derniers. La nouvelle méthode de Meigret, adoptée par Taillemont (V. 1556) et basée sur la nécessité d'écrire conformément à la prononciation, avait pour moindre inconvénient d'envoyer tous ses lecteurs à une nouvelle école et de rendre

les ouvrages d'une province de France illisibles dans une autre. Sans faire valoir ces mêmes raisons, des Autelz en donne de fort bonnes à l'appui de son opinion, fondées principalement sur l'étymologie. L'idée qu'il donne de ses connaissances littéraires dans cet écrit devait faire supposer aux autres plus de mérite réel qu'il n'en ont.

La Suite du repos de Guillaume des Autelz, qui vient après cette longue et trop longue dissertation en prose, fait suite en effet à un premier recueil de poésies intitulé *Le Repos de plus grand travail*, recueil que je n'ai point, ce dont j'éprouve peu de regret, car cette suite n'est qu'une réunion de petites pièces amoureuses adressées à sa sainte, beauté réelle ou imaginaire à laquelle il prodigue en sonnets, en stances, en huitains, etc., l'expression de son amour avec toute l'exagération du plus mauvais goût. Dans une épître à sa sainte, épître qui termine ce volume, Guillaume des Autelz se reconnaît lui-même hébété par sa passion. Laissons-le parler :

Aussi, ce peuple ignare, qui m'avise,
Ravi à toy, de moy ainsi devise :
A quoy tient-il que cest homme on n'enterre ?
N'est-il pas mort ? De quoy sert-il sur terre ?
On ne voit rien jamais de ce qu'il fait,
On n'entend rien jamais de ce qu'il sait ;
Et, s'il n'avoit de se mouvoir l'usage,
Que diroit-on qu'il fut plus qu'une image ?

Je suis totalement de l'avis du peuple ignare.

L'amoureux repos contient d'abord le portrait de sa sainte en regard de sa sainte, gravés sur bois ; puis encore des sonnets au nombre juste de cent et tous plus *quintessenciés* les uns que les autres ; puis ce qu'il nomme des *Façons lyriques* : ce sont des espèces d'odes adressées à des personnages connus la plupart, et au nombre de dix ; et enfin quelques épigrammes.

J'avoue que je ne comprends pas la réputation de ce poète si vain et si naturel, loué par tous ses contemporains, et que je ne pense pas que ce volume aussi joli volume contienne tant de pauvretés.

Vers 1580. Les Batailles et Victoires du Chevalier Céleste contre le Chevalier Terrestre, l'un tirant à la maison de Dieu, et l'autre à la maison du Prince du monde, chef de

l'Eglise maligne. *Paris*, Jehan Ruelle, 1563, in-16. v. m. fil. fig. en bois.

Le Contrepoison des cinquante-deux chansons de Clément Marot, faulsement intitulées par luy Psalmes de David, etc. *Avignon*, Pierre Roux, 1562, in-8. v. f. fil. (*Belle conservation.*)

Miroir des Francs Taupins, autrement dictz Antechrist, auquel est contenu le deffensoire de la foy chrestienne, avec plusieurs figures en bois, nouvellement augmentées.

A Rouen, Jehan du Gort (Sans date. Une édition in-8. du même ouvrage est de 1564.), in-16. mar. roug. filets et tranches dorées. (*Joli petit volume.*)

L'auteur de ces trois poèmes et de beaucoup d'autres est Artus Désiré, prêtre normand. On ignore la date de sa naissance ; mais son premier ouvrage, intitulé *Les combats du fidèle Papiste, pèlerin romain, contre l'apostat anti-papiste*, est de 1545. Il ne cessa d'écrire depuis cette époque jusqu'en 1578, date de son dernier ouvrage. Il mourut probablement peu de temps après, car le silence chez Artus Désiré doit être un signe de mort. Poussé par sa haine contre le calvinisme, par sa conscience sans doute, au milieu de la vie la plus agitée, il laissa passer peu de mois sans composer et produire. Son on pourrait qualifier de fanatisme, le porta à conspirer contre l'Angleterre, la France, pour appeler Philippe II, roi d'Espagne, au secours de la religion catholique, qu'il croyait en péril. Convaincu de trahison, Désiré sollicita comme une grâce d'être envoyé aux galères à perpétuité. Le parlement, plus indulgent, le condamna à une amende honorifique et à être enfermé dans un couvent de chartreux pendant cinq ans. Il ne subit même pas entièrement la dernière partie de sa condamnation, et il recommença, sinon à conspirer, au moins à écrire, toujours en vers plats et souvent burlesques, sur des matières de controverse religieuse ; ce qui nous paraît aujourd'hui fort peu divertissant.

Le poème intitulé *les Batailles du chevalier Céleste* est un dialogue de plus de 7,000 vers ou plutôt de lignes rimées entre ce chevalier et le chevalier Terrestre, et où, il faut en convenir, les attaques de ce dernier contre les moines et les abus du clergé ne sont nullement



adoucies, mais aussi vivement rétorquées par l'adversaire Cèleste. et à grand renfort de citations des Ecritures et des Pères.

Le miroir des Francs-Taupins est la peinture des luthériens et l'exposition de la doctrine de la religion prétendue réformée.

Les Protestants ou Huguenots, comme on disait alors, chantaient dans les offices, comme ils les chantent encore, la traduction des poèmes ou psaumes de David faite par Clément Marot. Artus Désiré composa le *contre-poison* de ces psaumes, c'est-à-dire qu'il en fit une sorte de parodie qui s'applique presque autant à David qu'à Marot.

En général l'esprit, que je ne crois pas très sain, du poète prêtre normand, a un penchant remarquable vers le burlesque, ainsi que l'indique d'ailleurs le titre de la plupart de ses ouvrages : *la Dispute de Guillot le Porcher, la Singerie des marmotes et guenons de la division Théodobexienne, les Grandes chroniques et annales de Pass-Partout, la Loyauté consciencieuse des tavernières, le Ravage et déluge des chevaux de louage, etc., etc., etc.* Qui pourrait penser que de pareils titres soient donnés à des ouvrages où sont traitées les questions les plus graves de la morale et de la religion ?

1517—1582. Les OEuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans. Paris, Michel de Vascosan, 1547, in-8. v. m. (*Exemplaire grand de marges et d'une belle conservation.*)

Voici encore un de ces novateurs malheureux, auteur d'un livre sur *l'Orthographe française*, qui applaudit d'abord aux tentatives de Meigret, dont nous venons de parler ; mais bientôt la différence de leurs dialectes lyonnais et manceau ne leur permit plus de s'entendre.

Jacques Peletier était docteur en médecine, philosophe et mathématicien, traducteur et poète. Né au Mans, il habita successivement Paris, Poitiers, Bordeaux et Lyon. Il voyagea en Savoie et en Italie. Il mourut enfin à Paris en 1582, âgé de 65 ans, et principal du collège du Mans.

Parmi les ouvrages assez nombreux qu'il publia, il faut remarquer son *Art poétique*, dont j'ai rendu compte, et qui fait partie de cette collection. Cet art poétique est suivi de quelques poésies au nombre desquelles se trouve une petite ode à l'alouette dont je vais citer les

trois premières strophes en suivant l'orthographe adoptée par Peletier.

Alors que la vermeille aurore
Le bord de notre ciel colore,
L'alouette, au ce même point,
De sa gentille voes honore
La foible lamiero qui point.

Tant plus ce blanc matin éclere,
Plus d'ele la voes se fet clere;
Et samble bien qu'an se forçant

D'un bruit vif, ele veulhe plere
Au soleilh, qui se vient haussant.

Ele, guindée de zefire,
Sublime an l'er, vire e revire,
E l declique un joli cri,
Qui rit, guérit et tire l'ire
Des espriz mieus que je n'écri. Etc.

Peletier s'est très certainement applaudi de ce *tiro l'ire*, qui signifie chasse la colère, réjouit, comme d'un chef-d'œuvre d'harmonie imitative.

Le volume intitulé *Les œuvres poétiques*, dont je rends compte en ce moment, contient la traduction en vers de dix syllabes des deux premiers livres de l'*Odyssée* d'Homère, le premier livre des *Géorgiques* de Virgile, deux odes d'Horace et douze sonnets de Pétrarque; puis des vers lyriques de l'invention de l'auteur. Une ode à Ronsard, l'invitant aux champs, a de la facilité et de l'*en-train*. Elle est d'un ton un peu burlesque, et c'est le seul qui convienne à Peletier. Je dois faire remarquer qu'il n'avait pas encore adopté son orthographe ridicule.

1

Je suis las de la ville
Qui bruit comme tempeste,
Cette tourbe civile
M'allourdit et m'enteste.
Allons cueillir la guigne,
Allons voir les champs vers,
Les arbres tous couvers,
Et la fleur en la vigne.

2

Pour avoir attendu

Un petit trop longtemps,
Je crains qu'ayons perdu
Maintz joyeux passetemps :
Les rossignolz gentilz
Ayant leurs eufs esclôs
Ont ja le gosier clos,
Songneux de leurs petitz.

3

Les fleurs d'odeur naïve
Des arbres sont jaillies :
Roses de couleur vive
Sont ja presque cueillies :

Ces fausses bergerettes
Par les prez et bosquets,
Pour faire leurs bouquets
Ont pillé les fleurettes.....

9

Nous verrons le ruisseau
Ès prez faisant son tour,
Avec maint arbrisseau
Planté tout à l'entour :
Mais tant soit clair et soef,
Si n'en beurons nous point,
De bon vin mieux appoint
Estancherons la soif.

10

Une bouteille pleine
De ce bon vin bourgeois
Nous osera de peine
En ces lieux villageois :
Autrement, que serait-ce ?
Le gendarme endurci
N'a eu aucun merci
De bourg ny de paroisse.

11

Le ravage sans règle

Peletier a fait aussi quelques jolies épigrammes et une traduction de l'épître aux Pisons.

1582. Enchiridion ou Manuel ; discours des biens et travaux que les enfants de Dieu ont receu par la vicissitude des temps.... sous les Patriarches, Juges, Roys, depuis Adam jusques à l'advenement de N. S. J. C., consacré à la majesté du T. C. roy de France et de Pologne Henry

A desfoncé les muiz,
Orge, fourment et sègle
Leur ont été destruis :
Portons doncq' des pouletz
Et quelque gros jambon
Pour trouver le vin bon
Dedans les gobeletz.

12

Ce temps d'estrange sorte
Bien doit estre tenu,
Puisqu'aux champs on reporte
Ce qui en est venu :
Jadis, tout au rebours,
Laboureurs florissoient,
Alors qu'ilz fournissoient
La ville et les forbours.

13

Or le temps reviendra,
En despit de rigueur,
Qu'aux champs on se tiendra
En joye et en vigueur :
Nous y ferons sejour
Lors sans melancholie ;
Mais ores c'est folie
D'y estre plus d'un jour.

Troisiesme, par Guillaume Durand, Parisien, conseiller de sa dite Majesté en son siège présidial de Senlis. *Paris, Denis du Pré, 1582, in-8. mar. vert. fil. tr. d. (Superbe exemplaire d'un livre très rare.)*

Guillaume Durand n'est connu des biographes Duvergier et Goujet que par une traduction en vers de dix syllabes des six satires de Perse, imprimée en 1575. Son Manuel est une traduction en vers alexandrins, et divisée en trois livres, de l'Ancien Testament, avec les psaumes ou cantiques, la plupart tirés de Moïse, avec le texte latin dans les marges.

Les vers de Guillaume Durand manquent de l'élévation requise par le sujet qu'il traite, mais du moins sont-ils corrects; l'enlacement des rimes masculines et féminines n'y est pas exactement observé.

Guillaume Colletet, dans son Histoire des poètes françois, nous apprend que Guillaume Durand, né à Paris vers 1525, était avocat et jurisconsulte; qu'il se retira à Senlis, où il se maria, après avoir acquis une charge de conseiller du roi au présidial, et que là, dans les loisirs que lui laissait l'exercice de sa charge, il se livra à la poésie.

1589. Les Trois premiers Livres de la Santé, par M. Gérard François, docteur en médecine. *Paris, Jean Richer, 1583, in-16. v. b.*

Gérard François, né à Etampes, était médecin; il fut même attaché en cette qualité à la personne d'Henri IV, et vécut par conséquent au delà de 1583; mais, ignorant l'époque de sa mort, j'ai placé son ouvrage à la date de l'impression.

Le titre de ce poëme indique qu'il devait avoir une suite; elle n'a jamais été publiée: soit que le public se contentât des 6,000 vers environ contenus dans ces trois premiers livres, soit que les hautes fonctions auxquelles Gérard François fut appelé plus tard l'eussent empêché de le continuer; il me paraît d'ailleurs très complet.

Le premier livre de la Santé contient de fort bons principes d'hygiène; il donne des conseils applicables à chaque tempérament. Dans le second il reconnaît, d'après Hippocrate, l'influence des lieux, des airs et des eaux; il indique la différente nature et les qualités des di-

vers aliments. Le troisième livre traite de la gymnastique, des travaux qu'il faut éviter, du sommeil, etc., etc., etc.

En général les préceptes de Gérard François sont beaucoup plus sages que l'on n'a droit de s'y attendre. Il prescrit principalement la diète; il repousse les remèdes empiriques, les purgations, les saignées *de précaution*. Il s'élève sans cesse contre les prescriptions de l'astrologie, si respectées de son temps. Enfin il m'a semblé assez exempt des erreurs populaires qui se sont la plupart propagées jusqu'à nous, surtout dans les campagnes, pour mériter qu'on en fit la remarque. Quant au talent poétique de Gérard François, il est absolument nul: son style est correct, clair dans sa prolixité, mais bien *terre à terre*. L'enlacement des rimes est observé dans cet ouvrage.

Gérard François est auteur encore d'un autre poème intitulé *La maladie du grand corps de la France*. Je ne l'ai pas vu.

1583. Les œuvres de Guillaume Du Buys, Quercinois, contenant plusieurs et divers traictez : le discours desquels n'apporte moindre vertueux fruict qu'il est agréable et plain de tout contentement pour la diversité des matières dont il traicte. *Paris*, Jean Fevrier, 1583, in-12. v. m. (*Bonne conservation*.)

Cette édition, faite sous les yeux de l'auteur, est bien préférable à l'édition in-8. 1582, imprimée à son insu.

Guillaume Du Buys, après avoir beaucoup voyagé et fait un long séjour à Rome, se fixa en Bretagne aux environs de Quimper, où son talent et surtout son caractère lui firent beaucoup d'amis. Il avait quelque fortune, car dans ses vers il parle en détail de son ménage, de ses dépenses, de ses valets, et des murs de sa propriété renversés par une inondation. A en juger par ses ouvrages, c'était un fort honnête homme, rempli des meilleurs sentiments et d'une instruction classique remarquable. Ses œuvres consistent en une suite de poèmes, ou plutôt, comme on aurait dit dans le siècle dernier, de *discours en vers* sur la *Noblesse*, l'*Aumosne*, l'*Avarice* et la *Libéralité*, l'*Excellence des lettres*, l'*Oreille du prince*, la *Misère des troubles de la France*, etc., etc., avec de nombreux exemples et des citations tirées de l'antiquité, qui prouvent au moins la lecture et la mémoire de Du Buys. Il y a bien quelque ennui, il faut l'avouer, au fond de toutes ces récapitulations d'hommes et de faits célèbres qui viennent

en foule, sous la plume de l'auteur, appuyer de leur autorité ses assertions et ses préceptes. Cependant on ne peut qu'applaudir à cette honnête et vertueuse érudition, puisqu'il n'y a rien autre chose à louer dans son livre.

1583. La Génération de l'Homme et le Temple de l'Âme , avec autres œuvres poetiques extraites de l'Esculape de René Bretonnayau, médecin, natif de Vernantes en Anjou. Paris, Abel l'Angelier. 1583, in-4. v. b. (*Bonne conservation.*)

Il parait par ce titre que Bretonnayau avait composé un ouvrage intitulé l'*Esculape*, et que les pièces qui composent ce volume en sont des parties détachées, comme *la génération, la conception, le temple de l'âme, l'œil, le cœur, le foie, etc.*, pour toutes les parties du corps, plus ses maladies, comme *le phrénétique, le mélancolique, la pierre, la colique, les gouttes, etc.*, avec leurs remèdes, et *la cosmotique*, on dirait aujourd'hui *cosmétique*, ou l'art d'entretenir la beauté. Il ne m'appartient point de décider si Bretonnayau est bon médecin; mais il était poète. Le début de son poème de la Génération suffira pour appuyer mon assertion; son livre me fournirait encore beaucoup d'autres preuves à citer.

Vénus, fille du ciel, escluse dessoubz l'onde
De la vieille Amphitride escumeuse et féconde;
Et toy son fils, sans yeux, néantmoins juste archer,
Dont le coup peut des cieus jusqu'aux enfers toucher :
Car, des enfers aux cieus, y a-t-il créature
Qui ne se sente au vif de ta vive poincture ?
Conduysez-moy tous deux, Vénus et Cupidon :
Vénus par ton estoyle, l'Amour par ton brandon,
Affin que j'entre ès-lieux, soubz vostre belle adresse,
Où vous estes congnez seul dieu, seule déesse.
Je dy ce que pas un n'a dit auparavant,
Et le *fort* de la mère, et le *traict* de l'enfant ;
De la mère et du fils je chante la puissance,
Dont toute chose en vie a tiré sa naissance ! Etc.

Le bon abbé Goujet est bien un peu scandalisé des détails techniques dans lesquels entre sans scrupule l'auteur du poème de la Géné-

ration, et que je ne mettrai pas sous les yeux du lecteur, quoique je les aie lus sans aucune espèce d'émotion, et, ce qui est plus extraordinaire, sans ennui. Bretonnayan est peintre; son style, qui a parfois de la grandeur, est presque toujours animé, coloré de manière à tromper le dégoût que pourraient faire naître des détails de cette nature. Je ne saurais mieux me faire comprendre qu'en citant un exemple qu'on me pardonnera.

Ne pense pas qu'Amour se soit accoustumé
De tirer d'un long traict comme luy emplumé,
Ou d'un meurtrier plombet, qui, avec bruit et flamme,
D'un acier bien trempé un corselet entame;
Cestuy-cy n'est de mesme. As-tu quelquefois veu
Tempester l'Océan, contre soy-mesme eameu ?
Comme, vague après vague, un gros mont d'eau approche
La grève sablonneuse, heurtant contre une roche,
S'espandre et crevasser, après soy délaissant
Sur la rade un long trac d'escume blanchissant ?
A ceste chose icy semblable est la matière
De ceste humidité, qui bouillonne légère
Impétueusement, et, sans son coup faillir,
Part de l'arc, duquel Mars vient le fort assaillir. Etc.

Certes, pour quiconque a l'habitude des vers faits à cette époque, ceux-ci paraîtront des meilleurs.

1583. Les Œuvres poetiques de Pierre de Cornu, Dauphinois, contenant sonnets, chansons, odes, discours, élogues, stances, épitaphes et autres diverses poesies. *A Lyon, 1583, in-8. mar. puce, fil. et tr. dor. (Très bel exemplaire d'un livre rare.)*

L'auteur nous apprend, dans un avertissement en prose au lecteur, que ces œuvres sont le fruit de sa *tendre jeunesse*. On sait qu'il fut depuis leur publication conseiller au parlement de Grenoble; mais l'absence de tout autre renseignement me fait placer les œuvres de *Pierre de Cornu* à la date de leur impression.

Ce recueil est composé principalement de deux livres *des amours* en sonnets: le premier en contient 108, le second 46. Ils sont entremêlés de stances et de chansons plus qu'érotiques: car, en cela du

moins, Pierre de Cornu se distingue des poètes *pétrarquaisans* de son temps : ses amours sont positifs jusqu'à la grossièreté ; peu discret quand il est heureux , il est brutal avec les cruelles ; mais il ne manque pas d'une sorte de verve préférable sans doute en poésie aux plaintes langoureuses de ses rivaux. A ses sonnets, dont je ne saurais citer les plus piquants , succèdent quatre églogues qui présentent les mêmes qualités et les mêmes défauts que les sonnets ; elles sont facilement écrites et ne manquent pas de grâce dans leur simplicité parfois même élégante. Le volume se termine par de petites pièces épi-grammatiques et enfin deux prières chrétiennes.

1583. Les premières Œuvres poétiques de Joachim Blanchon, au très chrestien Henry III, roi de France et de Pologne. *Paris*, pour Thomas Perier, 1583, in-8. v. fauv. fil. (*Taché.*) Avec un portrait gravé de Henri III.

Joachim Blanchon, poète limousin, s'excuse auprès, de son *candid* lecteur, d'avoir, dans le *crépuscule de son adolescence*, puisé ses inspirations dans *Pétrarque*, et même dans *messieurs Ronsard, Jamin et autres excellents esprits*. C'est encore un de ces illisibles auteurs d'amours en sonnets, qui forment deux livres, l'un à Dione, de 111 sonnets, l'autre de 77, à Pasithée. Rebuté par les rigueurs de la première, il s'adressa à la seconde, qui ne le traita pas plus favorablement, et dans son désespoir amoureux il voulut se retirer dans un antre dont il fait une peinture fort peu attrayante. Blanchon passe avec une déplorable facilité du poème galant au poème religieux, et de celui-ci à la satire ; lui-même se parodie : après avoir fait l'hymen de la fille, il fait l'hymen de la veuve, ce qu'il appelle une *antithèse*, ce n'est qu'un faible versificateur sans conscience et sans conviction.

1584. Les Cris de Paris, que l'on crie journellement par les rues de ladite ville. Avec ce, le contenu de la despence qui se fait par chacun jour. Adjouté de nouveau la despence que chacune personne doit faire par chacun jour, ensemble les rues, églises, chapelles et collèges de la cité, ville et université de Paris. *Paris*, Nicolas Bonfons, 1584, in-16. v. porph. fil.

Les cris de Paris sont mis en vers, ce qui m'a décidé à ranger ce

petit livre, extrêmement curieux comme renseignement historique, dans la classe des poésies.

1584. Les Hieropoemes ou sacrez sonetz, odes, huictains et quatrains, de M. Loys Saunier, docteur és droicts ; extraicts des livres de son Ec clesiade. *Lyon, Benoist Rigaud. 1584, in-8. v. b.*

Voici encore un auteur qui ne publie, comme Bretonnayau, que des extraits d'un plus grand ouvrage qui n'a pas paru.

Je me bornerai à faire connaître le début de ses chants sacrés. Cela, je pense, suffira pour porter un jugement sur son livre, qui est tout entier du même style.

Cil qui suit aux parquets la balancière Astrée,
Si de son heurant Dieu n'est manié des cieux,
Il sent dans l'esthomas Ixion soucieux,
Qui son âme retient près d'un Tantale ancrée.

Sous le front sourcilleux d'un songeart, Zénon crée
Les chagrineux sillons, voire encor tous les yeux
D'un surveillant Argus, qui faict l'ambicieux
Muer comme argent vif pour ne faillir l'entrée.

Il ressemble à l'oiseau natif d'Inde en l'aurore,
Qui vient pour butiner aux Aritmaspes vaux,
Avec guerrier effort et dangereux travaux,
Les avares lingots desquels son aire dore....

Comprenez qui pourra ! Et que sera-ce si l'on s'imagine ces vers prononcés par la bouche provençale de Saunier ?

Que ce livre soit rare, on le conçoit ; mais son prix élevé dans les ventes ne peut s'expliquer que par sa rareté.

1529 — 1584. Les quatrains du seigneur de Pybrac, conseiller du roy... avec les quatrains du président Favre ; ensemble les quatrains de la vanité du monde. Le tout augmenté des Tablettes ou Quatrains de la vie et de la mort, par Pierre Matthieu, conseiller du Roy. *Paris, Ant. Cellier, 1653, in-8. cart.*

Guy du Faur de Pibrac, né à Toulouse en 1529, après avoir suivi

Henri III en Pologne, avoir rempli les charges les plus importantes, celles d'ambassadeur de Charles IX au concile de Trente, d'avocat général au Parlement de Paris, de président à mortier, etc., etc., sans cesser de se livrer aux lettres, composa, avec un poëme bucolique dont j'ai cité quelques passages à l'article Jodelle (1573), cent vingt-six quatrains moraux par lesquels seuls son nom est encore connu aujourd'hui, et qui étaient encore dans la mémoire de tout le monde jusqu'à la moitié du XVII^e siècle. Le succès de ces quatrains fut tel, qu'ils furent traduits non seulement en grec, en latin et dans toutes les langues de l'Europe, mais encore en turc, en arabe et en persan. Vainement un anonyme voulut-il en 1637 rajeunir les quatrains de Pibrac ; la paraphrase en sixains dans laquelle il délaya leur morale âpre et concise ne put les sauver de l'oubli. Je n'en citerai cependant point, l'innombrable quantité d'éditions qui en ont été faites les a rendues si communes, qu'elles sont même aujourd'hui à la portée de tout le monde ; il faut faire attention seulement à ce qu'elles soient complètes, car les plus anciennes éditions ne contiennent que cinquante quatrains, puis cent et enfin cent vingt-six.

Le président Favre, né à Bourg en Bresse en 1557, fut le père du grammairien Favre de Vaugelas et l'auteur de la centurie des quatrains *moraux*, probablement même des soixante-quatorze quatrains *de la vanité du monde* qu'on a réunis à ceux ci-dessus. Leur style est beaucoup moins vieux que celui de Pibrac, mais il est bien éloigné d'avoir la même énergie.

Les tablettes ou quatrains de la vie et de la mort, par le président Pierre Mathieu, composent deux centuries. Les quatrains sur la vanité du monde lui sont également attribués par quelques bibliographes ; mais je les trouve d'un style plus naturel que n'est le sien. Mathieu était né en Franche-Comté en 1563. Ses tablettes ont eu l'honneur d'être louées par Molière avec les quatrains de Pibrac. Il a composé en outre des tragédies qui nous donneront l'occasion de parler de cet auteur, et dans lesquelles il a trouvé le secret d'être à la fois emphatique et trivial.

A ce recueil est ajouté *Les plaisirs de la vie rustique*, extraits d'un plus long poëme composé par le seigneur de Pibrac. C'est en effet l'extrait d'un poëme qui se trouve intercalé dans mon exemplaire in-4. de Jodelle. Ce poëme, en outre, a été traduit en latin par Sébastien Rouillard, et il a été imprimé en regard avec la traduction en 1598 dans un recueil de poésies latines de Sébastien Rouillard.

Une ode de Desportes sur le même sujet, imprimée dans toutes ses œuvres, et les *Plaisirs du gentilhomme champêtre*, par Nicola-Rapin, font également partie de cette édition, qui se termine par cinq sonnets de Pibrac sur Lucrèce, Virginie, Porcie, Cornélie et Didon.

1584. Les premières œuvres poétiques de mademoiselle Marie de Romieu, Vivaroise, contenant un brief discours que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme. non moins récréatif que plein de beaux exemples, etc. Paris, pour Lucas Breyer, 1581, in-12. v. porph. (*Joli petit volume.*)

Les pièces qui composent ce volume furent recueillies et dédiées à Marguerite de Lorraine, duchesse de Joyeuse, par Jacques de Romieu, frère de Marie. Les œuvres de Marie sont précédées d'une épître en prose qu'elle adressait à ce même frère et par laquelle elle lui reproche *une certaine invective avec quelques satyres* qu'il avait faites à l'encontre, dit-elle, *de nostre sexe féminin*, et dans lesquelles il accusait probablement les femmes d'ignorance, puisque Marie lui répond en lui envoyant son discours sur l'excellence de la femme *pour lui montrer en cela qu'elle n'était pas du tout despourvue de l'art de poésie*. Jacques de Romieu prit la chose en fort bonne part, puisqu'il devint l'éditeur des œuvres de sa sœur; c'est d'autant plus beau qu'il était poète lui-même, et je doute que les poésies, que je ne connais pas, de Jacques, valussent celles de Marie.

Le brief discours sur l'excellence de la femme est la pièce la plus importante du recueil et par son étendue et par son importance. Marie parle des femmes; si les hommes les critiquent, dit-elle,

Quelle langue pourra leurs merites vanter?
 Quelle voix pourra donc leurs mérites chanter?
 Quelle plume osera laisser à sa mémoire
 De leurs braves esprits la non-pareille gloire?
 Esprits vraiment constans en toute adversité,
 Et non à tout moment comme l'autre irrité?

Elle cite alors quelques femmes célèbres de l'antiquité, Penthésilée, Camille, Zénobie, etc.

Jà desjà j'oy crier quelqu'un à mes oreilles,

Qui me tance de quoy j'en dis tant de merveilles,
 Et me dit : Venez çà ; ne sçavez-vous pas bien
 Que nous ne faillons point que par votre moyen ?
 Savez-vous pas aussi que le mal qui nous presse
 Vient de voir vostre face et vostre blonde tresse ?
 Si Paris n'eût point veu d'Heleine les beaux yeux,
 Troye auroit-elle pas ses preux victorieux ? Etc.

A cela Marie répond par la peinture fort spirituelle des séducteurs auxquels la femme est en proie et de leurs différents caractères, l'amant tendre, l'amant entreprenant, l'amant beau parleur. Voici le portrait de ce dernier.

L'autre, mieux embouché des mots de rhétorique,
 Fera sembler le blanc estre couleur lybique,
 Et, sous le voile feint d'un langage fardé,
 Ornera son propos, de tropes mignardé.
 Si le Ciel, dira-t-il, madame, m'a fait naistre
 Pour vous estre servant, comme je désire estre,
 Et si le mesme Ciel vous a mis ici bas
 Pour sa bénignité ensuivre pas à pas ;
 Si vous n'avez le cœur d'une ferre lionne,
 Si à vous voir encor vous me semblez félonne,
 Pourquoi différez-vous à me donner secours
 Sans jouyr entre nous de nos douces amours ?
 Et pourquoy souffrez-vous qu'en mourant je m'escrie
 Que je meurs pour aimer trop une fière amie ?

Qui ne seroit déçue à si miellez propos,
 Superbes, importuns, fascheux, fiers, sans repos ?
 Voilà comme quelqu'une, entre tant de pucelles,
 Laisse cueillir le fruit de ses pommes plus belles
 Plus par ravissement et par déception
 Que pour avoir en eux mis trop d'affection.

Marie cite ensuite les dames modernes qui se sont distinguées par leurs vertus ou leurs talents, la comtesse de Retz, Héli-senne de Rennes, les dames Desroches de Poitiers, la reine de Navarre, sœur de François I^{er}, etc., etc. Elle ajoute :

Or je suis comme cell' qui entre en un jardin
 Pour cueillir un bouquet quant ce vient au matin ;

Là le thym hybléan, et là la rose belle,
 Là l'œuillet, là le lys, là mainte fleur nouvelle,
 S'offrent à qui mieux mieux, tellement qu'ell' ne sçait
 Comme doit de sa main entasser un bouquet.
 Tout ainsi je ne sçay laquelle je dois prendre
 Première entre ces mill' qu'à moy se viennent rendre.

Je ne sais si je me trompe, mais après tant de mauvais, tant de détestables vers, que j'ai été forcé de lire et dont j'ai fait grâce à mes lecteurs, cette poésie me paraît remplie d'esprit, de grâce et de naturel.

Si je n'avais pas été entraîné à de si longues citations, j'aurais donné en entier une hymne de Marie, à la Rose, qui fait partie de ce recueil avec des élégies, des odes et des sonnets, accompagnement obligé de toutes les poésies de cette époque, mais dans lesquels on distingue encore la finesse et la lucidité de l'esprit des femmes.

Jacques de Romieu promettait à ces premières œuvres de sa sœur une suite qui n'a pas été publiée. Marie était née à Viviers en Virais.

1584. Essais de Hierosme d'Avost de Laval sur les sonnets du divin Petrarque, avec quelques autres poésies de son invention. Aux illustres sœurs Philippe et Anne Du Prat et de Tiert. *Paris*, Abel l'Angelier, 1584.

A ce volume est joint :

Poésies de Hierosme d'Avost de Laval en faveur de plusieurs illustres et nobles personnes. 1583, in-8. v. f. (*On a arraché un nom manuscrit qui était sur le premier titre.*)

Le portrait d'Hierosme d'Avost, qui précède sa traduction de trente sonnets de Pétrarque, indique que d'Avost n'avait que 25 ans en 1584. Il était donc né en 1559. On ignore la date de sa mort. Il fit cette traduction pour plaire aux demoiselles Du Prat. Elles comprenaient l'original, et il est douteux que l'interprétation fidèle, mais barbare, de d'Avost, leur parut satisfaisante. Pour avoir voulu s'attacher presque au mot à mot, d'Avost est à peine resté français et intelligible. Les sonnets italiens sont en regard de sa traduction.

Les poésies originales de d'Avost ne donnent pas de son goût une idée plus avantageuse ; il affectionne l'*acrostiche* et surtout l'*anagramme*, et il n'y est pas heureux. Ses sonnets, ses odes, ses élégies, ne m'ont pas fourni un vers à citer.

1524 — 1585. Les œuvres de Pierre de Ronsard, gentilhomme vendosmois, prince des poètes français. *Paris*, Nicolas Buon, 1617. Dix tom. et onzième intitulé : Recueil des sonnets, odes, hymnes, élégies et autres pièces retranchées aux éditions précédentes des œuvres de P. de Ronsard, avec quelques autres non imprimées ci-devant. *Paris*, N. Buon, 1617. Le tout relié non rogné en cinq volumes in-12. v. porph. fil. (*Bel exemplaire intact.*)

Depuis dix ans environ on a trop parlé de Ronsard, on l'a cité trop de fois pour que je me croie obligé de donner des extraits de ses poésies. Quand le premier, peut-être, j'appelais sur lui l'attention du public, dans l'Histoire de la satire en France, pour servir de préface aux œuvres de Regnier (Desoer, 1822), j'étais loin de m'attendre que Ronsard allait devenir le chef, ou plutôt le signe de ralliement, le drapeau d'une nouvelle école poétique. Ronsard, il est vrai, fut novateur ; mais c'est le seul trait de ressemblance qu'il eut avec les novateurs de ces derniers temps.

Ronsard abandonna la méthode gauloise pour y substituer l'imitation classique. Devancé par Joachim Du Bellay, qui trouvait la langue française capable et digne de traiter dès lors tous les sujets, Ronsard dépassa son maître en voulant enrichir cette langue, qu'il trouvait insuffisante ; son ardeur l'entraîna, il est vrai, jusqu'à changer les formes du langage ; mais c'était un amour classique exagéré qui lui fit souvent manquer le but en cherchant les moyens d'y parvenir.

Depuis, Malherbe, profitant des efforts de Ronsard pour assouplir la langue, soutenu en cela par l'esprit calme de Desportes, par le goût naturel de Regnier, Malherbe arrêta le mouvement qui s'éloignait de l'ancienne manière gauloise, et forma l'école d'où sortirent Brebeuf et Corneille. Racine et Boileau, par un système de bascule propre à l'esprit français, revinrent encore à l'imitation de l'anti-

quité, mais plus sagement que Ronsard, sans lequel ils n'eussent pas existé. Ronsard, enfin, fut l'enfant perdu, le hussard d'avant-garde de l'armée classique contre l'école gauloise ; instruit par Du Bellay, il lui porta les premiers coups.

En repoussant aujourd'hui l'étude et l'imitation de l'antiquité, que veut-on ? Ce n'est pas, certes, suivre l'exemple de Ronsard, qui fit précisément le contraire.

Reportons-nous maintenant à la moitié de ce seizième siècle, et voyons où nous en étions. Clément Marot, Marguerite de Navarre, Dolet, se débattaient en vain dans les langes gothiques et usés qui les emmaillottaient. La littérature classique, jusque là renfermée dans les cloîtres, se répandait au dehors, grâce à l'invention encore récente de l'imprimerie. Qui peut aujourd'hui se faire une idée de l'effet que produisit dans un siècle de ténèbres la lumière qui jaillit tout à coup de l'étude des lettres antiques, réunissant la grandeur, la beauté des pensées, à l'élévation et à l'élégance du langage ? Les sages instructions de Du Bellay, l'admiration désordonnée de Ronsard, qui, séduit par la nouveauté majestueuse de la pensée, cherche dans sa langue encore incomplète une expression pour rendre cette pensée, et qui emprunte cette expression là où il a trouvé la pensée, tout s'explique, et cette hardiesse d'images, et cette alliance de l'adjectif au substantif en un seul mot composé, et cette forme elliptique de sa phrase, et ces enjambements, dont parfois il abuse. Aujourd'hui l'ouï est froid ; toutes ces nouveautés d'alors sont devenues vulgaires, et c'est à tort que l'on s'étonne de l'admiration non contestée accordée par l'Europe à Ronsard. Il faut comme moi avoir suivi la route que j'ai tenté de faire prendre à mes lecteurs, c'est-à-dire remonter des premiers essais de la poésie jusqu'à Ronsard, pour comprendre l'immense intervalle qu'il a franchi, en sautant peut-être par dessus la limite où il devait s'arrêter ; mais il ne faut pas redescendre de Boileau et de Racine à Ronsard, comme on le fait ordinairement, parce que alors on ne trouve plus qu'extravagance et barbarie où il y avait tentative et même progrès.

La vie aventureuse de Ronsard, en le jetant à travers les différentes classes de la société et dans divers climats, contribua sans doute à enrichir encore son imagination. Selon la version la plus probable il naquit le 15 septembre 1534 au château de la Poissonnière, près Vendôme, d'une famille noble originaire de la Hongrie. A l'âge de dix

ans, et sans avoir fait d'études, il entra comme page au service du duc d'Orléans, fils de François I^{er}; puis ensuite, et en la même qualité, près du roi d'Ecosse, Jacques Stuart. Il voyagea d'Ecosse en Irlande et en Zélande, il fit naufrage et manqua de périr. Il assista à la diète de Spire, et suivit à Turin Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey, vice-roi de Piémont. Soit fatigue, suite d'une vie aussi active, soit prédisposition, Ronsard devint sourd. Cette infirmité fit sa gloire en l'obligeant à quitter le service des grands et à étudier pour tromper l'ennui. Cinq ans entiers enfermé au collège de Coquerel à Paris, sous la direction de Jean Daurat et d'Adrien Turnèbe, il apprit le grec, traduisit en vers français le *Plutus* d'Aristophane, et fit jouer cette pièce au collège; elle est perdue. Dès lors commença une réputation qui lui survécut près d'un siècle. Les hommes les plus savants de son temps, Scaliger, Turnèbe, Pithou, Muret, Sainte-Marthe, Pasquier, Montaigne, Regnier lui-même, le considérèrent comme le premier des poètes français. François I^{er}, Henri II, Charles IX, Marie Stuart, le comblèrent de bienfaits. Il fut le chef de la célèbre *Pleiade* des poètes Daurat, Du Bellay, Jodelle, Remy Belleau, Baif et Ponthus de Thiard, qui le respectaient comme leur maître. Sa mort à Saint-Cosme, près de Tours, où il possédait un prieuré, fut une calamité publique; un service fut célébré pour lui à Paris: le roi y envoya sa musique; la cour, le parlement, y assistèrent; le cardinal Du Perron fit son oraison funèbre; vingt-quatre ans après, une statue, un tombeau, lui furent érigés. Des vers grecs, latins, italiens, célébrèrent sa gloire. Il est impossible de supposer qu'un tel concert d'admiration, qui ressemblait à un culte, s'adressât à un homme ordinaire.

Les œuvres volumineuses de Ronsard se composent d'un poème épique non achevé, *la Franciade*, en vers de dix syllabes. Si Ronsard n'eût composé que cet ouvrage, il serait enseveli dans l'oubli commun à tous ses contemporains. Il fut le premier à composer des *odes* en français, et là il est vraiment supérieur: il y en a cinq livres. Viennent ensuite deux livres d'*hymnes*; deux livres de *poèmes*; le *Boccage royal*, deux parties, la première dédiée à Henri III, sortes d'épîtres parmi lesquelles il y en a d'admirables; des *Élégies*: la trentième est un chef-d'œuvre; quatre livres d'*amours* en sonnets, enfin une multitude de pièces légères, *gayetés*, *chansons*, *mascarades*, *sonnets* détachés. Il y en a une foule de gracieuses, charmantes, que je

m'abstiens de citer parce que je ne saurais m'arrêter. M. de Sainte-Beuve, dans son ouvrage sur la littérature du XVI^e siècle, a consacré tout un volume, avec le goût qui le distingue, à réimprimer un choix de ces poésies de Ronsard. Je ne puis mieux faire que d'y renvoyer le lecteur en l'invitant à se tenir en garde contre tous les autres recueils faits les uns sur les autres sans goût et sans critique.

Je dois dire ici que le reproche, adressé par Boileau à Ronsard, de parler en français grec et latin, n'est mérité que jusqu'à un certain point. Ces exemples au contraire sont assez rares pour qu'on ait peine à les trouver dans les œuvres de Ronsard. Il eût été beaucoup plus exact de dire que parmi les expressions nouvelles, les tournures de phrases hasardées par Ronsard, plusieurs, et en assez grand nombre, ont été admises dans notre langage poétique. Un défaut notable de ce poète est de manquer trop souvent d'harmonie, vice capital pour Boileau, mais qu'on pourrait peut-être sinon excuser, au moins expliquer par la surdité dont Ronsard était atteint. Dans ses grandes odes surtout son style est souvent dur, tendu, d'une concision parfois obscure : il appelait cela, et Dieu me le pardonne, avec quelque justice, *pindariser* ; de même qu'avant lui, et encore de son temps, on *pétrarquisait* en enfilant des termes de tendresse et sans même leur donner un sens. Mais la pensée de Ronsard se fait jour à travers la rigidité de son langage ; et lui aussi, *son vers dit toujours quelque chose* ; le malheur est que quelquefois il faille le chercher. Dans ses petites pièces, dans ses épîtres familières, dans ses élégies, le style de Ronsard est non seulement irréprochable, en égard au temps, mais encore plein de vigueur, de verve, d'élégance et même de grâce ; son imagination est partout et toujours inventive, féconde, noble et hardie. Enfin c'était un poète et un grand poète.

On connaît au moins six éditions des œuvres de Ronsard, dont deux in-folio, les autres in-12. Celle-ci est une des plus complètes ; elle contient les commentaires de Muret, de Claude Binet, de Richelieu, etc., ses oraisons funèbres, sa vie, les vers faits à sa louange, et surtout le recueil des œuvres retranchées, qui ne fait partie que de l'édition de 1617, et qui n'est joint que très rarement aux exemplaires des autres éditions. Mon exemplaire contient un *Abrégé de l'Art poétique*, en prose, par Ronsard, qui manque souvent.

1585. Recueil de pièces satiriques dirigées contre Ronsard. Response aux calomnies contenues au discours et suite du discours sur les miseres de ce temps, faits par messire Pierre Ronsard, jadis poete et maintenant prebtre : la premiere, par A. Zamariel ; les deux autres, par B. de Mont-Dieu, où est aussi contenue la métamorphose dudit Ronsard en prebtre. 1563.

Seconde response de F. de la Baronnie à messire Pierre de Ronsard, prestre-gentilhomme vandosmois, evesque futur. Plus le Temple de Ronsard, ou la Légende de sa vie est brièvement descrite. 1563.

Apologie ou deffense d'un homme chrestien pour imposer silence aus sottes repréhensions de M. Pierre Ronsard, soy disant non seulement poete, mais aussi maistre des poetastres. 1564.

Replique sur la response faite par messire Pierre Ronsard, jadis poete et maintenant prestre, à ce qui lui avoit été respondu sur les calomnies de ses discours touchant les miseres de ce temps, par D. M. Lescaldin., 1563, in-4. rel. en parch. (*Recueil unique de pièces très rares.*)

Ronsard, devenu sourd, avait obtenu plusieurs prieurés en Touraine de la munificence de Charles IX. Chacun sait que l'on pouvait alors posséder un prieuré sans être revêtu de l'ordre de la prêtrise, et Ronsard en plusieurs endroits de ses ouvrages affirme qu'il n'a jamais été honoré du sacerdoce. Mais, les protestants ayant dévasté des églises en Touraine, Ronsard assembla quelques gentilshommes qui le reconnurent pour leur chef, et, sentant se réveiller son ancienne ardeur pour les armes, il s'opposa activement au pillage des temples et à la dégradation des monuments sacrés. Ce ne fut pas tout ; Ronsard composa un *Discours sur les misères du temps*, dédié à la reine-mère et compris dans ses œuvres. Ce discours éloquent, mais de la

plus grande violence contre les calvinistes , est une effrayante peinture des maux qu'eut à souffrir la France sous la minorité de Charles IX. Cet écrit , non moins que la prise d'armes de Ronsard , irritèrent les partisans de la réforme , qui composèrent contre Ronsard les écrits ci-dessus.

La réponse aux calomnies signée A. Zamariel est du ministre protestant de la Roche-Chaudieu , et probablement même les deux autres signées B. de Mont-Dieu , nom totalement inconnu. La réponse est une exposition de la doctrine de Calvin , qui se termine par une prosopopée où la théologie en personne reproche avec aigreur à Ronsard d'attaquer les nouveaux sectaires. La première des deux autres , s'adressant à Catherine de Médicis , lui conseille d'élever son fils dans la haine du pape et de l'église romaine ; la seconde est une sorte de parallèle établi entre Théodore de Bèze et Ronsard. Je n'ai pas besoin de dire qu'il n'est point à l'avantage de ce dernier.

Si tu as vu de Beaze à cheval bien crotté ,
 Un reistre sur le dos , une espée au costé ,
 Allant prescher dehors , où mainte ame fidelle
 Couroit béant après la pasture immortelle ,
 Tu conclus qu'il preschoit une évangile armée ,
 Un Christ empistollé , tout noirci de fumée.....
 Mais on te reconnoit au train désordonné
 Que tu meines , rempli d'un esprit forcenné.
 Celuy cognoit , Ronsard , ta profane malice ,
 Qui salt comme tu fis d'un bouc le sacrifice ,
 Lez Paris , dans Arcueil , accompagné de ceux
 Qui , payens comme toy , lui offrirent des vœux.

Cette accusation d'idolâtrie ou de paganisme fait allusion à une fête bachique donnée à Arcueil , dans laquelle Ronsard , Jodelle et quelques autres poètes , avaient couronné de lierre un bouc qu'ils avaient rencontré ! Et c'est sur un pareil fait que l'on fonde une imputation qui alors ne menait rien moins qu'au bûcher !

Mais voyons les autres griefs :

Bref , ceux-là ont de toi cognoissance très claire
 Qui ont veu la façon de ton train ordinaire.
 Tu as hanté la court , tu as été guerrier ;
 Tantost as été page , et tantost escholier ;

Tu as voulu la guerre et les lettres ensuivre ,
 Or' t'aidant d'une espée, or' manyant un livre.
 Cela n'est que louable, et n'y a mal aucun ;
 Mais, à fin qu'on cogneust que tu estois quelqu'un ,
 Tu as fait des escrits à la mode payenne ,
 Et, suivant pas à pas la coustume ancienne
 Des profanes autheurs, as fait mille discours
 Qui tirent la jeunesse aux villaines amours.

Et voilà les faits les plus graves et les plus sérieux que les ennemis de Ronsard lui reprochent ! eux qui pillaient les églises, spoliaient les tombeaux et renversaient les autels !

Le seconde réponse de F. de la Baronie est de Florent Chrestien, et, dit-on, de Grévin, qui se sont hardiment cachés sous ce pseudonyme. Nous reviendrons encore, dans le cours de ce catalogue, sur le compte de Grevin, dont nous avons déjà parlé (1570). Florent Chrestien, savant helléniste, alors calviniste fougueux, converti depuis et l'un des auteurs de la satire Menippée, s'attache principalement à prouver l'ignorance de Ronsard, en l'accusant de n'avoir pas une idée qui lui soit propre, et d'avoir tout puisé dans l'antiquité, ce qui me paraît peu logique. Il accuse tout simplement Ronsard d'apostasie et d'athéisme pour devenir évêque, cardinal et enfin pape. Cette satire contient au moins 1,300 vers. Le Temple de Ronsard, ou la légende de sa vie, reproduit encore l'aventure du bouc d'Arcueil, et prétend qu'une maladie honteuse est la cause de la surdité de Ronsard.

L'Apologie ou défense d'un homme chrestien est en prose. C'est encore un ouvrage de Florent Chrestien, qui défend un sonnet composé par lui et que Ronsard avait critiqué.

Après avoir lu toutes ces misères, on ne peut expliquer la colère qui saisit Ronsard et qui lui inspira sa *Réponse aux injures et calomnies de je ne sçay quels prédicantereaux et ministereaux de Genève*, à moins que l'habitude de la louange l'ait rendu plus sensible que de raison à tant de sottises. Quoi qu'il en soit, le génie outragé de Ronsard lui donna tout l'avantage désirable, si le silence du mépris n'eût encore mieux valu.

La réplique sur cette réponse de Ronsard est plutôt une critique grammaticale, presque vers par vers, qu'une réplique, car elle ne

répond à rien sur le fond de la querelle. Ce nom de Lescaudin, parfaitement inconnu, me semble encore controuvé. Il est à remarquer que de tous ces ennemis généreux il n'en est pas un seul qui ait osé se nommer.

1538 — 1585. Les Œuvres d'Amadis Jamyn, secrétaire et lecteur ordinaire de la chambre du Roy. Paris, Mamert Patisson, 1582, in-12. v. b. fil. tr. d. (*L'exemplaire est un peu taché dans quelques feuillets.*)

Le second volume des œuvres d'Amadis Jamin. Paris, Robert le Mangnier, 1584, in-12. Même ancienne reliure que le précédent, mais le format est plus grand. (*Ce second volume est très rare.*)

Nous avons vu que Ronsard ne fit ses études au collège, sous Daurat et Turnèbe, qu'après avoir quitté la cour; il se trouva par conséquent avec des condisciples beaucoup plus jeunes que lui. Amadis Jamin en fut un; Ronsard le prit en amitié, *il le nourrit page et le fit instruire*, au rapport de Claude Binet. Amadis Jamin cultiva la poésie, il se fit un nom dans les lettres et fit honneur à son maître. Assurément Ronsard a plus d'élévation dans la pensée, plus de vigueur dans l'expression, plus d'originalité, enfin il est plus poète que Jamin; mais, si celui-ci ne s'éleva pas à d'aussi grandes beautés, il ne tomba pas dans les erreurs de son modèle. Je me bornerai à citer de Jamin quelques strophes qui donneront de son genre une idée plus exacte que tout ce que je pourrais en dire.

1

Toutes les herbes croissent,
Toutes les fleurs paroissent,
Il n'est que ton amour
Qui descroit nuit et jour.

2

Par toutes les vallées
Les eaux sont dégellées,
Il n'est que ton amour
Qui gèle nuit et jour.

3

Douces sont les fleurettes,
Douces sont les herbettes,
Seulement ton amour
M'est amer nuit et jour.

4

Tous les champs reverdisent
Et d'espoir se nourrissent,
Et j'ay de ton amour
Desespoir nuit et jour.

5

Doux le vent de Zephyre
 Qui doucement soupire ;
 Seulement ton amour ,
 N'est amer nuit et jour.

6

Tout rit sur les montagnes,
 Tout rit par les campagnes,
 Et seul, pour ton amour,
 Je pleure nuit et jour.

Le premier volume d'Amadis Jamyn est composé de cinq livres de sonnets et de mélanges, chansons, épltres, élégies, etc. Le second volume, qui est resté inconnu à plusieurs bibliographes, était déjà rare du temps de Guillaume Colletet : dans son Histoire des Poètes, il dit l'avoir vu rarement. Ce volume contient des poésies chrétiennes et des mélanges. C'est de ce volume qu'est tirée la petite pièce que j'ai citée. Il renferme aussi une *prosopopée* sur la mort de Caylus, de Maugiron et de Saint-Mesgrin, mignons de Henri III. Les tendres regrets que Jamin met dans la bouche de ce roi, sous le nom de Cléophon, sont de ceux qu'un amant désolé pourrait adresser à une maîtresse.

Amadis Jamin est né à Chaource, près de Troyes en Champagne. Il voyagea en Grèce, en Asie, et dans plusieurs provinces de France. Ces détails sont tirés de ses poésies, qui la plupart ont plus de gravité qu'on n'en pourrait juger par l'échantillon que j'en ai donné ; une sorte de satire sur les mœurs et la vie des courtisans mériterait d'être connue. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'il survécut à Ronsard, puisqu'il a fait des vers sur sa mort, compris dans le tombeau de ce poète. Il a terminé en vers alexandrins la traduction de l'Iliade d'Homère qu'Hugues Salel avait commencée, et il a traduit les trois premiers livres de l'Odyssée. Cette traduction fait partie de cette collection. Son second volume se termine par des discours philosophiques et académiques en prose.

1585. Le limas d'Ubert Philippe de Villiers. Paris, Nicolas du Chemin, 1564, in-8. cuir de Russ. gauf. tr. d. (*Volume fort rare et d'une belle conservation.*)

Ce poème, s'il mérite ce nom, est la relation d'un combat entre Silène et un colimaçon gigantesque, dont la coquille devient le premier gobelet. Cette bataille, dont le récit est fait en 520 vers à peu près burlesques, se passe sur les bords de l'Yonne.

Ubert Philippe de Villiers n'est connu de l'abbé Goujet que par

un poëme intitulé *l'Erynne françoise*, que je n'ai point et que le *Limas* ne me fait pas regretter. Ce poëme fut publié par l'auteur en 1585. Il y prend la qualité de conseiller du roi, élu en l'élection de Clamecy.

Ce petit volume, le *Limas*, s'est élevé dans les ventes à un prix bien supérieur à sa valeur réelle. Est-ce seulement parce qu'il est rare ?

1585. *Les trois livres des Météores*, avec quelques autres œuvres poétiques. Paris, Jean Richer, 1585, in-12. maroq. r. fil et tr. d. (*Volume rare, grand de marges, mais un peu mouillé.*)

Ces poésies sont d'Isaac Habert, fils de Pierre Habert, auteur d'un *Traité du bien de la paix* dont nous avons rendu compte (1580). Ce volume d'Isaac, dédié au roi Henri III, contient, avec les *Météores*, une centaine de sonnets, des odes, des bergeries, des pescheries et des œuvres chrétiennes.

Isaac Habert est à ma connaissance le premier poëte descriptif, en date du moins. Il avait lu Lucrèce, la physique d'Aristote et Pline le naturaliste. Voici le début de son poëme : il ne manque pas de pompe et d'une certaine élégance toute nouvelle alors.

Je veus icy chanter d'une hautaine vois
Ces vers sous la faveur du grand roy des François
Henry, l'honneur du monde et l'appuy de la France.

Je veus chanter les corps qui preignent leur naissance
Aux régions de l'air, la pluye et le frimas,
La manne, la rosée, et les gresleus amas,
En tombant arrondis, qui de cheutes soudaines
Frappent à bonds nos toicts et le sein de nos plaines ;
Les humides toisons de nuages gelez,
Qu'on voit à gros floccons tomber écartelez,
Couvrant de leur blancheur l'estomach de la terre ;
La foudre, les esclairs, etc., etc., etc.

Habert tient tout ce qu'il a promis, et il m'a paru au moins au niveau des connaissances de son temps en physique, en astronomie, en météorologie. Il traite dans le dernier livre des pierres précieuses et des métaux. Le style d'Isaac Habert, quoique généralement soutenu, est remarquablement clair et correct ; c'est un très habile versifica-

teur, on le lit sans ennui, et je crois que son poème des *Météores* ne serait pas sans attrait pour un savant livré à ces sortes d'études et qui voudrait connaître l'état de la science à cette époque.

Une pièce qui ne fait plus partie de ce poème, et qui est intitulée *Prophétie*, mérite d'être connue. On me pardonnera cette citation un peu longue en faveur d'un écrivain totalement ignoré et que je suis jaloux de tirer de l'oubli. C'est lui qui parle : il fait une description de la nuit et entre dans son sujet :

Lorsque, me pourmenant sur l'humide rivage
De Marne aux claires eaux, j'aperçus sur l'herbage,
Près de Saint-Maur, ce fleuve entouré de roseaux,
Appuyé d'un vaisseau d'où l'argent de ses eaux
Lentement se glissoit, et sur l'arène blonde
En replis tortueux alloit traînant son onde.
De verdoiant limon son corps estoit couvert,
Et son chef, tout moiteux, ombragé de jonc verd;
Un gros touffeu de sauls couvroit sa chevelure.
Aussitôt qu'il me vit, haut sur son onde pure,
Il esleva le chef, et puis dit ces propos,
Dignes d'estre à jamais dedans l'airain enclos :

Nymphes, qui dans ces flots baignez vos longues tresses,
De mon palais humide éternelles hostesses,
Sortez du fond des eaux, et venez écouter
Les accents de ma vois, que devez redouter.
Laissez donc le creus de vos grottes voustées,
D'où sourdent à bouillons mes ondes argentées,
Qui vont, crespant leur dos, sur ce gravois rouler,
Et au long de ces bords à plis retors couler....

Vous, nymphes de ces monts, vous, nymphes de ces plaines,
De ces prés esmaillés, de ces claires fontaines,
Vous qui faites séjour dans les antres moussus,
Au profond des vallons, sur les tertres bossus;
Et vous, dieus gardiens de ces forests sacrées,
Ceintes tout à l'entour de mes ondes vitrées,
Oiseaux, qui de vos chants et de vos douces vois
Animez ces taillis, ces rochers et ces bois;
Faunes et demi-dieus, Satyres, Oréades,
Pan, Sylvains, Ægyptans, et vous, saintes Dryades,
Quittez vos bois feuillus, où vous estes enclos,

Et venez sur ces bords entendre mes propos.

Et toi, que les neuf sœurs ont nourri dès enfance
De leurs saintes liqueurs, qui as, sous la cadence
Des accords phœbéans, lorsque la lune luit,
Avec elles dansé par l'obscur de la nuit ;
Toi qui, poète, a ben dé l'onde aganipide,
Et qui t'es endormy dessus la rive humide
Où dormit l'Ascrean ; toi, qui de lauriers verds
As le front ombragé, oy mes propos divers ;
Or' que d'un voile obscur la nuit le ciel ombrage,
Arreste-toy icy, sur ce sacré rivage,
Cependant que mes flots sous les rais tremblottans
Des lumières du ciel ondoyent inconstans.....

Ici Isaac Habert, par la bouche du fleuve, prédit à Henri III un règne long et prospère. Habert en cela s'est montré moins habile devin qu'écrivain harmonieux. Voilà certainement les premiers vers français qui pour la facture, le nombre, la cadence poétique, aient pu faire prévoir ce que deviendrait la langue sous des plumes habiles. Et qui avait jamais entendu parler d'Isaac Habert ?

Isaac avait un oncle, frère de son père. Cet oncle, nommé François, a fait aussi des poésies dont nous avons parlé (1561). Isaac fut père lui-même d'un autre Isaac Habert qui mourut évêque, en 1668, après avoir composé des poésies latines estimées. Décidément la poésie était héréditaire dans cette famille.

Nota. Isaac naquit, dit-on, à Paris vers 1560. On ignore l'année de sa mort, et je l'ai placé à la date de l'impression de son livre.

1557 — 1586. Le Phœnix de Jan Edouard Du Monin P. P.
Paris, Guillaume Bichon, 1585, in-12. v. f.

Ce volume, taché, piqué dans une partie des marges, et dont le titre est raccommode, est si laid, que je balançais à le cataloguer. mais il est d'une grande rareté, et son auteur est si étrange, si bizarre, que je n'ai pas cru devoir le passer sous silence.

Jean Edouard Du Monin, né à Gy en Bourgogne, élève de l'Université de Paris, était célèbre, dès l'âge de 16 ans, par la facilité avec laquelle il composait en vers latins et français. Indépendamment de ces deux langues il savait le grec, l'hébreu, l'italien et l'espagnol. plus la philosophie, les mathématiques, la médecine et la théologie.

Il composa un grand nombre d'ouvrages en plusieurs langues, et mourut assassiné en 1585, âgé de 29 ans, après avoir composé cinq ou six volumes de poésies tant latines que françaises.

Le Phœnix est un poème en 3,500 vers.... Mais je vais laisser l'auteur lui-même donner le sujet de son poème, et j'en citerai les premiers vers :

« Cette phœnicographie n'a été qu'une occasion de traiter de deux points, dont le premier est l'un ou l'autre, qui sera une clef au vrai et bon, qu'on appelle degrés de la métaphysique; l'autre est pour toucher quasi tout le sujet des livres de l'Aristote sur l'âme, spécialement l'humaine qui se nomme Phœnix humain, comme il se verra es matières cy déduites. »

Or sus, muse, mon tout, mon fidèle souci,
 Bouffis mon cœur de toi, Phébus, j'avoie ici ;
 Ou, si ce n'est Phébus, une brusque manie,
 Ambassade en son nom, sainement me manie,
 Et, siant audience en mes conceptions,
 Elle harangue ainsi sur ses intentions.

Mon constant Edouard, si jusqu'à ce passage
 Tu as si bien joué l'ithacois personnage,
 T'affinant à la trempe où ce Néricien
 Détrempa le nectar du gobeau Circien :
 De l'ondeuse Téthys sens l'échine azurée,
 Et n'esclos point ta nuit qu'au point de ta soirée,
 Puisque tu vois briller par ces flottantes eaus
 De Leucothée en moi les deux astres gemeaus ;
 Puisque tu as au flanc son linge pour escorte,
 Et que des vents grondans la querelle est mi-morte.

Je fais grâce au lecteur des 3,484 vers suivants, qui, je l'affirme, sont tous de la même force.

Dans le temps même que Du Monin avait des admirateurs, car il en eut, et beaucoup, le seul reproche qu'on lui adressât était d'imiter trop servilement Ronsard. On aurait dû ajouter : en ce qu'il avait de mauvais seulement. Et encore Ronsard n'a jamais rien fait de semblable à ce qu'on vient de lire et à ce qui le suit.

Je doute qu'il y ait dans aucune langue, si ce n'est Lycophron peut-être, dont je ne connais que le nom, d'auteur aussi obscur, aussi ténébreux que Du Monin ; jamais savant n'a fait abus de sa science

pour composer des mots hybrides, inintelligibles, comme Du Monin; jamais philosophe n'a su cacher le vide de sa pensée sous des phrases plus mal construites, sans verbe et sans régime; jamais poète enfin n'a manifesté plus d'admiration pour soi-même et de mépris pour son lecteur que l'a fait Du Monin.

Le livre, j'allais dire le bouquin, mais il doit en exister de beaux exemplaires, qui ne vaudront certainement pas ce qu'ils coûteront, le livre, dis-je, de Du Monin, contient avec le Phénix une énorme tragédie intitulée l'Orbecc'Oronte, dont je parlerai plus loin, des poésies latines qui passent pour être inexplicables, et l'*Anatomie des beautés d'une damoiselle d'Orléans, dont l'anagramme porte que son œil m'a dardé ses chennes*. Du Monin fait en cela preuve d'indiscrétion, car il décrit longuement toutes les beautés de cette demoiselle, sans en excepter aucune, et il aurait été possible de retrouver son nom en décomposant l'anagramme. En véritable pédant, il donne à ces petites pièces de sa jeunesse, qui terminent le volume, le nom de *catastrophe*.

1586. Ode sacrée de l'Eglise françoise sur les miseres de ces troubles huictiemes depuis vingt-cinq ans en ça. Imprimé nouvellement, 1586. (*Cette réimpression, tirée à 48 exemplaires seulement, d'une pièce très rare et presque inconnue, a été faite par les soins de Garnier fils, imprimeur à Chartres, en 1834.*) in-8. demi-rel. d. de m.

Eloquente expression de la douleur d'un honnête homme en voyant les guerres civiles qui ont ensanglanté la France depuis le colloque de Poissy en 1561, jusqu'à la guerre dite des trois Henri : Henri III. Henri de Navarre, et Henri de Guise, en 1586, époque de la publication de cet ouvrage.

Après avoir décrit les horreurs de ces huit guerres civiles, dont il avait été le témoin, l'auteur inconnu ajoute :

Quoy plus? l'air, les champs et ri-	Du sang les rivieres sont teintes,
vieres	Les champs blanchissent de nos os.
Sont tesmoings que les mains meur-	
trieres	Où es-tu? revien, ressucite,
Nous ont osté vie et repos :	Prophète et roi israelite,
L'air retentit de cris et plainctes,	Qui as prévu l'antiquité;

Des bons les assaux, les alarmes,
Et as de l'Eglise les larmes
Prédit à la postérité.

O que mes yeux ne sont fontaines
Sortans du rocher de mes veines
Pour faire fleuves voyager ;
Qui sur l'eschine de leur onde
Ne portassent par tout le monde,
Pour conter tout aux estrangers.

J'irois au pnis de l'aurore
Et aux sablons recuiz du More,
Et jusqu'a l'Espagnol felon
Qui voit coucher la grant lumiere,
Et à la gent qui sent premiere
Le froid du siffant aqillon.

J'abreuverois toute la terre
Des nouvelles de ceste guerre,

Des massacres pernicious,
Des maux, des misères, des pertes,
Que les fidelles ont souffertes ,
Pour le redire à leurs neveux.

Memoire, memoire immortelle,
De ma foible voix je t'appelle,
Et entre tes mains je remetx
Toutes ces cruautés passées
Et contre l'Eglise exercées,
Pour les remarquer à jamais.

Arrache à l'oublieux silence
L'impitoyable violence
Qui va contraignant, poursuyvant,
Qui chasse, qui tue et qui brise
Ceux qui aiment la vraie Eglise
Et le peuple du Dieu vivant.
Etc., etc., etc.

1587. Les Méditations de saint Augustin, traduites du latin et mises en vers par Pierre Tamisier, président en l'élection de Masconnois. *Lyon*, Jean Pillehotte, 1587, in-12. parch.

Pierre Tamisier, dans une épltre dédicatoire adressée à messire François de La Rochefoucauld, évêque de Clermont et seigneur de Tournus, lieu natal de Tamisier, nous apprend « que, se voyant destitué et despourvu de chose qui fust digne d'être offerte, il a emprunté les méditations latines de monsieur saint Augustin, et qu'il s'est efforcé les mettre en vers françois pendant que les trois fleaux de l'ire de Dieu, la peste, la guerre et la famine, affligeoient le pauvre pays de Masconnois, mesme la ville de Tournus, et qu'il lui offre et dédie ce petit livre, etc. » Je n'ai pu rien savoir de plus sur Tamisier, dont le nom n'est cité dans aucune des biographies que j'ai pu consulter.

Ces méditations sont en 41 chapitres composés d'un plus ou moins grand nombre de sixains en vers de dix syllabes, écrits d'une ma-

nière fort simple et fort correcte, mais qui n'offrent rien de remarquable comme poésie. Néanmoins ce peut être encore aujourd'hui une bonne lecture pour des âmes dévotes.

1530 — 1587. Les premières Oeuvres de mesdames Des Roches de Poitiers mere et fille, corrigées et augmentées de six dialogues, avec une Tragicomedie de Tobie et autres œuvres. Troisième édition.

Secondes Oeuvres de mesdames Des Roches de Poitiers mere et fille, corrigées et augmentées de deux dialogues: le premier traite de Placide et Sévere, le deuxième traite d'Iris et Pasithée, avec la puce et la chanson de Cincero et de Charite. Troisième édition. Rouen, Nicolas Hamilton, 1604, in-12. maroq. vert. fil. tr. d. reliure de Koehler. (*Très joli exemplaire.*)

Les Missives de mesdames Des Roches de Poitiers mere et fille, avec le ravissement de Proserpine, prins du latin de Claudian et autres Imitations et Meslanges poetiques. Paris, Abel l'Angelier, 1586, in-4. v. m.

Il y a quelque chose de touchant dans l'amitié de ces deux femmes, mère et fille, toutes deux belles, spirituelles, instruites, ayant les mêmes goûts, partageant les mêmes travaux; la fille refusant les plus riches partis, les plus honorables, pour ne point se séparer de sa mère; celle-ci ne craignant la mort que pour ne pas abandonner sa fille, et mourant toutes deux le même jour, presque à la même heure, de la même maladie, la peste, en 1587; la mère avait 57 ans, on ignore l'âge de la fille.

C'étaient deux femmes célèbres dans leur temps, qui réunissaient la meilleure société et avaient formé comme une petite académie composée de tout ce que la littérature comptait de célébrités, Pasquier, Scévole de Sainte-Marthe, Scaliger, Rapin, Du Harlay, etc. Ces assemblées étaient très fréquentées, surtout au moment des grands jours de Poitiers.

Le nom de la mère était Madeleine Neveu. S'il faut en croire l'épitaphe qu'elle a composée en vers pour son mari, et qui fait partie

de ses œuvres, il se nommait François Eboissard, seigneur de la Villée. Rien ne motive alors ce nom de Des Roches sous lequel seul elle est connue, et encore moins le nom de Catherine de Fredonnet, que Guillaume Colletet donne à sa fille. La mère, devenue veuve, consacra tous ses soins à sa fille unique, à qui elle enseigna les lettres grecques, latines et italiennes, dont les langues lui étaient familières; la mère et la fille ne se quittèrent plus et habitèrent toujours la ville de Poitiers; enfin leur union subsista jusques dans leurs ouvrages, qui furent toujours imprimés ensemble.

Les premières et secondes œuvres, qui pourraient être séparées, sont ici réunies en un seul volume qui commence par une épltre adressée par la mère à la fille; j'en citerai un fragment. Après un introduction elle ajoute :

Ce brief discours sur un tel argument
 Soit bien receu de ton entendement,
 Ma fille unique et de moy cher tenue;
 Non pour autant que tu en es venue,
 Et que dans joy je me voy un pourtraict
 Du poil, du teinct, de la taille et du traict,
 Façon, maintien, parole, contenance,
 Et l'age seul en faict la difference,
 Ni pour nous voir tant semblables de corps;
 Ni des esprits les gracieus accords,
 Ni cette douce, aymable sympattie,
 Qui faict aymer la semblable partie,
 N'ont point du tout causé l'entier effect
 De mon amour envers toy si parfait;
 Ny les efforts mis en moy par nature,
 Ni pour autant qu'es de ma nourriture;
 Mais le penser qu'entre tant de mal-heurs,
 De maux, d'ennuis, de peines, de douleurs,
 Subjection, tourments, travail, tristesse,
 Qui puy treze ans ne m'ont point donné cesse;
 Tu as, enfant, apporté un cœur fort
 Pour résister au violent effort
 Qui m'accabloit, et m'offrit, dès enfance,
 Amour, conseil, support, obéissance.
 Le Tout-Puissaut, à qui j'eus mon recours,
 A faict de toy naistre mon seul secours :

Or je ne puis de plus grands bénéfices
 Recompenser tes louables offices
 Que te prier de faire ton devoir
 Envers la muse et le divin savoir.

Neuf odes viennent à la suite de cette jolie épître. La première est charmante.

Nos parents ont de louables costumes ,
 Pour nous tollir l'usage de raison ,
 De nous tenir closes dans la maison ,
 Et nous donner le fuzeau pour la plume,
 Trassant nos pas selon la destinée ,
 On nous promet liberté et plaisir ;
 Et nous payons l'obstiné desplaisir,
 Portant la dot sous les loix d'hyménée.

.
 Il faut soudain que nous changions l'office
 Qui nous pouvoit quelque peu façonner,
 Ou nos marys ne nous feront sonner
 Que l'obéir, le soing et l'avarice.

.
 L'autre reçoit l'esprit de jalousie ,
 Qui , possesseur d'une chaste beauté ,
 Au nid d'amour loge la cruauté
 En bourellant sa propre fantaisie.

.
 Mon Dieu, mon Dieu, combien de tolérance
 Que je ne veux ici ramentevoir !
 Il me suffit aux hommes faire voir
 Combien leurs loix nous font de violence.

Les plus beaux jours de nos vertes années
 Semblent les fleurs d'un printemps gracieux ,
 Pressé d'orage et d'un vent furieux ,
 Qui vont borner les courses terminées.

Au temps heureux de ma saison passée ,
 J'avoy bien l'aile unie à mon costé ;
 Mais, en perdant ma jeune liberté ,
 Avant le vol , ma plume fut cassée.

Je voudroy bien m'arrester sur le livre ,
 Et au papier mes peines souspirer ;
 Mais quelque soing m'en vient toujours tirer ,
 Disant qu'il faut ma profession suivre. Etc., etc., etc.

Encore quelques strophes de la troisième ode. Je ne me lasse pas de citer.

Quelque langue de satire.
 Qui tient banque de mesdire,
 Dira toujours : Il suffit.
 Une femme est assez sage
 Qui file et fait son mesnage ;
 L'on y fait mieux son profit.

L'autre, un peu mieux avisée ,
 Se sent beaucoup plus prisee
 D'un habit bien étoffé ,
 D'une belle découpure ,
 D'un carquan , d'une dorure ,
 D'un chaperon bien coiffé.

L'autre tient que c'est office
 De plus louable exercice
 Se lever un peu matin ,
 Dire mal de sa cousine ,
 Quereller à la voisine ,
 Ou festier saint Martin.

Mais quelque chose plus dine
 A la dame poitevine
 Que le brave acoustrement ,
 Et déjà ell' fait costume
 De choisir l'ancre et la plume.
 Pour l'employer doctement.

A ces petites odes familières , mais remplies de grâce et de poésie, souvent succèdent 36 sonnets parmi lesquels il y en a de charmants , puis des épitaphes , etc. Nonobstant la ressemblance qui existait entre la mère et la fille , les œuvres de celle-ci ont un autre caractère ; elles montrent plus de connaissances et d'esprit peut-être , mais moins de douceur et de tendresse. Elles consistent en grande partie en dialogues en prose , entremêlés de quelques pièces de vers. Le dialogue entre Iris et Pasithée est très piquant : il s'agit de la nécessité ou du danger pour les femmes de se livrer à l'étude , sujet qu'affectionnaient et la mère et la fille. Le volume se termine par de petites pièces , des chansons ; une entre autres , intitulée *les Fleurs* , est très jolie.

Les Missives sont des lettres , la plupart en prose , adressées à Mesdames Des Roches , avec leurs réponses souvent en vers ; elles offrent les unes et les autres fort peu d'intérêt , les petits événements qui ont donné lieu à cette correspondance n'étant pas connus. La traduction de *l'Enlèvement de Proserpine* a été faite par la mère et la fille ; elle est très purement écrite pour le temps.

Une puce aperçue par Pasquier sur le sein de Mademoiselle Des Roches, pendant les grands jours tenus à Poitiers en 1579, donna lieu à une multitude de vers grecs, latins, italiens, espagnols et français, de divers auteurs célèbres. Ces vers ont été recueillis et nous y reviendrons. (V. 1615.)

1515 — 1588. Les Ruisseaux de Fontaine. Œuvre contenant épistres, élégies, chants divers, épigrammes, odes et estrennes pour cette présente année 1555. Par Charles Fontaine, Parisien. Plus il y a un Traité des passe-temps des Amis avec un translat d'un livre d'Ovide, et de 28 énigmes de Symposius (Lactance), traduits par ledit Fontaine. *A Lyon*, par Thibauld Payan, 1555, pet. in-8. v. f. (*Rogné jusqu'à la lettre en plusieurs parties.*)

Charles Fontaine est un élève de Clément Marot; il prit la défense de son maître contre les invectives d'un certain Jean Le Blond, seigneur de Branville. Mais si cette action indique un bon caractère, porté à la reconnaissance, elle ne prouve rien en faveur du talent poétique de Charles Fontaine, qui était, à mon avis, des plus faibles. Il adopte presque partout un langage méthaphysique fort étrange. Veut-on, par exemple, avoir un échantillon de son style? Voici l'extrait d'une *épître, philosophant sur la bonne amour, à une dame.*

Amour, amyé, est une passion
 Qui de beauté quiert la fruition,
 Et beauté est un rayon cler et digne,
 Une splendeur de l'essence divine,
 Que Dieu voulut à nostre ame et à l'ange
 Communiquer; dont lui devons louange.
 En tous ces deux, comme en double miroir,
 Dieu fait sa gloire et lumière apparoir;
 En tous ces deux, dis-je, ce néantmoins
 Entendre fault en l'un plus, l'autre moins:
 Car l'esprit d'ange, empesché nullement
 Du corps mortel, qui donne empeschement,
 Se réfléchit en soy-mesme, et contemple
 Dedans son sein, comme en un divin temple,
 De Dieu l'image, en contemplant, s'y mire,

Et, s'y mirant, luy adhère et l'admire.
 Telle splendeur de la divinité,
 En cet endroit nous l'appellons beauté;
 Et telle ardeur de l'ange y adhérant,
 Nous l'appellons amour ! Etc.

On serait tout aussi éloigné d'attribuer ces vers platoniques à un élève de Marot que de supposer que cette définition de la bonne amour a pu satisfaire une dame de la cour de François I^{er} ; mais c'est ainsi cependant que procède Charles Fontaine : parlât-il d'amour, de poésie, de simple règle de conduite, il retombe, volontairement sans doute, dans un jargon méthaphysique presque inintelligible. Ce reproche s'adresse spécialement à ses éptres et un peu à ses élégies. Dans ce qu'il appelle *les Chantz divers*, 'petites pièces des poésie, on reconnaît mieux l'élève de Marot ; ce qu'il nomme un *Chant* sur la naissance de son second fils contient quelques jolies strophes.

Jan, petit Jan, vien voir ce tant beau monde,
 Ce ciel d'azur, ces estoilles luisantes,
 Ce soleil d'or, cette grant terre ronde,
 Cette ample mer, ces rivières bruyantes,
 Ce bel air vague et ces nues courantes,
 Ces beaux oyseaux qui chantent à plaisir,
 Ces poissons frais et ces bestes paissantes ;
 Vien voir le tout à souhait et plaisir.

Petit enfant! peux-tu le bien venu
 Estre sur terre, où tu n'apportes rien,
 Mais où tu viens comme un petit ver nu ?
 Tu n'as de drap, ne linge qui soit tien,
 Or ny argent, n'aucun bien terrien ;
 A père et mère apportes seulement
 Peine et soucy, et voilà tout ton bien.
 Petit enfant, tu viens bien povrement !

Il y a aussi de la grâce dans ses adieux à la ville de Lyon en 1547, et parfois quelque malice dans ses épigrammes ; mais ses odes sont de la dernière faiblesse.

Charles Fontaine était né à Paris en 1515 ; il voyagea en Italie, consacra sa vie aux lettres, fut lié avec toutes les célébrités de son temps, et mourut pauvre. En 1588 on réimprima un recueil de ses poésies, et par l'avis de l'éditeur on peut conjecturer qu'il vivait en-

core. Il a publié beaucoup de traductions, le *Promptuaire des m-dailles*, les *Mimes de Publion*, etc., etc., et le petit volume suivant.

Les nouvelles et antiques Merveilles, plus un Traicté des douze Cesars, premiers empereurs de Rome, nouvellement traduit d'italien en français. Enfin il y a une ode pour Dieu gard à la ville de Paris, faite en juin 1554. Paris, Guill. Lenoir, 1554, in-16. v. porph. fil. (*Rare et joli petit volume.*)

Charles Fontaine survécut plus de 30 ans à l'impression de ses poésies, qu'il avait composées étant jeune. Elles ont un air de vétusté remarquable; la langue avait bien changé de Marot à Ronsard, et Charles Fontaine parcourut toute cette période. Il est auteur de *Quintil Censeur*, dirigé contre Joachim Du Bellay (V. 1560), et du poème intitulé *la contre Amie de Court* dirigé contre *l'Amie de Court* du seigneur de la Borderie. (V. Recueils de poésies.)

1588. Les Œuvres poetiques de Marc Claude de Buttet, Savoisien. Paris, Hierosme de Marnef, 1588, in-8. maroq. roug. fil. tr. d. Reliure de Koehler. (*Superbe exemplaire.*)

Ce poète était un gentilhomme savoyard, qui fit ses études à Paris, et qui fut attaché à la maison de Marguerite de France lorsqu'elle épousa Emmanuel Philibert, duc de Savoie. Presque tous les vers de Buttet sont des vers de circonstance inspirés par les événements, mariages, morts, naissances, etc., qui ont eu lieu dans cette cour de Savoie et qui ont peu d'intérêt aujourd'hui pour nous. Le style de Buttet, admirateur et élève de Ronsard, n'a pas assez de charmes pour nous faire passer par dessus l'indifférence que nous portons à ces divers sujets; il est en général dur et néologique, mais sa pensée ne manque pas d'une certaine élévation. Voici le début d'un épithalame sur le mariage de Marguerite :

Et vous, célestes Pégasides,
Piérides,
Venez-moi toutes accoller :
Or' que la fureur delphienne
Tout m'emmène,
Grands choses je veu révéler.

Dedans vos antres plus sauvages
Vos mignardises me tenoient,
Et ma harpe en ses doux langages
Flattoit jà des bois les ombrages,
Qui Marguerite résonoient,

Quand de votre troupe immortelle Cesse , car pour princesse telle ,
 La plus belle Me dit-elle ,
 D'avant moi vint se présenter. Je te montrerai que chanter. Etc.

Ce volume contient cinquante-six odes , et les amours d'Amalthée en cent vingt-huit sonnets , dans lesquels Buttet *pétrarquise* son désespoir amoureux en vers rocailleux et souvent inintelligibles , tant ils sont remplis de mots grecs et latins francisés à sa manière , d'une façon barbare. Ce fut lui du reste qui le premier , en France , eut la mauvaise idée de composer des vers mesurés par longues et brèves à l'imitation des anciens.

1588. Cantique d'action de grâces pour la défaite et dissipation de l'armée d'Espagne en 1588 ; sur le chant du psaume 50 , psaume 68 , v. 2 , 3 , 4. *Harlem* , Gilles Romain , 1588 , in-8. v. fauv. (*Jolie reliure anglaise.*)

Paraphrase du psaume 50 appliquée à la dispersion de l'invincible *Armada* de Philippe II , roi d'Espagne. A cette pièce , d'un poète protestant , on a réuni des *sonnets* à son altesse Henri III , au roi de Portugal , à Monsieur le prince d'Orange (Guillaume de Nassau) , etc. ; un poème latin intitulé *Calliope* et adressé à la reine d'Angleterre , Elisabeth , etc. , toujours sur les événements de cette époque. Le recueil de pièces rares et anonymes est extrêmement curieux.

1589. Les Amours de Christofle de Beau-Jeu , baron dudit Beau-Jeu et seigneur de Jeaulges ; ensemble le premier Livre de la Suisse , composé par le mesme auteur. *Paris* , Didine Millot , 1589 , in-4.

Le premier livre des Poemes de Guillaume Belliard , secrétaire de la Roïne de Navarre , contenant les Délitieuses Amours de Marc Antoine et de Cléopâtre , les Triomphes de l'Amour et de la Mort , et autres Imitations d'Ovide , Petrarque et de l'Arioste , à la Roïne de Navarre. *Paris* , pour Claude Gautier , 1578 , in-4. v. h. fil.

Ces deux volumes ont été reliés ensemble par un amateur de la fin du seizième siècle , qui a eu le soin d'y joindre une table manuscrite

de toutes les pièces contenues dans les deux ouvrages. Comme l'année de la mort de ces deux poètes ne m'est pas connue, je les ai placés à la date de la dernière impression.

Christophe de Beaujeu était un descendant de l'ancienne famille de ce nom, dans le Beaujolais. Après s'être distingué dans les guerres de Henri III, il fut exilé en Suisse, où il se consola dans le commerce des muses et des dames. Lui-même nous apprend ces particularités dans le cours de ses poésies, composées d'éloges, de quatrains, d'odes et de sonnets. Nous avons vu que ses contemporains se contentaient de centuries; pour cette dernière espèce de poésies, Beaujeu les produit par *torrents*: c'est le nom qu'il donne à leur collection: puis viennent des stances, des complaintes, des songes et des motets, puis des lettres d'amour, en prose, qu'il nomme, non pas des poulets, mais des *chapons*, qu'il a châtrés probablement par discrétion. C'est ainsi qu'il s'excuse de quelques rimes inexactes de ses poésies causées par le soin qu'il a pris d'*anagrammatiser* les noms des dames auxquelles ces poésies étaient adressées. A ces pièces de vers amoureux, qui ne sont remarquables que par une déplorable facon de succéder le premier chant d'un poème qui devait en contenir douze, sur la Suisse. Dans ce premier chant donné comme essai, et le plus faible de tous, dit de Beaujeu, il fait l'histoire de la Suisse, qu'il poursuit jusqu'à son indépendance de la maison d'Autriche, la révolte d'Uri contre le tyran Gessler, et la pomme de Guillaume Tell, qu'il ne nomme pas et qu'il ne distingue de ses compagnons que par l'épithète de *pauvre homme*. Dans le cours de ce chant Beaujeu témoigne une juste horreur de la tyrannie, et une grande reconnaissance de la manière dont il a été accueilli chez ce peuple encore sauvage, mais hospitalier.

On aurait peine à trouver quelques vers vraiment poétiques dans ce volumineux recueil; mais on y reconnaît des sentiments vrais, souvent énergiquement exprimés, et une franchise militaire qui n'est pas sans charmes.

Guillaume Belliard est certes beaucoup plus ennuyeux. Il était de Blois, où il fut présenté à Marguerite de Valois, qui l'accueillit et l'encouragea. Sauf une élogie adressée à cette reine, ses poésies ne se composent que de traductions assez plates. Guillaume Colletet, dans son Histoire des poètes, prétend que la poésie de ce Belliard ne vaut guère plus que la dernière syllabe de son nom.

1544 — 1590. Les Œuvres de G. de Saluste, seigneur du Bartas, revues et augmentées par l'auteur. En ceste édition ont été adjoutez l'argument général sur la Judith et sur la Sepmaine, sommaires bien amples au commencement de chascun livre, annotations en marge et autres choses propres pour l'intelligence des motz et matieres y contenues. Guillaume de Laimairie, pour Jean Durant, 1582, in-8. v. b. Reliée sur brochure non rognée. (*Bel exemplaire un peu mouillé aux premières pages.*)

Cet exemplaire contient, outre les Poemes de *la Judith*, de *l'Uranie*, du *Triomphe de la Foy*, de *l'Entrée de la Reine de Navarre*, *Marguerite*, à *Nérac*, de *la Semaine ou Création du Monde* :

La seconde Semaine ou Enfance du Monde. A Anvers, par Jacques Henric, 1584.

Guillaume de Saluste, seigneur du Bartas, né en 1544 à Montfort, près d'Auch, en Gascogne, fut un des plus célèbres poètes de son temps. Le biographe du Verdier, contemporain de du Bartas, dit que sur tous les poètes françois, à l'exception de Ronsard, du Bartas emporte la palme ; parce que, ajoute-t-il, sans Ronsard, qui premier a montré le chemin, auparavant nullement frayé en notre France, de poétiser à la mode des anciens Grecs et Romains, nous n'aurions pas un Bartas.

Du Bartas commanda une compagnie d'ordonnance de cavalerie et se fit remarquer du roi de Navarre, depuis Henri IV, connaisseur en bravoure, qui le nomma gentilhomme ordinaire de sa chambre, et lui confia des missions diplomatiques importantes en Angleterre, en Danemarck et en Ecosse, où Jacques II voulut l'attacher à sa personne.

De La Moynaye a prétendu que du Bartas n'avait jamais porté les armes ; il fonde son opinion sur les vers suivants que du Bartas adresse à son ami François Rémond, conseiller au parlement de Bordeaux :

Tu t'enquiers si, depuis que j'ai quitté l'escole,
J'ai suivi le barreau ou bien le train guerrier ?

La vente des estats, le mespris coustumier
 De la sainte Thémis, qui de ça bas s'envole,
 L'horreur du fer civil, qui nostre France affole,
 M'ont fait tant desdaigner l'un et l'autre mestier,
 Que, loin d'ambition, d'avarice et d'envie,
 Je passe oisivement en mon Bartas la vie.

Ces vers ne prouvent rien autre chose que le dégoût, énergiquement exprimé par du Bartas, que les guerres civiles lui avaient donné du service militaire; et l'on sait en effet qu'il se retira dans son Bartas, comme il l'appelle, où il se livra entièrement aux lettres, et où d'anciennes blessures rouvertes causèrent sa mort à l'âge à peine de 46 ans.

Les ouvrages de du Bartas eurent un tel succès, surtout sa Semaine de la création du monde, qu'il en vit imprimer près de trente éditions. Celle-ci est la quinzième. Il fut commenté et annoté de son vivant par Simon Goulard et Thévenin. Il fut traduit en latin par Gabriel de Lerm (1584), en italien par Ferrante Guisone, en espagnol, en allemand, en anglais. Il jouit donc pleinement de sa gloire. Ce ne fut qu'après sa mort que du Perron, Sorel et le père Rapin, y portèrent quelque atteinte, et comme leurs critiques, il faut l'avouer, étaient souvent fondées, la réputation de du Bartas en souffrit et subit le même sort que celle de son maître Ronsard. Cependant nous le retrouvons encore souvent cité par longs extraits dans les Marguerites poétiques d'Esprit Aubert (1613). Les épithètes tirées de ses poèmes sont encore recueillies et présentées comme modèles dans le Grand Dictionnaire des rimes de Pierre Delanoue (1624), et pourtant c'est précisément sur ces épithètes que tombent avec plus de force les critiques que je viens de citer. Certes je ne chercherai pas à défendre le bœuf *tirasse-coutre*, la tempête *bou-bourdonnante*, la guerre *brute-hostels*, le soleil *porte-jour*, etc., etc., essais malheureux tentés par Ronsard, adoptés par les poètes de son temps, de mots composés à l'imitation du grec, que ne comporte pas la langue française telle qu'elle est formée aujourd'hui, mais qui ne l'était pas alors. Si l'usage, si la raison même, ont repoussé une petite partie des innovations tentées par ces poètes, elle en a admis beaucoup d'autres tout aussi hardies alors, qui depuis ont passé du langage poétique dans la langue familière, et dont on ne leur sait aucun gré.

Le style de du Bartas, trop souvent prolix, est toujours correct et pompeux. Il aime les sujets graves et religieux. Dans son poème inti-

tlé Uranie, du Bartas feint d'avoir reçu des conseils de cette muse, qu'il a toujours observés et dont j'ai recueilli quelques uns. C'est Uranie qui parle.

Tout art s'apprend par art ; la seule poésie
Est un pur don céleste , et nul ne peut goûter
Le miel que nous faisons de Pinde déguster,
S'il n'a d'un sacré feu la poitrine saisie.

De ceste source vient que maints grands personnages,
Consommez en sçavoir, voire en prose disers,
Se travaillent en vain à composer des vers.
Et qu'un jeune apprenti fait de plus beaux ouvrages.....

De là vient que David mes chants sitost aprit .
De pasteur fait poète ; et que maint jeune esprit,
Ne sachant point nostre art , suivant nostre art compose.....

Puis doncques que les vers ont au ciel pris naissance ,
Esprits vraiment divins , aurez-vous bien le cœur
De prononcer un vers et profane et moqueur
Contre cil qui conduit des cieux astrez la danse ?

Laissez-moi donc à part ces fables surannées ,
Mes amys ; laissez-moy cest insolent archer
Qui les cœurs otieux peut seulemens brescher,
Et plus ne soient par vous les muses profanées. Etc.

C'est d'après ces principes, dis-je, que du Bartas composa la Semaine ou création du monde. La majesté de ce sujet pittoresque et fécond convenait à la gravité et à l'abondance du talent descriptif de du Bartas. Il fit une longue paraphrase de la Genèse divisée en sept jours. Je ne sais si en effet il imita un poème que Georges Pisidas, auteur grec, avait composé sous le même titre, traduit en vers latins par Frédéric Morel. Je ne connais ni l'un ni l'autre de ces auteurs, mais ils n'ont pu lui fournir que le sujet, qu'il eût trouvé partout. Quant à l'économie, à l'invention du poème, ce n'est pas par là que brille l'ouvrage de du Bartas ; il suit pas à pas la marche de son sujet indiquée par la Bible, le poursuit et même l'épuise sans grands efforts d'imagination. Il sait quelquefois ennoblir ses descriptions avec un art dont on a terriblement abusé à la fin du siècle dernier, en y rattachant des sentiments humains ; ainsi, après avoir peint dans son cinquième chant la migration des poissons voyageurs, il ajoute :

Semblables au François, qui, durant son jeune âge,
 Et du Tibre et du Pô fraye le beau rivage :
 Car, bien que nuit et jour ses esprits soyent flatés
 Du pipeur escadron des douces voluptés,
 Il ne peut oublier le lieu de sa naissance ;
 Ains chasque heure du jour il tourne vers la France
 Et son cœur et son œil, se faschant qu'il ne voit
 La fumée à flots gris voltiger sur son toit.

On pourrait apprendre par la Semaine de du Bartas l'état des connaissances en histoire naturelle de son temps.

1533 — 1591. Œuvres en rimes de Jan-Antoine de Baif, secrétaire de la chambre du Roi. Paris, Lucas Breyer, 1573, 2 vol. in-8. (*Bel exemplaire, reliure sur brochure, r. granit.*)

Les Mimes, Enseignements et Proverbes de J.-A. de Baif. Tolose, Jean Juyourt, 1608, in-12. v. fauv. (*Cet exemplaire intact contient les IV livres complets.*)

Jean-Antoine de Baif était fils naturel mais légitimé de Lazare de Baif, qui fut tour à tour ambassadeur à Venise et en Allemagne, conseiller au parlement de Paris et abbé de Grinetière. Jean Antoine naquit à Venise, vers 1533, d'une demoiselle de condition ; transporté en France peu de temps après sa naissance, il fut mis entre les mains des meilleurs maîtres, et entre autres de Jean Daurat, chez qui il étudia avec Ronsard ; mais la mort de Lazare de Baif ne laissa à son fils, à peine âgé de 16 ans, que la bienveillance de Charles IX, qui le nomma secrétaire de sa chambre.

Les œuvres de Baif se composent de neuf livres de *poèmes*, sept livres d'*amours* en sonnets, cinq livres intitulés *Les Jeux*, cinq livres *Les Passetemps*, dix-neuf *églogues*, neuf *devis des Dieux*, traduit de Lucien, le tout précédé d'une épître adressée au roi Charles IX, dont j'extraits quelques passages. Après avoir donné les détails que je viens de rapporter sur sa naissance et ses premières années, Baif ajoute :

. Mon père, qui alors
 Alloit, ambassadeur pour vostre ayeul, dehors

Du royaume, en Almagne, et menoit au voyage
 Charle Etiene, et Ronsard, qui sortoit hors de page :
 Etiene, médecin, qui bien parlant étoit ;
 Ronsard, de qui la fleur un beau fruit promettoit ;
 Mon père entre les mains du bon Tusan me lesse,
 Qui chez luy nourrissoit une gaye jeunesse
 De beaux enfans bien nez, de soir et de matin
 Leurs oreilles batant du grec et du latin.....
 Là quatre ans je passai, façonnant mon ramage
 De grec et de latin et de divers langage....
 De là (grand heur à moy !) mon père me retire
 Me baille entre les mains de Dorat pour me duire
 Dorat, qui, studieux du mont Parnasse, avoit
 Reconnu les détours, et les chemins savoit,
 Par où guida mes pas. O muses, qu'on me donne
 De lorier et de fleurs une fresche couronne
 Dont j'honore son chef ! Il m'aprit vos segrets
 Par les chemins choisis des vieux Latins et Grecs.
 C'est par luy que, sortant de la vulgaire trace,
 Dans un nouveau sentier moy le premier je passe,
 Ouvrant à vos François un passage inconnu,
 Que nul, paravant moy, dans France n'a tenu.
 Nul poëte ne s'est vu tant osé entreprendre
 D'y entrer seulement. Par où m'y doy-je prendre ?
 Je n'y voy rien frayé, je n'y voy rien ouvert,
 Je voy tout de haliers et de buissons couvert ;
 Laysserai-je d'aller ? La force et le courage
 Ne me faudront jamais. J'ouvriray le passage. Etc.

J'ai dit à l'article Ronsard que, devenu sourd au retour de ses voyages, il étudia chez Jean Daurat. Il y trouva Baif, plus jeune que lui de 9 ans, mais bien plus instruit ; ce fut Baif qui l'immita dans l'étude du grec et qui lui donna le goût de la poésie antique, dirigés en cela tous deux par leur maître commun. Mais Ronsard était certes beaucoup plus poëte que Baif, si celui-ci était plus savant ; Baif, il faut le dire, n'a guère fait que des imitations, et elles ne sont pas toujours heureuses ; il n'a pas composé de mots comme Ronsard, mais il voulut faire entrer dans la langue les comparatifs et les superlatifs. Il composa un assez grand nombre de vers qu'il nomme *Baifins*, mesurés par longues et par brèves ; il tenta de changer l'orthographe comme

Megret, Taillemont, Pelletier, et autres, et se fit traiter de fou. Il fonda le premier en France une académie de poésie et de musique, établie en 1571 sous la protection de Charles IX. La mort de ce roi et les troubles de la ligue firent abandonner ce projet, et bientôt, s'il faut en croire le pauvre Baif, il tomba dans une indigence honteuse. Cet état, encore aggravé par la maladie, lui fit composer l'ouvrage qui à mon gré est le plus remarquable de Baif, *Les Mimes*. Ce sont des proverbes, des fables, formant une excellente règle de conduite pour tous les états de la vie, et dont je vais citer quelques exemples. je ne dirai pas précisément pris au hasard, mais rapidement choisis et sans ordre.

Vraye foy de terre est bannie,
Mensonge les esprits manie ;
Tout abus règne autorisé ;
Sans balance va la justice :
Pour bonne loy passe le vice ;
Honneur et droit est mesprisé.

C'est estre fol que d'estre sage,
Selon raison, contre l'usage ;
Ceux qui m'entendent m'entendront.
O Fils de Dieu ! vérité mesme,
Maints se vantent de ton saint cresse,
me,
Qui loin ny près ne s'en oindront.

Nous pointillons sur la doctrine,
Chacun à sa poste en devine,
Barbouillant la religion.
Non contens nos songes en dire,
Les publier et les escrire,
En armons la sédition.

O religion mal menée !
Les mondains qui t'ont profanée
Te tiraillent à leurs plaisirs.
Le tyran qui mal te manie
En établit sa tyrannie,
Le peuple ses trompeurs desirs.

Doncques tu n'es plus qu'une fable.
O religion vénérable ;
Un nom feint, masque de vertu.
Sous lequel le vice ordinaire
Déborde le monde à mal faire.
Religion sainte, où es-tu ?

Du bonheur vient la nonchalance,
De nonchalance l'ignorance,
D'ignorance part le mespris ;
De mespris sourd la félonie,
De félonie la tyrannie,
Du tyran la mort est le prix.

Tout l'esté chanta la cigale,
Et l'hyver elle eut la faim vale,
Demande à manger au fourmi.
Que fais-tu tout l'esté ? Je chante.
Il est hyver, danse, fainéante.
Apprends des bestes, mon amy.

Puisque je n'ay crosse ne mitre :
Puisque je n'ay plus que le titre
D'une frivole pension,
Bonne jadis, aujourd'huy vaine,
Qui m'emmuselle et qui me meins
Pour m'accabler de passion.

Doncques, le mieux que puisse faire
 C'est me tromper en ma misere,
 Maladif, pauvre que je suis.
 Voire au milieu de mon martire
 Me faut essayer la satire,
 Souffrir et taire je ne puis.

Le monde sot est une beste
 Qui n'a cervelle dans sa teste,
 Et va bridé comme un cheval.
 Gardez de lui oster la bride;
 Laissons-le ainsi. Qui trop bon cuide
 Le débrider s'en trouve mal

J'ai veu doubles vilains de racc,
 Chevaliers panader d'audace.
 J'ai veu les nobles avillis,
 Abaissez d'estat et courage;
 Estafiers en pietre équipage
 Suivre les vilains anoblis.

Le roy, il est roy qui est sage.
 Le sage règne en son courage :
 Qui bien y règne est digne roy.
 Il est roy qui bien se commande :
 Autre empire je ne demande
 Que de bien commander chez moy.

Le sage dit : Vaille que vaille,
 Du gouvernement ne te chaille;
 Tel qu'il est le faut embrasser;
 Toy, fai-bien : ne trouble ta vie
 Du temps ni de la seigneurie;
 Les plus chargez laisse passer.

Entre les badins je badine,
 Entre les devins je devine,
 A chacun je rive son clou.
 Je rime vieux mots en usage
 Les sages me tiennent pour sage,
 Entre les fous passe pour fon.

Abandonné de parentelle,
 Privé d'amitié fraternelle,
 En ma plus grande adversité
 Estrangers me font courtoisie :
 Par ne sçai quelle frénésie
 Mes plus grands amis m'ont quitté.

Tant seulement j'ay mon bon ange,
 Qui jamais de moy ne s'estrange ;
 Me consolant en mes douleurs :
 Qui me fait plorer mes liesses
 Et me rire de mes tristesses
 Et me moquer de mes malheurs.

Ce n'est pas moy, mais c'est mon
 livre,
 Si tu veux, qui t'apprend à vivre.
 Mon livre est plus savant que moy.
 Bien souvent mon livre m'enseigne,
 Et son conseil je ne dédaigne
 Qui m'a souvent tiré d'é moy.

O Dieu, que n'eu-je l'ame vile ?
 Que ne naqui-je mal-abile,
 Lourd et grossier d'entendement ?
 Longtemps ha ma fortune faite
 J'eusse trouvé quelque retraite
 Pour vivre à mon contentement.

Depuis qu'en toute vilenie
 Notre noblesse fut honnie,
 Mettant sous les piés tout honneur;
 Par un malheureux et sot change,
 Tous ont mesprisé la louange;
 Le loueur n'a son gueurdonneur.

Comme on a cessé de bien faire,
 Aux poetes fallut se taire :
 Nul en besongne ne les mit :
 Ailleurs ont mis leur fantaisie ;
 La nue et pauvre poesie
 Rien, que d'espoir, ne se promet.

Ny la mesure, ny la rime,
 Aujourd'huy n'est plus en estime ;
 Vulgaire est , vulgaire du tout.
 Qui veut plaire se faut desplaire ;
 Faut se rendre bas et vulgaire
 En sens et mots de bout en bout.

Religions ce sont des bourdes,
 Nous crions aux oreilles sourdes.
 On ne croit pas ce que l'on voit,
 Et vous croyez qu'on puisse croire
 Ce qui n'est point ? Voire, da, voire,
 Preschez, preschez, on vous en croit.

Je ne fus jamais hérétique :
 Je suis chrestien, catholique,
 Et j'approuve la papauté ;
 Mais j'abhorre la tyrannie
 Et fuy la rebelle manie
 Qui romp la juste royauté.

La guerre par haines civiles
 Déserte villages et villes,
 Déprave les cueurs des mortels,
 Etablit meurtre et brigandages,
 Nourrit d'impiété la rage,
 Profane les sacrez autels.

Pour bien ne faut la guerre faire,
 Qui est de trop douteuse a faire,
 Et ne finit pas où l'on veut.
 La commençant, bien l'on propose,
 Mais en avient toute autre chose.
 Plus que raison fortune y peut.

Après le caquet vient l'audace,
 Après l'audace la menace,
 Après la menace, les cous.
 Nous irritons l'Ire divine,
 A la veille de la ruine,
 Sous la foudre de son courroux, etc.

Il y a 1660 sixains de cette sorte composant quatre livres que l'on trouve rarement réunis, parce qu'ils n'ont paru que successivement. C'est une mine presque inépuisable d'études historiques et de mœurs.

1595. Les Proverbes de Salomon et l'Ecclesiaste, mis en rime françoise par Paul Perrot, sieur de La Sale, P. et notez en plusieurs lieux par luy-mesme. *Paris*, Claude de Monstr'œil, 1595, in-12. v. b. fil. rel. sur broch.

Ce Paul Perrot, prêtre, est en outre auteur d'un livre intitulé *Tableaux sacrés*, qui fait partie de la collection d'ouvrages à vignettes déjà catalogués.

Les Proverbes de Salomon sont traduits à peu près, en 589 quatrains, et l'Ecclesiaste en 50 sonnets. Le volume, dédié au roi Henri IV, se termine par des quatrains et des stances adressées au même roi. Aucune biographie ne fait mention de Paul Perrot, qui a échappé aux investigations de l'abbé Goujet ; mais il ne mérite pas que je le fasse sortir de l'oubli où il est bien justement tombé. Ses proverbes en quatrains ont été faits, comme il le dit lui-même, pour être mis

entre les mains des enfants , et il a le soin de les commenter en prose quand le sens ne lui paraît pas assez clair pour être compris par ces jeunes intelligences.

1595. La Délivrance de Hierusalem , mise en vers françois de l'italien de Torquato Tasso , par Jean Du Vignau , sieur de Warmont Bourdelois , à monseigneur le prince de Conti. *Paris* , Mathieu Guillemot. Le privilège est du dernier jour de juin 1595 , achevé d'imprimer le 9 juillet même année. In-12. v. r. fil. (*Rel. non rogné. Bon exemp.*)

L'abbé Goujet commet une erreur en avançant que cette traduction parut trois mois avant la mort du Tasse , puisque le poëte italien mourut le 25 avril 1595 , et que l'ouvrage de Du Vignau fut publié en juillet de la même année ; il eût été plus exact de dire : deux mois après.

Quoi qu'il en soit , cette traduction est certainement fort bien faite , exacte et concise surtout , chose rare pour le temps ; mais , autant le poëme du Tasse est agréable pour la noblesse et l'élégance du style , autant celui de Du Vignau est vulgaire et sans poésie. Ce n'est pas là faire renaitre , c'est tuer au contraire son original. Ce petit livre , bien imprimé , bien conservé , n'en est pas moins très précieux.

1535 — 1595. La Colombiere et Maison rustique de Philibert Guide , dit Hégémon , de Chalon sur la Saone , contenant une Description des douze mois et quatre saisons de l'année , avec enseignement de ce que le laboureur doit faire pour chacun mois les épithetes poetiques des arbres , plantes , herbes , animaux terrestres et aquatiques ; des pierres précieuses et métaux , avec leurs propriétés.

L'Ostracisme , ou exil honorable. L'Abeille françoise du mesme autheur ; ses Fables morales et autres poesies. *Paris* , Jamel Mettayer. Sans date , in-12. dem. rel.

Philibert Guive , dit Hégémon , naquit en 1535 , fut procureur du roi au bailliage de Châlons , et mourut à Mâcon en 1595 , en revenant

de Genève, où il avait embrassé la religion protestante, qui lui parut probablement renfermée dans ce juste-milieu, cet entre-deux désirable, comme il le dit lui-même dans les vers suivants :

L'impiété est un faux jugement
 Qu'on a de Dieu ; la superstition
 Est passion de mesme fondement :
 Car l'athé veut pour résolution
 Persuader à son entendement
 Que Dieu n'est point. Le superstitieux
 Croy bien qu'il est ; mais , à son jugement ,
 Nuisible à tous , cruel , malicieux.

Et bien souvent , en tell' peur et tourment ,
 Pensant fuir la superstition ,
 En l'athéisme il court soudainement ,
 Sautant dessus la vray' religion ,
 Qui entre deux se sied divinement.
 Que faut-il donc ? Croire un Dieu fort clément
 Et juste aussi en sa correction.

Voilà certes des sentiments fort raisonnables rendus en fort marchants vers ; aussi soupçonné-je Hégémon d'être un très bonnet homme, mais très mauvais poète.

Le titre de son livre en est aussi la table. Hégémon est un écrivain didactique descriptif, c'est-à-dire fort ennuyeux quand on n'est que cela. Que dans un temps où l'imprimerie n'était pas inventée des poètes aient tenté, au moyen des vers, de graver dans la mémoire des préceptes de culture, cela peut encore se concevoir ; mais aujourd'hui, et même à l'époque où écrivait Hégémon, pouvait-on espérer qu'un laboureur irait apprendre son métier dans un livre qui ne contient que des vers ? Si ce livre a été composé pour des gens du monde auxquels il est inutile, il faut du moins le rendre amusant. Mais Hégémon est lourd et pédant, même dans ses *Fables morales* même dans ses épithètes par lesquelles il croit faire connaître les qualités des plantes et des animaux.

1545 — 1597. Les Sept livres des honnestes loisirs de monsieur de La Motte-Messémé, chevalier de l'ordre du Roy et capitaine de cinquante hommes d'armes des or-

donnances de Sa Majesté, intitulez chacun du nom d'un des planettes, qui est un discours en forme de Chronovologie où sera véritablement discouru des plus notables occurrances de noz guerres civiles et des divers accidens de l'auteur. Dédié au Roy. Plus, un Meslange de divers poemes, d'élégies, stances et sonnets. *Paris, Marc Orry, 1587, in-12. v. b. fil. t. d. (Bel exemplaire, grand de marges.)*

D'un danger eschappé le souvenir est doux ,
 Quand le Ciel appaisé son ire a dessus nous.....
 Ce vous sera plaisir aussi quelquefois, sire ,
 Ce vous sera plaisir, possible, d'ouyr lire
 Ce que de vostre main vous-mesme aurez fait ;
 Ce vous sera plaisir de dire : Un tel effect
 Se passa tout ainsi comme je le raconte ,
 Vous-mesme témoignant véritable mon conte.....
 Mais quoy ? L'on me dira que je fais un dessein
 Qui méritoit d'avoir un meilleur escrivain.....
 Mais. du commencement
 Qu'Apollon me brusa du désir qui m'allume
 De me rendre immortel par l'ancre et par la plume,
 Je n'avois en l'esprit que d'escire de moy,
 Mon heur et mon malheur, mes voyages; mais quoy ?....
 Si est-ce que, voulant escire des batailles
 Où je me suis trouvé, des rempars, des murailles,
 Que j'ay ores gardé, que j'ay or' assailly,
 J'en suis arrivé là, sire, qu'il m'a failly,
 Puisque vous y estiez toujours presqu'en présence,
 De vous-mesme parler; non pas que je ne pense,
 Que je ne croye avec, qu'un Ronsars, l'ornement
 Du langage francois, n'eust plus élégamment,
 En termes plus polis, traité telle matière.....
 Et autres.
 Mille fois mieux que moy maistres joueurs de lyre.
 Mais ils n'eussent parlé, sinon que par ouy-dire.....
 Non, sire, non pourtant, non pas que je m'astreigne
 A compter toujours tout particulièrement,

Ainsi qu'il se passa consécutivement ;
 C'est un historien qui le doit faire en prose.
 Je parle, quant à moy, or' d'une, or' d'autre chose... ..
 Voilà, sire, voilà mes honnestes loysirs.....
 Philippe de Commine en avoit fait de mesme
 Du roy régnant, alors nommé Loys onzième.
 Un Appius Pulcher, gentilhomme romain,
 Duquel s'est maintenu le nom de main en main
 Jusques au temps présent, jusqu'à moy, qui le porte,
 De la guerre Pontique en feist de mesme sorte.....
 Mais las, je ne suis point, je l'avoue, savant;
 J'escry sans sçavoir l'art, sans sçavoir les césures,
 Ny, non plus, des mots longs que des briefts les mesures;
 Je ne sçay comme il faut faire un desguisement :
 L'aureille me conduit pour juger seulement.

Ces extraits de l'épître dédicatoire que Le Poulchre de La Motte-Messémé adresse au roi Henri III feront suffisamment connaître au lecteur et le sujet de *ses honnestes Loisyrs*, et son style. Cette histoire rimée, dans laquelle on pourrait rencontrer quelques particularités dignes d'être connues, commence à l'enfance de l'auteur, né à Mont-de-Marsan, tenu sur les fonts de baptême par François I^{er} et sa sœur Marguerite, et se continue jusqu'à la paix de 1570, dite de Saint-Germain. Il parait qu'à cette époque Le Poulchre éprouva quelques passe-droits, car dans une épître en prose qu'il adresse à son lecteur il dit qu'il n'a pas voulu imiter Coriolan, et qu'il s'est condamné à un ostracisme volontaire en Lorraine, dans la terre de sa femme, où il a écrit *ses honnestes Loisyrs*. Il y composa encore l'ouvrage suivant.

Le Passe-temps de messire François Le Poulchre, seigneur de La Motte-Messémé. Paris, Jean Leblanc, 1597, in-8. v. f. fil. t. d. (*Très bel exemplaire d'un livre rare.*)

Je n'ai vu ce livre cité dans aucune bibliographie; l'exemplaire que je possède porte cependant *Seconde édition, revue, corrigée et augmentée, par luy-mesme, d'un second livre, outre la précédente.* On ignorait la date de la mort du seigneur de La Motte-Messémé, mais cette édition contient un avis de l'imprimeur au lecteur, dans lequel on apprend que *la fortune marastre des humains avoit retranché*

fit de la vie de l'auteur de ce livre lorsqu'il estoit au plus fort de son devoir à élaborer ceste pièce. Et en effet l'ouvrage se termine par une histoire interrompue.

Ce livre est assez singulier et sa lecture ne manque pas d'intérêt. C'est un souvenir, mais écrit sans méthode, des lectures qu'avait faites messire Le Poulchre, des événements dont il a été témoin, de pensées, de réflexions, en prose, entremêlées de quelques vers. Enfin, pour en donner une idée, je comparerais ce petit livre aux Essais de Montaigne, si les deux auteurs pouvaient se comparer. C'est probablement dans le livre second du passe-temps de La Motte-Messémée que La Fontaine a pris le sujet de sa fable *La Goutte et l'Araignée*.

1597. Le premier Livre de la Flamme d'amour, dédié à monseigneur le duc de Nemours. *Lyon*, Jean Veyrat, 1592, in-8. v. fauv. tr. d.

La Muse guerriere, dédiée à M. le C^{te}d'Aubijoux. *Rouen*, Thomas Mallard, 1575, in-12. v. b.

Le Cavalier parfait du sieur de Trelon, où sont comprises toutes ses œuvres divisées en quatre livres. Le tout dédié à monseigneur le duc de Guise. *Lyon*, Pierre Rigaud, 1594, in-12. v. g.

Ces trois ouvrages sont du même auteur, Claude de Trelon, militaire et ligueur. Lui-même nous apprend, dans la préface du *Cavalier parfait*, que ce dernier ouvrage renferme à peu près les deux autres. Il y dit au lecteur : « Ne cherche donc plus la Muse guerrière ni la Flamme d'amours, ou bien, si tu les veux voir encore, lis dans ce livre les amours de Sylvie, les amours de Félice et les mélanges, et tu y verras non pas peut-estre ce que tu désires, mais bien la plus grande part des vers qui y estoient. » Et cependant notre édition de la *Muse guerrière* est postérieure à celle du *Cavalier parfait*. C'est que Trelon, poussé par des scrupules religieux, avait élagué de son *Cavalier parfait* des vers compris dans la *Muse guerrière*, et que des amateurs auront voulu avoir l'ouvrage tel qu'il avait été d'abord composé, complet. La *Muse guerrière* avait déjà été imprimée en 1591, mais sans l'aven de l'auteur. Elle fut encore réimprimée en 1597 par Manassès de Préaux, ce qui indiquerait un succès que j'ai de la peine à motiver autrement que par l'indécence ou plutôt par la

grossièreté d'expression de quelques uns des sonnets qui sont dans cet ouvrage.

Voici un sonnet qui précède la *Muse guerrière*.

Je chante à la soldade et selon mon humeur ;
Je fais profession autre que d'un rimeur ;
Je ne veux acquérir le renom de poète ,
Car ce n'est rien au prix de ce que je souhaite.

Excuse-moy, lecteur, si mes vers me sont doux ,
Et si, en me plaisant , je ne puis plaire à tous ;
Tout ce que j'en ai fait , c'est afin de complaire
A celle dont le jour plus que le jour m'esclaire.

Si j'ai fait imprimer, c'est par commandement
De celle que je veux aimer incessamment.
Que si de me cognoistre il te prens quelque envie ,

Je m'appelle Trellon ; ma maistresse, Sylvie.
Doncques contente-toy que je chante en soldat ,
Et que de faire mieux ce n'est pas mon estat.

Et au dessous du sonnet un quatrain :

Qui que tu sois , lecteur, avant que me reprendre ,
Pense bien si je faux en ces vers que j'escris,
Je porte à mon costé ma responce, pour rendre
Confus en un moment les plus sçavans esprits.

On conçoit qu'avec cette manière de s'y prendre Trellon dut éprouver peu de critiques ; mais cela n'explique pas son succès.

Quoi qu'il en soit, dans la préface de son *Cavalier parfait*, Trellon se plaint de ce que jusque là ses œuvres avaient été imprimées sans son consentement et sans son concours, et de ce qu'on y avait entremêlé des vers qu'il désavoue ; il ne reconnaît enfin comme véritablement de lui que ce dernier ouvrage, et il fait bien.

Le *Cavalier parfait* donc est divisé en quatre livres. Dans le premier sont contenues les *Amours de Sylvie*, dans le second les *Amours de Félice*. Ce sont des sonnets, des stances, des élégies, etc. Le troisième livre se compose de *Mélanges*. Le quatrième contient le poème de *l'Hermitage* et des *lamentations* chrétiennes en prose et en vers. La première pièce du premier livre est une pièce composée de 102 sixains sur les devoirs et les qualités d'un *Cavalier parfait*, et

j'attribuerais plutôt le titre du livre à cette pièce qu'aux motifs peu modestes qu'en donne l'auteur lui-même par le quatrain suivant :

Ce présent d'un soldat ne pouvait estre fait,
 En parle qui voudra, par une autre personne.
 Visite-le partout; tout s'y trouve parfait :
 Celui qui le reçoit et celui qui le donne.

On sait maintenant ce que les poètes de ce siècle appelaient *amours* : c'est une réunion de sonnets d'abord; il y en a 103 dans le premier livre, 63 dans le second; puis des stances, des élégies, des chansons, toujours sur l'amour ou les amours réels ou imaginaires de l'auteur. Du moins celui-ci n'est-il point un amoureux transi. Il est des plus positifs; mais il faut avoir eu la volonté et la faculté de lire quelques uns de ces prétendus amours poétiques pour savoir véritablement ce que c'est que l'ennui.

Le troisième livre, composé de mélanges, mais dans la même forme que les livres précédents, nous apprend au moins quelque chose; c'est là qu'il nous est possible de savoir ce qu'était Trellon : car, nonobstant toute son outrecuidance, il est parfaitement inconnu. Claude de Trellon était probablement né à Angoulême, on ne sait pas l'année de sa naissance. Il servit tour à tour sous Lavalette, Nemours, Guise et Joyeuse; il séjourna et voyagea en Italie. Après la mort du duc de Joyeuse, son protecteur, il se retira à Aubeterre. Il vivait encore, dit-on, en 1597. On appuie fort légèrement cette probabilité sur la date de la dernière édition du *Cavalier parfait*.

Les vers de Trellon sont simples et naturels, son style est clair et ne manque pas d'une sorte de précision, chose rare dans son temps; il parle de Ronsard comme du seul modèle à suivre. Mais Trellon ne savait aucune langue ancienne, il n'a pas cherché à composer des mots, il s'est contenté du langage maternel; ses idées sont parfois élevées sans être poétiques, non plus que son style, et cependant le tout est empreint d'une sorte de franchise faufaronne, qui n'est pas sans charme.

1598. Les premières Œuvres poétiques et Soupirs amoureux de Guy de Tours, dédiés à monseigneur le grand escuyer de France. Paris, Nicolas de Louvain, 1598, in-12. v. vert, fil. et tr. dorés. (*Joli exemplaire, mais atteint dans les premières feuilles jusqu'à la lettre.*)

Guy était avocat à Tours, lieu de sa naissance. Les lettres ne furent pour lui qu'une distraction à de plus graves travaux; je veux le croire, puisqu'il le dit et le répète en plusieurs endroits de ses œuvres; mais ses amusements étaient peu décents. Ils sont divisés en sept livres, dont cinq sont consacrés à ses amours, c'est-à-dire à chanter cinq différentes beautés, car Guy se piquait peu de constance. Ce sont toujours d'éternels sonnets, odes, élégies, amorettes, etc., etc., etc. La mode de *pétrarquiser* était passée, et ses amours ne sont rien moins que platoniques, au point qu'il me serait difficile d'en donner quelques extraits.

Le cinquième livre est terminé par un poème en grands vers intitulé le *Paradis d'amour*. C'est encore une vision pendant laquelle Guy reçoit l'ordre d'élever un temple ou paradis à la gloire des belles habitantes de la ville de Tours, qu'il nomme, en décrivant les qualités qui les distinguent. Il y a dans cet ouvrage de la poésie et de la variété.

Le sixième livre se compose de Mélanges composés, pour la majeure partie, des traductions d'Ovide et d'Arioste. Le septième livre ne contient que des épitaphes; et enfin le volume se termine par une épître de l'auteur à son livre. J'en citerai quelques strophes.

Mon livré, si d'avanture
 Quelqu'un de bonne nature
 Te demande quel je suis,
 Dy-luy que je suis un homme
 Qui le temps point ne consomme
 En tristesse et en ennui.

Dy-lui que je prins naissance
 Dedans Tours, jardin de France,
 Et ville de haut renom,
 Où encores on voit l'urne
 De ce vaillant prince Turpe,
 Dont elle tire son nom.

Dy-luy que je suis de race
 Ni trop haulte ni trop basse,
 Et que mon père suyvoit

Le palais, où la richesse
 Luy fist assez de largesse
 Pour l'honneur qu'il y avoit.

Dy-luy qu'en suyvant sa voye,
 Le plus souvent je m'employe
 A soutenir au parquet
 La deffence d'un pauvre homme
 Que quelqu'avare consomme
 Pour moins d'un petit bouquet....

Dy-luy que, dès mon enfance,
 J'aime la belle science
 D'Apollon et des neuf sœurs;
 Et que ma bouche fertile
 En abondance distille
 Sans contrainte leurs douceurs... Etc.

Les premières œuvres de Guy de Tours n'ont été suivies d'aucune autre. On ignore l'époque de sa naissance et de sa mort.

1541. Hymnes ecclésiastiques, Cantiques spirituelz et autres Meslanges poetiques au très chrestien Henry III^e, roy de France et de Pologne, par Guy Lefevre de La Boderie, secrétaire de M^{gr}, frère unique du roi, et son interprete aux langues estrangeres. Paris, Robert Le Mangnier, 1578, in-16. v. v. fil. tr. d. (*Bel exemplaire.*)

Nous avons fait remarquer que les vers d'un poète ignorant, comme ceux de Trellon, étaient naturels, faciles et clairs; en voici maintenant d'un savant qui sont bien loin d'avoir les mêmes qualités.

Guy Lefèvre de La Boderie, né en Basse-Normandie en 1541, avait deux frères, *Antoine* et *Nicolas*, qui furent poètes aussi. Guy savait le chaldéen, le syriaque et l'hébreu; le grec, le latin et l'arabe; l'espagnol et l'italien; il eut la plus grande part à l'impression de la fameuse bible polyglotte d'Anvers; il transcrivit en caractères hébreux la version syriaque du Nouveau-Testament, etc., etc.; et il écrivait en français beaucoup moins bien que le soldat Claude de Trellon.

La Boderie a traduit tous les hymnes de l'église, par ordre du roi Henri III, et non seulement ceux du bréviaire romain, mais encore ceux de Fortunat, de saint Grégoire, etc., etc.; et il en a composé quelques uns. Le reproche que l'on a adressé à La Boderie de ne point toujours alterner ses rimes ne me paraît pas fondé; ces hymnes ont été composés pour être chantés et sur des airs consacrés, à la mesure desquels il à bien fallu se conformer. Mais la nécessité de suivre littéralement son texte, nécessité de conscience, la connaissance qu'avait La Boderie des langues dans lesquelles ces textes étaient écrits, la facilité que l'on se donnait alors, à l'exemple de Ronsard, d'enrichir le français, qui n'était pas formé: toutes ces causes, enfin, et l'absence de goût, ont rendu cette traduction obscure, presque inintelligible et surtout illisible aujourd'hui, nonobstant son succès constaté par plusieurs éditions en cinq ans; au moins deux, mais il me semble en avoir vu une troisième.

Ce qui me fait naître cette pensée, c'est que La Boderie, dans *diverses meslanges poetiques* imprimés à Paris, même format, en 1579, et qui sont jointes ou plutôt joints à cet exemplaire, sont écrits d'un style beaucoup plus naturel, probablement parce qu'ils ne

sont pas traduits. Ces Mélanges, dans lesquels on peut recueillir des renseignements qui manquent sur l'auteur lui-même et sur quelques personnages historiques, se composent de tombeaux, d'épigrammes, d'épîtres, d'odes, de sonnets, de prologues, etc., etc., etc. Ces pièces, pour être écrites plus clairement, n'en valent pas mieux poétiquement parlant : La Boderie est essentiellement commun dès qu'il n'est plus emphatique ; il procède par périodes de vingt vers sans un point d'arrêt, ce qui ne me permet pas d'en donner des extraits.

1599. Les loyales et pudiques Amours de Scalion de Virbluneau, à madame de Boufflers. Paris, Jamet Mettayer, 1599, in-12. v. m. fil. tr. d. (*Ce joli exemplaire, un peu mouillé, contient des figures gravées et le portrait de l'auteur.*)

Amours en 413 sonnets divisés en trois livres ; les deux premiers livres adressés à *Angélique*, beauté rebelle, et le dernier à *Andrienne*, moins cruelle. Aussi ce dernier livre a-t-il pour titre *Les prospères et parfaites amours*.

On sait maintenant ce que c'est que ces amours prétendus poétiques. Je me contenterai de citer le 53^e sonnet, adressé à *M^{me} de Boufflers*, indépendamment des 413. C'est le dernier du volume.

Comprenez de mes vers le sens, je vous supplie,
Et lors vous cognoistrez que la diversité
D'escrire et de parler ne tend qu'à l'unité
Qui peut rendre l'amour de nos cœurs accomplie.

De lire tant d'auteurs il ne m'est pris envie ;
Properce ny Catulle oncques n'ay feuilleté,
Parce que je me suis seulement contenté
De vous faire sçavoir quelle est ma fantaisie.

Si je n'ay en cela les doctes imité,
Mes peines n'en ont pas moins de bien mérité ;
Qui trace son chemin à quelqu'honneur se range.

J'aime mieux vous donner cest œuvre de mon creu
Que d'emprunter d'ailleurs ou d'en estre mescreu,
Car d'autres que de vous je n'en attends louange.

Il est facile de croire que Scalion de Virbluneau n'a pas étudié ni même lu les auteurs dont il parle ; mais je ne puis en conscience lui en savoir gré.

1599. Le Contr'empire des Sciences et le Mystere des Asnes, P. P. P. P., avec un paysage poetic sur autres divers sujets, par le mesme authour. *Lyon*, Francoys Aubry, 1599, in-16. v. b. (*Bon exemplaire d'un livre très rare. Il y a une transposition dans la reliure des cahiers, mais il est complet.*)

Je n'ai trouvé cet ouvrage cité dans aucune bibliographie, et jusqu'ici mes recherches n'ont pu m'indiquer quel est son auteur. Le Contr'empire des sciences est un poëme, sorte de paraphrase de *l'incertitude, vanité et abus des sciences*, de Henri Corneille Agrippa. L'auteur du Contr'empire, s'appuyant sur ce que anciennement, dit-il dans sa préface, « plusieurs venoient aux escolles à Athènes, qui du commencement estoient sages, puis devenoient philosophes, puis de philosophes devenoient sophistes, et à la fin par succession de temps se trouvoient idiots », s'attache à prouver le néant et la vanité des sciences et des arts. Ce paradoxe, tant de fois reproduit, lui fournit des vers assez piquants, et quelques rares morceaux qui ne manquent pas de galté ni de verve ; mais c'est les acheter un peu cher que de les chercher parmi cinq mille vers environ.

Le Mystère des asnes est un éloge de l'âne, où l'ironie est maniée assez adroitement ; toutefois le principal mérite de cette pièce est sa brièveté.

Le paysage poetic est composé de deux satires, de sonnets, d'odes, de chansons, d'épigrammes et autres petites pièces ; le tout assez médiocre.

1599. Les premieres OÈuvres poetiques du capitaine Lasphrise, reveues et augmentées par l'auteur. *Paris*, Jean Gisselin, 1599, in-12. v. b.

L'auteur de ces poésies est Marc Papillon, capitaine, possesseur d'un fief du nom de Lasphrise, en Touraine. Il était né à Amboise ; on ne sait ni la date de sa naissance ni celle de sa mort. S'il en faut croire ce que nous apprend la lecture de ses poésies, il avait embrassé

la carrière militaire dès l'âge de 12 ans, et avait voyagé en Asie, en Afrique, et dans toute l'Europe. C'était un vrai soldat. Son portrait, gravé en tête de son livre, le représente armé de toutes pièces. Comme Claude de Trellon, Lasphrise se fait gloire de son ignorance et brave les critiques.

Le collège est un camp, l'étude un corps-de-garde,
Où sans les livres j'ay des livres composé
Pour monstrier la grandeur de ma muse soldarde;
C'est pour gentilhomme estre uniquement prisé.

Je ne sais si Lasphrise atteignit son but; mais ses livres donnent une idée peu avantageuse et des mœurs et du ton des gentilshommes de son temps.

Ses premières œuvres, et l'on n'en connaît point d'autres, se composent de 1° *Les amours de Théophile*, en 203 sonnets, 17 *tristesses*, et 15 chansons;

2° *L'Amour passionné de Noémie*, en 184 sonnets, 19 chansons et 20 odes; Lasphrise ne *pétrarquise* point;

3° *La délice d'amour*, en stances sixains; c'est une description trop peu voilée des beautés de sa dame et des plaisirs qu'elle lui procure;

4° *La nouvelle Inconnue*: est, je pense, l'histoire amoureuse de l'auteur lui-même sous le nom d'*Inzean*; allégorie, dont il fait abus, est d'une opacité remarquable quant aux personnages, mais fort transparente quant à l'action;

5° *Vingt-cinq énigmes* d'une nouvelle espèce, en ce que le corps de l'énigme paraît obscène, mais le mot ne l'est nullement;

6° *L'Allusion*, poème en stances, où, sous l'apparence de l'attaque d'une place de guerre, l'auteur enseigne à surmonter les rivaux d'une dame rebelle; les jeux de mots, les calembours même, sont une des grandes ressources de l'auteur pour cacher bien visiblement ce qu'il n'a pas osé dire: or toutes ces honteuses gentillesses font la matière de 250 sixains;

7° Une satire grossière contre les femmes, intitulée *le Fléau féminin*, en 350 vers;

8° 155 *Sonnets* sur divers sujets;

9° *Le désaveu du Fléau féminin*;

10° 70 Sixains de *Bacchus et Caresme prenant*, composés le mesme

jour, sorte de chanson qui ne serait pas supportée dans un corps de garde;

11° Une *nouvelle tragi-comique*, qui termine le volume et sur laquelle nous reviendrons.

Les vers de Marc Papillon, dit le capitaine Lasphrise, témoignent de sa facilité, et ne sont pas dépourvus d'une certaine verve brutale; mais l'impudeur et le cynisme ont banni de son esprit toute apparence de poésie.

1599. Les premières Oeuvres poétiques de Jehan Grisel, Rouennois, à très chrestien roy de France et de Navarre Henry IV. Rouen, Raphael Du Petit-Val, 1599, in-12. v. gran. fil. rel. sur brochure.

On doit savoir quelque gré à Jean Grisel de ne nous avoir donné que ce très petit volume de ses premières œuvres, car ses vers ne devaient lui coûter que la peine de les écrire. *Les martiales visions*, pièce la plus importante de ce recueil, et par sa dimension et par son sujet, est le récit d'un songe pendant lequel Grisel repasse chronologiquement toute la vie de Henri IV. Jusqu'ici, quand les poètes s'avaient de rêver, ce qui leur arrivait trop souvent, c'était pour voir et pour raconter des événements à venir ou extraordinaires; mais en conscience c'est de l'imagination perdue que de songer que l'on voit ce que tout le monde a déjà vu en veillant. Et s'il faut s'en rapporter à Grisel, ce n'est pas même l'amour de la flatterie qui le porte à faire ce panégyrique de Henri IV.

Ce n'est pas pour vous flater, sire,	Mon vague pas souvent me meine :
Que tel s'entreprends de vous dire.	Car partout où je me pourmeine,
Mon vers, naturel et sans art,	Soit les grands ou petits hantant,
Au mensonge n'eust jamais part :	Je n'oy rien qu'on estime tant
Car il faut par trop d'artifice	Que vostre invincible prouesse,
Pour masquer de vertu le vice.	Que chacun à l'envy confesse,
Pour moy, je dy ce que j'entens	Vos vertus et vostre bonheur.
Aux lieux où, pour passer mon temps,	

On attend à la fin de ces vers : *Je suis votre humble serviteur*; on conçoit qu'il est possible de faire de pareils vers indéfiniment, et pourtant Grisel s'est arrêté au 1,152°.

Grisel a voulu aussi avoir ses *amours* en 39 sonnets, puis il s'est

amusé à faire de ces pièces figurées à l'imitation des petits poètes grecs, et représentant, par la disposition des lignes rimées, des œufs, des ailes, une hache. Il a composé aussi des odes avec strophes, anti-strophes et épodes, et des énigmes dans le goût de celles du capitaine Lasprise.

Jean Grisel était Rouennais.

Maintenant jetons un rapide coup d'œil sur la marche de la poésie dans le XVI^e siècle.

Nous avons vu que le Roman de la Rose continue à exercer son influence jusque vers la première moitié de ce siècle; c'est toujours l'acteur réveillé d'un songe et le racontant, ou bien ce sont encore sous diverses formes les contes gaulois, satiriques, exerçant leur verve moqueuse sur les femmes, les moines et les divers états de la vie, comme le fit Villon. Ensuite, et durant un moment de décadence, la difficulté des formes remplaça la nécessité de l'invention pour toute œuvre poétique; toutefois Octavien de Saint-Gelais, dans son épopée du *Séjour d'honneur*, Martial d'Auvergne, dans son roman rimé de *l'Amant rendu cordelier*, Clément Marot enfin, ouvrirent noblement ce XVI^e siècle, pendant lequel devait se fonder l'édifice de notre littérature poétique. Mellin de Saint-Gelais, Marguerite de Navarre, concoururent à cette tâche qu'avait hardiment entreprise Joachim du Bellay.

Dès lors disparut la méthode gauloise, suivie seulement encore par quelques auteurs tels que Jean Le Maire de Belges, trop éloigné du centre pour connaître les changements qui s'opéraient, ou trop vieux pour s'y soumettre, ou trop paresseux pour étudier les nouvelles lois. Ronsard enfin fut le chef de l'école féconde qui domina tout ce siècle.

Il est à remarquer que, durant cette époque de transition s'il en fut jamais, un changement analogue s'effectua dans les croyances religieuses et dans les arts; mais ces tentatives sont celles d'un peuple encore jeune et fort, car il remplace ce qu'il détruit: bien différemment en cela des nations vieilles, épuisées par la corruption et l'ennui, qui renversent pour le plaisir de détruire, comme pour confirmer la vérité du néant dont elles professent la doctrine.

L'invention de l'imprimerie, en faisant naître l'esprit d'examen,

amena en même temps en France la réforme de la religion catholique par le *protestantisme*, la *renaissance* dans les arts du dessin en remplacement du gothique, et l'imitation des écrits de l'antiquité dans la littérature gauloise. Ceci n'est point l'exposition d'un système, mais la constatation d'un fait accompli. Il ne m'appartient pas, en ma qualité d'historien impartial, d'en discuter les avantages.

Quant au style, ou, pour mieux m'exprimer, aux formes du langage adopté dans le XVI^e siècle, je me contenterai de faire remarquer que de cette époque seulement les dialectes picard, normand, bourguignon, etc., se sont confondus et réunis dans une seule langue française écrite, celle qu'on parlait à Paris et à la cour, celle qui, sous la plume de Dolet, des Etienne, d'Amyot, de Rabelais, de Brantôme et de Montaigne, prit une forme *légale* et que les poètes durent adopter. Si, postérieurement à Villon et à Clément Marot, la langue, sous les efforts de Ronsard lui-même, mais surtout de ses imitateurs tels qu'Edouard du Monin, devint obscure et tourmentée, c'est qu'ils ont immodérément voulu innover et faire faire irruption aux formes antiques dans le parler français; mais ces efforts ne furent pas tous perdus, quoique cette audace irréfléchie dégénéra bientôt en prudence et en pusillanimité.

Aujourd'hui que nous sommes fatigués par nos formes, par notre langage poétique, créés par Ronsard, quoi qu'on en puisse dire, mais élaboré, embelli, fixé par les écrivains du 17^e siècle, pourquoi cherchons-nous dans les langues modernes étrangères des formes et des moyens nouveaux, quand notre langue seule peut nous les fournir ?

Vaugelas disait déjà, dans son temps, que les tournures de phrases, les figures ou tropes, usitées dans les vers de Villon, avaient moins vieilli que certaines locutions bien plus récentes.

Nous allons passer au XVII^e siècle. Ses premiers poètes, tels que Passerat, Desportes, Vauquelin, Bertaut, appartiennent bien réellement au XVI^e; mais l'ordre chronologique que j'ai adopté, la date de leur mort, me forcent de les comprendre dans le siècle suivant.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

JUSQU'À MALHERBE.

1533 — 1600. Le Temple des vertus, auquel entre autres choses est montré et prouvé que les huguenots et politiques, qui dégénèrent de la vertu de leurs ancêtres, gens de bien et vrais catholiques, doivent estre dégradés du titre et qualité de noblesse. Dédié à monseigneur le duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne. Par J. Le Masle. Angevin. (*Manuscrit du temps, probablement même autographe, d'une écriture fort lisible et sans rature.*) In-8. v. f. rel. par Thouvenin.

Les Nouvelles Recréations poetiques de Jean Le Masle, Angevin, contenans aucuns Discours non moins récréatifs et plaisans que sentencieux et graves, au premier desquels est traité des louanges du droit des loix civiles, ensemble de leur origine; au second, de l'origine et excellence de la Noblesse; et au troisieme, de l'origine des Gaulois, ensemble des Angevins et Manceaux, avec plusieurs Sonnets, Odes et autres œuvres dudit Le Masle. Paris, Jean Poupy, 1580, in-12. v. r. fil. (*Exemplaire grand de marges et intact.*)

La Vie de Platon, écrite en vers françois par Jean Le Masle, Angevin. Paris, Jean Poupy, 1582, in-4. dem. rel. dos de maroq.

Jean Le Masle est né à Beaugé en 1533. Orphelin de bonne heure, il fut élevé par un oncle et devint ensuite avocat estimé. Il aimait les lettres, qu'il ne cultivait, comme il le dit lui-même, que pour se distraire de travaux plus sérieux; aussi beaucoup de ses ouvrages ont-ils été perdus. *Le Temple des vertus* n'a point été imprimé; il est dirigé principalement contre les réformateurs que l'on nommait

alors *politiques*. Le Masle était ligueur et ne le dissimule point ; après avoir déploré la mort du duc de Guise, assassiné par Poltrot, il ajoute :

Après, son fils Henry, non moins vaillant et fort,
 Et de l'Église aussi la défense et support,
 Pour l'occasion mesme à la Parque succombe
 (O cruauté barbare!) et, mort, dedans Blois tombe
 Par les traistres agutz du fier tyran Henry,
 A l'heure qu'il pensoit de luy estre chéry.
 Ah ! trois et quatre fois ville très misérable !
 Misérable chasteau, du massacre coupable
 D'un prince tant parfait ! Les chouans, plains d'effroy,
 Les groles, les corbeaux, volent toujours sur toy !
 Jamais tes habitans ne soient qu'en défiance !
 Toute crainte et soupçon, toute infame meschance,
 Tout inceste y habite, et toute impiété,
 Toute poltronnerie et toute lascheté,
 Du père envers le filz, du filz envers le père,
 Du frère vers la sœur, de la sœur vers le frère,
 Jusqu'à tant que les uns aient les autres deffaits,
 Et tousjours y pullule un aydre de forfaitz !
 Qu'entr'eux ce grand malheur de race en race passe,
 A celle fin qu'ainsi la vangeance se fasse
 Sur eux, sur leurs enfans et dessus leurs neveux,
 Sur les filz de leurs filz et ceux qui naistront d'eux !

Le poëme se poursuit jusques après la mort de Henri III ; mais il se termine avant l'entrée de Henri IV à Paris, c'est-à-dire de 1589 à 1594, car Le Masle espère encore le succès de son parti.

Mais enfin l'on verra ce peuple bien-heuré,
 Après tant de travaux, d'un repos asseuré
 Par un roy vertueux, chrestien et catholique,
 Qui, malgré les efforts du party politique,
 Sera bientost esleu du sang tant renommé
 De Lorraine, et lequel, estant ainsi nommé
 Par les estatz, prendra de France la couronne.
 Tel est le vueil de Dieu, qui dispose et ordonne
 De tout comme il luy plaist.

Il est facile de comprendre maintenant comment et pourquoi ce poème ne fut pas imprimé (après l'avènement de Henri IV. Je ne l'ai trouvé cité dans aucune bibliographie.

Ce poème, de 2,500 vers, dont on a pu juger le mérite poétique par ces deux courtes citations choisies pour donner une idée du sujet, me paraît offrir un véritable intérêt historique.

Dans ses *Nouvelles récréations poétiques*, Jean Le Masle a réuni quelques poésies, indiquées par le titre que j'ai donné en entier. Il les a fait précéder d'une épître au lecteur dont je citerai le commencement.

Durant le temps piteux que la France troublée
Est, par émotion, de duel toute comblée,
Et que plusieurs soldats (hommes abandonnez
Totalemment de Dieu, comme au vice adonnez)
Donnent bien grand frayeur au menu populaire,
Je demeure enfermé, pensif et solitaire,
Toujours en une estude, où, estant de séjour,
Je lis ou bien j'escriis, trompant ainsi le jour.

Dans son épître de l'*Excellence des poètes* adressée à son ami Dorat, et qui fait partie de ce volume, Le Masle donne de curieux détails sur sa vie, sur ses goûts, d'où l'on serait tenté de croire que ce fougueux ligueur était l'homme le plus doux et le plus tolérant; mais nous savons par expérience combien dans les temps de révolutions l'esprit de parti dénature les caractères.

Jean Le Masle est un poète original. Contemporain et condisciple de Ronsard, son vers, moins poétique sans doute, est plus libre, plus dégagé, plus franc, toujours clair et bref; qualité plus rare alors que jamais.

La vie de Platon a été écrite en vers par Le Masle, pour faire suite à des annotations qu'il avait faites sur une traduction du Criton par l'évêque de Sées Philibert Duval. Cette vie de Platon est reliée ici séparément. C'est à mon gré le plus faible des ouvrages de Le Masle; il fut écrit à la conciergerie, où Le Masle était enfermé, sous l'accusation reconnue fautive d'avoir assassiné un homme. Cette prétendue vie de Platon n'est qu'une traduction du Criton avec des notes.

1544—1600. Les Omonimes, satire des mœurs corrom-

pues de ce siècle, par Antoine Duverdier, homme d'armes de la compagnie de M. le seneschal de Lyon. *Lyon, Antoine Gryphius, 1572, in-4. dém. rel.*

Antoine Duverdier, gentilhomme lyonnais, né en 1544, est auteur de la Bibliothèque française qui porte son nom, et de plusieurs autres ouvrages parfaitement oubliés aujourd'hui. Voici les premiers vers de sa satire.

L'homme, ouvrage de Dieu, dès le jour qu'il *naquit*,
 En ce monde vivant rien que peine *n'acquît*;
 Rempli d'iniquité, en douleur très *amère*
 Du ventre, le produit piteusement *sa mère*.
 La mort vint par péché sur les enfans d'*Adam*,
 Généralement nez pour soubmis estre à *dam*.
 C'est pourquoi tous les jours tant de corps on *enterre*,
 Dès que calamitez fit son entrée *en terre* :
 Car on ne voit aucun qui ne tombe *en péché*,
 Tant que dans sa prison l'esprit est *empesché*,
 Qui, deslivré du corps, abandonnant *d'homme haine*,
 Vient à son origine au céleste *domaine*;
 Ou si, en désespoir, se dit par *force né*,
 Du tourment de sa peine il devient *forçéné*. Etc.

Et voilà pourquoi ces vers sont nommés *omonimes*, parce que le mot entier est répété à la fin de deux vers se suivant, et avec une signification différente. L'auteur s'applaudit beaucoup de son *labour* et de son *invention*, et surtout de n'avoir pas répété le même *omonyme* dans le cours de sa pièce, qui contient 479 vers. Il pourrait aujourd'hui se vanter d'avoir été le premier et le dernier à en faire de cette sorte.

Duverdier, selon l'usage adopté de son temps, a fait précéder sa satire par des vers à sa louange, parmi lesquels j'ai remarqué ceux-ci :

Personne, Duverdier, encores n'a écrit
 La satire mordante;
 Toy, premier des François, ose par ton esprit
 Nous en tracer la sente.....
 Pouruy doncques, heureux ! Vaillant est le soldat,
 Et fort le capitaine,

Qui, méprisant l'horreur, va premier au combat
Sans espargner sa peine.....

J. DE CHEVIGNY BEAUNOIS.

Duverdier n'est certainement pas le premier poète français qui ait donné le titre de *satire* à une pièce de vers. Nous avons déjà vu celles de Viret (V. 1571), imprimées en 1560. Peut-être Duverdier ne les connaissait-il point.

1555—1600. Les premières Œuvres amoureuses de Jean de Boyssierres, Montferrandin, à Monsieur, duc d'Anjou, fils de France et frère unique du roy. Paris, Claude de Montreuil, 1578, in-16. couv. en parch.

Cent dix-huit sonnets, treize doubles sonnets, c'est-à-dire contenant quatre quatrains de suite, suivis de six tercets : forme inventée par Boyssières probablement, qui n'a pas eu d'imitateurs; des odes, des baisers, des adieux, etc., etc., et tout cela niais, sale, et le plus souvent vide, sans un vers à citer.

1601. La Mort ou le grand et le dernier sommeil des humains, de J. de Colony.

Chrestienne récréation de Jean-Denis de Cecier, dit Colony, Gexien. Berne, J. Levrux, 1601.

Le Cavalier François, composé par J.-D. Colony de Gex. 1601. (Trois pièces rares réunies en un seul volume in-8. cartonné, formant un affreux bouquin.)

La Mort est en cent sixains, la Chrestienne Récréation en vingt-six sonnets et en psaumes peu récréatifs; le Cavalier français est un songe poétique en faveur de Henri IV, fort curieux en ce qu'il est l'ouvrage d'un huguenot et qu'il approuve la conversion de Henri IV.

1601. L'Austriade du sieur de Deimier. A Lyon, Thibaud Ancelin, 1601, in-12.

1602. La Lyliade, divisée en sept livres; plus autres petits Poemes et Meslanges, par le sieur Descallis, Provençal.

Tournon, Claude Michel, 1602, in-12. (Ces deux poèmes ont été réunis en un seul volume, veau brun, provenant de la bibliothèque de M. Partarieux, de Bordeaux.)

Le sujet de *l'Austriade*, poème en trois chants, est la bataille de Lépante, gagnée en 1571 par don Juan d'Autriche sur les Turcs. Ce serait une relation versifiée plutôt qu'un poème, si l'auteur n'y avait joint quelques épisodes de chevalerie, et surtout des discours à la Tite-Live fort prolixes, et où il ne manque que du talent. De Deimer ne paraît pas avoir achevé son troisième chant, dont il ne donne qu'un fragment. Le volume est terminé par deux hymnes à la Paix et au nombre ternaire, et par des stances sur *l'Avventure de Lucrèce*. De Deimer est auteur de *l'Académie de l'art poétique*, dont nous avons rendu compte. Il enseignait mieux qu'il n'exécutait.

La Lyliade de Descallis n'est qu'un mauvais roman ridiculement conçu, mal rimé, et dont voici le sujet fort abrégé : Narcisse, envoyé aux enfers pour n'avoir aimé que lui, y rencontre Lydie, fille du roi des Lydiens. Elle est aussi aux enfers, mais pour n'avoir aimé personne. Cette conformité de malheurs engage Lydie à faire à Narcisse le récit de son histoire en sept chants, contenant chacun plus de mille vers prosaïques et plats. Ce poème est suivi de six autres petits poèmes mythologiques en un chant chaque, et de mélanges de vers amoureux, dont quarante-huit sonnets, stances, élégies, chansons, dont il me serait impossible de citer quatre vers poétiques.

1534—1602. Recueil des Œuvres poétiques de Jan Passerat, lecteur et interprète du roy, augmenté de plus de la moitié outre les précédentes impressions, dédié à Monsieur Du Rosny. Paris, Abel L'Angelier, 1606, in-8, v. m. fil. (Bel exemplaire.)

Jean Passerat, né à Troyes en Champagne, en 1534, mort aveugle et paralysé en 1609.

Passerat, rebelle à la discipline rigoureuse du collège de Troyes, peut-être aussi rebuté par la lenteur des études classiques pour un esprit aussi vif que le sien, s'échappa, s'affranchit de la férule de ses maîtres, et se livra plus tard à l'étude comme il l'entendait. Ces mêmes pédants, auprès desquels il passait probablement pour un cancre, purent venir plus tard recevoir ses leçons d'éloquence au

Collège de France, où il succéda au célèbre et malheureux Ramus.

A la demande de Henri III, Passerat composa le poème intitulé *le Chien courant*, première pièce de ce volume. Ce poème, en vers de dix syllabes, simples et naturels comme il les savait faire, fut extrêmement approuvé de Ronsard et des poètes ses contemporains, et l'on est en droit d'en chercher la raison, car il y a bien peu de rapports entre le style tendu et recherché de leurs écrits et celui de Passerat.

Passerat abandonna sa chaire pendant les troubles de la Ligue, qu'il déplorait. Il employa ses loisirs à composer, en société avec Nicolas Rapin, Jacques Gillot et quelques autres, l'ingénieuse satire *Menippée*, et ne reprit ses leçons qu'en 1594. La poésie n'était chez Passerat qu'une distraction à de plus graves travaux, car il négligea de les faire imprimer, et ses œuvres ne furent recueillies qu'en 1602, et ensuite plus complètement en 1606, par son parent Jean de Rougevalet, qui les dédia à Maximilien de Béthune, duc de Sully, par la sollicitude duquel, s'il faut en croire la préface de Rougevalet, « les labours du feu maistre Passerat avaient été tirés de la poudre et des vers qui les eussent mangés sans la libéralité dont il lui a plu les assister pour le bien de la France ». C'est donc au sévère, au rigide, à l'économe Sully, que nous devons la conservation des poésies de Passerat. Ce fait m'a paru digne d'être constaté.

Ce volume contient neuf poèmes, quatorze élégies, des odes, des sonnets, des épigrammes, un conte charmant et bien connu, vraiment digne de La Fontaine, *l'Homme métamorphosé en Oiseau*, et une foule de petites pièces pleines d'esprit, de grâce et de délicatesse. Je ne puis me dispenser d'en citer une :

VILLANELLE.

J'ai perdu ma tourterelle :
Est-ce point celle que j'oy ?
Je veux aller après elle.

Tu regrettes ta femelle,
Hélas ! aussi fai-je moy ;
J'ai perdu ma tourterelle.

Si ton amour est fidelle,
Aussi est ferme ma foy ;
Je veux aller après elle.

Ta plainte se renouvelle ;
Toujours plaindre je me doy ;
J'ay perdu ma tourterelle.

En ne voyant plus la belle,
Plus rien de beau je ne voy ;
Je veux aller après elle.

Mort, que tant de fois j'appelle,
Pren ce qui se donne à toy !
J'ay perdu ma tourterelle ;
Je veux aller après elle.

Mon exemplaire contient en outre les poésies latines de Passerat sous ce titre : *Johannis Passeratii, eloquentiæ professoris et interpretis regii, Kalendæ januariæ et varia quædam poemata. Parisiis, ap. Abel Angelerium, 1606.* Ces poésies latines manquent dans beaucoup d'exemplaires, ayant été imprimées et formant volume à part.

Rien. A Henry de Mesmes, pour estraines. Traduit du latin de Jean Passerat en français. *Quelque chose. Tout. Paris, Estienne Prevosteau, sans date. (On a ajouté à cet exemplaire Le Moyen, poème de la même impression, mais avec une pagination particulière.)*

Nihil est un petit poème latin composé par Passerat, et qui est compris dans le recueil de cet auteur que je viens de cataloguer. *Rien* est la traduction de *Nihil*, que composa Philippe Girard, Vendômois fort peu connu d'ailleurs, et qu'il fit imprimer en 1587, et y joignant par opposition le *Quelque chose* et le *Tout*. Ce sont des jeux de mots d'un fort mauvais goût, à mon gré, et dont voici un échantillon. Après avoir célébré le talent de Passerat, il ajoute :

Mais laissons-le vanter de son rien les louanges ;
 Qu'il les face voler jusqu'aux peuples estranges.
Quelque chose vaut mieux.
 Un rien ne se peut concevoir,
 Toucher, flairer, gouter, ni entendre ni voir ;
Quelque chose se voit, se conçoit, s'olt, se touche,
 Se flairer par le nez, se goute par la bouche.

Le *Tout* et le *Moyen* sont dans le même goût : je ne sais s'ils sont aussi de Philippe Girard. Je n'ai trouvé ce dernier poème du *Moyen* cité dans aucune bibliographie.

1604. Les Œuvres de Pierre de Brach, divisées en trois livres. *Bordeaux, Simon Millanges, 1576, in-4. vél. première rel.*

Pierre de Brach, Bordelais, vivait encore en 1604, si l'on en doit croire l'histoire manuscrite de Guillaume Colletet. On ne sait d'ailleurs sur sa vie que ce qu'il nous en apprend lui-même : il était jurisconsulte, ne faisait de la poésie qu'un objet d'amusement et était

lié d'amitié avec J^m. Peletier (du Mans), Michel de Montaigne, du Bartas, etc.

Le premier des trois livres qui composent les œuvres de Pierre de Brach est intitulé *l'Aimée*. C'est encore un de ces éternels recueils d'épigrammes, d'odes et de sonnets, si communs et d'ordinaire si insipides, sous le titre d'*Amours*. Dans celui-ci du moins trouve-t-on de la grâce, de la tendresse et du naturel :

Parle de moi , pense toujours en moi ,
Comme j'aurai tout mon penser en toi .
Qu'il te souvienne , hélas ! qu'il te souvienne
Que je suis tien , et que , quoi qu'il advienne ,
Jamais l'amour , d'un autre amour vainqueur ,
Ne te pourra déplacer de mon cœur .

Le second livre contient *l'Hymne de Bourdeaux* : c'est un assez long poème, qui ne manque pas d'intérêt, sur l'origine de cette ville, ses antiquités, les hommes célèbres qu'elle a vu naître, parmi lesquels de Brach cite La Boétie; la *Monomachie de David et de Goliath*, et une *Ode* sur la paix, noble de style et de sentiments. Le troisième livre est composé de *Mélanges*; j'y ai remarqué un *Voyage en Gascogne*, fait en société avec Saluste du Bartas, et où de Brach donne l'essor à son talent descriptif très distingué. C'était un écrivain correct, un versificateur élégant et harmonieux, bien supérieur sous ce rapport à tous les poètes ses contemporains. On peut lui reprocher de manquer de la verve et de l'entraînement de Ronsard, par exemple; mais comme forme de langage, c'est un auteur des plus remarquables et assurément digne d'être étudié. Aussi ne puis-je m'expliquer pourquoi de Brach se trouve souvent catalogué parmi les poètes en *patois*. Dans son volumineux recueil, qui contient environ dix mille *vers français*, il s'en trouve quatorze en *vers gascons* formant un sonnet que de Brach met dans la bouche de du Bartas, de manière même à faire supposer que ce dernier en est l'auteur. Il n'existe cependant pas, que je sache, d'autre recueil des œuvres de Pierre de Brach. Après cela, fiez-vous aux catalogues pour savoir ce qu'ils contiennent les livres!

1604. Le Plaisir des Champs, divisé en quatre livres selon les quatre saisons de l'année, par Claude Gauchet, Damp-

martinois, aumosnier ordinaire du roi, reveu, corrigé et augmenté, etc., avec l'instruction de la vénerie, etc. Paris, Abel L'Angelier, 1604, in-4. v. g. rel. sur broch. (*Bel exemplaire.*)

Poème *didactique-descriptif*, précurseur de tous ces poèmes des saisons, des mois, des quatre parties du jour, etc., si communs dans le siècle dernier. S'il est précédé lui-même dans ce catalogue par les poèmes d'Isaac Habert (1585), de du Bartas (1590), d'Hégémon (1595), c'est que j'ignore l'époque de la mort de Gauchet et que j'ai placé son poème à la date de l'impression de la dernière édition ; mais il y en a une première datée de 1583, et Claude Gauchet vivait encore, dans un âge probablement très avancé, quand il fit réimprimer son ouvrage, puisqu'il contient un grand nombre de changements et d'additions.

J'ai déjà eu occasion de dire ce que je pense de ces sortes de poèmes descriptifs et didactiques, qui me paraissent ennuyeux et inutiles. Celui-ci n'est pas de nature à faire changer mon opinion, sans être pour cela plus mauvais que beaucoup d'autres de même espèce ; il peut même offrir quelque intérêt de curiosité, en ce qu'il contient des détails de ménage pour chaque saison de l'année à la campagne, la description des mœurs pastorales à cette époque, quelques descriptions de fêtes villageoises, etc., etc. Le style de Gauchet est abondant jusqu'à la prolixité, mais il n'est pas entièrement privé de l'élégance et de la couleur, qui font le principal mérite de ces sortes d'ouvrages.

Claude Gauchet était né à Dammartin ; il fut aumônier ordinaire de Charles IX et de Henri III.

1521—1605. Erreurs amoureuses, augmentée d'une tierce partie, plus un Livre de vers lyriques. *A Lyon*, Jan de Tournes, 1555, in-8. v. v. fil. tr. d. (*Charmant volume, grand de marges et de la plus parfaite conservation, avec portrait sur bois.*)

Les Oeuvres poétiques de Pontus de Tyard, seigneur de Bissy, ascavoir trois livres des Erreurs amoureuses, un livre de Vers lyriques, plus un recueil des nouvelles

Œuvres poétiques. *A Paris*, Galiot du Pré, 1573, in-4.
v. fauv. fil. tr. d. (*Magnifique exemplaire.*)

Pontus de Tyard vécut près de 84 ans, dernier vivant des poètes de la célèbre pléiade dont Ronsard fut le chef, et, au dire de celui-ci, introducteur du sonnet en France. Son livre des *Erreurs amoureuses*, qui parut pour la première fois en 1549, servit de guide ou de modèle aux poètes Olivier de Magny, Joachim du Bellay, Claude de Pontoux, et à Ronsard lui-même, dans la composition de ces *Amours* en sonnets dont la fin du seizième siècle fut inondée. On ne doit peut-être pas lui en savoir beaucoup de gré; mais, si la tourbe des rimeurs ses contemporains firent de détestables sonnets en voulant l'imiter, eussent-ils fait mieux dans toute autre espèce de poésie? Du reste, Pontus de Tyard abandonna la poésie de bonne heure pour se livrer dans tout le reste de sa longue vie, à des travaux plus graves. Il embrassa l'état ecclésiastique et parvint à l'évêché de Châlons-sur-Saône; il fit partie des Etats de Blois en 1588 et s'éleva contre la Ligue. Il a publié plusieurs ouvrages de théologie et d'érudition.

Pontus de Tyard n'avait pas mis son nom aux premières éditions de ses *Erreurs amoureuses*; il ne consentit à se nommer qu'en publiant ses *Œuvres poétiques complètes* long-temps après les avoir composées. Laissons-le parler dans un épître en prose adressée à une docte et vertueuse damoiselle à laquelle il dédie ses œuvres poétiques :

« Ma résolution rompue à force des prières de mes amis, j'ay fait
 » recueillir mes vieilles et nouvelles poesies en un, et les ay publiées
 » en faveur de vous, et des vertueuses, doctes et gentilles damoisel-
 » les vos semblables; vous suppliant toutes de prendre garde, par le
 » fil de cette longue continuation commencée il y a trente ans, com-
 » bien entre nous a esté la mutation du stile poetique estrange, et
 » grand et louable le progresz et avancement qu'a fait nostre langage
 » françois depuis ce temps. Je commençay fort jeune d'aimer et d'ho-
 » norer la beauté et les graces, et de mesme aage fuz eschauffé de
 » l'ardeur d'Apollon. Toutesfois, n'ayant aucun devant moy qui en
 » françois eust publié poesme respondant à l'élevation de mes pas-
 » sionnées conceptions, je ne fuz aidé que de la force de la beauté qui
 » me commandoit, pour complaire à laquelle je mis peine d'embellir
 » et hausser le stile de mes vers, plus que n'estoit celuy des rimeurs
 » qui m'avoient précédé. Mais au mesme temps que je fiz prendre

« l'air à mes poesies sortirent en lumière les œuvres de Ronsard, Vendosmois, et du Bellay, Angevin, lesquels le Parnasse françois receut comme fils aînez des muses, et les favorisa du plus riche partage. »

Cette citation m'a paru curieuse, en ce qu'elle prouve que, si Pontus de Thiard ne devança pas précisément son époque, du moins contribua-t-il efficacement et l'un des premiers aux progrès qu'elle vit naître.

Les *Erreurs amoureuses*, divisées en trois livres, se composent de 138 sonnets, de stances de six vers qu'il nomme sixtines, de chansons, d'épigrammes, etc., dans lesquels on peut trouver quelques sentiments tendres qui seraient assez bien exprimés si l'auteur, qui voulait *pétrarquiser*, ne s'étudiait à fuir le naturel avec autant de soin qu'on doit en mettre à le rechercher. Ses vers lyriques sont composés d'odes fort médiocres. Ses nouvelles œuvres contiennent encore seize sonnets, et des élégies, dont une adressée à Ronsard.

On a joint à cet exemplaire : *Solitaire premier* ou *dialogue de la fureur poétique*. C'est un ouvrage en prose à l'imitation des dialogues de Platon, adressé à Catherine de Clermont, comtesse de Retz, à la louange de la mythologie comme forme poétique. C'était alors un sujet neuf, et il est traité avec art.

1605. Les premières Oeuvres de R. Le Rocquez, Carentennois, contenant diverses amours, ornées de plusieurs belles figures, anagrammes, mascarades et autres compositions poétiques. *A Constances*, Jean Le Cartel, 1605, in-16. v. fauv. fil. tr. d. rel. de Thouvenin. (*Joli exemplaire d'un livre très rare.*)

L'abbé Goujet ne connaît, dit-il, qu'un seul ouvrage de Robert Le Rocquez : c'est un poème intitulé *le Miroir d'Eternité*. Ce Robert Le Rocquez est l'oncle de celui-ci, également nommé Robert, et qui fut éditeur du *Miroir d'Eternité*, ainsi que nous l'apprend un sonnet adressé au neveu et qui est ajouté à ses œuvres.

Les premières œuvres de Robert Le Rocquez, le neveu, se composent 1° des Amours de Diane en cinquante-neuf sonnets et en pièces figurées, c'est-à-dire formées de vers qui, par leur mesure et leur disposition, représentent des pyramides dressées ou renversées, des

ailes, des colonnes, des cœurs, des verres à boire, etc. Les mélanges contiennent des poésies de toutes sortes. Le tout fort médiocre.

Le Rocquez a la-bonne foi de nous apprendre par sa préface que, orphelin, abandonné dès son enfance, il n'avait pas fait d'études classiques. On s'en aperçoit bien ; non que ses vers soient plus mauvais que les vers de la plupart de ses contemporains ; mais la naïveté et le naturel, sans poésie, il est vrai, qui règnent dans ses écrits, sont préférables, selon moi, à la recherche et au style pédantesque des mauvais imitateurs de Ronsard, beaucoup plus savants que Le Rocquez.

1519 — 1605. Les Pseaumes de David, mis en rime française par Clement Marot et Theodore de Beze. *A Charmanton*, Anthoine Cellier, 1675, in-12. vel. blanc à compartiments, tr. d. (*Charmante reliure du temps, jolie édition.*)

Ce volume contient 150 psaumes avec la musique imprimée. Clément Marot en avait traduit cinquante à son choix, sans suivre l'ordre des psaumes, et Théodore de Bèze en traduisit cent autres, c'est-à-dire qu'il compléta la totalité des psaumes.

Théodore de Bèze, mort à l'âge de 86 ans, en 1605, était né à Vezelay ; il fut un ardent calviniste, plus connu par ses écrits en faveur de son parti que par ses poésies, en fort petit nombre. On ne connaît de lui qu'une espèce de tragédie ou plutôt une réunion de scènes tragiques sur le *Sacrifice d'Abraham*, dont je rendrai compte à sa place, et les psaumes dont je parle en ce moment. Cette traduction, faite par les conseils de Calvin, vers 1550, et chantée dans tous les temples protestants depuis cette époque jusqu'à nos jours, était certes bien médiocre, puisque, après avoir passé par tant de bouches, un seul psaume, que dis-je, une seule strophe n'a pu être remarquée ni citée ! Les psaumes traduits par Clément Marot sont, il est vrai, dans le même cas.

Dans cette édition, les psaumes traduits par Clément Marot et Théodore de Bèze sont marqués par leurs initiales.

1606. Le Jardin d'Apollon et de Clémence, divisé en deux livres, par Estienne Bournier, Molinois-Bourbonnois. *Molins*, Pierre Vernoy, 1606.

A ce volume est joint :

Hortulus Apollinis et Clementiæ, etc., qui contient en latin les mêmes pièces que le premier volume. In-12. v. fauv. fil. tr. d.

Etienne Bournier est parfaitement inconnu de tous les biographes, et il y a quelque injustice à cela ; ses vers en valent bien d'autres. Ecrivait aussi facilement en latin qu'en français, il paraît qu'il composait indifféremment dans l'une de ces langues, et qu'ensuite il se traduisait en l'autre. Du moins c'est ce qu'il fait entendre par les deux tercets de son premier sonnet en parlant de ses vers.

Car Amour les dictoit au fort de mes ennuy,
Et je les redisois par moy toutes les nuitz ;
Puis mon luth les sonnoit au reveil de l'aurore.

Et sitost qu'Apollon esclairoit le matin,
Pour vaincre le loisir, je les tournois encore
Du latin au françois, du françois au latin.

Ces œuvres se composent de petites pièces, sonnets, stances, épigrammes, etc., assez jolies, dont quelques uns sont adressés à Honoré d'Urfé. Il est probable qu'un grand nombre de ces pièces ont concouru aux Jeux Floraux, dont on sait que *Clémence* Isaure était fondatrice, et que c'est ce qui aura donné le titre à ce livre.

1543 — 1606. Les premières Œuvres de Philippe Desportes, dernière édition, revue et augmentée. Paris, Mamert Patisson, 1600, in-8. v. b.

Philippe Desportes, né à Chartres, en 1546, d'un bourgeois de cette ville, devint, de simple abbé, et par la seule puissance de son talent, lecteur du roi Henri III, conseiller d'état, possesseur d'une foule d'abbayes et d'une fortune de plus de dix mille écus de revenus. Il avait passé plusieurs années à Rome à la suite d'un évêque, et il étudia attentivement la poésie italienne, à laquelle il fit de grands emprunts qui lui furent reprochés dans un livre intitulé *Les rencontres des muses de France et d'Italie*, 1604, in-4°. Desportes prétendit que, si l'auteur du livre l'eût consulté, il lui eût fourni beaucoup d'autres indications de ses plagiat. Attaché plus tard au duc d'Anjou, il le

suivit en Pologne en 1573; mais il n'y passa que neuf mois, et il quitta ce pays, aussi dégoûté du climat que des mœurs de ses habitants, pour revenir en France, où il publia son *Adieu à la Pologne*, en stances des plus remarquables de son livre. Le duc d'Anjou, de retour, et roi sous le nom de Henri III, le combla de ses bienfaits.

Le bon goût de Desportes lui fit modifier, dans ses poésies, la manière de Ronsard; moins poète, mais écrivain bien plus correct et plus pur, les emprunts qu'il fit à la langue latine nous sont restés. C'est à lui qu'on doit le mot de *pudeur*. Ses œuvres ne sont pas assez rares et quelques unes de ses pièces sont trop connues, comme ses stances : *O bienheureux qui peut passer sa vie*, pour que j'en donne des citations; elles se composent de cinq livres d'amours en sonnets, de deux livres d'élégies, de bergeries, mascarades, etc. Les œuvres de Desportes doivent nécessairement faire partie de toute bibliothèque poétique. Il était oncle maternel de Mathurin Regnier.

1536 — 1606. Les diverses Poesies du sieur de La Fresnaye Vauquelin. *A Caen*, Charles Macé, 1612, in-8. v. b. rel. du temps. (*Bel exemplaire d'un livre rare.*)

Jean Vauquelin de La Fresnaye, né d'une bonne famille à Caen, en 1536, remplit la charge de lieutenant général au bailliage de cette ville, et mourut, suivant Huet dans ses *Origines de Caen*, en 1606. Quoique Vauquelin n'eût fait de la poésie qu'un objet de distraction à de plus graves travaux, le volume dont je rends compte, et ce n'est pas le seul qu'il ait composé, contient plus de quarante mille vers, et Vauquelin n'en est pas moins l'un des poètes les plus remarquables de son temps, quoique l'un des plus ignorés; mais cet oubli peut être attribué à plusieurs causes. La plupart des ouvrages de Vauquelin ont été composés dans sa jeunesse, et la langue avait fait des progrès lorsqu'ils furent publiés. (Il faut remarquer que, bien que cette édition soit datée de 1612, et que la mort de son auteur soit indiquée par Huet en 1606, le privilège de cette même édition est daté de 1604; Vauquelin a donc pu en surveiller l'impression.) Cette différence dans le langage put s'opposer au succès du livre. Ensuite il fut publié à Caen; ce double motif suffisait pour qu'il ne fût pas connu à Paris. Une troisième raison explique à elle seule cet oubli : « Ses parents, nous dit Segrain dans ses *Mémoires* en parlant de Vauquelin, s'étant attachés à retirer tous les exemplaires qu'ils ont pu rencon-

trer, ses œuvres sont devenues si rares, que j'ai eu de la peine à les recouvrer. » (Segrais est mort en 1701.) En 1832 je rencontrai dans les environs de Caen un descendant de Vauquelin, portant le même nom, et possesseur, je crois, encore de la même terre. Je lui parlai de son aïeul; le brave gentilhomme, sans le renier toutefois, s'excusa grandement d'avoir eu un poète dans sa famille. Il en avait deux! car Jean Vauquelin de La Fresnaye eut un fils surnommé *Des Yvetaux*, qui, sauf le talent, fut aussi coupable que son père.

Jean Vauquelin de La Fresnaye, après avoir étudié à Paris sous Buquet, Turnèbe et Muret, où il avait connu du Bellay, Baif et Ron-sard, à Angers sous Jacques Tahureau; après avoir lié amitié à Poitiers avec Scève de Sainte-Marthe, composa deux livres de poésies bucoliques qu'il intitula *Foresteries*, dont il se reprocha plus tard la publication; cependant cet ouvrage l'avait fait connaître assez avantageusement pour que Henri III, ou même peut-être Charles IX, lui commandât d'achever son *Art poétique*. C'est une paraphrase en trois livres de l'Épître aux Pisons. Dans mon édition avec commentaires des œuvres de Boileau-Despréaux (Desoer, 1893, in-8° et in-18), j'ai cité des extraits de tous les passages que Vauquelin et Boileau avaient traduits d'Horace; et il est peu surprenant que deux auteurs se soient quelquefois rencontrés d'assez près en copiant le même modèle. A l'Art poétique que contient l'édition que j'examine succèdent cinq livres de satires; c'est là véritablement où brille tout le talent naturel, facile et abondant, de Vauquelin; et, selon mon usage, je laisserai l'auteur lui-même confirmer l'opinion que j'émet.

Vauquelin répond par une satire à une épître que lui avait adressée le poète tragique Garnier, pour l'engager à publier ses ouvrages.

Tu te trompes, Garnier, mes vers ne sont plus tels,
 Qu'un jour ils puissent être en la France immortels;
 Ils sentent la chicane, ils sentent le ménage:
 On ne compose ainsi maintenant en cet âge.
 En quelqu'art que ce soit, il faut un homme entier;
 Qui deux en entreprend ne fait bien un métier.
 Et quand, selon leur temps, mes vers je considère,
 A peine je connoy qu'on souloit ainsi faire:
 Car, depuis quarante ans, desjà quatre ou cinq fois,
 La façon a changé de parler en François.
 Je suis plus vieux que toi de quelque dix années;

Aussi les phrases sont beaucoup mieux ordonnées
 Que celles dont j'escri. La langue se pollit
 Entre les bien-disants, ainsi qu'elle vieillit ;
 Et si je mets au jour, comme tu me conseilles,
 Mes vers pleins de paresse, et non de doctes veilles
 (Mes vers, qui ne sont point de ces pointes remplis
 Qui rendent aujourd'hui tant de vers accomplis),
 Je me ferai moquer comme un fils de Climène,
 Qui pensa de Phœbus avoir la forte alène
 Pour conduire son char ; mais il trébuchera
 Quand des chevaux fumeux seul il approchera.

.....
 Mon Garnier, je te di, parlant en conscience,
 Comme je fais à moy, que, par expérience,
 Je connoy que contraire à ma muse sera
 L'impression, qui trop mes vers communs fera.
 C'est le propre, croy-moy, de ma façon d'escrire,
 Que mes vers soient cachés, comme au bois le Satyre ;
 Ou comme la nonnain, récluse en son couvent,
 Qui ne se laisse voir aux personnes souvent ;
 Ou bien comme la dame honneste, belle et sage,
 Qui ne démasque point qu'à propos son visage.

Certes, l'impression d'un beau livre imprimé
 Est ainsi qu'un rayon de soleil enflammé,
 Près duquel on ne voit d'une foible chandelle
 La lumière éclairer, par sa clarté si belle ;
 Toutefois, aussitost qu'on l'allume de nuit,
 Comme une belle estoile éclairante elle luit !....

Dans une autre satire adressée à Vauquelin de La Sassy, son oncle, notre auteur fait connaître le but de sa satire et les motifs qui l'engagent à la composer, malgré les ennemis qu'elle peut lui faire.

Ils craignent en cela que d'une dent mordante
 Ne les pique en leurs cœurs ma satire piquante.
 Craignant ainsi mes vers, des vers ils parlent mal ;
 Ils haïssent Horace, et Perse et Juvenal,
 Et disent : Gardez-vous ! car ce toreaux-là porte
 Du foin dessus la corne ; il frappe en mainte sorte.
 Fuyez-le de bien loin ; quand à hurter s'est mis,

Il ne pardonne pas à ses meilleurs amis.

Or oyez, je vous pri, ma responce au contraire.
 Premièrement je dy que je ne veux pas faire
 Du poëte et ne l'estre, et mesme que je veux
 N'oster d'avec ceux-là qui sont grands et fameux :
 Car, pour scavoir des vers jetter à l'aventure,
 Et syllabe à syllabe accoupler leur mesure,
 Cela n'est pas assez. Ni d'aller tout courant
 D'une prose rimée en ses vers discourant ;
 Ni dire des propos qui d'un jargon vulgaire
 Se parlent tous les jours entre le populaire,
 Ne fait pas le poëte ; et de ce brave nom
 Sont dignes seulement les hommes de renom,
 Ces Homères bruslans d'une ardeur dedans l'ame,
 Dont Phœbus amoureux leurs beaux esprits enflame.

C'est pourquoy je ne mets qu'à peine la satire
 Entre ceux du jourd'huy qu'on voit le mieux escrire.
 Mais j'asseurerai bien qu'elle est comme un miroir,
 Où l'homme ses vertus et ses vices peut voir :
 Car, l'homme s'y mirant, son admirable glace
 Ne montre seulement quel il est en sa face ;
 Mais jusqu'au fond de l'ame il s'y voit tellement,
 Que vices et vertus il voit ouvertement....

J'ai choisi ces citations parce que les pièces dont elles font partie sont du *crû* de Vauquelin, bien que l'on y reconnaisse quelques imitations d'Horace, plutôt que de citer des pièces presque entièrement traduites, telles que la satire adressée à son livre, comme l'a fait également Boileau. Un autre trait de ressemblance entre ce dernier satirique et Vauquelin, c'est que l'un et l'autre, après leur Art poétique, ont composé des satires dont la première est adressée au roi.

J'ai donné de longs extraits de Vauquelin dans l'Histoire de la satire en France, qui sert de préface aux œuvres de Mathurin Régnier (Desoer, 1822). Les satires de Vauquelin sont adressées aux poètes célèbres de son temps, Philippe Desportes, Baif, Garnier, Scévole de Sainte-Marthe, de La Boderie, et aux différents membres de sa famille, Jean-Jacques Vauquelin de La Sassy, son oncle, Hiérome

Vauquelin, conseiller du roi, François Vauquelin, baron de Bazoches, Charles Vauquelin, abbé de Saint-Pierre, Guillaume Vauquelin, et des Yveteaux, ses fils, etc., etc., etc.

Le volume est terminé par deux livres d'idyllies ou pastorales, dont le 1^{er} contient 84 et l'autre 67 idylles, puis des épigrammes, des épitaphes en assez grand nombre, et 87 sonnets.

Vauquelin mérite d'être plus connu qu'il ne l'est. Et si l'on fait attention au temps où il a écrit, on trouvera qu'il n'est pas beaucoup inférieur à Régnier.

1607. L'A bany du françois et le Passe-partout des Peres jesuites ; le tout apporté d'Italie par le docteur de Palestine, gentilhomme romain, et nouvellement traduit de l'italien. Imprimé à Rome, 1607, in-8. demi-rel.

Ce livre singulier et rare se compose de l'A banni du français, de la *Lycanthropie*, satires en vers. La première est en stances. Les vers en sont si médiocrement faits et si peu piquants, que malgré leur obscurité je n'ai pas eu le courage de rechercher l'ouvrage ou les faits auxquels ils font allusion. C'est une réponse à un discours sans A fait, à ce qu'il parait, en l'honneur des jésuites. *Le passe-partout des jésuites* est un ouvrage à part avec un titre daté de 1606, et avec une pagination particulière. C'est encore une satire allégorique mi-partie vers et prose, mais dont je n'ai pas découvert la clef. J'avoue que j'ai fait peu d'efforts pour cela.

Ce livre est attribué à l'auteur de l'*Anti-Coton*, c'est-à-dire à P. Dumoulin, ou à P. du Coignet, ou suivant le Dictionnaire des anonymes, à César du Plaix, avocat d'Orléans. Quel qu'en soit l'auteur, ce n'est certainement pas un bon écrivain.

1607. Le Courtisan réformé. Les Baisers de la Croix. Paraphrase sur les Dix Commandemens de la Loy. La Naisance et la Passion de Jesus-Christ. La Venerie spirituelle. A Poitiers, Anthoine Mesnier, 1607, in-12. demi-rel. sur broch.

La première de ces pièces est en prose, toutes les autres sont en vers. La dédicace de chacune d'elles est signée L. M. L. *Allemand*. Je n'ai point d'autres renseignements sur ce poète dévot fort incouau,

et que je ne chercherai point à tirer de son obscurité, qui me parait méritée.

1540—1607. Saül le furieux, etc., plus une Remontrance faite pour le roy Charles IX à tous ses sujets, à fin de les encliner à la paix, avec Hymnes, Cartels, Épitaphes, Anagrammatismes et autres Œuvres d'un mesme auteur. *Paris, Federic Morel, 1572, in-8. mar. bleu fil. rel. sur broch. (Ce magnifique volume contient, indépendamment des Œuvres de Jan de La Taille de Bondaroy, celles de Jacques, son frère, mort de la peste en 1562, et qui furent publiées par Jean. Ces dernières œuvres contiennent en outre deux tragédies.) La Maniere de faire des vers en françois comme en grec et en latin. Paris, Federic Morel, 1573. (Ces deux ouvrages réunis sont de la plus grande rareté.)*

Les deux frères Jean et Jacques de La Taille ne sont guère connus des bibliographes que comme poètes dramatiques, et j'aurai à m'en occuper plus tard sous ce point de vue; mais, outre ses pièces de théâtre, Jean est auteur de poésies diverses qui méritent bien que l'on s'y arrête.

Jean de La Taille était né vers 1540, dans le village de Bondaroy, près de Pithiviers. Il suivit la carrière des armes et vivait encore en 1607. Voilà tout ce qu'on sait de sa vie; mais peut-être y fait-il allusion dans une de ses pièces de vers intitulée : *Le courtisan retiré*, dont on me pardonnera certainement de donner quelques extraits.

Comme un jour j'estoy saoul des pompes de la cour,
Qui lors du beau Gaillon honoroit le séjour,
Et que trop de plaisirs m'avoient ennuyé mesme,

.....
Ne desrobant au parc, je quittay le chasteau,
Lequel, lambrissé d'or, sied le long d'un costeau,
Aimant mieux lors me perdre en un désert sauvage,
Et du gent rossignol ouïr le doux ramage,
Le gazonillis des eaux, que suyre, ambitieux,
Ces grands palais dorés qui voysinent les cieux.

Il rencontre dans la campagne un vieux courtisan auquel il demande son nom, son pays, sa fortune. Le vieillard lui répond :

Premièrement ma vie est le pire du monde ,
 Et celle de Caïn , fuitive et vagabonde ,
 Est vie dont je vis. Mon pays est la cour ,
 Où , séjournant toujours , je n'ay aucun séjour ,
 Errant comme elle fait ; ny vie qui soit vie ,
 Sinon celle qui porte à la mort mesme envie .
 Je ne sçay qui je suis , sinon qu'un insensé ,
 Qui ay le doux repos de ma maison laissé ,
 Liberté et grands biens , pour toujours la cour suivre
 Pour estre esclave et pauvre et pour vrayment ne vivre .

Quant au lieu d'où je viens , et ce qui plus m'offense ,
 Est que l'homme à la femme y rend obéissance ,
 Le docte à l'ignorant , le vaillant au couard ,
 Au prestre le gendarme , à l'enfant le vieillard ,
 A l'insensé le sage ; où vertu fait service
 A faveur , ignorance , à fortune et au vice !

Après avoir fait connaitre les ennuis du courtisan , le vieillard en décrit les devoirs.

Il doit négocier pour parents importuns ,
 Demander pour autruy , entretenir les uns ;
 Il doit , estant gesné , n'en faire aucun murmure ,
 Prester des charitez et forcer sa nature ;
 Jeusner s'il fault manger ; s'il fault s'asseoir , aller ;
 S'il fault parler , se taire , et si dormir , veiller ;
 Se transformer du tout et combattre l'envie :
 Voilà l'aise si grand de la cour , et ma vie !

N'est-ce la pitié lors de voir un gentilhomme ,
 Qui , défavorisé , rompt mille fois son somme ?
 De le voir tourmenté , comme s'il fust couché
 Dessus un lict qu'on eust d'orties enjonché ;
 De voir comme il tient haut son chevet , et se veantre
 Tantost sur un costé et tantost dessus l'autre ;
 De voir comme il ne fait que resver , murmurer ,
 Regretter sa maison , maudire et sousspirer .

O que j'ay maintenant (disoit-il) de rancœur
 De me voir envielli, et, par despense vaine,
 D'avoir perdu mon temps, mon argent et ma peine!...
 Cependant mon crédit et mes amis sont morts;
 Ma fortune est passée et souffre mil remorts.
 Voilà comme à la cour il m'a fallu repaistre
 De fumée et de vent sans jamais me cognoistre,
 Où, perdant mes vertus, je me suis tout perdu :
 Voilà comme mon aage en vain j'al despendu ;
 Voilà comme mes ans ont esté un mensonge,
 Ma vie une mort longue, et ma jeunesse un songe !

.
 La cour est un théâtre, où nul n'est remarqué
 Ce qu'il est ; mais chascun s'y mocque, estant mocqué.
 L'esprit bon s'y fait lourd, la femme s'y diffame,
 La fille y perd sa honte, la veufve y acquiert blasme,
 Les sçavants s'y font sots, les hardis esperdus,
 Le jeune homme s'y perd, les vieux y sont perdus.

.
 O combien plus heureux celuy qui, solitaire,
 Ne va point mendiant de ce sot populaire
 L'appuy ny la faveur ; qui, paisible s'estant
 Retiré de la cour et du monde inconstant,
 Ne s'entremeslant point des affaires publiques,
 Ne s'assubjectissant aux plaisirs tyranniques
 D'un seigneur ignorant, et ne vivant qu'à soy,
 Est luy-mesme sa cour, son seigneur et son roy ! Etc.

Qu'on n'oublie point que ces vers ont été imprimés plus de douze ans avant la mort de Ronsard, dont l'immense réputation n'avait nullement influencé le goût de La Taille, et l'on ne me reprochera pas d'avoir fait connaître ce poëte si injustement oublié.

L'ouvrage de Jacques de La Taille est un traité de versification par longues et brèves sans rimes. Nous avons déjà parlé de plusieurs essais en vers mesurés de cette manière, qui n'ont pu se naturaliser en français, langue sans prosodie et sans accent.

1607. La Henriade et la Loysée de Sebastian Garnier,
 procureur du roi Henry IV au comté et bailliage de Blois.
 Seconde édition sur la copie imprimée à Blois, chez la

veuve Gomet, en 1593 et 1594. *Paris*, Musier, 1770, in-8. v. m.

La réimpression de ces poèmes indiquerait seule, s'il en était besoin, le degré d'aberration ou de stupidité où peut conduire la haine et l'esprit de parti, si en effet le désir d'humilier Voltaire fit exhumer les œuvres de Sébastien Garnier de l'oubli complet où il était enseveli. Aucun des biographes, La Croix du Maine, Duvergié, l'abbé Goujet, n'en font mention, et c'est bien certainement le plus détestable, le plus incorrect et le plus platement ennuyeux des poètes que j'ai lus de cette époque. Sa *Henriade* est une gazette rimée, et fort mal, des événements de son temps, qui suivent la même marche que dans l'histoire. Ainsi, Voltaire n'avait pas besoin de ce poème pour composer le sien. Je ne sais s'il connaissait Sébastien Garnier, mais j'affirmerais bien qu'il ne l'a jamais lu, car cela n'est réellement pas possible.

La *Loyssée*, ou la conquête de l'Égypte par saint Louis, est dans le même goût; il est heureusement beaucoup plus court, n'ayant pas été terminé.

Je ne saurais me rappeler où j'ai vu que Sébastien Garnier était mort en 1607. Dieu veuille avoir son âme! Il fut procureur général du roi au comté et bailliage de Blois.

1608. Les premières Œuvres de Nicolas Lemasson, avocat en la Cour, dédiées à la reine (Marie de Médicis). *Paris*, Ollivier de Varennes, 1608, in-12. v. b. fil. rel. sur brochure.

Voici encore un de ces poètes inconnus de tous les biographes; mais, quoique Nicolas Lemasson n'ait pas eu les honneurs de la réimpression, comme Sébastien Garnier, il lui est de beaucoup supérieur comme écrivain; c'est même un versificateur assez habile: le goût de ses conceptions est véritablement inimaginable. Son livre s'ouvre par un *discours panégyrique des sept merveilles du monde*, adressé à la reine, et par lequel il invite les curieux à ne plus admirer ces antiques merveilles, puisqu'il en existe de nouvelles en France: ainsi Lemasson compare, et à leur avantage, Henri IV au Jupiter Olympien de Phidias, Marie de Médicis au Colosse de Rhodes, le dauphin (qui devint Louis XIII) au tombeau de Mausole; Madame

de France (Elisabeth), c'est la statue de Memnon, le duc d'Orléans (Gaston) ressemble aux pyramides d'Égypte, la princesse Christine aux jardins suspendus de Sémiramis, et la princesse Henriette au temple de Diane à Ephèse. Ce qui est le plus surprenant, c'est que l'avocat trouve, un peu forcément il est vrai, des points de comparaison entre des objets si dissemblables. Du reste, la comparaison est la figure favorite de cet auteur. Ses *Amours*, en cent quatorze sonnets, élégies, stances, etc.; le Trépas d'Isabelle en vingt sonnets, épitaphes, plaintes, etc., procèdent de la même manière. Tout cela ne m'explique point pourquoi Lemasson, n'étant pas plus mauvais qu'une foule de ses contemporains qui figurent au moins pour mémoire dans toutes nos biographies, a été privé du même avantage. Guillaume Colletet est le seul qui en parle dans son Histoire des poètes. Est-ce à cause de la rareté extrême de son livre ? Il est vrai que je n'en ai jamais rencontré d'autre exemplaire que celui-ci, qui est fort bien conservé, d'une bonne impression, sur beau papier.

1608. Le Miroir de l'Amour divin, en trois livres, par Pierre de Croix, seigneur de Triette, gentilhomme lillois. Douay, Balthazar Bellere, 1608, in-12. v. rac. rel. sur broch.

Ce livre a probablement été composé cinquante ans avant son impression. On se rappelle la multitude d'*Amours* en sonnets que vit naître cette époque, et c'est probablement à cette sorte d'ouvrages que Pierre de Croix, d'ailleurs fort inconnu, fait allusion dans le sonnet suivant :

Je ne veux point verser des fontaines de larmes,
Souspirant sous le joug d'une ingrante beauté,
En forger, idolâtre, une divinité,
Et pour vœux l'hy sacrer et mon cœur et mes carmes.

Je ne veux point chanter d'un enfant les allarmes,
D'un archerot sans yeux l'aveugle déité,
Le faire triompher du monde conqesté,
Et pousser mesme au ciel la fureur de ses armes.

Sy est-ce que je veux souspirer nuict et jour,
Le cœur outre-percé de la flesche d'amour,
Et dresser un trophée à sa belle victoire.

Je veux le saint honneur du laurier mériter,
Faisant dedans mes vers saintement esclater
De l'amour non-trompeur la non-mourante gloire.

Le premier livre contient 82 sonnets, le second 64 ; le tout entremêlé de stances, élégies, etc. Le troisième livre contient 31 cantiques sur le mariage du Verbe et de l'âme.

Il y a souvent dans tout cela une véritable ferveur et du charme.

1608. Le Sacré Helicon, ou le dévot logis de la Muse dévote, par Louis Godet, escuyer, sieur de Thillooy, Champenois Chaalonnais, etc. *A Chaalons*, Claude Guyot, 1608, in-12. v. m.

Le Sacré Hélicon est, comme son nom l'indique, un recueil de poésies religieuses composées par Louis Godet, attaché, comme toute sa famille, à Louis de Gonzague, duc de Nevers, gouverneur de Champagne, et auquel Godet dédia son livre, qui contient des paraphrases de psaumes, des sonnets et des odes. Le style peu châtié de Godet a une sorte d'âpreté sauvage qui convient assez aux sujets qu'il a traités ; mais cette tristesse sans charmes, cette gravité sans noblesse, cette amère abnégation de sentiments sociaux, et j'oserais dire humains, poussées à ce point, me semblent totalement anti-poétiques. Le titre bizarre du *Dévol Logis* est l'anagramme de *Louis Godet*.

1577—1609. Le Dauphin de Jacques de La Fons, Angevin.
Paris, Claude Morel, 1608, in-8. v. rac. (*Belexemplaire*.)

Ce poème, sur les Devoirs d'un Prince, est adressé au fils aîné de Henri IV, depuis Louis XIII, et alors âgé de huit ans. Un assez bon portrait gravé de ce prince fait partie de cette édition. Ce beau sujet didactique est traité en dix livres contenant chacun de quatre à neuf chants, ayant pour titre les Vertus désirables aux Princes ou les choses qu'ils doivent éviter, comme pères de leurs sujets, comme législateurs, comme guerriers et comme chrétiens ; le tout appuyé de nombreux exemples tirés de l'histoire.

Tous ces préceptes sont remplis de sagesse, de raison et de sens. Il est à regretter que la forme ne réponde pas au fond, qui est excellent ; mais la simplicité du style de ce poème dégénère trop souvent en trivialité pour que la lecture en soit supportable aujourd'hui.

Jacques de La Fons, avocat au parlement de Paris, est né à Mirebeau en Anjou, vers 1577. Il a en outre composé des bergeries, et une tragi-comédie sous le titre d'*Amour vaincu*.

1609. La Gazette.

La gazette en ces vers
Contente les cervelles :
Car de tout l'univers
Elle reçoit nouvelles.

Paris, jouxte la copie imprimée a Rouen par Jean Petit, 1409, in-12. cart.

Affreux petit volume, atteint à la lettre, mais de la plus grande rareté et des plus curieux qui se puissent voir. C'est une sorte de satire, en forme de programme, des gazettes en vers que l'on faisait alors à la main, mais dont on a imprimé quelques unes, qui font partie de cette collection. Dans ce programme, comme dans ceux que l'on fait aujourd'hui, on promettait beaucoup plus que l'on ne voulait et que l'on ne pouvait tenir.

La gazette a mille courriers,	Sans laisser une seule affaire
Qui logent partout sans fourriers.	Soit d'édits, de commissions,
Il faut que chacun luy réponde	De duëls, de commissions,
Selon sa course vagabonde	De pardons pleniens, et de bulles
De ça de là diversement,	D'ambassadeurs venus en mulles. Etc.
De l'orient en l'occident
Et de toutes parts de la sphère,	

Puis après les nouvelles politiques viennent les nouvelles particulières

De malheurs, de prospérités.....	De larmes en cour, de pisches.....
----------------------------------	------------------------------------

C'est ce qu'on nomme aujourd'hui des *pouf* (puff) ou des *canards*.

De morts subites de seigneurs	Car la gazette multiplie
Pour estre trop grands besogneurs.	Sans relasche de postillons,
Des livres de maistre Guillaume...	Vistes comme les Aquilons.
Quoi que ce soit, rien ne s'oublie :	

Elle ne néglige même point les articles *modes*.

La gazette, en cette rencontre,	Comprend les poincts plus accomplis,
---------------------------------	--------------------------------------

Les courtes chausses à gros plis,	Dédales et compartiments
Les gauches détours des roupilles,	Des boutons et des passements.
L'astrolabe des pecadilles,

Et quant aux dames :

. Les méthodes,	Porte-fraizes en entonnoir,
Les inventions et les modes,	Oreillettes de velours noir,
De cheveux neufs à qui les veut,	Doubleures aux masques huilées,
De fausses gorges à qui ne peut...	Des mentonnières dentellées.
Nœuds argentés, lassots, escharpes,	Des sangles à roidir le bas,
Bouillons en nageoires de carpes,	Des endroits où l'on met du musc. Etc.

A cette satire, qui trouverait encore son application, en succède une autre intitulée *les Ballieus des Ordures du Monde*; on écrirait aujourd'hui *les Balayeurs*. Cette satire, beaucoup moins piquante à mon gré et très obscène, est tellement rare, qu'elle a été réimprimée, comme on le verra ci-après. Il n'est pas possible d'en citer dix vers sans faire rougir le lecteur le moins chaste. Après cette satire en vient une autre intitulée *la Caballe des Malois*. C'est une sorte de règlement pour une société de vauriens qui se font gloire de leur turpitude. Puis un discours de *la Mode et Bigarrure du Monde*, puis enfin *les Joyeux et attristez par la Blanque*. Il est bien fâcheux que ce petit livre soit en si mauvais état, car je ne l'ai jamais revu. les bibliographies n'en font pas mention, et je le crois de la plus grande rareté.

Les Ballieus des ordures du monde, nouvellement imprimé pour la première impression, par le commandement de nostre puissant l'économe. A Rouen, chez Abraham Cousturier. In-8. dem. rel. dos de maroq.

Réimpression exacte d'une pièce excessivement rare et presque inconnue. Elle a été tirée à 32 exemplaires, etc. Chartres, Garnier fils, 1833. (Voir l'article ci-dessus.)

1544 — 1609. Le Grand Miroir du monde, par Joseph Duchesne, sieur de La Violette, conseiller et médecin ordinaire du roi, etc. Lyon, Eust. Vignon, 1593, in-8. m. b. (Quelques feuillets piqués dans les dernières marges.)

Joseph Duchesne, sieur de La Violette, né en Gascogne en 1544, mourut à Paris en 1609. C'était un compatriote, un élève et un imitateur de du Bartas (V. 1590). Le poème intitulé le Grand Miroir du Monde fut publié en 1587, en cinq livres. Duchesne revit son ouvrage, le corrigea et l'augmenta d'un sixième livre. Le tout fut annoté par Simon Goulart, de Senlis, médecin et savant calviniste, qui remplaça Calvin à Genève après la mort de ce réformateur. Le titre du poème indique son sujet ; mais Duchesne ne s'arrête pas au monde matériel et visible : il traite encore de Dieu, des anges, des sciences abstraites, cabalistiques et philosophiques. Il est inutile de remarquer que sa physique nous paraîtrait aujourd'hui bien ridicule ; mais c'était celle de son temps, et je n'ai pas lu sans un intérêt de curiosité ses théories sur la lumière, sur la météorologie, sur les marées, etc.

C'est avec un certain ordre que Duchesne a divisé sa matière. Dans le premier livre ou chant, il traite de la nature de Dieu et de la création. Le second est consacré au monde intellectuel, et aux intelligences supérieures, les anges, les démons, dont la révolte fait le sujet du troisième livre. Le quatrième est destiné à la description de l'univers visible ; le cinquième en est comme une suite, mais traite plus particulièrement de l'astronomie et du monde *élémentaire*, comme l'appelle l'auteur ; le sixième est consacré à l'eau, et aux oiseaux, qui, dit-il, en sont le produit ! Duchesne nous apprend par sa préface qu'il avait le projet de poursuivre son poème pendant quatre chants encore. Il aurait parlé de la terre, de ses trésors et de ses exhalaisons, des animaux qui la peuplent, en y joignant l'art de l'*Écurie* et de la *Vénérrie*. Le dixième et dernier aurait été réservé pour l'homme, ou *Petit-Monde*, etc. Si Duchesne a donné suite à ce projet, cette suite n'a point été publiée. Je ne saurais en éprouver un grand regret.

Duchesne est excessivement diffus et obscur. Il l'a senti, car il s'excuse dans sa préface sur la difficulté d'expliquer ses théories et sa métaphysique en vers, et il comptait sur son commentateur pour expliquer ce que son poème pouvait offrir d'incertain à l'esprit de ses lecteurs ; mais le commentaire ne m'a pas paru plus clair que le texte. C'est peut-être la faute de mon ignorance sur ces sortes de matières ; mais j'avoue que l'ennui a souvent été vainqueur de ma curiosité.

Si les poèmes descriptifs et didactiques de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci ont de la peine à se faire lire aujourd'hui ; si le poème des Trois Règnes, par Delille, revêtu de tout le ta-

lent de versification que puissent offrir nos poètes français, cause notre ennui, que sera-ce de dix mille vers barbares et prosaïques qui ne consacrent que des erreurs, quand ce ne sont pas des lieux communs? Du reste, j'ai été l'un des premiers à m'élever contre ce genre bâlard quand il jouissait de sa plus grande faveur; on ne s'attendra pas à ce que je le préconise maintenant.

1535 — 1609. Les OEuvres latines et françaises de Nicolas Rapin, Poictevin, grand prevost de la connestablie de France. *Paris*, Pierre Chevalier, 1610, in-4. dem. rel. (*Bel exemplaire.*)

Nicolas Rapin, né en 1535 à Fontenai-le-Comte d'une famille distinguée, fut un de ces hommes rares et généreux qui, dans les temps de désordre et de troubles, sacrifient la popularité qu'il est si facile d'obtenir à la ferme volonté de remplir rigoureusement un devoir. C'est dire que sa vie fut exposée et livrée aux haines des partis, aux insultes, aux destitutions, dont il ne se vengea que par sa coopération à la satire *Menippée*. Rapin se démit volontairement de toutes ses fonctions publiques en 1599 pour se livrer exclusivement aux lettres, qu'il avait toujours cultivées.

Condisciple de Scévole de Sainte-Marthe, ami des poètes célèbres de cette époque féconde, il partagea toutes leurs imperfections sans avoir toutes leurs qualités, et ses poésies françaises sont de cinquante ans en arrière de sa mort, qui eut lieu en 1609, d'autres disent en 1608.

Ses poésies latines ont passé, dans le siècle dernier, pour être bien supérieures à ses vers français. Il faut s'entendre: ses vers latins peuvent paraître, aujourd'hui que notre langue a bien changé, mieux écrits que ses vers français; mais Rapin était un homme d'un esprit droit, ferme, et néanmoins malicieux, fort peu poétique en résultat. Il n'y a pas de raison pour qu'il soit plus poète en une langue qu'en l'autre. Ses vers latins sont mieux faits peut-être que ses vers français, et voilà tout.

Le beau volume dont je rends compte contient 1° ses poésies latines; 2° des traductions ou plutôt des imitations en vers français de cinq éptres, de deux satires, de quatre odes d'Horace, de la traduction mot à mot d'un discours latin du chancelier de l'Hospital à ses amis, et d'une imitation du *Remède d'amour* d'Ovide, que Rapin

a divisé en deux livres. Les imitations d'Horace, de ses épltres surtout, sont les meilleures ; elles ont parfois un tour fin et naïf qui peut de loin rappeler l'original. 3° Les œuvres de l'invention du sieur Rappin. Voici quelques strophes de la première de ses odes ; celle-ci est adressée à Sully :

Courage, grand Béthune, il est temps à ceste heure
 De monstret ta vertu ;
 Tu en as maintenant l'occasion meilleure
 Que jamais homme ait eu.

Les accidents divers qui entre nous font naistre
 Ce qu'on tient pour malheur
 N'estoient pas assez forts pour nous faire cognoistre
 Ta robuste valeur.

Il falloit qu'un grand coup choquast la patience
 De ton esprit serain ;
 Mais contre cet effort ta seule conscience
 Te sert d'un mur d'airain.

Ces esprits turbulents, qui à dessein se deulent
 Et du temps et du roy,
 Blasmant tes actions, monstrent bien qu'ils en veulent
 A l'estat plus qu'à toy.

Ils sont marris de voir cet ordre qu'aux affaires
 Ton industrie a mis,
 Irritez que le bien du public tu préfères
 Au bien de tes amis.

Ils voudraient ramener avec un dessein double
 L'orde confusion
 Pour fouiller à l'espargne, et nous remettre en trouble
 Par la confusion.

Quiconque aime la paix, la justice et les muses,
 Se joint à ton party ;
 Quiconque ayme le trouble et les choses confuses
 De toy s'est desparty.

Puisse notre grand roy, par ton loyal service,
 Toujours croistre en bonheur,
 Et rendre également aux meschants le supplice,
 Aux gens de bien l'honneur !

Jamais le talent de Rapin ne s'est élevé au delà, et il est souvent au dessous. Une seconde ode amoureuse est adressée à Phillis; vingt sonnets sont dédiés, durant les États de Blois, à Henri III et à diverses personnes; une troisième ode à Sully en soixante-treize strophes; cinquante-sept stances d'une pièce intitulée *la Douche* sont adressées aux belles biberonnes des eaux de Pongues, en 1598. Dans cette pièce fort libre on pourrait reprocher à Rapin que sa gravité de magistrat s'est beaucoup trop déridée. Un poëme en vers de sept syllabes, sous le titre de *l'Amour philosophe*, mériterait bien un peu de blâme; et, pour couronner tout cela, *les sept Pseaumes de la pénitence*. C'est ce qu'il aurait fait de plus médiocre s'il n'eût composé et imprimé un aussi grand nombre de vers mesurés et la plupart rimés tout en rimes masculines, et qu'il a honorés des noms pompeux d'*asclépiades*, d'*hexamètres*, de *saphiques*, d'*iambiques*, etc., etc. C'est véritablement illisible. 4° Enfin les œuvres en prose de Rapin, c'est-à-dire traduction de la préface de *de Thou* à son histoire, et de l'oraison de Cicéron pour Marcellus. Le volume se termine par l'éloge de Rapin, de Scévole de Sainte-Marthe, et des vers latins et français à la louange de Rapin réunis sous le nom de *Tumulus*.

Cette édition a été faite à la demande de Rapin par son ami Gillet et sous la direction de Scévole de Sainte-Marthe, qui a omis quelques pièces, entre autres celle intitulée *les Plaisirs du Gentilhomme champêtre*, qui fait partie du recueil dont j'ai rendu compte sous le titre de *Plaisirs de la vie rustique*. (V. Recueils de poésie, 1600.)

Rapin était, disait-on de son temps, le plus savant soldat et le plus vaillant conseiller du monde.

1609. Sidere, Pastorelle, de l'invention du sieur d'Ambillou, plus les Amours de Sidere, de Pasithée, et autres poésies du mesme auteur. Paris, Robert Estienne. 1609, in-12. cartonné.

Méditations sur la Passion, à madame la duchesse d'Angoulesme. Paris, Robert Estienne, 1609, in-12. dem. rel. dos de maroq.

René Bouchet, sieur d'Ambillon, fils d'une sœur de Scévole de Sainte-Marthe, exerçait, nous dit-il, une petite charge de judicature dans une province éloignée de Paris, probablement le Poitou.

Encouragé par son oncle, il donnait à la poésie tous ses instants de loisir. Je ne pense pas, toutefois, qu'il ait publié d'autres ouvrages que ceux dont je viens de donner les titres. *Sidère* est une pastorale dialoguée qui doit être classée parmi les ouvrages dramatiques, et dont je parlerai plus tard. *Le Généthliaque*, qui vient ensuite, est une espèce d'ode sur la naissance du Dauphin, depuis Louis XIII, naissance accompagnée de prodiges, tels que la découverte de mines d'or en plusieurs endroits de la France, l'existence d'une jeune fille qui vécut plusieurs années sans manger, etc., présages d'un heureux règne, que d'Ambillou se platt à décrire. Ses *Amours* sont, comme tant d'autres, en sonnets entrecoupés d'odes, de stances, de chansons, etc. Ses *diverses poésies* sont composées d'odes, d'épîtres, de stances adressées au roi, à la reine, à diverses personnes, Scévole de Sainte-Marthe, Bertaut, abbé d'Aunay, etc., etc.

Les *Méditations sur la Passion* sont suivies de pièces de poésie sur le mépris de la mort et d'un hymne sur les saints apôtres Simon et Jude.

Dans une préface du volume qui contient *Sidère*, d'Ambillou prévient son lecteur qu'on ne trouvera point dans son style ces rencontres et ces pointes recherchées qu'admirent les curieux. « Je sçay, dit-il, les simples et chastes loix de l'antiquité, fuyant ces agencements et ces retours de paroles qui ne persuadent rien que l'industrie de l'auteur. On m'objectera, ajoute-t-il, que je vay contre le cours du siècle; mais la peine seroit fructueuse si je pouvois remonter à l'ordre de ces âmes divines de Ronsard, du Bellay, Belleau et Desportes, qui nous enseignent à parler. »

Il est de fait que d'Ambillou est parvenu à éviter les défauts qu'il signale dans les autres; mais il n'a ni la verve de quelques uns ni la grâce de plusieurs d'entre eux. C'est un auteur correct et sage, qui ne donne point l'envie de le relire.

1609. *Le Jardin et Cabinet poetique* de Paul Contant, apothicaire de Poitiers. *Poitiers*, Anthoine Mesnier, 1609, in-4. fig. broch. en parchem. rel. du temps. (*Remplir intact d'un livre rare.*)

Dans un temps où il n'existait pas en France une seule collection d'objets d'histoire naturelle pour l'étude ou pour satisfaire à la curiosité du public, un simple apothicaire de Poitiers se forma un ca-

binet fort précieux alors, avec de grands frais, de grandes peines et de longs voyages, et dont il donna connaissance au public par un poème descriptif enrichi, ou, comme on dirait aujourd'hui, illustré des figures gravées des objets les plus rares ou les plus extraordinaires de sa collection.

Certes la science trouverait beaucoup de choses à reprendre dans les descriptions écrites et dessinées de Paul Contant; mais son livre donne peut-être l'état des connaissances à son époque, et, sous ce point de vue, il peut encore avoir quelque intérêt.

Du reste, le poème de Paul Contant n'est pas dénué de cette redondance harmonieuse, de cette emphase vide et sonore qui fait le principal mérite du genre descriptif.

Le poème est dédié à Maximilien de Béthune, duc de Sully.

1610. *La Neotemachie poetique du Blanc. Odes. Paris. Francois Julliot, 1610, in-4. v. f. (Bel exemplaire.)*

Ce recueil de poésies est de Jean Le Blanc, Parisien, qui réunit sous ce titre bizarre « les reliques des poésies de ses plus jeunes ans », comme le titre parait l'indiquer. Il ajoute : « Si les mains impies de mes envieux ne me les avoient sacrilègement ravies durant mon absence, je t'en donnerois beaucoup d'autres. » Mais il y en a bien assez pour le juger.

Ce volume commence par quatorze *odes pindariques*, ainsi nommées de ce qu'elles sont divisées par strophes, antistrophes et épodes. Elles sont adressées au roi, à la reine, aux enfants de France, à la reine Marguerite et à d'autres personnages éminents en dignités ou en talents. Viennent ensuite des *rapsodies lyriques* ou pièces détachées, des *baisers*, etc., puis des *poèmes*. Ce sont des espèces d'épîtres familières à diverses personnes; et enfin quatre *satires*, etc.

C'est dans ces dernières pièces que se révèle le talent de Le Blanc. talent peu élevé, peu correct, mais assez original, et qui ne manque pas d'une sorte de verve triviale, désordonnée, malheureusement sans apparence de sentiment poétique.

1610—1611. *Les OEuvres poetiques de Jacques Loys, docteur ès droits et poete lauréat, divisées en IV livres. A Douay, 1612, in-8. v. rac.*

Ces œuvres dites poétiques de Jean Loys, mort en 1611, ont été

publiées par Jacques, son fils. Elles se composent en grande partie de chants royaux et de ballades sur des sujets pieux. Trois de ces pièces paraissent avoir été couronnées par les *princes de la confrérie de la vierge Marie* établie en la ville de Douai. Jacques parait avoir joint quelques unes de ses propres œuvres à celles de son père, auquel il ne survécut que d'un an. Elles sont aussi faibles les unes que les autres, et leur style se ressent par trop du séjour habituel de ces braves gens dans la ville de Douai. La seule pièce qui m'ait paru mériter quelque intérêt et une sorte d'*Art poétique* spécial du chant royal qui contient des règles de goût fort judicieuses.

1552—1611. Recueil des Œuvres poetiques de J. Bertaut, abbé d'Aunay et premier aumosnier de la royne. Paris, Mamert Patisson, 1601.

Recueil de quelques vers amoureux, édition dernière. Paris, Philippe Patisson, 1606, in-8. v. g. fil. tr. d. (*Ces deux volumes réunis forment la collection complète des œuvres de Bertaut. Bel exemplaire de la meilleure édition.*)

Jean Bertaut, né à Caen en 1552, quoique se destinant à l'état ecclésiastique, se livra à la poésie galante dès sa première jeunesse. Plus tard, attaché comme secrétaire du cabinet au roi Henri III, qu'il servit treize ans, ensuite aumônier de Marie de Médicis et évêque de Séez, il composa des pièces plus graves, ce qui ne l'empêcha pas de laisser son frère réunir et publier le second recueil, qui fait partie du volume dont je rends compte, en se bornant à n'y point mettre son nom.

Quoique élève de Ronsard, Bertaut, suivant la remarque de Despréaux, fut plus *retenu* que son maître, non seulement dans le choix de ses sujets érotiques, où Régnier nous apprend que Ronsard trouvait trop de *sagesse*, mais encore dans son style, plus naturel, plus simple, et exempt de ce néologisme ambitieux que l'usage n'avait point adopté. On a prétendu que l'exemple de Desportes, plus âgé que Bertaut de neuf ans, pouvait avoir eu quelque influence sur le talent de ce dernier. C'est fort possible, en effet. Cependant il faut remarquer que Bertaut ne vint à la cour, où il connut Desportes, qu'en 1577, et que Bertaut avait déjà sa réputation faite à vingt-cinq ans.

Bertaut avait été témoin oculaire de l'assassinat de Henri III par Jacques Clément. Il composa sur cet événement ce qu'il nomme une *Complainte* ou *Discours funèbre* peu de temps après et encore plein de l'émotion qu'il avait éprouvée. Bertaut est l'un des plus connus de ces vieux poètes. Ses stances, que les solitaires de Port-Royal avaient mises à la tête de leur Commentaire de Job, sont dans la mémoire de tout le monde.

Félicité passée,
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée,

Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir ?

Mais c'est tout ce qui en reste. On me pardonnera de donner quelques extraits de cette pièce dont je viens de parler sur la mort de Henri III ; elle a de l'intérêt, ce me semble, comme moeurs et comme histoire.

Un puissant roy de France, extrait de tant de rois,
Qui, des civiles mers passant tous les destroits,
Avoit, d'un cœur égal aux plus braves courages,
Sans naufrage enduré tant de sanglans orages ;
Un roy que cent canons vers sa teste pointez,
Que tant de coutelas, martelans ses costez,
Et taschans de plonger leur pointe en ses entrailles,
N'avoient point offensé mesme au fort des batailles ;
Le malheureux cousteau d'un traistre, son sujet,
De qui rien ne sembloit plus vil ni plus abjet,
L'a dépouillé de vie en sa chambre royale,
Presque devant les yeux de sa garde loyale,
De sa noblesse armée, et de la jeune ardeur
De vingt mille soldats marchans sous sa grandeur !

.....
Ah ! bourreau desloyal, sentis-tu point trembler
Tes sacrilèges mains et ton sang se troubler,
En tirant le cousteau dont le fer détestable
S'apprestoît au hazard d'un coup si lamentable ?
Ton front, à tout le moins, paail-il pas d'effroy,
Te sentant de ta main meurtrir ton propre roy,
De qui la seule image, en ta mémoire empreinte,
Devoit remplir ton cœur de respect et de crainte ?

Qu'espéroit ta fureur ? Que t'en promettois-tu ?
 Quoy ! le throsne des loix, par la guerre abatu,
 S'alloit-il relever par ceste mort cruelle,
 Et faire naistre en France une paix éternelle ?
 Quoy ! l'amour de la foy, dont ton habit menteur
 Te monstroit par dehors d'estre ardant zéléteur,
 Trouvoit-elle en celuy que ta brute ignorance
 Vouoit pour successeur au sceptre de la France
 Plus de désir de voir son empire fleurir
 Qu'en celuy que ton bras alloit faire mourir ?

.....
 Ah ! tygre sans pitié, si cet esprit brutal,
 Que ta vie enfermoit en un cœur de métal,
 Eust de quelque raison animé sa pensée
 Au sacrilège effort de ta dextre insensée,
 L'image de la France et celle de la foy,
 Qu'exposoit au péril la mort d'un si grand roy,
 Hideusement couverte et de sang et de flamme,
 Eust alors repassé devant l'œil de ton ame ;
 Et, faisant reconnoistrè à tes sens inhumains
 Que le fer parricide armant tes fières mains
 Les poussoit dans le feu d'une éternelle guerre,
 L'horreur de tant de maux eust fait tomber à terre
 Ce malheureux acier, en enfer aiguisé,
 Qui du sang de ton prince alloit estre arrousé.

Mais, cruel ! pour oser un coup si détestable,
 Nul discours de raison ny d'ame raisonnable
 N'entra dans ton esprit, qui te fist embrasser,
 Sous l'image d'un bien, un si meschant penser.
 Te sentant bourrelé de l'invisible geine
 Qui fait avoir la vie et les vivans en haine,
 Quand de quelque forfait les angoisseux remords
 Donnent au cœur coupable un million de morts ;
 N'espérant pas trouver en la mer de clémence
 Avez d'eau de pitié pour laver ton offence ;
 La clarté du soleil à regret regardant,
 Et voulant, insensé, tout perdre en te perdant,
 Tu conceus en ton cœur ce dessein exécration,
 Rendant l'audace humaine au ciel même effroyable.

Ou bien, si, conduisant d'un pas désespéré
 Ta malheureuse vie au trespas assuré,
 Ta meurtrière fureur, troublant la fantaisie,
 Forma quelques discours dedans sa frenaisie :
 Mourons (dis-tu, cruel)! et fuyons au tombeau
 L'odieuse clarté du céleste flambeau!
 Mais voulons-nous mourir d'une mort incogneue?
 Non, non. Que tout esprit habitant sous la nue,
 Que le ciel, que l'enfer, en cruauté vaincu,
 Sachent par nostre fin que nous avons vescu!
 Surmontons Erostrate, imitant son exemple;
 Il ne perdit qu'Ephèse, il ne brusla qu'un temple.
 Nous, renversons la France! Et quel plus beau cercueil
 Se scauroit élever l'ambitieux orgueil
 D'un cœur qui rien que gloire et grandeur ne respire
 Que d'enterrer sa cendre ès cendre d'un empire?
 Sus, sus, érigeons-nous un fameux monument
 En ruineux monceaux d'un si grand bastiment!
 Tant soit aventureux ce que nostre ame embrasse,
 Il est en son pouvoir s'il est en son audace.
 Allons! et de ce fer gravons dans les esprits
 Que quiconque a sa vie en horreur et mespris,
 Quelque petit qu'il soit, il se peut dire maistre
 De celle du plus grand que le ciel ait veu naistre! Etc.

Certes voilà des vers qui, par la verve qui les anime, la poésie qui les inspire, le goût, le sentiment et la haute raison qui les dictent, doivent maintenir Bertaut à un rang élevé parmi nos poètes.

Jean Bertaut était oncle de M^{me} de Motteville, à laquelle nous devons de charmants mémoires sur la régence d'Anne d'Autriche, et d'un autre Bertaut, poète de la dernière médiocrité. (V. 1660.)

1612. Les Œuvres poetiques de Jean Deplanches, sieur de Chastelier et de La Bastonnerie. *A Poitiers*, Julian Thoreau, 1512, in-12. v. fauv. fil. tr. d. rel. de Thouvenin.

On ne connaît Jean Deplanches que par ce volume de poésies, recueilli par les soins de son neveu *Bernier de La Brousse*, poète lui-même, dont j'aurai prochainement occasion de parler (V. 1617), et par ce qu'il nous apprend de son oncle.

Jean Deplanches, homme d'une nature solitaire et saturnique, venait de mourir après avoir confiné ses œuvres en oubly et s'être retiré du monde lorsque Bernier de La Brousse voulut les envoyer librement par le monde, etc.

Ces œuvres se composent 1° d'*Amours* de Marguerite en 54 sonnets, d'*Isabelle* en 29, de *Catherine* en trois sonnets, et de *Francine* en 4, tous entremêlés de stances, odes et chansons.

2° De *Poèmes et meslanges* parmi lesquels se trouve le *Misogine*, en 131 stances, sixains, contre les dames, et où les injures les plus grossières, les plus sales et les plus vulgaires à la fois, sont reproduites à satiété contre les femmes. Ce qui est plus extraordinaire encore, c'est que cette pièce vraiment dégoûtante est dédiée et adressée à la vicomtesse de Saint-Amand, en Rouërgue, le 15 mai 1586. Et pour rendre cette aventure tout à fait incroyable, la vicomtesse reconnaissante lui envoya un mot de lettre, un bandolier doré et un cheval gascon ! Deplanches, touché probablement de l'expression d'un sentiment qu'il ne soupçonnait pas dans ce sexe, chanta la palinodie dans le *Philogine* en 50 stances ; mais il brûla plus tard cette dernière pièce, ce dont nous ne témoignerons pas de grands regrets.

3° Enfin d'*Œuvres chrétiennes et pieuses*. Dans cette partie de son volume, Deplanches aux qualités ci-dessus ajoute : *Prieur de Comblé et Soubz-Chantre de Sainte-Radegonde de Poitiers*. Mais tout cela est de la dernière médiocrité, et l'extrême rareté de ce joli petit volume pent seule le faire rechercher des amateurs.

1558 — 1612. Les Apprehensions spirituelles, poèmes et autres œuvres philosophiques, avec les recherches de la pierre philosophale, par F.-D. de Verville, Paris, Thimothée Jouan, 1583, in-12. broch. en parch. (*Exemplaire intact d'un livre rare.*)

Béroalde de Verville, né à Paris en 1558, mort en 1612, poète, philosophe, grammairien, chimiste, alchimiste, médecin, mathématicien, etc., etc., est un de ces nombreux savants à qui la multiplicité des connaissances a plutôt troublé l'esprit qu'elle ne l'a étendu ; tour à tour historien, romancier, conteur et moraliste, métaphysicien obscur, écrivain prolix et fécond, un seul de ses ouvrages,

qui encore lui est souvent contesté, *Le moyen de parvenir*, lui a mérité une place dans quelques bibliothèques de curieux.

Les Appréhensions spirituelles sont un recueil fort indigeste et en prose de réflexions morales, de dissertations métaphysiques et hermétiques pour parvenir au *grand œuvre*. Dans mon ignorance, j'ai trouvé cette lecture aussi ennuyeuse qu'inintelligible. J'en dirai tout autant des deux pièces en vers qui suivent et qui m'ont paru être un corollaire des *Appréhensions*. Ces deux poèmes sont intitulés *Les connoissances nécessaires* et *Le livre de l'âme*. Puis viennent des dialogues en prose sur *l'Honnête amour*, *la Bonne grâce*, et *le Bien de la mort*; et enfin, toujours en prose, des *Recherches de la pierre philosophale*. Tout cela est véritablement illisible, sauf peut-être pour quelques adeptes, et se termine par vingt-deux sonnets sur *l'Amour divin*, entremêlés d'odes et de stances selon l'usage; mais cet amour divin n'est point l'amour de la divinité comme on l'entend; il y a un sens caché qui se rapporte encore, je crois, au grand œuvre. *Les soupirs amoureux*, en 63 sonnets, etc., sont en effet des soupirs profanes, mais avec le même sens mystique. A la suite de ces sonnets il y a un discours satirique que *N. Le Digne* adresse à Béroalde de Verville; il est en vers et dirigé contre ceux qui écrivent d'amour. Ici du moins nous nous reconnaissons; ce sont des vers clairs, naturels et faciles, où avec malice et naïveté est relevé le ridicule de ces lamentations d'amonreux imaginaires de beautés inconnues; mais je n'aperçois pas le rapport de cette jolie pièce avec ce qui la précède et ce qui la suit. Un long poème de *la république*, en sept livres, précédés chacun d'un long argument en prose, et qui forme presque le quart du gros volume de B. de Verville, m'a paru être une imitation de l'Utopie de Thomas Morus; c'est du moins l'idée d'un gouvernement parfait où les devoirs de chaque état sont fort longuement exposés. L'ennui ne m'a pas permis de chercher parmi les 6,000 vers qu'il contient s'il ne s'en trouverait pas quelques uns qui fussent dignes d'être cités; mais la facilité de Verville est si abondante, il procède par périodes si longues et si prosaïques, et par l'expression, et par la forme, que le dégoût l'a emporté sur sa volonté. Le volume se termine par un *Dialogue de la vertu*, en prose, entre une dame et un gentilhomme; et par le *Voyage d'Hercueil*, en vers.

1612. Sermon du Cordelier aux soldats, ensemble la Réponse des soldats au cordelier, recueillis de plusieurs bons auteurs catholiques. *Paris*, Nicolas Lefranc, 1612. (*Réimpression à trente exemplaires d'une pièce fort rare. Chartres, Garnier fils, 1833, in-12. dem. rel. d. de m.*)

Satire assez grossière dirigée contre les moines. Il n'y a que l'extrême rareté de cette petite pièce de 900 vers environ qui ait pu motiver sa réimpression. Je n'y ai rien trouvé de bien piquant.

1613. Epistre du Trespas et Resurrection du corps et immortalité de l'ame, par le sieur de Martimbosc, à ses amis; édition troisieme. *Paris*, Gilles Blaisot, 1613, in-8. cart.

Discours formé d'une réunion de paraphrases tirées de la Bible, des Actes des apôtres, de l'Apocalypse, etc., sur tout ce qui se rattachait à ce sujet, et fort médiocrement écrit.

Martimbosc, complètement inconnu d'ailleurs, avait gardé l'anonyme aux deux premières éditions de son livre; mais il nous apprend dans sa préface que, son discours ayant obtenu l'approbation du roi Louis XIII, qui n'avait alors que douze ans, et qui régnait depuis trois, cet accueil l'engagea à le faire réimprimer en son nom et à le dédier au roi.

1573—1613. Œuvres de Mathurin Régnier, avec les commentaires, revus, corrigés et augmentés, précédés de l'Histoire de la Satire en France, pour servir de discours préliminaire, par M. Viollet Le Duc. *Paris*, Desoer, 1822, in-18. pap. vél. v. gaufr.

Mathurin Régnier, né à Chartres en 1573, était fils d'une sœur du poëte Desportes, mariée à Jacques Régnier. Celui-ci fit construire à Chartres un jeu de paume qu'il louait aux amateurs de cet exercice, ce qui fit reprocher plus tard à Mathurin d'être le fils d'un homme tenant *tripot*. On ne connaît Régnier que par ses ouvrages, qui sont entre les mains de toutes les personnes qui s'occupent de belles-lettres. Régnier mourut avant quarante ans accomplis, à Rouen, où il

était allé pour se faire traiter d'une maladie secrète par un empirique nommé Le Sonneur. Quand il se crut guéri il voulut à son tour traiter son médecin ; ils firent ensemble une débauche de vin d'Espagne à la suite de laquelle Régnier mourut en trois jours. C'est Tallemant des Réaux qui nous rapporte ce fait, ignoré à l'époque où je publiai cette édition. Elle est faite sur les éditions originales et sur celles antérieures de Brossette et de Lenglet-Dufresnoy, dont les commentaires ont été conservés en partie. Je me suis borné à en élaguer ce que j'y ai trouvé d'inutile ; j'ai signalé quelques erreurs et j'y ai fait quelques additions tant dans les notes que dans le texte, y ayant réuni quelques poésies fugitives éparses dans les recueils de son temps, et omises dans les éditions antérieures à celle-ci. C'est à la tête de cette édition que j'ai placé en forme de préface l'histoire de la satire en France.

1551—1614. Les OEuvres du sieur de La Roque, de Clairmont en Beauvoisis, reveues et augmentées de plusieurs poesies outre les précédentes impressions, à la royne Marguerite. Paris, veuve Claude de Monstr'oeil, 1619. in-12. lav. régl. mar. roug. fil. tr. d. (*Bel exemplaire. ancienne reliure, de la Biblioth. d'Anne d'Autriche, avec son monogramme.*)

Encore de ces éternels amours en sonnets, élégies, stances, etc. Trois livres! Le premier, de Phyllis, 66 sonnets; le second, de Charitée, 95; le troisième, de Narsize, 183. Il faut un courage surhumain pour parcourir ces plaintes amoureuses, toujours les mêmes, sur le même ton, avec la seule différence du style plus ou moins bon, et sous ce point de vue de La Roque est certes au premier rang. Il parviendrait même à se faire lire s'il ne paraissait après tant d'autres qui ont fatigué la volonté. Un autre mérite de ce poète, c'est qu'il paraît pénétré d'un amour véritable, bien que passager, et qu'il sait exprimer parfois avec une délicate tendresse des sentimens naturellement sentis.

Les *Mélanges* de de La Roque sont composés de pièces ayant presque toutes un rapport avec les événements de cette époque, ce qui leur donne quelque intérêt historique. C'est une ode au roi Henri IV. un hymne sur l'embarquement de la reine (Marie de Médicis) et son arrivée en France, des stances à la reine Marguerite (première femme

de Henri IV), une ode sur le baptême du dauphin (Louis XIII), des stances sur l'ordre de l'univers adressées à Sully, etc. Si de La Roque, dans toutes ces pièces, ne fait pas preuve d'une grande élévation de pensées, du moins se montre-t-il toujours ingénieux, pur et correct. Après quelques sonnets adressés à diverses personnes viennent vingt-trois élégies inspirées d'Ovide, puis des traductions de l'Arioste, Angélique, Claridan, etc., puis des métamorphoses, puis *la Chaste Bergère*, pastorale, puis enfin des œuvres chrétiennes.

Une édition de 1608, faite par les soins de de La Roque, me parait être la même que celle-ci, à laquelle on aura mis un nouveau titre.

1614. *La dernière Semaine ou consommation du monde*, par Michel Quillian, sieur de La Tousche, Breton, au roi Henry IV; revu et augmenté par l'auteur. *Rouen*, Thomas Daré, 1597, in-12. v. g. fil. (*Exemplaire intact.*)

Michel Quillian n'est cité par aucun des nombreux biographes que j'ai consultés. Il ne mérite pas cet oubli plus que la plupart de ses contemporains, et je ne saurais l'attribuer qu'à l'extrême rareté de son livre.

Quillian, dans une épltre liminaire adressée à Henri IV, nous apprend qu'il est jurisconsulte. Il prend de longues circonlocutions pour engager en définitive le roi à lui donner soit un emploi lucratif, soit de l'argent, qu'il ne lui demande pourtant pas.

Donc (dit-il), sans rien demander, je tiens la bouche close
 Plus par pitié que j'ay que pour ce que je n'ose ;
 Mais quand vostre bonté à tant vous convi'roit
 De me faire du bien, cela m'obligeroit
 De vous faire à futur un signalé service,
 Ou fust en desservant quelqu'honorable office,
 Ou bien en arrosant, au champ de mes cahiers,
 De mon encre immortel vos pénibles lauriers.

Du *Bartas* avait décrit la création du monde, Quillian en décrit la destruction. Il a, comme du *Bartas*, divisé son poème en journées. Il consacre la première à prouver que *le monde prendra fin*. Les trois journées suivantes indiquent les moyens de la fin, c'est à-dire la guerre, la famine et la peste. La cinquième journée est la venue de l'antéchrist; la sixième, le jour du jugement; la septième, enfin,

l'Enfer et le Paradis. Tout cela se succède sans efforts, sans encombre, mais non sans ennui.

Guillaume Colletet, dans son *Histoire des Poètes français*, nous apprend que Michel Quillien était né dans les environs de la ville de Nantes, et qu'il y mourut en 1614 ; que c'était un homme rêveur et mélancolique, et qu'il avait composé, avec sa *Dernière Semaine*, une églogue sur la venue de Henri IV à Angers en 1596, que lui Colletet relisait toujours avec plaisir et dont il ne quittait jamais la lecture qu'à regret. Je ne connais point cette églogue.

1644. Diurnal ou livre de Caresme, contenant plusieurs sonnets spirituels, pieux et dévotieux, sur les évangiles de chaque jour du caresme, sur lesquels tout chrestien pourra méditer, etc., par M. Lazare de Selve, conseiller du roy en ses conseils d'état et privé, et président en la justice de Mets. Paris, Pierre Sevestre, 1614, in-8. cart.

Soixante-cinq sonnets sur le sujet indiqué ci-dessus, d'un auteur complètement inconnu et que je ne tenterai pas de tirer de l'oubli qu'il mérite.

1614. Les Essais poetiques du sieur de Nervèze. Paris, Ant. du Breuil, 1605, in-12. v. marb.

S'il faut en croire le sieur de Nervèze, la publication de ses poésies est le résultat d'un vol commis par des amis dans un cabinet parmi des papiers qu'il ne voulait plus voir, *comme conçus d'une trop grande promptitude d'esprit*. Livrés à l'imprimeur, Nervèze fut bien obligé, dit-il, de mettre quelque ordre à leur confuse disposition, afin de sauver quelque chose de son honneur *en évitant une honte entière*. Il n'a rien évité, et il eût mieux fait de bien fermer la porte de son cabinet.

Nervèze a composé 135 sonnets, 38 pièces en stances, 18 chansons, des épltres héroïdes, des ballets et des poésies spirituelles. Tout cela est d'une médiocrité affadissante, bien pire, à mon gré, que ce qui est franchement mauvais.

De La Place, dans son *Recueil de pièces intéressantes et peu connues*, a voulu faire sortir Nervèze de l'oubli où il est tombé en citant la dixième chanson de ce poète, mais en *corrigeant* le style de cette

petite pièce et en changeant même le sens du dernier couplet ; à peine le compilateur a-t-il respecté quelques uns des vers intacts de Nerveze. Et c'est ainsi qu'on prétendait faire connaître alors notre ancienne poésie !

1615. La Muse chasseresse, dédié à la royne mere régente, par Guillaume du Sable, l'un des plus anciens gentilshommes de la vénerie du roy. Paris, aux fraix et despens de l'auteur, 1611, in-12. v. m. (*Exemplaire en bon état d'un livre rare.*)

Guillaume du Sable avait, à l'âge de 80 ans, « servi domestiquement sept rois, et se trouvait à cette heure aux gages du huitième ». Je ne sais si la qualité d'employé aux chasses lui fournit le titre de son livre, ou si quelques pièces qu'il contient sur la qualité des chiens, sur leurs avantages comparativement aux oiseaux, ou si quelques sonnets adressés à ses compagnons veneurs l'engagèrent à choisir ce titre, que l'ouvrage ne justifie pas suffisamment, car les pièces citées sont les moins importantes de celles qu'il a composées.

Quoi qu'il en soit, ce petit livre, où du Sable fait preuve d'un très médiocre talent poétique, se lit avec un intérêt historique très réel. Je ne parle pas des *Amours à sa royne d'alliance*, qui commencent son volume, et composés, selon l'usage, en sonnets, stances, etc. ; mais une *Élégie du jour de la Saint-Barthelémy*, d'autres sonnets *au Roy estant en Gascongne*, contiennent des détails fort curieux. Du Sable, quoique attaché à la cour, ne parle qu'avec horreur de cette nuit de massacres. Il peint de couleurs peu flatteuses la vie des courtisans, et il ne demande pour toute récompense de ses longs services mal reconnus que la permission de retourner dans son pays.

Nous avons vu qu'à l'exemple de Marot plusieurs poètes avaient composé des espèces de satires intitulées *Coq-à-l'âne*, ou discours tels que pourrait en adresser un *coq à un âne*, animaux qui n'ont entre eux aucun rapport. C'est du moins l'étymologie que l'on donne à ce nom bizarre. Ce sont ordinairement des épltres critiques sur les affaires du temps, et dans lesquelles la satire se trouve à dessein mêlée à de grosses vérités bien triviales, ce qui peut les rendre intelligibles aujourd'hui ou même stupides, mais qui rendaient au contraire ces poésies piquantes dans un temps d'oppression et d'into-

lérance, où les allusions qu'elles renferment pouvaient être reconnues. Or du *Sable* a composé deux de ces pièces intitulées *Coc à l'Âne*, *De la Truye au Foing*, adressées à M. de Joyeuse, probablement Anne de Joyeuse, marié à M^{lle} de Vaudemont en 1581 et mort en 1587. Je vais citer le commencement de la première de ces deux pièces et quelques morceaux détachés.

J'ai voulu, Monsieur, vous escrire,	Puisque c'est un faire le faut,
Chose dont ne ferez que rire,	Sans estirer nos cœurs trop haut
Et pour vous saluer de loin :	A qui régente ce royaume.
Ce sera de la truye au foing,	On ne joue autant à la paume
Vieil quolibet de Picardie.	Comme l'on joue à boute-bors ;
Il est certain qu'en Normandie	D'autres se rangent des plus forts,
Croist plus de cidres que de vins.	Cauterisans leur conscience,
Il faut bien sçavoir des devins	Car leur plus célèbre science
L'événement de nostre France ;	C'est la magie et le cathan.
Nous voyons bien quelle souffrance	Je pense bien que de cest an
Elle endure depuis vingt ans !	Nous ne serons tous à nostre aise.
Nos dissimulés courtisans	D'une mule fiere et mauvaise
Se font gras de notre dommage.	Ne faut du derriere approcher.
Ne laissons pas de faire hommage,	Ce mariage a cousté cher.....

Les fêtes données à l'occasion de ce mariage du duc de Joyeuse coûtèrent, dit-on, 1,200,000 écus.

Un bon fils jamais ne se mocque	Faut-il pour cela qu'on s'en fasche ?
De son père sous beau semblant.	Non, non ; mais je veux bien qu'on sa-
O maudit conseil tout sanglant	che
Qui fut tramé aux Thuilleries,	Que l'éstranger gouverne tout.
Lequel enfanta les turies	Nous en verrons un jour le bout.
Du jour de saint Barthelemy.
Je n'ose en parler qu'à demy,	Considérant le temps qui court,
Parceque la playe est nouvelle.	Il faut, pour estre aimé en cour,
.....	Bien basler et danser la volte.
Le roy n'est pas très grand donneur,
Pourtant est-il fort en arrière ;	Nous avons des enfants pour rois.
Toutesfois il donne en derriere	Depuis vingt ans j'en ai vu trois,
A ceux qui font des mal-contents.	Sans avoir rien gagné au change.
Vivons, laissons couler le temps.	Ne trouvons point cela estrange,
	C'est Dieu qui nous veut chastier.....

Ces traits historiques, entremêlés de lazzi et de proverbes vul-

gaires, me semblent fort curieux en ce qu'ils peignent l'esprit public de l'époque beaucoup mieux que des ouvrages plus graves.

Une autre satire de du Sable, tout en stances et en grands vers, est adressée au sieur de Rieux, qui, sous le prétexte de servir la Ligne, s'était emparé du château de Pierrefond, dans la forêt de Compiègne, d'où il exerçait de cruelles exactions sur les paysans et habitants de toute la contrée. Ses brigandages, qui le conduisirent à la potence, ont laissé jusqu'à ce jour un souvenir d'effroi dans le pays, où l'on parle encore des *Rieux de Pierrefond*; mais tous les détails de la vie de cet aventurier étaient totalement inconnus, de moi du moins, et de différents historiens de Compiègne. Du Sable nous les révèle.

Ce recueil, qui contient encore un grand nombre de sonnets à des personnages connus, Ronsard entre autres, se termine par un *satirique discours sur l'anagramme de maudit et détestable apostat jacobin frère Jacques Clément*. L'anagramme trouvé par du Sable est : *Qui m'a créé? C'est l'enfer*. Ce discours en stances contient, après les imprécations contre l'assassin de Henri III, l'éloge de Henri IV.

Guillaume Colletet, dans son *Histoire des Poètes français*, nous apprend que Guillaume du Sable, sur lequel se taisent la plupart des biographes, mourut en 1615, âgé de plus de 80 ans, « ayant conservé jusqu'à la fin l'esprit raillard et fort gai, et toujours le mot pour rire, avec je ne sçay quelle hardiesse qui n'étoit point mal séante à un homme de son âge et de sa condition, voire même qu'il parloit aux rois ses maîtres. »

1529—1615. Recueil des rymes et proses de E. P. Paris, Vincent Sertenas, 1555, in-8. v. fauv. fil.

La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite. Paris, Jean Petitpas, 1610, in-8. v. gaufr. tr. d. rel. de Thouvenin.

Etienne Pasquier, né en 1529 à Paris, mort en 1615, était un fort mauvais poète, sans compromettre la gloire d'une honorable carrière de 86 ans. Pasquier réunissait à la pédanterie studieuse de l'homme de collège la rectitude toute sèche de l'homme du palais. Les qualités, précieuses pour composer ses *Recherches sur la France*, ne sont pas de celles qui forment le poète. Du reste, Pasquier ne fit des vers que pour se délasser de travaux plus sérieux. Dans le premier *Recueil des Rimes* imprimé en 1555, et que Pasquier publia

comme essai probablement, avant que sa réputation d'avocat fût faite, il ne mit pas son nom, d'ailleurs inconnu alors, mais seulement ses deux initiales. Le privilège cependant à l'imprimeur Vincent Ser-tenas porte en entier le nom d'Etienne Pasquier, sans qualité. Ce petit recueil, dont les biographies ni bibliographies ne parlent point, se compose de 92 sonnets d'amours, très faibles même pour le temps, de dix-neuf éptres en prose meilleure que les vers, d'un dialogue aussi en prose entre *l'amant et sa dame*, où des sentiments vrais et très matériels sont fort délicatement alambiqués. Un second dialogue et une ode à Ronsard des plus prosaïques. La plupart de ces pièces ont été réimprimées quand Pasquier, vieux et retiré des affaires, publia le second volume, qui fait l'objet de cet article, *la Jeunesse d'Etienne Pasquier et la suite*. Ce beau volume, bien imprimé, contient *le Monophile*, sorte de dissertation scolastique sur l'amour. Cette pièce, et les *Colloques d'amour*, qui viennent après, sont en prose, de même que les *Lettres amoureuses*. Tout cela, sauf l'affectation pédantesque de l'école de ce temps, voudrait être dans la forme et dans l'esprit des Dialogues de Platon. Les Colloques et les Lettres sont déjà compris dans le volume précédent, ainsi qu'une portion des *Jeux poétiques*, qui sont divisés en cinq parties mêlées de sonnets, d'odes, d'éloges, etc. La première, intitulée *Loyauté*, 63 sonnets; la seconde, *Liberté*, 39 sonnets; la troisième, *Ambition*, 13 sonnets; la quatrième, *Vieillesse amoureuse*, 18 sonnets; la cinquième, *Vieillesse rechignée*, 20 sonnets. Certainement il y a de l'esprit et beaucoup dans cette innombrable multitude de vers, mais délayé dans une facilité de paroles, dans une façon d'avocat qui se manifeste en périodes éternelles et vides la plupart.

La Suite de la Jeunesse contient une pastorale du *Vieillard amoureux*. C'est sa meilleure pièce : malheureusement je n'en saurais extraire ce qu'elle a de mieux. Le reste de ses poésies, *Congratulation au roy Charles IX sur l'édit de pacification de 1570*, ses *Sonnets sur la diversité des temps*, ses *Epitaphes* même, ont un intérêt historique qui, pour beaucoup d'esprits, peut compenser l'intérêt poétique. Pasquier a essayé aussi quelques vers mesurés par longues et brèves. Le volume se termine par *la Puce, ou Jeux poétiques françois et latins composés sur la puce aux grands jours de Poitiers en 1579*. C'est un recueil en vers faits par différents auteurs sur une puce que Pasquier aperçut sur le sein de M^{lle} Desroches (V. ce nom, 1587), et *la Main*, recueil de 150 pièces de vers à la louange de Pasquier à propos

d'un portrait de cet auteur dans lequel le peintre n'avait pas mis de main. Ce portrait gravé est à la tête du recueil ; il est en buste , et je ne sais où le peintre aurait pu placer les mains. Quoi qu'il en soit , toutes ces pièces sont de véritables poésies de *circonstances* , fort goûtées peut-être alors , mais qui n'ont aujourd'hui aucune espèce d'attrait.

Les œuvres complètes d'Etienne Pasquier (Trevoux , 1723, 2 vol. in-fol.), et qui font partie de cette collection , contiennent d'ailleurs , avec les *Recherches* et les *Lettres* , presque toutes les mêmes pièces.

Quoique les *Recherches* de Pasquier soient les seules de ses œuvres que l'on consulte encore aujourd'hui , on peut leur reprocher de manquer de méthode et de plan ; mais le titre même du livre motive presque ce défaut. Ce dont il manque , à mon gré , c'est de goût et de critique dans ses recherches sur la langue et la poésie. Le père Garasse , dans ses *Recherches des Recherches* , l'a par extraordinaire fort judicieusement critiqué à ce sujet.

Pasquier était un jurisconsulte fort habile , un citoyen courageux et dévoué , un homme aimable et bon , un vieillard indulgent et gai , se nourrissant de tendres et jeunes souvenirs après une vie agitée par les révolutions publiques , signe certain d'une conscience puree t d'un caractère élevé.

1530 — 1615. Les Œuvres poetiques du sieur de La Bergerie , avec les imitations tirées du latin de Jean Bonnefons. Paris , Abel l'Angelier , 1594, in-12. ancienne rel. vel. fil. tr. d. (*Charmant exemplaire , grand de marges , bien imprimé.*)

Gilles Durand , sieur de La Bergerie , né à Clermont en Auvergne vers 1530 , n'est guère connu que comme traducteur des Baisers de Jean Bonnefons , son contemporain , son compatriote , et probablement son condisciple , ayant été souvent imprimés texte latin et traduction française en regard. Toutefois ces traductions de Gilles Durand sont à mon gré ce qu'il a fait de plus faible.

Quoique avocat , et avocat en réputation , Gilles Durand est poète. Il est vrai qu'il traite son noble état avec assez d'irrévérence :

Parmy tant de plaideries ,
Parmy les chicaneries

Et les cris impétueux
Du palais tumultueux ;

Parmy le son des enquestes ,	L'ardeur du dieu qui préside
Parmy le bruit des requestes ,	A la troupe pégaside
Parmy tant d'appointemens ,	Ne nous sçauroit eschauffer....
D'arrests et de jugemens ,	

Gilles Durand a composé deux livres d'amours et deux livres d'odes, et il y a dans tout cela des choses ravissantes de délicatesse et de grâce. Voici une chanson tirée de ses amours :

1	Parmi ces bois l'escartant, Épris d'amoureuse envie, Au ciel me l'aura ravie La nymphe que j'aime tant!
J'ai couru tous ces bocages, Ces prez, ces monts, ces rivages ; Mais je n'ai trouvé pourtant Celle que j'ai poursuivie ; Hélas ! qui me l'a ravie La nymphe que j'aime tant ?	3
2	Adieu, forests désolées, Adieu, monts, adieu, vallées, Adieu ! je vous vais quittant. Puis-je plus rester en vie, Puisque l'on me l'a ravie La nymphe que j'aime tant !
Ah ! c'en est fait, c'est fait d'elle ! Un dieu, la voyant si belle,	

Toujours le style de La Bergerie est aussi simple, naturel et élégant, pur, clair et concis, choses bien rares pour un avocat.... de ce temps-là. Ses odes amoureuses, peut-être un peu mignardes, ont cependant de la tendresse véritable et une sorte de mélancolie qui était toute neuve alors. Voyez sa petite *Ode sur le Souley* :

J'aime la belle violette, L'œillet et la pensée aussi :	Tousjours ta face languissante Aux rais de son œil s'expand ; Et quand sa lumière s'absente, Soudain la tienne se ternist !
J'aime la rose vermeillette, Mais surtout j'aime le souley.	Je t'aime, souley misérable ; Je t'aime, malheureuse fleur ! D'autant plus que tu m'es semblable Et en constance et en malheur.
Belle fleur, jadis amoureuse Du dieu qui nous donne le jour, Te dois-je nommer malheureuse, Ou trop constante en ton amour ?	
Ce Dieu, qui en fleurs t'a changée, N'a point changé ta volonté : Encor, belle fleur orangée, Sens-tu l'effort de sa beauté.	J'aime la belle violette, L'œillet et la pensée aussi, J'aime la rose vermeillette.... Mais surtout j'aime le souley.

Son ode à Claude Binet, dans laquelle il fait son propre portrait, le peint bien tel qu'il devait être et tel qu'on le souhaite. En voici trois strophes :

Le courroux ne m'époinçonne,	A ces gentils exercices
Je ne veux mal à personne,	J'ai mis toutes mes délices
Nul ne me veut mal aussi ;	Depuis mes plus jeunes ans.
(Au moins Binet que je pense),	
Pourvu que Dieu je n'offense,	Pourtant je ne suis poète :
Je n'ai point d'autre soucy.	Si beau nom je ne souhaite.
	Aussi jamais je n'eus soin
En cependant je m'amuse	D'aller dormir sur Parnasse.
Aux doux mestiers de la muse	Tant de vers que je brouillasse
Qui me font passer le temps ;	Ne viennent pas de si loin.

Gilles Durand de La Bergerie concourut à la satire Menippée par sa *Lamentation sur l'Arne ligueur mort en 1590 pendant les états*.

C'est un petit chef-d'œuvre d'excellente plaisanterie. Il est compris dans ses *Mélanges*, qui viennent après ses traductions de Bonnefons. Le volume se termine par des imitations de plusieurs psaumes.

Gilles Durand mourut en 1615.

1615. Paradoxe. Que les adversités sont plus nécessaires que les prospérités, et qu'entre toutes, l'estat d'une étroite prison est le plus doux et le plus profitable ; par le seigneur de Teligny. *Lyon*, Jean de Tournes, 1588, in-8. maroq. rouge à compartim. rel. de Simier. (*Superbe exemplaire d'un livre de la plus grande rareté.*)

Poesies chrestiennes de Messire Odet de La Noue, capitaine de cinquante hommes d'armes, etc. Pour les héritiers d'Eustache Vignon, 1594, in-8. rel. en vélin, ancienne reliure. (*Bel exemplaire.*)

Odet de La Noue Teligny était fils du brave François de La Noue, gentilhomme breton, calviniste célèbre par sa valeur sous les règnes de Henri III et de Henri IV. Le fils, qui suivit aussi le parti des armes, fut digne de son père. « Il étoit, nous dit Tallemant des Reaux,

vêtu de chamois comme son père, bien fait de sa personne, ne jurant jamais, et étoit toujours à la guerre », où il fut pris par les Espagnols et renfermé dans la citadelle de Tournay. C'est durant cette captivité de quatre années qu'il composa ses poésies et qu'il dédia son *Paradoxe* à son père.

Le bonheur que Teligny préconise dans l'état de captivité est fondé tout sur la religion et sur l'absence des tentations auxquelles il est si difficile de résister dans le monde. C'est une suite de raisonnements correctement écrits, mais sans apparence de poésie.

Le même défaut se fait remarquer dans les poésies chrétiennes, composées de trois parties ou trois chants de sonnets de cinquante chaque, et intitulés *La Maladie, le Remède, la Guérison*; neuf cantiques, qui, bien qu'en stances, ont plutôt le ton de l'épître familière que du cantique sacré; douze odes, un discours en vers sur la Passion de Notre-Seigneur, des stances sur la Vengeance et le *Paradoxe* ci-dessus.

1616. Les Royales couches ou les Naissances de Monsieur le Dauphin et de Madame, composées en vers français par Claude Garnier, Parisien, et dédiées en étrennes à LL. MM. par Jacques de Turricella, confesseur et prédicateur ordinaire de la Roynie. Paris, Abel l'Angelier. 1606, in-8. maroq. roug. dent. tr. d. ancienne reliure. (*Fort rare, provenant de la biblioth. de M. G. de Pizencourt.*)

Claude Garnier étoit un écrivain extrêmement fécond, s'il faut en croire l'abbé Goujet, qui cependant ne connaissait pas ce volume. Il paraît que le *Chant pastoral* ou églogue sur la naissance du Dauphin et de Madame, qui tient la plus grande partie de ce volume, a été réimprimé en 1609 avec beaucoup d'autres poésies, entre autres un long poème en quatre chants intitulé *L'Amour victorieux*. Le volume que je possède de Claude Garnier ne me fait pas regretter celui-ci.

La façon de Claude Garnier procède d'une manière qui lui est propre : le second vers presque toujours répète le sens du premier. C'est ainsi, du moins, que sont composées la plupart des

pièces que j'ai sous les yeux. Elles consistent en un *Discours au roi*, une *Ode pindarique* sur la naissance du Dauphin en 38 strophes, antistrophes et épodes. Une autre *Ode pindarique à la Roïne*, l'*Eglogue pastorale* dont j'ai parlé, en plus de 3,000 vers, une *Élégie à la Roïne*, un *Chant de réjouissance en la neuvième année de la réduction de Paris*. Tout cela compose un des volumes les plus ennuyeux de ma collection ; mais, ainsi que je l'ai déjà dit, il est fort rare ! J'ajouterai qu'il est fort beau et qu'il m'a coûté fort cher.

Claude Garnier vivait encore à la fin de 1615, puisque, suivant Beauchamps, il fit représenter une pastorale à cette époque. On ne connaît rien de sa vie.

1586—1616. Les Changements de la Bergère Iris, dédiés à la princesse de Conti, par J. de Lingendes. Paris, Toussaint du Bray, 1605, in-12. v. gran. (*Bon exemplaire.*)

Jean de Lingendes, né à Moulins en 1586, mort en 1616. Ce poète eut l'honneur d'être loué par Boileau-Despréaux, dans la septième de ses réflexions sur Longin, en compagnie de Bertaut, Malherbe et Racan, comme ayant « attrapé dans le genre sérieux le vrai génie de la langue françoise et ayant contribué à faire connoître que les beautés qu'on croyoit voir dans Ronsard n'étoient point des beautés ».

Les Changements de la bergère Iris font le sujet d'un petit poème pastoral en cinq chants et en 463 strophes ou stances de six vers de huit syllabes. Un jeune berger de l'Erymanthe, poussé par un désespoir amoureux, s'embarque, arrive en Crète, où il est accueilli par deux autres bergers auxquels il raconte ses malheurs. Une jeune fille qu'il aimait a cédé, dit-elle, aux sollicitations de sa mère pour épouser un rival. Ce sujet si simple est traité avec une grâce d'expression et une délicatesse de sentiments bien remarquables. La tendresse tour à tour si vive et si retenue de la jeune fille, ses incertitudes et ses désirs, la crainte d'affliger son amant ou sa mère, et parmi tout cela une pointe de coquetterie qui motive merveilleusement la jalousie du pauvre abandonné, ou la crédulité qui le porte toujours à revenir à sa maîtresse et à s'abuser par les serments qu'elle lui fait, jusqu'à l'heure où le son des instruments l'informe des fiançailles : toutes ces nuances de sentiments peu bucoliques sans doute, mais vrais dans un état de civilisation plus avancé, sont étu-

diées et rendues avec un talent d'observation et un art que le cœur seul peut inspirer. Si le style de Lingendes avait un peu moins de cette afféterie, de ces *concelli* du Guarini alors à la mode, et auquel Lingendes est bien supérieur, *les Changements de la bergère Iris* seraient un chef-d'œuvre.

Quoiqu'il soit bien difficile de donner par des extraits l'idée exacte d'un poème où tout se suit et s'enchaîne, je ne puis résister au désir de faire connaître au moins la manière de procéder de Lingendes, ainsi que les qualités et les défauts de son style.

Le premier et le second chant décrivent la naissance et les progrès des jeunes amours d'Iris et de Philène. Ces amants sont heureux jusqu'à un voyage qu'Iris fait avec sa mère. Après la peinture des ennuis, des chagrins que cette absence fait éprouver à Philène, il apprend le retour de sa maîtresse, et il manifeste les sentiments qu'il éprouve :

1

Je vay, le plaisir esprouvant,
Qu'un aveugle iroit recevant,
Sentant déserrer sa paupière ;
Et combien des raiz du soleil,
Après la nuit et le sommeil,
Nous est plaisante la lumière.

2

Pauvre moi ! Las je m'esjouï
Ainsi que si j'avois jouï
De l'œil de mon Iris présente ;
Espoir, toi mesme t'abusant,
Las, tu ressens un bien présent
Qui pourtant est tout en attante.

3

Mon heur est encore à venir,
Et je crois desja le tenir,
Me repaissant d'une nouvelle !
Elle doit retourner ce jour ;
Mais peut-être par son retour
Elle me doit esloigner d'elle.

4

Malheureux, je parlois ainsi,
Tremblant en ce douteux souci,
Ayant eu nouvelle assurance
Que ce jour Iris retournoit
Et par son retour ramenoit
Mon bonheur avec sa présence.

5

Je l'allai trouver vers le soir ;
Et sitôt que je pus la voir,
Toute ma force fut perdue :
Mais de son bel œil m'approchant,
Ma force alors, en la touchant,
Par sa bouche me fut rendue.

6

Ainsi je fus voir mon Iris,
Qui dans ses deux bras si chéris
M'estraignit d'une douce envie :
Enfin, lui dis-je, un plus doux sort
Veut que je vive après ma mort,
Puisqu'il fait retourner ma vie.

7

A ces mots, Iris tout soudain
 Me dit en me serrant la main :
 Toute cette liesse est mienne,
 En ce que moi te retrouvant,
 Je vais quant et quant éprouvant
 Combien ce m'est heur d'estre tienne.

8

J'ai plus de bonheur d'estre à toy,
 Et que mon amour et ma foy
 A ton mérite m'ont soumise,
 Que si d'un grand nombre d'amants
 Par mes yeux les feux allumants
 En mes mains j'avois la franchise.

9

Mais je ne puis pas te nier
 Que pour un si beau prisonnier,
 Je sois geoliere peu belle,
 Craignant, non que ton peu de foy,
 Mais que peu de mérites en moy
 Enfin ne te rende infidèle.

10

Ilé pourquoy les cieux ennemis,
 Te faisant mien, ont-ils permis
 Que ma beauté fût si petite ?
 Et que j'eusse moins cet honneur
 Par mérite que par bonheur ;
 Mon heur estant mon seul mérite.

11

L'arrestant au milieu du cours
 D'un si cher mais flatteur discours,
 Je lui dis : Ah ! belle rieuse,
 Il est bien vray que si c'est heur
 D'avoir un constant serviteur,
 Que tu peux bien te dire heureuse.

12

Lors Clorille, ainsi se nommoit
 Une bergère qui m'aimoit,
 Compagne de mon infidelle,
 J'ai veu, me dit-elle, un berger
 A qui, pour le mieux engager,
 Ton Iris fait bien de la belle.

13

La voir, dis-je alors, sans beauté,
 C'est voir le soleil sans clarté ;
 La lumiere estant même chose
 En cet astre qui brille aux cieux
 Que la beauté l'est en ses yeux,
 Où tousjours on la voit esclose.

14

Vien le savoir ici dehors,
 Me respondit Clorille ; alors,
 Me tirant à l'escart vers elle ;
 Et lors mon Iris s'en doutant :
 Eh quoi ! me dit-elle à l'instant,
 Me voudrais-tu croire infidelle ?

15

Il n'est pas temps de s'amuser,
 Me dit Clorille, et s'abuser
 A tout ce qu'elle peut te dire.
 Un nouveau berger est venu
 Pour qui, comme j'ai reconnu,
 Je scai que ton Iris soupire.

16

Qui plus est encor, un bruit court,
 Mais pourtant ce n'est qu'un bruit
sourd,
 Que l'on trame son mariage
 Avecque ce nouveau berger.
 Pour moy, je ne scay qu'en juger,
 Tant elle lui fait bon visage.

17

Ainsi vers Iris retourné,
 Demi-mourant, tout estonné,
 Tout transi, tremblant et débile,
 Sans couleur, pensif et chagrin ;
 J'ai fait, lui dis-je, un grand che-
 min,
 Depuis que j'ai suivi Clorille.

18

Je m'en doutois bien, dit Iris,
 Meslant à sa honte un souris,
 Que Clorille seroit causeuse ;
 Elle ne pouvoit s'en passer.
 Peut-être as-tu pu t'offenser.
 Voulant croire à ceste flatteuse.

19

Non pas qu'il ne soit vrai pourtant
 Que tantost Charis m'acostant,
 Ne m'ait dit beaucoup de parolles
 De son amour et de sa foy ;
 Parolles, qu'à cause de toy,
 Je tiens pour des contes frivoles.

20

Aussi tu ne dois t'en fâcher.
 Et moi je ne puis m'empescher
 D'estre par d'autres recherchée,
 Car en cela je ne puis rien.
 Seulement je t'assure bien
 Que je n'en serai pas touchée.

21

Il est en vous, ma belle Iris,
 Lui dis-je alors, d'aimer Charis
 Et d'estre constante ou volage ;
 De rien je ne m'ose assurer ;
 Je pourrois bien plus espérer,
 Mais non mériter davantage.

22

Voici ce qu'elle respondoit :
 Tu t'affliges trop à crédit,
 Croyant la feinte comme histoire
 Je voudrois sçavoir quelle loy
 M'oblige plus de croire à toy
 Qu'elle ne t'oblige à me croire ?

23

Iris ainsi m'ayant promis
 Que Charis, à sa loy soumis,
 L'éprouveroit dure maistresse,
 On ne m'en oüyt plus parler ;
 Car j'eusse cru la quereller
 De mettre en doute sa promesse.

24

Mais toutesfois un bruit couroit
 Qui de jour en jour m'asseuroit
 Qu'il ne se falloît pas attendre
 A ce qu'elle m'avoit promis.
 Mesme plusieurs de mes amis
 Vindrent pour me le faire entendre.

25

Enfin je vis (hélas ! mes yeux
 Que ma peur vous fit curieux !)
 Iris un peu trop ententive
 Aux vœux de ce nouveau berger,
 Qui, pour sa douleur alléger,
 L'émouvoit de sa voix plaintive.

26

Ils estoient tous deux dans un pré
 De mille fleurs dispersé,
 Fleurons qui m'estoient des orties
 Toutes les fleurs de mon espoir.
 Voyant ce que je n'osois voir,
 Furent en soucis converties.

27

Iris, me regardant venir,
Ne peut sa honte retenir
Qui s'espandoit sur son visage;
Sachant que j'avoï trop d'amour
Pour cognoistre un si lâche tour,
Sans la croire aussitôt volage.

28

Peu s'en fallut qu'en m'approchant,
Hardi, je n'allasse arrachant
Des mains de Charis ma maïtresse,
En lui disant : Laisse mon bien;
Ce que tu veux avoir est mien,
Sa foy m'en a fait la promesse.

29

Mais, plus discret en mon tourment
Qu'Iris en son prompt changement,
Et sans monstrier plus triste face,
Leur ayant donné le bonsoir,
Eux m'ayant prié de m'asseoir,
Deus l'herbe entr'eux je pris place.

30

Lorsqu'ainsi nous fusmes assis,
Nous eusmes de divers soucis
En une cause assez semblable :
Luy, de me voir comme rival,
Moi, de voir si certain mon mal,
Elle, de se sentir coupable !

31

Tous les deux les ayant quitté,
Forcené, triste, tourmenté,
Pressé d'une douleur extrême,
Je me perdîs dedans les bois,
Où, me maudissant mille fois,
Je me perdîs plus en moi-même.

32

Je n'avois quasi demeuré
Un mois dans les bois égaré,
Qu'en pensant à mon infidelle,
Je sentis un si doux désir
Par un tel penser me saisir,
Qu'il fallut retourner vers elle.

33

Clorille sçavoit ses secrets.
Confidente de ses regrets,
Me les vint dire à l'heure mesme.
Vien, Philène, vien avec moy,
Me dit-elle, Iris est à toy,
Et c'est à ce coup qu'elle t'aime.

34

Tu ne m'en voudrois pas jurer,
Lui dis-je alors, ni m'asseurer
De la foy d'une ame infidele.
Pourrois-je me fier à toi
D'une chose où sa vaine foi
Me force à me défier d'elle ?

35

Nous sortimes sur ce discours,
Parlant tousjours de nos amours
Et de ma bergere infidelle :
Et tout incontinent après,
Comme nos logis estoient près,
Nous entrasmes tous deux chez elle,

36

Clorille entrée en s'avanceant
Près de son lit, et la poussant,
Lui dit : Voici, je te le meine !
Lors de joie Iris s'embellit,
Et se relevant sur son lit :
Vis heureux, dit-elle, Philène !

37

Alors, de son lit m'approchant,
Et sur le chevet me penchant,
Je mis ma tête près la sienne ;
Elle, tirant un de ses bras,
Tout esmeut, de dessous ses draps,
Me mit sa main dedans la mienne.

38

D'un oeil tout moi la regardant,
Je vis qu'un accès bien ardent
Séchoit les fleurs de son visage ;
Je cognas bien en sa couleur
Que quelque secrète douleur
Dans son cœur faisoit du ravage.

39

Je lui tins fort peu de propos
De peur de rompre son repos,
Encor qu'elle eust bien de l'envie
Que j'entrasse sur le discours
De son mal et de nos amours
Et du triste estat de ma vie.

40

Ce qui me fit presque affoler,
Ce fut que, lui voulant parler
De la cause de mon martyre,
Touchant les amours de Charis,
Me respondant d'un seul souris,
Elle ne m'en voulut rien dire.

41

Je me retirai mal content ;
Et reconnu bien à l'instant
Mon attente mal assurée.
Que serviroit-il d'en mentir ?
Son souris me fit ressentir
Que sa foy s'estoit parjurée.

42

Ainsi disoit-il ; quand soudain
Dessus ses yeux portant la main,
Qui, sur ses paroles premières,
A ses pleurs lascherent le cours.
Il interrompit son discours
Afin d'essuyer ses paupières.

Ainsi se termine le troisième chant. Il en reste encore deux ; mais en voilà assez, ce me semble, pour faire apprécier le talent de Lingendes, la vérité des sentiments qu'il décrit, la naïveté des caractères, la simplicité pleine de grâce de sa narration, une partie, enfin, de ses éminentes qualités. Encore ai-je été obligé, pour donner quelque intérêt à ce récit, de me borner à l'action comprise dans le troisième chant seulement, et de passer tout ce qui tient au développement de la passion, que Lingendes excelle à exprimer. Dans le texte, les huitains ne se succèdent pas immédiatement, comme je l'ai fait dans cet extrait pour abrégier la citation. Ce troisième chant contient 107 huitains ; je n'en ai cité que quarante-deux.

1617. La Poesie de Loys Le Caron, Parisien. Paris, Vincent Sertenas, 1554, in-8. maroq. terre d'Égypte, tr. d. rel. de Bauzonnet. (*Magnifique exemplaire.*)

Louis Le Caron de Charondas, jurisconsulte, ami d'Etienne Pasquier, se livra comme celui-ci à la poésie pour son amusement. Il mourut très vieux, en 1617, puisqu'il était poète 63 ans avant. La Croix du Maine prétend, d'après le portrait de Le Caron, qu'il était né en 1536. Il aurait donc publié ses poésies à l'âge de 18 ans, ce qui est peu probable, et il aurait eu 81 ans à l'époque de sa mort. Quoi qu'il en soit, il paraîtrait que depuis 1554 Louis Le Caron ne publia plus que des ouvrages de jurisprudence ou de droit français et de droit romain. Il fit bien, car il est difficile de rien lire de plus obscur, de plus pédant, de plus barbare et de moins poétique que ces prétendues poésies. Il a composé cent sonnets à sa Claire, et dans lesquels il équivoque à perte de vue sur ce nom. Il entremêle ces allusions de figures mythologiques qui rendent ces sonnets vraiment intelligibles. Pour en donner une idée, j'en vais citer un des plus compréhensibles : c'est le quatrième ; il fait partie de l'invocation.

Heureuses sœurs, vous, Acidaliennes,
 Qui navez les célestes destins
 Par la faveur de vos mignards tetins,
 Dont les douceurs sont plus qu'idaliennes,
 Allaites-moy des graces pindiennes
 Pour mes plaisirs de vos fureurs atteints
 Si bien nourrir, qu'ils ne soyent point estaints
 Par plus grand feu des ardeurs gnidiennes.
 Vostre plaisir fait plaire tout aux dieux ;
 Sans vous seroyent leurs palais odieux.
 Vous trois, Vénus, les filles de mémoire,
 Egalement donnez la vie aux cœurs
 Qui sont empointz de vertueuse gloire ;
 Graciez donc les chantz de mes langueurs.

Après les sonnets vient le *Démon d'amour*. C'est la description d'une sorte de fureur érotique peu compatible avec la gravité d'un magistrat, quoique, par une allégorie mystique fort incertaine, Louis Le Caron ait tenté de rattacher cette passion profane à l'amour divin, à l'âme du monde, à l'Androgyne de Platon, etc. A ce poème ténébreux succèdent des *odes* toujours adressées à la Claire et des sonnets divers.

Ce petit volume, d'une admirable condition, grand de marges, et

supérieurement imprimé, est de la plus grande rareté. Il est bien fâcheux qu'il ne soit pas meilleur.

1617. Les poemes divers du sieur de Lortigue, Provençal, où il est traicté de guerre, d'amour, gayetex, poincts de controverses, hymnes, sonnets et autres poesies. *Paris*, Jean Gosselin, 1617, in-12. v. f. fil. (*Bon exemplaire.*)

Annibal de Lortigue, né à Apt en Provence, nous apprend, dans ses poésies, et dans une épltre en prose qui les précède, et que Lortigue adresse au jeune roi Louis XIII, que le roi Henri IV, qu'il avait servi dans la profession des armes, avait fait quelque estime de ses écrits, « même en une saison où le tumulte d'une guerre civile ne lui sembloit pas permettre de jeter les yeux sur les muses ». Et Lortigue se promet que, rendant le même hommage à Louis XIII, celui-ci lui rendra le même honneur, etc.

Je ne doute point que Lortigue ne fut un honnête homme, brave militaire, instruit et dévoué : toutes ces belles qualités brillent hautement dans ses œuvres; mais ce n'était certainement pas un poète. Dans ce volumineux recueil, qui contient plus de six mille vers, il serait difficile d'en citer quatre de suite dont l'idée et l'expression fussent également poétiques. Aussi les seules de ces pièces qui soient, non pas irréprochables, mais seulement lisibles sans trop d'ennui, sont des espèces de discours ou plutôt d'épltres familières, des satires qu'il nomme invectives, et quelques petites pièces d'un bas comique; mais ses sonnets amoureux, ses hymnes et ses stances, sont misérables.

Les pièces les plus remarquables de ce recueil sont des éloges au roi et à la reine, un *discours militaire* sur les devoirs du soldat, un autre sur la *nourriture*, c'est-à-dire l'éducation *des princes*; une *invective contre un pédant*, une autre contre un *ministre qui l'avoit appelé athée*, etc.

6617. La Magdeleine de F. Remi de Beauvais, capucin de la province des Païs-Bas. *Tournay*, Charles Martin, 1617, pet. in-8. divisé en 2 vol. bas. (*Bon exemplaire intact, avec figures, rel. du temps.*)

Voici l'un des monuments des plus curieux de notre vieille littéra-

ture, et tout à la fois des plus inconnus. Quelle est la cause de cette ignorance ? est-ce l'extrême rareté de ce livre, ou n'est-ce pas plutôt que les lecteurs peu nombreux de ces bouquins n'auront pas osé affronter la lecture des 30,000 vers au moins qu'il contient ?

Frère Remi de Beauvais, dont on ne sait que le nom, composa ce poème en vingt livres, pour l'édification et à la demande de Marie de Longueval, sa pénitente, qui l'eut remercia en admirant son œuvre comme *une émanation du Saint-Esprit*. Je laisserai apprécier à mes lecteurs, et par de longues citations, le goût de cette dame ; je ne pense pas que l'on m'en sache mauvais gré. Je choisirai mes extraits dans les quatrième et cinquième livres ou chants : ce sont les plus importants, puisqu'ils contiennent le récit de la conversion de la Madeleine.

Poussée par une curiosité féminine, elle s'est revêtue de ses plus beaux habits et elle est allée entendre Jésus prêchant sa doctrine. Elle ouvre les yeux sur sa propre vie, rentre chez elle et se livre au désespoir.

O pleurs désespérez ! ô grincements de dents !
 O funèbres accords de regrets discordans !
 O tristes hurlements ! Hélas ! miséricorde,
 Miséricorde, hélas ! Seigneur, ne te recorde
 De mes péchez si grands au jour de ta fureur !....

Grand forfait in'audit ! Mon crime abominable,
 Crime qui a levé sa clameur exécration
 Si haut, que le plancher de ta belle maison,
 Le ciel, en a senty les huys de sa cloyson
 Frémir plus de cent fois ! Perverse, malheureuse,
 Pécheresse sans front, vile charge, onéreuse
 A la terre, ah ! regarde, ah ! recognoy, voy, voy,
 Ton misérable estat. Hélas ! qu'est-ce de moy ?.....

Viell esgoust pestilent ! charroigne de voirie !
 Abominable pus de cloaque ! Ah ! Marie,
 Qu'as-tu fait ? Qu'ay-je fait ? Hé ! que n'ay-je pas fait !
 Que me suis-je oubliée ! Ah ! Dieu, qu'ay je meffait !
 Que me suis-je pollue ! Ah ! que je suis villaine !
 Ah ! que je suis infame ! Ah ! pouv्रे Magdeleine !.....
 Sçauroit-on bien oster
 Au More sa noirceur à force de froter ?

Dieu seul le peut. Hé! donc, mes yeux, pleurez sans cesse!
 Pleurez, mes tristes yeux, tandis que je confesse,
 Puisque je ne puis mieux, et de bouche et de cœur,
 Et en esprit contrit, mes peschez au Seigneur!

.
 Celle qui, ce matin, en son aveuglement,
 Suivant le trac du sens et de la chair immonde,
 Arpenoit sans esgard le grand chemin du monde;
 Celle qui, poursuivant ses désirs impudents,
 Avoit à col roidy jà pris le mors au dent;
 Ce cheval échappé, cette beste farouche,
 Ore! ore! que ta main, que ton amour la touche
 (O Jésus, qui l'eust creu?), d'un courroux généreux
 Ront, arrache, met bas, foule aux pieds ses cheveux,
 Ses carcans, ses atours, ses perroques dorées;
 Deschire par lambeaux ses robes colorées,
 Et, have en son regard, chastement furieux,
 Ne se peut sans desdain voir de ses propres yeux.
 Tout en elle la fait rougir toute de honte.

.
 Las! Marie n'est plus Marie! La palleur
 A voillé ses beautés d'une triste couleur;
 Sa lèvre de coral est maintenant plombée.

Son ame, toutesfois, d'amour sainte enflammée,
 Plus qu'elle ne fut onc des ardeurs de Cypris,
 Fait paroistre au dehors que parmi ses esprits
 Elle va promenant quelqu'entreprise haute.

Son cœur, gonflé, grossit, bondit, panthèle, saute;
 Ses membres, agités, tremblent mal asseurez,
 Et ses sens au dedans murmurent égarez.....

Ainsi, ainsi amour, qui bout-bout dans le sein
 De Marie, luy fait esclore son dessein,
 Dessein beau, dessein grand, dessein nouveau, qui raze
 Et le monde et l'orgueil du monde par sa baze.....

Victorieux amour! tu rends victorieuse;
 Saint amour! tu roidis Marie, qui, peureuse,
 Et vouloit, et n'ozoit jusqu'ores rechercher
 Ses désirs, ses amours, Jésus, qu'elle a plus cher

Mille fois que ses yeux , que son cœur , que son ame !
 Jésus , qui , bien qu'absent , l'enflamme de sa flamme.....

J'yrai , j'yrai , dit-elle ; et que tardé-je icy ?
 Ouy , j'yrai ; ouy ! J'y vai ; je lui prieray mercy ;
 Je tiendrai de mes mains ses pieds , tant qu'il m'accorde
 Les signes desirez de sa miséricorde.....

Ainsi dit : et , levant ses deux mains en arrière ,
 Elle trousoit d'un nœud ses cheveux par derrière ,
 Quand sa Marcelle vint ; Marcelle , qu'elle avoit
 Prémise à cet effect ; Marcelle , qu'elle ayroit
 Pour sa fidélité entre ses filles chères ;
 Qui , hastant dru les pas de ses plantes légères ,
 Rappelle que Jésus , au sortir du sermon ,
 Avoit été conduit au logis de Simon ;
 Que là , accompagné d'une troupe honorable ,
 Il prenoit son repas , haut assis à la table.....

O ma fidèle , allons ! Allons , vien , conduy-moy
 Vers celui qui peut seul alentir mon esmoy !
 Fay-moy voir mon Jésus ! Vien , montre-moy ma vie ,
 Mon désir , mes amours ! Hé ! pour Dieu , ne m'envie
 Ce bonheur ! Haste-toy : donne ce voyle noir ;
 Cà , ma robe de deuil . Ah ! je ne veux plus voir
 Tant d'or , tant de couleurs ; couvre mon sein ; fay battre
 Mon cresse jusqu'aux pieds . Tien , porte cest albastre ,
 Et marche vistement

Marie Madeleine arrive à la maison de Simon et entre dans la salle
 du banquet....

. Jésus , qui l'aperceut ,
 Luy tira de droit fil une œuillade , qu'il sceut
 Darder si brusquement , que , faussant la verrière
 De ses yeux , il l'eust fait du coup cheoir en arrière ,
 Sans Marcelle , qui vit , au changeant de son teint ,
 Le mal qui la pressoit , et , sage , la retint.....

D'autre costé , Simon , tout fougueux , tout plein d'ire ,
 Monstre qu'il pense bien ce qu'il n'ose pas dire :
 Car , ne fut le respect de Jésus , qui luy fait
 Ronger son frein tout bas , Marie n'eust parfait
 Aujourd'huy son dessein , tant cette barbe grise

D'un zèle déréglé en son cœur la mesprise.
 Il fume en la voyant , transporté de courroux ,
 Qu'à peine il ne l'affronte en présence de tous.....
 Cependant , ô douleur ! la pauvre Magdeleine ,
 Sans force , sans vigueur , sans poulmon , sans haleine ,
 Languit toute . . . Un chaos ennuyeux ,
 Luy desrobant le jour , erre devant ses yeux....

O que te dit le cœur , belle , quand tu te vis
 Auprès de tes amours ? Il m'est encore advis
 Que je la vois d'ici palle , morne , estonnée ,
 L'œil fixement baissé , la face un peu clinée ,
 Et le flanc joint au coin du lit , où son Jésus
 Etendoit en bïays ses pieds d'albâtre nuds....

Enfin elle reprit haleine , et fit sonner
 Tous ses os , qu'on ouyt hautement résonner ;
 Et , soupirant profond , donna libre sortie
 A sa bouillante ardeur , en larmes convertie.

Ainsi se termine le 4^e livre. Le 5^e commence par la description des larmes de Madeleine , comparées à des ruisseaux , à des fleurs de perles , de diamants , d'hippocras et de miel. Mais laissons parler le bon capucin.

Le croirai-je ? Ouy , ouy , je le croy ; j'en suis seur.
 Hé ! qui ne le croiroit ? Je le voy , ta douceur ,
 Ta douceur , ô vrai Dieu , permet que cette dame ,
 Cette esclave jadis de l'impudique flamme ,
 Celle qui , bataillant pour le sens indompté ,
 Eslevoit l'estendart contre la chasteté ,
 Baigne ores de ses pleurs la candeur virginalle
 De tes pieds chastes-saints ! Non , tu n'estimes sale
 Ceste eau , bien qu'elle ait pris source de ces palus
 D'où naguères fluoient tant de vices pollus....

Elle donc , que l'ardeur sagement desregloit ,
 Elle , dis-je , qu'amour , amour saint , aveugloit
 D'un saint aveuglement , alloit suivant sa pointe ;
 Et , tantost abaissant sa face , presque jointe
 A la moite blancheur des pieds de son Jésus ,
 Elle faisoit tomber maintes larmes dessus ;
 Et , tantost se levant un petit en arrière ,

Et contenant le flux de sa chaude paupière,
 Elle les manioit doucement tour à tour,
 Et de ses belles mains les frottoit tout autour,
 Quand (ou soit que les bouts de ses bandes trop lentes
 Eussent mal arrêté ses perruques volantes,
 Soit qu'amour eust rompu les nœuds de ses ribans),
 On vit par gros touffeaux ses longs cheveux tombans
 Descendre flot sur flot du dessous de son crespé,
 Et parmi tout le lit estaler son or-crespé.

A guise des replis d'un large pavillon,
 Pavillon qui, frangé de maint beau crespillon,
 Emmantela des pans de ses amples courtines
 Ses doigts, ses mains, ses bras et ses joues pourprines,
 Et les plantes encor de Jésus; si que, lors
 Piquée jusque au sang des aiguillons plus forts
 Dont l'amour en ferveur les ames chastes blesse,
 Elle empoigna soudain les floccons de sa tresse;
 Et, comme si le Ciel, bienheurant son dessein,
 Luy eust jetté d'en haut ce beau linge à dessein,
 Elle en sentit au cœur une nouvelle joye.

Hé bien! Jésus, hé bien! veux-tu donc que j'emploie
 (Ce dit-elle tout bas) encores ces cheveux
 Pour t'essuyer aussi? Et vraiment je le veus,
 Tu les auras, ô Dieu! O quel heur que je puisse
 T'en faire maintenant ce bien humble service!

Tien donc, tien, les voilà! Tien, tien, les voilà, tien!
 Eh! que dois-je espargner, puisque mon cœur est tien?
 Puisque je t'aime tant! puisque tu es ma vie!
 Puisque tu es mon tout! Voy, seigneur, je me lie,
 Je m'attache à tes pieds, afin que désormais
 Je n'esloigne d'un pas tes pas à tout jamais....

Pendant tous ses discours, elle essuye sans cesse,
 Et, tout en essuyant, elle flatte, elle presse,
 Les plantes de Jésus, une, deux et trois fois,
 Or' dessus, or' dessous, or' à l'entour des doigts,
 Et or' où le gros os se tourne en la jointure;
 Et son linge est toujours sa blonde chevelure,....

Marcelle, qui toujours costoyoit sa maistresse,

Voyant qu'en se levant elle avoit en deux pars
 Rejeté d'un revers tous ses cheveux espars
 Sur l'une et l'autre espaule, et que jà par la place
 Ils s'en alloient traîner peu moins qu'un quart de brace,
 Elle les releva, et d'un soin diligent
 Les troussoit sur son bras, quand Marie, allongeant
 Ses longs doigts, luy tira de dessous son aisselle
 La boette qu'elle avoit fait porter quant et elle.

Parfum délicieux! Celui qui meslangea
 Tant de rares senteurs, dit-elle, ne songea
 (Ce croy-je moy) qu'on deut te mettre en tel usage.
 O que l'homme est souvent plus heureux qu'il n'est sage !.....

Ainsi va discourant la dévotte Marie,
 Et sa boette au parfum n'est pas encor tarie.

Sa gauche la soutient et verse par compas
 L'odorante liqueur, que sa droite, plus bas,
 Du fin bout de ses doigts, prend soin de bien estendre
 Et bien incorporer dans la peau blanche et tendre
 De son aymé seigneur. (Bon remède esprouvé
 Pour conforter les nerfs quand un membre est grevé.)

En-ce pendant, Simon, qui voit la patience
 De Jésus, qui se taist, crève d'impatience.
 Il se ronge, il se lime, il réfroigne le nez,
 A la façon de ceux qui sont fort indignez ;
 Et, comme s'il gisoit couché sur des espines,
 Il se tourne, il se vire, il a toutes les mines
 D'un singe, et chasque tour que fait la belle main
 De Marie luy est un tourment inhumain.
 Vous diriez proprement qu'elle lui esgratigne
 Toute la peau du dos, tant laidement il grigne.....

Simon ! j'ai, dit Jésus, quelque chose à te dire.
 Et luy : Maître, dis-la, s'il te plaist ; je désire
 De l'entendre. Et Jésus : Un certain créancier
 Avoit un de ces jours deux detteurs : le premier
 Devoit cinq cents deniers, l'autre en devoit cinquante ;
 Mais, n'ayant pour payer, l'usurier se contenta
 De leur quitter le tout ; il leur donne. Au surplus,
 Que t'en semble ? Lequel des deux l'aime le plus ?...

Simon répond :

J'estime que celui à qui plus grande dette
Est quittée , ayme aussi d'une amour plus parfaite.
C'est bien dit , luy répart Jésus ; et , se levant
Sur un coude , il se tourne à main droite , en avant ,
Du côté de Marie.
. Vois-tu bien cette femme ,
Ce dit-il , ô Simon , qui a bruit d'estre infame ?
Je suis , comme tu sçais , entré dans ta maison ,
Et tu n'as lavé d'eau mes pieds ; elle , à foison
Les a baignés de pleurs , et , pour oster l'ordure ,
Au lieu de linge a pris sa propre chevelure.
Tu ne m'as pas donné seulement un baysier ,
Et elle n'a cessé de tendrement baysier
Mes pieds tout depuis lors qu'elle est ici venue.
Toy , tu ne m'as pas oint d'huile ma teste nue ,
Et elle a parfumé mes pieds d'onguent plus cher !
C'est pourquoy je ne veux désormais te cacher
Que beaucoup de péchés luy sont remis , à cause
Qu'elle a beaucoup aymé. Et note cette clause :
A qui l'on donne moins , il en ayme tant moins. Etc.

Je ne veux pourtant pas terminer cette notice , que l'on trouvera peut-être beaucoup trop longue , sans rapporter ce qui arrive à la Madeleine en sortant de la maison du pharisien. C'est le commencement du 6^e livre.

Un jeune courtisan , un grand seigneur de marque ,
Jadis son favorit , qui l'attend et remarque
En contant par ses doigts chasque moment du temps
Depuis l'heure qu'elle est entrée là dedans ,
De peur que ses amours ne luy soient desrobées ,
Se pourmeine en la court à grandes enjambées ,
Tout au long des treillis de la salle , escoutant
S'il entendra parler celle qu'il ayme tant.
Son oreille est au guet , et si droite et si preste ,
Qu'au moindre bruit qu'on fait , il se tourne , il s'appreste.
Ha ! dit-il , ces gens-la n'auront jamais soupé.
C'est ce maistre causeur , ce Jesus , qui les presche ;

Ouy, vraiment, je croy, moy, qu'il y faict belle breache !
 Et ma dame, qui doit, pour un peu contenter
 Son désir curieux, s'empescher de hanter
 Un tas de scrupuleux, un tas de mécaniques,
 Plus tristes, plus chagrins, plus mordans, plus critiques.
 Que les mesmes Catons ! Par Dieu ! c'est bien raison
 Que ces gueux soient hantez des filles de maison !.....

Enfin Madeleine sort, il lui offre galamment son bras :

. Elle, qui l'apperçoit,
 Se retire à costé, et, meurement ireuse,
 Monstre qu'elle n'en est nullement désireuse :
 Monsieur, pardonnez-moy, ce temps là est passé.
 Ha ! ne m'attouchez pas, s'il vous plaist ; j'ay laissé
 Ces mauvaises façons. Si vous voulez m'ensuyvre,
 Vous pouvez, comme moy, commencer à mieux vivre ;
 Mais d'espérer qu'encor je seray désormais
 Folle comme je fus du passé, non, jamais !
 Bonsoir ! Mon courtisan, reboutté de la sorte,
 Reste tout esperdu ; peu s'en faut qu'il n'en sorte
 Hors de sens. Vous diriez qu'il a, sans y penser,
 Hurté fort contre un huys, où il croyoit passer.

Demandera-t-on comme moi où le bon frère Remi de Beauvais
 avait appris tout cela ?

1617. Les Dévots élancements du poete chrestien, pré-
 sentés au roi Henry IV, par Alphonse de Ramberville,
 lieutenant général au baillage de l'evesché de Metz. *Paris*,
 Abraham Pacard, 1617, in-12. fig. v. éc. fil.

L'auteur fort peu connu de ce livre apprend à ses lecteurs que de-
 puis quelques années il avait dérobé quelques heures de ses loisirs
 pour les employer à tracer quelques vers de dévotion ; que, les ayant
 mis au net sur le vélin « escrit, pourtrait et enluminé », pour le faire
 examiner par les signalés théologiens de son pays, ceux-ci l'avaient
 excité à faire présent au roi de ce manuscrit, et que la volonté du roi
 avait été que l'œuvre vît la lumière, etc. Guillaume Colletet ajoute
 que Henri IV fut si satisfait de l'ouvrage de Ramberville, qu'il fit
 écrire, le 7 avril 1600, à LL. AA. de Lorraine pour leur recomman-

der ce poëte, qui obtint l'emploi de lieutenant général au bailliage de Metz, etc.

Les vers ne sont pas beaucoup plus mauvais que tant d'autres, et les gravures faites d'après les enluminures de Ramberville pourraient faire supposer qu'il était plus habile dessinateur que bon écrivain. Ce petit livre du reste est assez joli.

1617. Le Triomphe du Messie, mis en deux livres, pour la confirmation des chrestiens, conversion des Juifs, mahometans, idolastres et tous infidèles, par Francois Du Port, médecin de Paris. *Paris*, François Jacquin, 1617, in-8. v. m. fil.

François Duport apprend aussi à ses lecteurs « Qu'ayant mis en lumière plusieurs livres latins de la connoissance et guérison des maladies du corps humain, ay pensé, dit-il, mon œuvre imparfait, si je n'ajoutois la guérison de l'âme, qui ne peut estre que par ce-luy qui, descendu du Ciel, y est miraculeusement remonté. » C'est pourquoi on ne peut qu'applaudir aux intentions de Duport ; seulement il eût été à désirer que son style fût moins plat et ses vers plus corrects.

1618. Deux Homelies, l'une des miracles du Christ au ventre de sa mere, l'autre de l'extrême cheute et merveilleux relevement du roy Manassé ; item les Fruicts divers d'une Muse chrestienne, par le sieur Pierre Appais, Daulphinos, 1518 (*lisez* 1618), in-8. v. g.

Trompé par la date de ce livre, qui est une faute d'impression, j'avais mal classé ce Pierre Appais, dont il n'est fait mention dans aucune bibliographie ou biographie à ma connaissance. A la lecture, le style, quoiqu'il ne soit pas bon, ne tarda pas à me désabuser, et le titre d'une pièce en stances, adressée à monseigneur le maréchal Desdiguères, ou plutôt de Lesdiguères, mort connétable en 1626, m'indiqua la date du livre.

Les deux Homélies sont en prose ; les Fruits d'une muse chrétienne sont des cantiques et des psaumes, et quelques pièces de circonstances. Tout cela est détestable.

1619. Les intervalles du Loisir de François Hamoys, marchand lapidaire à Paris, 1619.

Les Vers dévotieux dédiés au public pour le service de Dieu, par François Hamoys. *Paris*, Nicolas Barbote. 1619, in-8. cartonné sur broch.

Véritables vers d'amateur. *Les intervalles* étaient donnés très probablement aux chalands de qualité. Ce sont de petits madrigaux sur les pierres précieuses.

Les vers dévotieux sont les prières, l'oraison dominicale, la salutation angélique, les articles de la foi, etc., mis en vers, c'est-à-dire rimés assez mal; puis des oraisons, des méditations, et des contrariétés, etc. Si la valeur d'un ouvrage est en raison de sa rareté, ce petit volume vaut beaucoup.

1619. Poème spirituel, contenant l'Histoire de la vie, mort et miracles de saint Roch, avec plusieurs odes et prières chrestiennes et dévotes, composé par Jean Fermeluys, escrivain et maistre d'escoles à Paris. *Paris*, chez l'auteur, rue du Plat-d'Estain, 1619, avec un titre gravé. In-8, v. m.

Voici un maître d'école à Paris, qui nous apprend, dans une épître dédicatoire à M^{lle} Duret, épouse d'un célèbre médecin, « qu'il n'a jamais eu le bonheur de la connoissance des lettres. » Il nous informe en outre, par une préface au lecteur, qu'il a eu plusieurs raisons d'abord pour composer un poème, et ensuite pour avoir fait « eslection particulière de ce sujet ». La première est que saint Roch a toujours protégé la France, et surtout Paris, contre la peste; la seconde est le malheur du temps qui menace d'une ruine prochaine; la troisième est qu'en 1606, au mois de juillet, douze personnes habitant la maison de l'auteur avaient succombé à la contagion, que sa propre femme en avait été atteinte, mais que par l'intercession de saint Roch il en avait été préservé, et il avait vu sa femme guérie. Par reconnaissance donc le bon Fermeluys a dû composer son poème « d'après plusieurs légendes des vies des saints tant anciennes que modernes, et conformément à ce qui en est représenté par les figures

estant en la tapisserie qui se voit es festes solempnelles en la chapelle desservie sous le nom de ce grand saint en l'église et paroisse royale de Saint-Germain de l'Auxerrois ».

Or cette histoire est écrite avec bonne foi et simplicité ; le style en est naturel et sans autant d'incorrections que l'on pourrait le supposer, et je n'en saurais rien citer ni en bien ni en mal.

A ce volume un amateur a réuni :

La Vie et Miracles de la Vierge Madame sainte Genevieve, Patronne de Paris, par M. Jacques Corbin, conseiller et maistre des requestes ordinaires de la Royne, advocat en parlement. *Paris*, Robert Sara, 1632.

Cette fois le maître d'école l'emporte, et de beaucoup, sur l'avocat. Il est difficile de lire un narré plus sec et plus plat mis en mauvais vers. Corbin rapporte, en style de gazette, les miracles opérés par la présence seule de la châsse, et même par la pensée des malades qui l'appellent à leur secours, ce qui arriva à un célèbre prédicateur de Fulde en Allemagne, qui, attaqué du mal des ardents, lut la légende de sainte Geneviève, et fut guéri. (V. 1634.)

En l'an mil cinq cens cinq ce miracle s'est fait.

On a encore réuni à ce volume :

De tempore et causa martirii B. Lamberti, Tungrensis episcopi. Diatriba chronologica et historica. *Leodii*, ap. Guilielmum-Henicum Streel, 1679.

1620. Poème philosophic de la vérité de la physique minérale, où sont réfutées les objections que peuvent faire les incrédules et ennemis de cet art, auquel est naïvement et véritablement dépeinte la vraie matiere des philosophes, par le sieur de Nuisement, receveur général du comté de Ligny, en Barrois. *La Haye*, Theodore Maire, 1639, in-12. v. b. (*Ce poëme est précédé d'un ouvrage intitulé: Traitez de l'Harmonie et constitution générale du vray sel, secret des philosophes et de l'esprit univer-*

selle du monde, suivant le troisième principe du Cosmopolite, etc., *par le même auteur.*)

Dans l'ignorance où je suis du sujet traité par le sieur de Nuisement (il s'agit de la recherche de la pierre philosophale), ce poème serait écrit en hébreu qu'il ne m'aurait pas paru plus inintelligible. Du reste, à en croire l'auteur lui-même, il n'a pas eu la prétention d'être compris par tout le monde, car voici les premiers vers de son poème :

Je parle aux entendus, esloignez-vous, profanes :
Car mon ame s'eslève aux plus secrets arcanes.

Nonobstant cet avertissement charitable, j'ai voulu pousser plus loin ma lecture, mais j'ai été bientôt convaincu que je n'étais point un *entendu*.

Clovis Hestaud de Nuysement, secrétaire de la chambre du roi Henri III, est en outre auteur d'*amours* en sonnets, et d'autres poésies; il vivait encore en 1620. Goujet se demande si cet Hestaud de Nuysement ne serait pas le même que celui-ci. Je ne connais pas les poésies dont parle Goujet; mais Guillaume Colletet, dans son Histoire des poètes français, résout la question d'une manière affirmative.

1620. Le Bouquet royal toujours fleurissant, composé des vertus royales de trois grands roys, par C. Brunel, de la comté d'Avignon. Lyon, Simon Rigaud, 1620, in-12 broché en parchemin. (*Avec un envoi manuscrit de l'auteur. Volume intact.*)

Auteur inconnu à l'abbé Goujet, etc., de ces cantiques sur des airs vulgaires qui sont encore chantés dans quelques campagnes.

Les trois rois du titre ci-dessus sont : « Le roy des roys, le roi très chrestien Louis XIII, et monseigneur de Marquemont, archevesque, comte de Lyon, primat des Gaules, et roi par le sacerdoce.»

Brunel était certes un homme fort modeste qui parait s'être adonné à la composition de ces cantiques naïfs, dont quelques uns sont en patois avignonnais, quand il pouvait s'élever à des conceptions plus hautes, ainsi qu'il l'a prouvé notamment dans la première pièce de la seconde partie de son livre sur les devoirs des prêtres, et

presque toute la troisième partie. Les pensées ne manquent pas d'élevation, et le style est à leur niveau. Brunel enfin, sans être un poète fort distingué, mériterait d'être connu autant et plus qu'un grand nombre de ses contemporains, comme par exemple celui qui suit :

1620. Les Préludes de Perroquet, fluteur tolosain, dédiés à Monseigneur le duc de Mayenne, par le sieur de La Borderie. *Bourdeaus*, Gilbert Vernois, 1620, in-8. maroq. fil. tr. d. (*Fort rare. Bel exemplaire.*)

Pourquoi ce mauvais livre est-il recherché des curieux ? Je ne saurais me l'expliquer que par la bizarrerie de son titre ; et je ne puis comprendre ni comment l'auteur a osé le dédier à Henri de Mayenne, ni comment celui-ci l'a reçu. C'est un ramas de sales équivoques, de véritables grossièretés sans esprit, de pièces amphigouriques propres tout au plus à exciter le rire de bourgeois provinciaux, mais qui ne pouvaient plaire au fils de Charles de Lorraine.

J'ai vu ce bouquin s'élever en vente publique à des prix fous.

1620. Vers Leipogrammes et autres œuvres en poésie de S. C. S. D. R. (Salomon Certon, secrétaire du roi.) *A Sedan*, Jean Jannon, 1620, in-12. v. m. fil. (*Très joli exemplaire.*)

Leipogramme signifie *lettre abandonnée* ou plutôt *abandonner une lettre*. Les vers *leipogrammes* sont des vers dans lesquels une lettre de l'alphabet a été omise à dessein. Ainsi, Salomon Certon s'est amusé à composer d'abord un sonnet sans *a*, un autre sonnet sans *b*, etc., et il en a fait ainsi trois séries d'alphabets. On comprend la difficulté d'un pareil travail, et sa futilité surtout. Certon l'avait si bien comprise lui-même, qu'après les avoir lus à ses amis, comme difficulté vaincue, il les avait oubliés, dit-il, lorsqu'un des célèbres imprimeurs Etienne les voulut publier, ce à quoi Certon dut consentir. Je ne pense pas qu'il y mit une grande opposition, car il y joignit quinze *sestimes* ou pièces de son invention, en six stances de six vers terminées par six vers de six syllabes ; le volume se termine par des odes et des traductions de psaumes en *vers mesurés* par longues et brèves, et rimés.

Comme Certon ne se livrait à la poésie que pour son amusement, il voulait probablement faire durer le plaisir long-temps, et il s'imposait ainsi volontairement des entraves pour la seule satisfaction de les surmonter. Tout en déplorant un tel usage de son talent, on ne peut lui refuser une extrême facilité, une grande connaissance des ressources de la langue, et un véritable mérite comme versificateur. Il a fait d'Homère une traduction en vers que je n'ai pu me procurer, car ses œuvres sont fort rares, et qui lui valut une réputation dans son temps. *Divers poèmes*, qui font partie de cette édition, sont généralement montés sur le ton d'une aimable plaisanterie, et donnent une idée avantageuse de son esprit, naturel, piquant, et de bonne compagnie.

1526—1621. La Semaine ou création du monde, du sieur Christophe de Gamon, contre celle du sieur du Bartas. Niort, Jean Lambert, 1615, in-12. v. g. fil.

Il fallait que la Semaine de la Création du monde par du Bartas, mort en 1590 (V. p. 301), eût encore une sorte de célébrité vingt-cinq ans après sa publication, pour qu'un poète prit la peine de la critiquer en 8,600 vers. Et c'est ce que fit Christophe de Gamon; mais il ne fallait pas signaler les erreurs de du Bartas, en physique surtout, pour les remplacer par d'autres erreurs. Qui voudrait aujourd'hui traiter l'ouvrage de Gamon avec le mépris qu'il prodigue à son prédécesseur en aurait certes une belle occasion. Tout ce qu'il dit sur la formation et la nature des astres, des minéraux, sur les propriétés des végétaux, sur les mœurs des animaux, est bien au-dessous de la science. Et qui sait si la critique de nos jours ne paraîtrait pas dans deux cents ans aussi ridicule que celle de Gamon ?

Gamon était né à Annonay dans le Vivarais en 1576, où il mourut en 1621. Il paraît s'être occupé de chimie et même d'alchimie. On a cru trouver dans quelques passages de la Semaine des allusions au grand œuvre, que j'avoue n'avoir pas su reconnaître. Rien dans son ouvrage ne m'a semblé présenter un sens caché.

Malgré son style barbare, Gamon est poète parfois, parce qu'il est pittoresque; ses images, toujours communes, sont vives et vraies; il a une verve d'antithèses qui lui est particulière. Comme Gamon est un des plus inconnus de nos poètes, on me permettra

d'en citer quelques vers. Voici une invocation à Dieu ; c'est le début de son poème :

Toy qui du ciel doré tends la courtine ronde ,
 Qui mis le monde au jour , qui mis le jour au monde ,
 Qui peux d'un seul clin d'œil escrouler l'univers ,
 Et soustiens , sans soustien , ses estages divers ,
 Guide ma main branlante , eschauffe mon courage ,
 Aigaise mon esprit , enrichis mon langage ;
 Que de vers éternels je chante dignement
 Les plus rares beautés de ce grand bastiment !
 Donne jour à ces jours ; source de clarté , donne
 Que la splendeur du vray sur ma page rayonne !
 O grand Dieu ! donne-moy que je puisse sans peur
 Combattre corps à corps le mensonge et l'erreur !
 Que ma guerre en ce champ , ma course en cette lice ,
 Commencée en travail , en plaisir se finisse !

Voici maintenant comment Gamon motive la formation , la création de la lumière.

Lorsque la brune nuit estend ses moites aisles ,
 Et le profond sommeil cille à tous les prunelles ,
 Ma muse , tu le sçais , d'un soucy gracieux ,
 Par l'alle de ses vers voulant voler ès-cieux ,
 Ne met l'artiste main à son œuvre immortelle
 Qu'en sa chambre premier ne flambe la chandelle :
 Ainsi de l'univers l'inimitable auteur ,
 Durant ceste grand' nuict , qui , non pas sans splendeur ,
 Devançoit tout ce Tout , et qu'une paix profonde
 Tenoit , mais non oisif , l'architecte du monde ,
 Voulant , ingénieux , en faveur de son nom ,
 Mettre le Monde au monde , entre nous son renom ,
 N'a voulu commencer œuvre tant estimée
 Qu'il n'ait auparavant la lumière alumée ;
 Non qu'un si clair-voiant et si parfait ouvrier
 N'eust peu faire aisément quelque autre acte premier ,
 Ou ce grand artizan , dont le dire est le faire ,
 A l'instant n'eust tout peu commencer et parfaire ;
 Mais ayant desseigné dans six jours de former
 A l'aigle , au cerf , au thon , l'air , la terre et la mer ,

Le jour, qui des six jours eut la place première,
Ne pouvoit estre jour sans l'ardante lumière.

Cela est indubitable et suffira pour donner une haute idée de la logique de Christophe de Gamon, dont le nom anagrammatisé termine le poème.

Pour voler au repos où *Christ fonde ma loge*.

1536—1623. Les premières OEuvres de Scevole de Sainte-Marthe, gentilhomme lodunois, qui contiennent ses imitations et traductions recueillies de divers poètes grecs et latins. Paris, Federic Morel, 1569, in-8. v. gran. fil.

Né à Londun en 1536, mort en 1623, Scévole de Sainte-Marthe est le dernier représentant littéraire du XVI^e siècle. Elève de l'Université de Paris, c'est-à-dire de Muret, de Ramus et de Turnèbe, condisciple de Ronsard, Baif, etc., il se livra de bonne heure à la poésie latine et française. C'est à tort que l'abbé Goujet prétend que Scévole de Sainte-Marthe ne fit de vers français qu'à l'âge de plus de trente ans. Sainte-Marthe en avait à peine dix-sept quand il termina la tragédie de *Médée* de J. de La Peruze (V. 1555), et qu'il fit en vers français l'envoi à divers grands personnages de la traduction latine des psaumes d'Apollinaire. D'ailleurs, dans la préface du volume que j'examine, Sainte-Marthe s'excuse textuellement de l'avoir publié, par ces mots : « Pour obéir à je ne sçay quelle secrète puissance de mon naturel qui m'a comme contraint et forcé de despendre une partie de *mes jeunes ans* en ce labeur. » Je n'insiste sur ce fait que pour expliquer, par les progrès que fit la langue française à cette époque précise, l'espèce d'infériorité que l'on s'est accordé à reconnaître dans ses poésies françaises sur ses poésies latines. (V. l'art. Rapin, 1609.)

Orateur éloquent, jurisconsulte instruit, poète latin qui de tous les modernes a peut-être le plus approché de l'antiquité par sa *Pædotrophie*, art de nourrir les enfants à la mamelle; magistrat et administrateur intègre, député aux Etats de Blois et à l'assemblée des notables tenue à Rouen en 1597, il fit preuve de fidélité, de dévouement et de courage, non moins que d'instruction et de talent. Ces qualités motivent la haute réputation dont jouit Scévole de Sainte-Marthe durant sa longue carrière de 87 ans. Il mourut en 1623 au

lien de sa naissance, assisté du malheureux Urbain Grandier, qui prononça son oraison funèbre.

Ses premières œuvres, divisées en quatre livres, contiennent, le premier, des imitations du zodiaque de la vie humaine de Palingène; le second, la Génethliaque, imitée du latin de Naugier, d'autres imitations d'Ovide, du grec de Solon, etc.; les troisième et quatrième sont composés de pièces diverses; dans le quatrième il y en a une partie de latines.

On ne peut dissimuler que le style des poésies françaises de Scévole de Sainte-Marthe est de soixante ans en arrière de l'époque où je suis arrivé. Si ses compositions ne sont jamais très élevées, au moins sont-elles toujours naturelles, exemptes de l'affectation de son temps, et font souvent preuve de bon goût.

1623. *La Franciade, ou Histoire générale des rois de France depuis Pharamond jusqu'à Louis le Juste, à présent regnant, mis en vers françois par le sieur Geuffrin, controleur au grenier à sel de Noyon, secrétaire de feu monseigneur le duc de Mayenne. Paris, Antoine de Sommaville, 1623, in-8. demi-rel.*

Nomenclature exacte des rois et des événements remarquables depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à Louis XIII, entreprise par le sieur Geuffrin pour faire suite à la *Franciade* de Ronsard. Geuffrin est beaucoup moins poète que son prédécesseur, mais infiniment plus judicieux, sans être aussi aride et sec qu'il aurait pu l'être.

Geuffrin a eu l'honneur d'être cité par le père Lelong dans sa Bibliothèque des historiens de France. Son ouvrage est divisé en six livres. Le dernier ne contient que la vie de Henri IV et un éloge de Louis XIII.

1623. *Œuvres poetiques du sieur Bernier de La Brousse. Poitiers, Julian Thoreau, 1617, in-12. maroq. rouge. tr. d. (Bel exemplaire.)*

Bernier de La Brousse était avocat à Poitiers. Neveu de Jean Deplanches, éditeur de ses œuvres (V. 1619), et élevé dans l'amour des lettres, il s'y livra probablement avec beaucoup d'ardeur, car ses occupations non seulement d'avocat, mais encore de banquier, ne

l'empêchèrent pas de composer un gros volume de 362 pages de vers.

Ce sont d'abord des *Amours d'Hélène* en 120 sonnets, etc., puis les *Avantures de Chloris et de Morphire* en 27 sonnets, puis les *Amours de Thisbé* en 194 sonnets. On sait ce que c'est que cette réunion de sonnets, d'élégies, de chansons, que l'on nommait *amours*. Ceux de Bernier de La Brousse supportent la concurrence avec tant d'autres, mais ne se distinguent par aucune qualité supérieure; c'est de la bonne médiocrité. Ses deux livres d'odes, dont l'un en compte vingt-trois et le second trente-cinq, sont d'un degré au dessous. Ce volume contient en outre deux bergeries et deux tragédies sur lesquelles je reviendrai, et des mélanges où l'on retrouve encore des sonnets, des stances, toutes choses fort peu piquantes.

Bernier de La Brousse a composé des stances qui sont comprises dans le Tombeau de Scévole de Sainte-Marthe, mort, ainsi que nous venons de le voir, en 1623. Bernier de La Brousse lui a donc survécu.

1623. Les Amours du berger Philandre et de Caliste, et autres œuvres, par le sieur des Vallottes. Paris, Jacques Villery, 1623, in-8. v. b.

Le berger Philandre, c'est-à-dire l'auteur, se promenant le long des moites bords de la Seine, arrive au pré yaux clerks et y rencontre un monstre :

Deux cornes sur le front affreusement tournantes,
Qui s'abismoient aux flots des escumes bouillantes
Qui sourdoient de sa gueulle, aux vipérines dents;
Une langue d'aspic y branlottoit dedans.

Le col d'un loup sanglant, son col de couleur maigre,
Soustenoit l'entonnoir d'un cry tristement aigre. Etc.

Je serais honteux de m'entretenir plus long-temps de telles fadaïses écrites d'un tel style; et pour que le ridicule fût complet, un des possesseurs de ce livre avant moi l'a fait mal reliait avec une gravure d'Eisen représentant un berger et sa bergère considérant deux tourterelles!

1623. Les Œuvres de Jacques Poille, sieur de Saint-Gratien, conseiller au parlement de Paris, divisées en onze livres : Rome en sept livres, la Grece en un; les Barbares.

les grands Rois, les grands Seigneurs et les derniers Hérésiarques, en un livre; l'Icare françois en deux. *Paris*, Thomas Blaise, 1623, in-8. maroq. vert, fil. tr. d. (*Reliure du temps.*)

Or tout ce gros volume se compose de 919 sonnets! Il est d'abord dédié au roi par 54 sonnets. Tous les hommes célèbres de la république romaine sont personnifiés et appréciés en 578 sonnets, ceux de la Grèce en 115; les barbares successeurs d'Alexandre, les grands rois, les grands seigneurs et les hérésiarques, en 67; et enfin l'Icare français en 105. L'Icare français est le maréchal de Biron; l'auteur ne le nomme pas, mais il donne la date de sa mort malheureuse, le dernier jour de juillet 1603. On ne peut que chercher à se sauver d'un tel déluge de sonnets.

1574 — 1621. Paraphrase de la prose des morts, par M. Coeffeteau. *Nantes*. Luc Gobert, 1606.

Paraphrase de Monsieur Coeffeteau sur la prose du saint Sacrement de l'autel, composée par saint Thomas d'Aquin. *Paris*, François Huby, 1606.

Stances sur la devotion de Notre-Dame du Mont-de-Vic, par Antoine Favre, président D. G. *Paris*, Pierre Chevalier, 1602, in-8. cart.

Nicolas Coeffeteau, né en 1574, mort évêque de Marseille en 1623, a composé une histoire romaine, des ouvrages de critique religieuse et de morale, pour lesquels il est peut-être plus connu que pour ses poésies, qui se bornent à peu près à ces deux paraphrases: aussi n'est-il porté ici que pour mémoire.

Antoine Favre, dont on a réuni des stances aux poésies de Coeffeteau, est le père du célèbre grammairien Vaugelas. C'est le meilleur de ses ouvrages. J'ai déjà parlé du président Favre à l'article Pibrac. (V. 1584.)

1623. Trois opuscules poétiques de M. Julien Pelcus, avocat en parlement. *Paris*, Denis Binet, 1700, in-12. v. porph. fil. (*Joli exemplaire.*)

Voici encore des poésies d'avocat ; aussi est-il difficile de renfermer moins de sens en plus de paroles. Ces trois opuscules consistent en deux épithalames : l'un pour le mariage de messire Pierre du Bellay, prince d'Yvetot, avec M^{lle} de Rambouillet ; l'autre de M. le Vidame du Mans avec M^{lle} de Pisani. Le troisième est un panégyrique funèbre du même Pierre du Bellay en 1,500 vers environ. Julien Peleus, dont le véritable nom était Pélé, fut conseiller d'état et historiographe du roi. Il vivait encore à la fin de 1622 et était né à Angers. Julien Pélé est auteur d'un recueil d'arrêts estimé.

1547 — 1623. Petit Sommaire de la Doctrine chrestienne, mis en vers françois, avec les hymnes et odes spirituelles qu'on chante devant et après la leçon d'icelle, revu et augmenté en ceste quatriesme édition, par Michel Coysard, de la Compagnie de Jesus.

Le vers s'apprend beaucoup mieux que la prose,
Et se retient bien plus fidèlement :
Voilà pourquoy en carmes maintenant
De nostre foy le sommaire on propose.

Tournon, Claude Michel, 1596, in-12. bas. (*Mouillé.*)

Michel Coysard, jésuite, né à Bresse en Auvergne en 1547, fut recteur du collège de la Trinité de cette ville et de l'Académie de Besançon. Il est l'auteur de ce livre, qui eut un grand nombre d'éditions, et dont les vers furent mis en musique par Jean Ursucci, gentilhomme lucquois. L'épigraphe rapportée dans le titre du livre indique l'intention de son auteur : c'est un catéchisme dont les demandes sont faites en prose et les réponses en quatrains assez clairs et corrects, mais fort plats. Les hymnes et odes sont de la même force. Le volume est terminé par un discours en prose sur l'utilité du chant, dans lequel l'auteur, s'appuyant de l'autorité du roi David dansant et chantant devant l'arche, prétend que l'exemple des huguenots chantant les psaumes de de Bèze et de Marot ne doit pas empêcher les catholiques d'en faire autant, non plus que de prier, jeûner, boire et manger comme eux, puisque les adhérents au schisme de Calvin n'avaient fait que suivre les usages de l'Eglise avant leur séparation.

Michel Coyssard, dont le zèle l'emporta de beaucoup sur le talent poétique, mourut en odeur de sainteté en 1623.

1624. L'Adieu d'un plaideur à son argent, 1624, in-8. demi-rel. dos de cuir de Russie.

Petit opuscule en 60 stances. Il est rare et piquant.

Adieu mon or et mes pistoles,	Adieu mes amoureux testons,
Adieu mes belles espagnoles,	Adieu mes larges ducats,
Adieu mes écus au soleil :	Adieu mes quarts d'écus de France :
Messieurs les maîtres des requestes	Les copistes et les commis
Et les advocats du conseil	Ne m'ont point laissé de finance
Auront de quoi passer les festes.	Et m'ont pillé, mes bons amis.

L'auteur avait trouvé bien des pattes à graisser et bien des degrés de juridiction qu'il nous fait connaître en détail ; mais aujourd'hui c'est bien différent.

1567—1625. Le Sireine de messire Honoré d'Urfé, gentil-homme de la chambre du roy, capitaine de cinquante hommés d'armes de ses ordonnances, comte de Château-neuf, baron de Château-Morand. *A Lyon*, par Claude Chastelard, 1619, in-18. maroq. r. fil. tr. d. (*Très joli exemplaire.*)

Honoré d'Urfé, beau, brave, romancier et poète, devait être lui-même le héros d'une histoire amoureuse. On supposa donc qu'épris de Diane de Château-Morand, fiancée au frère aîné de d'Urfé, devenue son épouse, puis faisant casser son mariage, puis se mariant à son beau-frère, Honoré d'Urfé devait avoir décrit ses propres aventures dans celles qu'il avait si bien racontées. C'est Patru qui a imaginé toute cette bistoire, basée sur de prétendues confidences qu'Honoré d'Urfé aurait dû lui faire plus tard. Malheureusement les dates détruisent toutes ces conjectures. Honoré d'Urfé est né en 1567. Le mariage de son frère Anne d'Urfé avec Diane de Château-Morand a eu lieu en 1575. Honoré n'avait donc que huit ans. On sait d'ailleurs qu'il était encore au collège de Tournon, où il achevait ses études en 1583, puisqu'il y joua le rôle d'Apollon, en robe cramoisi et orange, dans un drame de sa composition. Si plus tard il épousa Diane de



Château-Morand, c'est probablement qu'après le divorce de son frère, il ne voulut pas laisser sortir de sa famille les biens considérables que Diane y avait apportés. On sait d'ailleurs qu'il ne vivait point avec elle, qui habitait le Forez, et lui une terre aux environs de Nice et où il composa tous ses ouvrages.

Le Sireine, et non la Syreine, comme disent quelques biographies, est un berger dont les aventures forment le sujet d'un petit poème en trois parties et en stances de six vers. Nous avons déjà vu un poème de cette forme, intitulé les Changements de la bergère Iris, par Lingendes. (V. 1616.)

Ce dernier est le premier en date, puisqu'il était imprimé dès 1605, et que la première édition du *Sireine* est de 1611. Mais d'Urfé était plus âgé de dix-neuf ans que Lingendes : il était fort jeune, dit-on, quand il composa le *Sireine*. Il serait donc possible que Lingendes eût eu connaissance du manuscrit ; il me paraît bien peu probable que l'un de ces deux auteurs n'ait pas imité l'autre, non seulement dans la forme de son poème, mais dans le ton de la narration et même dans le choix du sujet. Quoi qu'il en soit, les *Changements de la bergère Iris* sont, à mon gré, bien supérieurs au *Sireine* et par le style et par l'intérêt.

Le premier livre de *Sireine*, intitulé *le Départ*, a 149 stances ; le second, *l'Absence*, en a 170 ; le troisième, *le Retour*, en compte 284. Au premier livre, *le Départ* n'est point motivé, *Sireine* et Diane se désolent ; pendant *l'Absence*, l'action ne fait pas le moindre progrès, *Sireine* continue à se plaindre ; au *Retour*, il trouve Diane infidèle malgré elle, et ils se désespèrent de concert.

Le *Sireine* ne peut rien ajouter à la gloire que d'Urfé avait acquise par son roman de l'*Astrée*.

1626. Trois anciens traictez de la philosophie naturelle :
- 1° Les Sept chapitres dorez, ou bien les Sept sceaux égyptiens et la table d'Emeraude d'Hermès Trismégiste ;
 - 2° La Response de messire Bernard, comte de la Marche-Trevisane, à Thomas de Boulogne, medecin du roy Charles VIII ;
 - 3° La Chrysopée de Jean Aurelle-Augurel, qui enseigne l'art de faire l'or.

Les deux premiers n'ont encore esté traduits en françois.

et le troisième est corrigé des fautes qui estoient en l'ancienne impression, par Gabriel Joly. *Paris*, Charles Halpeau, 1626, in-8. v. b.

Dans cet exemplaire, l'ordre du titre est changé; le volume commence par la *Chrysope*, poëme en trois livres et en vers de dix syllabes. Les deux autres traités en prose terminent le volume.

On ne s'attend pas à ce que je discute le mérite littéraire et poétique de la *Chrysope*.

1590—1626. Les *Œuvres* de Théophile, divisées en deux parties; première partie contenant l'immortalité de l'âme, la seconde la tragédie de *Pirame et Thisbé* et autres meslanges, et la troisième les pièces qu'il a faites pendant sa prison. *Paris*, Nicolas Pepingué, 1662, in-12. v. fauv, fil. tr. d. (*Très joli exemplaire de la plus belle édition.*)

Théophile Viaud ou de Viau, né en 1590 à Broussère, près Agen, petit-fils d'un secrétaire de la reine de Navarre, et fils d'un avocat à Bordeaux, se livra de bonne heure à la poésie, et se fit promptement une réputation. Son talent réel, sa conduite sans doute inconsidérée, son esprit satirique, sa fréquentation avec de jeunes seigneurs dont il était bien accueilli et même recherché, lui attirèrent des envieux et bientôt des ennemis. Le trop célèbre Garasse, sorte de Don Quichotte religieux ou plutôt jésuite, l'attaqua nominativement en pleine chaire, où il n'aurait osé signaler les amis puissants de Théophile. Dans la *Doctrina curieuse des beaux-esprits de ce temps*, Garasse falsifia même des vers d'une *Épître à Tircis* de Théophile, pour lui prêter un sens irrégulier. Théophile produisit son manuscrit, poursuivit et obtint un jugement contre Garasse, et fit saisir le livre. *Inde ira*. Des lors Garasse et sa société jurèrent la perte de Théophile. Un imprimeur publia un volume de vers obscènes, sous le titre de *Parnasse des vers satiriques*. Théophile, se doutant bien qu'on le lui attribuerait, ce recueil contenant en effet, parmi beaucoup d'autres poésies d'auteurs différents, quelques pièces de lui, prit l'avance, dénonça le livre et le libraire, et fit condamner celui-ci par sentence du prévôt de Paris, comme ayant imprimé ses vers, qu'il fit connaître, sans son aveu, sans même l'avoir consulté. Le livre fut flétri et le libraire emprisonné.

Un autre jésuite, car ils sont solidaires, et Garasse n'osait plus paraître, un nommé Voysin suborna des témoins, et obtint, sur leurs dépositions, un décret de prise de corps contre Théophile, accusé d'athéisme. Théophile crut devoir s'absenter, et sa fuite, comme il le dit lui-même, qui n'était que de peur, donna des soupçons de crime : il se réfugia chez un baron de Panat. Ses ennemis, profitant de son absence, le firent condamner, par arrêt du parlement du 19 août 1623, et par contumace, à faire amende honorable et à être brûlé vif. Il fut exécuté en effigie sur la place de Grève. Chose inimaginable ! le roi, après cet arrêt, continua à faire payer à Théophile une pension qu'il lui avait accordée sur sa cassette. Le parlement aurait laissé évader Théophile, et l'en fit prévenir ; mais la société des Garasse, Voysin et consorts, *ad majorem Dei gloriam*, le fit arrêter au Catelet par le prévôt Leblanc, conduire garrotté sur un cheval, et par des routes de traverse, à Saint-Quentin, et de là, les fers aux pieds et aux mains, à la conciergerie de Paris, où il fut enfermé dix-huit mois dans le cachot de Ravailiac et où on lui fit subir les tortures les plus oruelles. Enfin, au bout de ce temps, le parlement révisa le procès, dont voici les principaux chefs d'accusation, d'après les dépositions des témoins :

Le premier témoin avait vu Théophile manifester de l'humeur à avoir à coucher dans un mauvais lit.

Le second lui avait entendu soutenir que l'âme est dans le sang.

Le troisième l'accusa d'avoir fait une apologie de l'athéisme dans un livre intitulé *De l'Immortalité de l'Âme*. C'est une traduction du Phédon de Platon.

Le quatrième lui aurait entendu chanter en société des chansons libres, sans toutefois pouvoir se les rappeler ni indiquer les autres auditeurs.

Le cinquième, qui était un boucher de la rue Saint-Martin, récita à l'audience des vers impies que Théophile lui aurait appris lui-même. Or Théophile remarqua et fit remarquer aux juges que plusieurs de ces vers récités étaient incorrects, manquaient de quantité, et que précisément ces mêmes vers étaient imprimés dans le Parnasse avec ces mêmes fautes. C'était donc là que le témoin les avait appris, et non de la bouche de Théophile, qui ne les eût pas commises.

Et voilà tout ! Et que l'on ne pense pas que ceci soit inventé ou exagéré. Ces faits sont consignés dans l'*Apologie* que Théophile adressa au roi, à sa sortie de prison ; et les accusateurs, et les témoins, et les juges, étaient là, tous pour démentir Théophile. Ils ne l'ont pas fait.

Le parlement révoqua la sentence et commua la peine du feu en celle du bannissement de Paris. Cette sentence ne fut pas même exécutée, car le pauvre Théophile y mourut peu après en 1626, à l'âge de trente-six ans, des suites du traitement inhumain qu'il avait subi.

On ne sait véritablement ce qui doit le plus étonner ou de l'odieuse absurdité d'une telle accusation, ou de la modération, de la résignation admirables avec lesquelles Théophile a supporté et raconté cette persécution inouïe. Elle lui a d'ailleurs inspiré ce qu'il a fait de mieux à mon gré, sans parler de son Apologie en prose, qui est un chef-d'œuvre de narration et de style, surtout pour le temps. Voyez les premières strophes de l'ode que Théophile adresse au roi pendant sa fuite.

Celui qui lance le tonnerre,
Qui gouverne les éléments
Et meut avec des tremblements
La grande masse de la terre :
Dieu, qui vous mit le sceptre en
main,

Qui vous le peut oster demain,
Luy, qui vous preste sa lumière,
Et qui, malgré les fleurs de lys,
Un jour fera de la poussière
De vos membres ensevelis ;

Ce grand Dieu, qui fit les abymes
Dans le centre de l'univers,
Et qui les tient toujours ouverts
A la punition des crimes,
Veut aussi que les innocents,
A l'ombre de ses bras puissants,

Treuvent un assuré refuge,
Et ne sera point irrité
Que vous tarissiez le déluge
Des maux où vous m'avez jetté, etc.

Et que de douce tristesse dans sa prière aux poètes !

S'il arrive que mon naufrage
Soit la fin de ce grand orage
Dont je vois mes jours menacer,
Je vous conjure, ô troupe sainte,
Par tout l'honneur des trepassez,
De vouloir achever ma plainte.

Gardez bien que la calomnie
Ne laisse de l'ignominie
Aux tourments qu'elle m'a jurez,
Et que le brazier qu'elle allume,
Si mes os en sont dévorez,
Ne brusle pas aussi ma plume.

Ma muse foible et sans haleine,
Quvrant sa malheureuse veine,
A recours à votre pitié :
Ne mordez point sur son ouvrage,
Car ici vostre inimitié
Desmentiroit vostre courage.

Je ne fus jamais si superbe
Que d'oster aux vers de Malherbe
Le françois qu'ils nous ont appris ;
Et, sans malice et sans envie,
J'ay toujours leu dans ses écrits
L'immortalité de sa vie, etc., etc.

Et sa requête au roi, tableau si touchant et si gai à la fois de ses souffrances ! Et la lettre qu'il écrit de la conciergerie à son frère, et celle à son ami le médecin Chiron, si remplies d'un sentiment vraiment angélique !

Mais je ne veux pas multiplier les citations ; les œuvres de Théophile ne sont pas rares. Scudéry a surveillé les éditions qui furent faites après sa mort, en y ajoutant une préface, et le tombeau de Théophile, ode. Mon exemplaire est d'une de ces éditions.

Théophile avait l'esprit vif et la répartie prompte. On a cité beaucoup de ses impromptu et de ses bons mots. En voici un que nous fait connaître Tallemant des Réaux. Le savant Pitard disait à Théophile : « C'est dommage qu'ayant tant d'esprit, vous sachiez si peu de choses ! — C'est dommage, répondit Théophile, que, sachant tant de choses, vous ayez si peu d'esprit ! »

Théophile était un poète d'une gracieuse imagination et d'un esprit élevé, le goût seul lui a manqué. Mais qui en avait alors ?

1627. Les Satyres du sieur de Courval contre les abus et désordres de la France, dédiées à la reine mere du roy.

Les Exercices de ce temps, contenant plusieurs satyres contre les mauvaises mœurs. Quatrième édition.

Suite des Exercices de ce temps, contenant plusieurs satyres contre le joug nuptial et fascheuses traverses du mariage, par le S. D. C. V. *A Rouen*, Guillaume de La Haye, 1627, in-8. v. g, fil. rel. sur broché. (*Bon exemplaire intact.*)

Thomas de Courval Sonnet, né en 1577, était de Caen ou de Vire, et docteur en médecine. Dans une épître au lecteur, il s'excuse sur la perversité du siècle, selon l'usage, d'avoir fait des satires. Il interromp sa prose pour s'écrier :

Qui, bons dieux, n'escriroit, voyant ce temps icy ?
 Quand Apollon n'auroit mes poèmes en soucy,
 Quand ma langue seroit sans muses et muette,
 Encore par despit je deviendrois poète.

Ses premières satires sont en effet dirigées contre des abus publics de son siècle. La satire *des pervers ecclésiastiques* est sur les mœurs

dérégées du clergé et sur la simonie. Celle *contre le sacrilège de la noblesse laïque* est sur l'abus que des laïques nobles se permettaient de nommer à des bénéfices ecclésiastiques à la condition d'une redevance. Celle *contre les gardes d'ismes vulgairement appelez custodinos et confidentères*. Ces confidentères, ou plutôt confidentiaires, sont ceux qui possédaient ces mêmes bénéfices en confiance, pour un autre, et qui, obligés d'abandonner la plus grande partie de leurs revenus, laissaient tomber en ruine les églises, vendaient les vases sacrés, etc., etc., et rançonnaient les malheureux sujets à la dime. La quatrième, *contre la corruptelle et malversation des pervers officiers de judicature*, rentrerait un peu plus dans nos mœurs, pour la longueur des procédures, l'avidité des gens d'affaires, avocats, procureurs, greffiers, si elle n'était plus spécialement dirigée contre la vénalité des charges. Elle contient des détails intéressants et neufs, pour moi du moins, sur l'origine de cette vénalité et sur les efforts vainement tentés pour la supprimer. Enfin Courval n'excepte de son anathème que le parlement de Paris. La dernière de ces cinq premières satires est *contre le larrecin des deniers du roi commis par les meschans financiers*. Il paraît qu'à cette époque, après de si longues guerres et les malheurs publics qui avaient dévasté la France et ruiné la noblesse, les financiers étaient les seuls qui pussent, qui osassent afficher un luxe de bâtiments, de mobilier, d'équipages et de vêtements, dont on avait presque perdu le souvenir ; semblables en ce'a aux fournisseurs du directoire. Tant il est vrai que les mêmes causes produisent inévitablement les mêmes effets. Il y aurait des recherches curieuses à faire comme modes d'ajustements et de mobilier dans cette longue satire.

Les Exercices de ce temps se composent de douze satires dont voici les titres : *le Bal, la Mortification, la Foire de village, le Pèlerinage, la Pourmenade, le Cousinage, Lucine ou la femme en couche, l'Affligé, le Débauché, l'Ignorant, le Gentilhomme, et le Poète*. Les sujets de celles-ci, comme on le voit, sont plus vulgaires, et le style de l'auteur est à leur niveau ; elles sont d'ailleurs beaucoup plus courtes. Ce sont des études de mœurs des plus curieuses, mais il n'y faut pas chercher de poésie. Courval n'a imité de Régnier que ce que celui-ci a de blâmable, son cynisme ; il n'a même pas pris la peine de dissimuler ses larcins : son *débauché*, son *ignorant*, sont évidemment calqués sur les satires X et XI. En sa qualité de médecin, il a abusé de termes et de descriptions sales jusqu'au dégoût ; mais il a souvent

une verve entraînante et comique qui le fait lire. Les Exercices de ce temps ont été imprimés et publiés à part et plusieurs fois.

Les mêmes qualités et les mêmes défauts se retrouvent dans les sept satires de Courval contre le mariage. Voici leurs titres : *Le jour nuptial, Contr'affection, le Hazard des cornes espousant belle-femme, le Desgout espousant laide femme, la Riche et superbe, la Pauvre et souffreteuse, Censure des femmes*; ce qui n'a pas empêché Courval Sonnet de se marier et d'avoir des enfants.

Il a encore composé une satire en prose contre les charlatans et pseudo-médecins-empiriques, imprimée en 1610.

Régnier avait mis à la mode ce genre de poésie, car nous allons encore voir un poète satirique.

1590—1627. Les OEuvres saintes du sieur Auvray. Rouen, David Ferrand, 1628, in-8. v. porph. fil.

Le Banquet des Muses, ou les divers satires du sieur Auvray, contenant plusieurs poèmes non encore vus ni imprimés. Ensemble est ajousté l'Innocence découverte, tragi-comédie, par le mesme auteur. Rouen, David Ferrand, 1627, in-8. v. porph. fil.

L'abbé Goujet, sur je ne sais quel document, prétend que Auvray, né en Normandie vers 1590, mourut avant le 19 novembre 1633, et la Biographie universelle copie l'abbé Goujet; Auvray était mort en 1627, car dans une épltre en forme de préface de l'édition de ses *OEuvres saintes*, épltre adressée par le libraire éditeur David Ferrand à messire Alexandre de Faucon, Ferrand dit : « Ce me seroit réputé à coulp de ingratitude si je venois à ensevelir dans les obscures ténèbres de l'oubli sa mémoire (d'Auvray).... C'est pourquoy, voulant donner l'essor à ses derniers essais...., j'ay osé prendre la hardiesse de faire élection de vostre autorité...., pour que ces saintes conceptions portassent leur vol au delà de toute prise, etc. » Et plus loin, dans une ode adressée par le même Ferrand au livre d'Auvray, il dit :

Courez, ô brigade immortelle,
Fendez les airs à tire d'aïe,
Arpentez ce bas élément;
En ce monde faites connoistre
Que celui qui vous donna l'estre

Tire de vous son ornement.
Cloton le ravit par envie,
Mais il vous faut d'une autre vie
Le faire revivre à jamais :

Vous pouvez, aux rives étrangères,
Ores qu'aux cieus il est en paix,
Mieux faire bruir ses louanges.

Estant près de rendre l'esprit

Entre mes mains il vous commit :
Me disant : Pour mes œuvres saintes
Fay que quelqu'un soit leur appuy,
Qui puisse empêcher les atteintes
Des censeurs du labour d'autrui.

Ainsi, l'édition qui contient et l'épître et ces vers étant imprimée en 1627, il est bien certain qu'Auvray n'a pas vécu jusqu'en 1633, et que les vers qui composent ses OEuvres saintes n'étaient pas faits dans sa jeunesse comme le suppose encore l'abbé Goujet, du moins dans leur totalité. Le volume des OEuvres saintes contient en outre la *Pourmenade de l'ame dévote*, et le *Triomphe de la croix*. Il y a un grand nombre de *palinods* qui ont concouru pour le Puy de la conception de la Vierge. Je dois avouer, à ma honte sans doute, que des poésies d'Auvray ses OEuvres pieuses me paraissent les plus faibles. C'était certes un homme d'esprit, mais d'une liberté qui se permettait tout ; on le sent gêné dès qu'il veut être grave.

Il est bien plus à son aise dans le *Banquet des muses*. C'est un recueil de satires, d'épigrammes et d'amourettes, fort licencieuses la plupart. Ces satires roulent presque toutes sur le même sujet, et lui-même en a fait l'argument dans ces deux quatrains :

N'espère point, lecteur, que ma satire offense
Le renom du prochain en ses nombreuses loix ;
C'est un libre discours des abus de la France,
Qui demande audience au cabinet des rois.

Ma Muse a fait serment sur la lyre d'Orphée
De ne rire qu'en gros de l'erreur des humains ;
Mais si quelque galleux sent sa rogne eschauffée,
Il luy sera permis d'y porter les deux mains.

Auvray ne craint pas de rendre l'énergie de sa pensée par le cynisme de l'expression, ce qui rend assez rares les morceaux à citer parmi ses satires. Voici quelques strophes de celle qu'il intitule le *Magnanime* :

1

Soit que tout roule à l'avanture,	Ou que l'auteur de l'univers,
Sous le bon plaisir de nature,	Par sa providence profonde,
	Tienne encore les ressorts divers
	De toute la masse du monde;

2

Qu'aux gens de bien soit importune
L'aveugle et marastre fortune ;
Que les astres impétueux
Créent des rois dans la poussière,
Et qu'ils fassent les vertueux
Servir aux méchants de litière.

3

Tout cela ne m'étonne point.
Toujours l'esprit en mesme point,
Toujours au montant de la gloire,
Franc de toutes ambitions ;
Et ma plus célèbre victoire,
C'est de vaincre mes passions.

4

Point d'éclipse, point de nuage,
Toujours un tranquille visage
À tous événements divers,
Si fortune gronde et menace,
Au lieu de craindre ses revers,
Je lui crache contre la face.

5

Je reçois de la droite main
La verge aussi bien que le pain ;
Et si chez moy le malheur entre,
Foulant aux pieds le sort mutin,
Vainqueur, je passe sur le ventre
À la fortune et au destin.

6

Ce n'est pas pour vous, beaux esprits,
Les gardes d'honneur et de prix ;
Vos reins ne sont pas assez larges
Pour porter ces pesants fardeaux.
Voulez-vous posséder les charges ?
Soyez flatteurs ou maq.

7

Mais un sot à vingt-cinq carrats,
Pourvu qu'il jure à tour de bras,
Qu'il sache dompter sa rotonde,
Qu'il soit gaufré tous les matins,
Et qu'en moustaches il abonde,
Il fera la nique aux destins.

8

C'est en faveur de telles pestes
Que roulent les orbes célestes,
Le soleil ne luit que pour eux ;
Et la nuit, se lève la lune
Pour voir dormir ces paresseux
Entre les bras de la fortune.

9

La cour fut jadis le lycée
Où vertu estoit exercée ;
Rien ne servoit faire le beau,
Mentir, bouffonner et médire ;
Seul avoit sa part au gasteau
Qui sçavoit mieux faire que dire.

10

Aujourd'hui un porte-poulet,
Marionnette de ballet,
Pourveu qu'il parle de vaillance,
De joustes, bagues et tournois,
Se fera révérer en France
Comme un grand Ogier le Danois.

11

Tel voudra pour ses armes seules
Des fleurs de lys en champ de gueules,
Qui ne tire sa parenté
Que de quelque planteur de saules,
Dont les ancêtres n'ont porté
La fleur de lys qu'en leurs épaules.

12

Combien, sans codes et digestes,
Tiennent d'un Ciceron les gestes,
Ne crachant que tiltres et loix ;
Tous gens de bal et de manège,
Qui ont eu le fouet plus de fois
A la cuisine qu'au collège ?

13

Jadis les muses sa plaisoient
Chez les roys qui les caressoyent :
Mais, ô maudit siècle où nous som-
mes !
Le vice est monté à tel point,
Qu'en la cour les plus scavants hom-
mes
Sont des saints qu'on ne feste
point.

14

Que sert de lire incessamment
Et de perdre inutilement
Tant de temps, d'huile et de bougie,
Puisque sur le Louvre est escrit
Qu'une dragme d'effronterie
Vaut mieux que cent livres d'esprit ?

15

Aux uns, dès le seuil de la porte,
Des gouvernements on apporte ;
Ainsi, maints petits champignons
S'y font à coup gens de manée ;
Mais, pour flétrir ces compagnons,
Il ne faut qu'une matinée.....

Voilà où Auvray est vraiment supérieur : c'est dans les petits vers faciles, vifs, pleins d'originalité et de verve, et dont l'expression est neuve et pittoresque. Dans le grand vers il est moins original, quoiqu'on y reconnaisse encore son allure franche et son style nombreux. En voici quelques uns de la satire intitulée *les Nonpareils* :

Nostre langue n'est point à mesdire occupée,
Nostre plume n'est point dans l'Achéron trempée,
Ny dans le noir venin que le gozier glouton
De Cerbère vomit au portail de Pluton
Pour noircir à jamais le renom des familles,
Et drapper sur l'honneur des innocentes filles ;
Nous sommes inspiré d'un plus docte Phœbus :
Car, en France voyant pulluler tant d'abus,
Meuz de juste douleur, nos muses, courouçées,
Aujourd'huy vers le ciel ces plaintes ont poussées.

.....
Ta noblesse n'a plus d'amour pour la vertu.
Esclatter en clinquant, gorrièrement vestu ;
Plaffer en un bat, gausser, dire sornettes ;
Se faire chicanner tous les jours pour ses dettes ;

Savoir guarir la galle à quelques chiens courans ;
 Mener levette en lesse , assommer paysans ;
 Gourmetter un cheval , monter un mors de bride ;
 Lire Ronsard , le Bembe et les amours d'Armide ;
 Dire chouse pour chose , et Francez pour François ,
 Paresse pour paroisse , et courtez pour courtois ;
 Estre toujours botté , en cassaque , en roupille ;
 Battre du pied la terre en roussin qu'on estrille ;
 Marcher en domp Rodrigue , et sous gorge rouller
 Quelques airs de Guedron ; mentir , dissimuler ;
 Faire du Simonet à la porte du Louvre ,
 Sont les perfections dont aujourd'huy se couvre
 La noblesse françoise.

Pour le peuple grossier , bien qu'il n'en puisse plus ,
 Qu'il soit taillé , sallé , et ses membres percés ;
 Qu'il semble , en sa misère , un pouvre Prométhée ,
 Dont l'entraille renoist pour estre becquetée ,
 Et servir de pasture aux affamés vautours ;
 L'insolent toutesfois se laisse aller au cours
 De ses desbordements ; il poste à toute bride
 Où son désir aveugle aveuglement le guide ,
 Et s'accoutume , esclave , à porter son fardeau. Etc.

J'en citerais bien d'autres , mais je ne puis passer sous silence au moins les titres d'un *Épithalame incertain*, et les *Visions de Polidore*, pièces allégoriques faisant certainement allusion à des événements politiques mystérieux que je n'ai pas le temps ni la volonté d'éclaircir ; mais ce motif m'a paru suffisant pour préciser l'époque de la mort d'Auvray , parce que quelque curieux peut vouloir un jour chercher là ce qui n'est peut-être pas ailleurs.

Auvray a composé en outre trois pièces de théâtre dont je parlerai en leur lieu.

1568. — 1628. Les Poesies du sieur de Mailliet à la louange de la reyne Marguerite. *Paris* , Jean Herault , 1612, in-8. v. fauv. fil.

Les Epigrammes de M. de Mailliet , Périgordin, augmentées en cette seconde édition. *Paris*, 1622, in-8. v. gran. fil.

Mailliet était attaché à la maison de la reine Marguerite, première femme de Henri IV. Le premier de ses ouvrages, dédié à cette reine, est tout entier composé d'odes, de stances à sa louange, à celle de ses mains, de son jardin d'Issy, de son éloquence, etc., sauf une seule pièce où Mailliet se plaint d'être tombé dans sa disgrâce. Il paraît toutefois que Marguerite lui pardonna et qu'il rentra en faveur, car ce volume contient un sonnet en remerciement à la reine de l'avoir réintégré dans son emploi.

Le second volume est un recueil d'épigrammes, obscènes la plupart et toutes détestablement plates.

Ce Mailliet était un pauvre diable que la reine avait pris à son service pour qu'il ne mourût pas de faim, et en qualité probablement de fou ou de bouffon. Tallemant des Réaux nous apprend que Mailliet signa ainsi une lettre d'amour : « Celui qui ne peut commencer de vous espérer ni finir de vous écrire. » Mailliet eut un procès avec une chanteuse du Pont-Neuf à laquelle il avait vendu une chanson un écu ; la chanson imprimée ne trouva pas un seul acheteur. La chanteuse actionna Mailliet, et le poète Gombault désintéressa la plaignante. Maynard a fait une jolie épigramme sur la misère de ce pauvre Mailliet ; Saint-Amand le traita beaucoup plus mal en composant en son honneur sa satire du *Poète crotté*.

Le recueil de Mailliet est fort rare, mais il ne faut point le connaître pour le rechercher.

Guillaume Colletet, qui a connu Mailliet, dit qu'il avait la mine austère, les yeux hagards, la barbe et les cheveux hérissés, la taille haute, les habits souvent en lambeaux, mais toujours au côté une longue épée aussi inoffensive que son humeur était revêche. Il était de Bordeaux, et mourut en 1628, âgé de 60 ans.

MALHERBE, mort en 1628, succède immédiatement à Mailliet. Dans ce catalogue chronologique, il commence une nouvelle phase dans notre poésie. Né vers 1555, il n'était pas encore connu en 1600 ; son esprit s'était donc longuement mûri par l'étude et la méditation. D'ailleurs les choses étaient changées ; ce n'était plus un temps de folles tentatives et d'examen. On était devenu intolérant et positif. Fatigués de révoltes et de guerres, les peuples voulaient s'en tenir à quelque chose ; la nation, avide de repos, aurait demandé du despotisme plutôt que rien. Le mouvement d'impulsion devait s'arrêter. Sans le talent et la raison rigoureuse de Malherbe, on eût plutôt

rétrogradé vers le gaulois. Mais une langue ne revient que difficilement sur elle-même, et c'est sur la langue que Malherbe exerça surtout une véritable et presque tyrannique influence d'arrêt.

Malherbe paraît oublier qu'il y avait eu avant lui des rénovateurs de l'art : il ne leur tient aucun compte de leurs efforts pour enrichir et former la langue qu'il parle ; il la trie, cette langue ; il choisit, il épure, parmi leurs mots trouvés, forgés à la sueur de leur front, ceux qui lui conviennent, qu'il s'approprie, en rejetant les autres avec mépris et dégoût ; de cette sorte il se compose un style lucide, châtié sans doute, mais souvent tendu, toujours grave et sans souplesse.

Et quel fut le grand secret de Malherbe pour reconnaître et enseigner plus tard le *pouvoir d'un mot mis à sa place*, car c'est là son principal mérite ? Le voici :

Ronsard, gêné dans les langes gaulois de sa langue primitive, voulant prendre une allure plus vive, des mouvements plus libres, voulant s'élever enfin à la hauteur de pensée et d'expression des poètes lyriques et épiques de l'antiquité, s'empara brutalement de leurs formes logiques, syntaxiques et grammaticales, de leurs propres mots même, auxquels il mit à peine une terminaison française. Il est juste de dire qu'il n'employa jamais ces moyens extrêmes que quand l'expression française ne lui suffisait pas ou lui manquait. Ses imitateurs, en assez petit nombre, furent d'autant plus barbares qu'ils étaient plus savants ; ils n'attendirent pas que les mots leur manquaient pour en prendre aux Grecs et aux Romains, et bardèrent leurs phrases de mots hybrides, inintelligibles à la plupart des lecteurs, de sorte qu'en poussant cette méthode à l'excès nous aurions eu une langue poétique autre que la langue vulgaire.

Soit que les Isaac Habert, Desportes, Bertaud, etc., fussent moins instruits, soit que cette pédante affectation choquât leur goût plus pur, soit qu'ils sentissent avant tout la nécessité de se faire comprendre, ils se contentèrent de parler à peu près comme tout le monde, et ne traitèrent d'ailleurs que des sujets moins héroïques.

Malherbe, dont l'esprit était élevé, mais l'imagination calme, devina avec une rare sagacité que la grandeur de la pensée, que sa noblesse même, gagne toujours au naturel et à la simplicité de la diction. Que fit-il ? Il alla, comme il nous l'apprend lui-même, aux halles et sur les ports ; il étudia le langage naïf et énergique du peuple ; il n'admit comme mots français que ceux adoptés et employés par lui ; il sentit le premier, enfin, que la véritable richesse

d'une langue consiste bien moins dans la quantité, dans la multitude des mots qui la composent, que dans la place qu'ils occupent et dans la propriété de leur acception.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

DEPUIS MALHERBE.

1556—1628. Les OEuvres de François de Malherbe, avec les observations de M. Menage et les remarques de M. Chevreau sur les poesies. *Paris*, Barbou, 1723, 3 vol. in-12. v. fauv., avec la Vie de Malherbe par Racan, les Lettres de Malherbe et sa traduction du XXXIII^e livre de Tite-Live.

Les OEuvres du sieur Elis, de la ville de Falaize. *A Rouen*, Jacques Cailloué, 1628, in-8. rel. en parchemin.

Charles Elis de Bons, après avoir adressé une multitude de vers, la plupart en stances et en forme d'odes, à des personnages connus, conçut l'idée malheureuse d'en former le présent recueil, dans lequel il serait impossible de trouver une strophe à citer : les pensées en sont aussi communes que l'expression, et le style, incorrect, est rempli d'*hiatus*, ce qui n'était plus tolérable. Malherbe nous a donné le droit d'être plus rigoureux dans nos jugements, et nous n'arrêterons plus nos regards que sur ce qui aura quelques droits à les fixer. La carrière qui s'ouvre est assez riche pour nous permettre d'être difficiles.

1628. Recueil des vers de M. de Marbeuf, chevalier, sieur de Sahurs. *Rouen*, David du Petitval, 1628, in-8. v. gran.

Le sieur de Sahurs, conservateur des forêts au Pont-de-l'Arche, commence son recueil par des stances à ses lecteurs dans lesquelles il leur dit :

Celui qui court sur les montagnes
 Peut se promener aux campagnes; Vos belles choses sont si fades
 Et qui danse sur le rocher Qu'elles rendent mes yeux malades,
 Où Phebus fait sa résidence, Mon humeur, pleine d'aspreté.
 Ne doit pas craindre de marcher Blasme votre délicatesse,
 Par les plaines de l'éloquence. Car elle a trop de propreté,
 Et moi trop peu de politesse.

Apollon ! les règles nouvelles Courtisans, ne me lisez pas,
 Ont fait peur aux jeunes cervelles Si vous recherchez les apas
 Dont tu censures les écrits ; Et le fard de vostre langage,
 Et vont disant en leurs colères Que ne peut vous donner la voix
 Que les François ont des esprits D'un homme rustique et sauvage
 Qui ne souffrent point les galères. Qui n'a point de cour que les bois.

A la bonne heure, en voici un qui se révolte déjà franchement contre le purisme de la nouvelle école ; malheureusement il n'a pas assez de vigueur ni d'originalité pour l'arrêter dans son essor.

Les événements peu variés de la vie de cet homme des bois lui fournissent les sujets de ses poésies : ce sont des amours assez faciles, des dédains, des plaintes, des colères, qui lui inspirent tour à tour des sonnets, des stances, des satires, des épigrammes. Il y a dans tout cela quelque verve ; mais c'est aussi par trop brutal et anti-poétique.

1543 — 1629. Cantique de Victoire par lequel on peut remarquer la vengeance que Dieu a prise dessus ceux qui vouloient ruyner son Eglise et la France, par Loys d'Orléans. *Paris*, Robert le Maugnier, 1569, in-8. demi-rel. dos de maroq.

Voici encore des vers d'avocat, et d'avocat liguenn, célèbre par la violence de ses opinions. Il a composé un grand nombre de libelles politiques, dont quelques uns eurent l'honneur d'être brûlés de la main du bourreau, et qui tous furent blâmés même des ligueurs et détestés de tout le monde. La Satyre Menippée cite souvent l'avocat d'Orléans.

Ce Cantique de Victoire fut fait à l'occasion de la bataille de Jarnac : il est composé de 46 sixains en grands vers qu'il ne faudrait pas juger relativement à la place qu'ils occupent ici ; mais, même en se

rappelant qu'ils étaient composés depuis soixante ans, on ne peut que les trouver grossiers et sans poésie.

A la fin de sa longue carrière de quatre-vingt-six ans, Loys d'Orléans composa des *quatrains moraux pour l'instruction de la jeunesse*. Je n'ai pu les trouver, et je les regrette peu, d'après ce qu'en dit Colletet dans son discours de la poésie morale, à la suite de son art poétique (V.) qui, tout en faisant un éloge fort exagéré à mon gré du talent de Louis d'Orléans, trouve ces quatrains indignes de lui. Il mourut en 1629. •

1629. *Les Œuvres poetiques du sieur Dupin-Pager. Paris, Jacques Quesnet, 1629, gr. in-8. v. rac. (Bel exemplaire.)*

Les dates de la naissance et de la mort de Dupin-Pager ne sont point connues; les détails de sa vie sont toutaussi ignorés, si ce n'est qu'il était lié d'amitié avec l'orateur François Ogier, Jean Besly, Guillaume Colletet, et la plupart des hommes de lettres de cette même époque.

Ce beau volume est divisé en deux parties: la première contenant les poésies françaises, l'autre les poésies latines. Le premier recueil se compose d'odes fort correctes, mais totalement privées de chaleur poétique, et d'élégies que je trouve fort remarquables, toujours ayant égard au temps où elles ont été composées. Jusqu'à Dupin-Pager, les poètes élégiaques, se bornant à imiter l'antiquité, négligeaient tous la peinture d'amours réelles et des mœurs de la société au milieu de laquelle ils vivaient. Dupin-Pager a été plus original, bien plus vrai et bien plus intéressant. Il aime, et l'objet de son amour est une femme mariée; il cherche à atténuer les reproches que s'adresse sa maîtresse avant que de satisfaire à ce qu'il lui demande; il lui peint son amour, ses transports jaloux; il cherche à lui prouver combien son époux est indigne d'elle, et qu'à ses parents seuls est la faute qu'elle n'ose commettre, etc., etc.; toutes choses peu morales sans doute, mais pleines de passion, de grâce et d'adresse; et notez que Dupin-Pager a eu l'extrême habileté de laisser supposer que la femme n'est pas encore coupable. Pour faire connaître le style et la manière simple et naturelle de raconter de Dupin-Pager, je vais citer les premiers vers d'une de ces élégies, intitulée *le Persuasif, à Belinde*.

Jamais les grands desseins ne furent sans envie,

D'un tas de médisans la gloire est poursuivie ;
 Et, sans chercher ailleurs de preuve à mes discours ,
 Je ne le vois que trop au fait de mes amours.
 Belinde , mon soleil , je sais bien que tes proches
 Te diront qu'il faudroit esviter mes approches ;
 Que, quant je parleray, tu dois prendre le soin
 De me faire escouter par quelque bon tesmoin ;
 Qu'il te faut resserrer ; que jamais une femme
 Qui se laissast toucher ne se rendit qu'infame.
 Je vois bien que ta mère et ton pasle jaloux,
 Espions importuns, ont toujours l'œil-sur nous.
 Ils crieront que desjà nos gestes , trop notables
 Dedans la nouveauté, sont l'entretien des tables ;
 Que souvent les voisins sur nos secrets devis ,
 Faschez d'un mauvais bruit, ont donné leurs avis ;
 Qu'à tous les baise-mains que mon valet t'apporte,
 A luy, comme à son maistre , on doit fermer la porte ;
 Que les braves du temps n'en veulent que conter ,
 Qu'on se perd à crédit que de les escouter ;
 Que, pour avoir le nom d'une dame bien sage ,
 Tu dois te retenir au soin de ton message ,
 Et qu'à la fin du jeu, te chargeant de soupçons ,
 Tu retiendras de moy de mauvaises leçons.

Il termine cette pièce en donnant en effet à Belinde des leçons sur la manière de se conduire envers lui.

Si l'on parle de moy, parles-en sans soucy ;
 Ne m'estime pas trop, ny ne me blasme aussy.
 Quand je seray chez toy, sans qu'on s'en aperçoive,
 Fay qu'à l'endroit de moy ton jaloux se deçoive ;
 Laisse-luy tout le soin de faire un compliment ;
 Mais , passant à costé , touche-moy seulement ,
 Et lors je sçauray bien , par un petit sousrire ,
 En me mocquant de luy, ce que tu voudras dire.
 Quand nous serons au bal, si l'on te fait danser,
 Marche-moy sur le pied , comme sans y penser ;
 Et si quelque galant me veut dresser un piège ,
 Afin que je l'escoute , approchons-nous de siège.
 Si je suis dans le temple , où la dévotion
 Doit marier le cœur avec l'attention ,

Tousse tout bellement, afin que cette attainte
 Ne fasse souvenir de révérer ma sainte. Etc.

Je crois que Dupin-Pager méritait cette réhabilitation.

1629. La Franciade de Pierre Delaudun, sieur d'Aigaliers, divisée en neuf livres, au roy très chretien de France et de Navarre Henry IV. Paris, Ant. du Breuil, 1604, in-12. demi-rel.

Delaudun est auteur d'un Art poétique français, en prose, imprimé en 1598, et qui fait partie de cette collection. (V. p. 5.) Le Poème de la Franciade parait être un ouvrage de sa jeunesse : car, dans sa préface, il se compare au *prudent nautonnier*, qui n'ose, *du premier coup*, voguer sur les gouffres de la mer, etc. Or Delaudun a composé beaucoup d'autres poésies, un poème en trois livres intitulé *la Diane*, deux tragédies, *Diocletian* et *Horace*, des mélanges, etc., et il n'eut pas dit « *naviguer du premier coup* », s'il eût écrit la Franciade après tant d'autres ouvrages.

Quoi qu'il en soit, ce poème, fruit de recherches nombreuses, mais mal dirigées, est d'un insupportable ennui, et je vais laisser l'auteur lui-même en faire l'argument. « Le sujet de mon présent œuvre est » la guerre de Francus, seizième roy des Sicambriens contre Domitius, Calvinius et Asinius Pollio, consuls romains, l'an 3929 de la » création du monde et quinze ans avant la venue de Nostre Seigneur; » partie de laquelle des guerres je descriis avec la généalogie et récit » de nos roys, depuis Marcomir jusqu'à Henry IV, etc. » Il est facile de concevoir que Delaudun n'a pu établir une telle filiation que sur des documents fabuleux, que l'oncle de l'auteur, Robert Delaudun, son commentateur, a bien voulu appuyer de son autorité, sans doute fort révocable. C'est cependant la seule partie de ce livre qui puisse offrir quelque intérêt de curiosité, car le texte ne contient pas une apparence de poésie qui ne soit pillée de Ronsard ou de du Bartas.

Delaudun d'Aigaliers est né à Uzès ; il fut avocat au parlement de Toulouse, et mourut de la peste en 1629, dans son château d'Aigaliers. C'est un écrivain correct, mais ce n'est certainement pas un poète, quoiqu'il eût inventé le *demi-sonnet*, petite pièce composée de sept vers, un quatrain et un tercet ; mais cette invention n'eut aucun succès.

1630. Les Tableaux racourcis de la vie humaine , divisés en deux parties , par René de La Cheze , Remois. *Reims* , Nicolas Hecart , 1630.

Les Leçons morales du sage Theotime , disposées en quinze tables , accompagnées de quadraîns en forme d'arguments , par René de La Cheze , Remois. *Reims* , Nicolas Hécart , 1630 , in-8. cart.

Les Larmes de Sion , ou paraphrases sur les lamentations de Jeremie , divisées en deux parties , par René de La Cheze , Remois. *Reims* , Nicolas Hecart , 1630 , in-8. cart.

René de La Chèze est complètement inconnu de tous les biographes , même de Colletet , qui dans son discours de la poésie morale ne le cite point parmi les nombreux poètes *tétrastiches* sentencieux et moraux français qu'il a catalogués. Je ne puis expliquer cet oubli que par l'extrême rareté de ces traités , car le talent de La Chèze méritait au moins une mention. Je vais citer quelques quatrains pris au hasard dans le premier de ces ouvrages , pour appuyer mon assertion.

Es-tu dans la faveur ? chacun te suit en troupe ;
As-tu les vents seconds ? chacun te suit en mer.
N'as-tu plus de faveur ni plus le vent en poupe ?
Chacun fuit , et tout seul on te laisse abîmer.

Dans les calamitez , les amis plus fidèles
Nagent entre deux eaux , ainsi que des poissons ;
Les amis de ce temps , ce sont des hyrondelles ,
Qui s'approchent de nous au temps de nos moissons.

Tel te dit en passant : Bonjour , à bouche ouverte ,
Et publie en tous lieux qu'il est ton grand amy ,
Qui minutte en soy-mesme et conjure ta perte ,
Et fait voir , aux effets , qu'il est ton ennemy.

L'un , couvert de clinquant , marche plein d'arrogance ;
L'autre , vestu de gris , chemine à petits pas :
Et qui voit le dehors , si plein de différence ,
S'il voyoit le dessous , il n'en trouveroit pas.

Il me semble qu'il y a dans ces quatrains quelque chose d'original et de pittoresque qui leur donne un caractère particulier. C'est celui de l'auteur dans tous ces petits traités, d'ailleurs fort bien imprimés.

1550 — 1630. Les Tragiques ci-devant donnez au public par le larcin de Prométhée, et depuis avouez et enrichis par le sieur d'Aubigné. In-8. Sans date, v. fauv. (*Exemplaire de la plus parfaite conservation, ce qui est fort rare.*)

Petites OEuvres meslées du sieur d'Aubigné. Genève, Pierre Aubert, 1630, in-8. v. rac. fil. (*Très rare.*)

Théodore Agrippa d'Aubigné, né en 1550 dans la province de Saintonge, fut un ardent calviniste, attaché à la cause de Henri de Navarre, depuis Henri IV, écuyer de sa maison, maréchal de camp, chargé de missions diplomatiques. On est étonné qu'au milieu d'une vie si agitée dans les guerres civiles et les affaires de son parti, d'Aubigné ait trouvé le loisir de composer un aussi grand nombre d'ouvrages, dont les plus importants sont : 1° une Histoire universelle, brûlée par arrêt du parlement ; 2° des Mémoires sur sa vie et les événements de son temps ; 3° les Aventures du baron de Fœneste ; 4° la Confession de Sancy, etc., etc., etc., sans compter ses poésies, dont je vais parler. Mais l'éducation de d'Aubigné avait été forte et précoce, puisqu'il lisait à l'âge de 6 ans le latin, le grec et l'hébreu, et qu'il avait traduit le Criton de Platon à sept ans et demi. Après la mort de Henri IV, d'Aubigné se réfugia à Genève, où il mourut en 1630, laissant plusieurs enfants, entre autres Constant, père de madame de Maintenon.

Son humeur belliqueuse, et franche jusqu'à la rudesse, rendit d'Aubigné fort mauvais courtisan, et troubla sa vie ; il se vit condamné quatre fois à mort, dont il tirait, disait-il, honneur et plaisir ; il fut deux fois exilé de la cour, eut toujours à se plaindre de l'économie parcimonieuse de son maître, pour lequel il reçut huit blessures graves, vécut enfin et mourut presque pauvre.

Les Tragiques furent publiés en 1616, au désert, in-4°, sans nom d'auteur, par L. B. D. D. On ignore quel était cet éditeur ; mais dans une épître aux lecteurs qui précède cette édition il donne des détails sur lui-même, sur l'auteur et sur son livre, dont je rapporterai quelques traits. Du reste, il paraîtrait que l'ouvrage avait couru manu-

scrit, et que l'auteur en était parfaitement connu, ce qui le détermina à publier cette seconde édition, avouée et corrigée par d'Aubigné.

La préface ou épître du premier éditeur fait également partie de cette dernière édition. Je vais le laisser parler :

« Il vient maintenant à propos que je die quelque chose sur le travail de mon maistre et sur ce qu'il a de particulier. Je l'ai servi vingt et huit ans, presque toujours dans les armées, où il exerçoit l'office de mareschal de camp, avec un soin et labeur indicible.... Les plus gentilles de ces pièces sortoyent de sa main ou à cheval ou dans les tranchées ; se délectant non seulement de la diversion, mais encore de repaistre son esprit de viandes hors de temps et saison..... Ce qui nous faschoit le plus c'estoit la difficulté de lui faire relire..... J'ai pris quelques hardiesses envers lui, comme sur quelques mots qui sentent le vulgaire. Avant nous répondre il fournissoit toujours le vers selon nostre désir, mais il disoit que le bonhomme Ronsard, lequel il estimoit par dessus son siècle en sa profession, disoit quelque fois à lui et à d'autres : Mes enfans, deffendez vostre mère de ceux qui veulent faire servante nne damoiselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont françois naturels, qui sentent le vieux, mais le libre et le françois..... Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes, que vous les employez et défendiez hardiment contre des maraux qui ne tiennent pas élégant ce qui n'est point escorché du latin et de l'italien, et qui aiment mieux dire *collauder*, *contemner*, *blasonner*, que *louër*, *mespriser*, *blasmer* ; tout cela est pour l'escholier de Limosin. Voilà les propres termes de Ronsard. »

C'est une chose bien remarquable, à mon gré, que les mots repoussés par Ronsard comme nouveaux soient précisément ceux qui aient vieilli les premiers. Mais je vais encore laisser parler l'éditeur.

« La liberté de ses autres escrits a fait dire à ses ennemis qu'il affectoit plus le gouvernement aristocratique que monarchique, de quoy il fut accusé envers le roy Henry quatrième, estant lors roy de Navarre. Ce prince, qui avoit desjà leu tous les Tragiques plusieurs fois, les voulut faire lire encore pour justifier ces accusations ; et n'y ayant rien trouvé que supportable, pourtant, pour en estre plus satisfait, appela un jour nostre autheur en présence des sieurs du Fay et du Pin, lesquels discouroyent avec luy sur les diversités des estats. Nostre autheur, interrogé promptement quelle estoit de toutes administrations la meilleure, respondit que c'estoit la monarchique selon

son institution envers les François, et qu'après celle des François il estimoit le mieux celle de Pologne. Pressé davantage sur celle des François, il répliqua : Je me tiens du tout à ce qu'en dit du Haillan, et tiens pour injuste ce qui en a esté changé, quand ce ne seroit que la soumission aux papes. Philippe le Bel estoit souverain et brave, mais il est difficile que qui subit le joug d'autry puisse donner à ses sujets un joug supportable. J'ai voulu alléguer ces choses pour justifier ses écrits, esquels vous verrez plusieurs choses contre la tyrannie, nulle contre la royauté; et de fait ses labeurs, ses périls et ses playes, ont justifié son amour envers son roy. Pour vous en montrer son opinion plus au net, j'ay adjouté ici trois stances qui lui serviront de confession, etc.»

Voici la dernière de ces stances. La pièce dont elle fait partie n'a jamais été entièrement publiée.

Celuy n'est souverain qui reconnoist un maistre;
 Plus infame valet qui est valet d'un prestre.
 Servir Dieu, c'est régner; ce règne est pur et doux.
 Rois de septentrion, heureux princes et sages,
 Vous estes souverains qui ne devez hommages,
 Et qui ne voyez rien entre le ciel et vous!

L'éditeur nous fait connaître la répugnance qu'éprouvait d'Aubigné à publier ses Tragiques. «Du milieu, des extrémités de la France, et même de plus loin, plusieurs écrits secondoyent les remontrances de vive voix par lesquelles les serviteurs de Dieu lui reprochoyent le talent caché, et quelqu'un en ces termes : Nous sommes ennuyés de livres qui enseignent, donnez-nous-en pour esmouvoir en un siècle où tout zèle chrestien est péri..... Mon maistre respondit : Que voulez-vous que j'espère parmi ces cœurs abastardis, sinon que de voir mon livre jetté aux ordures avec celuy de l'estat de l'Eglise, l'Alethye, le Réveille-matin, la légende Sainte-Catherine, et autres de cette sorte? Je gagneray une place au roole des fols, et de plus le nom de turbulent, de républicain..... Attendez ma mort, qui ne peut estre loin. Tels excuses n'empeschoient point plusieurs doctes vieillards d'appeler nostre autheur devant Dieu et protester contre lui. Outre leurs remontrances je me mis à penser ainsi : Il y a trente-six ans et plus que cet œuvre est fait, assavoir aux guerres de septante et sept, à Casteljaloux, où l'hauteur commandoit quelques chevaux légers, et, se tenant pour mort pour les playes reçues en un grand combat, il traça, comme pour testament, cet ouvrage, lequel encore

quelques années après il a peu polir et emplir. Et où sont aujourd'hui ceux à qui les actions, les factions et les choses monstrueuses de ce temps-là, sont connues, sinon à fort peu et dans peu de jours à nul ? Qui prendra après moi la peine de lire les rares histoires de nostre siècle, opprimées, esteintes et estouffées par celles des charlatans gagés ? Et qui, dans l'histoire, prendra goust aux violences de nostre auteur ? Donc ayant le reste de la mémoire, du zèle et des saintes passions esteintes, mon bon, mon violent désir se changea en courage, je déroby de derrière les coffres et les paperasses crottées et déchirées, desquelles j'ai arraché ce que vous verrez. Je failli encore à quitter mon dessein sur tant de litures et d'abréviations, et mets que l'hauteur mesme ne pouvoit lire pour la précipitation de son esprit en escrivant..... Vous trouverez en ce livre un style souvent trop concis, moins poly que les œuvres du siècle, etc., etc., etc.»

Indépendamment de cette éptre de l'éditeur, d'Aubigné ajouta à cette édition une *préface de l'hauteur à son livre*, en 68 strophes, dont je citerai quelques unes pour donner une idée du ton de la pièce :

Sois hardi, ne te cache point :	Et monstra hideux, effronté,
Entre chez les rois mal en point ;	De la façon, non du langage,
Que la pauvreté de ta robe	La mal-plaisante vérité.
Ne te face honte ni peur,	Tu es né légitimement,
Ne te diminue ou desrobe	Dieu mesme a donné l'argument :
La suffisance ni le cœur.	Je ne te donne qu'à l'Eglise :
Porte, comme au sénat romain,	Tu as pour support l'équité,
L'advis et l'habit du vilain	La vérité pour entreprise,
Qui vint du Danube sauvage,	Pour loyer l'immortalité.

Maintenant, et grâce à ce long préambule, j'espère que la délicatesse de mes lecteurs sera moins effarouchée de la verve farouche et parfois même grossière de d'Aubigné ; mais c'est un poëte que je ne saurais faire assez connaître. *Les Tragiques* se composent de sept livres qui contiennent environ 7,000 vers. Le premier livre est intitulé *Misères*. C'est un triste tableau de l'état de la France en 1577.

Je veux peindre la France une mère affligée,
 Qui est entre ses bras de deux enfants chargée.
 Le plus fort, orgueilleux, empoigne les deux bouts
 Des tettins nourriciers ; puis, à force de coups
 D'ongles, de poings, de pieds, il brise le partage

Dont nature donna à son besoin l'usage.
 Ce voleur acharné, cet Esau malheureux,
 Fait desgast du doux lait qui doit nourrir les deux,
 Si que, pour arracher à son frère la vie,
 Il mesprise la sienne et n'en a plus envie.
 Mais son Jacob, pressé d'avoir jousné mesuy,
 Estouffant quelque temps en son cœur son ennuy,
 A la fin se desfend, et sa juste colère
 Rend à l'autre un combat, dont le champ est la mère.

.
 Les rois, qui sont du peuple et les rois et les pères,
 Du troupeau domestiq sont les loups sanguinaires;
 Ils sont l'ire allumée et les verges de Dieu,
 La crainte des vivants; ils succèdent au lieu
 Des héritiers des morts. Ravisseurs de pucelles,
 Adultères, souillant les couches les plus belles
 Des maris assommez ou bannis de leur bien,
 Ils courent sans repos; et, quand ils n'ont plus rien
 Pour souler l'avarice, ils cherchent autre sorte
 Qui contente l'esprit d'une ordure plus forte.
 Les vieillards enrichis tremblent le long du jour;
 Les femmes, les maris, privés de leur amour,
 Par l'espois de la nuit se mettent à la fuite;
 Les meurtriers souldoyez s'eschauffent à la suite;
 L'homme est en proie à l'homme; un loup à son pareil;
 Le père estrangle au lit le fils, et le cercueil
 Préparé par le fils sollicite le père.

.
 Comme anciennement
 Une croix bourguignonne espouvanloit nos pères,
 Le blanc les fait trembler, et les tremblantes mères
 Crouillent à l'estomac leurs pouppons esperdus,
 Quand les grondans tambours sont battans entendus.
 Les places de repos sont places estrangères,
 Les villes du milieu sont les villes frontières;
 Le village se garde, et nos propres maisons
 Nous sont le plus souvent garnisons et prisons.
 L'honorable bourgeois, l'exemple de sa ville,
 Souffre devant ses yeux violer femme et fille,

Et tomber sans mercy dans l'insolente main
 Qui s'estendoit naguère à demander du pain.
 Le sage justicier est traîné au supplice ;
 Le mal-faïcteur lui fait son procès. L'injustice
 Est principe de droict ; comme , au monde à l'envers ,
 Le vieil père est fouetté de son enfant pervers.

.
 J'ai veu le relstre noir foudroyer au travers
 Les mazures de France , et , comme une tempeste ,
 Emportant ce qu'il peut , ravager tout le reste.
 Cet amas affamé nous fit à Montmoreau
 Voir la nouvelle horreur d'un spectacle nouveau.
 Nous vismes sur leurs pas une troupe lassée ,
 Que la terre portoit de nos pas harassée.
 Là de mille maisons on ne voyoit que feux,
 Que charongnes , que morts ou visages affreux.
 La faim va devant moy , force est que je la suive ;
 J'oy d'un gosier mourant une voix demi-vive ;
 Le crime sert de guide , et fait voir à l'instant
 D'un homme demi-mort le chef se débattant ,
 Qui sur le seuil d'un huis dissipoit sa cervelle.
 Ce demi-vif la mort à son secours appelle ;
 De sa mourante voix cet esprit demi-mort
 Disoit en son patois , patois de Périgort :
 Si vous estes François , François , je vous adjure ,
 Donnez secours de mort ; c'est l'aide la plus seure...
 Faites-moi d'un bon coup et promptement mourir !

Je ne copierai pas la fin de ce récit : Le sentiment d'horreur qu'il inspire va jusqu'au dégoût , ainsi qu'à la peinture que fait d'Aubigné de cette mère qui mangea son enfant pendant le siège de Paris , et dont parle Voltaire dans sa *Henriade* ; il y a cependant des traits touchants dans le récit de d'Aubigné ; mais j'aime mieux appeler l'attention sur un fait historique qu'il rapporte et que j'ai appris par les Tragiques seulement : il s'agit des relations intimes qui auraient existé entre un cardinal qu'il n'appelle que *le cramoisi* , mais qu'il désigne d'ailleurs assez clairement pour faire reconnaître Charles de Guise , cardinal de Lorraine , et la reine Catherine de Médicis. Après avoir décrit la mort du cardinal , d'Aubigné s'adresse à Henri , alors roi de Navarre.

Prince choisi de Dieu, qui, sous ta belle-mère,
 Savourais l'aconté et la ciguë amère,
 Ta voix a tesmoigné qu'au point que cet esprit
 S'enfuyoit en son lieu, tu vis saillir du lit
 Cette royne en frayeur, qui te monstroit la place
 Où le cardinal, mort, l'acostoit face à face;
 Pour prendre son congé, elle bouschoit ses yeux,
 Et sa frayeur te fit hérisser les cheveux!

Dans le second livre des Tragiques, que d'Aubigné a intitulé *Princes*, il a voulu peindre les mœurs de la cour des derniers Valois. Ce sujet convenait à l'énergie de son pinceau, dont il n'a pas cherché à dissimuler la crudité. Croira-t-on, quand on aura lu ce que je vais citer, que j'ai choisi ces morceaux comme les seuls peut-être qu'il soit possible aujourd'hui de transcrire? Mais il en faut prendre son parti quand on veut connaître d'Aubigné. Il s'adresse aux princes :

Vous, qui avez donné ce sujet à ma plume :

.
 Lisez-le. Vous aurez horreur de votre horreur,
 Non pas que j'aye espoir qu'une pudique honte
 Vos pasles fronts de chien honteusement surmonte;
 La honte se perdit, votre cœur fut taché
 De la pasle impudence en ayant le pesché :
 Car vous donnez tel lustre à vos noires ordures,
 Qu'en fascinant vos yeux, elles vous semblent pures.
 J'en ai rougi pour vous, quand l'acier de mes vers
 Burinoit votre histoire aux yeux de l'univers.
 Sujet, style inconnu; combien de fois fermée
 Ai je à la vérité la lumière allumée!
 Vérité de laquelle et l'honneur et le droit,
 Connu, loué de tous, meurt de faim et de froid ;
 Vérité qui, ayant son trône sur les nues,
 N'a d'ouvert que le ciel, et traîne par les rucs.

Après avoir motivé sur les malheurs de son temps l'amertume de sa satire, d'Aubigné fait le portrait de Catherine et de sa famille :

. Après avoir esté
 Maq..... à ses fils, en a l'un arrêté,
 Sauvage dans les bois, et, pour belle conquête,

Le faisoit triompher du sang de quelque beste.

.
 L'autre fut mieux instruit à juger des atours
 Des p..... de sa cour, et plus propre aux amours.
 Avoir ras le menton , garder la face rasle ,
 Le geste efféminé , l'œil d'un Sardanapale.
 Si bien qu'un jour des Rois, ce douteux animal
 Sans cervelle, sans front , parut tel en son bal :
 De cordons emperlez sa chevelure pleine
 Sous un bonnet sans bord , fait à l'italienne ,
 Faisoit deux arcs voutez ; son menton pincetté ,
 Son visage de rouge et de blanc empasté ,
 Son chef tout empoudré , nons montrèrent l'idée ,
 En la place d'un roy, d'une p.. .. fardée.
 Pensez quel beau spectacle ! et comme il fit bon voir
 Ce prince avec un busc , un corps de satin noir,
 Coupé à l'espagnol , où des déchiqnetures
 Sortoient des passéments et des blanches tîtreures ;
 Et , afin que l'habit s'entresuivist de rang ,
 Il monstroit des manchons gaufrés de satin blanc ;
 D'autres manches encor qui s'estendoient fendues ,
 Et puis jusques aux pieds d'autres manches perdues.
 Pour nouveau parement , il porta tout ce jour
 Cet habit monstrueux , pareil à son amour,
 Si qu'au premier abord , chacun étoit en peine
 S'il voyoit un roy-femme ou bien un homme-reine.

.
 Des citoyens obscurs l'ordinaire discours
 Est de solenniser les vices de nos cours.
 L'un conte les amours de nos sales princesses ,
 G..... de leurs valets , autresfois leurs maistresses.
 Tel fut le beau sénat des trois et des deux sœurs
 Qui jôïoient en commun leurs gens et leurs faveurs ,
 Troquoient leurs estalons , estimolent à louange
 Le plaisir decouvert , l'amour libre et le change.
 Une autre , n'ayant peu se saouler de François ,
 Se coule , à la minnic , au lit des Escossois ;
 Le tison qui l'esveille , et l'embrace et la tue ,
 Lui fait pour le plaisir mespriser bruit et vue.

Les jeunes gens, la nuit pippés et enlevés,
 Du lit au cabinet las et recreus trouvez ;
 Nos princesses, non moins ardentes que rusées,
 Osent dans les b..... s'exposer deaguisées ;
 Sous le chappron carré, vont recevoir le prix
 Des graces du Huleu, et portent aux maris,
 Sur le chevet sacré de leur saint mariage,
 La senteur du b..... et quelque pire gage.
 Elles esprouvent tout, on le voit, on le dit ;
 Cela leur donne vogue et hausse leur crédit.

.....
 On dit qu'il faut couler les exécrables choses
 Dans le puits de l'oubli et au sépulcre encloses,
 Et que par les escrits le mal ressuscité
 Infectera les mœurs de la postérité ;
 Mais le vice n'a point pour mère la science,
 Et la vertu n'est pas fille de l'ignorance.

.....
 Le troisième livre, intitulé *la Chambre dorée*, attribue aux prévaricateurs de la justice tous les désordres de son temps ; il est presque entièrement allégorique et rempli d'allusions à des événements particuliers et vulgaires oubliés aujourd'hui.

Le quatrième, qui porte pour titre *les Feux*, et le cinquième *les Fers*, renferment une description des maux qu'ont eu à souffrir les calvinistes dans les guerres de religion ; des martyres de Jean Hus, de Jérôme de Prague, de Wicief, etc., etc., etc. D'Aubigné, comme on devait s'y attendre, fait une narration de la nuit du 24 août 1572, que sa longueur m'empêche de citer. Ce n'était pas, dit-il, un combat comme un autre.

Ici les deux partis ne parlent que françois.

.....
 La cloche qui marquoit les heures de justice,
 Trompette des voleurs, ouvre aux forfaits la lice.
 Ce grand palais du droit fut contre droit choisi
 Pour arborer au vent l'estendart cramoisi ;
 Guerre sans ennemis, où l'on ne trouve à fendre
 Cuirasse que la peau ou la chemise tendre.

Le roy, non juste roy, mais juste harquebusier,
Giboyoit aux passans trop tardifs à noyer.

Les titres des deux derniers livres, *Vengeance* et *Jugement*, indiquent assez leurs sujets ; mais j'ai cité, ce me semble, assez de vers de d'Aubigné pour faire connaître tout ce qu'il y a de poésie cachée sous le vers énergique et la verve sauvage de cet auteur, dans la force de sa jeunesse, puisqu'il n'avait que 27 ans quand il écrivit ses Tragiques. Voyons-le maintenant dans son Hiver. La pièce que je vais citer fait partie des *Petites œuvres mêlées*, volume excessivement rare composé de méditations en prose sur les psaumes, de traductions de psaumes en vers, dont quelques uns en vers mesurés par longues et brèves, et de pièces détachées, dont celle-ci fait partie ; elle est intitulée *l'Hiver* du sieur d'Aubigné.

Mes volages humeurs, plus stériles que belles,
S'en vont ; et je leur dy : Vous sentez, ironnelles,
S'esloigner la chaleur et le froid arriver.
Allez nicher ailleurs pour ne tascher, impures,
Ma couche de babil et ma table d'ordures ;
Laissez dormir en paix la nuit de mon hyver.

D'un seul poinct le soleil n'esloigne l'hémisphère ;
Il jette moins d'ardeur, mais autant de lumière.
Je change sans regrets, lorsque je me repens
Des frivoles amours et de leur artifice.
J'ayme l'hyver, qui vient purger mon cœur du vice,
Comme de peste l'air, la terre de serpens.

Mon chef blanchit dessous les neiges entassées ;
Le soleil qui reluit les eschauffe, glacées,
Mais ne les peut dissoudre au plus court de ces mois.
Fondez, neiges ; venez dessus mon cœur descendre,
Qu'encores il ne puisse allumer de ma cendre
Du brazier, comme il fit des flammes autrefois.

Voici moins de plaisirs, mais voici moins de peines.
Le rossignol se taist, se taisent les serelines ;
Nous ne voyons cueillir ni les fruits ni les fleurs ;
L'espérance n'est plus bien souvent tromperesse ;
L'hyver jouit de tout. Bienheureuse vieillesse,
La saison de l'usage, et non plus des labours !

Je ne sais si je me trompe, mais d'Aubigné me semble être l'un de nos poètes les plus originaux ; il n'emprunte rien ni aux anciens, sauf peut-être à Juvénal, ni aux modernes ; tout est de lui, pensées, images, style. Il était bien connu et certes bien apprécié comme prosateur ; mais avant les vers que j'en ai déjà rapportés dans l'Histoire de la satire en France, servant de préface aux œuvres de Régnier, qui avait jamais entendu parler des vers de Théodore Agrippa d'Aubigné ?

A propos des vers mesurés dont il s'est servi pour la traduction de quelques psaumes, d'Aubigné nous apprend qu'ils furent faits à l'occasion d'une discussion entre Rapin, de La Noue, et lui d'Aubigné, sur le mérite de cette sorte de vers, qu'il désapprouvait comme impossible en français et même ridicule. Ses antagonistes prétendirent que « cette difficulté n'existoit que pour ceux qui ne pouvoient la vaincre, et qui, pour être incapables de tels vers, les rejettent. — Ce deffi ément ma bile, dit-il, et m'envoya de cholère m'essayer premièrement sur le psaume 88, et puis sur le troisième, tels que vous les verrez dans ce recueil. En ayant donc tasté, je puis vous en dire mon goust : c'est que tels vers, de peu de grace à les lire et prononcer, en ont beaucoup à être chantés, comme j'ai vu en de grands concerts faits pour les musiques du roy, etc. ». J'ai trouvé cette observation digne d'être consignée.

1630. La Velleyade, ou délicieuses merveilles de l'Eglise Nostre-Dame du Puy et país de Velay, par Noble Hugues Davignon, etc. *Lyon*, Louis Muguet, 1630, in-8. v. rac.

Noble Hugues Davignon, seigneur de Monteilz, docteur ès-droits et avocat en la sénéchaussée du Puy, nous dit dans un avant-propos « qu'ayant leu dans Strabon qu'Alexandre le Grand, dans l'intervalle de ses exploits de guerre, se retiroist dans les lieux champêtres pour composer des recollections sur Homère, ainsi le mal contagieux qui s'est dilaté dans la ville du Puy l'en ayant enlevé (lui Davignon) et confiné dans sa seigneurie de Monteilz, donnant tresve à ses procès, il a voulu s'occuper dans le délicieux entretien des muses, d'elles autorisé, et où le divin Orphée, qui l'a toujours vu de bon œil, lui ayant fourni de tous outiliz nécessaires, il a cru devoir prendre ledit Orphée au mot, etc., etc., etc. » Après cette sorte de réquisitoire, l'avocat en la sénéchaussée du Puy entre ainsi en matière :

O curieux esprits, qui trottez par le monde,
 Allez dans ce pays, où tout bonheur abonde !
 C'est un très bon logis, un agréable lieu,
 Pour vous y rafraîchir... sous l'enseigne de Dieu.

Et ainsi de suite. En trois livres Davignon donne l'histoire populaire de la fondation de l'église du Puy, de ses privilèges, des miracles par lesquels Notre Dame y a manifesté sa présence, se fondant toujours sur la tradition et ne fournissant pas le moindre document historique; le tout entremêlé d'élégies, de cantiques, de stances et même d'acrostiches, parmi lesquels je ne saurais citer quatre vers passables.

1564 — 1630. La nouvelle Muse, ou les Loisirs de Jean Godard, Parisien, cy-devant lieutenant général au bailliage de Ribemont. Lyon, Claude Morillon, 1618, in-8. v. gaufr.

Jean Godard, né à Paris en 1564, mort vers 1630, eut quelque célébrité dans son temps, qu'il dut plutôt à ses pièces de théâtre, sur lesquelles je reviendrai, qu'à ses poésies. Il avait déjà publié deux volumes d'*amours* que je n'ai point avant celui-ci, qui ne me laisse aucun regret de ne point posséder les autres. Il est presque entièrement composé de pièces en stances, dont quelques unes, improprement appelées odes, et qui ne se distinguent en rien de leurs sœurs, sur des sujets tels que *l'Ambition, la Malice, la Tempérance, etc.* Tout cela est assez purement écrit, mais terre-à-terre, sans imagination, sans originalité, sans poésie, enfin, sauf peut-être une ode à sa pensée, trop longue pour être citée, mais où il y a quelque chose.

Godard était grammairien : il a composé un discours sur la lettre *h*, et qui contient des observations fort nouvelles dans son temps, desquelles même on peut profiter aujourd'hui. Cette pièce en prose est jointe à cette édition, qu'elle termine.

1630. Le Pantheon et Temple des Oracles ou préside Fortune, par Francois d'Hervé, de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Hierusalem, commandeur de

Valcanville, etc., etc. *Paris*, Denys Thierry, 1630, in-8. bas.

Auteur sur lequel toutes les biographies gardent un silence mérité. *Le Temple des Oracles* est un recueil de quatrains prophétiques numérotés dans un certain ordre indiqué par des dés faits pour ce jeu, que d'Hervé prétend avoir inventés pour divertir le roi Louis XIII. Les quatrains sont d'une extrême platitude. La seule chose qui distingue ce livre à mes yeux est un assez joli portrait gravé de Louis XIII enfant.

1632. La Semaine d'Argent, contenant l'histoire de la seconde création ou restauration du genre humain. *Sedan*, Jean Jannon, 1632, in-8. v. rac. tr. d.

Depuis la Semaine de la Création du Monde par du Bartas (1590), nous avons vu Michel Quillian (1597) décrire la Dernière Semaine, c'est-à-dire la destruction du monde, et Christophe de Gamon (1615) expliquer la création scientifiquement. Le sieur d'Argent, parfaitement inconnu de tous les biographes, vient en quatrième nous faire l'histoire de la seconde création ou restauration du genre humain en sept journées et en plus de huit mille vers. La première journée contient la Vie de saint Jean-Baptiste; la seconde, la Naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ; la troisième, l'Exposition de sa Doctrine; la quatrième, ses Miracles; la cinquième, sa Mort; la sixième, sa Résurrection; la septième, le Jugement dernier. Et dans tout cela, à défaut d'élégance, on rencontre quelques vers d'une brutale vigueur.

Le sieur d'Argent était un dissident de l'école de Malherbe, qu'il ne nomme pourtant pas; mais, après avoir imploré l'indulgence de ses lecteurs pour la rudesse de son langage et l'absence de *pointes dans ses carmes*, il s'excuse sur ce qu'il a d'autres occupations qui lui sont beaucoup plus précieuses que la poésie, et qu'il n'est pas de ceux-là qui demeureront deux ou trois mois à répéter quatre vers pour voir s'ils auront de la grace et s'ils marcheront par cadence à la mode. Il supplie, en conséquence, qu'on lui accorde la même liberté qu'à du Bartas, Gamon, Maynard, Mailliet et autres. Et si vous lui demandez pourquoi il fait des vers ayant des occupations plus agréables, il vous répondra que c'est pour tirer les muses, qui sont chastes et pures, des mains des savatiers, qui les emploient aux

ordures du monde ; que la vérité est ennemie des mondaines mignardises, et qu'il vaut mieux écrire simplement que par un trait de gueule paroistre profane, vice qui a vogué en ce siècle, etc. La seule chose qu'on ait à faire après des raisons aussi élégamment exprimées est de ne point lire le poëme et de fermer le livre, ce que je me reproche de n'avoir pas fait plus tôt, séduit que j'étais par l'extrême rareté de ce beau volume.

1633. Les Devotions de L. Mauduit. P. reveuës é augmentées pour la seconde édition. *Paris, Jacq. Dugast, 1633, in-12. v. vert, fil.*

Mauduit, sur lequel on n'a aucun renseignement, dans la préface de son livre, « conjure le lecteur de n'en point légèrement condamner l'ortografe, é de considérer le bien qui réussiroit d'écrire comme l'on parle, débarrassant petit à petit nos mos d'une quantité de lettres superflues. » A ce ridicule près, ses œuvres, qui se composent de prières, de paraphrases, de divers cantiques et de petites pièces pieuses, sont purement et même délicatement écrites. Voici une strophe de l'Invocation au Saint-Esprit qui ouvre le volume :

Vous estes la source vivante	Que je savoure à longue haleine
Qui d'ignorance délivrés	Le cristall sacré de vos eaux;
Ceus-la que votre onde savante	Ou bien, si je n'en suis pas digne,
A plus saintemant éivrés.	Envoyez-moi par quelque signe
Permettés moi, claire fontaine,	Boire au moindre de vos ruisseaux.

On voit que Mauduit n'était pas un novateur bien sévère et qu'il aurait pu pousser sa réforme beaucoup plus loin.

1570 — 1633. Les Devises des empereurs romains, tant italiens que grecs et allemands, depuis Jules César jusques à Rodolphe II, à présent régnant, avec les expositions d'icelles par quatrains, par Jacques Levasseur, archidiuc de Noyon. *Paris, Fleury Bourriquant, 1608, in-8.*

Antithèses, ou Contrepointes du ciel et de la terre, par Jacques Levasseur, etc. *Paris, 1608, in-8.*

Le Boccage de Jossigny, où est compris le Verger des Vierges et autres plusieurs pièces saintes, tant en vers qu'en prose, par Jacques Levasseur, etc. *Paris*, 1608. (*Trois ouvrages du même auteur réunis en un seul volume in-8. v. faux, fil. tr. d.*)

Jacques Levasseur, né en 1570 à Vimes, près Abbeville, paraît avoir enseigné la jurisprudence à Orléans et la théologie à Paris, d'où la peste le chassa en 1606. Il se réfugia en Brie, à Jossigny, chez le conseiller Jacques de Bragelongne, où il composa son Boccage, C'est le plus important des ouvrages de ce triste poète, non en dimension, mais en intérêt, parce qu'au moins nous dit-il quelque chose. Les Devises des empereurs romains sont des quatrains par chacun desquels il prétend personnifier chaque empereur. C'est bien le recueil le plus plat qu'il soit possible d'imaginer. Ce que Levasseur nomme ses *Antithèses* sont des pièces de vers, tantôt sous la forme de discours, tantôt en stances dans lesquelles il oppose la *Junesse à la Vieillesse*, la *Chair à l'Esprit*, les *Juifs aux Gentils*, le *Monde à la Retraite*, etc. La lecture de ces vers est insupportable par leur monotonie. Dans l'oisiveté de sa retraite, à Jossigny, il récapitule les événements de sa vie, et ces sortes de confessions ont toujours un certain charme, pour moi du moins, parce que l'homme et ses sensations s'y reproduisent bien ou mal. Ce qui manque surtout à Levasseur c'est le sentiment poétique, ce qui l'empêchera d'être lu et ce qui m'engage à terminer mon article.

1533. **Le Chevalier sans reproche Jacques de Lalain**, par messire Jean d'Ennetieres, chevalier, seigneur de Beaumé, Maisnil, etc. *Tournay*, Adrien Quinqué, 1633, in-8. v. gran. fil.

Les Quatre Baisers que l'ame dévote peut donner à son Dieu dans ce monde, par messire Jean d'Ennetieres, chevalier, etc. *Tournay*, Adrien Quinqué, 1641, in-12. br. en parch.

Des Grecs, un seul, Homère, a chanté son Achille;

Enée a des Latins pour chanter son Virgile;

Le vers françois jusqu'or n'ose entonner le los

D'eux, passé si long-temps à nos anciens héros.
 Mille se sont donnés à fredonner la lyre,
 Et ont bien exprimé leur doux-cruel martyr;
 Peu ou point ont osé la trompette sonner,
 Nul de nous à tel chant se sentant destiner.
 Ronsard, le favori des graces et des muses,
 Qui sembloit les avoir dès sa naissance infuses,
 Chante son Francion; mais, las, dessous le faix,
 L'abandonne, laissant ses œuvres imparfaits,
 Et le quitte, au besoing, sa verve poétique,
 Tant est grand le fardeau d'un poëme héroïque.
 Ce néantmoins, mon vers, atteint de sa fureur,
 Ne sent pallir son front, ne sent geler son cœur.

.....
 Tel peut-estre dira qu'une coulante prose
 Sur tel sujet eust pu faire tout autre chose;
 Que le vers est restraint et du tout limité;
 Qu'une prose tient plus de son infinité,
 Et qu'elle eust beaucoup mieux exprimé ses mérites,
 Qui se trouvent sans pairs, sans nombre, sans limites;
 Mais je leur répondray qu'en langage des cieux,
 Il faut parler de ceux qui nous sont demi-dieux....

C'est encouragé par cette excellente raison que messire Jean d'Ennetières s'est déterminé à nous raconter, en seize livres et en plus de 12,000 vers, comme ceux que je viens de citer, la naissance, l'éducation et tous les hauts faits du chevalier Jacques Delalain, jusques et compris sa mort en 1453. Quoique ce Jacques Delalain tienne une place fort honorable dans l'histoire des ducs de Bourgogne, il ne nous offre pas assez d'intérêt pour nous engager aujourd'hui à lire une aussi longue série de combats et d'aventures chevaleresques assez mal rimés, récit qui, quoi qu'en dise le bon d'Ennetières, ne passera jamais pour une épopée.

Les baisers que l'âme peut donner à son Dieu sont en stances de quatre vers de huit syllabes, et divisés en quatre livres, à savoir : Baiser aux pieds, Baiser aux mains, Baiser à la bouche, Baiser au cœur.

Ce petit livre, broché en parchemin, est d'une merveilleuse conservation, et je le crois très rare. Il était inconnu à l'abbé Goujet. J'ai oublié de faire remarquer qu'au commencement de chaque

chant du chevalier Delalain, il y a une gravure assez mauvaise, mais curieuse. Ces gravures, ou je serais bien trompé, doivent être faites d'après d'anciennes miniatures de manuscrits.

1634. *La Muse chrestienne* du sieur Adrian de Rocquigny, 1634, in-4. cart.

Adrian de Rocquigny est né en 1571, s'il faut en croire un fort beau portrait gravé joint à cet exemplaire, où Rocquigny est représenté à l'âge de 69 ans, en 1633. Il était calviniste; il suivit en Angleterre sa famille, poursuivie pour cause de religion sous Henri III. J'ai recueilli ces détails dans les œuvres mêmes dont je rends compte, car aucune biographie ne fait mention de cet auteur.

Le recueil de Rocquigny est précédé, selon l'usage du temps, de vers à sa louange, qui lui sont adressés par plusieurs ministres du saint Evangile, et entre autres P. du Moulin. *La Muse chrestienne* se compose de pièces satiriques en stances de quatre ou six grands vers, ayant pour titre *le Triomphe de la charité, le Chant pastoral*, sur les devoirs du diacre de l'église française recueillie en la ville de Londres; et les *Misères* en six chants, sur *le banissement, fuite et persécution des fidèles sous le règne déplorable de Henri III*. Les vers de Rocquigny, quoique assez bien faits, paraîtront d'une triste médiocrité à ceux qui auront lu d'Aubigné traitant le même sujet.

La Muse chrestienne contient une seconde partie que l'imprimeur nous apprend par un avertissement avoir été ajoutée à la première en considération de ce que *tout le zèle chrestien est péri dans un siècle où les mains des ennemis de l'église cachent le sang duquel elles sont tachées*, et qu'il s'est résolu à imprimer *plusieurs pièces de pareille étoffe*, que l'auteur a composées de nouveau. Or ces pièces de nouvelle étoffe sont des satires dans la même forme que les premières, mais sur le *Petun* ou tabac, dont il blâme l'usage.

Il provoque la soif, avance la tristesse,
La douleur du poulmon, le tremblement soudain;
Il avengle le borgne, et force le plus sain
D'aller au lunetier avant que l'âge presse.

Il flatte la paresse, empire le langage,
Attentit la chaleur, trouble l'entendement;
Il gaste la mémoire, oste le jugement;
Enfin il perd le sens lorsqu'on deust estre sage.

Bref, pour dire en un mot tout ce qu'en vaut le blâme,
En ce siècle, où l'impôt cause maint vol secret,
C'est qu'à peine entre nous, tant soit l'estat discret,
Peut-on trouver maison où le Petun ne flamme.

J'ai vu cent et cent fois un homme dont la gloire
Faisoit en ses discours preuve de son bon sens,
Et que j'admirois plus qu'homme de nostre temps,
Tant pour son bon esprit que pour sa grand-mémoire.

Mais, las! sur ses vieux jours, son esprit, son langage,
Sa façon, son marcher, sa force et son œil brun,
Ont tellement changé par l'excès du Petun,
Qu'il n'a plus du vray corps ny le trait ny l'image.

Ainsi, dès 1630, il y avait impôt sur le tabac, contrebande et abus de son emploi. Une seconde pièce est sur *le vin*, une troisième sur *la sauce du melon*, une autre sur *les marmitons*. Tout cela est entremêlé de pièces sur *la solitude*, *l'ingratitude* et *la calomnie*, *la flatterie*, etc., etc., etc., sorte de *kachepot* assez bizarre.

1580 — 1640. Le Tableau de la Suisse, auquel sont décrites les singularités des Alpes et rapportées les diverses alliances des Suisses, particulièrement avec la France, par Marc Lescarbot, avocat en parlement. Paris. Adrian Perier, 1618, in-8. v. m. (*Bel exemplaire.*)

Marc Lescarbot, né à Vervins, en Picardie, était avocat; mais, mécontent d'avoir perdu une cause qu'il défendait et qu'il croyait juste, il abandonna le barreau et se livra aux voyages. Il suivit le sieur de Pontrincourt, que Henri IV envoyait comme administrateur à la Louisiane. Lescarbot y passa deux ans. Il accompagna ensuite Pierre de Castille, que Louis XIII envoya comme ambassadeur en Suisse. Se rappelant, comme il le dit lui-même, ce que disait un ancien, « qu'il falloit rendre compte du loisir aussi bien que du temps employé aux actions de la vie », il écrivit assez élégamment en prose et en vers la relation de ses voyages. Je n'ai jamais vu ce que Lescarbot a composé sur la *Nouvelle-France*, selon ses expressions; mais son tableau sur la Suisse donne une idée assez avantageuse de son talent descriptif, talent, du reste, assez vulgaire, en ce qu'il dispense de toute espèce d'imagination, et qu'il suffit, pour l'acquérir, de versifier avec faci-

lité, ce que Lescarbot possède à un assez haut degré. Ce qu'il y a de plus remarquable pour moi, c'est que le spectacle de cette nature, peu connue et nullement vantée de son temps, l'a vivement frappé l'un des premiers. Ce n'est guère que vers le milieu du siècle dernier que l'on s'est avisé de la sublimité des montagnes, et cette mode, qui a duré bien plus que d'autres, commence aussi à passer.

L'abbé Gonjet suppose, mais je ne sais sur quel fondement, que Marc Lescarbot est mort en 1634. Guillaume Colletet, qui l'avait connu, prétend que Lescarbot vivait encore en 1640, chargé d'interminables procès qu'il avait épousés en même temps qu'une prétendue riche héritière, ce qui ne l'empêcha pas de mourir presque dans la misère âgé de 60 ans.

1634. *OEuvres du sieur Gaillard. Paris, Jacques Dugast, 1634, in-8. v. r. fil.*

Le sieur Gaillard s'intitule le philosophe naturel, le docteur de ce temps, le fidèle et le plaisant. Dans *une lettre en forme d'avis* et servant de préface à ses œuvres, qu'il adresse à ses camarades laquais, il leur dit que, dans sa pauvre naissance paysanne, un Dieu n'a pas dédaigné de lui luire à un point qu'il peut se vanter d'être un miracle en la nature et au nombre des écrivains de la France. Il prend la qualité de valet de pied de l'archevêque d'Auch dans une des lettres en prose qui font partie de ce volume, et qui sont néanmoins adressées à des personnes qualifiées; mais dans tout ce que contient ce volume on ne sait jamais si Gaillard parle sérieusement. Ainsi presque toutes ses poésies se composent d'une polémique établie entre lui et un certain Bracquemart, qui m'a tout l'air d'un être imaginaire, que Gaillard suppose lui adresser des critiques ridicules et même des injures pour avoir le plaisir d'y répondre en faisant son propre éloge.

La pièce la plus remarquable de ce volume, et la seule qui le fasse rechercher, est une satire dialoguée à laquelle Gaillard a donné en quelque sorte la forme dramatique en la divisant par actes et par scènes; mais chacun des cinq actes de cette prétendue comédie se compose de deux scènes et de cinquante vers au plus; du reste elle contient quelques renseignements assez curieux sur les auteurs de cette époque. Le sujet est encore une querelle sur la prééminence de talent entre Braquemart et Gaillard, qui s'accor-

dent à prendre pour juge de leur différend le poète Neufgermain (V. 1640), après avoir fait les remarques suivantes :

Cornelle est excellent ; mais il vend ses ouvrages.
Rotrou fait bien des vers ; mais il est poëte à gages.
Durier est trop obscur et trop rempli d'orgueil.
Dorval est ténébreux ; il aime le cercueil.
Rasquier est Gascon ; par conséquent il vole.
Marcassus est sçavant ; mais il sent trop l'escole.
Gomer nous seroit bon s'il n'estoit pas si gneux.
Decoste escrit parfois ; mais il est malheureux.
Auvray, ce gros camard , plaide pour les suivantes.
Claveret est rimeur ; mais c'est pour les servantes.
 Quand nous y resverions d'ici jusqu'à demain ,
 Nous n'en trouverons point d'esgal à *Neufgermain*.

Ils vont donc trouver ce poëte ridicule, qui fait ses conditions.
 Promettez, leur dit-il,

Qu'en tous lieux, en tous temps, vous auez à la main
 Les excellens escrits du docte Neufgermain ;
 Que, pour vous conserver dans une bonne garbe,
 Ny razoirs ny ciseaux ne tondront vostre barbe ;
 Vostre ventre sera sanglé du ceinturon,
 Et vous ne porterez jamais qu'un éperon ;
 Vostre cerveau sera couvert d'une calotte ;
 Vous auez le long busc et la chausse à culotte ;
 Que dedans vos escrits jamais vos fictions
 Ne paroistront au jour sans invocations ;
 Que vous supporterez toutes sortes d'outrages ;
 Que vous admirerez les premiers vos ouvrages ! Etc.

.
 Mais ce n'est pas assez ; la savante *Gourné*
 De tous mes jugemens a toujours ordonné.
 Il lui faut déférer : c'est une vieille muse ;
Saint-Amand a grand tort quand il l'appelle buse.
Montagne la jugea digne de ses amours ;
 Allons donc la trouver pour finir ce discours.

La demoiselle de Gourné, ou plutôt de Gournay (V. 1645), qui les reçoit, commence par faire une exposition de sa doctrine poétique.

Pieça le grand *Ronsard*, l'honneur de nostre France,
Du Bellay le sçavant et l'abbé de *Tyron*,
 Que j'ai tous élevés dans mon docte gyron,
 Eussent fait comme vous. Mais l'insolent *Malherbe*,
L'Estoile, *Colletet*, *Colomby* le superbe,
Racan, *Godseau*, *Baro*, *Malville*, *Cerisé*,
Albert, *Faret*, *Gombaut*, et *Maynard* le rusé,
 Ont tous voulu ternir ma bonne renommée;
 Mais leurs mauvais désirs sont tournés en fumée.
 Toujours les vertueux, comme *Pindare* dit,
 Malgré les envieux, conservent leur crédit.

En présence donc de cette vieille demoiselle et de *Neufgermain*, *Gaillard* et *Braquemart* récitent chacun des vers fort ridicules, et le prix est adjugé à *Braquemart* pour des strophes saphiques, espèce d'*amphigouri* inintelligible.

On voit que cette satire est dirigée par la nouvelle école de *Malherbe* contre celle de *Ronsard*, et c'est en cela qu'elle a de l'intérêt, et que ce petit volume est fort recherché.

Mon exemplaire est très beau ; il contient un portrait de *Gaillard* en costume du temps et jouant de la flûte à bec. Il s'intitule lui-même le flûtiste.

La Mort de *Procès*, avec sa descente aux enfers, par M. P.

Paris, *Anthoine Robinot*, 1634, petit in-8. demi-rel.

(Rare.)

Satire contre les procès composée probablement par un malheureux plaideur. *Procès*, personnifié, à peine mort vent s'emparer de la barque à *Caron* ; il dispute à *Pluton* l'empire des enfers. *Pluton* enferme *Procès* dans une caverne avec *Bartolle*, *Accurse*, *Calpin*, et autres jurisconsultes ; les procureurs, les greffiers, les avocats, etc., etc., où, pour punition, ils plaident éternellement sans avoir rien à gagner. Le volume se termine par un sonnet irrégulier, fort original, en forme d'épithaphe de *Procès*, et dont voici les deux tercets.

Son corps est tel
 Qu'un immortel,
 Il ne faut craindre qu'il périsse.

Il ne peut pas
 Pourir là bas,
 Car il est trop chargé d'épices.

1550—1534. Les OEuvres et Meslanges poetiques de Pierre Le Loyer, Angevin; ensemble la Comédie Néphélococugie, ou la Nuée des Cocus, non moins docte que facétieuse. Paris, Jean Poupy, 1579, in-12. maroq. rouge. fil. tr. d. (Ce très joli exemplaire porte la signature de Ballesdens, secrétaire du chancelier Seguier et membre de l'Académie française, et cependant il est incomplet de la page 2 à la page 11 inclus; la page 156 manquait également, mais elle a été fort bien copiée par Fiot ou quelque autre habile calligraphe.)

Pierre Le Loyer, né en 1550 et mort à l'âge de 84 ans, appartient tout entier comme poète au XVI^e siècle; il ne faut donc pas s'étonner de voir le volume de ses œuvres commencer par un livre d'*Amours* en 102 sonnets entremêlés de stances, de chansons, d'épigrammes, et de la fourniture obligée de ces sortes de compositions. C'est dans les *Amours* que manquent dix feuillets, et je serais peu surpris de ce que l'amateur qui a fait relier et compléter en partie ce volume n'ait pas cru que cette portion des *Amours* manquant ait valu la peine d'être rétablie; et en effet le volume y perd beaucoup de sa valeur, mais les lecteurs n'y perdront rien de regrettable.

Le Loyer était un très savant orientaliste, dirait-on aujourd'hui, grécisant, hébraïsant, etc.; écrivant et composant en français d'autant plus mal. Après les *Amours de Flore* viennent quatre odes, dont une à Ronsard et une autre en dialogue entre le *Dyserote* (l'amant malheureux) et *Vénus*, qui lui donne des conseils pour se faire aimer des femmes.

Vénus. Gagne-les par beaux présens.

Le Dyserote. J'en ai vouloir; mais je sens
Que la poudreté me blesse.

Vén. Promets, et les paiz ainsi.

Le Dys. On n'adjoute foy ainsi
Au pauvre et à sa promesse.

Vén. Les dieux il te faut jurer.

Le Dys. Je crains de me parjurer.

Vén. Veille la nuit à leur porte.

Le Dys. Le guet, qui me surprendroit,

En la prison me mettroit ,
 Indigne à un de ma sorte.
Vén. Ecris en nombre divers
 Mille beaux amoureux vers ,
 Qui fleschiront leur poitrine.
Le Dys. Aux vers je ne suis point né ,
 Et Phébus ne m'a donné
 L'art de sa lyre divine.
Vén. Enfonce et brise leur huys ,
 Et par force les conduis
 Au but de ta jouissance.
Le Dys. J'ai crainte des loix bien fort ,
 Qui vont punissant de mort
 Une telle violence.
Vén. Ah ! fol , tu veux donc souffrir
 Qu'amour te fasse mourir ,
 Et , pour l'amour qui t'accable ,
 Tu es à la mort rétif.
Le Dys. J'aime mieux mourir chétif
 Que criminel misérable.
Vén. Je t'ay dit à mon pouvoir
 Comme tu dois te pourvoir.
 Cherche mieux si bon te semble.

 Etc., etc.

Après ces odes prétendues viennent six *idylies* que l'abus des figures et des noms mythologiques rend peu agréable à lire ; puis deux *boccages de l'art d'aimer* , en *stanzes* , le premier de 127 strophes-quatrains , le second de 156. Je ne sais si Le Loyer a choisi cette forme insolite pour mieux dissimuler ses larcins d'Ovide , qu'il a mieux cachés en adaptant les préceptes du poëte latin à nos mœurs , ou plutôt à celles de l'époque où vivait Le Loyer , qui n'étaient ni décentes ni chastes , à en juger par ce qu'il ose dire.

Soixante-et-onze *sonnets politiques* suivent les *Boccages de l'art d'aimer* ; je ne sais en quoi ces sonnets méritent la dénomination de *politiques* ; mais Le Loyer aimait les titres bizarres. Ces sonnets sont plutôt satiriques , prophétiques , ou énigmatiques : il y en a 7 contre Toulouse , où Le Loyer avait étudié le droit , et contre les Toulousains. Après ces sonnets il y a 25 épigrammes , vé-

ritables épigrammes à la grecque, dont quelques unes imitées de l'Anthologie.

Je parlerai, quand j'en serai aux auteurs dramatiques, de la comédie du *Muet insensé*, qui suit les épigrammes ; c'est une pièce régulière divisée en scènes et en cinq actes. Mais *la Néphélocogie* n'est qu'un dialogue sans divisions, coupé par des chœurs avec strophes, antistrophes, alæostrophes et épodes, imitation, comme le dit lui-même Le Loyer, du grec d'Aristophane, de ses *Parabases* et de ses *Epirrhèmes*, et surtout de sa comédie des *Nués*. Voici le sujet de cette longue satire : deux vieillards *Thoulouzains*, malheureux en ménage, quittent leur maison pour chercher des compagnons d'infortune. Ils arrivent dans un bois habité par des oiseaux vulgairement nommés coucous, auxquels les vieillards persuadent de bâtir une ville en l'air, dans laquelle pourront se réunir à l'abri des moqueries du monde toutes les victimes du même accident. Cette cité, nommée Néphélocogie, est bientôt si peuplée et si puissante, que son voisinage devient inquiétant pour les divinités de l'Olympe. Elles lui députent Hercule et Neptune pour traiter de la paix, qui se conclut par le mariage de Coquard, chef de la ville, avec Zélotypie, fille de Jupiter.

Cette pièce, quelquefois piquante, est d'une obscénité qui ne me permet pas d'en rien citer.

1634. La sainte Franciade, contenant la vie, gestes et miracles du bienheureux patriarche saint François, sa règle, ses stigmates, et la chronique de tous les ordres, etc. *Paris*, Nicolas Rousset, 1634, in-8.

La Vie et Miracles de la Vierge madame sainte Genevieve, patronne de Paris, par M. Jacques Corbin, conseiller et maistre des requestes ordinaire de la royne, advocat en parlement. *Paris*, Robert Sara, 1632, in-8. v. gran. fil. rel. sur broch.

J'ai déjà parlé de ce poëme de sainte Genevieve, qui se trouve relié à la suite du poëme de saint Roch. (V. 1619.) La *sainte Franciade* est une histoire de la vie de saint François que l'auteur a cru poëtiser en intervertissant les faits à l'exemple, dit-il, d'Homère et de Virgile. Le savant avocat ne parait pas avoir aperçu d'autre différence

entre une histoire dont la relation suit l'ordre des actions qui la composent et le poème dont l'action est restreinte à une année seulement, mais dans lequel toute la vie du héros est dite par une « *concatenation* artificieuse, laquelle emporte insensiblement le lecteur à la cognoissance de tout ce qui est devant et après la narration annale ». Voici, du reste, un échantillon de son style tiré du deuxième chapitre, et il y en a douze. Il y fait connaître les vertus de saint François.

Il gagna tant de cœurs, qu'en la terre et aux cieus
 Il eut, devant sa mort, de ses religieux
 Vestus de son habit plus de dix fois dix mille.
 Et si n'a pas vescu depuis ses premiers vœux
 Qu'environ dix-huit ans, et mourut bien heureux
 N'en ayant que quarante et que cinq davantage:
 N'est-ce pas faire fruit en si peu de son aage?

Et il y a 14,000 vers, au moins, de ce goût.

1634. Les Joyeux Epigrammes du sieur de La Giraudiere.
Paris, Estienne Saucié, 1634, in-8. v. rac.

Le libraire éditeur de ce livre nous apprend que, « ces épigrammes estimées par des personnes doctes en cet art lui étant tombées entre les mains, il a jugé de son devoir de les mettre sous la presse, etc. » Cet éditeur a été mal conseillé. Les épigrammes sont généralement plates, et de mauvais jeux de mots souvent obscènes en font tout le mérite. L'auteur lui-même avait mieux jugé son livre en disant :

Ces vers ne valent pas la maille ; Car, en n'y trouvant rien qui vaille,
 Il n'importe, il les faut ainsi : Vous en rirez et nous aussi.

Mais il n'y a véritablement pas de quoi rire.

1635. Raillerie universelle, dédiée à monseigneur l'éminentissime cardinal de Richelieu. *Paris*, Pierre Tarya, 1635, in-8. v. fauv. fil.

Ce livre est précédé d'une longue épître en prose au cardinal, qui ne nous apprend rien du tout, pas même le nom de l'auteur, qui n'a signé que par l'initiale P. Mais le privilège autorise messire Anthoine

Picot, baron du Puiset, grand-maitre des eaux et forêts de Languedoc, à imprimer sa *Raillerie universelle*, etc. Je crois ce M. Picot fort peu célèbre, et son livre ne le fait pas avantageusement connaître : c'est un recueil de 215 quatrains, affectant tous la forme des deux premiers, que je vais citer.

Si les vertus sont délaissées,	Si le vice devient énorme,
Bien qu'elles devroient nous charmer,	En s'attachant aux passions,
C'est qu'estant mal récompensées,	C'est que l'habitude se forme
Peu de gens les veulent aimer.	Par de fréquentes actions.

La plupart de ces quatrains pourraient servir de supplément à la célèbre chanson du sieur de La Palisse.

1637. *Les Nouveaux Satires et exercices gaillards de ce temps, divisés en neuf satires, auxquels est adjousté l'Uranie ou muse céleste, dédié à monsieur des Hameaux, conseiller du roi, premier président en sa cour des aydes de Normandie*, par R. Angot, sieur de l'Eperoniere. Rouen, Michel l'Allemant, 1637, in-12. v. gran. (*Bonne condition d'un livre rare.*)

Robert Angot était né à Caen, ville féconde en beaux-esprits dans les XVI^e et XVII^e siècles. L'abbé Goujet n'a connu Angot que par son *Prelude poétique*, imprimé en 1603. La Biographie universelle va plus loin en disant qu'on ne connaît de Robert Angot que ce seul ouvrage poétique, qu'il était né en 1581, et qu'il renonça de bonne heure à la poésie. Il n'y avait pas encore renoucé à l'âge de cinquante-six ans, puisque voici un livre publié en 1637, et que rien n'y indique qu'Angot fût mort avant sa publication.

Les Nouveaux Satires sont divisés en plusieurs parties ou *Muses*, pour parler comme R. Angot : *Céleste, Héroïque, Satyrique, Amoureuse, Familière, Épineuse, Royale, Funèbre*, et le volume se termine par l'*Entretien des Muses*. Chacune de ces *Muses* parle d'une manière conforme au caractère que l'auteur lui a donné : ainsi la muse céleste se compose de traductions des psaumes, de sonnets spirituels, d'hymnes, etc.; la muse héroïque contient deux discours au roi et des sonnets sur des événements historiques de son règne; la muse satirique contient cinq satires; la muse amoureuse des chansons, des élégies; la muse épineuse est encore satirique ou plutôt

épigrammatique, etc. La Muse familière est adressée à La Fresnaye Vauquelin (V. 1606), on peut-être à son fils. Elle se compose d'épîtres, de sonnets, dont l'un à Malherbe pour se plaindre de ce qu'il avait abandonné sa ville natale, un autre au sieur de Courval-Sonnet sur ses satires, et d'idylies traduites du grec de Bion. Il y a dans tous ces vers de la facilité et de la correction : ils placent dignement Robert Angot sur la ligne des Vauquelin, des Courval et des Auvray, ses compatriotes et ses contemporains. Pour appuyer mon assertion, voyons quelques fragments de la satire intitulé les Pistolles ou l'Injure du siècle. Il est bon de prévenir qu'Angot a une orthographe à lui.

Maudite faim de l'or ! hé que ne fais-tu pas
 Pour attraper le monde en tes mortels appas ?
 Par toi, maudit argent, la vertu perd son estre,
 Et par toi le valet est maistre de son maistre.
 L'argent surmonte tout. L'argent pernicieux
 Chassa du monde Astrée et Saturne des cieux.
 Par toi, monstre infidèle, où le sot peuple aspire,
 L'orfelin meurt de faim et la vefve soupire.

Tu fais que le plus flasque, en ce siècle tortu,
 Tient le pié sur la gorge aux hommes de vertu ;
 Qu'il n'èt chasteau si seur, qu'il n'èt ville si forte,
 Qu'un asne chargé d'or facilement n'emporte.
 Jupiter n'eust pour rien Danaé surmonté,
 S'il n'eust, bien que divin, ta figure emprunté.

.....
 Par toi, tigre enchanteur, que flatter je ne puis,
 Judas livra son maistre entre les mains des Juifs.
 Ta force tout partout maintenant fait la voie ;
 Si le diable étoit d'or, il deviendrait monnoie.
 Tu fais, par ton astuce et par ton seul pouvoir,
 Que le noir semble blanc, que le blanc semble noir.

.....
 L'argent fait aujourd'huy qu'un chancre insatiable
 Quitte son propre dieu pour se donner au diable ;
 Par sa ruze, où les cœurs des mortels sont préfix,
 Le fils plède à son père et le père à son fils.
 L'argent fait qu'aujourd'huy maintes femmes pudiques
 Font bancroute à l'honneur pour se rendre lubriques ;

Qu'un moyne vit sans règle, et le marchand sans foi,
 Sans jugement le juge, et l'avocat sans loi;
 Que les sages sont fols, que les justes chancellent,
 Et que contre leur roi les sujets se rébellent.

.....
 Je scai qu'un sage esprit, qui sur son Dieu se fonde,
 Peut vivre nettement dans l'ordure du monde,
 Pourveu que, sans-mot dire, il sçache bien parler,
 Faire le sourd, l'aveugle, et bien dissimuler;
 Rechercher, comme Ulysse, en dépit de l'envie,
 Dans le trouble des flots le calme de sa vie;
 Marcher droit au chemin des esprits plus tortus;
 De vertus fère vice, et de vice vertus;

.....
 Boire indifféremment avec l'homme infidèle,
 Régler notre cadence au son de sa vielle;
 Disposer notre humeur aux humeurs de tous vans,
 Et forcer le tans mesme en la force du tans;
 Paroltre brusque et gay parmi les bonnes mines;
 Briller comme une roze au milieu des épines;
 Harder, vendre, emprunter; marchander à tous cous
 Pour cent écus d'étoffe, et n'avoir pas cent sous;
 Prendre tout en paiement, et baiser en la face
 Celui qui, se perdant, notre perte pourchasse;
 Se vanter librement, promettre monts et vaux;
 Faire voile à tous vens, et boire à toutes eaux;
 Ne rendre qu'à demi ce qu'on nous prête au double;
 Troubler l'eau de la pêche et pêcher en eau trouble;
 Faire son bien privé du dommage commun;
 Se curer la machoire alors qu'on est tout jeun;
 Traiter en lieu de mieux tous ses amis d'excuzes;
 Payer les usuriers de discours et de ruzes;
 S'humilier en terre, ainsi que les chameaux,
 Lorsque sur notre dos on charge les fardeaux;
 Danser l'épine au pié, d'un diable fère un ange,
 Et se gratter le plus où le moins on se mange;
 Paroltre vrais François, qui, vrais caméléons,
 Changent toujours de forme et toujours de façons;
 Porter mêmes habits, et, sous mêmes étoffes,
 Faire voir qu'en effet nous sommes filosofes,
 Donner argent au diable, au temple notre foi,

Notre créance à Dieu , notre service au roi.

Vent-on connaître maintenant les désordres qu'amena en Normandie le voyage qu'y fit le roi Louis XIII en l'année 1620 ? Voici quelques fragments de la satire intitulée *les Picoreurs*.

J'avois la plume en main pour tracer le discours
Des vertus d'où mon prince a fêt naistre le cours
De son eureus printens, dont les justes victoires
Font revivre la muse et parler les histoires,
Lorsqu'un jeune pitaut me dit, tout éperdu :
Les soldats sont au bourg, Monsieur, tout est perdu !
Cette engeance d'enfer, que la faim époiçonne,
Froisse tout, pille tout, sans respect de personne ;
Ils ont le diable au corps, et jurent devant tous
Que, par la digne tête, ils logeront chez vous.

J'aurois, j'aurois horreur de vous dire de bouche
Le désastre qu'ils font et dont le cœur me touche.
Ce ne sont point soudars, ce sont des picoreurs,
Qui sont de l'Ante-Christ les vrais avan-coueurs ;
Leurs buletins sont faits, et déjà par la voie,
Comme loups affamés, ils courent à la proie.
Ils ont presque Flipin tué d'un coup d'estoc
En défendant Janet, ses poules et son coq ;
Ils ont rompu son meuble, et sa fême Isabelle
A perdu son lanfaix, son fil et sa cordelle ;
Ils ont mangé sa creyme, ils ont son lard ravi ;
Jamais un tel désordre au monde je ne vi.

Encore si c'étoient quelques gens de remarque,
Et qui de vrès soldats portassent quelque marque ;
Si c'étoit des soldats, comme beaucoup je voi,
Résolus de mourir au service du roi.

Je prendrois patience, et j'aurois même envie
D'i perdre ainsi, com'eux, et les biens et la vie ;
Mais ce sont gens de paille, et gens qui, sans aveu,
Voudroient bien voir, hélas ! la pauvre France en feu.

Pleut à Dieu que mon prince eût assez de courage
Pour voir, ainsi que moi, leur horrible équipage !
Il croiroit, en voyant ces tigres dépravés,

Que tous les hopitaux de France sont crevés. Etc.

En voilà assez pour juger du talent et de la verve abondante de Robert Angot.

1638. Les Vers satiriques et énigmatiques du nouveau Théophile, ouvrage poétique du sieur de La Charnaye, gentilhomme nivernois. Paris, Charles Hulpeau, 1626, in-12. rel. en parch.

Barbier, Dictionnaire des Anonymes, prétend que l'imprimeur, ne vendant pas ce livre, a fait effacer du titre les mots : *Ouvrage poétique du sieur de Lacharnaye*, croyant attirer les chalands en substituant à ce titre celui du *Nouveau Théophile*. Cette assertion est inexacte. Le premier titre : *les Vers satiriques, etc.*, est gravé avec vignettes représentant un Parnasse et formant encadrement : le second titre : *Ouvrage poétique, etc.*, est imprimé. Ces deux titres sont à mon exemplaire. Le libraire a pu préférer un titre à l'autre dans quelques exemplaires, mais il n'a rien fait effacer. Quoi qu'il en soit, l'un des deux titres me semble un supplément indispensable à l'autre.

Pierre de Cotignon, écuyer, sieur de La Charnaye, était attaché au service de Charles et Ferdinand de Gonzagues de Clèves, frères, ducs de Rhetélois et de Mayenne. Il leur a dédié ses poésies ; leur lecture le fait connaître pour un homme de plaisir, faisant de la poésie une distraction, et travaillant pour sa satisfaction et celle de ses amis, avec lesquels il avait adopté de certains mots inusités qu'il s'excuse d'avoir employés en les faisant précéder d'un astérisque. Salomon Certon, dont nous avons parlé (V. 1620), et Guillaume Colletet, dont nous parlerons, étaient de cette coterie. Elle se réunissait dans de prétendues conférences poétiques qui n'étaient autres que des débauches de vin et d'esprit, à en juger par les vers qui s'y récitaient. Sauf deux ou trois pièces de ce recueil qui veulent être sérieuses, il se compose de chansons, d'énigmes, d'épigrammes qui ne donnent pas une grande idée de la sévérité des convives, car je ne saurais citer les meilleures, et il y en a d'excellentes. En résultat, ce petit recueil est rare, peu connu, et assez piquant de verve et de gaité.

Cotignon de La Charnaye a encore composé un autre ouvrage, bien différent, et qui paraît avoir été inconnu des bibliographes, car aucun n'en fait mention.

Les Travaux de Jesus , poëme , composé par Pierre Cotignon de La Charnaye , dédié à monseigneur l'émminentissime cardinal de Lyon. *Paris*, Jacques Villery, 1638, in-3. fig. v. g. fil.

C'est la Passion de N. S. J.-C. mise en vers familiers, dit l'auteur, afin d'y faire profiter plus de personnes. Cette familiarité dégénère souvent en prosaïsme. Les huit parties qui composent le poëme contiennent environ 3,000 vers indignes de la majesté d'un tel sujet. Ce volume, fort bien conservé, contient des gravures assez mauvaises sur les divers sujets de la Passion.

1638. Les Sentiments universels de messire Pierre Forget, sieur de Beauvais et de la Picardiere, conseiller du roy en ses conseils d'estat et privé , et l'un de ses maîtres d'hôtel ordinaire ; quatriesme edition. *Paris*, Ant. de Somerville, 1646, in-12. v. rac.

Réunion de 1081 quatrains moraux, philosophiques et politiques, que leur nombre, je suppose, a empêché de joindre à ces collections de quatrains de Pibrac, du président Mathieu, etc., etc.

Pierre Forget, étant chargé d'affaires et de missions diplomatiques, abandonna l'impression de ses *sentiments* à des amis qui n'en surveillèrent pas l'exécution à son gré, ce qui l'obligea à en faire de nouvelles éditions revues par lui. Celle-ci ne fut imprimée qu'après sa mort, qui eut lieu en 1638. Ces quatrains, composés au milieu d'occupations très graves et selon le sujet qui occupait l'auteur, manquent par cette raison d'ordre dans la matière qu'ils traitent ; mais ce défaut, en jetant quelque variété dans leur lecture, la rend possible.

1540. Recueil des vers de monsieur de Monfuron , abbé de Valsainte, desquels la plus grande partie n'a point encore esté veue ni imprimée. *Aix*, Estienne David, 1632 , in-8. v. g. fil.

Jean Nicolas Garnier de Monfuron , né à Aix en Provence, où il mourut en 1640, bien que voué dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, ne laissa pas que de composer des vers amoureux. Dans une

épitre en prose, qui précède ses poésies, à Scipion du Perrier, son beau-frère, fils de ce du Perrier auquel Malherbe adressa ces stances célèbres sur la mort de sa fille, Monfuron nous apprend qu'étant venu à Paris et y ayant lu de ses vers, quelques uns avaient été imprimés dans les recueils du temps, ce qui l'avait engagé à les publier tous dans sa ville natale.

Ce recueil donc se compose de cinquante-deux sonnets, de sept pièces en stances, et de trois odes, dont une de Scipion du Perrier. Les vers de Monfuron sont tendres, plus qu'il ne conviendrait peut-être à un ecclésiastique, mais purs, élégants, gracieux et chastes autant que le sujet le comporte. En répondant à l'ode de du Perrier sur la peste qui affligeait la ville d'Aix, et où du Perrier fait un éloge de la retraite et de la solitude, Monfuron lui fait un éloge de la ville et de ses plaisirs : cette polémique, où les états se trouvent intervertis, puisque l'homme du monde prêche pour la contemplation, et l'abbé pour la dissipation, est réellement plus philosophique qu'elle ne paraît l'être, car l'homme est naturellement porté à désirer ce dont il jouit le moins. Les deux pièces, surtout la dernière, dont le ton est peu élevé, m'ont paru pleines de charmes et telles que peuvent s'en écrire des hommes d'esprit, instruits et de la meilleure compagnie. Je regrette, vu leur étendue, de n'en pouvoir citer qu'une des strophes de Monfuron, retiré alors à la campagne. Puisse-t-elle donner une idée des autres !

Enfin mille soins m'y travaillent.	Et si quelque jour je te voy,
Je n'ay rien de ce que je veus ;	J'espere de te faire rire
Nous y sommes si bien pourvus,	Du temps que je viens d'employer.
Que toutes choses nous défont :	Pour trouver de quoy les écrire
Ces vers mesmes t'en feront foy ;	Et par qui te les envoyer.

Ce volume, d'une parfaite conservation, est l'un de ceux qu'un amateur éclairé de notre vieille poésie ne peut se dispenser d'avoir dans sa bibliothèque.

1641. *La Nuit des nuicts*, *le Jour des jours*, *le Miroir du destin ou la nativité du Daufin du ciel*, *la Naisance du Daufin de la terre*, et *le Tableau de ses aventures fortunées*. *A Paris*, Jean Pasle, 1641, in-12 v. rac.

Ce volume commence par un discours paégyrique en prose à mon-

seigneur l'éminentissime cardinal duc de Richelieu, où la louange est portée jusqu'aux dernières limites de l'adulation. Ce panégyrique est signé Dubois-Hus. Mais quel était ce M. Dubois-Hus ? Je l'ignore.

La Nuit des Nuits est celle de la Nativité de Notre Seigneur. *Le Jour des Jours* est celui de la naissance du fils aîné de Henri IV. Le tout célébré en plus de 500 sixains qui passent tour à tour de l'emphatique au trivial. *Le Miroir du Destin* est une prédiction de la vie de Louis XIII, qui doit régénérer le monde, à l'exemple du Sauveur, auquel il est indéceusement accolé.

Je n'ai trouvé cet auteur mentionné dans aucune biographie ou bibliographie, et je crois ce petit livre fort rare.

1642. Les Aphorismes d'Hippocrate, mis en vers françois, dediez à M. Boudet, premier chirurgien du roi, par le sieur de Launay, chirurgien. Rouen, Jean Viret, 1642, in-8. v. fauv. fil.

Le sieur de Launay, chirurgien-poète, nous apprend qu'il lisait Homère aussi souvent qu'Hippocrate, qu'il caressait la muse et embrassait la médecine, à la faveur de ce Dieu qui régit l'un et l'autre, et qu'il se résolut à mettre en sixains les aphorismes, afin de les rendre plus intelligibles et plus faciles à retenir. Nous verrons bientôt (1665) qu'un sieur Cabotin eut la même pensée que de Launay ; mais celui-ci est très supérieur à Cabotin, n'eût-il pour avantage que d'avoir traité sérieusement son sujet.

1643. Essais de poesie du sieur de La Vergne ; seconde édition, reveue et augmentée nouvellement. Paris, Pierre Le Petit, 1643, in-12. v. b. fil. tr. d.

Voici encore un auteur sur lequel je n'ai pu trouver aucun renseignement. Il était de Bordeaux ou du moins il habitait cette ville, ainsi que nous l'apprend une de ces pièces *louangeuses* adressées aux poètes par leurs amis, et dont les auteurs avaient la modestie de faire précéder leurs ouvrages. On peut supposer aussi que de La Vergne était protestant, à la lecture d'une de ces pièces intitulée *les Vœux Forcés*, dirigée contre les parents qui mettent leur fille en religion, au profit du fils.

On luy baille pour antidote	L'occupant à de saints usages,
Les sentiments d'une dévote ;	Afin qu'un seul mange le bien,
Et par un pareil entretien,	On luy fait manger des images.

De La Vergne aime et recherche ces sortes de figures et de jeux de mots. Dans une autre pièce ayant pour titre *les Trois Fléaux*, c'est-à-dire la guerre, la famine et la peste, qui venaient de désoler son pays, et qu'il considère comme une vengeance divine, il dit :

Dieu nous visite tout de bon ;	Il a fait sortir le charbon.
Et des plus grands braziers du vice	

Parce qu'on appelle *charbon* une pustule pestilentielle ! Toutes ces pièces sont en stances. Le volume est terminé par des épigrammes d'assez mauvais goût, comme le reste.

En 1643 mourut Louis XIII, à l'âge de 49 ans, après en avoir régné 33. Presque tous les poètes ses contemporains lui survécurent, et quelques uns de beaucoup, de sorte que je n'en parlerai que plus tard. Ce fut pourtant pendant la vie de Louis XIII qu'un grand changement s'opéra dans les formes de la poésie ; l'hôtel de Rambouillet exerça une grande influence sur cette nouvelle modification de la pensée et du langage même des poètes qui fréquentaient cet hôtel et en formaient la société, alors à la mode, et à laquelle chacun crut devoir se conformer.

Ce fut vers 1610 que Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, riche, belle et spirituelle, propriétaire d'un hôtel situé entre le Louvre et les Tuileries, sur les terrains occupés aujourd'hui par une portion des rues Froidmanteau et Saint-Thomas du Louvre, et donnant sur un vaste jardin, eut la pensée d'y recevoir et d'y réunir l'élite des écrivains de son temps. Après les guerres civiles qui rompent les liens de la société, on éprouve le besoin de s'en créer une nouvelle, ainsi que nous l'avons éprouvé nous-même, mais sans avoir eu le bonheur de trouver un refuge aussi honorable. Malherbe, Racan, Vaugelas, Gombault, d'Urfé, furent des premiers admis dans cette société, à laquelle se réunirent bientôt Balzac, Voiture et Chapelain. M^{me} de Sévigné assistait à ces réunions, puis Mlle de Scudéri,

Patru, Sarrazin, Godeau, Rotrou, Scarron, Benserade, Charleval, Ménage, Saint-Evremont, et Pierre Corneille ; puis enfin le duc de La Rochefoucault, Bossuet, et une foule d'hommes de la cour, tels que le grand Condé, et du monde tel que Tallemant des Réaux, etc., etc., etc.

En 1645, Julie d'Angenne, fille de la marquise de Rambouillet, se maria avec le duc de Montausier, et suivit son mari, gouverneur en Anjou. En 1648 la guerre de la Fronde se déclara ; la société de l'hôtel de Rambouillet, disséminée, divisée par les opinions, se sépara et fut dissoute.

Mais l'exemple était donné ; au lieu d'une il s'en forma vingt. Mademoiselle de Montpensier, selon Huet, « faisait accueil au mérite », et tenait une sorte de bureau d'esprit présidé par Ségrais. Madame de Caylus nous apprend que les hôtels d'Albret et de Richelieu « étoient une suite et une imitation de l'hôtel de Rambouillet ». Madame de La Fayette ouvrit sa maison aux gens de lettres, parmi lesquels se trouvait La Fontaine, etc., etc. Je ne cite que les plus remarquables de ces maisons ; une foule d'autres moins distinguées s'ouvrirent, qui dégénérent bientôt et comme toujours en coteries rivales et ennemies, et formèrent ces assemblées de *précieuses* si justement tournées en ridicule par plusieurs écrits du temps, et surtout par la comédie de Molière.

Il est à remarquer, à propos de la comédie des *Précieuses*, que cette pièce ne fut représentée que le 18 novembre 1659, c'est-à-dire plus de dix ans après la fermeture de l'hôtel de Rambouillet ; il est donc plus que probable que Molière ne pensait point à l'hôtel de Rambouillet, mais aux *ruelles* formées à son imitation, quand il composa sa comédie. Du reste ce mot de *précieuses* ne se trouve consigné dans ce sens, pour la première fois, qu'en 1654, dans une espèce de satire en prose de l'abbé Daubignac, intitulée *le Royaume de coquetterie* ; et depuis 1645 il n'y avait plus d'assemblée de femmes chez madame de Rambouillet. Ce n'est donc pas à elles que peut s'appliquer cette épithète.

Ce n'est pas que je prétende que le goût de la société de madame de Rambouillet était d'une pureté irréprochable, quoiqu'on y exerçât souvent une critique fort judicieuse ; mais cette société eut l'avantage d'introduire les gens de lettres dans le monde, et de le leur faire connaître ; d'habituer d'un autre côté les gens de cour à la fréquentation des gens d'esprit d'un rang et d'une fortune moins élevés ; d'établir

enfin entre eux une sorte d'égalité qui a existé de fait aussi longtemps qu'ils ont été dignes les uns des autres. C'est véritablement de cette époque enfin que les poètes ont parlé un langage qui pouvait être compris de tout le monde, et que quelques gens du monde ont pu joûter d'esprit et d'élégance dans la diction avec les gens de lettres. Je ne traiterai pas la question de savoir si l'art pour lui-même a gagné ou perdu à ce changement ; mais c'est un fait que je dois consigner en ma qualité d'historien. J'aurai l'occasion de revenir un peu plus loin sur ce sujet.

1566—1645. Versions de quelques pièces de Virgile, Tacite et Saluste, avec l'institution de Monseigneur, frère unique du roy. A Sa Majesté par la demoiselle de Gournay. *Paris*, Fleury Bourriquant, 1619, in-8. v. porph. fil.

L'Ombre de la demoiselle de Gournay, œuvre composée de Meslanges, avec cette épigraphe : L'homme est l'ombre d'un songe et son œuvre est son ombre. *Paris*, Jean Libert, 1626, in-8. demi-rel. non rogné. (*Superbe exemplaire.*)

Marie de Jars, fille de Guillaume de Jars, sieur de Gournay, trésorier de la maison du roi, etc., naquit à Paris en 1566. Ayant perdu son père, elle fut amenée fort jeune encore par sa mère à Paris, où elle connut Montaigne. L'amour qu'elle avait pour les lettres l'avait déjà initiée dans les langues grecque et latine. Cette sorte de prodige frappa l'auteur des Essais, qui l'appela sa fille d'*alliance*, et lui confia ses manuscrits, qu'elle publia à la mort de Montaigne. Elle resta l'amie de la femme et de la fille de Montaigne, avec lesquelles elle habita quelque temps après la mort de sa propre mère. Elle n'avait pas encore 25 ans.

Elle fut en commerce de lettres avec toutes les notabilités littéraires de cette époque, les cardinaux du Perron, Bentivoglio, de Richelieu ; avec Godeau, Balzac, Maynard ; avec saint François de Sales, le duc de Mantoue ; avec Hensius, Juste Lipse, etc., etc., etc. Enfin elle fut accablée d'éloges, et plus tard de satires.

Le cardinal du Perron avait témoigné le désir qu'un prix fût institué pour récompenser le meilleur traducteur des orateurs et poètes latins, afin d'exciter les écrivains français à se livrer à ce travail. La

demoiselle de Gournay, comme pour répondre à cette sorte de défi, traduisit le second livre de l'Enéide, et fit imprimer sa traduction en regard avec celle qu'avait faite le poète Bertaut; elle en fit de même pour les harangues de Galba par Tacite, et de Marius par Saluste, et fit précéder ces traductions par un traité sur la poésie, traité qu'elle développa plus tard dans sa *Défense de la poésie*. Ce volume de *versions* se termine par un *Abrégé d'institution pour Monseigneur, frère unique du roi* (Gaston d'Orléans). Ce dernier ouvrage est en prose, et par son but sort de mon sujet.

Les vers de mademoiselle de Gournay ne sont pas poétiques. Ses traductions, plus concises, plus mot à mot que celles de Bertaut, auxquelles elle les compare, sont tendues, rocailleuses et barbares dans leur exactitude. L'abondance proluxe de Bertaut, mais pure et élégante, est bien supérieure à la sécheresse de la demoiselle de Gournay, qui n'était pas poète le moins du monde, mais seulement savante et fille d'un admirable bon sens. Nous abandonnerons donc ses traductions à leurs nombreux critiques pour ne nous occuper que des doctrines littéraires consignées dans son *Ombre*.

C'est un volumineux recueil de pièces détachées la plupart en prose. On a déjà vu que la retenue dans les compositions et surtout le purisme dans la langue, amenés par Malherbe, avaient excité les cris, les réclamations au moins, des admirateurs et imitateurs de l'école dont Ronsard était le chef. Par suite de ces mouvements d'action et de réaction, si fréquents chez les Français, Ronsard, après avoir détrôné ses prédécesseurs gaulois, se trouvait à son tour déchu de son autorité par un novateur habile et sage. Mais Ronsard avait laissé après lui des adhérents, des sectaires, parmi lesquels la demoiselle de Gournay fut un des plus ardents. Elle combattit pour son parti jusqu'à la mort avec courage et talent. *La défense de la poésie et du langage des poètes*, qui fait partie des pièces composant l'*Ombre*, est une œuvre littéraire qui me semble trop remarquable pour que je ne tente pas de la faire connaître. Je vais laisser parler la demoiselle de Gournay :

« Je sors d'un lieu où j'ai vu jeter au vent les vénérables cendres de Ronsard et des poètes ses contemporains, autant qu'une impudence d'ignorans le peut faire, brossans en leur fantaisie comme le sanglier échauffé dans une forêt. Or, après que tels jeunes discoureurs ont déchiré de cent sortes, et parmi tout ceux qui les veulent escouter, l'art et les conceptions de ces poètes qu'ils croyent aisément

précéder teste pour teste, leur grand et général refrain butte sur leur langage; alléans : On ne parle plus ainsi. Nous répondrons : Mauvais François sont-ils de vouloir flestrir un des plus riches fleurons de la gloire de nos roys et de la France, qui consiste au don que des poëtes lui ont fait; don, après tout, qui a rendu la patrie vénérable et admirable aux nations..... Nous prouverons, en ce discours, que depuis qu'une langue est arrivée en un temps où sa nation porte les sciences au période, ainsi que la France les y porta sous la saison de Ronsard, ceste langue, dis-je, est en son période aussi; j'entends, ne peut rompre ou changer ses loix qu'en empirant, bien qu'elle se puisse amplifier. Or, par dessus tout cela, et pour preuve que la langue vulgaire n'est pas considérable tout du long sur la poésie....., estimons-nous que Ronsard, du Bellay et Desportes, n'eussent pas été poëtes excellents, ny poëtes, s'ils se fussent abbaissés au parler du commun des hommes, et si le oommun des hommes pouvoit eslever le sien jusques au leur..... Toutes fois ce n'est pas merveille à ceux desquels le jugement est si malade qu'ils croient se cognoistre aux dons des sœurs d'Hélicon..... quand ils se cognoissent à la grammaire ou langage de leur nourrice, se cognoissent maigrement au langage mesme, et moins à la police dont il doit estre gouverné..... Mais quoy! force gens peuvent-ils pas bien s'escarmoucher sur les paroles ayant si peu de cognoissance des choses?..... Tant il y a que de ceste yvresse d'attribuer trop aux mystères de la parlerie en résulte un autre: c'est que des esprits qui sont à peine capables d'interpréter leur *benedicite*, traduit en vulgaire, s'estiment, au temps qui régné, capables de faire des livres dont ils etourdissent le monde sous ombre qu'ils sçavent parler françois, non pas fortement ny floridement, cela n'appartient qu'aux carvelles tymbrées, mais seulement sans solécisme, encore ne sais-je..... Ceux qui les escrivent nous donnent à cognoistre qu'en estudiant l'art de parler, ils ont eu des oreilles, non de l'esprit..... Cela donc s'appelle non sçavoir parler, mais ne sçavoir pas se taire. Ils sçavent esviter les mots que leur cabale réprouve. Mais s'il est besoin de dire des choses bonnes en soy, bonnes entr'elles par un pertinent rapport, saine application et harmonie, allez les chercher..... Nos vieux poëtes étoient trop généreux...., trop sensez et trop patriotes, pour estropier leur langage natal sans aucune cause que d'alléguer : Il me plaist; ou bien : Les courtizans de l'aigrette et de la moustache relevée n'uzent pas de ce mot ou de cette phrase; refrain commun des poëtes modernes. Las-

ches, qui s'obligent d'apprendre de cette sorte de gens ce qu'elle apprendroit d'eux s'ils cognoissoient la dignité de leur métier. Lequel vaut mieux, que nous suivions les frizés en gastant la langue, ou que nous essayons de nous faire suivre pour la conserver ?.... Certes, il ne faut pas qu'un esprit, et moins un poesme, muguette la faveur; il faut qu'il la ravisse.... Puis, qu'elle apparence y auroit-il, si les choses qu'on exprime en vers sont hors l'usage de la cour des aygrettes, reconnue très ignorante, que les mots à les exprimer n'en osassent être aussi ? Comment exprimerions-nous, en son langage, des choses qu'elle n'a jamais dites, ny conceues, ny pensées ; et des choses qu'elle peut à grand-peine comprendre quand nous les luy interprétons, si jamais elle les comprend ?.... Mais après tout, en quels périls ces poëtes nouveaux mettent-ils les moustaches de leurs sectaires par ce serment d'obédience qu'ils prestent aux loix et décisions des courtizans de ceste hiérarchie ? et combien de fois faudroit-il qu'ils se les entre-plument, l'un prétendant que leur cour raffinée dit ce mot, l'autre le niant ? l'un affirmant qu'un tel monsieur en use, l'autre respiquant que cestuy-là n'est pas capable d'autoriser un mot ! Alléons un autre inconvéniement de ceux qui reiglent leur ouvrage sur la manière de parler de ceste cour des aygrettes : c'est qu'ils le verront mesprisé dès sa naissance de ces gens là même qui, pour n'avoir pas de but certain, ne peuvent rien louer ou blâmer uniformément ; et, pour fin, suranné dans vingt mois au goust de l'autre partie..... Certes, l'énormité de ces nouveutez ne me peut asseurer qu'elles resteront sans effect ; ayant leu dans le grand livre du monde qu'il n'est sottise, pour extremes qu'elle soit, qui ne puisse succéder s'il plaist au hazard, voir régner !..... Voilà ces poëtes, se trouvant une douzaine, qui se meslent de versifier sur leur modèle, à cause qu'ils n'ont pas besoin pour cest effect des dons de la nature ny de ceux de la science ; mais ont affaire seulement de la lecture l'un de l'autre, d'un amas de rymes supérégatoires, d'un autre amas de paroles coulantes et d'un labeur épineux pour les employer selon leurs loix et prescriptions..... Au lieu que, s'ils sçavoient le mestier des excellents auteurs, ils feroient un suc de la langue passée, présente et future ; c'est-à-dire la maintiendroient entière d'une part, et de l'autre part avanceroient la culture et l'amplification que le temps y apporteroit pour la fixer sur leur ouvrage et luy sur elle, etc. »

Je n'ai pas changé un mot, et j'ai observé l'ordre suivi dans ce

long plaidoyer, dont je n'ai fait qu'extraire les passages cités. Je dois cet avertissement aux personnes qui pourraient croire que j'ai fait à plaisir une allusion à ce que nous avons vu de nos jours. Mais, nonobstant toute prétention contraire, il n'y a rien de neuf sous le ciel.

Et c'est cette savante fille dont Montaigne disait : « Si l'adolescence peut donner présage, cette âme sera quelque jour capable des plus belles choses ! » ; que le poète Gaillard accollait à de Neufgermain dans sa satire (V. 1634) ; que Saint-Amand tournait en ridicule avec Mailliet (V. 1615) dans son *Poëte croisé* ; dont Ménage se moquait dans sa *Requête des dictionnaires* ; dont Tallemant des Réaux, après quelques anecdotes la concernant, et qui prouvent plus qu'autre chose la naïveté de mademoiselle de Gournay, est forcé de dire : « C'étoit une personne bien née. Elle avoit quelque générosité et quelque force d'âme. Pour peu qu'on l'eust obligée, elle ne l'oublioit jamais. »

L'*Ombre* est terminée par des vers parmi lesquels sont répétés une partie des *Versions* composant le 1^{er} volume dont j'ai rendu compte, plus le 4^e livre de du Perron, toujours comme objet de comparaison avec la traduction de l'*Enéide*, que mademoiselle de Gournay voulait apparemment publier en entier ; ce qu'elle n'a pas fait. A ces traductions, sur lesquelles je n'aime pas à juger un auteur, est ajouté le *Bouquet du Pynde*, composé de fleurs diverses, dédié, par la demoiselle de Gournay, à Léonor, dame de Montaigne, vicomtesse de Gamaches, sa sœur d'alliance. Ici nous pouvons juger mademoiselle de Gournay : style et pensée, tout est bien d'elle. Ce sont la plupart de petites pièces familières adressées à diverses personnes, entre autres à Bassompierre. Une de ces pièces, au président d'Espaignet, et intitulée *Peinture de mœurs*, est le portrait de mademoiselle de Gournay. On s'est tant moqué des vers de cette excellente personne, que j'éprouve une sorte de scrupule à la laisser ainsi juger sur parole de ses détracteurs, et je vais citer quelques extraits de son portrait :

Espaignet, façonné sur le siècle plus sage,
 Je veux peindre mes mœurs et t'offrir mon image ;
 Tu la peux à bon droict approuver ou casser,
 Puisqu'en te pratiquant vingt ans j'ai vu passer.
 Nostre abord commença lorsque du grand Montaigne
 J'allai voir le tombeau, la fille et la compaigne,

Voyageant avec toy, qui menois de nouveau
 Ta femme en leur pays, ton antique berceau.
 Voici donc mes deffaux : Je suis d'humeur bouillante ;
 J'oublie à peine extrême une injure poignante ;
 Je suis impatiente et sujette à courroux.
 De ces vices pourtant je romps les plus grands coups :
 Je dis rompre au dehors , où l'esclat est visible ;
 De les rompre au dedans, cela m'est impossible ,
 Tant l'ire, la piqueure et les assauts puissants
 Des accidens fascheux, me pénètrent les sens.

.
 Je m'enferme parfois en la ronde flance ,
 Supposant au prochain ma propre conscience ;
 Mais si je porte au doute un ray de jugement,
 On ne me peut tromper, ains trahir seulement.

Parfois, en conférent , il advient que j'embrasse
 La raison et ses droicts d'une humeur trop tenace.
 Toute noble qu'elle est , n'en soyons si jaloux ;
 Et qui ne veut hurler laisse heurler les lous.

.
 Je suis blessée aussi de ceste sottte honte,
 Qui, naissant de vertu, pour vice nous surmonte ;
 J'avoue encore après , reprochable à bon droict ,
 Qu'à servir le grand Dieu mon esprit est trop froid.

.
 Pour m'estimer un peu je ne mérite blasme ;
 D'un appas si friand chacun flatte son ame.
 Je n'en crains les rieurs si je me prise à point ;
 Qui ne void ses vertus, son vice il ne void point.
 Le siècle trop aveugle et mon malheur estrange
 Me force, outre cela, d'arborer ma louange,
 Pour voir si, mieux instruit, il voudroit secourir
 Celle que, mieux connue, il ne lairroit périr.

.
 Mes bonnes qualités prendront ici leur place.
 Les loix de l'équité d'un saint respect j'embrasse ;
 J'ay l'entregent modeste et de l'honneur j'ay soin ;
 Je n'aime pas l'argent que pour le seul besoin.
 Que si j'ay ce deffaut d'aimer un peu la gloire,

L'ambition au moins me cède la victoire ;
 Je dis l'ambition que les cours vont suivant :
 Qui cognoist ces objets, il mesprise leur vent ;
 Et n'aurois veu des grands la pompeuse hauteur
 Sans la nécessité , tyrannique maistresse.

.
 Parfois..... en vain j'espère ou je soupçonne ;
 Mais lors, sans affermer, mon jugement tastonne :
 S'il afferme , il va droict et s'y prend rarement,
 Et si je fais gageure , elle court seurement ;
 Je ne juge de rien par costume vulgaire ;
 Hors du trop et du peu mes avis je tempère ;
 Le propos indiscret j'ay toujours évité ;
 Je n'aurois dans un throsne orgueil ny vanité ;
 L'effort de mon malheur mon courage ne brise ;
 Mon courroux , bien qu'ardent , ma raison ne maistrise ;
 Ny jamais ses élans ne m'ont fait ressentir
 Les honteux aiguillons d'un tardif repentir.

.
 Puisqu'on peut rarement desguiser le mensonge ,
 Dans son boubrier honteux un prudent ne se plonge ;
 Car l'honneste renom de vray-disant lui sert,
 Et , surpris pour menteur, sans remède il le perd.
 Nul propos imposteur par haine je n'avance ;
 Mon intérêt n'esteinct l'œil de ma cognoissance ;
 Je voy le vice aussi qui difforme l'amy,
 Et cognois la vertu qui dore l'ennemy ;
 Je ne donne au prochain, accort ou malhabile,
 Conseil, nuisible à luy, bien qu'il me fust utile ;
 La vertu sans les biens j'honore où je la voy ;
 Pour moy je fay raison , je la fay contre moy ;
 J'ay le cœur noble et franc , je hay toute feintise ;
 Je suis inviolable en l'amitié promise ,
 En fortune , en disgrâce , en la vie , en la mort ;
 Du monde ny des ans ce vœu ne sent l'effort ;
 L'amy ny l'estranger paisible je n'offense ,
 Et souvent à leur tort je preste l'indulgence ;
 Je n'ay, saine ou malade , un esprit riotteux ;
 Je fuy du vil ingrat le reproche honteux ;
 L'injure plus qu'a nul à mon cœur est amère ,

J'aimerois mieux pourtant la souffrir que la faire.

Donc, si j'ay des deffaux, ils ne blessent que moy,
Complette vers autruy d'offices et de foy.

L'équité, la candeur, je les tiens de nature;
L'ordre, je l'ai gagné par temps et par lecture.
J'ay veu les derniers seaux à cet ordre apposez,
Ayant sur mes ans meurs sept lustres espousez.

Ces vers sont familiers si l'on veut, ils ne présentent pas de grandes figures poétiques; mais sont-ils donc si ridicules?

J'ai la prétention de croire que cet exemplaire contient des corrections autographes de mademoiselle de Gournay.

1563 — 1645. Les Essais poetiques de Guillaume de Peyrat, gentilhomme lyonnois. *Tours*, Jamet Mettayer, 1593, in-12. v. g. fil. rel. sur broch.

Guillaume de Peyrat, né à Lyon en 1563, fut envoyé fort jeune à Paris pour y faire son droit, et à Bourges, où il continua ses études sous le célèbre Cujas. Après avoir été substitut du procureur du parlement, il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'abbayes, devint aumônier de Henri IV et abandonna la culture des lettres, selon l'usage. Indépendamment de ses poésies, fruits de sa première jeunesse, du Peyrat a composé une *histoire ecclésiastique de la cour, ou antiquités et recherches de la chapelle et oratoire du roi de France*. Parmi ses dignités ecclésiastiques il comptait celle de trésorier de la chapelle de Vincennes, où il a pu recueillir des documents précieux.

Comme poëte, Guillaume du Peyrat appartient donc entièrement au XVI^e siècle; et il ne faut point s'étonner si ses œuvres sont en grande partie composées d'amours en sonnets. Il y en a trois livres, le premier de 153, le second de 100, et le troisième de 56; le tout entremêlé d'odes, de stances, de chansons, etc.; puis une traduction des regrets de Roger et de Bradamante tirée de l'*Arioste*. Quoiqu'il y ait encore huit odes pindariques, des mélanges et des poésies chrétiennes, les treize élégies qui précèdent les odes sont à peu près les seules pièces qui puissent offrir quelque intérêt.

Dans son premier voyage à Paris, et jeune par conséquent, du Peyrat était amoureux, et ce sentiment lui inspira le plus grand

nombre de ses poésies. C'était dans un temps de guerre civile, et les événements le séparaient souvent de sa maîtresse, après laquelle il courait de Paris en Touraine, de Touraine en Brie. Toutes ces courses, ces traverses, sont décrites dans les élégies de du Peyrat avec sentiment, naturel et élégance. Sa jalousie, ses regrets, son attente, sont peints avec un véritable charme. Comme je ne puis citer tout ce qui le mériterait, je me bornerai à rapporter ce qu'il dit du jardin des Tuileries ; où il avait, pour la première fois, rencontré sa Diane, quand il revint après avoir vainement couru après elle. C'est dans la onzième élégie.

Lieux de moy tant aimés, royales Tuileries,
Labyrinthes, bosquets, fontaines et prairies !....

Superbe bâtiment, vray miracle à nos yeux ;
Palais, jadis fatal, de Cybelle et des dieux,
Imparfait, tout ainsi que la Vénus d'Apelle,
Et dont les cieux ont honte, en voyant le modèle !

O champs élyséens, terrestre paradis,
Tuileries, séjour de ma muse jadis,
Où j'ay en maints endroits, amant par trop fidèle,
Chanté soir et matin les beautés de ma belle !

Lieux de moy tant aimés, berceau de mon enfance,
Où, partant de Lyon, le lieu de ma naissance,
J'arrivay tendrelet, las ! que je fus transi
De vous voir l'autre jour, Tuileries, ainsi !
Comme un corps au cercueil, tristes, pales, défaits ;
De vous voir en l'estat où maintenant vous estes.

Mille et mille soldats d'un débord furieux
Ravageoient à l'envi ce lieux délicieux....
L'un y rompoit un huis, l'autre coupoit un arbre,
Et l'autre en desroboit tout le jasje et le marbre.
Je m'escrioy soudain
Arrestez-vous !
. Peut-estre sous l'escorce
D'un arbre que l'effort de vos mains coupera
Quelque belle Dryade habitante y sera.

Mais quoy ! Je les allois, las en vain conseillant.
Le soldat de nature est toujours insolent.

Il ne faut pas oublier que ces poésies étaient imprimées en 1593, et les vers faits probablement vers le siège de Paris par Henri IV, ou peut-être pendant les troubles de la Ligne.

1582—1646. Le Philandre de François Maynard. *Paris*, Mathurin Henault, 1623, in-12. v. rac. fil tr. d. (*Très bel exemplaire d'un livre rare.*)

Pièces nouvelles de Maynard. *Paris*, André Soubron, 1639, in-12. v. b. fil. rel. sur broch.

Les OEuvres de Maynard. *Paris*, Augustin Courbé, 1646, in-4. v. b. portrait.

François Maynard, né à Toulouse en 1582, fut secrétaire de la reine Marguerite, première femme de Henri IV, président au présidial d'Aurillac, conseiller d'état, membre de l'Académie française, et l'un des poètes les plus justement célèbres de cette époque. *Le Philandre* est un poème en stances fait à l'imitation des *Changemens de la bergère Iris* de Lingendes (V. 1616), et du *Sireine* de d'Urfé (1625). C'est un ouvrage de la jeunesse de Maynard, le plus faible de tous, et qu'il parut désavouer lui-même en ne le comprenant pas dans la collection de ses *œuvres*, qui ne furent réunies par ses soins qu'en 1646, peu de mois avant sa mort. Les *pièces nouvelles* ont été recueillies très incomplètement sur des manuscrits qui couraient de main en main avant leur complète réunion.

Maynard, de tous les élèves avoués par Malherbe, est, de l'aveu du maître, celui qui faisait mieux les vers. Malherbe lui reprochait de manquer de force. Ce reproche serait entièrement fondé si Maynard eût traité des sujets d'une certaine élévation; mais dans le sonnet, l'épigramme et les stances, il est parfait de goût, de style et d'esprit.

On a beaucoup blâmé ce poète d'avoir manifesté une trop haute opinion de lui-même en se plaignant de ce que les faveurs de la cour se portaient sur d'autres que sur lui. C'est un malheur et une déception qu'éprouveront tous ceux que leurs devoirs et leurs goûts tiennent éloignés de la source de ces sortes de grâces. Les personnes qui les distribuent sont trop immédiatement sollicitées pour songer

aux absents. Maynard, retenu en province par ses emplois, revint à Paris, d'où il était sorti avec une réputation, sous le ministère du cardinal de Richelieu, qui, ne reconnaissant de talents que parmi les poètes qu'il soldait, maltraita Maynard, qui le lui rendit bien. Maynard crut devoir revenir encore sous la régence d'Anne d'Autriche. La langue avait changé.

En cheveux blancs il me faut donc aller
Comme un enfant, tous les jours à l'école ?
Que je suis fou d'apprendre à bien parler
Lorsque la mort vient m'ôter la parole !

dit Maynard. Et il retourna dans son Aurillac écrire sur la porte de son cabinet :

Las d'espérer et de me plaindre C'est ici que j'attends la mort,
Des muses, des grands et du sort, Sans la désirer ni la craindre.

Je ne vois pas qu'il y ait dans cette conduite absence de dignité ni de philosophie. Faut-il s'étonner ensuite si Maynard, ébloui peut-être par les succès de sa jeunesse, croyant pouvoir être autre chose que juge à Aurillac, ayant perdu son fils aîné, mécontent, chagrin, ait laissé percer ces sentiments dans ses vers si purs, pleins de raison et d'ironique mélancolie ?

Maynard doit faire partie de toute bibliothèque poétique. Il est trop connu pour que j'ose rien en citer.

1647. Le vray Tresor de l'histoire sainte, sur le transport miraculeux de l'image de Notre Dame de Liesse, nouvellement composé par quatre pelerins faisant ce saint voyage en l'année 1644 ; ensemble une instruction très salutaire aux voyageurs, avec une description particulière de tous les lieux de leur voyage ; enrichy de plusieurs belles figures en taille-douce. Le tout dédié à madame la princesse. Paris, Ant. Estienne, 1647, in-4. v. fauv. fil. tr. d. (*Superbe exemplaire.*)

Relation fort naïve, en vers, du transport de la Notre Dame de Liesse, d'Égypte en France, dans l'année 1113, et du pèlerinage que fit, en 1644, une famille composée du père, de la mère, et de leurs

deux enfants, fille et garçon ; au sanctuaire de cette relique, près la ville de Laon, à 33 lieues de Paris.

Il parait, par la signature d'une épître dédicatoire à madame la princesse, que l'auteur pèlerin est un sieur de Saint-Pères, d'ailleurs fort inconnu. La princesse est la princesse de Condé, mère de la célèbre duchesse de Longueville. Ce volume n'est recherché que pour les huit vraiment belles figures qu'il contient, y compris le portrait de la princesse de Condé, gravées par Poilly, sur les dessins de Stella, et représentant les principales actions du poème.

Le pèlerinage de la sainte famille est aussi en vers. Il indique l'itinéraire de la route de Paris à Laon, où l'on mettait, en 1644, trois journées à se rendre *en coche*. J'avoue que les détails de ce voyage m'ont amusé plus que le poème.

1647. Les Veilles curieuses de Duverne, contenant cinquante et huit auteurs, etc. *Dijon*, Guy-Anne Guyot, 1647, in-4. v. (*Mouillé.*)

Voici un original qui s'est imaginé de consigner, en 108 sixains, les noms, et rien de plus, de tous les auteurs qu'il prétend avoir lus. Il a mêlé et confondu anciens et modernes, historiens, poètes et moralistes, sans rapport entre eux, de temps où de matières, et selon que la rime seule les lui amenait sous la plume. Je ne sais quel but a eu le sieur Duverne en composant un salmigondis, qui ne peut être d'aucune utilité à lui ou aux autres.

1597—1647. Poesies du sieur de Malleville. *Paris*, Nicolas Bessin, 1659, in-12. bas.

Ce poète pourrait être considéré comme le premier de la nombreuse série que compte le siècle de Louis XIII : car ce n'est réellement que de la moitié du XVII^e siècle que cesse de se faire sentir l'influence du XVI^e, et que la littérature *typique* imposée par Malherbe règne sans conteste.

On s'est plaint, dans ces derniers temps surtout, de la monotonie, du défaut d'originalité résultant de l'observation rigoureuse d'un seul type, d'un système invariable, en appliquant surtout ce reproche aux poètes dits de Louis XIII. Comme si, précédemment, chaque poète eût en une physionomie plus marquée, plus personnelle, que les successeurs immédiats de Malherbe n'en ont entre eux. Cette

remarque n'a pu être faite que par des critiques auxquels notre vieille littérature n'était qu'imparfaitement connue. La lecture de ce catalogue, tout incomplet qu'il soit, a dû convaincre que Jean de Meun, Alain Chartier, Villon, Marot et Ronsard, n'eurent pas moins d'imitateurs sans génie que Malherbe. Les créateurs ont toujours été fort rares. Plus les temps s'éloignent de nous, plus les copistes s'effacent pour ne laisser paraître que leurs modèles; ceux-ci, selon les lois de la perspective, paraissent se rapprocher entre eux à mesure que la distance augmente, jusqu'à ce que les intervalles qui les séparent se réunissent et se confondent. Mais, pour ne point remonter plus haut que le XVI^e siècle, compte-t-il plus de poètes vraiment originaux que le XVII^e?

L'aspect peut-être plus uniforme de la littérature de ce dernier siècle a sans doute une autre cause. Ce qui distingue le plus essentiellement, à mon avis, l'école de Ronsard de celle de Malherbe, est que l'imitation toute grecque de la première a été remplacée par l'imitation toute latine de la seconde. A l'élégance poétique et un peu désordonnée des Grecs succéda la correction sévère et compassée des Romains. Voilà, je crois, d'où provient cette monotonie dont on se plaint. Nous verrons bientôt l'imitation de Virgile et même de Lucain et de Sénèque produire, et ces épopées moquées de Boileau, et jusqu'aux tragédies de Corneille. Racine, plus inspiré de la littérature grecque, donna une nouvelle impulsion oscillatoire à ce mouvement de bascule qui nous emporte presque périodiquement, et comme à notre insu; et c'est en cela que Racine me paraît appartenir plutôt à l'école de Ronsard qu'à celle de Malherbe.

Claude de Malleville, né à Paris en 1597, fut l'un des membres de l'Académie française à sa création. Il était secrétaire du maréchal de Bassompierre, qu'il n'abandonna point dans sa disgrâce; il contribua à la rédaction de ses mémoires pendant sa détention de onze années à la Bastille. Le maréchal, ayant recouvré la liberté à la mort du cardinal de Richelieu, donna à Malleville l'emploi de secrétaire des Suisses, dont il était colonel général.

Malleville n'a composé en poésie que ce petit volume, qui contient des sonnets, dans lesquels il excellait, des stances, des épigrammes, des rondeaux, quelques élégies, et d'autres petites pièces qui sont trop connues, la plupart, pour que j'en grossisse inutilement ce catalogue. C'était un homme d'un esprit délicat et fin, abusant un peu peut-être de sa facilité pour composer des vers auxquels il

n'attachait pas une grande importance. Il n'en fut pas moins distingué parmi l'élite des beaux-esprits de son temps. Il mourut en 1647.

1598—1648. Les Lettres de M. Voiture. *A Nimwege*, André Hogenhuysse, 1660, in-12. maroq. v. fil. tr. d. (*Bel exemplaire d'une charmante édition.*)

Vincent Voiture, né à Amiens en 1598, fut jeté, par son esprit et dès sa jeunesse, au milieu du plus grand monde, où sa naissance ne le portait pas : son père était marchand de vin. Il régna sur tous les beaux-esprits de l'hôtel de Rambouillet, fut chargé de missions diplomatiques en Italie, en Espagne, etc. ; vécut sur le pied de l'égalité avec ce que la société de son temps avait de plus élevé, et mourut comblé de réputation et d'honneurs, sans avoir rien fait imprimer.

Voiture est bien plus connu par sa correspondance que par ses poésies. La plupart de ses lettres sont des chefs-d'œuvre d'esprit, de grâce, et, quoi qu'on dise, de naturel, s'il est naturel d'écrire comme l'on parlerait, selon son caractère. Ses vers, qui ne sont presque jamais que des pièces de circonstances et qui n'étaient point destinés à l'impression, sont ceux d'un homme du monde, et non d'un auteur de profession ; mais, dans leur facilité sans négligence, ils sont remplis d'une élégance et d'une liberté piquantes qui n'appartenaient qu'à lui. Je n'en citerai qu'un exemple parce qu'il me donnera l'occasion de relever une erreur de La Harpe. Voiture se promenait seul dans les jardins de Rueil. La reine Anne d'Autriche, le rencontrant, lui demanda ce qu'il faisait. Voiture écrivit sur-le-champ la réponse que voici :

Je pensois que la destinée,
Après tant d'injustes malheurs,
Vous a justement couronnée
De gloire, d'éclat et d'honneurs ;

Mais que vous étiez plus heureuse
Lorsque vous étiez autrefois,
Je ne ne veux pas dire amoureuse,
La rime le veut, toutesfois.

Je pensois (nous autres poètes
Nous pensons extravagamment).
Ce que, dans l'humeur où vous estes
Vous feriez si, dans ce moment,

Vous avisiez dans cette place
Venir le duc de Buckingham,
Et lequel seroit en disgrâce
Du duc ou du pere Vincent.

Le père Vincent n'était point le confesseur de la reine, comme le prétend La Harpe. C'était le nom que la reine donnait familièrement

à Vincent Voiture. J'ai encore choisi ces vers pour donner une idée de l'espèce de liberté que se permettait Voiture, et qu'il savait se faire pardonner à force de grâce et d'esprit. (Ces vers, qui ne sont pas dans les œuvres de Voiture, ont été conservés par madame de Motteville.)

Voiture remit en vogue quelques petites pièces gauloises abandonnées depuis Marot, et entre autres le rondeau.

Ses œuvres n'ont été réunies et imprimées qu'après sa mort, qui eut lieu en 1548. Elles ne sont pas rares, ce qui me dispense d'en rien citer.

1649. L'Enfer burlesque, ou le sixième livre de l'Enéide travestie, et dédiée à Mad^{lle} de Chevreuse; le tout accommodé à l'histoire du temps. *Anvers*, Balthazart Moret. in-12. v. fauv.

Ce volume ne porte point de date et est anonyme; mais j'ai trouvé le même ouvrage in-4. daté de 1649, et portant, comme celui-ci, pour toute signature, à la décicace, les lettres C. M. C. P. D.; devine qui pourra. Cet auteur nous apprend, dans un avis au lecteur, qu'il avait donné ce petit poème manuscrit, dans lequel il voulait faire la satire des derniers troubles, à un indiscret qui l'emporta en Flandre et le fit imprimer sans le consentement de l'auteur. Il s'excuse en conséquence auprès de Scarron d'avoir fait cet ouvrage « qui semble prévenir le sien, mais qui lui sera toujours de beaucoup postérieur ».

Pour comprendre cette phrase il faut savoir que Scarron avait publié de 1648 à 1649 les quatre premiers livres seulement de son Virgile travesti, et que l'anonyme, en publiant le sixième livre, paraissait, en effet, devancer son modèle. Du reste le titre n'est qu'un prétexte pour mettre en enfer quelques personnages distingués de la Fronde, etc., ce qui paraîtrait devoir rendre ce petit livre plus piquant qu'il ne l'est réellement.

1650. Le Courrier burlesque, envoyé à monseigneur le prince de Condé pour divertir Son Altesse durant sa prison, lui racontant tout ce qui se passa à Paris en l'année 1648 au sujet de l'arrêt d'union. *Paris*, 1650. première partie.

Le *Courrier burlesque de la guerre de Paris*, envoyé à monseigneur le prince de Condé pour divertir Son Altesse durant sa prison; ensemble tout ce qui se passa jusqu'au retour de Leurs Majestez. *Anvers*, 1650, in-12. maroq. roug. fil. tr. d. reliure de Koeler. (*Bel exemplaire.*)

Le succès du poëme du Typhon de Scarron, publié vers 1640, avait mis à la mode le *burlesque*; et il faut avouer que, si un événement politique put jamais se prêter à ce genre, c'était, certes, la guerre de la Fronde. Un sieur de Saint-Julien, nommé dans le privilège de la première partie, écrivit en vers un récit fort exact, et jour par jour, des événements de cette époque, depuis le 13 mai 1648 jusqu'au 1^{er} avril 1649, et quelquefois d'une manière assez comique. Cette relation contient de certains faits que l'histoire a cru devoir dédaigner, mais qui offrent cependant assez d'intérêt pour que l'on ait compris la seconde partie de cette chronique rimée dans les éditions des mémoires du cardinal de Retz imprimées depuis 1719. Cette dernière partie ne commence qu'au 5 janvier 1649. On ne saurait expliquer l'omission de la première que par son extrême rareté, car elle est tout aussi intéressante que l'autre, et il est très probable que les premiers éditeurs qui ont compris cette seconde partie dans les mémoires de Retz ne connaissaient pas celle qui la précède.

Mon exemplaire contient une note manuscrite, signée de M. Ch. Nodier, où j'ai puisé cette remarque.

1609 — 1650. *Œuvres poetiques du sieur Rotrou*. *Paris*, Toussaint du Bray, 1631, in-8. demi-rel. maroq.

Jean Rotrou, né à Dreux en 1609, mort en 1650, dans la même ville, où s'était déclarée une maladie contagieuse, et où, après la mort du maire, Rotrou, lieutenant particulier, crut de son devoir de ne pas abandonner ses concitoyens. Il fut victime de son généreux dévouement.

Rotrou n'est guère connu que par ses pièces de théâtre; ses poésies détachées, fort peu nombreuses d'ailleurs, sont de la plus grande rareté. Elles se composent de pièces en stances pour la plupart : *les Pensées d'un religieux à Tircis*, *A son amy M****, *Plainte d'un*

seigneur amoureux, prest de se donner la mort dans un désert, une élégie à mademoiselle C. C., et un sonnet.

Ayant contribué à la réimpression des pièces de théâtre de Rotrou (Desoer, 1830, 6 vol. in-8.), je ne crus pas devoir y joindre les poésies que je viens de cataloguer ; elles ne me paraissaient rien ajouter à sa gloire. Le même motif m'empêche d'en rien citer ici.

1650. Les OEuvres burlesques de monsieur de Nouguiet, dédiées à M. le marquis de La Coyne. *Orange*, Edouard Ruban, 1650, in-8. cuir de Russie, fil. tr. d. (*Superbe exemplaire.*)

Voici un poète que je ne trouve mentionné dans aucune biographie, et qui s'est amusé à rimer en vers assez faciles *l'expédition de Jason, le Jugement de Paris, l'Odysée* ; puis des espèces d'héroïdes de Didon à Enée, d'Héro à Léandre, etc. Tout cela est d'un style familier plutôt que burlesque, et ce reproche avait été adressé à Nouguiet lui-même, car il dit, dans le préambule de son *Odysée* :

J'entends peut-être dire à quelque curieux
Que, pour estre burlesque, il est trop sérieux,
Et qu'il faut, dans le champ de la bouffonnerie,
Que de trois en trois pas à tout le moins on rie.
Bon pour quelque dessein à sa porte estallé,
Pour dire à son plaisir comme tout est allé,
Pour ab hoc et ab hac débiter une fable ;
Mais, dedans le tissu d'un narré véritable,
Il faut que les succès, par l'histoire approuvés,
Soient purement déduits comme ils sont arrivés... Etc.

Ce n'est point une raison ; on peut se conformer à la marche d'un événement tout en le traduisant en ridicule. Ce n'était point ainsi que l'entendait le poète d'Orange, et je ne puis véritablement le blâmer d'autre chose que d'avoir prétendu faire des poèmes burlesques ; ils sont tout au plus plaisants, mais purement et même assez élégamment versifiés. Oserai-je dire que le défaut reproché à Nouguiet me semble une preuve de son bon goût ?

1652. Les Poesies et rencontres du sieur de Neufgermain.

poete hétéroclite de Monseigneur, frere unique du roi , imprimé par commandement de mondict seigneur. *Paris*, Jacques Jacquin , 1630, in-4. v. b.

La seconde partie du livre intitulé *Les Poesies et rencontres du sieur de Neufgermain*, poete hétéroclite de Monseigneur, frere unique de Sa Majesté, par commandement de mondict seigneur. 1637, in-4. v. b.

Louis de Neufgermain n'est plus connu que par son ridicule ; il vivait encore fort vieux en 1653. « C'étoit, dit Tallemant des Réaux, encore un bel homme, fort droit, qui depuis long-temps porte une longue *barbasse*. Il a toujours l'épée au côté, et il aime fort à faire des armes. » Le premier volume ci-dessus catalogué contient un portrait gravé en pied de Neufgermain, qui le représente assez ressemblant à la description de Tallemant. C'est une fort jolie eau-forte de Brebiette.

Ce malheureux s'était imaginé de composer des vers dont les terminaisons réunies formaient le nom de la personne à laquelle il les adressait. En voici un exemple :

Entre les dieux doit tenir <i>ran</i>	Ses vertus, son mérite <i>g ran</i>
Proche Jupin, au plus haut <i>bou</i> ,	S'estend jusqu'au <i>Topinam bou</i> ,
Plus belle que roze et l'œ <i>illet</i> ,	Dont l'on tient registre et feu <i>illet</i>
La divine de <i>Rembouillet</i> .	Pour la divine <i>Rembouillet</i> .

C'est le cas, ou jamais, de dire que tels vers n'avaient ni rime ni raison, et c'est ainsi que de Neufgermain en adressait à tous les personnages marquants de son temps, qui en riaient et s'en moquaient au point qu'il en devint célèbre, et que quelques beaux-esprits, tels que Voiture, par exemple, imitèrent son galimatias par plaisanterie, qu'il était reçu et ironiquement encouragé à l'hôtel de Rambouillet, et que Gaston d'Orléans le nomma son poète *hétéroclite*, titre dont de Neufgermain s'honorait. C'était enfin le jouet de cette haute et spirituelle société. Singulier temps que celui où une semblable élite s'occupait d'un de Neufgermain et consacrait une partie de ses loisirs à illustrer le ridicule d'un pauvre vieillard à demi fou au moins, qui devait inspirer plus de pitié que de gâté, chez lequel pourtant quelques pointes épigrammatiques, si le hasard ne les lui a pas fournies, pourraient faire supposer plus de calcul que de folie :

car il savait se faire payer le plaisir qu'il procurait, et l'on ne sait plus trop alors de quel côté porter son mépris.

Je dois ajouter que le premier volume des poésies de de Neufgermain contient des vers d'auteurs fort distingués, au moins par leur qualité, vers qui ne se trouvent point ailleurs. Ainsi il y en a de *Monsieur*, frère du roi; de *Puy-Laurens*, de *Chaudebonne*, du comte de *Brion*, de *Patris*, du chevalier de *Bueil*, *marquis de Racan*, du marquis de *Rambouillet*, de *M. de Boissac*, de *Desmarts*, de *Tristan*, etc., tous à la gloire de l'auteur du volume.

1653. *Les Restes de la guerre d'Estampes*, par le sieur Hemard. *Paris*, Louis Chamoudry, 1653, in-12. v. gran. fil.

Je ne sais ce que c'est que le sieur Hemard. Je ne pourrais dire non plus pourquoi ce recueil d'épigrammes porte le titre qu'il lui a donné. Elles sont généralement fort plates, assez grossières; mais je n'y ai pu trouver aucune allusion aux événements politiques.

1653. *Recueil de diverses pieces du sieur du Teil*, consistant en poemes, stances, sonnets, epigrammes, rondeaux, madrigals, etc., avec un traité de règles de la poesie françoise, et de la méthode de bien composer en vers sur toutes sortes de sujets. *Paris*, J.-B.-B. Loyson, 1653, in-12. v. rac.

Ce petit volume, peu commun, est recherché de certains amateurs par la raison qui m'empêche de faire connaitre ce qu'il contient de meilleur. Je ne sais ce que c'était que le sieur du Teil; j'apprends par ses poésies qu'il avait été attaché à l'amiral duc de Brézé, et qu'il avait voyagé en Espagne. Il écrivait correctement et faisait assez bien les vers. Ses observations sur la poésie, fort abrégées, sont claires et judicieuses.

1653. *Les Satires de Juvenal en vers françois*, avec un discours de la satire et quelqu'autre poesie, par M^e Denys Challine, advocat au parlement de Paris. *Paris*, Edme Pepingué, 1653, in-12. maroq. rouge, tr. d.

On n'en sait pas sur maître Challine plus qu'il n'y en a sur le titre de sa traduction ; elle est complète quant au nombre des satires, assez exacte quant au sens ; mais le bon avocat a bien raison de dire, toute modestie à part, qu'entre Juvenal et sa traduction il existe autant de différence qu'entre une tapisserie et son envers.

Le discours sur la satire qui précède cette traduction est une apologie de la satire appuyée sur l'autorité de Dion Chrysostôme, de Quintilien, de saint Augustin, d'Aristote, de Daniel Heinsius, de Diomède, de Casanbon et d'une foule d'autres ; c'est un plaidoyer en forme, où Challine entasse mille preuves, qu'on ne lui nie pas, de la nécessité de la satire. Le *Quelque autre poésie* indiqué dans le titre est une ode sur la *Félicité du Parnasse et la difficulté d'y arriver*. Challine ne parle que d'une manière fort vague, et comme par conjecture, de la *Félicité du Parnasse* ; mais il devait connaître aussi bien que personne la *difficulté d'y arriver*.

1603 — 1654. Les Œuvres de monsieur Sarasin. *Paris*, Thomas Jolly, 1663, 2 tom. en 1 vol. in-12.

Nouvelles Œuvres de monsieur Sarazin. *Paris*, Claude Barbin, 1674, 2 tom. en 1 vol. in-12. v. f. f. tr. d.

Voiture avait ouvert la série de ces poètes courtisans, gens du monde, aimables et spirituels, qui ne faisaient des vers qu'à leurs moments perdus, disaient-ils, et qui cependant ne négligeaient point de les faire servir à leur fortune. Sarazin ou Sarasin était de ce nombre. Il naquit près de Caen en 1603, fils d'un trésorier de France ; il vint jeune à Paris, où Ménage l'introduisit chez le coadjuteur, dont il fut quatre ans le commensal. Celui-ci le recommanda à madame de Longueville, qui le plaça comme secrétaire auprès du prince de Conti. On a prétendu qu'il mourut du chagrin d'avoir été frappé par ce prince ; Tallemant des Réaux dément ce fait et prétend que Sarazin fut empoisonné par un mari jaloux.

C'était un fort bel esprit, et, certes, l'un des meilleurs écrivains de son temps ; malheureusement sa paresse naturelle ne lui permit de rien achever d'important, et sa négligence aurait laissé perdre le peu qu'il a fait si ses amis n'eussent eu le soin de recueillir ses ouvrages. Le premier volume ci-dessus catalogué a été imprimé par Ménage, et le discours qui lui sert d'avant-propos est de Pellisson. Ménage n'avait fait qu'un choix parmi les œuvres de son ami, il

avait conservé en manuscrit les pièces qu'il avait élaguées, et ce sont ces pièces qui composent les *nouvelles œuvres* publiées plus de dix ans plus tard par Fleury, secrétaire de Ménage, après avoir consulté Boileau, qui en accepta la dédicace. Il est rare de trouver les œuvres complètes de Sarazin reliées uniformément et en aussi bon état que cet exemplaire.

Les poésies de Sarazin ne sont, pour la plus grande partie, que des pièces légères, mais ingénieuses et piquantes. Son *ode sur la bataille de Lens* offre quelques strophes fort remarquables; un poème satirique qu'il composa contre la mode ridicule de remplir des *bouts rimés*, et intitulé *Dulot vaincu*, est un véritable chef-d'œuvre de bonne plaisanterie; et dans le style héroï-comique, que Sarazin avait adopté pour ce poème, il a prouvé qu'il pouvait s'élever jusqu'au sublime de l'épopée.

Les œuvres de Sarazin ne sont pas assez rares pour ne point se trouver dans la bibliothèque de toute personne curieuse de connaître la poésie française.

1654. Les Heures du chrestien, divisées en trois journées, la Pénitence, la Grace et la Gloire, où sont compris tous les offices, avec plusieurs prières, avis, réflexions et méditations tirées des saintes Ecritures et des Peres de l'Eglise; par le sieur Magnon, historiographe de Sa Majesté. Paris, 1654, in-8. maroq. v. tr. d.

Véritable livre de messe avec prières, réflexions et méditations en vers très prosaïques; le tout illustré de gravures de Chauveau.

1655. La Musette de S. D. (Dalibray). Paris, Toussaint Quinet, 1647, in-8. v. fauv.

Les Œuvres poetiques du sieur Dalibray, divisées en vers bachiques, satyriques, héroïques, amoureux, moraux et chrestiens. Paris, Jean Guignard, 1653, in-8. demi-rel. (*Piqué dans la marge à quelques pages seulement.*)

Charles Vion Dalibray, fils d'un auditeur à la chambre des comptes, né à Paris vers la fin du XVI^e siècle, mort au commencement de l'année 1655, après avoir suivi, dans sa jeunesse, la carrière des

armes, se livra à la poésie et y obtint des succès que de véritables poètes attendraient vainement de leur talent. Dalibray fut encore un de ces hommes du monde, de ces écrivains de société, par lesquels l'esprit se vulgarisa en France. Le public ne demanda plus que de la facilité et une certaine élégance à ces poètes de salons, en devenant plus exigeant pour les auteurs de profession qui, dénués de ce vernis brillant, ne lui présentaient que le fruit d'études sévères et profondes. Il leur fallut dès lors un talent supérieur pour se faire connaître et remarquer.

La Musette, que Dalibray paraît avoir publiée comme essai, est un recueil de sonnets et d'autres petites pièces de vers qui peuvent avoir eu quelque intérêt dans les circonstances qui les ont fait naître, ou pour les personnes auxquelles elles étaient adressées. Elles n'en ont aucun aujourd'hui; la seule chose que l'on puisse y remarquer est une certaine verve bachique que l'on ne goûte plus guère. Du reste, une partie de ces pièces a été reproduite dans le volume des OEuvres du sieur Dalibray.

Celui-ci est divisé ainsi que le titre l'indique. Ses vers bachiques sont adressés la plupart à Saint-Amand, à Faret, à Benserade, à Pailleur, dont parle Tallemant des Réaux, et qu'il nomme *Le Pailleur*. C'était un *viveur*, comme on dirait aujourd'hui, qui faisait aussi des vers, et les œuvres de Dalibray contiennent les seuls, je crois, qui aient été imprimés. C'est une réponse en vers mi-burlesques aux attaques de Dalibray. Elle n'est pas sans esprit. Les vers bachiques de Dalibray sont terminés par quarante sonnets sur *le Mouvement de la terre*. Dalibray explique cette classification bizarre par la raison que le vin fait voir des étoiles en plein jour, et « qu'il nous fait paroître que tout tourne ». Cette conclusion donne une idée du goût et du genre d'esprit de Dalibray.

Les vers satiriques se composent d'épîtres et de véritables satires, de sonnets épigrammatiques, et d'épigrammes, parmi lesquelles il s'en trouve de fort piquantes; puis ensuite de 73 spécialement dirigées contre Gomor, ou pour mieux dire Montmaur, professeur royal en langue grecque, et célèbre parasite. Un poème de 300 vers intitulé *Métamorphose de Gomor en marmite* est un chef-d'œuvre de bonne plaisanterie et de versification.

Les vers héroïques contiennent des pièces historiques ou sérieuses; les vers amoureux, moraux et chrétiens, indiquent par leur titre les sujets qu'ils traitent. Il a composé aussi des pièces de théâtre.

Si Dalibray eût fait de la poésie un objet d'occupation grave et sérieuse, au lieu d'une simple distraction, il est hors de doute qu'il eût tenu un rang parmi nos poètes les plus distingués.

Charles Viou Dalibray était le propre frère de madame Saintot, amie de Voiture.

1655. *L'Histoire de la Passion de Nostre Sauveur Jesus Christ, mise en vers françois par le R. P. François Berthod, religieux cordelier de l'observance de saint François.* Paris, veuve Guill. Loys, in-12. v. gran. fil.

Le titre indique le sujet de ce joli petit livre, sans dire toutefois que les vers en sont très mauvais et d'une extrême platitude, ni qu'il contient douze petites gravures en médaillons, fort spirituellement gravées par Balthazard Moncornet.

1601—1655. *Les Vers héroïques du sieur Tristan l'Hermitte.* Paris, 1648, in-4. v. m.

Les Amours de feu M. Tristan. Paris, Gabriel Quinet, 1662, in-12. v. vert, fil.

Né en 1601 et se prétendant issu de Pierre l'Hermitte, instigateur de la première croisade, et de Tristan l'Hermitte, grand prévôt de Louis XI, François Tristan l'Hermitte eut une existence des plus aventureuses. Forcé de s'expatrier à l'âge de 13 ans, après avoir tué un garde du corps en duel, il n'osa rentrer en France que plusieurs années après, où il fut recueilli et caché par Scévole de Sainte-Marthe jusqu'en 1630, qu'il fut reconnu et qu'il obtint sa grâce. Attaché sous le titre de gentilhomme à Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, il se fit connaître par quelques poésies, mais surtout par sa tragédie de Marianne, représentée en 1637, qui lui fit ouvrir les portes de l'Académie.

Une passion insurmontable pour le jeu ne permit point à Tristan de profiter des avantages que son talent eût pu lui acquérir. Dans ses belles stances *sur la servitude*, il se plaint avec amertume du sort malheureux qui menace sa vieillesse, que du reste il n'atteignit pas, puisqu'il mourut de la poitrine à l'hôtel de Guise, à l'âge de 54 ans.

Le célèbre Quinault fut son élève, et son légataire pour une somme

considérable, dit-on. La fortune s'était donc réconciliée avec Tristan peu de temps avant sa mort.

Les vers de Tristan sont correctement faits, sa pensée ne manque pas de noblesse et d'élevation ; mais c'est un poète tendu, sans charmes, et qu'on n'est pas tenté de relire.

1655. Paraphrase en vers français sur les cent cinquante Psaumes de David, par Pierre Bourg, de Nevers. *Nevers*, Jean Fourré, 1655, in-8. v. rac. fil. tr. d.

Le privilège de ce beau livre nous apprend que Noble Pierre Bourg était conseiller de S. A. S. de Mantoue, duc de Nivernois et Donzinois, et que ses paraphrases ne contiennent rien contre la doctrine de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Je n'en saurais dire autant de la doctrine poétique et même des principes de la langue française. Il est difficile de traduire plus platement un modèle aussi sublime.

1655. La Chartreuse ou la sainte solitude, troisieme édition, revue par l'auteur. *Paris*, Robert Denain, 1655, in-12. v. gran.

Description en dix odes de la chartreuse de Grenoble, et peinture des mœurs de ses saints habitants.

Bien que ce livre soit anonyme, c'est très certainement l'ouvrage d'un homme à qui la facture du vers était familière. Le titre d'*Odes* qu'il a donné à ses stances est certes beaucoup trop ambitieux, mais alors le caractère de cette espèce de poème et de beaucoup d'autres n'était pas aussi rigoureusement classé qu'il l'a été par l'art poétique de Boileau.

1655. Nouveau cours de Philosophie en vers français. *Paris*, 1655, in-12. cart.

La dédicace de ce poème est adressée au duc de Mercœur par D. C., c'est-à-dire de Chevalier, Provençal, professeur de philosophie. Cette vieille philosophie scolastique, divisée en logique, éthique ou morale, physique et métaphysique, avec leurs subdivisions, aurait peut-être quelquel intérêt de curiosité, si des mots barbares, tels qu'*individuation*, que l'auteur a cru devoir employer, quoiqu'ils ne pussent pas entrer dans un vers alexandrin, n'en rendaient le style illisible.

1656. La Porte françoise en vers burlesques, pour faciliter l'entrée à la langue latine suivant l'ordre de toutes les reigles du Despautere latin, ouverte par le sieur Agathomphile, Chalonnnois. Imprimé à *Lyon*, se vend à Chalon-sur-Saone, Pierre Cusset, 1656, in-12. v. fauv. fil.

Je ne sais quel est ce Chàlonnnois *qui aime à être utile*. Je crains qu'il n'ait manqué son but, qui était d'ouvrir aux étudiants la porte de la langue latine, comme à l'auteur ci-dessus d'enseigner la philosophie; au moins l'ouvrage d'Agathomphile n'est-il point sérieux; il donne assez galment les règles des déclinaisons, des conjugaisons, de la syntaxe et des quantités, etc.

Les ouvrages de cette espèce ne sont pas rares; on a cru longtemps que la mesure et la rime des vers étaient un moyen facile de fixer dans la mémoire les choses les plus sérieuses, telles par exemple que le catéchisme, la médecine, la géographie, etc. J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet.

1656. Poesies du sieur du Perret. *Paris*, Pierre David, 1656, in-12.

Recueil de Poesies (de M. de Marmet, sieur de Valcroissant). *Paris*, Louis Chamoudry, 1656, in-12. Deux ouvrages rel. en 1 vol. v. gran.

Le sieur du Perret a composé des stances, des sonnets surtout, et quelques élégies assez ridicules, et qui se distinguent par une sorte de métaphysique galante, et j'oserai dire lubrique, que Voiture peut-être avait mis à la mode, mais que ses imitateurs maladroits ne savaient pas revêtir de cette sorte de grâce nonchalante qui lui était propre, et qui lui faisait tout pardonner.

Le sieur du Perret a composé des romans, dont un *Sapor*, roi de Perse, en cinq gros volumes. Je ne l'ai jamais vu et je ne le chercherai pas.

De Marmet, sieur de Valcroissant, est encore un de ces poètes paresseux qui ne prenaient point la peine de relire leurs vers, et qui les laissaient imprimer avec toutes leurs incorrections, en abandonnant au lecteur le soin de les faire disparaître lui-même, comme le dit l'éditeur dans un avertissement.

Le goût du burlesque favorisait ces négligences, que l'on considérait comme un aimable abandon chez un homme du monde. Il en résultait qu'eût-il voulu faire une chose grave ou tendre, et n'ayant réussi qu'à en faire une ridicule, il croyait éviter la critique en disant : C'est du burlesque.

Le recueil de Marmet se compose de stances, de sonnets et de *caprices*.

1657. L'Alguasil burlesque, imité des visions de don Francisco de Quevedo Villegas, accompagné du Jardin burlesque et autres pièces particulières de l'auteur, par le sieur de Bourneuf. *Paris*, Ant. de Sommaville, 1657, in-8. v. m.

Imitation de la première vision de Quevedo, en vers burlesques assez facilement faits. Le burlesque, qui consiste à décrire des événements graves en style comique, à exprimer des sentiments élevés en style trivial, à faire parler aux héros de l'histoire le langage du peuple, ce genre si facile et si anti-poétique, qui rabaisse tout ce qui est grand, qui avilit tout ce qui est noble, devait naturellement être adopté par tous les mauvais écrivains ; mais ce qui a droit d'étonner, c'est qu'il était encouragé et recherché par les lecteurs, car la quantité de vers burlesques publiés à cette époque et dont beaucoup vont passer sous nos yeux, est véritablement innombrable, et ce mauvais goût dura long-temps.

Il ne paraît pas cependant que l'ouvrage de Bourneuf eut un grand succès, puisqu'il promet les six autres visions de Quevedo si cet *eschantillon* plaisoit, et qu'il ne les a pas données.

Je ne sais d'ailleurs ce qu'était ce sieur de Bourneuf.

Le Jardin burlesque, qui suit l'Alguasil, est un recueil de pièces qui ne sont pas burlesques, mais simplement plates, et sans aucune espèce d'intérêt.

1657. La Lyre d'Apollon, la deuxième édition, de nouveau revue, corrigée et plus que la moitié augmentée en poésies mêlées et les mieux choisies de ce temps, composées par un Zélandois et amateur d'icelles et chansons, rondeaux, estrennes et épitaphes, etc. *A Middelbourg*,

Pieter van Goetthem, 1657, in-16. oblong, v. vert, fil.
(*Joli volume bien imprimé et de la plus grande rareté.*)

Voici encore du burlesque, et du meilleur, mais que le bon Zélandais a fait sans s'en douter. Gâté par la lecture de nos poètes français les plus galants, il cherche à imiter leurs grâces faciles et nonchalantes avec une admirable bonne foi. En voici un échantillon : il s'adresse à une jeune fille :

Consulte ton miroir, vous verrez que la grace
Et ton teint vermeil, doux, de jour en jour s'efface ;
Qu'on n'y voit aussi plus les roses et les lys
Paroistre sur ton front ; mais bien des traits passés
Embrunner tout ton corps. Sçachez que c'est ton aage
Qui vient, comme un fourrier, changer vostre visage !

1645—1657. La Lyre du jeune Apollon, ou la Muse naissante du petit de Beauchâteau. Paris, Charles de Sercy, 1657, in-8. fig. v. b.

François Mathieu Chastelet de Beauchâteau, né à Paris, en 1645, d'un comédien et d'une comédienne du théâtre royal, et qui ne manquaient pas de talent dans leur art, se fit remarquer, dès l'âge de dix ans, par sa facilité à composer des vers sur un sujet donné ; il savait en outre le latin de manière à expliquer Martial à livre ouvert ; il parlait l'italien comme le français, et comprenait l'espagnol. Tant de précocité frappa la reine Christine de Suède, qui désira l'entendre, ainsi que tous les princes et personnages éminents des cours de France et d'Italie. On enfermait le petit de Beauchâteau, et là il remplissait le sujet qui lui était donné dans un madrigal, une épigramme, et ce sont ces petites pièces réunies qui forment le volume dont je rends compte. On y joignit les portraits des personnes les plus remarquables que Beauchâteau a célébrées, et cette illustration a seule longtemps fait rechercher ce volume, et lui a conservé une certaine valeur.

A l'âge de quatorze ans cet enfant passa en Angleterre avec un religieux apostat, qui bientôt l'emmena en Perse, d'où l'on n'entendit plus parler de lui. L'époque de sa mort étant inconnue, j'ai placé le petit de Beauchâteau à la date de l'impression de son livre.

Les auteurs de son temps, au nombre de plus de cinquante, et

parmi lesquels comptent les plus célèbres, lui adressèrent des éloges en vers qui ouvrent ce volume selon l'usage du temps. Maynard composa la préface de son livre, dans laquelle nous apprenons que le cardinal Mazarin assura à Beauchâteau une pension de 1,000 livres, et le chancelier (Séguier) une pension de 100 écus. « Jugez, ajoute le bon Maynard, de la grandeur de sa fortune par la solidité de ses fondements. »

Hélas ! ce petit prodige disparut du monde avant que l'on pût vérifier s'il eût fait mentir la prédiction comme presque tous ceux de son espèce. Il faut avouer pourtant que ses petites pièces sont en général ingénieusement tournées et certes fort extraordinaires pour un enfant de cet âge.

1583—1658. Les Satyres du sieur du Lorens, divisées en deux livres. *Paris*, Jacques Vissery, 1624, in-8. v. b.

Les Satyres de M. du Lorens, président de Chasteauneuf. *Paris*, Ant. de Sommerville, 1646, in-4. v. b.

Le Pécheur au pied de la croix. In-8. *Paris*, Jean Martin, 1630, demi-rel. d. de maroq.

Ces deux éditions des satires de du Lorens ne sont point identiques. La première est beaucoup plus rare ; mais la seconde est meilleure, en ce que, faisant réimprimer ses ouvrages après 22 années, pendant lesquelles la langue avait fait des progrès, du Lorens se crut dans la nécessité de corriger son style, de changer ses vers, de supprimer quelques pièces et d'en ajouter d'autres. La première édition, divisée en deux livres, contient dans le premier onze satires et quatorze dans le second. La dernière édition en contient en tout vingt-six ; ce n'est donc qu'une satire de plus, mais elles ont toutes été changées de manière à être presque méconnaissables, et, quoi qu'en dise l'abbé Goujet, ce sont réellement des ouvrages différents.

Pour quiconque veut connaître l'histoire de notre poésie, de sa marche, de ses progrès, de ses variations si l'on aime mieux, la comparaison de ces deux éditions est donc une étude curieuse. Il est d'un haut intérêt de savoir comment le même homme a traité les mêmes sujets à vingt ans de distance, surtout dans un temps de transition comme celui-ci. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, *l'hiatus*, qui était encore toléré, surtout parmi les poètes de la province, en 1624, ne l'était plus du tout en 1646.

Cette seconde édition des satires de du Lorens présente une particularité que je dois indiquer. Je possédais depuis long-temps un exemplaire de l'édition in-4. de 1646, dans lequel manquaient trois feuillets : ce sont les pages 137 et 138, 183 et 184, et 203 et 204. En 1841, je donnai commission d'acheter, à la vente des livres de M. Noël, un exemplaire de même date des satires de du Lorens. Les mêmes pages précisément manquaient ! Je recherchai un semblable exemplaire à la Bibliothèque royale, je retrouvai les pages 137 et 138, 203 et 204, mais les pages 183 et 184 manquaient encore, de sorte que même l'exemplaire de la Bibliothèque royale est incomplet, et il faut remarquer que les feuillets 137 et 203 sont évidemment collés sur onglets, et que le papier en est d'une autre teinte plus blanche que le reste du volume ; on a donc cherché à le recompléter sans y réussir entièrement.

J'aurais cru trouver dans ces pages restituées quelques motifs de leur suppression, soit en raison de noms propres cités ou de passages trop libres ; mais les pages ne contiennent rien de plus fort que tout le reste du volume. J'ai calqué les passages manquant et je les ai joints à mon exemplaire, conforme maintenant à celui de la Bibliothèque royale.

Jacques du Lorens, né en 1593 à Châteauneuf, en Thimerais, suivit la profession d'avocat à Chartres, où il se maria à une femme riche, mais méchante, qui, s'il faut l'en croire, troubla sa vie en assurant sa fortune ; il devint enfin président au bailliage de Châteauneuf, où il mourut en 1658. Son goût pour la satire lui attira quelques mauvaises affaires et des procès assez scandaleux ; il s'en consolait dans la fréquentation de ses amis, parmi lesquels il comptait les présidents Molé, de Bellière, et Nicole ; Rotrou le poète tragique, Nicolas Bourdon, poète latin. Il avait une nombreuse bibliothèque et une belle collection de tableaux, puisqu'elle fut vendue 30,000 fr. après sa mort.

C'était un poète original, brusque, bizarre parfois dans sa verve grossière, mais pittoresque et remplie d'images, basses souvent. inattendues et dignes de devenir proverbes. Peut-être cette apparence d'humeur brutale répandue dans ses satires provient-elle de son éloignement de Paris, et de l'habitude de vivre avec des inférieurs, car il nous apprend lui-même que telle était sa vie dans sa satire XI seconde édition.

Si, contre mon humeur, je pense me contraindre,
En asne trop sanglé l'on m'oït aussitost geindre.

Les talents sont divers : le mien est de n'avoir
Point d'inclination à me faire tant voir.

Ayant bien ruminé ces mots : Cache ta vie
(M'en blâme qui voudra), j'en ai perdu l'envie.
Je n'ay que trop hanté, parfois je m'en repens ;
Mais j'ay fait en cela le sot à mes dépens....

Tant plus je m'examine, et tant plus je me sonde ;
Ce n'est guères mon fait d'estre dans le grand monde.
M'envoyer à la cour, c'est , à bien discourir,
Me rendre ridicule ou me faire mourir,
Au hazard, un beau jour, d'estre graté des pages.
Quelques hommes sont nés pour peupler les villages,
Et la cour est pour eux un pays estranger.
Les oiseaux vainement tascheroient de nager,
Les poissons de voler, ce n'est pas leur coutume ;
Encor, comme l'on sait, qu'on vole bien sans plume.

Tu n'es pas à sçavoir qu'au commencement, Dieu
Mit avecque raison chaque chose en son lieu.
Mon humeur dans le mien outre cela me fiche
Que j'emplis tout , ainsi qu'une image sa niche.
J'y suis fort respecté de Jaquet, mon voisin ;
Le seigneur du village est un peu mon cousin ;
Le curé me carresse ; aussi fait le vicaire ;
Je fais ce que je veux de monsieur le notaire ;
Nous beuvons tous ensemble en tirelarigot.
Et que j'aïlle à la cour ? Je ne suis pas si sot !

Mais si du Lorens n'aime pas la cour, il n'a pas la même aversion
pour la vie de Paris. Dans la satire 9^e, après avoir décrit aussi les
embarras de Paris , il met la défense de cette ville dans la bouche
d'un de ses habitants :

Jean en est si ravi, que , lorsqu'on lui conseille
D'habiter autre part , il fait la sourde oreille,
Ou répond en ces mots , avec un doux sou. is :
« Tout ce qu'il vous plaira ; mais il n'est qu'un Paris !
Vos conseils seroient bons à qui les pourroit suivre....
Lorsque je suis ailleurs , c'est avec un regret
Que je ne puis tenir un demi-jour secret.
Tout ce qu'on y remarque a pour moy tant de charmes ,

Que pour luy résister ma raison n'a point d'armes.
 Ce que vous y blamez, c'est de quoy je fais cas :
 Cette foule m'y plaist, j'en ayme le tracas ;
 Je reçoÿ de ce bruit, que font tant de carrosses,
 Plus de contentement que si j'étois aux noces.
 Les périls de la nuit vous m'alléguez en vain ;
 Mon manteau, Dieu mercy, ne craint pas le serain.
 Je passe hardiment près la Samaritaine,
 Lorsque les assassins courent la tirelaine. »

Paris est son aimant, Paris est son amour.

Il dit qu'estre à Paris que c'est estre à la cour ;
 Qu'estant à la campagne, on ne trouve qu'un arbre ;
 Que tous les habitants sont figures de marbre ;
 S'ils parlent en effet, que ce n'est point parler ;
 Que l'entretien d'un sot ne le peut consoler ;
 Que l'on s'y fait tout beste, et tout sot, et tout sale,
 Certains jours plus chagrin qu'un rat dans une male,
 Prest, regorgeant d'ennuis à se désespérer ;
 Que chacun n'est pas propre à faire labourer,
 Et n'avoir pour objet qu'un porc ou qu'une vache ;
 Qu'il n'est tel que d'oûir vespres à Saint-Eustache ;
 Qu'il ne scauroit tousjours estre dans sa maison
 A voir pondre une poule ou nager un oison ;
 Que c'est porter son toict ainsi qu'une tortue ;
 Qu'il faut tuer le temps, de peur qu'il ne nous toe....

Paris est, à son goust, une pièce excellente :
 C'est où les bons coureurs atteignent Atalante ;
 Où l'on fait sa fortune ; où qui doit de l'argent
 Apprend à discerner un homme d'un sergent.
 Ce que l'on y mesprise, aussitost il le loue,
 Et pense, quant à moy, qu'il en aime la boue ;
 Luy, qui par l'univers a si fort voyagé,
 Assure que l'on peut l'en nommer l'abrégé.
 Beau séjour ! *A chi ha danari assai* ;
 Mais en manquant ! C'est où l'on joue à l'esbahy....

Ces vers de du Lorens sont de la seconde manière ; en voici main-
 tenant de la première tirés de la satire 3 du livre II.

La satire n'est rien qu'une grande sallade,

Par laquelle il (le satirique) guérit tout le monde malade
 De vanité, d'orgueil, d'amour, d'ambition,
 D'avarice, d'envie ou d'autre passion;
 En sorte qu'il la sait composer, au lieu d'herbes,
 Bon médecin qu'il est, de pronoms et de verbes,
 Et de tout ce qui sert à faire une oraison :
 Drogue très excellente à panser la raison,
 Mais beaucoup plus encor quand elle est prise en carmes....
 Voilà donc le profit que rapportent nos vers
 A ceux qui n'ont l'esprit emmanché de travers,
 Et qui n'estiment pas la noble poésie
 Quelque vil excrément de nostre fantaisie ;
 Qu'en matière de vers, pour en cracher beaucoup,
 Il n'y a seulement qu'à toussir un bon coup ;
 Qui ne se moquent pas des rimeurs et des rimes ;
 Chez qui poète et fou ne sont pas sinonimes.....

En voilà assez, je pense, pour faire juger favorablement du talent de du Lorens; je regrette de ne pouvoir citer une foule de vers piquants jetés comme au hasard et à l'improviste dans des morceaux que leur longueur m'interdisent, tels que ces vers-ci :

Et quand d'un peu d'aigreur mes vers je synapize,
 Je n'en veux pas aux sots, j'en veux à la sottise.

Jacques du Lorens eut le grand malheur de paraître après Mathurin Régnier, auquel il est fort inférieur, et trop peu avant Boileau-Despréaux, qui publia sa première satire précisément l'année de la mort de du Lorens. Un talent de province plus vigoureux que le sien, et dans de pareilles circonstances, eût été condamné à un pareil oubli.

Le même du Lorens, je crois, a encore publié séparément une petite pièce de vers intitulée *le Pécheur au pied de la croix*, imprimée en 1630. Je fais cette remarque parce que toutes les biographies prétendent qu'il n'a composé que des satires.

1658. La Cynosure de l'ame, ou poésie morale dans laquelle l'ame amoureuse de son salut peut considérer les voyes plus assurées pour arriver au Ciel, par P.-F.-Nicolas de Leville, prieur des Celestins de Hevre-lez-Lovain. Lo-

rain, André Bouvet, 1658, in-8. première rel. en parch.
(*Superbe exemplaire d'un livre très rare.*)

Cynosure veut dire *queue de chien*. C'est le nom que donnaient les Grecs à la constellation de la petite ourse, qui contient l'étoile polaire. Une gravure qui sert de second titre à ce livre nous montre en effet un port de mer où s'embarquent d'un côté des religieux cœlestins dans une petite nacelle conduite par un ange et qui se dirige vers la porte du ciel où brille la *cynosure*. De l'autre côté s'embarquent également de beaux messieurs et une dame, sous la conduite du diable, au milieu des tempêtes et des naufrages.

Ce volume, fort bien imprimé en lettres rondes et sur papier fort, contient de petites pièces morales, stances, épigrammes, sonnets, etc., et trois tragédies en trois actes chaque : sainte Dorothee, sainte Ursule, et sainte Elisabeth, sur lesquelles nous reviendrons. Tout cela est de la dernière médiocrité. Si le P. de Leville se conformait aux règles de son ordre, il s'affranchissait hautement des règles de la versification, faisant à volonté une ou deux syllabes d'une diphthongue dans le même mot, selon la mesure du vers ; de même qu'il ajoute, quand il est nécessaire, des consonnes aux voyelles pour éviter l'hiatus :

L'orgueil n'a aucun droit pour posséder ces lieux. Etc., etc., etc.

Ce volume est dédié à haute et puissante princesse madame Dorothee de Croy, duchesse douairière de Croy et d'Arschot.

1658. Emanuel, ou paraphrase évangélique comprenant l'histoire et la doctrine des quatre évangélistes de J.-C. N. S., poème chrestien divisé en quinze livres, par Philippe Lenoir ; troisième édition. Paris, Louis Vendosme, 1658, in-8. demi-rel.

Philippe Lenoir comme Nicolas de Leville n'ont été connus d'aucun biographe ; Lenoir ne méritait pas cet oubli. Son livre est un véritable poème épique sur l'histoire de Jésus-Christ, composé sur l'autorité des évangélistes, des Actes des apôtres et de l'Apocalypse, en 9,000 vers environ, corrects, mais sans l'inspiration ni la noblesse qui font seuls vivre ces sortes d'ouvrages. Celui-ci paraît cependant avoir eu quelque succès, au moins près des âmes pieuses, puisqu'il a été réimprimé plusieurs fois.

1659. Les OEuvres poetiques de Beys. Paris, Toussaint Quinet. In-4. v. b.

Charles Beys est encore une de ces hommes du monde, gens d'esprit, poètes par circonstance, auteurs de sonnets, d'épigrammes, de stances amoureuses ou bachiques, et qui se sont tout au plus élevés à l'ode familière. Il y a de la facilité, de l'élégance, et souvent même de la correction, dans ces petites pièces que l'inattendu pouvait rendre piquantes, mais qui ont dû être oubliées avec les événements qui les avaient fait naître. Charles Beys, qui mourut jeune en 1659, n'en a pas moins été loué exagérément par tous les écrivains ses contemporains.

Lui seul, peu satisfait de son recueil, dont plusieurs pièces, dit-il, ont été composées par lui avant l'âge de quatorze ans, promettait un choix mieux composé, qui n'a pas été publié.

Nous examinerons plus attentivement le talent de Beys à propos de ses pièces de théâtre.

1596—1650. Les Divertissements de Colletet. Paris, Robert Estienne, 1631, in-8. v. granit, fil.

Epigrammes du sieur Colletet, avec un discours de l'épigramme. Paris, Louis Chamoudry, 1653, in-12. v. gran. fil.

Poesies diverses de M. Colletet, contenant des sujets héroïques, des passions amoureuses et d'autres matières burlesques et enjouées. Paris, Louis Chamoudry, 1656, in-12. v. g. fil.

Guillaume Colletet, né à Paris en 1596, membre de l'Académie française dès son institution en 1634, fut un poète fort médiocre, mais un littérateur très distingué. Il a composé un grand nombre de vers entièrement oubliés, quoique ces ouvrages eussent été admirés de quelques uns, et magnifiquement rétribués par le cardinal de Richelieu, qui mit Colletet au nombre des cinq auteurs chargés par ce cardinal de travailler pour le théâtre, sur des sujets qu'il leur indiquait. Mais les traités de Colletet sur différentes espèces de petits poèmes, réunis sous le titre d'*Art poétique*, et dont j'ai rendu compte dans

l'introduction à la poésie (année 1658), indiquent dans leur auteur des connaissances approfondies, et prouvent une pureté de goût que ses propres poésies ne feraient pas supposer. Colletet a en outre composé *l'Histoire générale et particulière des poètes françois, anciens et modernes, contenant leurs vies suivant l'ordre chronologique, le jugement de leurs écrits imprimés, et quelques particularités des cours des rois et des reines, des princes et princesses sous le règne desquels ils ont fleuri, et qui ont eux-mêmes cultivé la poésie, avec quelques autres recherches curieuses qui peuvent servir d'éclaircissement à l'histoire*. Cet ouvrage, fait pour le duc du Montanzier, et qui, sans avoir jamais été imprimé, jouit d'une sorte de célébrité, existe à la Bibliothèque du roi au Louvre. Comme il était composé par cahiers, un pour chaque auteur, et écrit de différentes mains (Guillaume Colletet avait chargé son fils François de continuer cette histoire des poètes), l'ouvrage a été réuni en VI volumes in-4°, avec tables alphabétique et chronologique, etc.

Plusieurs fois il a été question d'imprimer cet ouvrage intéressant, et dans cette intention on s'est permis des ratures qui suppriment des passages considérables et des pages entières; ces ratures heureusement ne détruisent pas le texte, que l'on peut facilement rétablir, mais que l'on aurait dû respecter, et l'on peut s'applaudir de ce que le livre n'a pas été imprimé ainsi tronqué. Le style de Colletet est prolix et diffus sans doute, mais c'était un homme d'un esprit droit et d'un jugement sain; il ne dit rien de trop, seulement il emploie beaucoup trop de paroles. Il faut le prendre tel qu'il est. Supprimer des passages n'est pas l'abrégé, c'est le mutiler, et l'on peut puiser des renseignements très précieux à cette source trop abondante et non explorée jusqu'ici. Je m'en suis quelquefois servi, grâce à l'obligeante communication de M. Barbier.

Le vers 77 de la première satire de Despréaux a été fatal à Guillaume Colletet, quoiqu'il ne lui fût pas adressé, mais à son fils François, sur lequel je reviendrai. (V. 1672.) Du reste ce malheureux Guillaume est l'un des auteurs sur lesquels on s'est plu à rassembler le plus de fables. Il mourut en 1659, veuf, dit-on, de trois de ses servantes qu'il avait successivement épousées. Le fait est qu'il n'eut jamais que deux femmes. La première, mère de son fils François, se nommait Marie Prunelle : elle était d'une bonne et ancienne famille de Paris; c'était une femme d'ordre et de sens. La seconde parait en effet avoir été sa domestique. Elle était d'une rare beauté, mais d'un

caractère tout opposé à celui de la première ; ce qui explique très bien comment Guillaume mourut misérable après avoir rempli les fonctions d'avocat du roi au conseil, après avoir possédé maison de ville et de campagne, après avoir acheté et habité à Paris, faubourg Saint-Marceau, une maison qui avait été occupée par Ronsard, et dont Colletet fait dans son Recueil d'épigrammes une pompeuse description, que Tallement de Réaux tourne en ridicule après avoir visité la maison. Le pauvre Colletet d'ailleurs se plaint amèrement d'avoir eu ses propriétés pillées pendant les guerres civiles. Ce malheur, et probablement le désordre dans son ménage, obligèrent ses amis à faire les frais de son enterrement.

On sait que, dans l'espoir de se faire pardonner ce sot mariage, ou de le motiver, Colletet avait attribué à sa dernière femme, qu'il nommait Claudine, des vers qu'il faisait sous ce nom. La mort du mari, en rendant muette la femme, découvrit l'innocente supercherie.

Les *Divertissements* de Colletet contiennent des élégies, des stances, des odes et des sonnets sur les événements du temps, sur ses propres aventures, sur le vin, l'amour, etc. Il y a dans tout cela de la correction, de la facilité, mais sans images, sans poésie, sans élévation surtout ; tout est vulgaire et commun, sauf le langage. Ses *épigrammes* sont meilleures, quoique la plus grande partie soient plutôt des *inscriptions* que des épigrammes satiriques. A l'exemple des anciens, Colletet nommait épigramme une petite pièce de vers qui constatait d'une manière vive et piquante un événement, qui consacrait une chose quelconque de manière à la fixer dans la mémoire.

Les *Poésies diverses* se composent de poèmes de peu d'étendue sur le *Désir des champs*, les *Misères du temps*, le *Malheur des poètes*, etc., des odes assez plates, encore des *amours* en sonnets, des *ballets*, des *tombeaux*, et des *vers pieux*. Les petits poèmes peuvent se lire une fois, mais se relire ? Non.

1660. Le Parnasse seraphique et les derniers soupirs de la Muse du R. P. Martial de Brives, capucin. Lyon, François de Masso, 1660, in-8. v. fauv. (*Bel exemplaire d'un livre rare et recherché.*)

Le nom de famille de ce capucin était Dumas ; il ne garda, selon l'usage, en entrant en religion, que son nom de baptême, auquel il joignit celui de Brives, ville du Limousin, lieu de sa naissance. Son

père, président au présidial, voulant faire succéder Martial à sa charge, l'envoya à Toulouse pour y faire son droit. Martial, qui faisait des vers amoureux, ainsi que lui-même nous l'apprend, préféra de se faire capucin et prédicateur, sans cesser d'être poëte. Il était mort quand ses coreligieux recueillirent ses vers et les publièrent une première fois in-4. en 1655, et, ayant retrouvé de nouvelles pièces, une seconde fois plus complètement en 1680. Comme je n'ai pu découvrir l'époque de la mort de R. P. Martial de Brives, je le place à la date de la meilleure édition de ses œuvres.

Elles se composent en grande partie de paraphrases des psaumes, de poëmes élégiaques sur la vie de quelques saints, de méditations pieuses, etc. Quoiqu'il dût y avoir un grand nombre de ses poésies perdues, puisqu'il ne les recueillait pas, le volume que j'examine n'en contient pas moins plus de 400 pages, qui prouvent la fécondité de Martial de Brives. Quant à son talent, j'en veux donner un échantillon en citant des fragments d'un dialogue entre Jésus, Lazare, Marthe et Marie-Madeleine.

JÉSUS.

Lazare, il faut vider une sainte querelle,
Où nous voyons le zèle armé contre le zèle,
Et qui, par un effort animé de douceur,
Irrite innocemment la sœur contre la sœur.
Dès que je suis venu, Marthe s'est empressée;
J'ai vu dans un moment sa maison renversée,
Et son saint embarras n'a d'abord rien obmis
Qui peut me faire voir que je suis des amis.
Magdelaine, au rebours, prenant une autre voye,
Pour me monstret aussi son amour et sa joye,
Depuis mon arrivée, au lieu de se mouvoir,
Elle n'a plus rien fait que m'ouyr et me voir.

Jésus presse Lazare de juger quelle est la plus sage. On se décide à entendre les deux parties; parlez, dit Jésus à Marthe.

. . . Si contre ma sœur je demande justice,
C'est que, me voyant seule à vous rendre service,
Et ne pouvant fournir à cet illustre employ
De traicter dignement le fils de Dieu chez moy,
Croyant à mon désordre apporter du remède,
J'ay voulu que ma sœur accourust à mon aide...

En effet, quel devoir vous a-t-elle rendu ?
 Faire avecque désordre un eslan esperdu,
 Et penser faire assez en faisant la ravie,
 C'est, au lieu de servir, vouloir estre servie....
 C'est aymer en statue et faire mal le bien
 Que de vouloir servir et ne servir de rien....
 Mais si, pour l'imiter dans son paisible zèle,
 Je me fusse obstinée à faire aussi comme elle ;
 Si, tombant avec elle à vos sacrés genoux,
 Je me fusse endormie en un repos si doux ;
 Si, contente de voir et d'ouïr vos merveilles,
 J'eusse seulement eu des yeux et des oreilles,
 Et pendant ces transports, inutilement saints,
 Mon zèle à vous servir n'eust eu ni pieds ni mains,
 Nostre dévotion, en effet indévote,
 Vous eust eu pour docteur sans vous avoir pour hoste.
 Et mesme, en vous ayant, on ne vous eust point eu :
 Car qui vous eust servi, désaltéré, repu ?
 Nostre mauvaise extase, apparemment si bonne,
 Eust-elle délassé vostre sainte personne ?
 Et ces oyseux transports, ces gousts hors de saison,
 N'eussent-ils pas bien fait l'honneur de la maison ?....

JÉSUS A LAZARE.

Que dirons-nous de Marthe après cette harangue ?

LAZARE.

Qu'ayant eu bonne main, elle a meilleure langue.
 Sa main ayant bien sceu servir son souverain,
 Sa langue deffend bien la cause de sa main.

JÉSUS.

Il semble, à vous ouïr, qu'elle ait gagné sa cause....

Marie-Madeleine, interrogée à son tour, s'excuse sur la honte
 de ses anciens péchés, qui ne l'ont pas laissée digne de servir Jésus.

Je reconnois, Seigneur, avoir beaucoup failly
 De ne vous avoir pas comme il faut accueilly ;
 Mais qu'encore une fois vostre amour me pardonne
 Si j'ay si mal servy vostre sainte personne,
 Si je vous ay traicté comme un hoste inconnu,

Si j'ay presqu'ignoré que vous fussiez venu ;
 Si mesme à faire un pas pour vostre bien-venue
 Ma négligente humeur ne s'est jamais esmue.
 Pardonnez-moi l'ennuy que ma mauvaise humeur
 A fait naistre aujourd'huy dans l'esprit de ma seur.
 Je n'ay point soulagé sa ferveur accablée ;
 Mon injuste repos l'a justement troublée.
 C'est moy qui , trahissant la grace et la raison ,
 Ay jetté le désordre en toute la maison ;
 C'est moy qui , pour jouyr d'une paix indiscrete ,
 Ay renversé la paix de nostre sainte feste ;
 Je le connoy, Seigneur, et je le reconnoy,
 Et ne puis que vous dire : Hélas ! pardonnez-moy. ...

JÉSUS.

Proposez vostre avis, Lazare, en cette cause.

Lazare trouve Madeleine coupable, puisqn'elle avoue sa faute ;
 seulement il demande sa grâce.

JÉSUS.

Je veux qu'en ce débat tous trois gagnent leur cause....
 Marthe, je viens à vous, et je veux advouer
 Que vostre charité m'oblige à la louer.
 Il faut que je vous paye, ô mon aymable hotesse ;
 Je veux vous rendre ici caresse pour caresse,
 Vous m'avez fait du bien, et je suis obligé
 A vous en faire aussi pour estre dégagé.
 Dex que vous avez seen ma soudaine arrivée,
 Avec quelle vigueur vous estes-vous levée !
 Quel zèle avez-vous eu de vous mettre en devoir
 D'estre en cette maison la première à me voir !
 Quel transport de plaisir vous a causé ma vue !
 Mais de quellé pitié vous estes-vous esmeue,
 Et de quel air d'amour m'avez-vous demandé
 Si le mauvais chemin m'avoit incommodé ?....
 Tranchons le petit mot du grand procès où nous sommes
 Par le fer décisif du grand procès des hommes,
 Et disons, en portant ce mémorable arrest
 Du jugement public au jugement secret,
 Que Marthe ayant servi de soulas à ma peine,

De pasture à ma faim , à ma soif de fontaine ,
 D'ombre à ma lassitude , et de bien à mes maux ,
 Que le ciel est le fruit de ses justes travaux.
 Chère Marthe ! du fils et du père bénie ,
 Possédez à jamais leur sainte compagnie ,
 Et recevez pour prix de votre charité
 Le royaume des cieux , qu'ils vous ont appresté.
 Quant à vous , Magdelaine , il faut que je confesse
 Que vous vous confessez à bon droit pécheresse.
 Il est vray que vos maux sont sans nombre et sans fin
 Si votre créateur n'est votre médecin.
 Vous vous estes livrée à la merci des vices ;
 Vous avez moins aymé mes loix que vos délices ;
 Le naufrage des cœurs a rendu vostre orgueil
 Dans l'océan du siècle un mémorable escuell ;
 Les douceurs de vos yeux ont esté si cruelles ,
 Qu'elles ont fait mourir les ames immortelles ;
 Un million de cœurs n'a pesché que par vous ,
 Et vous avez esté le grand péché de tous.
 Enfin n'estes-vous pas cette mauvaise femme
 Dont le nom est fameux , parce qu'il est infame ?
 Vous estes cette femme ?

MARIE , *se jetant à genoux.*

Ouy, Seigneur, la voicy.

JÉSUS.

Levez-vous !

MARIE.

J'obéys.

JÉSUS.

N'estes-vous pas aussi

Celle qui vint gémir d'un accent lamentable
 Chez un pharisien qui m'avoit à sa table ?
 Qui vint dans ses soupirs exhaler ses douleurs,
 Et verser à mes pieds son ame dans ses pleurs ?
 Qui, les cheveux espars et la teste abaissée,
 Cria si bien mercy, qu'elle fust exaucée ?
 Vous estes cette femme, à qui j'ai déclaré
 Que son mal n'estoit plus dès qu'il estoit pleuré.

C'est vous dont j'ay la gloire à mes loix asservis,
 Dont j'anime le cœur de ma divine vie,
 Dont j'ignore le crime, en vos pleurs abyssés,
 Pour savoir seulement que vous m'avez aimé:
 Vous, que je n'aymois pas, c'est vous aussi que j'ayme,
 Magdelaine; c'est vous, qui n'estes plus vous-mesme!
 Je veux parler de vous avecques moins d'ennuy;
 Non de vous de jadis, mais de vous d'aujourd'huy.
 Je ne vous connois plus par le nom d'infidelle;
 Je ne regarde en vous que cette ame nouvelle,
 Que cet esprit guéry, que ce cœur réformé,
 Dont je suis amoureux, et dont je suis aymé...
 L'estat de Magdelaine, à mes pieds arrestée,
 Qui passe pour l'effet d'une amour hébestée,
 Qu'on nomme négligence, oysiveté, froideur,
 Dont Magdelaine mesme, et son frère et sa sœur,
 Font tous trois un objet de mespris et de blasme,
 C'est le plus haut estat où puisse atteindre une ame.

.
 Marthe, Marthe, pour vous, vous ne reposez pas;
 Vous estes engagés en un grand embarras,
 Et vous vous proposez tant de choses à faire,
 Que vous ne pensez pas à la plus nécessaire;
 Vous prenez mille employs, dans cette erreur commun
 De ne regarder pas qu'il n'en faut prendre qu'un.
 Ce n'est point pour blâmer le soing qui vous agite;
 Mais c'est pour vous marquer le rang de son mérite.
 Marthe a suivy les loix de l'amour agissant,
 Et Marie a suivy celles du jouyssant:
 L'une veut s'eslever, et l'autre est eslevée;
 L'une marche toujours, et l'autre est arrivée;
 L'une est dans le silence, et l'autre dans le bruit;
 L'une jouyt du bien, et l'autre le poursuit;
 L'une est dans le combat, et l'autre a la victoire;
 L'une est dedans la grace, et l'autre dans la gloire;
 L'une a choisi le nombre, et l'autre l'unité;
 L'une a choisit le temps, l'autre l'éternité;
 Et, puisqu'il faut choisir, entre ces deux playdeuses,
 Quelle des deux se met sous des loix plus heureuses,
 Quelle est au droit chemin, et quelle est à l'escart,

Quelle a porté son choix sur la meilleure part
Des deux, dont l'une passe et dont l'autre demeure,
Je conclus que Marie a choisy la meilleure. Etc.

J'ai extrait ces vers dans plus de 650, que contient le dialogue original. Il est assez singulier que deux çapncins, Remy de Beauvais et Martial de Brives, aient traité ce même sujet de Madeleine à cinquante ans de distance, et tous deux d'une manière remarquable, au moins par sa bizarrerie. Un troisième religieux, carme cette fois, le père Pierre de Saint-Louis, traita encore le même sujet, et d'une manière bien plus excentrique. (V. 1670.)

1660. David, poëme heroïque, dédié à monseigneur le chancelier, par le sieur Lesfargues. *Paris*, Pierre Lamy, 1660, in-8. v. b.

L'édition de Boileau-Despréaux, 1713, in-4., Esprit Billiot, donnée par Renandot et Valincourt, avec des notes marginales rédigées par Boileau lui-même, nous apprend que le vers 99 de la IX^e satire :

Le David imprimé n'a pas vu la lumière,

s'applique au David de Lesfargues. Brossette, qui a écrit ses commentaires presque sous la dictée de Boileau, et tous les commentateurs, ont répété cette note.

M. de Châteaubriand, Génie du christianisme, ch. V, 2^e partie, a donc commis une erreur en cherchant à défendre Coras, auteur d'un autre poëme de David (V. 1677), des critiques de Boileau, et en citant des vers de ce Coras, à l'appui de sa propre opinion.

Cette remarque de Boileau est au contraire d'autant plus exacte, que le pauvre Lesfargues n'a été mentionné par aucun biographe, et que son David est devenu si rare, ou du moins si difficile à trouver, que cela équivaut presque à n'avoir pas paru.

La biographie universelle de Michaud est la seule qui fasse mention de ce poëte, et encore d'une manière inexacte; c'est Tallemant des Réaux qui va nous donner le peu de détails qui existent sur Lesfargues.

Donc Bernard de Lesfargues était fils d'un avocat de Toulouse, et avocat lui-même. Il vint à Paris avec de hautes prétentions à l'éloquence, et une traduction de Quinte-Curce, sous le titre d'*Alexan-*

dre françois. Le libraire Camusat, croyant avoir trouvé un homme à opposer à du Ryer, prit Lesfargues, aux gages de six cents francs par an, pour lui faire des traductions. Camusat mourut bientôt, sans avoir eu le temps de mettre son projet à exécution, et le pauvre Lesfargues chercha d'autres protecteurs. Enfin il s'attacha à un certain Lozières, conseiller d'état, intendant du Dauphiné, autre original, qui le fit nommer avocat au conseil, emploi qu'il remplit jusqu'à sa mort.

Lesfargues conserva toujours l'esprit et l'accent gascon; il disait à l'abbé de Retz, depuis coadjuteur et cardinal : « Il n'y a que vous et moi qui ayons du fu ! » Il aurait bien dû réserver un peu de son feu pour en mettre dans son poème de David, car je ne connais rien de plus glacial ni de moins ridicule : c'est raisonnable, correct et plat. Du reste Lesfargues lui-même n'a prétendu faire qu'une sorte de paraphrase des livres saints; il dit dans son exorde :

Loin d'ici, foible choix des arguments vulgaires,
Des profanes chansons et des jeux téméraires,
Des esprits emportés d'une vaine fureur,
Qui leur fait concevoir le mensonge et l'erreur;
Qui, pour flatter l'oreille, et pour rendre agréable
A des yeux complaisans ou l'histoire ou la fable,
Parés de faux attraits et d'un visible fard,
Affectent la rigueur des préceptes de l'art!
Je veux, sans desguiser d'une docte imposture
Les sacrés incidens d'une sainte aventure,
Et sans dresser de plan ni former de projet,
Suivre l'ordre et le temps de mon divin sujet.
Je laisse les couleurs aux scènes mensongères,
Qui parent leur héros de vertus estrangères,
Et qu'on voit rencontrer leur prix et leur beauté
Ou dans leur destinée ou dans la nouveauté.

Le récit, car le David de Lesfargues n'est pas un poème, se compose de huit livres de 1900 vers environ chacun, et de cette espèce, ni mieux ni pis. Enfin cela peut se lire une fois sans dégoût et même sans trop d'ennui.

1593 — 1660. Les Œuvres du sieur de Saint-Amant, revues, corrigées et augmentées en cette dernière édition.

divisées en trois parties. *Rouen*, Gilles Bellier, 1668. *Moyse Sauvé*, idyle héroïque du sieur de Saint-Amand à la sérénissime reine de Pologne et de Suède. *Leyde*, Jean Sambix, 1654, in-12. Les trois parties des OŒuvres et le *Moyse*, reliés en 1 vol. in-12. v. b. (*Le Moyse est d'une édition contrefaite sur la suivante.*)

Moyse sauvé, idyle héroïque du sieur de Saint-Amand à la sérénissime reine de Pologne et de Suède. *Leyde*, Jean Sambix, 1654 (Elzevier), in-12. maroq. citron, fil. tr. d. (*Charmant exemplaire grand de marges.*)

On a élevé dans un temps la question de savoir si Saint-Amand était ou non bon gentilhomme. Malherbe fit contre lui l'épigramme connue :

Gentilhomme de verte,
Si vous tombez par terre,

Adieu vos qualités.

Tallemant nous dit que ce nom de Saint-Amand vient probablement de ce qu'il est né dans le voisinage de Saint-Amand de Rouen, et que c'est peu de chose que sa naissance. D'un autre côté Saint-Amand lui-même, il est vrai, nous apprend, dans l'épître dédicatoire de la troisième partie de ses œuvres, que son père avait commandé pendant vingt-deux ans une escadre de vaisseaux de la reine d'Angleterre Elisabeth; un de ses frères eut le commandement d'un vaisseau français sous Louis XIII, et fut tué en défendant Candie contre les Turcs, etc. Mais la noblesse ou la vulgarité de sa famille importent peu aujourd'hui.

Marc-Antoine, sieur de Saint-Amand, n'est plus connu que sous ce dernier nom; il naquit à Rouen en 1593 et mourut en 1660, après la vie la plus agitée. Il voyagea en Afrique et en Amérique, et parcourut une grande partie de l'Europe. Il suivit le comte d'Harcourt dans quelques unes de ses expéditions, et fut attaché à la princesse Marie, reine de Pologne, qui l'envoya à Stockholm pour assister de sa part au couronnement de la reine de Suède. C'était un gros garçon, joueur, buveur, *viveur*, toujours à court d'argent, et jamais de saillies, sans étude, ignorant, et ayant une haute opinion de lui-même, méritée jusqu'à un certain point; poète original et plein de

verve, mais par foucades, sans règle et sans jugement. « Ce poète, dit Boileau, VI^e réflexion sur Longin, avait assez de génie pour les ouvrages de débauche et de satire outrée, et il a même quelquefois des boutades assez heureuses dans le sérieux. » Saint-Amand enfin est un poète sans apprêt et sans art, obéissant à toutes les impulsions : mélancolique, rêveur et grave, dans ses odes, *la Solitude*, *le Contemplateur*, *les Visions* ; poussant la gaité jusqu'à l'extravagance dans d'autres pièces. Toujours peintre habile et vrai, il excelle dans la description des objets qu'il a vus ; son expression, vive et colorée par instant, ne marche que par sauts et par bonds, et ne peut s'astreindre à une allure régulière sans tomber dans le commun, ainsi que cela lui est arrivé pour son idylle héroïque du *Moyse sauvé*, que l'on a nommé *Moyse noyé*. Mais dans ses caprices bachiques, dans ses boutades causées par quelques mésaventures, dans ses invectives contre quelques ennuyeux poètes ou autres, il est inimitable comme il est sans modèle. On ne saurait expliquer que par l'ennui et le dégoût que causait à Saint-Amand le langage recherché des *précieuses* et des *raffinés* de son temps l'espèce de plaisir qu'il semble prendre à entasser avec une merveilleuse abondance, et un choix exquis dans son genre, les mots les plus bas pour peindre les images les plus triviales. Il parvient ainsi à dérider les fronts les plus soucieux, à forcer le rire des plus graves par une succession inattendue et intarissable de plaisanteries bonnes ou mauvaises, ordinairement assez sales, qui se présentent, se pressent et se poussent les unes les autres dans son esprit, avec la rapidité et l'éclat d'un bouquet de feu d'artifice. C'est une gaité folle, qui admet tout ce qui la sert, tout ce qui l'exprime, et qui se propage bon gré mal gré, dût-on en rongir après.

Les œuvres de Saint-Amand ne sont pas assez rares pour que je croie devoir en donner des extraits. Au nombre de ses caprices est la pièce suivante :

La Rome ridicule du sieur de Saint-Amant, travestie à la nouvelle orthographe, pure invantion de Simon Moinêt. Parisien. A Amstredan, aus dépans é de l'inprimerie de Simon Moinêt, 1663, in-8. demi-rel,

C'est encore la nouvelle tentative d'un chercheur d'orthographe, toujours sous le prétexte d'écrire comme l'on parle. Il a pris ce poème de Saint-Amand comme il aurait pris toute autre chose pour faire

connaître son procédé. Nous avons déjà vu plusieurs malheureux essais de ce genre.

1610—1660. Œuvres de Scarron, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, David, 1752, 12 vol. in-12. maroq. rouge. fil. tr. d.

Très jolie édition comprenant : Œuvres proprement dites, 2 vol. Virgile travesti, 3 vol. Tragi-comique, 2 vol. Roman comique, 3 vol. Dernières œuvres, 2 vol.

Scarron (Paul), né à Paris en 1610 ou 1611, mort en 1660, est trop connu par la bizarrerie de son esprit, par la difformité de sa taille, par son mariage avec Françoise d'Aubigné, depuis marquise de Maintenon, par sa liaison avec toute la société distinguée de son temps, pour que je répète de lui ce que tout le monde sait ou ce qui se trouve partout. C'est celui de nos poètes français peut-être dont la biographie est la plus complète.

Scarron passe à juste titre pour être l'inventeur ou plutôt l'introducteur du *burlesque* en France : car ce genre paraît avoir été originaire d'Italie, où Francesco Berni, mort en 1538, avait composé ses *burlesche opere*. Caporali et Lalli furent ses élèves, et peut-être Scarron le fut-il de ceux-ci en publiant son *Tiphon* vers 1640. Quoi qu'il en soit, il ne manqua pas lui-même d'imitateurs dans ce genre facile et peu estimable. Il est juste de dire pourtant que Scarron est le seul qui évita l'espèce de répulsion qui les atteignit plus tard ; on ne peut lui refuser, avec l'originalité, des pensées naturelles et mêmes naïves, des expressions d'une grâce ingénieuse, et surtout une gâté d'autant plus remarquable qu'elle était à l'épreuve de la maladie et des douleurs physiques les plus aiguës.

On peut lire avec plaisir vingt-cinq ou peut-être cinquante vers du *Tiphon* ou du *Virgile travesti* ; la lecture du poème, de suite, ne me paraît pas supportable. Scarron a adressé des vers à beaucoup de monde, à ses amis, à la reine, où il règne quelquefois, à travers sa gâté, un sentiment de douceur et de mélancolie qui n'est pas sans charmes. C'était un fort bon homme, nonobstant sa malice, charitable dans sa propre détresse, et qui sut se faire aimer. Nous reviendrons sur Scarron à propos de ses pièces de théâtre. Prosateur très remarquable, il a quelques nouvelles pleines de grâce, et son



Roman comique se lit encore avec profit, car c'est parfois un modèle de narration.

1660. La Ville de Paris, en vers burlesques, contenant les Galanteries du Palais, la Chicane des Plaideurs, les Filouteries du Pont-Neuf, l'Eloquence des Harangères de la Halle, l'Adresse des Servantes qui ferment la malle, l'Inventaire de la Friperie, le haut Style des Secretaires de saint Innocent, et plusieurs choses de cette nature, par le sieur Berthaud; augmentée de la Foire Saint-Germain par le sieur Scarron. *Paris*, Ant. Rafflé, sans date, in-12 cart.

Le titre de ce petit livre indique suffisamment les sujets qu'il traite et qui peuvent avoir un intérêt de mœurs. Le style d'ailleurs en est plat et commun. Quel est ce sieur Berthaud? Ne serait-ce pas le neveu du poète évêque de Séez, frère de madame de Motteville, l'auteur des mémoires, et dont parle Tallemant des Réaux comme faisant de mauvais vers, ennuyeux et plein de vanité, que l'on distinguait à la cour par le nom de Bertaud l'*incommode*, d'un autre Berthaud, musicien soprano, que madame de Longueville avait surnommé Berthaud l'*incommode*. Ceci n'est qu'une supposition à laquelle d'ailleurs je tiens fort peu.

Ce fut en l'année 1661 que commença réellement le règne de Louis XIV, quoique ce roi fût monté sur le trône depuis dix-huit années. Le cardinal Mazarin venait de mourir; Louis XIV était âgé de 23 ans, il était marié, il voulut enfin régner. La confusion était partout, dans l'administration de l'état comme dans les lettres, parce que le désordre était dans les esprits. Pour ne parler que de la littérature, nous voyons paraître simultanément les poèmes ascétiques de la *Cynosure*, etc., le *David* grave et raisonnable de Lesfargues, les vers galants et précieux des élèves de Voiture, les chants brutaux et extravagants de Saint-Amand, et les plaisanteries burlesques de Scarron. Indépendamment de la diversité des sujets, il y avait encore anarchie dans le langage, que les assemblées de précieuses cherchaient

maladroïtement à épurer, que les demoiselle de Gournay voulaient maintenir au ton de Ronsard et que les Saint-Amand enrichissaient des locutions du cabaret. Enfin, des partis en présence, les uns cherchaient à élever, à ennoblir les choses vulgaires; les autres prenaient à tâche de traduire en ridicule, de rabaisser les choses les plus nobles et les plus graves. Mais Balzac, Pascal, Corneille, avaient écrit, bien qu'avec des styles très divers, une langue commune que l'on comprit et que l'on n'osa plus enfeindre. Louis XIV, qui n'aimait pas les *magots* en peinture et qui bravait la morale plutôt que les bienséances, imposa à la cour son goût sévère en tout. Alors on respectait encore trois choses : Dieu, le roi et les femmes. Dans un pays, dans une cour, dans une société où tout se régularisait conformément à ce principe, où chaque chose prenait sa place, les poètes sentirent que pour être goûtés, que pour plaire enfin, seul but de l'écrivain, qu'il s'adresse aux rois ou à la plèbe, mais toujours à la puissance régnaute, il fallait aussi régulariser son esprit et classer son talent. Dès lors Corneille composa ses tragédies sans mélange de comique, Molière ses comédies sans mélange de tragique. Je cite ces auteurs de préférence, parce que les ouvrages dramatiques sont plus généralement connus, et parce que les genres y sont plus distincts, plus tranchés; mais il en fut de même pour chaque espèce de poésies. Que les genres en se classant, en se *démêlant*, que le style en se maintenant dans la sphère qui lui est imposée, que cette circonscription de la pensée et du langage ait été fatale à l'un et à l'autre en les appauvrissant tous deux, ainsi qu'on l'a prétendu de nos jours, c'est une question que je ne suis pas appelé à traiter, c'est seulement un fait que je constate. Ainsi, bien que les auteurs du siècle de Louis XIII aient entrepris, aient commencé cette grande rénovation littéraire du dix-septième siècle, c'est au caractère propre de Louis XIV, à la force calme de sa volonté, à la grandeur de sa pensée, à la noblesse de ses manières surtout, que l'on doit l'élévation et la perfection à laquelle atteignirent les lettres durant son règne.

A compter de cette époque nous ne trouverons donc plus que bien rarement de ces tentatives hardies et folles dont nous avons eu jusqu'ici tant d'exemples. Le génie, en obéissant aux règles, leur donna une nouvelle et plus forte autorité; la médiocrité, forcée de s'y soumettre, devint froide et plate de ridicule qu'elle eût été, et l'ennui en fit justice.

Mes extraits en deviendront beaucoup plus rares. Les poètes célè-

bres de cette époque sont dans les mains de tout le monde, et je ne veux tirer les autres de l'oubli où ils sont tombés que quand ils me paraîtront mériter cette faveur, que quand leurs ouvrages auront quelque intérêt historique ou littéraire.

1618—1661. La Pharsale de Lucain, ou les guerres civiles de Cesar et de Pompée, en vers françois, par M. de Brebeuf. *Leide*, Jean Elsevier, 1658, in-12. maroq. roug. fil. tr. d. reliure de Derome. (*Bel exemplaire.*)

Poesies diverses de M. de Brebeuf. *Paris*, Ant. de Somnaville, in-12. 1662. v. b. fil.

Eloges poetiques du sieur de Brebeuf. *Paris*, Ant. de Somnaville, in-12. 1661, v. b. fil.

Entretiens solitaires ou prieres et méditations pieuses en vers françois, par M. de Brebeuf. *Paris*, J.-B. Loyson, in-12. maroq. bleu, tr. d.

Guillaume de Brebeuf, né à Ronen, d'autres disent à Thorigny en Basse-Normandie, en 1618 ; mort à Venois, près de Caen, en 1661. C'était un philosophe religieux, qu'un prodigieux travail consolait dans une vie courte, remplie de privations et de douleurs physiques. Sa famille prétendait qu'un de ses ancêtres, ayant passé en Angleterre à la suite de Guillaume, y avait laissé pour postérité le comte d'Arundel. Si les titres de noblesse de Brebeuf ne parurent pas mériter d'être contestés, ses titres littéraires l'ont été avec une injuste rigueur. Certes Brebeuf se laissa quelquefois entraîner par une verve naturelle, et peut-être aussi par l'exagération et l'enflure espagnole, à la mode de son temps et dont Corneille lui-même ne sut pas toujours se défendre ; mais ce défaut ne lui servit-il pas dans sa traduction de Lucain ? Dans les autres poésies de Brebeuf on peut souvent remarquer que sa chaleureuse élévation n'est pas toujours dépourvue de sagesse. Il y joint une merveilleuse facilité à se plier à tous les tons jusqu'au burlesque et à l'épigramme. Ses poésies diverses contiennent entre autres pièces légères cent cinquante-et-une épigrammes sur une femme fardée, qui prouvent au moins la fécondité de l'auteur.

L'étude des poésies de Brebeuf, qui ne sont pas très rares, me pa-

ralt utile à qui veut prendre connaissance des progrès que fit la poésie dans le dix-septième siècle, et des efforts long-temps infructueux tentés par des poètes, même ayant un talent réel comme Brebenf, avant que de parvenir à un degré de perfection qui était encore loin d'eux.

1600—1661. *Jesus crucifié*, poème de N. Frenicle. *Paris*, Jean Camusat, 1636, in-12. v. gran. fil.

Nicolas Frenicle, né à Paris en 1600, mort en 1661, était conseiller en la cour des monnaies et fit son amusement de la poésie; il publia un assez grand nombre de vers amoureux, où l'on remarque une gracieuse facilité au milieu d'une grande négligence. Bientôt, revenu à des sentiments pieux, Frenicle composa le poème que j'ai entre les mains : c'est l'histoire paraphrasée, en cinq livres, de la Passion de Notre Seigneur. Il y a du charme, de l'élégance et de l'onction, mais aussi une monotonie bien fatigante dans son éternelle médiocrité.

1661. *Helie*, poème héroïque. *Paris*, Ch. de Sercy, 1661, in-12. v. granit.

Voici encore un de ces poèmes héroïques, épiques, idylliques, dont la série est si nombreuse dans ce siècle. Celui-ci est certainement l'un des plus faibles. L'auteur, bien qu'il ait gardé l'anonyme, est connu; mais comme il ne mérite pas de l'être, je respecte sa modestie et son secret, avec d'autant plus de raison que lui-même retira de la circulation tous les exemplaires de son poème qu'il put trouver, et les détruisit; ce qui l'a rendu assez rare, sans le rendre meilleur.

1661. *Ouvrages poetiques de M. Levasseur, secrétaire de monseigneur le mareschal de Gramont.* *Paris*, Charles de Sercy, 1655, in-12. rel. en vél. (*Piqué dans la marge seulement.*)

Les Événemens illustres ou l'entretien du Parnasse, par M. Levasseur. *Paris*, Ch. de Sercy, 1661, in-4. v. h.

L'abbé Goujet n'a connu que le premier de ces deux ouvrages, composé pour la maison de Gramont, et, comme le dit l'auteur lui-

même dans son avertissement , « bien plus pour paroistre bon serviteur de la maison de Gramont que bon poëte ». Toutefois il parait que ce sentiment d'affection pour son protecteur ne suffit bientôt plus à sa vanité , puisqu'il livra six ans plus tard son second ouvrage au public.

Levasseur était un écrivain correct et un versificateur assez habile. Une pièce de vers comprise dans son premier volume, et intitulée *la Maison souveraine de Bidache*, est une description de cette terre, fort bien faite et assez détaillée pour qu'on pût en construire une sur ce modèle ; il décrit entre autres choses des tableaux ou plutôt des peintures sur fond or qui ornaient les appartements , de manière à en donner une idée assez exacte.

Une idée ingénieuse lui a inspiré l'*Entretien du Parnasse*. Apollon demande aux muses rassemblées de lui réciter chacune un événement illustre. Levasseur a su donner de cette manière une sorte d'unité à neuf récits épiques qui n'ont aucun rapport entre eux. Ce sont Jephthé , Attila , Talestris , Candaule , Abderane , Acrotatus , Epicharis , la mort du duc de Fritland , et Agatocle.

Ces récits ne sont point sans intérêt ; mais le style descriptif trop abondant de Levasseur fatigue par la monotonie de son emphase.

1662. L'Ovide bouffon , ou les Métamorphoses travesties en vers burlesques. Paris, Estienne Loyson, 1652, in-12. v. b. d. de maroq.

L'Art d'aimer d'Ovide , avec les remèdes d'amour , nouvellement traduits en vers burlesques. Paris , Estienne Loyson, 1662, in-12. v. marb.

La dédicace du premier de ces poëmes , adressée à monseigneur le comte de Saint-Aignan , est signée L. Richer. Après cette dédicace est une pièce de vers que je vais citer.

Richer, vous tesmoignez,
Par les vers qu'au public si souvent vous donnez,
Par la traduction d'Ovide,
Et par le choix de Saint-Aignan ,
Dont chacun fait si grand cancan ,
Que votre nez , sans estre un proboscide ,
Est aussi bon que celui de Nazon ,

Et que vous estes plein de rime et de raison.
 Poursuivez donc tout d'une haleine ,
 Ne prenez point d'autre Mécène ;
 Saint-Aignan seul en vaut une douzaine.

SCARRON.

L'éloge et le poème sont dignes l'un de l'autre ; mais il est du moins bien certain que *l'Ovide bouffon* est de Richer. Ce Richer, d'ailleurs fort inconnu aujourd'hui malgré *les vers qu'il donnoit si souvent au public*, ne serait-il point également l'auteur de *l'Art d'aimer* ? Je laisse cette question à décider ; elle me paraît trop indifférente pour me porter à des recherches probablement inutiles. (Voir Dufour, 1673.)

1662. Les Poesies de Salomon de Priezac, sieur de Saugues,
Paris, Ch. de Sercy, 1650, in-8. v. rac. fil.

Salomon de Priezac était fils de Daniel de Priezac, conseiller d'état et membre de l'Académie française. L'abbé d'Olivet, dans ses remarques sur l'histoire de l'Académie, de Pellisson, indique, mais avec doute, quelques poésies de Salomon, précédemment publiées, comme étant de Daniel. Ces poésies se trouvant reproduites dans le volume que j'examine, et réunies à d'autres, il est évident que d'Olivet s'est trompé dans sa conjecture.

L'année 1662 est la date de la mort de Daniel, et je ne sais pourquoi ni sur quel fondement l'abbé Goujet a placé Salomon à cette même date ; je lui en laisse la responsabilité faute d'autres documents.

Dans une épître dédicatoire à la baronne de Beaujen, Salomon lui dit qu'il avait eu dessein de lui dédier des observations sur *Cassiodore, de l'âme*, mais qu'il a préféré lui témoigner son zèle par une *matière plus agréable et moins mélancolique*. Suit un éloge pompeux de la poésie, et prière d'agréer ses vers, « qui ont des taches, comme le soleil et les pierres précieuses, mais que du moins il a sujet de se vanter que son travail ne fut jamais accompagné de sueur, et que son humeur est trop ennemie de la contrainte pour s'amuser à pâler sur un ouvrage, etc. »

Ses ouvrages se composent de paraphrases de psaumes, de sonnets pieux et galants, d'élégies, de ballets, de poèmes de circonstances,

sur lesquels on voit bien qu'en effet Salomon n'a point dû suer ni pâlir ; il a laissé cette peine à ceux qui veulent lire ses vers.

1662. *Les Honnêtes poésies de Placidus Philemon Gody, divisées en cinq livres.* Paris, Jean Guillemot, 1632. in-8. v. m.

Dom Simplicien Gody, prieur de l'abbaye de Cluny, mort en 1662, a composé un grand nombre d'ouvrages, entre autres un *Traité sur l'éloquence de la chaire*, en latin, et, indépendamment de ses honnêtes poésies, des *odes sacrées* pour entretenir la dévotion des personnes de piété. Je ne les connais point, et, j'en éprouve peu de chagrin. Les cinq livres des honnêtes poésies contiennent 1° *Voyage de l'amour divin*, en six journées : c'est une relation, en stances, en odes, en élégies, des événements, des tentations, des combats que l'amour subit avant que de parvenir à son but sacré ; 2° des *élégies* au nombre de neuf : ce sont plutôt de pieuses méditations que des élégies ; 3° *la Journée dévote*, divisée en 4 parties : le Matin, le Midi, la Veillée, et la Nuit ; 4° *la Muse funèbre*, pièce sur la Passion, etc. ; 5° *Mont-Chéry*, voyage de Philémon tout seul ; réflexions sur la vie de l'auteur.

Tout cela est fort édifiant ; mais c'est un mélange de hautes et saintes pensées et de trivialités qui prêterait grandement au ridicule si le sujet ne commandait le respect. Ces poésies sont en arrière de cent ans au moins, surtout pour l'expression et la facture du vers. L'hiatus s'y présente à chaque pas, ce qui s'explique par l'état de retraite où vivait le bon prieur de Cluny, qui probablement ne connaissait pas les progrès que Malherbe, son contemporain, avait fait faire à la poésie et à la versification surtout.

1592—1662. *Les Epistres en vers et autres œuvres poétiques de M. de Bois-Robert-Metel, conseiller d'état ordinaire, abbé de Chastillon-sur-Seine.* Paris, Augustin Courbé, 1659, in-8. v. gran. fil.

Boisrobert (François), né à Caen en 1592, mort à Paris en 1662. Abbé, poète, courtisan, favori du cardinal de Richelieu, il en obtint des bénéfices dont il fit un fort mauvais usage ; mais il savait que les disgrâces, que plusieurs fois lui attira son inconduite, cessaient

bientôt par l'ordonnance *recipe quelques drachmes de Boisrobert*, que Cytois, médecin du cardinal, ne manquait pas de prescrire à son malade. En effet, les bons mots du poëte et sa gaité récréaient son éminence, qui lui trouvait cette *niaiserie affectée qui est si familière à Caen*, sorte de bonhomie normande et maligne que Boisrobert possédait à un suprême degré. Joueur, gourmand, débauché, il suivait régulièrement les offices, et disait même la messe avec une chasuble faite d'un jupon de Ninon, dit Tallemant ; mais il perdait ses bénéfices au trictrac. Il nommait le théâtre sa *cathédrale*, et il allait, disait-il, entendre *prêcher* l'acteur Mondory à l'hôtel de Bourgogne. Au moment d'aller dîner, appelé près d'un moribond, il lui dit pour toute exhortation : « Mon ami, dites votre *benedicite*. » Personne ne contait avec plus de charmes et ne récitait mieux les vers tragiques ou comiques. Ce double talent, peu en harmonie avec son habit ecclésiastique, le faisait cependant rechercher dans les meilleures compagnies. Boisrobert fut l'un des fondateurs les plus actifs de l'Académie française, dont les séances se sont tenues long-temps chez lui. Il détermina le cardinal de Richelieu à s'en déclarer le protecteur, et il contribua au travail du *Dictionnaire* avec ses confrères, dont il se moquait selon son usage :

Mais, tous ensemble, ils ne font rien qui vaille.
 Depuis six ans dessus l'F on travaille,
 Et le destin m'auroit fort obligé
 S'il m'avoit dit : Tu vivras jusqu'au G.

Dans l'avis qui précède cette édition, Boisrobert nous apprend qu'il avait déjà publié un volume d'épîtres (in-4. 1647), mais que, cette édition étant très fautive, il en préparait une seconde. Elle n'a point paru et je n'ai pu me procurer la première. J'en suis fâché.

Ce volume-ci est également composé d'épîtres, au nombre de cinquante, adressées toutes à des personnages connus ; la première au cardinal Mazarin, auquel Boisrobert fait sentir fort adroitement combien il avait perdu à la mort du cardinal de Richelieu, en racontant à son successeur tous les ennuis que lui, Boisrobert, éprouve dans son propre pays.

Quand près d'Armand, cette amante volage (la Fortune),
 Que je servois, me rioit au visage,
 Tous les matins on voyoit arriver,
 Drus comme autheurs, Normands à u.on lever....

Si quelquefois j'allois dans la province ,
 J'étois par eux régaté comme un prince ;
 Les présidens, qui jamais ne sorloient
 Pour visiter, d'abord me visitoient ;
 Un mois devant on sçavoit ma venue ,
 On me tiroit le chapeau dans la rue ,
 On m'adoroit, et les plus apparens
 Payoient d'Ozier pour estre mes parens.
 J'ai veu tel noble, illustre de naissance,
 Qui se vanloit d'estre en mon alliance,
 Et me disoit, venant m'entretenir :
 L'honneur que j'ay de vous appartenir.
 Mais aujourd'huy qu'on me sent inutile,
 On me regarde en nostre bonne ville
 Comme un autre homme. Etc.

Boisrobert excellait dans l'épître familière, et il n'a guère fait que de celles-là. Elles sont remplies de grâce, de bon ton et d'esprit. Les autres œuvres poétiques qui terminent ce volume sont de petites pièces la plupart de circonstance.

Nous reviendrons sur Boisrobert auteur dramatique.

Des contes en prose assez licencieux lui ont encore été attribués, mais par erreur; ils sont de son frère Antoine Le Metel, sieur d'Ouville.

1662. Les Œuvres de feu M. de Bouillon, contenant l'histoire de Joconde, le Mari commode, l'Oiseau de passage, la Mort de Daphnis, l'Amour desguisé, Portraits, Mascarades, Airs de cour, et plusieurs autres pièces galantes. Paris, Louis Billaine, 1663, in-12. maroq. roug. f. tr. d. vieille reliure.

C'est à propos de l'*Histoire de Joconde* de M. de Bouillon que Boileau-Despréaux fit cette dissertation, que l'on comprend toujours dans ses œuvres complètes, où il établit une comparaison entre cette histoire et le conte de La Fontaine sur le même sujet. Boileau était encore fort jeune; il avait au plus 26 ans quand il composa cette dissertation, puisque de Bouillon était encore vivant, et qu'il mourut en 1662. François-Lamothe Levayer de Bontigny, auteur d'un roman de *Tarsis et Zélie*, avait gagé cent pistoles pour la

Fontaine contre Saint-Gilles, qui soutenait le mérite de la production de Bouillon. Ce Saint-Gilles était une espèce d'original, qui inspira, dit-on, à Molière, avec lequel il était lié, le portrait de *Timante* dans la comédie du *Misanthrope* :

C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère. Etc.

A défaut de goût, Saint-Gilles aurait fait preuve de sens s'il avait employé la même discrétion à juger du mérite de Bouillon.

J'ai peine à comprendre qu'à l'époque où nous sommes parvenus, on ait pu, non pas préférer l'histoire de Bouillon au conte de La Fontaine, mais même établir une comparaison entre ces deux ouvrages ! Boileau a dit sur ce sujet tout ce que l'on peut dire, et je ne m'aviserai pas de le traiter après lui.

Les autres pièces de Bouillon sont, comme l'histoire de Joconde, de la dernière platitude. C'est le plus faible, certes, de tous les auteurs depuis Malherbe qui me soient passés sous les yeux. Il était secrétaire de Gaston, duc d'Orléans, à la cour duquel il aura su se rendre agréable par la composition de ballets, de couplets de circonstance, fêtes, mariages, baptêmes, etc., ce qui aura fait tolérer ainsi un petit nombre de pièces plus importantes, car on ne saurait expliquer autrement l'impression de choses aussi misérables.

1600—1662. Les Cheilles de maître Adam, menuisier de Nevers, seconde édition, augmentée par l'auteur. Rouen, Jacques Cailloué, 1654, in-8. v. fauv. tr. d. fil.

Le Villebrequin de maître Adam, menuisier de Nevers, contenant toutes sortes de poésies gallantes, tant en sonnets, épîtres, épigrammes, élégies, madrigaux, que stances et autres pièces, autant curieuses que divertissantes, sur toutes sortes de sujets, dédiés à Monseigneur le Prince. Paris, Guillaume de Luyne, 1663, in-12. v. gran.

Adam Billaut est plus connu sous le nom de *Maître Adam*. Il naquit à Nevers en 1600, et mourut dans cette même ville, âgé de 62 ans, simple menuisier, profession qu'il suivit toute sa vie. « Issu de parens pauvres et de petite condition, dit l'abbé de Marolles, qui, après l'avoir connu, fut son panégyriste et composa la préface des *Cheilles*, il n'eut moyen que d'apprendre à lire et écrire, et en-

suite son mestier de menuiserie. » Ce ne fut qu'à l'âge de 28 ans que Maître Adam commença à composer des vers qui le firent soudain remarquer, et lui valurent des protecteurs puissants, tels que le prince de Condé, le duc de Nevers, le cardinal de Richelieu ; le comte de Saint-Aignan, qui fut parrain d'un de ses enfants ; Gaston, duc d'Orléans, qui lui assura une pension, etc., etc. ; mille autres enfin qui l'engageaient vainement à quitter son établi et à venir à Paris. A ces sollicitations il adressa une réponse en six stances de dix grands vers, qui est l'une des meilleures pièces qu'il ait composées, et qui résume le talent poétique, original, vigoureux et élevé, de ce poète de la nature.

Les éloges que lui adressèrent à l'envi les poètes les plus célèbres de son temps, parmi lesquels on distingue Saint-Amand, Beys, Tristan, Maynard, d'Alibray, Scarron, et même le grand Corneille, remplissent les quatre-vingts premières pages de ses *Chevilles*.

Indépendamment des deux recueils, les *Chevilles* et le *Villebrequin*, il paraît qu'Adam Billaut en avoit composé un troisième, intitulé le *Rabot*. Il n'a point été imprimé, et je le crois peu regrettable. Maître Adam n'a fait que des stances, des rondeaux, des sonnets, des épigrammes, dans les intervalles que lui laissaient ses travaux manuels, qu'il a eu l'excellent esprit de ne point abandonner. Ces petites pièces, vives, spirituelles, piquantes, ne venant jamais qu'avec l'inspiration, ont dû paraître et sont effectivement fort extraordinaires dans un artisan. Mais n'eût-il pas été à craindre que le loisir d'un homme de lettres eût engagé Adam Billaut à composer des poèmes d'une plus longue haleine ? Eût-il eu la force nécessaire ? Ses bagatelles ordinaires ne l'eussent-elles pas laissé confondu avec les Sarrasin, les Malleville, les Saint-Amand, qui avoient sur lui l'avantage de l'éducation et d'une position sociale ? Il a donc fait assez pour sa gloire ; quelques pièces de plus n'y ajouteraient rien, car il faut encore un certain courage pour lire les deux volumes qu'il nous a laissés.

Les pièces les plus remarquables d'Adam Billaut sont dans tous les recueils ; ce qui m'a dispensé d'en rien citer. Je ferai seulement remarquer que ses stances les plus connues, dont on a fait la chanson : *Aussitôt que la lumière*, ont été corrigées et fort bien arrangées. Elles ne sont pas enfin telles qu'il les avoit composées, et, par extraordinaire, elles n'y ont point perdu. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ces changements ont été faits du vivant même d'Adam

Billant : car je possède un recueil de chansons et airs de cour, imprimé en 1656, qui contient cette chanson célèbre telle qu'on la chante aujourd'hui. (V. *Cat. des chansonniers.*)

1663. Les Maximes de l'Amour, poème dédié aux Courtisans. *Paris*, Theodore Girard, 1663, in-12. cart.

Sorte de satire anonyme contre les plaintes languissantes, les gémissements extatiques, les douleurs imaginaires des amants :

L'amour est passion qui dans l'ame préside ;
 Très aveugle qu'elle est, son feu lui sert de guide (la passion).
 Il est art, non science, en ce que son motif
 Se porte à l'action, estant appétitif (l'amour),
 Et sa nature en soy n'est point spéculative ;
 La pratique est son propre et *luy est* effective.

Et il y a plus de 1600 vers de cette espèce.

1663. Les Poesies françoises, dédiées à madame Suzanne de Pons, Dame de la Gastevine, par H. Piccardt. *Paris*, Jacques Legras, 1663, in-12. maroq. roug. fil. tr. d.

Quel était ce H. Piccardt, sur lequel se taisent toutes les biographies ? Son éditeur, dans un avant-propos, nous apprend que M. Piccardtus, c'est ainsi qu'il le nomme, « est né et a esté élevé chez une nation que l'on a toujours accusée d'estre pesante, sans vivacité, et de ne produire rien d'elle-mesme. Mais ce qui est tout à fait surprenant, c'est qu'il a fait des vers françois dans un siècle où les licences ne sont plus de saison ; mais ce n'est pas tout encore, ce qu'il y a de plus prodigieux, c'est qu'il n'y a que sept à huit mois que M. Piccardtus avoit toutes les peines du monde à s'exprimer en prose, et encore très peu françoise, et que depuis ce temps-là il a composé plus de trois mille vers, etc. ». Cet avant-propos est signé *Raboteau*, conseiller et secrétaire de Monseigneur le prince de Condé.

Et, de fait, toutes les pièces qui composent ce volume, stances, sonnets, madrigaux, épigrammes, sont correctes, élégantes, et témoignent dans leur auteur autant de facilité et même d'esprit qu'il y en a dans la plupart des poètes de ce temps. Ce Piccardt ne serait-

il point un descendant du savant archéologue Michel Piccard, de Nuremberg, mort en 1630 ?

1663. Le Cercle des Femmes sçavantes, dédié à madame la comtesse de Fiesque, par M. D.-L.-F. Paris, J.-B. Loyson, 1663, in-12. v. gran. fil. (*Joli exemplaire.*)

L'épître dédicatoire est signée J. de La Forge. C'est l'auteur d'une comédie en un acte représentée en 1664.

Le Cercle des femmes savantes est un dialogue, en grands vers fort bien faits, entre Mécène, Livie et Virgile.

Mécène engage Livie à pardonner à Virgile ce que la modestie de la princesse trouve d'exagéré dans les éloges que le poëte lui adresse; Livie prétend que Virgile l'a singularisée en la traitant de femme savante, et Virgile s'excuse en lui prouvant que beaucoup d'autres femmes méritent ce titre et en les citant. Il en désigne soixante-sept modernes, sans compter les femmes célèbres de l'antiquité. Parmi les modernes on remarque *Christine de Suède, Marie Stuart, Marguerite de Navarre*; puis *la marquise de Rambouillet et sa fille, la duchesse de Longueville, Mesdames Desroches, Mademoiselle de Gournay, Madams Scarron, Madams de Sévigné*, etc., etc., etc. Bien que mon exemplaire contienne une clef imprimée, il est fâcheux que toutes ces dames aient des noms supposés, selon la mode du temps, et que ces noms soient simplement cités pêle-mêle sans ordre et sans appréciation de leurs mérites divers; mais était-ce possible à une époque où la plus grande partie de ces dames étaient vivantes ?

Ce petit livre, fort joli, n'en est pas moins extrêmement curieux.

1663. Les Poesies de Jules de La Mesnardiere, de l'Academie françoise, conseiller du roi et maistre d'hôtel ordinaire de Sa Majesté. Paris, Ant. de Sommaville, 1656, in-fol. v. b.

Hippolyte-Jules Pilet de La Mesnardière était médecin à Loudun, d'où il se fit connaître par un traité de la mélancolie composé à l'occasion de la possession des pénitentes d'Urbain Grandier. Le cardinal de Richelieu nomma La Mesnardière son médecin, le poussa dans le monde, où l'esprit, la facilité d'élocution de La Mesnardière eurent assez de succès pour lui faire abandonner la médecine et l'enga-

ger à se livrer aux lettres. Il commença une poétique en prose dont il ne publia que le premier volume ; il composa deux tragédies, un chant nuptial pour le mariage du roi en 1660, et le gros volume que je catalogue, qu'il prétend dans sa préface n'avoir publié que pour se mettre à l'abri du pillage des éditeurs de recueils qui *défiguroient* ses pièces.

Ce volume donc, enrichi d'une gravure faite sur un dessin de Le Brun, et représentant Apollon chantant, et faisant danser des Amours, se compose d'une préface en prose, sorte de poétique académique ; d'*Inventions* en deux parties, d'*Imitations profanes* aussi en deux parties, d'*Imitations saintes*, et de son discours de réception à l'Académie. Les inventions sont des *épîtres*, des *galanteries*, des *madrigaux*, des *idylles*, et un *hymne des belles connaissances de la nature*, à madame la marquise de Rambouillet. Les imitations sont des traductions des épigrammes de l'anthologie, etc.

Dans tout cela La Mesnadière fait preuve de connaissances étendues et réelles, et même de talent ; mais ses ouvrages sont comme empreints d'une pédanterie et d'une vanité gourmée qui en rendent la lecture insupportable. On y reconnaît le savant, l'académicien ; jamais l'homme, jamais surtout le poète inspiré.

1664. *Seria et Joci*, ou recueil de plusieurs pièces sur divers sujets. *Caen*, Claude Leblanc, 1664, in-12. maroq. rouge. fil. tr. d.

Ce petit recueil est de Jean Lemyère, sieur de Basly, de l'académie des belles-lettres de Caen, et dont il n'est parlé que dans les Origines de Caen. A en juger par les petites pièces, madrigaux, épigrammes, etc., qui composent ce recueil piquant, Lemyère était un homme d'esprit, aimable et gai. Il y a quelques pièces latines apparemment pour justifier le titre du recueil, auquel, dans cet exemplaire, on a joint une seconde partie en soixante-neuf pages de pièces du même auteur.

1664. *Quatrains anatomiques des os et des muscles du corps humain, ensemble un discours de la circulation du sang*, par le sieur Claude Bimet, maistre chirurgien juré de la ville de Lyon. *Lyon*, Marc-Ant. Gaudet, 1664, in-8.

L'auteur de ces quatrains, inconnu à tous les biographes, dit dans un avis à ses lecteurs que la naissance de cet ouvrage est due au hasard; qu'occupé de ses études chirurgicales il avait mis en vers chacune des matières qu'il apprenait afin de les fixer dans sa mémoire, et qu'ensuite il a cru que les *apprentis* en chirurgie en pourraient tirer quelque profit, etc.

Cette méthode a été suivie avec succès, notamment pour l'étude des racines grecques, pour la porte des langues, etc.; mais on ne peut considérer ces sortes d'ouvrages comme des poèmes, ce qui ne dispense d'en parler plus longuement.

1665. Commentaire en vers sur les Aphorismes d'Hypocrate, par le sieur Cabotin, avocat en parlement. *Paris*, Guillaume Jassier, 1665, in-12. maroq. roug. t. d.

J'en dirais autant de cet ouvrage s'il n'était traité d'une manière burlesque, et plutôt pour traduire en ridicule les aphorismes d'Hippocrate, placés en latin en tête de chaque chapitre, que pour être utile aux étudiants. Cet ouvrage, tel qu'il est, indique de la facilité et du comique dans son auteur. Il a toutes les qualités et les défauts du genre.

1665. Les poesies naturelles du sieur Loret. *Paris*, Jacques Dugart, 1633, in-8. v. marb.

La Muze historique ou recueil de lettres en vers, contenant les nouvelles du temps, écrites à S. A. Mademoiselle de Longueville, par le sieur Loret, *Paris*, 1658-65, 3 vol. in-fol. v. b.

Jean Loret est né à Carentan en Basse-Normandie. Dans une épître au lecteur, qui précède ses *poésies naturelles*, lui-même nous apprend qu'il n'a pas « la connoissance des moindres commencemens de la science », et que dans ses œuvres « si de hazard on y rencontre quelques belles et raisonnables pensées, on doit estre tout assure que ce ne sont point des ornemens antiques, ni des beautés estrangères ». Dans une *ode contre les médisans*, qui fait partie du même volume, il dit pour motiver le titre donné à son recueil :

L'art tout divin que je poursuis	C'est un instinct de la nature
A pris quant et moy nourriture;	Qui m'a rendu ce que je suis. Etc.

Ce volume est fort rare. Je ne l'ai trouvé cité dans aucune bibliographie, il se compose de petites pièces adressées la plupart à des personnages connus ou à des amis; le titre porte *première partie*, mais Loret n'en a pas publié de seconde, quoique le succès de son livre fut de nature à ne point le décourager, puisqu'il publia en 1647, suivant l'abbé Goujet, un recueil de *poésies burlesques* que je n'ai jamais vu, et en 1650 les premières feuilles de *la Muse historique*, ouvrage par lequel seul Loret est encore connu. Pour donner une idée de ce singulier ouvrage je ne saurais mieux faire que d'extraire ce qu'en dit son éditeur dans un discours préliminaire.

Loret donc, voulant employer d'une manière profitable son goût et son talent pour la poésie, se mit à écrire en vers ce qui se passait chaque semaine; il adressait ses feuilles à mademoiselle de Longueville et à un petit nombre de personnes qu'elle réunissait pour entendre la lecture de la seule copie que Loret lui adressait. On en fit faire d'abord quelques nouvelles copies par des scribes maladroits qui y ajoutaient fautes sur fautes, et elles circulaient de cette manière assez abondamment pour que Loret crût pouvoir les faire imprimer chaque semaine sous le titre de *Gazette burlesque*. De la réunion de ces feuilles détachées on composa plus tard *la Muse historique*.

Ce recueil, qui contient tous les faits remarquables, politiques, littéraires, tous les bruits de ville, toutes les nouvelles étraugères qui ont occupé les esprits depuis le 1^{er} janvier 1650 jusqu'en 1665, c'est-à-dire pendant l'espace de quinze années fort remplies d'événements de toute espèce, offre déjà un intérêt très vif de curiosité. Il est juste d'ajouter que les lettres de Loret, souvent piquantes dans leur naïveté, sont aujourd'hui le seul monument qui nous reste peut-être des opinions politiques et littéraires de cette époque féconde. La Fronde, les intrigues auxquelles elle donne lieu, les personnages qui y figurent; une partie des pièces de Corneille, toutes celles de Molière, y sont appréciées jour par jour et selon l'esprit du temps, toujours avec bonne foi, souvent avec esprit.

Certes il ne faut pas aller chercher là de la poésie, dans l'acception élevée de ce mot; cependant dirai-je que j'ai éprouvé une sorte d'admiration pour la constance de ce pauvre Loret à remplir sa tâche pendant 15 ans sans faiblir, sans se négliger un instant, avec la même exactitude, avec la même gaité. La misère, la maladie, la tristesse, l'humeur, qui quelquefois l'atteignait, et qu'il ne dissimule point, ne le faisaient pas ralentir d'une semaine. On l'attendait, on deman-

doit cela de lui, on l'en prioit. Il fallait satisfaire tant de gens d'honneur et ne pas leur déplaire ; on exigeait de lui un divertissement qui ne manquait pas et qui était toujours nouveau. Et cela s'explique dans un temps où il n'y avait point de journaux. Le roi , la reine , les princes et princesses , les grands seigneurs et les dames de la cour , lisaient Loret avec une sorte d'avidité et lui accordaient de temps à autre quelques légères gratifications : car Loret n'avait de fixe qu'une pension de deux cents livres que lui avait assurée sa protectrice, mademoiselle de Longueville, depuis duchesse de Nemours, et une autre pension de six cents livres de Fouquet. A la disgrâce de ce surintendant , Loret en avait témoigné du regret dans sa Gazette en faisant l'éloge de son Mécène. Colbert supprima la pension. Fouquet, à la Bastille, chargea mademoiselle de Scudéri de remettre 1,500 liv. au gazetier, mais de manière à ce que personne, pas même lui, ne sût d'où venait cette somme. Loret, dans sa première feuille, ne manqua pas d'en remercier son bienfaiteur inconnu.

Les lettres ne commencèrent à être imprimées qu'à compter du mois de septembre 1652. Les précédentes, qui commençaient le 4 mai 1650, n'avaient été données que manuscrites, de sorte qu'elles manquent dans la plupart des exemplaires. Elles furent imprimées depuis en deux livres, le premier dédié au roi, le second à la reine, et font partie de cet exemplaire. Il est très rare d'en rencontrer de complets. L'abbé Goujet prétend que la correspondance se poursuit sans interruption jusqu'au 29 mars 1655. Mon exemplaire se termine au mois de janvier de cette même année, par l'extrait du privilège du roi du 19 mars 1655, imprimé immédiatement après la dernière lettre datée du 27 décembre 1654, et intitulée *mortelle*. La lettre précédente est ainsi datée :

Fait par moi , malade. Et quand fut-ce ?
Huit jours après la Sainte-Luce.

Je pense donc que Goujet se trompe, et qu'il aura pris la date du privilège pour la date de la dernière lettre, puisque nous voyons *Loret malade* dans l'avant-dernière, que la suivante est intitulée *Mortelle*, et que Loret mourut en effet en 1665.

Chacune des lettres de Loret a un titre qui indique à peu près le sujet ou l'esprit qui l'inspire : *hazardés, réjouie, touchante, imparfaite*, etc., et datée toujours d'une manière très bizarre.

L'onze du mois fut fait l'ouvrage Par moi, qui n'ai nul heritage.

Griffonné de ma propre main Fait par moi , qui n'ai nul valet ,
Le jour de saint Jean, mon parrain. Le vingt et quatre de juillet.

Vent-on voir maintenant le *compte-rendu*, par Loret, de la représentation des *Précieuses ridicules* de Molière, dans sa lettre du 6 décembre 1659 ? Elles avaient été représentées le 18 novembre.

Cette troupe de comédiens ,	Ce n'est qu'un sujet chimérique,
Que MONSIEUR avoue estre siens ,	Mais si bouffon et si comique ,
Représentant sur leur théâtre	Que jamais les pièces du Ryer,
Une action assez folastre,	Qui fut si digne de laurier ;
Autrement un sujet plaisant ,	Jamais l'Œdipe de Corneille ,
A rire sans cesse induisant	Que l'on tient entre une merveille ;
Par des choses facétieuses ,	La Cassandre de Bois-Robert,
Intitulée <i>Les Précieuses</i> ,	Le Néron de Monsieur Gilbert,...
Ont été si fort visités	N'eurent une vogue si grande ,
Par gens de toutes qualités ,	Tant la pièce sembla friande
Qu'on n'en vit jamais tant ensemble	A plusieurs tant sages que fous.
Que ces jours passés, ce me semble,	Pour moi , j'y portai trente sous ;
Dans l'hôtel du Petit-Bourbon	Mais oyant leurs fines paroles ,
Pour un sujet mauvais ou bon.	J'en ri pour plus de dix pistoles.

Remarquons que mademoiselle de Longueville était une *précieuse*, que Molière, à peine connu, ne méritait pas d'être nommé, et que ces considérations n'ont pas empêché Loret de faire l'éloge de la pièce.

1665. Poesies naturelles et autres œuvres galantes de M. de C. (de Cantenac). *Paris*, Théodore Girard, 1665, in-12. v. v.

Satyres nouvelles de M. Benech de Cantenac, chanoine de l'église métropolitaine et primatiale de Bourdeaux, avec d'autres pièces du même auteur, etc. *A Amsterdam*, V° Chayer, sans date, in-8. v. gran. fil.

Les poésies nouvelles de M. de Cantenac sont divisés en poésies galantes, poésies morales et chrétiennes, et lettres choisies, mêlées de prose et de vers. Une première édition de ce livre avait été publiée en 1662. Cette édition contenait, entre les poésies galantes et les poésies chrétiennes, un appendice de 14 pages, où était comme intercalée une pièce en 40 stances, intitulée *l'Occasion perdue recouverte*.

A peine l'ouvrage était-il publié que le libraire reçut l'ordre, du président Lamoignon, d'enlever cette pièce scandaleuse de tous ses exemplaires. La pièce n'en courut pas moins, et comme elle ne portait pas de nom, elle parut assez bonne pour être attribuée à Pierre Corneille. Les amateurs recherchèrent les feuillets supprimés et les réunirent à quelques rares exemplaires de la première et de la seconde édition. Ce volume est de cette dernière, et il contient la pièce supprimée.

Indépendamment du sujet, qui lui donne une valeur à certains yeux, la pièce est jolie, facilement et élégamment tournée, comme sont en général les pièces de ce recueil. Cantenac était encore probablement un de ces hommes du monde qui font des vers pour leur amusement, comme cela était alors si fréquent. Les biographies se taisant sur son compte, je ne sais s'il faut lui attribuer *les satyres* qui portent le nom de Benech de Cantenac. Ce qui me le fait supposer, c'est un avis du libraire au lecteur de ces satires, ainsi conçu : « L'accueil favorable que le public a fait autrefois aux diverses poésies de M. de Cantenac donne lieu de croire que ses satires ne seront pas moins bien reçues..... Les agrémens qui y sont répandus font aisément comprendre quelle perte on auroit faite si un ami de l'auteur ne les eust garanties du naufrage d'un grand nombre de pièces qu'il a proscrites, depuis que son état d'homme d'église l'a obligé de renoncer à tout ce qui n'est pas du devoir de sa profession. » Or on ne connaît pas d'autres poésies que celles ci-dessus portant le nom de Cantenac ; ensuite ses premières poésies avaient été publiées comme celles-ci par les soins d'un ami, et même, selon l'avertissement, à son insu, du moins pour la première édition ; enfin on y peut trouver les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans son premier recueil, c'est-à-dire la même fécondité et les mêmes négligences.

Ces satires ne portent point de date ; mais, fussent-elles ou non de l'auteur des poésies nouvelles, leur lecture prouve qu'elles sont postérieures et de beaucoup à celles-ci ; d'ailleurs le volume contient un sonnet adressé au prince de Conti sur sa nomination à la couronne de Pologne. (27 juin 1697.)

1665. *La Muse nouvelle, ou les agréables divertissemens du Parnasse*, par T. Delorme. Lyon, Benoist Coral, 1665. in-12. v. granit, fil.

Voici un auteur inconnu, qui, dans la crainte, dit-il, qu'on imprimât ses vers à son ihsu, les fait imprimer lui-même, quoiqu'ils aient été composés au collège depuis 15 jusqu'à 19 ans, et presque tous *in promptu*. Delorme réclame en conséquence l'indulgence du lecteur, « ne s'étant jamais appliqué absolument à ce genre d'écrire, et le *barreau* ne lui permettant pas de visiter souvent la double montagne ». Il craignait probablement aussi que l'on ne publiât son portrait, car il s'est également hâté de le faire graver avec soin et d'en illustrer son recueil.

J'en crois du reste et très volontiers l'assertion de Delorme, qu'il a composé ses vers au collège, car ce sont de véritables vers d'écolier : élégies, satires, sonnets, énigmes, épigrammes, et quatre-vingts madrigaux ! tout cela écrit avec une sorte d'outrecuidance qui sent tout à fait le jeune homme.

1665. Nouvelles poésies ou diverses pièces choisies, tant en vers qu'en prose, de Mademoiselle Certain. Paris, Etienne Loyson, 1665, in-12. v. rac.

Je n'ai pu savoir sur mademoiselle Certain que ce qu'elle en dit elle-même dans une épître en vers au lecteur et dont voici la fin :

Si le sçavoir confus de ma naissante veine
 Ne peut de ma jeunesse exiger plus de peine,
 A présent mon génie, un peu plus studieux,
 Dans un second essay pourra réussir mieux.
 Tu dois sçavoir aussi que ce premier partage,
 Qui n'a que peu de part dedans mon mariage,
 Ne veut se faire voir que sous son premier nom
 Pour ne devoir qu'à lui sa bonte ou son renom.

Ainsi mademoiselle Certain était jeune quand elle a composé ses poésies ; elle s'est mariée, et elle les a publiées sous son nom de fille. En a-t-elle composé d'autres comme elle se le promettait, les a-t-elle publiés sous son nom de femme ? C'est ce que j'ignore. Du reste son recueil, qui se compose d'épîtres, d'élégies, de stances, et d'autres petites pièces, indique du sens et de la facilité dans son auteur, sans toutefois s'élever au dessus d'une honnête et raisonnable médiocrité.

1665. Proverbes en rimes ou rimes en proverbes tirés en

substance tant de la lecture des bons livres que de la façon ordinaire de parler et accommodé en distiques, etc., par M. Le Duc. *Paris*, Gabriel Quinet, 1665, 2 parties en 1 vol. in-12. v. fauv. tr. d.

L'auteur de ce livre nous apprend, dans sa préface, que son ouvrage, dans l'origine, n'était « qu'un simple ramas de quelques proverbes sans autre forme que ce que l'usage lui donne en la bouche du plus vil populaire; mais qu'à force d'y méditer, corriger, ajouter et retrancher, s'est fait le livre. « Non pas, dit-il, que je désire sur une si pauvre espérance passer pour poète, etc. ».

Il avait certes bien raison, mais alors pourquoi s'obstiner à mal rimer et mesurer les six mille proverbes environ qui composent son ouvrage? Il valait beaucoup mieux laisser à cette *sagesse des nations* la naïveté de son origine.

Ces proverbes, rangés par ordre alphabétique, selon le premier mot du distique de M. Leduc, et ayant été très souvent changés, ou corrigés, comme il le dit, ont encore cet inconvénient qu'on ne peut les trouver en les cherchant d'après l'expression consacrée.

Ce volume est terminé par une pièce de 150 mauvais vers et fort grossiers, intitulée *Régime de vivre*. Ce volume est rare et serait mieux classé dans les *Singularités littéraires* que dans la poésie.

1666. La Chronique scandaleuse ou Paris ridicule de C. Le Petit. *Catalogne*, Pierre de la Place, 1668, in-16. maroq. r. fil. tr. d. (*Très joli exemplaire auquel on a réuni la Rome ridicule de Saint-Amand, avec la Roma contra-fatta, traduction italienne*).

Les plus belles pensées de saint Augustin, prince et docteur de l'église, mises en vers françois par C. Le Petit. *Paris*, J.-B. Loyson, 1666, in-12. v. g. fil.

C. Le Petit était fils d'un tailleur de Paris. L'éducation qu'il acquit, des agréments extérieurs qu'il possédait, lui devinrent funestes. Il publia en 1662 un petit livre mêlé de prose et de vers, intitulé *l'Heure du berger, demy roman comique ou roman demy comique*, facétie fort spirituelle sur laquelle nous reviendrons, et plus tard *Paris ridicule*. Je dis plus tard, en supposant que cette pièce fut faite

a l'instar de la *Rome ridicule* de Saint-Amand, car je n'ai pu découvrir l'époque de la publication du *Paris ridicule* ; mais il est évident que l'une de ces pièces est calquée sur l'autre, elles sont également en strophes de dix vers de huit syllabes et affectent le même ton mi-sérieux mi-comique. Ce *Paris ridicule*, étant devenu rare, fut recueilli en 1713 (Voyez les recueils) avec *Rome* et *Madrid* ridicules par un sieur de Blainville, qui les enrichit de notes assez curieuses et indispensables même aujourd'hui pour comprendre des critiques de monuments détruits ou de mœurs oubliées. La petite édition de Cologne que j'ai sous les yeux, et qui est bien digne d'entrer dans la collection des Elzevirs, est une de celles qui étaient déjà rares du temps de Blainville.

Jusque-là il n'y avait pas grand mal. C. Le Petit avait seulement fait preuve d'un esprit original et gai ; mais, jeté par la nature de son talent dans la société de jeunes libertins tels que Saint-Amand, Linières, Saint-Pavin, Desbarreaux et autres, C. Le Petit ne s'avisa-t-il point de composer une chanson impie sur la Sainte Vierge, et qui courut dans ces sortes de sociétés, alors beaucoup trop nombreuses. Un jour, en l'absence de Le Petit, qui avait négligé de fermer sa croisée, le vent enleva dans la rue des papiers ramassés bientôt par un prêtre ; il les porte au procureur du roi. Descente juridique est faite chez Le Petit, au moment qu'il rentrait chez lui, où l'on trouva les brouillons des chansons qui couraient manuscrites ! Le malheureux fut condamné à être pendu, puis brûlé, et le jugement fut exécuté en place de Grève, malgré tout ce que parent faire des personnes du premier rang que sa jeunesse et ses talents intéressaient pour lui. Ces détails nous sont donnés par Saint-Marc le commentateur, qui lui-même les tenait d'une personne qui avait connu Le Petit et sa famille.

Mais ce que l'on paraît avoir complètement ignoré, c'est que le même C. Le Petit avait mis en vers français *les plus belles pensées de saint Augustin*. Et qui se serait attendu à voir les écrits de ce père de l'Eglise médités et commentés par Le Petit !

Un sieur du Pelletier, éditeur de ce livre, l'a fait précéder d'une lettre en forme de préface, adressée à M. l'abbé de S***. J'en extrairai quelques passages qui, *biographiquement*, et même moralement parlant, me semblent d'un haut intérêt.

« Monsieur, la foiblesse humaine ne juge des choses que selon les apparences, parce qu'elle n'a des yeux que pour en voir les dehors,

et tout ce qu'il y a de secret se dérobe à sa vue. Si l'on considère le genre de mort du traducteur de cet ouvrage, on aura peine à le défendre, et ceux qui ont eu part à quelques uns de ses secrets passeront pour coupables ; mais je connois la solidité de votre jugement, et je sçay que la fumée de son bucher ne vous a point offusqué les yeux..... Si je ne sçavois fort bien que vous ne jugerez point à la façon du vulgaire, je n'aurois garde de vous assurer que ce coupable m'a quelquefois permis de lire au fond de son cœur..... Les belles allées du jardin de Saint-Victor, où l'on peut voir les traces d'un grand nombre d'excellents personnages, ont souvent été les témoins de quelques pieux entretiens que nous y avons eus ensemble ; c'est là qu'il m'a fait connoître que parmi les emportemens et la licence d'une jeunesse mal conduite il se trouve de certains momens où la grace combat avec le libertinage dans le cœur inquiet du pécheur, et qu'elle n'est pas toujours victorieuse. Ces vers, qu'il m'avoit confiés, et que je vous donne, parleront mieux que moi de cette vérité ; ils vous diront que ses pensées n'ont pas toujours été criminelles. Au reste, Monsieur, ce trépas funeste, dont je ne puis parler sans quelque atteinte de douleur, et sans laisser choir des larmes sur le papier, nous doit tenir lieu de leçon salutaire, en nous avertissant de ce que dit le grand saint Augustin, que nostre conscience ne doit pas être sans crainte, et nostre joye sans inquiétude, puisque l'avenir nous est inconnu..... Je vois bien qu'il faut plutost chercher du feu dans le sanctuaire, pour nous enflammer de l'amour divin, que des lumières pour l'esprit dans l'école de Platon, ou dans le superbe lycée des philosophes. Le feu qui brusle dans la teste ne descend pas jusqu'au cœur, etc. »

Je ne pense pas que l'on me reproche cette longue citation : elle vaut mieux que les vers de Le Petit que j'aurais pu copier.

Les Pensées de saint Augustin sont traduites en petites odes de différents mètres. Elles n'ont rien de remarquable. L'expression de Le Petit, correcte et naturelle, n'a cependant ni l'élevation ni surtout l'onction qu'exige un pareil sujet. (*Voyez, Recueils de poésies, 1693, à la suite du tableau de la vie et du gouvernement des cardinaux Richelieu et Mazarin, quelques pièces satiriques attribuées à C. Le Petit.*)

1666. Description de la ville d'Amsterdam en vers burles-

ques, selon la visite de six jours d'une semaine, par Pierre Le Jolle. *Amsterdam*, Jacques Lecurieux, 1666, in-12. v. m.

Nous avons déjà Rome, Paris et Madrid ridicules ; voici maintenant *Amsterdam*, ses monuments, ses habitants, leurs institutions, leurs mœurs, leurs usages, qui trouvent un poète pour les critiquer en plus de dix mille vers ! Et quels vers ! L'auteur lui-même dédie son poème aux *boueurs*, aux *curcurs des canaux d'Amsterdam*, auxquels il dit, entre autres belles choses que contient sa préface : « Mon ouvrage est sans politesse, à qui l'eusé-je pu mieux approprier qu'à vous ? Vénérables salopes ! m'assurant que la muse dont j'ay fait choix, laquelle est le marmiton des autres, trouvera quelque accès auprès de vos éminences, etc. » Et cependant j'ai vu rechercher ce volume, l'habiller de maroquin et de tabis, par des *amateurs éclairés*.

1570 — 1666. Les Epigrammes de Gombauld divisées en trois livres. *Paris*, Augustin Courbé, in-12. v. gran. rel. sur broch.

Jean Ogier de Gombauld, né à Saint-Just de Lussac, en Saintonge, près Brouage, en 1570. *Homme de condition*.

Il commença par être secrétaire du marquis d'Uxelles, qui l'amena à la cour, où sa haute taille, sa belle figure et la noblesse de ses manières, le firent distinguer de la reine Marie de Médicis. Son roman d'*Endimyon*, publié en 1634, est un tissu d'allusions, qui, en assurant son succès alors, le rend incompréhensible aujourd'hui. Il lui valut de la reine, cachée, dit-on, sous les traits de la lune, une pension de 1200 écus. Il composa ensuite l'*Amarante*, pastorale ; les *Danaïdes*, tragédie, et des poésies diverses, sonnets, madrigaux, tous fort oubliés. Il fut néanmoins l'un des fondateurs de l'Académie française de 1635.

C'était, nous dit Tallemant des Réaux, qui l'avait beaucoup connu, le plus cérémonieux et le plus mystérieux des hommes ; mais homme de cœur et d'honneur « qui ne feroit pas une lâcheté pour sa vie ». Il se piquait de bien danser et de bien faire des armes, et jouait admirablement de la mandore. Bientôt survinrent les guerres civiles et étrangères. Gombauld perdit toutes ses pensions ; il dissi-

mula sa misère, et ses amis furent obligés d'user de stratagèmes pour lui faire passer quelques secours, qu'il considérait comme une servitude, à moins qu'ils ne vinsent du roi. Enfin le chancelier Seguier lui fit obtenir une faible pension sur le sceau, qui lui fut continuée jusqu'à sa mort, causée par une chute en 1666. Il était âgé de 96 ans.

Gombault avait fréquenté la plus haute et la meilleure société des trois règnes sous lesquels il a vécu. Admis aux cercles de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche, habitné de l'hôtel de Rambouillet, considéré des cardinaux de Richelieu et Mazarin, il fut courtisan sans bassesse et sans flatterie. On sait que le cardinal de Richelieu, après avoir écouté, sans attention peut-être, des vers de Gombault, et lui ayant dit : *Je ne comprends pas*, le poète lui répliqua : *Ce n'est pas ma faute*. Ce qui fut considéré comme une grande hardiesse.

De toutes les poésies de Gombault, sonnets, madrigaux, etc., il n'est resté que ses épigrammes; aussi le volume est-il devenu rare et recherché. Elles ont un caractère particulier de fierté et de mélancolie qui peint l'auteur; il paraît qu'elles n'ont été composées que durant sa vieillesse, car il dit dans l'une des premières :

La muse la plus magnifique	Nos mœurs, nos actions infâmes,
M'inspireroit un style héroïque;	M'ont réduit à des épigrammes,
Mais j'en ai quitté l'entretien.	Ou plutôt m'ont réduit à rien.

Il est vrai qu'elles frappent sur les mœurs générales plus que sur un individu particulièrement, sauf de rares exceptions, comme, par exemple, celle qui était citée par Boileau comme excellente :

Colas est mort de maladie;	Que diable veux-tu que j'en die ?
Tu veux que j'en plaigne le sort.	Colas vivoit, Colas est mort.

J'en vais citer quelques unes, prises au hasard, pour en donner une idée.

Vois-tu ces maisons magnifiques	Là logent les dieux de la terre !
Qui surpassent les basiliques,	Ces dieux malades du poumon,
Et qui font honte à Salomon ?	Ou de la goutte ou de la pierre.

L'Apollon de nos jours, Malherbe, ici repose;
 Il a vécu long-temps sans beaucoup de support.
 En quel siècle ? Passant, je n'en dis autre chose.
 Il est mort pauvre. Et moy, je vy comme il est mort.

Blanc d'Espagne, couleurs vermeilles,

Perles, brillans, pendans d'oreilles,

Passemens, jupes de grand prix ;

On vous estale, on vous promène,

Pour duper les foibles esprits,

Et l'on vous nomme Lysimène.

Mille fois ils m'ont tout promis ;

Mais le siècle en fourbes abonde,

Et je ne hay rien tant au monde

Que la plupart de mes amis !

1667. L'illustre souffrant ou Job, poëme dédié à Monseigneur de Lionne, par Lecordier. *Paris*, 1667, in-12. v. rac.

H. Lecordier, D.-M., probablement docteur-médecin, n'est cité dans aucune biographie. Son poëme est une imitation assez exacte de l'Écriture en vers alexandrins, sauf les plaintes de Job et les parties lyriques, que Lecordier a écrites en strophes qui ne manquent pas de correction et d'une sorte de grandeur que l'original lui a inspirée. Certes, la prose de Sacy vaut beaucoup mieux ; mais le modèle est si sublime, que le traducteur, tel faible qu'il soit, se fait encore supporter.

Je crois ce livre fort rare.

1667. Les Nouvelles Fleurs du Parnasse. *Lyon*, Daniel Gayet, 1667, in-12. v. v. fil.

La dédicace de ce petit livre, adressée à M. Lanchenu, est signée A. Noël ! Il est parfaitement inconnu. Si j'en juge d'après ses vers, c'était encore un de ces poëtes amateurs, faisant avec une extrême facilité des vers fort mauvais, mais qui pouvaient avoir du succès auprès des *Iris* de province auxquelles ils étaient adressés, et peut-être d'autant plus de succès, que le goût en était plus détestable. Pour en donner une idée, Noël adresse des stances à des hannetons, qu'il rend confidens des rigueurs de sa belle, comme on conte sa peine aux zéphirs. Le recueil commence par une prétendue traduction en vers de plusieurs dialogues de Lucien, puis des églogues, des stances, 63 sonnets, des madrigaux, des bouquets et des chansons. Je ne trouve pas dans tout cela quatre vers à citer.

1601. — 1667. Alaric ou Rome vaincue, poëme héroïque dédié à la sérénissime reine de Suède, par M. de Scuderi, gouverneur de Nostre-Dame de la Garde. *Paris*, Au-

gustin Courbé, 1665, in-12. fig. p. de vél. (*Étzevier.*)

Georges Scudéri, né vers 1601 au Havre, où son père était lieutenant du roi, suivit d'abord la carrière des armes ; l'amour le rendit poète, et dès lors *la poésie*, ainsi qu'il le dit lui-même, *lui tient lieu d'un divertissement agréable, et non pas d'occupation sérieuse*. C'était la manie de son temps. *Si je rime*, ajoute-t-il, *c'est qu'alors je ne sçay que faire, et n'ay pour but en ce travail que le seul desir de me contenter*. Il n'a en effet contenté que lui seul, et son but a été atteint ; cependant personne ne fut plus sensible à la critique, à laquelle il ne répondait que par des provocations en duel.

Tallemant des Réaux avait vu Scudéri chez sa sœur, la célèbre Madeleine Scudéri, qui, dit Tallemant, avait plus d'esprit que son frère. Celui-ci se prétendait originaire de Sicile et descendant des *Scuduri*, d'ailleurs peu célèbres que je sache. Scudéri débuta dans la carrière littéraire par *Lygdamon* et *le Traistre puni*, mauvaises pièces qui n'eurent aucun succès, ce qui n'empêcha pas l'auteur de faire graver son portrait pour la première de ces pièces, avec cette devise :

Et poète et guerrier,
Il aura du laurier.

Madame de Rambouillet lui fit obtenir en 1646 le gouvernement du château de Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille, qu'il occupa quelque temps avec sa sœur, mais qu'il fut obligé de quitter parce qu'il n'était pas payé. Doué d'une imprudente jactance, il ne réussissait à rien. Il se jeta étourdiment dans le parti de M. le Prince pendant la Fronde et fut obligé de se cacher à Granville, où il épousa une femme aussi pauvre que lui. Pour sortir d'embarras, il dédia son poème d'*Alaric* à la reine Christine de Suède ; elle avait abdicqué avant la publication de l'ouvrage. La représentation du *Cid* de Corneille, pièce que Scudéri appelait une *mauvaise constellation*, fit sentir le vide emphatique des drames de Scudéri ; ses incroyables fanfaronnades le rendirent encore plus ridicule que ses vers, oubliés, et qui ne lui rapportèrent en définitive que de succéder à *Vaugelas* à l'Académie française en 1650.

L'orgueil exagéré de Scudéri, la haute opinion qu'il avait de lui-même, n'étaient cependant pas dénués d'une sorte de grandeur et de magnanimité naturelles. Seul il resta fidèle à son ami Théophile, qu'il défendit vivant et dont il recueillit les œuvres après sa mort.

Dans sa préface d'Alaric il avait fait l'éloge du comte de La Gardie, tombé depuis dans la disgrâce de Christine. Chevreau, qui savait que cette reine destinait une chaîne d'or à Scudéri, lui conseilla de supprimer l'éloge. *Quand cette chaîne d'or serait aussi pesante que celle des Incas*, répondit le poëte, *Scudéri ne détruira jamais l'autel où il a sacrifié*. Et il n'eut point la chaîne. De pareils traits valent de beaux vers.

Il a composé 16 pièces de théâtre dont je reparlerai, des romans, *l'illustre Bassa*, *Clovis*, *Almahide*, où les sentiments sont aussi ampoulés que les discours, etc., etc. De son poëme d'Alaric il ne reste que le premier vers, cité par Boileau.

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre ;

et c'est très certainement le meilleur du poëme, car j'ai eu le courage de le lire, de le lire et de l'analyser ! J'ai voulu connaître, moi, ces poëtes si cruellement moqués par Boileau et juger la justice de sa critique. Voyons donc d'abord la composition d'Alaric, poëme héroïque en dix livres, et en douze mille vers environ. Aura-t-on la millième partie de ma patience ?

Un ange est député par l'Eternel vers Alaric, roi des Goths, pour lui dire d'aller punir et prendre la ville de Rome. Alaric convoque son conseil, dont les avis sont fort partagés sur cette entreprise. La princesse Amalasonthe, qui est aimée d'Alaric, ne peut le dissuader de son projet ; elle consulte Rigilde, célèbre enchanteur, puissant magicien, pour susciter des obstacles au départ de son amant. Rigilde commence par exciter les animaux sauvages qui peuplent la forêt où Alaric fait couper les bois nécessaires à la construction de la flotte ; mais Alaric les combat et en est vainqueur. Des spectres appelés par Rigilde n'ont pas plus de pouvoir. La flotte enfin construite est embrasée par Rigilde ; une pluie survient à la prière d'Alaric et éteint l'incendie. Suit le dénombrement de l'armée. Une sédition fomentée par Rigilde éclate tout à coup dans une portion de l'armée, qui refuse de s'embarquer ; mais cette tentative échoue par les discours et l'exemple d'Alaric. Imprécations d'Amalasonthe, qui ne peut retenir son amant. Il part ; mais Rigilde, qui s'est embarqué avec lui, le fait enlever par des démons qui le transportent dans une île enchantée, où Alaric se trouve livré à toutes les voluptés. Description de l'île et du palais qu'elle contient. « Ce ne sont que festons, etc. » Et pour que la séduction soit complète, Alaric y trouve une feinte

Amalasonthe. Le pilote du vaisseau que montait Alaric, ne voyant plus son maître, convoque le conseil des chefs de l'armée. Grande discussion sur le successeur à choisir d'Alaric et sur la meilleure forme de gouvernement. Enfin un ange apparaît au prélat d'Upsal, et le conduit dans une chaloupe à l'île enchantée, où est le roi, au moment où celui-ci allait succomber à ses illusions; le vieillard lui arrache une *baguette d'oubli* que le traître Rigilde avait passée au doigt d'Alaric; l'île s'abyme et l'armée retrouve son chef. Rigilde court à la grotte des vents, emprunte une outre à Eole et disperse la flotte. Alaric saisit le gouvernail de son vaisseau et la tempête s'apaise; il aborde dans une île où, en attendant le ralliement de sa flotte, il converse longuement avec un vieil hermite qui lui donne des leçons de conduite comme roi. Lucifer, voyant s'avancer la flotte d'Alaric vers les rivages de l'Espagne, envoie Rigilde dans ce pays pour en soulever les habitants contre Alaric, en même temps qu'Astaroth en Suède pour apprendre à Amalasonthe que son amant lui est infidèle. Les Espagnols envoient une flotte au devant de celle d'Alaric. Combat naval, débarquement, combat sur terre; Alaric est partout vainqueur. Rigilde et Belzebuth espèrent vainement l'arrêter au passage des Pyrénées. Alaric traverse la Gaule Narbonnaise et les Alpes après mille combats et arrive enfin sous les murs de Rome. Dès la première nuit, profitant de la fatigue des assiégeants, les Romains, conduits par Rigilde, entrent dans le camp des Goths et y exercent de grands ravages. Alaric parait, les Romains fuient, et Alaric les poursuit, attaque Rome; mais, après un assaut infructueux, il se retire dans son camp et convertit le siège en blocus. Une année se passe en combats partiels et en épisodes, parmi lesquels se remarque l'arrivée de la jalouse Amalasonthe, amenée par Eutrope à la tête d'une armée grecque qui vient défendre les Romains. Alaric marche à la rencontre des Grecs, les défait et s'empare d'Amalasonthe. Il s'avance jusqu'à Naples, dont un savant magistrat lui explique les curiosités, le Vésuve, la Sibylle de Cumes, qui dévoile à Alaric tout son avenir et celui de sa race jusqu'à Christine de Suède. Mais, pendant l'absence d'Alaric, Rigilde sort nuitamment de Rome, et, à l'aide d'une composition infernale, embrase les machines préparées pour le siège. En ce moment même revient Alaric, qui fait resserrer le blocus; Rome est en proie à la famine et à la peste. Enfin, au moyen d'une mine sous l'une des tours principales, Alaric entre dans Rome et la saccage.

Au milieu de cette conception romanesque on aura remarqué les innombrables imitations de l'Iliade et de l'Odysée, de l'Eneïde, et surtout de la Jérusalem délivrée. Que dirai-je du style, emphatique et trivial tout à la fois ? Scudéri, négligemment pédant, fait un étalage ridicule d'une érudition de gentilhomme poète, homme de guerre et savant, où se peint tout son caractère sicilien-gascon-normand. Dans une longue préface d'Alaric, sorte de poétique de l'Épopée, Scudéri cite Aristote, Horace, Macrobe, Scaliger, Castelvetro, Piccolomini, Vida, Vossius, Pacius, Ricobon, Robortel, Paul Benni, Mambrun; puis Homère, Virgile, Lucain, Stace, le Boiardo, l'Arrioste, le Tasse, etc., pour prouver que son poème est dans toutes les règles de l'art, et pour reporter sur ces critiques et ces poètes tous les défauts, s'il y en a, de son ouvrage.

1668. Guerre comique, dédiée à Madame de Lyonne. *Paris*, Claude Barbin, 1668, in-12. v. fauv.

Paraphrase ou plutôt imitation fort libre de la *Batrachomyomachie*, poème grec attribué à Homère. Barbin, éditeur et libraire, en dédiant ce livre à Madame de Lionne, s'excuse de lui offrir un ouvrage où il n'a nulle part qu'en la distribution; mais il ne nomme pas l'auteur, qui est resté anonyme. C'est encore un poème burlesque sur une guerre entre les rats et les grenouilles. Il n'est pas plus mauvais que beaucoup d'autres de même espèce; mais j'avoue que je n'ai pas le courage de porter un jugement sérieux sur un ouvrage en trois chants, et contenant environ 3,000 vers de ce genre.

1668. Églogues, Printemps, et autres poésies dédiées à Madame la comtesse de Saint-Geran, par le sieur Bucaille de La Groudière. *Paris*, Olivier de Varennes, 1668, in-12. v. m.

Ce recueil des vers d'un amateur se compose de six églogues galantes, d'un printemps en 48 stances, et du portrait en vers demi-burlesques de l'auteur. Ce portrait, fût-il ressemblant, me donne peu d'envie d'en connaître l'original.

1668. La Muse Dauphine adressée à Monseigneur le Dauphin, par le sieur de Subligny. *Paris*, Claude Barbin, 1668, in-12. v. rac.

Subligny était un avocat de Paris, auteur de quelques pièces de théâtre, de critiques d'abord, puis d'apologies de Racine. La *Muse dauphine* est une suite à la Gazette de Loret; elle commence le jeudi 3 juin 1666, et se continue sans interruption jusqu'au 24 décembre de la même année. Subligny, comme Loret, donne avec les nouvelles politiques des bruits de ville, etc. Il est certes beaucoup meilleur écrivain que son prédécesseur, il a même de l'esprit; mais qu'il est loin de la natveté et du naturel de ce bon Loret! Voici un exemple de la manière de Subligny. Il raconte l'assassinat d'un jeune avocat par sa maîtresse, tapissière et jalouse :

Le plus grand mal que lui faisoit
Ce gentil avocat, qu'a détruit sa furie,
Estoit de travailler, alors qu'il lui plaisoit,
Avec elle en tapisserie;
Et l'on dit qu'il ne fut puni
Par cette criminelle au plus beau de son age
Que parce que, croyant faire un ouvrage uni,
Il l'avoit fait à personnage.

1669. Poème sur la Naissance de Jesus-Christ, seconde édition, revue et corrigée. Paris, Olivier de Varennes, 1669, in-12. v. m. fil.

Ce poème est précédé d'une longue préface qui prouve des connaissances en littérature dans son auteur. Cette préface contient en outre une approbation conçue en ces termes : « Ce poème, qui contient environ vingt cahiers, composé par M. P..... et écrit de sa main, est la meilleure et la seule bonne traduction du poème latin intitulé : *Soteria laus Christi nascentis*, que j'ay fait imprimer, en ayant eu la permission de Monsieur le lieutenant civil. MORUS. »

Alexandre Morus, né à Castres en 1616, fils d'un Ecossais, fut un des plus célèbres prédicateurs protestants à Genève, pendant l'avant-dernier siècle; il mourut à Paris en 1670. Il était ami du savant Saumaise, et il a publié plusieurs poèmes en latin, dont celui-ci, que traduisit M. Perachon en deux livres et 4,000 vers environ, corrects et bien faits, mais sans apparence de poésie.

1669. Valentins, Questions d'amour et autres pièces ga-

lantes. *Paris*, Claude Barbin, 1669, in-12. v. rouge. fil. tr. d.

Voici l'avis au lecteur de l'auteur anonyme de ce petit livre : « Il y a long-temps qu'on a inventé le jeu des *Valentins* ; mais on les a faits depuis peu en vers. Voici ceux qui me sont tombés entre les mains. Il faut, pour bien composer le jeu de ces Valentins, mettre le nom de trente hommes et celui de trente femmes dans soixante morceaux de papier séparés, et copier aussi séparément les soixante madrigaux. Après avoir tiré le nom d'un homme et celui d'une femme, on tire deux madrigaux pour voir ce qu'ils disent l'un à l'autre. Si ce sont des choses tout à fait éloignées ou tout à fait vraisemblables, les effets du hasard peuvent être quelquefois assez agréables, et j'espère que cette diversité d'épigrammes sur toute sorte de sujets te divertira. »

Chacun, d'après ces explications, sait ce que sont des Valentins. A ces petites pièces, dont quelques unes sont assez piquantes, et d'autres de véritables fadeurs, succèdent des *questions d'amour* : Si l'on peut apprendre à aimer par règles, comme autre chose ? Si un amant doit être respectueux ou découvrir sa flamme ? Et les réponses en vers. Etc., etc.

Ce petit volume est assez joli, et je le crois rare.

1669. *Maximes politiques mises en vers par Monsieur l'abbé Esprit*, *Paris*, Denis Thierry, 1669, in-12. cart.

Cet abbé Esprit, oratorien, est frère de Jacques Esprit, académicien, mort en 1678, et avec lequel il ne faut pas confondre celui-ci, qui était son aîné.

Les *Maximes politiques*, dédiées au dauphin et adressées au duc de Montauzier, sont des préceptes de conduite fort sages pour un souverain, sur ce qu'il doit à Dieu, à lui-même, à ses enfants, à ses sujets, en vers simples, corrects, mais sans rien de remarquable.

1670. *La Campagne des François en Candie, en vers heroï-comiques. Ensuite l'état du secours de mer et de terre, avec les noms des officiers et volontaires qui ont fait cette campagne, y compris les morts et les blessez. Et quel-*

ques petites pièces de poésie herolque, par le chevalier de Loutaud. *Paris*, Pierre Variquet, 1670, in-12. v. gran. fil.

Relation de la campagne de Candie, c'est-à-dire de l'expédition d'un corps de six mille Français, commandés par MM. de Beaufort et de Navailles, en 1669, pour aller secourir Candie, attaquée par les Turcs, et prise par eux le 16 septembre. M. de Beaufort y périt à une sortie, le 25 juin, sans que l'on ait pu retrouver son corps. Cette malheureuse expédition n'eut d'autre résultat que de retarder de trois mois la prise de cette place.

Le chevalier de Loutaud était un militaire qui, placé sous les ordres du comte de Vivonne, général des galères, écrivait en vers, et jour par jour, ce qui se passait pendant le siège. Il présentait ce travail toutes les semaines à son général, comme des gazettes comiques, lesquelles, nous dit le chevalier, étaient envoyées à la cour avec l'état de la navigation. Les détails annoncés par le titre sur la composition de l'armée sont en prose, et peuvent fournir des renseignements très précieux. Quant aux vers, ce sont des vers à peu près burlesques, à la Loret, qui le premier avait amené la mode de ces sortes de relations.

Tout cela compose un petit livre rare et curieux.

1589. — 1670. Les OEuvres de M. Honorat de Beuil, chevalier seigneur de Racan. *Paris*, Antoine-Urbain Coustelier, 1724, 2 vol. pet. in-8. v. rac. (*Suite de la collection dite des Coustelier.*)

Ce poète n'est plus connu aujourd'hui que sous le nom de marquis de Racan; il naquit d'une bonne famille de Touraine, à La Roche-Racan, en 1589. Son père était maréchal de camp; lui, entra en 1605 page du roi Henri IV. Il faisait déjà des vers; ce qui lui donna occasion de connaître Malherbe, dont il apprit, comme il le dit lui-même, ce qu'il a jamais su de la poésie française. Il ne savait pas le latin.

Malherbe prétendait que de tous ses élèves Maynard faisait les meilleurs vers, mais qu'il manquait de force; que Racan avait de la force, mais qu'il ne travaillait pas assez ses vers; que de ces deux hommes on ferait un grand poète. Boileau - Despréaux prétend que

Racan a plus de génie que Malherbe, mais qu'il est plus négligé; qu'il excelle à dire les petites choses, et que c'est en quoi il ressemble mieux aux anciens. (*Lettre XI à Maucroix.*) Après de pareils jugements, je me garderai de donner le mien.

Quoique membre de l'Académie française dès 1635, le marquis de Racan, en vrai grand seigneur, négligea de réunir ses œuvres, et les laissait éparpiller dans les recueils du temps; ce ne fut qu'en 1724 que Constelier les recueillit en deux volumes. C'est la seule édition que nous en ayons. Le premier contient les 150 psaumes de David et quelques cantiques; le second les bergeries, les odes, les stances et des pièces diverses.

Racan est rangé par Tallemant des Réaux dans la classe des *Réveurs* avec La Fontaine. « Hors les vers, dit Tallemant, il semble que Racan n'ait pas le sens commun. Il a la mine d'un fermier; il bégaie, et n'a jamais pu prononcer son nom: car, par malheur, l'*r* et le *c* sont les deux lettres qu'il prononce le plus mal. Plusieurs fois il a été contraint d'écrire son nom pour le faire entendre. Bon homme du reste et sans finesse. »

Après la mort de Malherbe, Racan fut vingt ans sans faire de vers. Il traduisit ou plutôt il imita alors les psaumes; mais ce sont les plus faibles de ses ouvrages.

Racan mourut à La Roche-Racan en 1670.

1670. Œuvres diverses, contenant la consolation à Olimpe sur la mort d'Alcimedon, l'imitation de quelques chœurs de Senecque le Tragique, le Bail d'un cœur, divers sonnets et autres pièces, par le sieur D. H*** (d'Hénault). Paris, Claude Barbin, 1670, in-12. maroq. bleu à compart. et dent. t. d. (*Reliure de Desseuil.*)

L'orthographe du nom de cet auteur, la date de sa naissance et celle de sa mort, sont également inconnues. Jean Hesnault, ou d'Hénault, était, dit-on, fils d'un boulanger de Paris. Ami de Chapelain, élève de Gassendi, Hénault était philosophe épicurien. Il voyagea en Hollande, en Angleterre, en Italie et en Sicile, où il paraîtrait qu'il avait été chargé de missions par Fouquet. A la disgrâce de ce surintendant, il publia contre Colbert un sonnet célèbre par son énergie. Colbert ne voulut pas en poursuivre l'auteur parce qu'il n'y avait rien dit contre le roi. Hénault tenta vainement de supprimer ce son-

net et ne le comprit pas dans ses œuvres. Par cette même raison je crois devoir le citer :

Ministre avare et lasche, esclave malheureux,
Qui gémit sous le faix des affaires publiques ;
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme respecté sous un titre onéreux,

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux !
Contemple de Feuquet les funestes reliques ;
Et, tandis qu'à sa porte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux !

Il part plus d'un revers des mains de la fortune :
La chute, comme à lui, te peut être commune ;
Nul ne tombe innocent d'où te voilà monté.

Cesse donc d'animer ton prince à son supplice,
Et, quand il a besoin de toute sa bonté,
Ne le fais pas user de toute sa justice.

Du reste Hénault paraît avoir mis une grande négligence à recueillir ses ouvrages, car ce volume n'en contient qu'une partie.

Hénault avait en outre composé une traduction complète en vers du poème *De Natura rerum*, de Lucrèce ; il le brûla plus tard par principe de conscience, et il n'en reste que le commencement, inséré par La Monnaye dans son recueil de pièces choisies (V. 1714), et un sonnet également fort beau sur *la vie privée*, imité d'un chœur de Thyeste, de Sénèque, et que je vais citer aussi, puisqu'il n'est pas compris, je ne sais pourquoi, dans son recueil.

S'élève qui voudra, par force ou par adresse,
Jusqu'au sommet glissant des grandeurs de la cour ;
Moi, je veux, sans quitter mon aimable séjour,
Loin du monde et du bruit, rechercher la sagesse.

Là, sans crainte des grands, sans faste et sans tristesse,
Mes yeux après la nuit verront naître le jour ;
Je verrai les saisons se suivre tour à tour,
Et dans un doux repos j'attendrai la vieillesse.

Ainsi, lorsque la mort viendra rompre le cours
Des bienheureux moments qui composent mes jours,
Je mourrai chargé d'ans, inconnu, solitaire.

Qu'un homme est misérable à l'heure du trépas,
Lorsqu'ayant négligé le seul point nécessaire,
Il meurt connu de tous, et ne se connoist pas !

Enfin, la *Furetieriana* contient une élogie et une églogue en vers de Hénault. Ce sont les deux plus longues pièces que je connaisse de cet auteur.

Parmi les pièces qui composent le recueil que j'examine, et dont le détail est porté sur le titre même du livre, la plus remarquable à mon gré est une *Lettre à Sapho*, mi-partie prose et vers, adressée à madame Deshoulières, élève en poésie d'Hénault. Cette lettre est remplie de grâce, d'esprit et d'aimable galanterie. Ce volume contient aussi le célèbre sonnet de l'*Avorton*.

On ne saurait m'accuser de prévention contre Boileau; ainsi je dois inspirer quelque confiance quand je dis qu'il a commis une injustice, ou au moins une erreur, en accolant Perrin, Bardin, Pradon, avec Hénault. Ce dernier est très supérieur à tous ceux avec lesquels il est ici confondu, et toutes les raisons que l'on a données pour justifier Despréaux à ce sujet sont insuffisantes.

1670. Les Œuvres en vers et en prose de Monsieur de Marigny. Paris, Charles de Sercy, 1674, in-12. v. fauv. (Rare.)

Le Pain bénit de Monsieur l'abbé de Marigny, 1673, pet. in-8. dem. rel. d. de maroq. non rogn.

Marigny était fils d'un officier de Nevers nommé Charpentier. Connaissant la princesse Marie, il alla à Mantoue, de là à Rome, où Tallemant des Réaux dit l'avoir vu misérable. De retour à Paris, il trouva moyen d'être secrétaire de M. Servien, qui allait à Munster; mais il le quitta en Hollande, et s'en alla en Suède, où par son esprit il se fit bien venir de Christine. Au retour de ce voyage, vers 1647, il fut attaché au coadjuteur, cardinal de Retz, qu'il servit dans toutes les intrigues de la Fronde. Joly nous apprend, dans ses mémoires, que les meilleures pièces de vers satiriques, chansons, triolets, etc., publiées pendant le blocus de Paris, contre le cardinal de Mazarin, et recueillies par quelques amateurs sous le titre de *Mazarinades*, sont de Marigny. Pendant la réclusion du cardinal de Retz, Marigny passa au service du prince de Condé, et le suivit en Flandre, d'où il

écrivit les lettres mi-partie prose et vers qui sont comprises dans ses œuvres. Partout son esprit épigrammatique et son caractère remuant lui attirèrent de fâcheuses affaires. Cependant Saint-Amand nous le peint comme un gros homme, jovial et franc, aimant le vin et la bonne chère, enfin ce qu'on nommerait aujourd'hui un *bon enfant*, espèce souvent insupportable. Marigny, de retour à Paris, y mourut d'apoplexie en 1670. Il n'était pas fort âgé.

Marigny, qui n'a composé que des pièces de peu d'étendue et presque toutes de circonstance, ne prit point la peine de les rassembler; elles étaient éparées dans les recueils du temps, où Charles de Sercy prit soin de les recueillir pour en former le volume dont je rends compte. Il ne contient qu'une très petite partie de ses poésies.

Le Pain béni est une satire spirituelle, mais assez brutale, contre les marguilliers de paroisse imposant le pain béni et grossissant les frais d'enterrement, etc. Cette boutade, car ce n'est que cela, est négligemment écrite, mais elle trouverait encore aujourd'hui son application. Cet exemplaire contient une réponse au *Pain béni*; réponse de quelque marguillier mécontent qui ne répond aux faits cités dans la satire de Marigny que par des injures personnelles, c'est-à-dire qu'il ne répond à rien.

Marigny est encore un de ces poètes amateurs d'un esprit fin et caustique, mais souvent jusqu'au cynisme. En écrivant à la reine de Bohême pour se plaindre et lui demander vengeance d'une mésaventure qui lui était arrivée dans ses états, il termine sa lettre par ces mots : « Votre très humble, très obéissant, et très bastonné serviteur. »

1628 — 1670. *La Madelaine au désert de la Sainte-Baume* en Provence, poème spirituel et chrétien, par le P. Pierre de Saint-Louis, religieux carme de la province de Provence. Lyon, Jean-Baptiste et Nicolas Deville, 1700, in-12. v. m. (*Bel exemplaire.*)

L'Eliade, ou triomphes et faits mémorables de saint Elie, poème héroïque divisé en trois chants, par le R. P. Pierre de Saint-Louis, carme; précédé d'une notice historique sur l'auteur, par M. l'abbé Follard. Aix, Augustin Ponthier, 1827, in-8. pap. vél. dem. rel.

Pierre de Saint-Louis, né à Vauréas, comtat d'Avignon, en 1628, se livra de bonne heure à la *poésie difficile*, c'est-à-dire aux acrostiches, aux anagrammes, aux rébus, aux logogripes, etc., et il n'en perdit jamais l'habitude. A peine âgé de 23 ans il était sur le point d'épouser une demoiselle qu'il aimait, nommée Madeleine, lorsqu'elle mourut de la petite vérole. De désespoir il se fit carme, et entra dans l'ordre en 1651. Le souvenir de sa double passion poétique et amoureuse n'était pas éteint. Il se résolut de prendre la patronne de sa fiancée pour héroïne d'un poème. Profitant des courts loisirs que lui laissait la régence du collège de Saint-Marcelin en Dauphiné, dont il avait été chargé, il mit plusieurs années à composer son ouvrage. Enfin, et avec l'autorisation difficilement obtenue de ses supérieurs, il fit imprimer la *Madelaine au désert de la Sainte-Baume*, qui resta presque en feuilles et inconnue chez le libraire. Dix ans après, Nicole ayant trouvé ce livre dans la bibliothèque des Billettes, le porta à Port-Royal-des-Champs. Dès lors le succès du livre fut assuré, on se l'arracha; l'édition, bientôt épuisée, fut suivie de plusieurs autres; mais le bon religieux était mort vers 1670, un an environ avant la vogue de son livre. L'oubli dans lequel avait été laissé jusque là le poème de la Madeleine n'avait pas toutefois découragé l'auteur : il en avait terminé un autre sur le fondateur de son ordre, le prophète Elie, qu'il intitula *l'Eliade*, s'applaudissant de ce trait de ressemblance avec l'Iliade. Celui-ci ne fut pas imprimé du vivant de l'auteur. Un curieux, entre les mains duquel il tomba bientôt, voyant le succès de la Madeleine, voulut publier l'Eliade; mais le provincial et les docteurs de l'ordre des Carmes s'y opposèrent, trouvant, dit l'abbé Follard, que le monde serait trop riche s'il contenait deux poèmes de cette espèce. L'Eliade donc ne fut imprimée qu'en 1827, pour la première fois, par les soins du docteur Ponthier, savant bibliographe et libraire à Aix.

Mon exemplaire du poème de la Madeleine est de l'une des anciennes éditions. Elles étaient devenues si rares, que La Monnaye crut devoir faire réimprimer le poème dans son recueil de pièces choisies. (V. 1714.) Il l'a fait précéder d'un jugement fort judicieux qu'il porte sur ce chef-d'œuvre de pieuse extravagance : « On ne reproduit ici cet ouvrage, dit-il, que pour divertir le lecteur par le ridicule de la composition. Tous les défauts que les écrivains évitent avec soin, le bon moine auteur de cette pièce originale s'est rendu ingénieux à les rechercher. On peut dire qu'il y a réussi, et que, si l'on

avait proposé un prix de poésie pour les vers où entrerait le phœbus le plus raffiné et le galimatias le plus exquis, le poëme de la Madeleine l'aurait infailliblement emporté, etc. » Maintenant c'est par quelques extraits, selon mon usage, que je ferai connaître le poëme.

Madeline, dans sa solitude de la Sainte-Baume, est en contemplation devant une tête de mort, ou plutôt de morte :

Sur ce portrait sans masque, où tout lui peut parêtre,
Elle voit ce qu'elle est, et ce qu'elle doit être;
Et, regardant toujours ce têt de trépassé,
Elle y voit le futur dans ce présent passé....
C'est ainsi qu'elle trouve en cette tragédie
De toutes les vertus une *encyclopédie*,
Et c'est sa discipline et tous ses chastimens
Qui lui font commencer ses rudes rudimens,
Pour de là s'élever aux sciences plus hautes
Et pouvoir discerner la moindre de ses fautes.

Dans cette *basse classe* elle veut corriger
Ses manquemens commis d'un esprit trop léger,
Quoiqu'elle soit encor novice ou *néophyte*;
Mais, dans l'obscurité d'un ciel cimmérien,
Ce qui la fait trembler pour son *grammairien*,
C'est de voir, par un cas du tout déraisonnable,
Que son amour lui rend la mort *indéclinable*,
Et qu'*actif* comme il est, aussi bien qu'*excessif*,
Il le rend à ce point d'*impassible passif*.

O que l'amour est grand et la douleur amère,
Quand un *verbe passif* fait toute sa *grammaire*!
La muse pour cela me dit, non sans raison,
Que toujours la *première* est sa *conjugaison*,...
Sachant bien qu'en aimant, elle peut tout prétendre
Comme tout *enseigner*, tout *lire* et tout entendre.
Pendant qu'elle s'occupe à punir le forfait
De son *temps préterit*, qui ne fut qu'*imparfait*;
Temps de qui le *futur* réparera les pertes
Par tant d'afflictions et de peines souffertes,
Et le *présent* est tel, que c'est l'*indicatif*
D'une amour qui s'en va jusqu'à l'*infinitif*. Etc.

C'est par ces jeux de mots, peu faciles à comprendre, que la sainte

recluse aimait à se distraire pendant ses trente-trois ans de solitude dans son rocher ; bien différente en cela des femmes du monde, dont le bon moine peint aussi les occupations dans leurs cabinets.

Les livres que j'y vois de diverses peintures
Sont les livres des roys, non pas de l'écriture.
J'y remarque au dedans différentes couleurs :
Rouge aux *carreaux*, aux *cœurs*, noir aux *péques*, aux *fleurs* ;
Avecque ces beaux roys je vois encor des *dames*,
De ces pauvres maris les ridicules femmes.
Battez, battez-les bien, battez, battez-les tous ;
N'épargnez pas les roys, les *dames* ni les *fous*.....
Renoncez à *carreaux*, à *cœurs*, à *fleurs*, à *piques*,
Suivant de point en point ces deux suivants distiques.
Piquez-vous seulement de jouer au *piquet*,
A celui que j'entends, qui se fait sans caquet ;
J'entends que vous prenez parfois la discipline,
Et qu'avec ce beau jeu vous fassiez bonne mine..... Etc.

Et il y a en douze livres, à peu près 6,000 vers, de cette sorte ! Le poème de l'Eliade, en trois chants, contient environ 2,400 vers ; il est peut-être moins ridicule ; mais il est, par cette même raison, tout simplement ennuyeux. Ce qui distingue la muse du père Pierre de Saint-Louis, c'est une originalité que l'auteur n'ambitionnait pas. Le poème de la Madeleine cause à sa lecture un sentiment d'hilarité imprévu, dont la source est dans le sérieux imperturbable d'un poète qui croit être grave et qui ne s'aperçoit pas combien prête au ridicule la bassesse d'un style en contraste avec l'exagération de ses peintures et l'emphase des mots qu'il emploie à décrire les choses les plus triviales. Dans l'Eliade, le poète est infiniment plus sobre de ces figures, de ces métaphores, qui lui avaient valu une place dans la bibliothèque de Voltaire. (*Lettre à Thiriot du 7 février 1738.*) Il devient vulgaire et plat.

1671. Godefroy, ou la Jerusalem délivrée, poeme heroïque (du Tasse), traduit en vers françois (par Vincent Sablon). Paris, 1671, 2 vol. in-16. fig. rel. en vél. n. rogn.

Vincent Sablon, né à Chartres, n'est connu que par l'Histoire de l'église de Chartres, et cette traduction de la Jerusalem de Torquato Tasso. Elle est ce qu'on appelle complète, c'est-à-dire que Vin-

cent Sablon en a traduit les vingt chants ; mais il n'en a pas toujours rendu le sens, et il n'en a jamais rendu la grâce et l'élégance. Après cela peut-on dire que cette traduction est complète ?

1671. Questions d'amour, ou conversations galantes dédiées aux belles, par M. Jaulnay. Paris, Jean-Baptiste Loyson, 1671. Et dans le même volume :

Les Horreurs sans horreur, poème comique, tiré des visions de Dom F. de Quevedo, avec plusieurs satires et pièces galantes, par M. Jaulnay. Paris, Jean-Baptiste Loyson, 1671, in-12 v. g. fil.

Les Questions d'amour sont en prose. C'est une sorte de catéchisme par demandes et réponses à l'usage des voyageurs dans les pays de *Tendre*. Les Horreurs sans horreur forment un ouvrage à part du même auteur inconnu à tous les biographes. Jaulnay nous apprend, dans la préface de son poème, qu'il l'avait d'abord intitulé *l'Enfer burlesque*, « mais que des esprits éclairés d'une fausse lumière s'étoient effarouchés à la vue de ces deux termes », et qu'il s'était résolu d'imaginer un autre titre, « ne voulant pas scandaliser le prochain dès la première production de sa veine ». Ce n'est en définitive qu'une traduction fort libre de la Vision de l'enfer, de Quevedo. Quant au mérite de l'ouvrage, j'avoue qu'il m'est fort difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir une distinction entre le plus ou le moins mauvais de ces poèmes burlesques, qui, s'il faut le dire, me paraissent tous détestables. Si ce genre consiste en effet à traduire en ridicule et en trivial tout ce qu'il y a de beau, de grand, de noble, les plus mauvais doivent être les meilleurs, et j'avoue ma répugnance à porter un semblable jugement.

Jaulnay n'était cependant pas dénué de talent ; son poème est suivi de deux satires dont la première surtout est écrite avec verve et franchise, et de petites pièces assez spirituellement tournées.

1671. OEuvres diverses. Lettre de l'autre monde, réponse ; Lettres galantes, réponse ; Recueil de poésies ; le Mariage de l'amour désintéressé avec l'amitié généreuse, par M. L. C. D. P. Grenoble, R. Philippes, 1671, in-12 v. fauv. (*Un peu piqué.*)

Les lettres et leurs réponses sont mêlées de prose et de vers , et affectent cette galanterie sans gêne et presque moqueuse qui alors était une marque de bon goût. Les poésies ont un ton analogue et témoignent une facilité bien fatigante. L'épître sur un *point de Venise* appartenant à l'auteur, et dont une *belle Dame* avait pris soin , contient plus de 500 vers. Une seule pièce de ces œuvres , intitulée *l'Édit d'amour*, a été insérée dans plusieurs recueils du temps, et attribuée à l'abbé Regnier Desmarais. C'est la seule que l'on puisse lire aujourd'hui avec quelque plaisir. Je n'ai pu savoir quel est ce M. L. C. D. P.

1610 — 1671. La Stimmimachie, ou le Grand Combat des médecins modernes touchant l'usage de l'antimoine, poëme histori-comique, dédié à Messieurs les médecins de la faculté de Paris, par le sieur C. C. *Paris*, Jean Pasle, 1656, in-8. bas.

L'auteur de ce livre est Etienne Carneau, Célestin, né à Chartres en 1610. Il fit profession en 1630, composa un grand nombre d'ouvrages, et mourut en 1671. Il savait les langues grecque, latine, italienne et espagnole. Il se livra aux sciences, particulièrement à la médecine, et se délassa de travaux plus sérieux par la composition du poëme dont je rends compte.

Carneau est un défenseur de l'*antimoine* ou *émétique*, contre les médecins routiniers qui proscrivaient l'emploi de ce médicament dans sa nouveauté. Il a cherché à égayer son poëme par une forme burlesque alors en faveur, mais qui inspirerait aujourd'hui peu de confiance, et par de petites anecdotes, des relations de cures extraordinaires dues à ce remède. Cela m'a paru fort peu divertissant.

Le poëme de la Stimmimachie est suivi de sonnets épigrammatiques contre chacun des principaux détracteurs de l'antimoine, et Carneau ne leur épargne pas les épithètes d'ânes, de porcs, de chiens et de veaux. Il me semble qu'il pouvait manifester en d'autres termes la reconnaissance qu'il avait vouée au *vin émétique d'antimoine*, pour en avoir été guéri de la fièvre.

1671. Commentaire en vers françois sur l'école de Salerne, contenant les moyens de se passer de médecin et de vivre long-temps en santé, avec une infinité de remèdes contre

toutes sortes de maladies, et un traité des humeurs et de la saignée, où sont ajoutez la sanguification, circulation et transfusion du sang; la poudre et l'onguent de sympathie; le thé, le caphé, le chocolate, et le grand secret de la pierre philosophale et l'ouromantie, scatomantie et hydromantie (*Ces trois dernières parties sont en prose.*)
Paris, Gervais Clouzier, 1671, in-12. dem. rel.

J'ai copié cet interminable titre pour m'éviter de détailler toutes les belles choses que contient cet énorme volume de 714 pages. L'auteur ne s'en est fait connaître que par les initiales D. F. C., docteur en la faculté de médecine. Ce que ce livre m'a paru présenter de plus extraordinaire, c'est la préface, où l'auteur dit « qu'il a cru ne pas faire un petit plaisir aux dames en faisant parler à l'école de Salerne le langage du Parnasse, pour porter plus volontiers ce beau sexe à sa lecture, bien que le beau tour et la galanterie ne s'y rencontrent pas toujours. » Molière n'avait-il pas connaissance de ce trait de galanterie médicale quand il a fait Thomas Diafoirus inviter sa future à une dissection ?

Me permettra-t-on de répéter ici ce que j'ai dit à propos de la *Stimmimachie*, que ce style burlesque, qui veut être plaisant, me paraît bien peu convenable pour traiter des matières aussi graves, et me semble devoir inspirer peu de foi en des remèdes prescrits avec autant de légèreté. J'insiste d'autant plus sur cette observation que l'auteur, avant toute chose, a prétendu être utile. S'il n'eût voulu qu'amuser, il se serait bien lourdement trompé. Ces remarques s'appliquent à l'ouvrage suivant, qui a sur celui-ci du moins l'avantage de la brièveté.

Lescolle de Salerne en vers burlesques, par L. M. P., docteur en médecine. (*Sans date.*)

Ce petit livre, assez bien imprimé, avec un portrait gravé de l'auteur, et pour fronton la tête de buffle des Elzevirs, mais tirée à l'envers, est divisé en deux parties : La première contient des extraits de l'école de Salerne, avec les portions traduites du texte latin, le tout en 60 pages in-12. La seconde partie est intitulée *Poème macaronique*. Il n'est point macaronique, mais en vers de huit syllabes français burlesques, et sur les guerres de religion ! On conviendra

qu'il n'y a pas encore là de quoi rire. L'auteur procède par phrases de cent ou cent cinquante vers sans un point ; et il y a 44 pages de ce style.

Le volume contient une approbation aussi en vers , qui se termine ainsi :

Fait à Paris, en pleine table ,	L'an mil six cent quarante-neuf,
Buvant vin frais et délectable ,	Et du mois de may le dix-neuf.

Nonobstant cette date, je n'ai pas voulu séparer ce petit volume de son confrère sur le même sujet.

1602 — 1671. Saint Louis, ou la sainte couronne reconquise, poëme héroïque, par le P. Pierre Le Moyne, de la Compagnie de Jésus. *Paris*, Augustin Courbé, 1658, in-8. fig. v. m.

Entretiens et lettres poétiques du P. Le Moyne, de la Compagnie de Jésus. *Paris*, Etienne Loyson, 1665, in-8. v. b.

Les Triomphes de Louis le Juste, dédiés à Sa Majesté par un religieux de la Compagnie de Jésus. *Reims*, Nicolas Constant, 1630, in-16. v. gran. fil.

Pierre Le Moyne est né à Chaumont en Bassigny, en 1602. Il entra dans l'ordre des jésuites à Nancy en 1619, et mourut à Paris en 1671, après avoir composé un grand nombre d'écrits tant en prose qu'en vers. Parmi les premiers *la Galerie des femmes fortes* lui valut d'illustres pénitentes, et plus encore *la Dévotion aisée*, si vivement critiquée par Pascal dans sa XI^e provinciale, où il blâme en outre plusieurs des poésies de Lemoine. Toutefois le seul ouvrage par lequel le père Le Moyne soit encore un peu connu est son poëme de saint Louis.

Ce poëme eut une singulière destinée : prôné à l'avance, publié en partie et presque inaperçu, complété et approuvé des uns, blâmé du plus grand nombre ; puis oublié, même de Boileau. Vers la fin du siècle dernier, quelques extraits bien choisis lui rendirent une sorte de faveur ; enfin, apprécié d'une manière très judicieuse par Laharpe dans son *Cours de littérature du Lycée*, ce qui ne lui était pas commun, pour ces vieux poëtes surtout, le poëme de saint Louis est retombé, je crois, à la place qu'il mérite d'occuper. Fidèle à la lourde

tâche que je me suis imposée, je vais faire connaître, aussi brièvement qu'il me sera possible, la marche de ce poème, qui contient 20,500 vers au moins.

Saint Louis s'était emparé de Damiette depuis 3 jours quand commence le poème. Le sultan Méléidin régnait sur l'Égypte; il envoie au roi une armure empoisonnée, ouvrage d'un puissant enchanteur, dans l'espoir que saint Louis sera victime de ce funeste présent dont lui, Méléidin, connaissait la puissance, car déjà un calife de ses ennemis était mort

. Consumé de ce brillant harnois,
Qui lui fut un bucher sans flammes et sans bois.

Longue description de cette armure, où est ciselée toute l'histoire de l'Égypte.

Saint Louis, pour qui

Le thronne mesme est bas, et la pourpre est obscure,

Reçoit l'envoyé de Méléidin et ses présents dans une tente où est brodée toute l'histoire de son règne. Manière *ingénieuse* de faire connaître l'*avant-scène* du poème. Ainsi finit le 1^{er} livre.

Alphonse, comte de Poitiers, rejoint l'armée, ce qui donne l'occasion à Coucy de lui raconter les premiers événements de la campagne. Autre *avant-scène*. Cette narration fait le sujet des 2^e et 3^e livres. Le 4^e est remplie par la description très détaillée d'un tournoi à propos de la prise de Damiette. Les croisés avaient alors, je crois, autre chose à faire. Marche sur le Caire et dénombrement de l'armée, 5^e livre. Le 6^e contient, en forme d'épisode, le sacrifice obligé de Zahide, fille du sultan Méléidin, pour apaiser les mânes des fils de Saladin. Muratan, frère de Zahide, arrive à propos pour arrêter le bras du sacrificateur et se propose pour victime.

Les pleurs de Muratan ces mots accompagnèrent,
Et le cœur de Zahide avant le fer blessèrent.

Le sultan est inflexible, Muratan se frappe d'un poignard et se précipite dans le Nil en entraînant sa sœur. Celle-ci est sauvée par la princesse Amalzonte. Le sultan, pour venger la mort de son fils, condamne à la mort tous les enfants chrétiens du Caire. Voilà une nouvelle Iphigénie et un autre Hérode. Les enfants sont renfermés dans une tour.

A leurs pleurs Méléidin prend un cruel plaisir,

Et son cœur dans leur sang se baigne du désir.

Dans le livre 7, les Français, surpris par l'inondation du Nil, qu'ils n'avaient pas prévue apparemment, sont attaqués par les Sarrasins; dénombrement de l'armée de ceux-ci. Ils sont repoussés. Saint Louis se met en prière, et est transporté au Ciel, dont les merveilles sont décrites dans le livre 8. Le livre 9 nous montre saint Louis redescendu sur la terre, les eaux du Nil retirées et l'armée assiégeant le Caire. Le chevalier Archambault de Bourbon fait prisonnières les princesses Zahide et Amalzonte. Il devient amoureux d'Amalzonte. Pour attaquer la ville, saint Louis fait construire un pont de bois. La forêt qui le fournit est défendue par un énorme serpent que saint Louis veut combattre. Il se revêt de l'armure empoisonnée, qui est foudroyée par le tonnerre sans offenser le roi. Ce prodige fait consulter une sainte solitaire, qui indique Archambault pour combattre le dragon. Ces événements remplissent le 10^e livre. Dans le 11^e Zahire et Amalzonte, remises en liberté, rencontrent deux Sarrasins qui, pour les délivrer, avaient pris des armures de chrétiens. Les princesses, trompées par ce déguisement, les tuent et rentrent au Caire. Livre 12, Archambault a tué le serpent, on construit le pont, on attaque la ville. Les Sarrasins attachent les enfants chrétiens en dehors des murailles, où l'on n'ose plus lancer de traits. Dans le 13^e livre le sultan Mélé-din, dont les soixante-dix ans

Ne peuvent amortir la pestilente flamme
 Qui s'est prise à son sang, qui règne dans son ame,
 Et qui, de veine en veine et d'os en os glissant,
 Fond la lie et le marc de son âge baissant,

Est devenu amoureux de Lisamanthe, jeune chrétienne prisonnière. Elle feint de se rendre à ses désirs, et, nouvelle Judith, coupe la tête à cet autre Holopherne. Les Sarrasins, pour venger leur sultan, *si méchamment mis à mort*, rassemblent les enfants chrétiens pour en faire une hécatombe. Le bûcher est allumé; les prières du saint roi l'éteignent. L'attaque de la ville, la description du combat, la mort de Robert, remplissent le 14^e livre. Livre 15 et 16, continuation du combat; honneurs funèbres rendus aux morts; Louis est blessé. Dans le 17^e, le saint roi est guéri par une eau merveilleuse; Zahide, et son frère Muratan, que l'on croyait poignardé et noyé, se font chrétiens. Enfin les Sarrasins sont vaincus de toutes parts, et la sainte couronne conquise dans le 18^e livre.

Telle est l'exacte conception de ce poème romanesque et sans intérêt, sans connaissance de l'histoire des lieux et des temps, sans observation de mœurs ou de sentiments réels, sans naturel et sans goût. Et cependant il a été vanté jusque dans le siècle dernier, et ses admirateurs ont prétendu, sur je ne sais quel fondement, que le grand Corneille avait dit que, « si le père Le Moyne avait vécu cinquante ans plus tard, il eût été le maître de tous les poètes français ». Où et à qui Corneille a-t-il dit cela? Le style du père Le Moyne n'est pas vieux; il n'est qu'emphatique et vide. Les modèles de l'épopée étaient sous ses yeux, le temps ne lui en eût point donné d'autres. Où et à qui Boileau aurait-il dit, en parodiant un distique de Corneille:

Il s'est trop élevé pour en dire du mal,
Il s'est trop égaré pour en dire du bien,

en parlant de Le Moyne? Brossette, Saint-Marc, Desmaiseaux, Monchesnay, n'en disent rien. Si Boileau n'a pas cité le père Le Moyne parmi les prétendus poètes épiques qu'il a si justement critiqués, c'est que cet écrivain avait réellement des qualités qui manquaient à ses concurrents. Il est plus correct, plus constamment élevé; mais cette élévation même le rend tendu et d'une monotonie fatigante. L'abus des figures, des métaphores outrées, des comparaisons à trois membres, des inversions et des enjambements, force l'esprit du lecteur à une étude, à un travail sans relâche, et les morceaux remarquables de ce poème sont trop rares pour compenser son ennui.

La description des tombeaux des Pyramides, tirée du cinquième chant, citée par La Harpe, et tant d'autres fois, que je crois inutile de la rapporter ici, est en définitive le seul morceau d'un peu d'étendue (il y a 22 vers) que l'on puisse trouver dans tout le poème d'à peu près irréprochable. On y rencontre ensuite un grand nombre de beaux vers, mais si mal amenés et entourés, qu'ils semblent plutôt l'effet du hasard que du talent; mais le hasard ne favorise ainsi que les gens d'un certain mérite, et je ne prétends pas nier que Le Moyne en eût.

Sous le titre d'*Entretiens et lettres poétiques*, il a réuni diverses épitres adressées à différentes personnes sur toutes sortes de sujets, même galants. Dans une pièce intitulée le *Théâtre du sage*, adressée au président de Mesmes, Le Moyne, en lui parlant des palais des rois, de leurs *cages dorées*, comparés aux magnificences du Ciel, ajoute :

Chose étrange pourtant! Les estats démolis
 Ne suffisent qu'à peine à faire un de ces nids;
 Et ces cages, qui sont si basses, si petites,
 Se bâtissent du sang des nations détruites.
 Il y faut épuiser la nature et les ans;
 Il y faut consumer des peuples d'artisans!
 Et ces vastes pays d'azur et de lumière,
 Tirez du sein du vuide et formez sans matière,
 Arrondis sans compas, suspendus sans pivot,
 Ont à peine coûté la dépense d'un mot!

Si le père Le Moine avait écrit beaucoup de morceaux de cette sorte, le propos attribué à Corneille serait juste; mais je renonce à en trouver un second ou un troisième, en comptant celui des Pyramides, et j'ai lu plus de 40,000 vers de Le Moine, ce qui me rend sévère.

Les triomphes de Louis le Juste forment un très joli petit livre. Je n'en saurais dire autre chose.

1628 — 1672. Juvenal burlesque, par le sieur Colletet le fils. *Paris*, Pierre David, 1657, in-12. cart.

La Muse coquette, par le sieur Colletet le fils, *Paris*, Jean-Baptiste Loyson, 1659, in-12. v. b.

Nouveau recueil des plus beaux énigmes de ce temps, avec leurs explications naturelles et morales, par le sieur Colletet. *Paris*, Jean-Baptiste Loyson, 1659, in-12. v. b.

Poesies galantes, amoureuses et coquettes. *Paris*, Jean-Baptiste Loyson, 1673, in-12. v. b.

Le Tracas de Paris, en vers burlesques, contenant la foire Saint-Laurent, les marionnettes, les subtilités du Pont-Neuf, le départ des coches, etc., etc., etc. *Troyes*, et à *Paris*, chez la V^e Oudot, sans date, in-12. v. fauv.

François Colletet, fils de Guillaume (V. p. 491), né à Paris en 1638, fut élève de son père, mauvais poète, mais bon littérateur, qui composa pour François plusieurs traités compris dans son Art poétique. (V. p. 6.) François fit sans doute peu d'honneur à son père, mais il

fut reconnaissant. Laissons parler Tallemant des Réaux dans son historiette de Guillaume Colletet. « Pour son fils, il l'a toujours pris pour quelque chose de merveilleux, et dans l'épigramme sur la naissance de M. le dauphin, il l'offre à ce prince; ce fils pourtant n'est qu'un *dadais*. Un jour, je ne sais en quelle compagnie, il lui dit : Saluez ces dames. Il les salua toutes et puis il dit : Mon père, j'ai fait, etc. » François paraît avoir été militaire : car, fait prisonnier par les Espagnols en 1651, et conduit en Espagne, il y subit trois ans de captivité. Il vécut et mourut fort pauvre, en 1672. Certes, dans la quantité prodigieuse de vers composés par François Colletet, il était bien facile de trouver matière à satire, et l'on regrette que Boileau ne se soit attaché qu'à la misère de ce malheureux.

Le *Juvenal burlesque* est l'un des premiers ouvrages de François Colletet, si ce n'est le premier comme il paraît l'annoncer lui-même dans son épître à M. le comte de Saint-Aignan, en le priant « d'agréer ce coup d'essai de sa muse naissante ». C'est une traduction ou plutôt une imitation fort libre de la première satire de Juvenal.

Les pièces qui composent la *Muse coquette* ne sont pas toutes de François Colletet. Il est assez difficile de distinguer les petites poésies qu'il a recueillies de celles qui sont de son cru : ce sont des stances, des sonnets, des triolets, des rondeaux. J'en dirai autant de son *Nouveau recueil d'énigmes*, et même des *Poésies galantes*, qui, je crois cependant, sont toutes de lui. Ces sortes de pièces pouvaient avoir quelque mérite d'actualité comme on dit, ou pour les personnes auxquelles elles étaient adressées ; mais elles n'en ont pas assez pour nous poursuivre jusque dans notre cabinet. Quant au *tracas de Paris*, je ne saurais que répéter ce que j'ai dit à propos du *Paris ridicule* et autres pièces de même genre, que comme recherches, comme étude de mœurs même, ces sortes d'ouvrages ont un intérêt de curiosité réel ; mais encore une fois ce n'est pas là de la poésie.

1662. Les *Poésies meslées* du sieur de Pinchesne, dédiées à Monseigneur le duc de Montausier. Paris, André Cramoisy, 1672, in-4. v. b.

Etienne Martin, sieur de Pinchesne, était neveu de Voiture et contrôleur de la maison du roi. C'est tout ce qu'on en sait avec les vers de Boileau :

D'un Pinchesne in-quarto Dodillon, étourdi,

A long-temps le teint pâle et le cœur affadi.

Et il est en effet impossible de porter un jugement plus exact sur l'effet que produit ce gros volume divisé en trois parties : 1° *Vers amoureux, sérieux, et de raisonnements philosophiques*. Cette division contient des élégies sur la mort d'un chien et d'un moineau, des vers sur des yeux, sur un baiser, sur une fluxion, et une épître sur la cour. Rien dans tout cela n'est sérieux, amoureux, et encore moins philosophique. 2° *Vers burlesques, enjoués, bachiques et satiriques*, contenant le Pédant en cour, satire dirigée contre Monmaur le parasite; des *Poulets* adressés à des dames, des chansons, des querelles de maison, etc., etc. La troisième partie contient *cent romans sérieux, enjoués, etc.*

Dans une préface au lecteur, le sieur de Pinchesne l'informe qu'il a peu de doctrine et moins encore de lecture; son érudition ne vient, dit-il, que de la vue et de la contemplation du monde, du bon usage, et d'une teinture exquise des belles-lettres, qui est la science d'un honnête homme, etc. Je ne comprends pas trop cette érudition sans doctrine et sans lecture; mais, à en juger par les résultats, c'est une pauvre chose. Il est évident pour moi que le sieur de Pinchesne n'aurait jamais écrit s'il n'eût cru qu'il était de son devoir de ne pas laisser tomber en oubli la *postérité de Voiture*, comme il le dit de lui-même.

1605 — 1672. Poesies chrestiennes d'Antoine Godeau, évêque de Grasse. Paris, Pierre Le Petit, 1660-63, 3 vol. in-12. v. b. (*Très jolie édition.*)

Antoine Godeau, né à Dreux en 1605. Dès ses classes il se fit connaître et rechercher par sa galté, son aimable caractère et ses talents, car il rimait déjà. Introduit à l'hôtel de Rambouillet en 1632, Goujet dit par Chapelain, Tallemant des Réaux prétend que ce fut par madame de Clermont d'Entragues et mademoiselle Goulet, Godeau y fut bientôt tellement en faveur, qu'il inspira de la jalousie à Voiture. Excessivement petit de taille et fort laid de figure, il était sans conséquence, et Julie d'Angennes, qui fut depuis duchesse de Montausier, l'appelait son nain. Il était néanmoins d'une complexion fort amoureuse, car ce fut, dit-on, par dépit de n'avoir pas réussi auprès d'une dame qu'il entra dans les ordres en 1635. L'année suivante, s'étant fait bien venir du cardinal de Richelieu par son talent pour

la poésie, il fut nommé à l'évêché de Grasse en Provence, puis à l'évêché de Vence. Godeau résigna son premier évêché, ne pouvant les garder tous les deux. Il était riche de patrimoine; charitable par caractère, sa conduite comme prélat fut généreuse, noble et digne. Il oublia ses vers galants et ne fit imprimer que ses poésies chrétiennes, et 24 épîtres adressées à ses amis dans les intervalles que lui laissaient les occupations de son sacré ministère. De tous ses ouvrages ce sont les seuls qui offrent aujourd'hui quelque intérêt; on ne connaît ni ses églogues sacrées, ses cantiques, ses odes, sa paraphrase des psaumes de David, son poème de Saint-Eustache, ses hymnes ni ses sonnets. Le jugement qu'en a porté Boileau dans une lettre à Maucroix est d'une grande équité. « Godeau, dit-il, est un poète fort estimable; il me semble pourtant qu'on peut dire de lui ce que Longin dit d'Hyperide, qu'il est toujours à jeun et qu'il n'a rien qui remue ni qui échauffe.... Je ne sais point s'il passera à la postérité; mais il faudra pour cela qu'il ressuscite, puisqu'on peut dire qu'il est déjà mort, n'étant presque plus maintenant lu de personne. » Or Boileau écrivait ceci en 1695! Que dirait-on aujourd'hui? Godeau n'en est pas moins l'un des écrivains les plus purs et les plus corrects de son époque. Il mourut en 1672, membre de l'Académie française depuis sa fondation.

1618 — 1673. Poesies de madame la comtesse de La Suze.

Paris, Charles de Sercy, 1666, in-12. maroq. v. fil. tr. d.

Henriette de Coligny, fille de Gaspard de Coligny, maréchal de France, fut mariée très jeune à Thomas Hamilton, comte de Hadington. Devenue veuve, ses parents la marièrent en secondes nocces à un comte de La Suze, de la maison des comtes de Champagne, borgne, ivrogne et jaloux. C'était un homme, dit Tallemant des Réaux, où jamais il n'y a eu rime ni raison. Henriette était belle, spirituelle et galante; l'union ne pouvait durer. La comtesse, protestante comme son mari, changea de religion, afin, disait Ninon, son amie, de ne voir son mari dans ce monde ni dans l'autre. Elle s'en sépara en lui donnant vingt-cinq mille écus. Ayant recouvré sa liberté, elle en usa et en abusa, dit-on; mais, elle se livra surtout à une occupation qu'elle aimait par dessus tout. Elle composait des vers charmants; et pour écrire, nous dit encore Ninon, la comtesse de La Suze se mettait toujours en grande toilette, fût-ce dès le matin.

Les cinq élégies de la comtesse de La Suze sont des chefs-d'œuvre de grâce et de passion. L'amour y est exprimé avec une mollesse et une volupté pleines d'abandon, de simplicité et de charme. Le style en est naturel, pur, correct et élégant. Il n'est ni *brûlant* ni *échevéolé* ; mais c'est bien ainsi, ce me semble, que devait sentir et s'exprimer une grande dame de la société la plus galante et la plus polie de l'Europe.

Quoique ce volume contienne les autres petites poésies peu nombreuses de la comtesse de La Suze, l'éditeur, ne pouvant en faire qu'un volume *fort médiocre*, dit-il, il aurait dû ajouter : *en dimension*, y joignit les *Maximes* et l'*Almanach d'amour*, de *Bussy-Rabutin*. Ces pièces fort spirituelles, mais du plus mauvais goût, permettent d'établir une comparaison, qui n'est pas à leur avantage, entre l'esprit et le sentiment réel.

La comtesse de La Suze, née en 1618, mourut en 1673.

Ce joli volume est rare et justement recherché.

1673. Emblèmes royales à Louis le Grand, par le sieur Martinet, aide des cérémonies de France. *Paris*, Claude Barbin, 1673, in-12. fig. v. m.

Le sieur Martinet d'Escury, après avoir été gentilhomme de la reine-mère, passa au service de Louis XIV. Il a composé un poème, intitulé *la Philotée*, sur l'introduction à la vie dévote de saint François de Sales, et le livre d'emblèmes dont je rends compte. Les gravures en sont assez jolies ; je n'en saurais dire autre chose.

1674. Les Divertissements d'amours et autres poésies burlesques et sérieuses, par le sieur Dufour, C. médecin. *Paris*, Olivier de Varenne, 1667, in-12. v. fauv. tr. d.

Le Poète goguenard, contenant petites odelettes, madrigalets, chansonnettes, fleurettes, sornettes et autres galanteries en prose et en vers. *Paris*, Jean-Baptiste Loyson, 1673, in-12. v. gran.

Les Charmes de l'amour et de la belle galanterie, en prose et en vers. *Paris*, Jean-Baptiste Loyson, 1674, in-12. v. f. fil.

Le sieur Dufour, médecin, n'est mentionné comme poète dans aucune biographie. Il s'excuse, par un avis au lecteur, de publier ses *Divertissements*, sur l'accueil que l'on a fait à ses *Remèdes contre l'amour*. Je croirais volontiers qu'il est l'auteur du poème de ce titre dont j'ai parlé à la suite de l'*Art d'aimer en vers burlesques*. (V. 1663.) Ses divertissements se composent d'épîtres burlesques, facétieuses, capricieuses, joyeuses, grotesques, et divertissantes; plus, de sonnets, de stances, et d'un grand nombre d'épigrammes. Toutes ces pièces rivalisent de grossièreté et de cynisme. *Le Poète goguemard* et *les Charmes de l'amour* sont identiquement le même ouvrage sous un titre différent. Ils ne le cèdent en rien aux *Divertissements* comme bassesse et obscénité. C'est un recueil de traductions prétendues d'Anacréon, de Sapho, de Théocrite, etc. Mais, grands dieux! que sont devenues la grâce attique et l'élégante noblesse des originaux?

1588 — 1674. OÈuvres chrestiennes de Monsieur Arnaud d'Andilly, neufliesme édition. Paris, Pierre Le Petit, 1659, in-12. v. fauv. fil.

Robert Arnaud, seigneur d'Andilly et de Pomponne, après s'être honorablement acquitté d'emplois difficiles et de négociations étrangères, se retira à l'abbaye de Port-Royal, où il avait sa propre mère, six sœurs et cinq filles religieuses. Dans cette retraite il se livra à des traductions de l'Histoire des Juifs par Joseph, des confessions de saint Augustin, des OÈuvres de sainte Thérèse, etc., et à composer des poésies religieuses, dont celles-ci. Ce sont des maximes en 258 stances sur diverses vérités chrétiennes. On y a ajouté une prière à Jésus-Christ et une ode sur la solitude. Le nombre d'éditions qu'a eu cet ouvrage prouve au moins son succès. Mais il était mérité.

1674. Paraphrase sur le livre de l'Ecclésiaste en vers françois, par Dom Gatien de Morillon, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Paris, Louis Billaine, 1670, pet. in-8. v. rac.

Paraphrase sur le livre de Tobie, en vers françois, par Dom Gatien de Morillon, religieux bénédictin. Orléans. François Hotot, 1674, in-12. v. g.

Les biographies que j'ai pu consulter gardent le silence sur ce

poète. Je ne saurais dire pourquoi. Ses paraphrases sont très simplement mais exactement écrites. La grandeur du sujet de l'Ecclésiaste, sa haute tristesse, s'accommodent assez de la simplicité de la diction, et j'ai lu non sans plaisir cette paraphrase. Celle de Tobie me semble inférieure et de beaucoup.

1673. Diverses petites Poésies du chevalier d'Aceilly. *Paris, André Cramoisy, 1667, in-12. v. fauv. fil. (Joli exemplaire d'un livre fort rare. Cet exemplaire contient les six feuillets préliminaires.)*

D'Aceilly est l'anagramme de Decailly, véritable nom de l'auteur de ce petit livre. Il était d'Orléans, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et gentilhomme ordinaire du roi. Voilà encore un de ces poètes par occasion, qui, tout en produisant leurs vers en public, craignaient de passer pour auteurs de profession et voulaient paraitre travailler seulement pour la gloire. « Quelque disgrâce qui puisse arriver à mon livre, dit-il dans sa préface, elle ne passera pas jusqu'à moi : ce sont des choses qui m'ont si peu coûté, que la perte ne m'en doit pas être considérable ; c'est un petit bien que j'ai trouvé dans mon esprit, par hasard, sans y fouiller, et mesme sans songer qu'il y fust. Les pensées m'en sont venues non seulement sans contrainte, mais encore bien souvent à la foule, et il m'a semblé presque toujours que les vers se faisoient d'eux-mêmes, etc. » Voyez ce que c'est que d'être bien né ! Nonobstant cette fatuité de gentilhomme, les vers de Decailly sont très habilement et très spirituellement faits ; mais il poussait si loin l'horreur du métier, qu'il ne permettait pas à son libraire de vendre ses diverses petites poésies, et qu'au bas de leur titre, après l'indication d'André Cramoisy, Decailly fit imprimer en toutes lettres « et se donnent au Palais. » A ce propos, et au sujet de la dédicace de Decailly au ministre Colbert :

Que je vous donne vers ou prose,	Je ne vous donne pas grand'chose ;
Grand ministre, je le sçais bien,	Mais je ne vous demande rien.

Ménage appliquait à Decailly l'exemple de cet auteur dont parle Pline, qui donnait aussi ses ouvrages *quia nullo pretio permutari posse credebat* ; mais Ménage se rappelait l'épigramme de Decailly sur son Dictionnaire étymologique :

Alfana vient d'Equus sans doute ;	Qu'en venant de là jusqu'ici,
Mais il faut convenir aussi	Il a bien changé sur la route.

Et Ménage à son tour était bien aise de prêter un ridicule à Decailly.

Ce charmant petit volume, et par sa forme, et plus encore par ce qu'il contient, était devenu si rare dès 1714, que de La Monnoye le reproduisit en entier dans son recueil de pièces choisies (voyez cette date) et qu'il fut encore réimprimé dans la collection des *petits classiques* de MM. Charles Nodier et Delangle, 1825 ; mais cette dernière édition ne comprend qu'un choix de petites poésies.

1595 — 1674. *La Pucelle, ou la France délivrée*, poème héroïque par M. Chapelain. *Leyden*, Jean Sambix, 1656, in-12. v. fauv. fil. tr. d. (*Édition à la sphère, reliure de Thowenin.*)

La Pucelle, ou la France délivrée, poème héroïque par M. Chapelain, troisième édition, revue et retouchée. *Paris*, Augustin Courbé, 1657, in-8. fig. v. brun.

Jean Chapelain, né à Paris en 1595, mort dans la même ville en 1674, était fils d'un notaire de la paroisse Saint-Merry, et de la fille de Corbière, ami de Ronsard. Encouragé par sa mère, il ne voulut pas suivre l'état de son père ; mais, forcé d'en choisir un, Chapelain étudia la médecine, qu'il abandonna pour servir de gouverneur au fils du marquis de Vardes, puis aux enfants du marquis de La Trousse. Pendant les voyages auxquels ces fonctions l'obligeaient, il apprit les langues espagnole et italienne. Des observations qu'il fit au cavalier Marino sur la composition de son poème de l'*Adone*, pendant un séjour que le Marino fit en France, révélèrent chez Chapelain des connaissances qu'on ne lui soupçonnait pas, et commencèrent sa réputation en le faisant admettre chez le cardinal de Richelieu. Dès l'année 1639 il fit partie des assemblées que réunissait Conrard, et qui plus tard devinrent l'Académie française. Ce fut Chapelain qui y proposa la rédaction du dictionnaire.

Pour se livrer avec plus de liberté à des occupations littéraires qu'il aimait, Chapelain avait successivement refusé divers emplois diplomatiques à Rome et à Munster, qui lui étaient proposés, ainsi que la place de précepteur du dauphin, dont M. de Montausier était le gouverneur.

La première pièce de vers que Chapelain publia fut une ode au cardinal de Richelieu ; puis successivement trois autres odes adressées au duc d'Enghien, au comte de Dunois, à Mazarin. La pre-

mière contient d'assez belles strophes, et une, entre autres, trop connue pour que je la rapporte. Elle lui valut du cardinal une pension de 1,000 écus. Il en obtint une autre de 1,500 liv. du cardinal Mazarin, une troisième encore de 2,000 livres du duc de Longueville. Chargé en 1662 par Colbert de désigner les hommes de lettres dignes des bienfaits de Louis XIV, Chapelain fit un travail qui fut adopté, qui nous est resté, et qui prouve l'esprit exact et consciencieux de Chapelain, non moins que l'impartialité, et, j'oserai dire, la générosité de son caractère, car il y porta ses détracteurs les plus violents. Protégé tour à tour par Richelieu, Mazarin et Colbert; familier à l'hôtel de Rambouillet; ami des ducs de Montausier et de Longueville, de Balzac, de Vaugelas, de Ménage, de Lancelot, du grand Arnault; lié avec tout ce qu'il y avait alors de célébrités en Europe, la puissance littéraire de Chapelain était immense; il en fit un bon et honorable usage, et protégea entre autres le jeune Racine, auquel il fit obtenir par sa recommandation une gratification de cent louis pour son ode intitulée *la Nymphé de la Seine*, faite au mariage du roi; mais il ne sut contenter tout le monde. La publication des douze premiers livres de son poème de la Pucelle, que Chapelain avait été trente ans à méditer et à composer, fit tomber en moins de deux années cette haute réputation, à laquelle Boileau-Despréaux porta les coups les plus sensibles.

Dans tous les temps les grands seigneurs, et plus encore les ministres, ont eu à leur solde de ces gens de lettres comme il s'en rencontrera toujours, complaisants, prêts à se rendre utiles et surtout agréables, mettant leurs *Mécènes* au courant de tout ce qui s'écrit, et fournissant des jugements tout faits; cela épargne du temps, des connaissances et de l'esprit aux protecteurs, qui reconnaissent ces services par des pensions ou des grâces. On devrait s'estimer fort heureux quand on rencontre pour faire ce triste métier des hommes comme l'honnête Chapelain. Et cependant les faveurs dont il est l'objet excitent l'envie; on ne veut pas

Aller, bas et rampant, fléchir sous Chapelain.

On lui reproche

D'être le mieux renté de tous les beaux-esprits. Etc., etc.

Aussi n'est-ce pas sans de cruelles appréhensions que le pauvre homme se décide à publier son poème, sur lequel est fondée une gloire de trente années. Voyons sa préface :

« Je fay si peu de fondement, pour le bon succès de ce poeme, sur l'impatience qu'on a tesmoignée de sa publication, que je considère un si grand honneur comme son plus grand désavantage : car, sans parler de ceux qui n'ont souhaité de le voir que pour y trouver à redire, il est certain que ceux-là mesmes qui l'ont désiré pour leur divertissement en auront un plus grand dégoût, si les grâces et les beautés n'y répondent pas à leur attente, que s'ils ne l'eussent point désiré du tout, et qu'il se vint offrir à leurs yeux comme une chose toute nouvelle..... Ceux qui me connoissent sçavent que je me connois, et que, n'ayant jamais eu d'orgueilleuses pensées de la médiocrité de mes forces, je n'en ay aussi jamais dit que ce que j'en ay pensé. Ils sçavent encore que les louanges anticipées de quelques personnes officieuses n'ont été souffertes par moi qu'avec beaucoup de peine, et que j'ai toujours appréhendé qu'elles ne m'engageassent à soutenir une réputation plus grande que ma faiblesse me le permettoit. » Ceci est de la modestie réelle, en voici qui l'est peut-être un peu moins : « Je n'ay point creu égalier les princes du Parnasse; bien moins atteindre au but où ils ont inutilement visé. J'ay apporté seulement à l'exécution de mon projet une passable connoissance de ce qui estoit nécessaire pour ne le pas faire irrégulier, et une persévérance assez ferme pour ne m'en pas laisser divertir, ni par les charmes du plaisir, ni par les tentations de la fortune. Je n'eus mesme autre pensée, quand je m'attachay à cet ouvrage, que d'occuper innocemment mon loysir, lorsqu'après une vie fort agitée je préféray la tranquillité de la retraite à la turbulence de la cour. »

Les détracteurs de Boileau, ne pouvant en conscience défendre les vers de Chapelain, ont dit, et on l'a répété jusqu'au commencement de ce siècle, que, si Chapelain était un versificateur sans grâce, c'était un littérateur savant et habile; que son poëme, mal exécuté, était admirablement conçu; et comme il ne s'était trouvé personne qui eût la volonté ou plutôt le courage d'apprécier par soi-même la rectitude de ce jugement, on aima mieux y croire que d'y aller voir. Or, selon mon usage, je veux mettre chacun à portée de juger de la conception, de la composition du poëme de la Pucelle.

Donc le bon Chapelain, au lieu de peindre la France envahie et sacagée, le peuple ruiné et décimé, le roi tellement livré aux voluptés, qu'une de ses maitresses lui en fait honte; les grands se combattant entre eux, et, loin de se réunir contre l'Anglais, l'ennemi commun, l'appellant au contraire; quand apparait une pauvre et simple fille,

pleine de courage et de bonne foi, qui presque par sa seule présence au milieu des débris d'une armée détruite ranime l'espoir dans des cœurs abattus, retrempe des esprits amollis, marche la première, combat, triomphe, et délivre sa patrie de la présence des étrangers; au lieu, dis-je, de traiter ce sujet tout naturellement, comme l'idée lui en était venue sans doute, puisqu'elle se serait présentée à tout le monde, Chapelain trouve ce magnifique sujet trop simple et commun. Toutefois il est vrai de dire que son bon sens lui avait indiqué le ridicule des conceptions romanesques de Scudéri et du père Le-moyne. Il ne chercha pas à intéresser par des épisodes étrangers à son action; il ne fit point usage des machines italiennes de la magie et des enchantements; en cela il se montra en effet plus sage que ses modernes devanciers; mais le fut-il quand il imagina de remplacer le *merveilleux*, sans l'intervention duquel il n'y a point d'épopée, dit-il, par une allégorie métaphysique? Selon lui la France, c'est *l'âme* de l'homme en guerre avec elle-même; Charles VII, c'est *la volonté* portée tantôt au bien, tantôt au mal; l'Anglais et le Bourguignon, c'est *le transport de l'appétit irascible*; Agnès est *l'appétit concupiscible*; Dunois est *la vertu*; Tanneguy *l'entendement*, et la Pucelle, c'est *la grâce divine*. *Fiat lux!* Et La Harpe, qui dans son cours de littérature transcrit toute la partie de la préface de Chapelain où il expose ce système, La Harpe lui-même, apparemment pour justifier son maître Voltaire d'avoir employé des machines allégoriques dans sa *Henriade*, loue Chapelain de *son jugement*; il trouve que son ouvrage *n'est pas déraisonnable par le fond*. Mais qu'est-ce que *le fond* d'un poème si ce n'est le système d'après lequel il est conçu, qui a dirigé son exécution? Et qu'y a-t-il au monde de plus déraisonnable que le *mystère*, comme dit Chapelain, ou le *mythe*, comme on dirait aujourd'hui, qui recouvre tout son poème?

Je ne saurais donner une analyse détaillée du sujet de ce poème, puisqu'il n'est pas complet: douze livres sur les vingt-quatre que devait contenir l'ouvrage ont été seulement publiés. Mais comme jusqu'ici l'on n'a fait connaître de Chapelain que les vers qui ont à juste titre motivé les satires de Boileau, je veux maintenant citer le meilleur passage, je crois pouvoir l'affirmer, que contient le poème, ou, pour parler plus exactement, les douze premiers livres de la Pucelle. Ce passage se trouve au tiers environ du premier livre.

Loin des murs flamboyans qui renferment le monde,
Dahs le centre caché d'une clarté profonde,

Dieu repose en lui-même, et, vestu de splendeur
 Sans bornes, est rempli de sa propre grandeur.
 Une triple personne en une seule essence :
 Le suprême pouvoir, la suprême science
 Et le suprême amour, unis en trinité,
 Dans son règne éternel forment sa majesté.
 Neuf corps d'esprits ardents, de ministres fidèles,
 Devant l'estre infini, soustenus sur leurs ailes,
 Dans un juste concert de différens degrés,
 Chantent incessamment des cantiques sacrés.
 Sur son troane estoillé, patriarches, prophètes,
 Apostres, confesseurs, vierges, anachorètes,
 Et ceux qui par leur sang ont cimenté leur foy,
 L'adorent à genoux, saint peuple du saint roy.
 Debout, à son côté, la vierge immaculée,
 Qui, de grace remplie et de vertu comblée,
 Conçoit le rédempteur en son pudique flanc,
 Entre tous les élus obtient le premier rang.

Ces vers ne sont point barbares, ils ont du nombre, et même une certaine pompe qui n'est pas indigne du sujet ; mais, je le répète, ce sont les seuls vingt vers de suite qu'il soit possible de citer favorablement dans tout le volume.

L'avarice sordide de Chapelain était devenue proverbiale. Forcé par l'usage de donner son livre à quelques amis, il imagina d'en associer deux pour ne leur donner qu'un exemplaire. Surpris par un orage en se rendant à l'Académie, il traversa à pied un ruisseau débordé pour ne point payer d'un liard le passage sur une planche ; il assista ensuite à la séance de l'Académie, où il fut saisi par le froid. Il avait alors 79 ans. Mort par suite de ce refroidissement, on trouva chez lui, en espèces, deux cent quarante mille livres ; il en avait treize mille de revenu.

Il faut pourtant remarquer que, quelle que fût l'avarice de cet homme, l'amour des lettres l'emportait encore chez lui sur l'amour de l'argent, puisque, pour se livrer exclusivement à celles-ci, Chapelain refusa l'occasion d'augmenter sa fortune par les emplois honorables et lucratifs qui lui étaient offerts.

1614 — 1674. Recueil de Pièces en prose et en vers. *Caen*, Jean Cavelier, 1671, in-12. dem. rel.

Ce livre est de Moisant de Brieux, né à Caen, d'une noble famille, en 1614. Il étudia à l'académie de Sedan avec le duc de Montausier, qui resta son ami. De Brieux était protestant; pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Metz, des principes de religion, dit-on, l'en firent démettre, et il revint à Caen, où il fonda une sorte d'académie, qui se réunissait chez lui d'abord, et ensuite chez Segrain. Moisant de Brieux passait pour faire les vers en latin mieux qu'en françois, et c'est possible; mais le fait est qu'il n'est pas poète du tout. C'était un homme de bonne compagnie, spirituel, aimable, et fort instruit, surtout en antiquités françoises. Après ce petit livre, qui est fort rare, de Brieux a publié un autre volume, moins rare peut-être, mais beaucoup plus recherché, et avec raison, intitulé : *Les Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers touchant l'origine des chevaliers bannerets. Caen, Jean Cavelier, 1672.* Ce volume, qui fait partie de ma bibliothèque, est extrêmement curieux. Les lettres qui font partie du recueil de pièces valent aussi beaucoup mieux que ses vers, vers presque tous de circonstance, avec des explications en prose aussi, et quelquefois plus longues que la pièce de vers, que l'on ne comprendrait pas sans ce préambule obligé.

1595 — 1676. Les Promenades de Richelieu, ou les Vertus chrestiennes, dédiés à madame la duchesse de Richelieu, par J. Desmarests, conseiller du roi, contrôleur général de l'extraordinaire des guerres, secrétaire général de la mariue du Levant, et intendant de la maison et affaires de M. le duc de Richelieu. *Paris, Henry Legras, 1653, in-12. v. gran. fil.*

Les Quatre livres de l'Imitation de Jésus-Christ traduits en vers par J. Desmarests. *Paris, Pierre Le Petit et Henry Legras, 1654, in-12. v. v. fil.*

Le Combat spirituel, ou de la perfection de la vie chrestienne, traduction faite en vers par J. Desmarests, imprimé au château de Richelieu. *Paris, Pierre Le Petit et Henry Legras, 1654, in-8. v. g. fil.*

Clovis, ou la France chrestienne, poëme héroïque enrichy

de plusieurs figures, par J. Desmarests. *Paris*, Théodore Girard, 1666, in-12. v. marb.

Marie-Madeleine ou le triomphe de la grace, poème composé par J. Desmarests, seigneur de Saint-Sorlin. *Paris*, Denis Thierry, 1669, in-12. v. m.

Jean Desmarests de Saint-Sorlin, né à Paris en 1595, était, dans sa jeunesse, ce qu'on appellerait aujourd'hui un *lion*, un beau; faisant, dit-il lui-même, usage de son éloquence naturelle auprès des femmes pour ruiner l'esprit du sexe, qu'il feignait d'aimer; « cherchant des paroles pour le troubler, pour l'aveugler, pour le séduire, afin de lui faire croire que le vice était vertu, ou, pour le moins, chose naturelle ou indifférente ». Mais, ajoute-t-il, ayant senti que ces plaisirs ruinaient *son corps* et *sa fortune*, il en voulut chercher de plus relevés; il étudia les belles-lettres, la musique, la peinture et l'architecture. Admis dans la familiarité du cardinal de Richelieu, et pour lui faire sa cour, Desmarests se mit à composer des pièces de théâtre, travail pour lequel, nous apprend-il encore, il n'avait aucun goût; mais le désir de faire son chemin dans les hauts emplois lui fit surmonter son inclination. Bientôt le même motif probablement le porta vers la dévotion. Tour à tour fat, pédant et dévot, toujours égoïste et vain, il porta partout, sans conviction, sans passions, un esprit d'intolérance et de fanatisme; enthousiaste et persécuteur à froid, Desmarests passa pour fou auprès des plus indulgents de ses contemporains.

Je parlerai plus tard de ses pièces de théâtre, et particulièrement de sa comédie des *Visionnaires*. Ecrivain très fécond, son style est lâche et rampant, ses conceptions extravagantes et désordonnées. Son poème de *Clovis*, le plus considérable de ses ouvrages, est véritablement, et selon l'expression de Boileau, *ennuyeux à la mort*. Pour se conformer à la mode de ce temps, mode qui nous est revenue, Desmarests fait précéder son poème, mais sous la forme modeste d'*avis* ou d'avis, d'une poétique à son usage, où il prouve incontestablement la supériorité de son poème sur tous les poèmes passés et présents. A propos des enchantements, des prodiges, dont il fait un emploi fréquent dans son ouvrage, « Il m'est bien permis, dit-il, d'employer d'abord deux ou trois choses surnaturelles pour émouvoir le lecteur si Virgile en a employé plus de trente; mais je ne me suis

pas permis des choses si peu raisonnables que lui ». Desmarests ignorait-il que ces choses rapportées par Virgile étaient de tradition , et que lui Desmarests a tout tiré de son propre cerveau ? que les choses de Virgile étaient déjà admises, et que celles de Desmarests ne peuvent pas l'être ? Chacun sait que Desmarests est le *type*, le modèle des détracteurs de l'antiquité ; qu'il légua sa haine contre Homère et Virgile à Perrault , comme celui-ci à La Motte ; mais , ainsi que le disait Voltaire , cela leur a porté malheur.

Je ne saurais attirer plus long-temps l'attention de personnes raisonnables sur un tissu d'inventions non seulement sans vraisemblance , mais sans connaissance première de l'histoire , sans peinture de mœurs ni de caractères , sans un seul sentiment vrai ou raisonnable ; un composé emphatique et vide , à cent piques au dessous du *Saint Louis*, de la *Pucelle* , et même de l'*Alaric* , et au dessous duquel je ne connais rien , parce qu'il n'a pas même le ridicule qui force le rire : il n'est que plat et bête. Cependant Desmarests avait de l'esprit , il l'a prouvé par sa comédie des *Visionnaires* ; mais un esprit totalement et parfaitement anti-poétique.

Desmarests mourut à Paris , âgé de 80 ans ; c'est en partie contre lui qu'est dirigé le livre des *Visionnaires* de Nicole de Port-Royal.

1677. Jonas, ou Nîpive pénitente, poème sacré dédié à la Sainte Vierge, par J. de Coras. Paris, Charles Angot, 1665, in-12. v. m.

Josué, ou la conquête de Canaan, poème sacré dédié au roy, par J. de Coras. Paris, Charles Angot, 1665, in-12. v. marb.

Samson, poème sacré dédié à la reyne, par J. de Coras. Paris, Charles Angot, 1665, in-12. v. m.

David, ou la vertu couronnée, poème sacré, par J. de Coras, Paris, Charles Angot, 1665, in-12. v. m.

Le Satirique berné, en prose et en vers, par L. D. J. et D. D. (par l'auteur du Jonas et du David, c'est-à-dire Jacques de Coras). Sur l'imprimé à Paris, 1668, pet. in-4. maroq. noir, fil. (De la plus extrême rareté.)

Jacques de Coras, de Toulouse, descendait du célèbre jurisconsul-

le Jean de Coras , chancelier de Navarre. Jacques , comme tous ses ancêtres , suivait la religion calviniste ; mais , d'un caractère inconstant , il quitta la carrière des armes (il était cadet aux gardes) pour se faire recevoir ministre protestant , dont il exerça les fonctions particulièrement auprès du maréchal de Turenne , puis se convertit au catholicisme , contre lequel il avait composé des ouvrages de controverse , qu'il *controversa* de nouveau ; et , dans ses moments perdus , il composait des poèmes , tous précédés , suivant l'usage , de petites poétiques , de préceptes infaillibles , qui , par malheur , ne se prêtent qu'à l'ouvrage pour lequel ils ont été faits , et qui sont parfois la critique des autres.

S'il faut en croire Boileau , depuis sa publication ,

Le Jonas inconnu sèche dans la poussière.

Mais on sait que la poussière des bouquins ne m'arrête pas , et je vais essayer de donner une idée du poème sacré de *Jonas*.

Premier livre. — Dieu , voyant la corruption de Ninive , est déterminé par sa miséricorde à y envoyer un de ses prophètes pour opérer la conversion des habitants. Il désigne Jonas ; mais celui-ci , craignant la contagion du mauvais exemple , résiste aux ordres du Seigneur , et s'embarque à Joppé pour la Cilicie. Un sage Hébreu , Aman , qui se trouve sur le même navire , fait connaître aux passagers les aventures de Jonas , afin de charmer les ennuis du voyage. Il leur dit comment Jonas , mort , avait été ressuscité par Elie , puis élève d'Elisée , puis chargé par ce dernier de sacrer Jéhu roi d'Israël , puis porteur d'une sorte d'oriflamme et assurant la victoire de ce roi contre les Syriens. Après avoir terminé ce récit en ce qui concerne Jonas , Aman entreprend l'histoire d'Elie. Ces récits remplissent les deuxième et troisième livres ; mais ils ont endormi Jonas , qui connaît ces histoires. Pendant son sommeil , il s'élève une tempête si furieuse ,

Que les poissons , frappés du bruit qui les étonne ,
Se cachent de frayeur.

Elle ne réveille cependant point Jonas , qui a le sommeil dur , et qui n'en est tiré que par le nom de Jupiter , imploré par les matelots dans leur effroi. Honteux de se voir avec des payens , comme s'il ne le savait pas en s'embarquant , Jonas

Veut laver dans la mer la honte de sa fuite ;

et, se livrant aux matelots comme victime demandée par la vengeance du Ciel,

Ils le jettent dans l'onde , à la mercy du vent.
 Mais que dis-je ? du vent ? Sur les humides plaines
 Tous les vents désormais retiennent leurs haleines ;
 Et , depuis que Jonas boit l'humide élément ,
 L'agréable zéphir y souffle seulement.

Cet événement n'interrompt pas le cours de l'histoire d'Elie et d'Elisée , continuée par Aman aux passagers pendant les livres IV et V. Elle contient l'épisode de deux mères pressées par la faim durant le siège de Samarie, et dont l'une vient se plaindre au roi Joram. Je vais la laisser parler.

Seule avec un cher fils , j'attendois sans murmure
 Cette mort dont en moi tu peux voir la figure ,
 Quand ma voisine osa m'inspirer le dessein
 D'immoler l'innocence à notre extrême faim ,
 D'égorger nos deux fils pour en nourrir leurs mères.
 Je porte au mien des coups cruels , mais nécessaires ,
 Après qu'elle eut juré , dans le funeste accord ,
 Que le sien par ses mains auroit le même sort.
 Elle rostit mon fils , et je la vis ensuite
 Manger à gros morceaux sa chair à demi-culte.
 Je ne l'imitai point : car l'horreur de la voir
 M'en estoit le désir ainsi que le pouvoir ;
 Et je meurs maintenant , parce que la traïstresse
 Refuse son enfant à la faim qui me presse. Etc., etc.

Joram refuse de prononcer sur cet horrible débat.

Le livre VI commence ainsi :

Mais revoyons Jonas , dont le mâle courage
 Est plus grand que la mer et plus fort que l'orage ,
 Puisqu'il put , en tombant dans ses flots pleins d'horreur ,
 Désarmer sa puissance et vaincre sa fureur....

Quand la mer le reçoit dans son lit effroyable ,
 La cruelle s'apaise et devient pitoyable ;

Et , sans qu'il se dispose à vaincre ses efforts ,
 Elle flatte , elle pousse , elle soutient son corps.
 O miracle inouï ! Le Très-Haut , qu'il révère ,

Fait d'un fardeau posant une charge légère ;
 Il n'a plus que le poids d'un aquatique oiseau ,
 Qui frise seulement la surface de l'eau.....
 Du prophète éperdu s'approche la baleine ,
 Qui le ravit aux flots et l'engloutit sans peine ,
 Et , bien que de ses dents armée à triple rang ,
 Sans blessure l'envoie au plus creux de son flanc...
 Le prophète, enfermé dans l'enclos de ce gouffre ,
 N'est plus pressé des flots , mais de l'ennui qu'il souffre.....

Cependant le poisson, fidèle à son devoir,
 Le porte au bord lointain qui doit le recevoir....
 Et , suivant cet instinct qui rend la créature
 Prompte à tout ce que veut l'auteur de la nature, ...
 Par un effort soudain le jette sur les bords ,
 Comme un trait décoché du gouffre de son corps.

Ce récit ne se suit pas immédiatement comme je le rapporte. Il est interrompu par une longue et savante description géographique de la route que doit suivre la baleine pour se rendre de Jaffa à Trébizonde, sur le Pont-Euxin, etc., etc. Arrivé malgré lui à sa destination, et ne pouvant plus faire autrement, Jonas se détermine à obéir; il se rend à Ninive dans le septième livre. Peinture de Babylone et filiation de ses rois depuis Ninus; prédiction publique de la perte, de la destruction de la ville dans quarante jours. Phul, roi de Ninive, effrayé, veut se convertir à la foi judaïque. Adine, sa maîtresse, emploie toutes les séductions pour retenir son amant dans l'erreur; ce qui remplit le huitième livre. Dans le neuvième, conversion de Phul et de son peuple; désespoir et imprécations d'Adine. Enfin, dans le livre X et dernier, mécontentement et blasphèmes de Jonas conformément à l'Écriture; il se retire sous un arbre, qui sèche et reverdit tour à tour, etc.

Certes, il n'y a pas grands frais d'imagination dans tout cela, et on n'y reconnaît pas le moindre talent. Les trois autres poèmes de Coras sont tout aussi mauvais, et l'on me saura gré, je crois, de n'en rien citer. On a vu (1660) que c'est le *David* de Lesfargues que Boileau a accolé au *Jonas* dans sa satire neuvième. Toutefois, de mauvais plaisants écrivirent de Paris à Coras, alors à Montauban, et au nom de son libraire Augot, que depuis la publication de la IX^e satire de Boileau, qu'on lui envoyait, on n'avait pas vendu un seul exemplaire du *Jonas* ni du *David*. Dans cette même lettre, on invi-

tait Coras à se défendre et à venger tous les auteurs attaqués par le satirique. Coras eut le malheur de suivre ce perfide conseil ; il fit une *Lettre à Boileau*, des *Remarques critiques sur sa IX^e satire*, qu'il parodia sur les mêmes rimes, et une épigramme sur chacune des satires. Coras ajouta à tout cela une lettre que lui adressa un *gentil-homme de la cour touchant son démêlé avec Boileau*, et il fit imprimer ce fatras en un volume in-4. de 59 pages ; et c'est ce volume que j'ai joint aux œuvres de Coras.

Ce volume est tellement rare, qu'il a été inconnu à tous les commentateurs de Boileau. Joly en fait mention dans ses remarques sur le dictionnaire de Bayle, art. *Jonas* ; mais il ne cite que la lettre et les remarques, en ajoutant qu'elles ne sont guère moins rares que si elles n'avaient pas vu le jour. Guéret, dans son dialogue sur les auteurs, intitulé : *La Promenade de Saint-Cloud*, est le seul qui en ait eu une connaissance complète, car il dit : « L'auteur du *Jonas* n'a-t-il pas mis au jour une réponse, une critique, une parodie et des épigrammes contre la IX^e satire ? » Et c'est en effet ce que contient le volume. L'abbé Goujet paraît douter que tout cela soit différent de la réponse citée par Joly ; mais nous voyons qu'il se trompe. Indépendamment de son extrême rareté, ce petit livre a le mérite de nous montrer jusqu'à quel point l'amour-propre offensé, la vanité blessée, peuvent exciter la colère et troubler le jugement d'un poète ! Ce livre m'a été donné en 1840 par M. Léon de Maleville, député de Tarn-et-Garonne.

Jean de Coras mourut en 1677, dans un âge peu avancé.

1615 — 1679. Charlemagne, poème héroïque à S. A. S. Monseigneur le prince (de Condé), par Louis Le Laboureur, bailli du duché de Montmorency. *Paris*, Louis Billaine, 1666, in-12. v. b.

Louis Le Laboureur, né à Montmorency vers 1615, mort bailli de ce duché en 1679, avait déjà publié en trois poèmes *les Victoires du duc d'Enghien*, qui fut depuis le grand Condé, quand il dédia à ce même prince son poème de *Charlemagne* en 1664, in-8. Deux éditions in-12., dont celle que j'ai sous les yeux, 1666, et une dernière, dit-on, en 1689, suivirent la première ; mais il ne faudrait pas juger du succès du poème par le nombre des éditions : nous avons déjà vu que *la Pucelle* de Chapelain (V. 1674) en eut également plusieurs.

Le Laboureur, non plus que celui-ci, ne donne que la moitié de son poème, qui devait contenir douze livres; et enfin, pour que tout fût semblable entre ces deux poètes, Le Laboureur fut aussi une des victimes de Boileau.

Le Laboureur avait commencé son poème de *Charlemagne* en s'adressant au prince de Condé par ces vers :

Premier prince du sang du plus grand roi du monde;
Courage sans pareil, lumière sans seconde. Etc.

Boileau termine sa IX^e épître en disant que Condé ne s'offenserait pas si quelque adroit pinceau retraçait ses exploits; mais, ajoute Boileau, malheur au poète insipide

Qui viendrait le glacer d'un éloge cannyeux!
Il auroit beau crier : Premier prince du monde,
Courage sans pareil, lumière sans seconde !...
Ses vers, jetés d'abord sans tourner le feuillet,
Iroient, dans l'antichambre, amuser Pacolet.

Pacolet était un valet de pied du prince, auquel effectivement le livre avait été abandonné. Et notez que le pauvre Le Laboureur se loue beaucoup dans sa préface de l'accueil et des louanges qu'il avait reçus de ce même prince ! Fiez-vous-y donc ! Et néanmoins il changea ainsi son second vers dans l'édition de 1666 :

Prince d'une valeur en victoires féconde,
comme s'il ne lui eût plus reconnu autant de lumières.

En résultat, les éloges du prince étaient inspirés par une politesse toute naturelle; le renvoi du livre à Pacolet était la preuve du goût tout aussi naturel du prince. Le poème est froid et son style plat; le sujet est le rétablissement du pape Léon.

Malgré le profond ennui que cause la lecture des préfaces de tous ces poèmes, c'est un spectacle vraiment curieux que de voir leurs auteurs composant et imposant chacun une nouvelle poétique, comme pour confirmer le mérite de leur propre ouvrage. Il est évident que les règles indiquées par ces rhéteurs pour la composition du poème en général n'ont été faites que d'après leur poème en particulier, de sorte que chacun de ces poètes se pose modestement comme un Homère et un Aristote à la fois.

1604 — 1679. Le Ravissement de Proserpine, de Monsieur Dassoucy, poëme burlesque enrichy de toutes les figures. *Paris*, Pierre David, 1643, in-4. cart. (*Avec un portrait par Mellant.*)

Poesies et lettres de M. Dassoucy contenant diverses pièces héroïques, satiriques et burlesques. *Paris*, Louis Chamoudry, 1653, in-12.

Les Rimes redoublées de M. Dassoucy. *Paris*, Nkco, sans date, in-12.

Le Ravissement de Proserpine, poëme burlesque de M. Dassoucy. *Paris*, Gabriel Quinet, 1664, in-12.

Ovide travesti en vers burlesques.

Le Jugement de Paris, poëme burlesque. Ces cinq dernières pièces reliées en un seul volume in-12. v. fauv. fil.

La Prison de Monsieur Dassoucy, dédiée au roy. *Paris*, Antoine Rafflé, 1672, in-12.

Les Rimes redoublées, même édition que ci-dessus. Ces deux pièces en un vol. in-12. v. gran. fil.

Les Aventures de M. Dassoucy. *Paris*, Claude Audinet, 1677, 2 vol. in-12. v. b. fil.

Charles Coypeau Dassoucy, né à Paris en 1604, mort dans la même ville en 1679, après une vie aventureuse et vagabonde de son choix. Poussé par les mauvais traitements d'une marâtre, dit-il, il s'échappa, dès l'âge de neuf ans, et pour n'y plus rentrer, de la maison de son père, avocat au parlement, pour se rendre à Calais, d'où il se fit chasser comme sorcier, pour passer en Angleterre et y continuer cette existence d'histrion qu'il n'abandonna plus, en joignant à cette industrie celle de joueur et d'escroc. Il avait de l'esprit naturel, une extrême facilité à composer des vers mauvais; du talent sur le luth, instrument alors à la mode, et une audace imperturbable. A son retour d'Angleterre il entra au service de la duchesse de Savoie, Christine, fille de Henri IV, et ensuite chez Louis XIII et même Louis XIV enfant, qui s'en amusaient comme d'un bouffon, pour jouer du luth et réciter des vers burlesques. Mais cette vie sédentaire ne lui con-

venait pas ; il erra en France, en Piémont, en Italie, se faisant tour à tour chasser et même emprisonner, par sa conduite. La raison apparente de ses disgrâces étaient deux prétendus pages de musique qu'il entraînait à sa suite, fort jolis garçons, chanteurs habiles, et que les personnes les plus tolérantes prétendaient être deux jeunes filles servant aux plaisirs de Dassoucy. Quel que fût leur sexe, ces pages faillirent le faire brûler à Montpellier, par les femmes furieuses de la ville. Il fut mis à Rome dans les prisons du saint office, et à Paris au Châtelet, toujours avec ses deux pages douteux.

Ce chevalier d'industrie de bas aloi osa imprimer et publier ses sales *aventures* en deux volumes de prose mêlée de vers, et sa *Prison* de même sorte, dédiés au roi. Il n'y dissimule pas trop ses turpitudes : ce qui le fâche le plus, c'est la manière sans gêne dont le traite Chapelle dans son voyage avec Bachaumont, en racontant l'affaire de Montpellier, et surtout le mépris avec lequel en parle Boileau :

Et, jusqu'à Dassoucy, tout trouva des lecteurs.

Les vers de Dassoucy, fort inférieurs à ceux de Scarron, et même des imitateurs de celui-ci, n'ont jamais pu être supportés que dans sa bouche peut-être, ou plutôt dans celle de ses jolis pages, et grâce à leur accompagnement de musique ou de bouffonneries. Imprimé sans soin, la pagination du volume des *Rimes redoublées* ne se suit point. Croyant l'exemplaire défectueux, j'en ai acheté un autre, et j'en ai consulté plusieurs, et toujours les mêmes fautes se représentent aux mêmes pages. Le pauvre Dassoucy aura fait imprimer les feuilles à part et les aura réunies dans le même volume sans égard à l'ordre de la pagination. Il a fait graver son portrait trois fois, et en a illustré l'*Enlèvement de Proserpine*, in-4., la *Prison* et les *Avantures*. Le portrait in-4. est de Mellant.

1680. Les Poesies diverses de M. Gilbert, secrétaire des commandements de la reyne de Suede et son résident en France. *Paris*, Guillaume de Luyne, 1661, in-12. v. m.

Gabriel Gilbert est né à Paris. On ne sait à quel date. Il y mourut fort pauvre, recueilli charitablement par M. d'Hervart, après avoir été successivement secrétaire de la duchesse de Rohan, puis de la reine Christine de Suède, et son résident en France.

Nous reviendrons sur Gabriel Gilbert à propos des quinze pièces

de théâtre qu'il a composées, et fait représenter la plupart avec succès.

Le volume que je viens de cataloguer contient sept odes, au roi, à la reine-mère, à la reine de Suède, au cardinal Mazarin, et à d'autres grands personnages ; dix-neuf *élégies*, un grand nombre de *madrigaux*, assez jolis, et quelques *poésies chrétiennes*. Tout cela est écrit avec facilité et correction, mais voilà tout. Je n'en pourrais citer que quelques madrigaux qui traitent dans tous les recueils.

1615 — 1680. Madrigaux de M. D. L. S. *Paris*, Claude Barbin, 1680, in-12. demi-rel. dos de maroq. (*Edition originale et fort rare de l'ouvrage suivant. Bel exemplaire.*)
Madrigaux de Monsieur de La Sablière, nouvelle édition. *Paris*, Duchesne, 1758, in-16. v. m.

Antoine de Rambouillet, sieur de La Sablière, né à Paris en 1615, y mourut en 1680. C'était le second fils d'un riche M. Rambouillet de La Sablière, propriétaire d'un beau et grand jardin dont la porte existe encore, et qui a donné son nom à une rue du faubourg Saint-Antoine. Mais il n'avait que ce premier nom de commun avec le marquis de Rambouillet, père de Julie d'Angennes, duchesse de Montausier. Antoine de La Sablière avait été qualifié, par Conrard, de *Grand madrigalier françois*. Il était le mari de cette dame de La Sablière que son amitié pour La Fontaine a illustrée. Voltaire, en inscrivant les hommes célèbres du siècle de Louis XIV, y a compris La Sablière, en ajoutant que dans ses madrigaux la finesse n'exclut pas le naturel. Et le fait est qu'ils sont charmants, remplis d'esprit, de grâce et d'un *ton* excellent.

Bien que tous les recueils de vers choisis aient reproduit cent fois peut-être les madrigaux de La Sablière, l'édition originale fut réimprimée en Hollande et encore au moins deux fois depuis. Cette dernière, encadrée en rouge, me semble assez laide, quoique recherchée encore, probablement par la difficulté de se procurer les autres. MM. Ch. Nodier et Delangle ont compris les madrigaux de La Sablière dans leur collection des petits classiques français, qui fait partie de ma bibliothèque.

Les madrigaux de La Sablière sont divisés en six livres, contenant 163 madrigaux, deux pièces en stances, et une *grace*.

1624 — 1680. Sonnets chrétiens sur divers sujets, par Laurent Drelincourt, avec les psaumes pénitentiels du même auteur, nouvelle édition. *Amsterdam*, Michel Rey, 1766, in-12. v. m.

Laurent Drelincourt était un ministre protestant à La Rochelle, et ensuite à Niort ; né en 1624, il mourut aveugle en 1680. L'abbé Goujet remarque, comme une chose fort extraordinaire, qu'il n'y ait pas un seul sonnet qui se ressent des erreurs du calvinisme, dans les 169 divisés en 4 livres qu'a composés Drelincourt. Ils seraient du reste excellents s'ils étaient poétiques. Tels qu'ils sont ils ont eu un grand succès, car cette édition est au moins la quatrième, et la seconde faite après la mort de l'auteur.

1680. Catéchisme en vers dédié à Monseigneur le Dauphin, par M. d'Heauville, abbé de Ghante-Merle. *Paris*, Frédéric Léonard, 1669, in-12. maroq. rouge, fil. et arm. (*Ancienne reliure.*)

Ce catéchisme est revêtu de l'approbation des évêques d'Angoulême, de Bayeux et de Coutances, des docteurs et des curés de Paris, etc. Nonobstant ces autorités, je ne puis m'empêcher de trouver fort bizarre l'idée de mettre en sixains toutes les réponses du catéchisme. C'est donner à ces choses graves une apparence de *devises* qui me paraît inconvenante par sa futilité. Et puis, comme le dit l'auteur lui-même dans sa préface, « son ouvrage étoit encore plus exposé à la censure des docteurs qu'à la critique des poëtes, et qu'obligé d'enchaîner ensemble la rime, la raison et la foi, il mérite quelque excuse s'il commet quelques fautes contre les règles de la poésie. » Pourquoi s'était-il imposé cette obligation ?

L'abbé d'Heauville a publié un livre intitulé *Des devoirs du chrétien*. Il mourut en 1680.

1680. Recueil de poesies, par Madame de Lauvergne, dédié à Madame la marquise de Neuville. *Paris*, Claude Barbin, 1680, in-12. v. b.

Quelle est cette dame de Lauvergne, sur laquelle se taisent toutes les biographies ? L'épître dédicatoire en prose, à madame la marquise

de Neuville, est signée : Votre obéissante servante Leroux ; et ce nom est aussi inconnu que l'autre. Il est probable que madame de Lauvergne était une demoiselle Leroux , et que sous ce dernier nom elle avait été protégée de la mère de la marquise de Neuville , à laquelle par reconnaissance madame de Lauvergne adresse ses poésies. Quoi qu'il en soit, elles sont infiniment supérieures à celles des Desmarests, des Coras, des Le Laboureur, et des Dassoucy. La première pièce entre autres, intitulée *Caprice d'un malade*, est un modèle de style et de bonne plaisanterie. Ce recueil, que je crois fort rare, se compose d'éloges, d'un poème d'Adonis, de madrigaux, de portraits en prose, sorte de composition alors fort à la mode. Il y a dans tout cela du sens, de la correction et du goût.

1680 — 1681. La Vie de Virgile écrite en vers avec plusieurs éloges, et toutes les épigrammes des douze auteurs, lesquels ont écrit différemment et sur un même sujet. *Paris*, 1671, in-8. v. b.

Recueil de toutes les traductions de morceaux de Virgile, et pièces à lui attribuées, par Michel de Marolles, abbé de Villeloin. L'infatigable traducteur, le commentateur laborieux, le poète détestable, a réuni dans ce volume tout ce que son obscure érudition a pu lui fournir sur Virgile. Je ne l'ai compris dans ma bibliothèque que comme échantillon du savoir-faire de cet écrivain inexact, diffus et plat.

1604 — 1682. La Pastorale sacrée, ou paraphrase du cantique des cantiques, selon la lettre, avec plusieurs discours et observations, par M. Charles Cotin, conseiller et aumosnier du roy. *Paris*, Pierre Le Petit, 1662. in-12. v. f.

OEuvres galantes de M. Cotin, tant en vers qu'en prose, seconde édition augmentée. *Paris*, Etienne Loyson, 1665, 2 vol. in-12. v. fauv.

OEuvres meslées de M. Cotin, de l'Académie française, contenant énigmes, odes, sonnets et épigrammes, dédiées à Mademoiselle. *Paris*, Gabriel Quinet, 1666, v. gran.

Poesies chrestiennes de l'abbé Cotin. *Paris*, Pierre Le Petit. 1668, in-12. v. gran.

La Ménagerie, à son altesse royale Mademoiselle de Montpensier, princesse de Dombes. Sans date, in-12. br. en parch. (*Rare et recherché.*)

Charles Cotin, né à Paris en 1604, mort dans la même ville en 1689, conseiller et aumônier du roi, membre de l'Académie française, savait par cœur Homère et Platon dans leur langue originale; il connaissait même assez d'hébreu et de syriaque pour laisser la réputation de savant, s'il ne s'était avisé de composer des vers français et surtout des vers galants. A ce ridicule, plus grand pour un ecclésiastique, pour un prédicateur, pour un aumônier du roi, que pour tout autre, Cotin joignait un esprit envieux et un caractère tracassier. Admis à l'hôtel de Rambouillet, il en éloigna le jeune Boileau-Despréaux par des insinuations calomnieuses; il y accusa Molière d'avoir pris le duc de Montausier pour modèle de son Misanthrope; il employa enfin tout le crédit qu'il devait à ses liaisons, à sa position dans un certain monde, à son titre à la cour, pour se créer deux cruels ennemis qui le firent passer, il est vrai, à la postérité, mais comme un pédant et comme un sot. Grâce aux satires de Boileau, le nom de Cotin est devenu proverbial. On sait que le sonnet que Molière osa commenter dans les Femmes savantes avait été composé par Cotin pour mademoiselle de Longueville, depuis duchesse de Nemours, et qu'il est imprimé dans ses œuvres galantes. (V. vol. 2, p. 512.)

Les défenseurs de Cotin, car il s'en est trouvé par haine pour Boileau, ont prétendu qu'un homme, qu'un académicien, qui avait prêché à Paris seize carêmes consécutifs, ne pouvait avoir un talent si méprisable. On ne pouvait réfuter cet argument que par induction, puisque les sermons de Cotin n'ont pas été conservés. Mais voici ce qu'en dit Tallemant des Réaux dans l'historiette de madame de Lanquetot à propos d'un sieur Vaugelé, son amant: «Autrefois, lui (Vaugelé) et Cotin apprenoient par cœur des réparties pour se faire valoir l'un l'autre dans les compagnies où ils alloient. Ce Cotin est un bon *Phébus*. Une fois, en prêchant, du temps que le cardinal de Richelieu avoit si fort la comédie en tête, il dit: Quand Jésus-Christ acheva, sur le théâtre de la croix, la pièce de notre salut! » Voici donc

des sermons perdus de Cotin un échantillon fourni par un témoin auriculaire. Et ce style ne surprendra nullement ceux qui, comme moi, auront le courage de lire Cotin; on y reconnaîtra au contraire le ton mi-galant, mi-pédant, qui veut être plaisant même en traitant des choses les plus graves.

La *Pastorale sacrée* est précédée de trois longs discours en prose : de l'*OEconomie du cantique des cantiques*; des *Comparaisons du cantique*, et du *Sens littéral de l'Écriture sainte*, sur le même sujet. Il y a peut-être dans ces discours beaucoup d'érudition, je ne suis pas en état d'en juger, mais il y a très certainement encore plus de pédanterie, de mauvais goût et de mauvaise logique. La *Pastorale sacrée* est une paraphrase en vers, divisée en cinq actes et en scènes, du Cantique des cantiques de Salomon. Cotin, pour faire juger de l'inexactitude sans doute de sa traduction en vers, l'a fait imprimer en regard du *Canticum canticorum*, et de la version des docteurs de Louvain. Cotin a trouvé moyen de rendre Salomon galant et la sultamite précieuse! Voyez ses paroles :

Dans sa belle maison, ce berger ne s'emploie
 Qu'à chercher des sujets de plaisir et de joie;
 Les festins et les jeux y règnent tour à tour,
 Et, pour y parvenir, le chemin, c'est l'amour!
 Après tant de chagrins, dont il m'a délivrée,
 Je ne le cèle point, je porte sa livrée.
 Mais, hélas! que deviens-je et quel est mon transport?
 L'amour feroit-il bien l'office de la mort?
 Si de fleurs d'orangers je ne suis ranimée,
 Je vais m'évanouir, et je tombe pâmée!

Que penseront de cela les amateurs de couleur locale? La *Pastorale sacrée*, qui est toute sur ce ton, est suivie encore de longues observations et de remarques en prose avec mille citations grecques et hébraïques, certes fort savantes; mais à quoi bon comprendre si bien un texte quand on l'explique si mal?

Les *OEuvres galantes* se composent de lettres et de billets sur divers sujets adressés par Cotin, qui prend dans quelques uns la qualité d'*hermite de Paris*, à des dames et même à des demoiselles, et qui y répondent. Ces lettres sont souvent entremêlées de vers, et l'on ne comprend réellement pas comment un homme, grave au moins par sa robe, a pu s'occuper de pareilles fadaïses, et les publier par

la voie de l'impression. Les petites pièces de vers détachés, rondeaux, madrigaux, etc., sont rejetées à la fin du second volume. C'est là que l'on retrouve le célèbre quatrain sur lequel est fondé toute la réputation poétique que certains critiques ont voulu conserver à Cotin. Le voici : c'est une faible imitation d'une charmaute ballade de Charles d'Orléans. (V. 1467.)

Phyllis s'est rendue à ma foy :
 Qu'eust-elle fait pour sa deffence ?
 Nous n'étions que nous trois : elle , l'amour et moy ;
 Et l'amour fut d'Intelligence.

C'est là aussi que se trouve le sonnet à *la princesse Uranie, sur sa fièvre*. Molière n'en a pas changé un mot, et je puis affirmer que, si Molière n'a pas pris ce sonnet au hasard dans les œuvres galantes de Cotin, il n'a eu que l'embarras du choix, car toutes les pièces qui les composent lui auraient fourni d'aussi bons commentaires. Et par exemple cette épithaphe :

Cy dessous gist un vert galant ,	Il chantoit bien et parloit mieux ;
Dont l'amour fut si violent	Sa queue étoit et belle et grande,
Pour Artenice , sa maistresse ,	Comme nature la demande ;
Qu'il la vouloit baiser sans cesse.	Et , s'il n'eust tant aimé le vin ,
Certes , avec elle il logeoit,	Il pouvoit passer pour divin.
Couchoit souvent, buvoit, mangeoit,	Mais, pour réprimer la licence
Et , par ses adresses gentilles ,	Que se donne la mesdisance
Avoit gagné toutes ses filles.	Avec son insolent caquet ,
Il étoit doux et gracieux ,	Ce galant fut un perroquet.

Quel ton ! Et l'on sait qu'Artenice est l'anagramme de Catherine, nom patronymique de la marquise de Rambouillet. Que dans une débauche d'esprit un clerc d'avoué compose une pareille sottise, cela se conçoit ; mais qu'un prêtre l'adresse publiquement à une dame respectable, voilà ce qui me passe.

Les *Œuvres mêlées* contiennent 90 énigmes et 144 épigrammes, avec un long discours de 28 pages sur l'énigme, appuyé de l'autorité et des citations d'Hérodote, de Plutarque, d'Epictète, d'Athénée, de Platon, de Symposius, de Cébès, d'Hermogènes, de Démétrius Phalerius, de Josèphe, de saint Paul, et de saint Jean, etc. Soixante de ces énigmes sont en sonnets. Cotin fait le mot *énigme* du genre masculin, parce que, comme l'on dit un *poème* et un *thème*, on peut bien dire un *énigme*. Il n'y a rien à opposer à une aussi bonne raison.

Les *Poésies chréstiennes* contiennent d'abord, et comme toujours, un très long discours fort savant sur ce genre de poésie, puis un poème de la Madeleine; puis une imitation de Jérémie, en stances; puis encore des sonnets.

La *Ménagerie* est un véritable libelle composé par Cotin contre Ménage. C'est le seul des ouvrages de Cotin qui soit encore recherché des curieux, peut-être parce qu'on aime le scandale. C'est un recueil d'injures, de traits piquants en prose, d'épigrammes en vers, où Ménage et son pédantisme sont habillés de toutes pièces par un homme qui se connaissait en plagiat, en vanité et en pédanterie. En définitive, je trouve que Boileau n'a pas été sévère envers Cotin. (Voyez Recueils de poésies, 1650, un recueil de rondeaux attribués à l'abbé Cotin.)

1684. Le *Faut-Mourir*, et les excuses inutiles qu'on apporte à cette nécessité, par M. Jaques Jaques, chanoine créé de l'église métropolitaine d'Ambrun; augmenté de l'avocat nouvellement marié et de pensées sur l'éternité; le tout en vers burlesques. *Lyon*, J.-B. Deville, 1684, in-12. v. gran.

Le *Démon travesti découvert et confus*, par M. Jaques Jaques, chanoine honoraire en la métropole d'Ambrun. *Lyon*, Antoine Thomas, 1673, in-12. cart.

La première édition du *Faut-Mourir* est de 1657; voilà pourquoi j'ai catalogué cet ouvrage avant le *Démon travesti*, dont je ne connais qu'une édition. Jaques Jaques, sur lequel on n'a aucun détail biographique, vivait encore en 1680, et peut-être en 1684, et j'ai cru devoir le laisser à cette date de l'impression de son livre.

Le *Faut-Mourir* est un poème sur le même sujet que la danse macabre, si souvent figurée dans le XV^e siècle sur les murs des couvents, des cimetières, sur les marges des livres d'église, etc., et que le crayon d'Holbein a illustrée; c'est toujours la mort venant surprendre l'homme dans tous les états de la vie, depuis le pape et l'empereur jusqu'au mendiant. Cette idée admise, Jaques Jaques a dialogué en vers burlesques, quelquefois assez comiques, et toujours curieux comme étude de mœurs, et l'attaque de la mort et la défense du mourant.

Le Démon travesti est un ouvrage du même genre, avec les mêmes défauts et qualités. Le démon prend une figure quelconque, et, sous ce travestissement, essaie de pervertir ceux avec lesquels il se trouve en rapport, etc.

Les vers de Jaques Jaques ne sont pas précisément burlesques, ou du moins il est évident que l'auteur n'a pas cherché à l'être; il a tout simplement raconté les choses comme elles se présentaient à son esprit, sans recherche, sans travail, et, le plus ordinairement, d'une manière vulgaire assez plate. Ces deux ouvrages n'en sont pas moins assez rares et recherchés des amateurs de bouquins; mais ils ne peuvent donner lieu à la moindre remarque littéraire.

1684. Divers Insectes, pièces de poésie. Paris, Jean Duval, 1645, in-12. maroq. rouge, fil. tr. d. (*Jolie reliure du temps.*)

Les Œuvres de Poesies de M. Perrin, contenant les jeux de poesie, diverses poesies galantes, des paroles de musique, airs de cour, airs à boire, chansons, noels et motets, une comédie en musique, l'entrée de la reine, et la Chartreuse. Paris, Estienne Loyson, 1661, in-12. v. gran.

L'Eneïde de Virgile fidèlement traduite en vers héroïques, enrichie de figures en taille-douce, par M. P. Perrin, conseiller du roi dans ses conseils, introducteur des ambassadeurs étrangers près S. A. R. feu M. le duc d'Orléans; seconde édition. Paris, Estienne Loyson, 1664, 2 parties en un vol. in-12. v. b.

Le volume intitulé *Divers Insectes* ne porte pas de nom d'auteur. C'est un recueil de pièces en stances, en odes, sur des insectes communs, tels que *la Puce*. Voici le sujet de cette pièce pour donner une idée des autres. Un amant saisit une puce sur le sein de sa maltresse; celle-ci prend le parti de l'insecte, et, par des raisonnements philosophiques et galants, sauve la puce en la jetant sur le jeune homme, afin que leur sang se trouve mêlé et confondu. N'est-ce pas touchant? Ces belles choses sont racontées en soixante stances, divisées en cinq parties.

Dans les *Jeux de poésie*, qui ouvrent le volume des *Œuvres de*

poésie de M. Perrin, je retrouve ces mêmes Insectes réimprimés avec changements et corrections, et dans l'ordre suivant : le papillon, l'abeille, le grillon, qui était nommé grillet, le ver à soie, *la puce*, la fourmi et le moucheron. Perrin nous dit dans sa préface : « Les Insectes furent mon coup d'essai en poésie à l'âge de vingt ans ; mon dessein en cet ouvrage fut d'écrire en vers l'histoire naturelle de quelques uns de ces petits animaux que les naturalistes appellent *insectes*..... J'ai traité ces pièces en forme d'épigrammes ou d'entretiens amoureux d'un berger avec sa bergère, etc. » Cette idée de traiter la science galamment, quoiqu'elle ait été reproduite de nos jours, ne m'en paraît pas moins ridicule. Les *Œuvres de poésie* de M. Perrin se composent d'une description de la grande Chartreuse de Grenoble, de sonnets héroïques, de mélanges, et enfin d'une *comédie en musique*, qui a fait passer jusqu'à nous le nom de Perrin, non par le mérite de son exécution, mais parce que cette comédie fut le premier essai de ce genre de spectacle en France. Elle fut représentée à Vincennes, devant le roi, en avril 1659. Cambert en avait composé la musique, et cette pièce fit obtenir à Perrin le privilège d'établir l'Opéra en France à l'instar de l'Opéra de Venise. Perrin céda ce privilège à Lulli en 1673.

Dès l'année 1648, Perrin avait publié une traduction en vers des six premiers livres de l'Enéide ; il termina les six derniers plus tard. Cette traduction, qui a la prétention d'être fidèle, l'est en effet à peu près pour le sens ; mais, pour le style, il est barbare, à force d'avoir voulu calquer jusqu'aux inversions et aux onomatopées du latin.

Perrin était Lyonnais. Né en 1625, il est mort en 1684. On n'en savait pas davantage sur sa vie, quand Tallemant des Réaux nous le montra comme une sorte de chevalier d'industrie, ayant épousé, pour sa fortune, une veuve La Baroie, qui le croyait bel-esprit. Ils se trompèrent tous deux.

1684. *Charle Martel, ou les Sarrazins chassés de France, poème héroïque*, par M. de Sainte-Garde. Paris, Jacques Langlois, 1679, un vol. en 2 parties in-12. v. fauv. (*Fort rare, bel exemplaire.*)

Jacques Carel, seigneur de Sainte-Garde, était confrère de Cotin, comme prêtre, prédicateur, conseiller et aumônier du roi, et poète.

Attaché à l'ambassade en Espagne de l'archevêque d'Embrun, Georges d'Aubusson de La Feuillade, en 1661, Sainte-Garde composa à Madrid son poëme, dont il ne publia, sous le titre de *Childebrand*, que les quatre premiers livres en 1666.

Les vers de Boileau :

O le plaisant projet d'un poëte ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand !

persuadèrent à Sainte-Garde que le titre de son poëme était la seule chose à y reprendre : car, deux ans après, il publia les quatre mêmes premiers livres, mais sous le titre de *Charles Martel*. Je crois même qu'il ne changea que le frontispice de sa première édition, attribuant probablement le mauvais accueil fait à son livre à ce qu'il n'était pas complet. Il fit refaire l'édition que je catalogue en donnant à son poëme une nouvelle division, et en le complétant en seize livres, qui contiennent chacun de 8 à 12 chants de peu d'étendue, mais ayant tous un titre assez souvent bizarre : *la Reine captive*, *la Voix gémissante*, *les Deux contre un*, etc.

Voici le sujet ou *argument* du poëme. Après la défaite et la mort d'Abdérane dans les champs de Poitiers, Athin, qui gouvernait l'Espagne pour les califes, s'établit à Narbonne, afin de se conserver une entrée en France. Charles Martel, voulant protéger le Languedoc et la Guyenne, y envoie le duc Childebrand, son frère, qui fit le siège de Narbonne, s'en empara au bout d'un an, et délivra la France de la présence des Sarrasins. L'action du poëme commence avec le siège de Narbonne. Ce sujet n'est point déraisonnable ; mais les nombreux épisodes qu'il contient sont bien ridicules : ce sont des enchantements, des enlèvements de princesses par des géants, des substitutions d'enfants, des descriptions interminables de jardins, de palais, de salons, d'alcôves, de tapisseries à sujets, de vêtements et de parures, tels, bien certainement, que Charles Martel et Abdérane n'en virent jamais, et tels que l'Arioste, dans son poëme féérique, n'aurait pas osé en imaginer. C'est d'ailleurs ce très mauvais modèle pour un poëme historique que Sainte-Garde paraît avoir adopté ; ce qu'il fallait imiter de l'Arioste, c'était le style, le naturel, la grâce et la noblesse tout à la fois. Veut-on avoir une idée des vers de Sainte-Garde ? Voyons la description d'un assaut. C'est le commencement du chant VII^e du X^e livre ; le chant est intitulé *la Tortue*.

Dans le temps qu'Imundar gravissoit la muraille,

Qu'il obligeoit à fuir la timide canaille,
 Le hazardeux Frontin et son hardy travail
 Conduisoit la tortue aux battans du portail.
 D'un alun merveilleux sa charpente frotée,
 Et de cuirs encor crus par dessus confortée,
 Du Vulcain dévorant méprise le courroux ;
 Son épaisseur la rend impénétrable aux coups.
 Couverts de la machine, à loisir et sans crainte,
 Cent la porte battoient, qui de choir fut contrainte.
 Les Provençaux d'abord se lancèrent dedans ;
 L'Auvergne ne fit point des efforts moins ardens.
 Ces braves, en dépit de la herse tombante,
 De qui les rangs pointus quatre rangs acravante,
 Après qu'en un instant ses gros chevrons croisez
 De haches, de marteaux, de sabres, sont brizez,
 Remplissant l'air de cris, échauffés de la gloire,
 L'un sur l'autre pressés, avancement la victoire.

Quel langage ! quelles phrases amphibologiques ! quelle obscenité ! Certes, Chapelain est un Homère auprès de cela ! Et c'est un auteur de cette espèce, qui, mécontent du peu de mots que Despréaux avait dit de son poème, publie contre Boileau un écrit intitulé : *Défense des beaux-esprits de ce temps contre un satirique*, et qui dédie cet écrit à l'Académie française ! Il est vrai qu'il n'osa publier son nom que sous l'anagramme assez transparente de Lérac. C'est, du reste, un tissu d'injures et de sottises, dans lequel il prétend justifier le pom de Childebrand par sa grande ressemblance, dit-il, avec le nom d'Achille.

Carel de Sainte-Garde mourut en 1684. Il a encore publié un petit poème de 16 pages in-4., intitulé *Louis XIV* ; je ne l'ai jamais vu.

1606 — 1684. Œuvres diverses de Pierre Corneille, nouvelle édition augmentée. *Amsterdam*, 1740, pet. in-12. v. b. (*Jolis édition.*)

L'Imitation de Jésus-Christ, traduite et paraphrasée en vers françois par P. Corneille. *Paris*, Robert Ballard, 1670, in-16. maroq. vert, tr. d. (*Vieille reliure du temps.*)

Pierre Corneille, né à Rouen en 1606, mort à Paris en 1684, est trop connu pour que j'aie rien à en dire. Sa gloire dramatique toutefois a éclipsé sa gloire poétique, si l'on peut s'exprimer ainsi; et comme le dit l'abbé Granet, qui le premier, je crois, eut l'idée de réunir en un volume les pièces de poésie détachées dont Corneille fut l'auteur, ces seules poésies auraient suffi à la réputation de tout autre. Déjà cependant, à la suite de la tragi-comédie de Clitandre, imprimée en 1639, le libraire de Corneille avait publié quelques pièces de la jeunesse de l'auteur, sous le titre de *Mélanges poétiques*. Cette édition de Clitandre est devenue introuvable; mais l'abbé Granet recueillit la plus grande partie de ces pièces et les réunit aux *œuvres diverses* sous le même titre de *mélanges poétiques*, à la suite des poésies adressées au roi sur ses victoires, etc.; viennent ensuite l'*excuse à Aristo*, ses traductions de *Santeuil* sur la *défense des fables* dans la poésie; de *saint Bonaventure*, ou plutôt des *Louanges de la Vierge* attribuées à ce saint; de *cinquante psaumes de David*; puis des lettres en prose, des arguments de ses pièces, etc., etc., etc. On prétend que Corneille avait traduit les deux premiers livres de la Thébaïde de Stace; mais cette traduction est perdue.

L'Imitation de Jésus-Christ fut traduite, a-t-on dit, en expiation de l'*Occasion perdue et recouvrée*, pièce de vers assez libres et qui a été attribuée à Corneille. D'abord cette pièce est de Cantenac (V. 1665), ensuite elle n'a été publiée qu'en 1662, et le premier livre de l'Imitation avait été imprimé dès 1651.

1613 — 1684. Les Enluminures du fameux Almanach des pères Jésuites, intitulé la Déroute et la Confusion des Jansenistes, ou Triomphe de Molina, jésuite, sur saint Augustin, avec l'onguant pour la brulure ou le secret d'empescher aux Jésuites de bruler des livres. Liège, Jacques Lenoir, 1683, in-12. fig. v. b. (*Note manuscrite de Chardon de La Rochette.*)

Les Enluminures sont de Louis-Isaac Le Maistre de Saci, né à Paris en 1613, mort à Pomponne en 1684, l'un des solitaires de Port-Royal, persécuté à ce titre et mis à la Bastille, où il commença sa traduction célèbre de la Bible.

Les Jésuites ayant fait imprimer en 1654 un libelle sous le titre d'almanach, où les Jansénistes étaient indignement calomniés, Saci

y répondit en enluminant leur almanach et en cherchant à verser le ridicule sur cette trop fameuse société. L'ouvrage publié en 1654 eut un tel succès que deux éditions en furent épuisées en un mois. Ces querelles nous sont aujourd'hui trop étrangères pour que ce livre nous présente autre chose qu'un intérêt historique. On a joint à cet exemplaire *l'Onguant pour la brûlure*, de Barbier d'Aucour, ouvrage de même genre. (V. 1694.)

Manifeste, ou la Préconisation, en vers burlesques, d'un nouveau livre intitulé Réflexions sur les vérités évangéliques contre la traduction et les traducteurs de Mons, avec une brève critique d'une thèse de théologie soutenue chez les pères Jésuites à Lyon, en juillet 1681. A Riorti, 1681, in-12. v. f. (Notes marginales manuscrites probablement de l'auteur du livre.)

Le Nouveau-Testament traduit en français en 1669 par Arnaud, Nicole, Saci et le duc de Luynes, fut attaqué par les Jésuites, condamné par plusieurs évêques et par le pape. Le manifeste que je catalogue, et dont je n'ai su découvrir l'auteur, prend la défense de ce Nouveau-Testament en approuvant d'une manière ironique les attaques qui lui étaient adressées.

1684. Reflexions ou Sentences et Maximes morales de M. L.

D. D. L. R. (Le Duc de La Rochefoucault), mises en vers par M. Boucher. Paris, Charles de Sercy, 1684, in-12. v. b.

M. Boucher, écrivain d'ailleurs fort inconnu, a eu certes une mauvaise pensée quand il a paraphrasé en vers très mauvais les maximes peu poétiques de La Rochefoucault, remarquables surtout par leur élégante concision.

Ce volume, assez laid, faisait partie de la bibliothèque de Chardon de La Rochette et porte sa signature.

1685. Instructions de la fille de Calvin démasquée, à Messieurs de la religion prétendue réformée, avec des lettres en prose et en vers libres pour seconder les pieux desseins

de notre invincible monarque, dédiées à S. A. R. Madame de Guise, par le sieur de Rostagny, ex-docteur en médecine et médecin de S. A. R. *Paris*, Claude Barbin, 1685, in-12. fig. v. gran. fil.

M. de Rostagny nous apprend dans sa préface qu'en sa qualité de médecin il avait suspendu les cures des maladies qui regardent le corps pour s'appliquer aux remèdes de maladies de l'âme; et comme il n'en est point de plus grande que celle de l'hérésie, particulièrement de Calvin, il s'est sérieusement étudié à la recherche de tout ce qu'il y avait de plus caché dans cette secte, etc. Or *la Fille de Calvin démasquée* est l'explication en vers de la figure mise par de Beze dans les livres de la religion prétendue réformée, pour en être l'emblème. Cette figure, reproduite par la gravure dans ce volume, représente une femme ailée, entourée d'une auréole de lumière, tenant un livre à la main, appuyée sur la croix et foulant la mort aux pieds. Cette figure symbolique est commentée ironiquement par le sieur de Rostagny. Plusieurs pièces de vers en quatrains suivent cette explication, l'une intitulée *le Pèlerinage du petit troupeau de Paris à Charenton*. Les autres sont des lettres également en vers et en quatrains, adressées à des dames de la cour.

Il n'y a pas dans tout cela apparence de poésie.

1685. *Momus et le Nouvelliste*, ouvrage mêlé d'histoire, de fable, de bons mots des anciens et des nouvelles du temps, également utile et divertissant, réduit par lettres en madrigaux, sonnets, stances, rondeaux, odes, et en tout autre genre de poésie. Ces lettres sont dédiées à S. A. R. Monsieur, frère unique du roi, et seront distribuées tous les mois ou tous les quinze jours. *A Paris*, au Palais et rue Saint-Jacques, 1685, in-12. v. b.

Le continuateur de Loret avait nom Robinet; il eut moins d'esprit et surtout de bonheur que son modèle, car son ouvrage se borne à une sorte de prospectus en vers et en huit chapitres, et à une seule lettre du mois de mai 1684 imprimée en 1685.

1611 — 1686. Les Œuvres de Monsieur le président Ni-

copie. Paris, Ch. de Sercy, 1662, 2 vol. in-12. v. b. fig.

Recueil de diverses pièces choisies d'Horace, d'Ovide, Catulle, Martial et Anacréon; aussi la traduction du premier chant de l'Adonis du chevalier Marin, par Monsieur le président Nicole, juxta la copie. Paris, Charles de Sercy, 1666, in-12. maroq. violet, fil. tr. d. (*Jolie édition de Hollande avec la tête de buffle des Elzevirs.*)

Claude Nipole, né à Chartres en 1611, conseiller du roi, président de l'élection de cette ville, était l'oncle, et non le père, de Pierre Nicole de Port-Royal. Claude Nicole partageait son temps entre les fonctions de magistrat et la poésie. Je ne connais de lui que des traductions, et il faut convenir qu'il choisissait de préférence des sujets érotiques, au grand scandale de sa famille; mais il les délayait dans une telle abondance de paroles, que leur lecture en devient presque impossible, et partant peu dangereuse. Aux auteurs latins indiqués dans le titre de l'édition de 1666 il faut ajouter Properce, Juvenal, Claudien, Perse, Lucrèce et même Petrone, plus une partie du quatrième livre de l'Énéide. Il n'a traduit aucun de ces auteurs en entier; il se contentait de paraphraser ce qui lui convenait dans chacun d'eux. Il paraît que, se reprochant plus tard le choix trop libre de ses imitations, il composa des poésies chrétiennes, qui ne font pas partie de cette collection. Ces deux volumes d'ailleurs sont composés de pièces détachées, imprimées séparément sous diverses dates, 1662, 1668, 1669, 1681; quelques unes de ces pièces illustrées de gravures de Chauveau.

1626 — 1686. Œuvres de Chapelle et de Bachaumont, *La Haye et Paris, Quilliau, 1755, in-12. gr. pap. de Hollande, v. f. fil. (Bel exemplaire, rare de ce papier.)*

Claude-Emmanuel Luillier. Il fut surnommé Chapelle parce que, fils naturel de François Luillier, maître des comptes, et n'ayant été reconnu que long-temps après sa naissance, il avait pris le nom du village, près Paris, où il avait été nourri. Chapelle donc naquit à Paris en 1696. Il fut élève du philosophe Gassendi, comme Molière, avec lequel il contracta une amitié durable. Huit mille livres de rentes assurèrent à Chapelle une existence indépendante, dont il sut

jouir en toute liberté. Son esprit naturel, son goût éclairé, le firent rechercher des hommes les plus célèbres de son temps, parmi lesquels on peut citer Racine et Boileau. Chapelle n'avait pas eu le soin ni même l'idée de recueillir ses ouvrages, aussi n'est-il plus connu aujourd'hui que par son voyage fait avec Bachaumont, son ami. Les œuvres comprises dans le volume que je catalogue ont été recherchées dans les recueils du temps et réunies par de Saint-Marc, qui les a fait précéder d'une notice assez piquante sur Chapelle. Dans toutes les petites pièces de Chapelle on remarque un esprit original, judicieux et fin; un style facile, pur et élégant. C'est le dernier de ces poètes, hommes du monde, dont Voiture ouvre la série.

On manque de renseignements bien positifs sur François Le Coigneux, sieur de Bachaumont. Il était né en 1624 d'un président à mortier au parlement de Paris. C'était un philosophe épicurien, comme son ami Chapelle, auquel il survécut seize ans. Il n'est pas bien certain que les quatre pièces que lui attribue de Saint-Marc soient de Bachaumont, et, sauf un joli triolet, elles n'ont rien de bien remarquable.

Ce volume, qui n'est pas rare en papier ordinaire, doit faire partie de toute bibliothèque poétique.

1688. Billets en vers de M. de Saint-Ussans. *Paris*, Claude Thiboust, 1688, in-12. v. g. fil.

Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, avait déjà publié en 1679, et dédié à Monsieur, frère du roi, et sous le nom de Saint-Glas, des *contes nouveaux en vers* sur le titre desquels un nom d'abbaye eût paru peu convenable. J'y reviendrai quand nous en serons aux poésies soladiques, qui forment une classe à part dans ce catalogue. Bien que les *billets en vers* contiennent des choses qu'un ecclésiastique ne voudrait pas imprimer aujourd'hui, on conçoit que, comme abbé du beau monde, il y ait mis le nom sous lequel il était probablement plus universellement connu.

Je n'ai pu me procurer aucun renseignement sur Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans. C'était un homme d'esprit. Ses billets, adressés la plupart à des personnes connues, entre autres Racine et Boileau, sont facilement écrits, de bon goût, et sans abuser de la négligence que comporte le genre. Le volume contient en outre des devises, *corps et dmes*, et des chansons.

1620 — 1688. Poesies diverses du sieur Furetiere, seconde édition, augmentée et corrigée. *Paris*, Guillaume de Luyne, 1664, pet. in-12. v. m.

Le Voyage de Mercure, quatrième édition. *Paris*, André Boutonné, in-12. v. m.

Les Paraboles de l'Évangile, traduites en vers, avec une explication morale et allégorique tirée des saints Pères, par M. Furetiere, abbé de Chalivoy. *Paris*, Pierre Petit, 1672, in-12. v. b.

Furtieriana, ou les bons mots de M. Furetiere. Édition de Hollande, sans date, in-12. v. m.

Antoine Furetière, né à Paris en 1620, suivit d'abord la profession d'avocat au parlement, et exerça la charge de procureur fiscal de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés; il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et fut pourvu des bénéfices des abbayes de Chalivoy, de Chuynes, et du prieuré de Saint-Denis de la Chartre.

C'était un esprit ardent, sarcastique, et une très mauvaise tête. Observateur judicieux et fin, sa vivacité naturelle, en lui faisant produire beaucoup trop d'ouvrages, ne lui permit pas d'y apporter la correction nécessaire. Nommé membre de l'Académie française en 1669, le travail du dictionnaire, auquel elle se livra lentement, excita son impatience; il composa un dictionnaire à lui tout seul, et s'arrangea avec un libraire pour l'impression. L'Académie fit valoir son privilège, prétendit que Furetière avait abusé de sa confiance et pillé une partie de son travail; elle intenta à Furetière un procès qu'elle perdit; mais, par une délibération de 1685, l'Académie prononça l'exclusion de Furetière. Ce procès, qui dura long-temps, donna lieu à une foule de factums aussi vifs qu'ingénieux de la part de Furetière. Il y traça le portrait peu flatté de plusieurs de ses confrères, avec tout le talent qu'il avait pour saisir et peindre le ridicule. L'Académie trouva au dessous de sa dignité d'y répondre. Furetière mourut en 1688, avant la publication de son dictionnaire, qui fut terminé par Basnage, et publié en 1690, en 9 vol. in-^o., sous le titre de *Dictionnaire universel*.

Cette malheureuse aventure troubla les dernières années de la vie

de Furetière. Il était ami de tous les savants, de tous les hommes de lettres de son temps, dont il était recherché pour son caractère vif et piquant; il exprimait ses pensées avec une grâce et une netteté qui n'appartenaient qu'à lui. Nous voyons par la correspondance de Boileau que Furetière eut la plus grande part à la parodie du Cid sur la perruque de Chapelain, parodie qui fut faite chez Furetière, dans un dîner où assistaient Racine et Boileau; il concourut aussi à la composition de la comédie des Plaideurs, et ce fut lui qui indiqua à Boileau Cassaigne et Cotin comme type des mauvais prédicateurs.

Parmi ses ouvrages, celui qui eut le plus de succès fut le *Roman bourgeois*, qui a encore un attrait comme peinture de mœurs de la classe moyenne. Ce qui donna la vogue à ce roman fut précisément ce qui l'a fait oublier depuis. Ce sont des allusions à des événements ou à des personnages connus alors, mais qui auraient besoin d'un commentaire. On sait seulement que le procureur Volichon, l'un des principaux personnages du *Roman bourgeois*, a été tracé d'original d'après *Rolet*, célèbre par le vers de Boileau :

J'appelle un chat un chat, etc.

Furetière travaillait trop vite pour que ses vers sérieux fussent bien bons. Ses *Poésies diverses* contiennent cinq satires qu'il avait composées avant que Boileau publiât les siennes; elles sont d'abord dirigées contre des choses peu intéressantes, poétiquement parlant, sur les *marchands*, les *procureurs*, les *médecins*; la dernière est sur les *poètes*: aussi est-ce la seule qu'on puisse lire sans ennui; mais tout cela est négligemment et lâchement versifié. Le reste du volume se compose de stances amoureuses et de madrigaux assez fades, d'épigrammes et d'épithaphes piquantes, de trois épitres en petits vers, et d'une élégie.

Le *Voyage de Mercure* est une satire burlesque, un poème allégorique en cinq livres, dont la conception est assez ingénieuse, et où la spirituelle faconde du style de Furetière a pu prendre tout son essor. Après l'entreprise des Titans, Jupiter, voulant savoir ce qui se passe sur la terre, y envoie Mercure, qu'il y oublie. Mercure, ne sachant que faire pendant cette sorte d'exil, se met à garder les moutons; mais c'était bien le temps

Où, quittant la cour pour les bois, Après avoir changé de forme,
Comtes, marquis, reines et rois, Se venoient attendre sous l'orme...

Mais bientôt

Ces beaux bergers et ces bergères, Enfin, par la suite des ans,
Si polis du temps de nos pères, Devinrent de gros paysans.

Mercurc se lasse du métier, et devient tour à tour marchand, banquier, courtier, et là on peut apprendre que toutes les ruses de bourse ne sont pas de notre siècle, qui cependant en tire vanité. Puis Mercurc devient pédant de collège, auteur, avocat, médecin, alchimiste, poète, proxénète, courtisan, capitaine, escroc, voleur de grands chemins, puis enfin pendu. Il remonte alors dans l'Olympe rendre compte à Jupiter de ce qu'il a vu. Le mépris avec lequel tous les bibliographes parlent de ce petit poème me prouve qu'ils ne l'ont pas lu. Certes ce n'est pas un chef-d'œuvre, mais c'est bien certainement le meilleur ou le moins mauvais, si l'on veut, de tous les poèmes burlesques, dont quelques uns ont été si hautement vantés. Au moins je reconnais là l'homme d'esprit et de bonne compagnie, qui disparaît souvent, même dans Scarron, et qu'on ne reconnaît dans aucun de ses imitateurs.

Les Paraboles de l'Évangile ont été recueillies par Furetière, et mises en vers en forme de fables, facilement écrites comme tout ce qu'il faisait.

Le *Furetiériana* n'a été publié qu'après la mort de Furetière. C'est un recueil des pièces que l'on a trouvées dans ses papiers; il y en a de plusieurs auteurs, entre autres d'Hesnault. (V. 1670.) Il y a aussi une satire dialoguée, en vers, sur les vaines occupations des hommes, probablement de Furetière, mais bien supérieure comme style aux satires contenues dans son volume de poésies. Le reste du recueil se compose de bons mots attribués à Furetière, d'anecdotes du temps, comme dans tous les ans de cette espèce. Ce volume même n'aurait pas été à cette place, où je ne l'ai laissé que pour les vers en assez grand nombre qu'il contient.

1688. La *Geographie de Medrano*, illustrée et traduite de l'espagnol en vers françois, par Pierre-Henry de Vaernewyck. *Bruxelles*, Jean Léonard, 1688, in-12. v. h.

Nous avons vu la philosophie (1655), la grammaire (1656), la chirurgie (1664), la médecine (1665), la politique (1678), le catéchisme (1680), mis en vers; voici maintenant la géographie. Je doute fort

qu'on ait jamais rien appris dans tous ces poèmes prétendus élémentaires. J'ai dû cependant en consigner l'existence; mais je ne puis oublier que je fais ici un catalogue poétique, et je ne cite tous ces soi-disant poèmes que pour *mémoire*. La géographie est en quatre chants qui décrivent chacun une des parties du monde.

1688. Charlemagne, ou le Rétablissement de l'empire romain, poème héroïque. *Paris*, Thomas Jolly, 1666, pet. in-12. v. b.

Poesies chrestiennes, Charlemagne pénitent, les quatre fins de l'homme, où il est traité de la mort, du jugement dernier, du paradis et de l'enfer, avec la chute du premier homme. *Paris*, Charles de Sercy, 1688, in-12. v. b.

Le privilège du poème de Charlemagne nous apprend que M. Courtin, son auteur, était professeur de rhétorique. On sait encore qu'il fut chargé par Huet, évêque d'Avranche, et par le duc de Montausier, de veiller à la correction des auteurs classiques imprimés pour l'éducation du dauphin; Courtin publia le *Cornelius Nepos*. C'était un homme instruit, mais ce n'était pas un poète.

Courtin se défend, dans un avertissement, d'avoir voulu joder contre Le Laboureur, auteur d'un autre poème de Charlemagne (V. 1679), qui, dit-il, ne lui était pas même connu dans la solitude où il avait composé le sien. Du reste le sujet des deux ouvrages n'est pas le même, Courtin ayant voulu peindre la chute de la puissance de Didier, roi des Lombards, en 774, et le rétablissement de l'empire romain. Courtin se proposait, à ce qu'il paraît, d'écrire ainsi en vers toute l'histoire de Charlemagne, dont le sujet qu'il a traité est en effet le commencement, car nous lisons dans la préface du *Charlemagne pénitent*: « J'ai cru mieux faire de publier la pénitence qui a fait saint ce grand monarque, que de continuer à chanter les hauts faits d'armes qui l'ont fait empereur des Romains.... Charlemagne pénitent est un titre incomparablement plus glorieux et plus merveilleux que Charlemagne conquérant et vainqueur de toute la terre. Car, pour conquérir, vaincre et renverser des états, il ne faut qu'une vertu de lion et d'éléphant; mais pour se vaincre soi-même, il faut la toute-puissance et la vertu d'un dieu. » Il y avait peut-être quelque mérite à imprimer cela sous un roi despote et conquérant. Il faut

ajouter que le style de Courtin manque de force et de concision, mais non d'onction et de douceur. Les combats de Charlemagne avec ses passions, ses doutes, ses tourments intérieurs, sont décrits avec un véritable talent. Ce poème, en cinq livres, est infiniment supérieur au premier, qui en contient six, et qui ne se traîne qu'au moyen de ces épisodes romanesques à la mode alors, presque sans rapports à l'action, et, ce qui est encore pis, sans intérêt, sans originalité surtout. Mais il y en a dans le Charlemagne pénitent. L'idée de faire un long poème de 3,000 vers, sans action, un poème *intime*, comme on dirait aujourd'hui, était alors une idée neuve. On cherchait l'intérêt dans l'*imbroglio*, et ces ouvrages sont illisibles. Le Charlemagne pénitent peut se lire.

1689. Grand Théâtre des nouvellistes, docteurs et historiens à la mode, ou le cercle fameux de la promenade du Luxembourg, poème héroï-comique envoyé à un homme de qualité partisan de ce cercle, au sujet des entreprises qu'on y fait, tant contre les droits de la gazette, par des nouvelles forgées à plaisir, que de la conversation, de la guerre, des sciences et des arts les plus sublimes, par des insultes, fourberies et questions ridicules, dont bien souvent la solution ne s'y donne que par des injures et des coups de poing, P. J. V. T. *A Anvers*, 1689, in-12. bas.

Le titre de ce livre indique avec tant de détail tout ce qu'il contient, que je me suis borné à le copier exactement pour éviter de le répéter. Le Théâtre des nouvellistes prouverait, à qui pourrait en douter, que les conversations politiques de tous les temps n'ont jamais eu le sens commun. Et encore en 1689 le petit nombre des habitués du Luxembourg qui se mêlaient de ces questions en avaient peut-être quelque connaissance; mais quand tout le monde s'en mêle, quand telle personne qui n'oserait donner son sentiment sur une question d'art ou de science a la prétention de régir des états, oh! alors cela devient curieux.

Cette satire ne contient même pas l'espèce de poésie dont ce genre peut être susceptible.

1689. *Réflexions solitaires sur la vie et les erreurs des hommes*, Paris, Gabriel Quinet, 1689, in-12. maroq. roug. fil. tr. d. (*Ancienne reliure.*)

L'épître dédicatoire de ce livre est signé Du Camp d'Orgas. Le privilège est accordé à Pierre Du Camp, sieur d'Orgas; il n'y a donc nul doute sur l'auteur de ces poésies, dans lesquelles je lis, réflexion V, que *son Parnasse étoit un endroit agréable séparé de Tartas*, landes de Bordeaux. Je n'ai pu me procurer d'autres renseignements sur ce poète, inconnu à tous les biographes.

C'étoit un homme fort raisonnable, qui a publié sept satires sous le titre de *Réflexions sur les Malheurs de la guerre, les Dangers de l'esprit, l'Avarice, la Dépendance des événements, la Manière de se rendre illustre, les Plaideurs, et la vaine Recherche du bonheur.*

Du Camp d'Orgas a trouvé les moyens de traiter tous ces sujets sans une inspiration et sans une expression tant soit peu poétiques.

1690. *Satires ou Réflexions sur les erreurs des hommes et les nouvellistes du temps*. Paris, Gabriel Quinet, 1690. in-12. v. m. fil. tr. d.

Seconde édition, sous un nouveau titre, de l'ouvrage précédent de Du Camp d'Orgas, cette fois sans signature, augmentée de deux satires, l'une sur les nouvellistes, l'autre sur la dépravation du siècle, ce qui porte le nombre des satires ou réflexions à neuf.

1636 — 1690. *Amitiés, Amours et Amourettes*, par M. Le Pays, dernière édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, Charles de Sercy, 1667, in-12. v. fil.

Les Nouvelles Œuvres de Monsieur Le Pays. Amsterdam, Abraham Wolfgang, 1674, 2 parties en un vol. in-12. broch. en vél.

Le Pays (René) étoit né en Bretagne en 1636. Il avoit reçu une bonne éducation, et vint jeune à Paris chercher fortune. Il obtint d'abord un petit emploi dans les finances, et plus tard, par son travail, et son esprit vif et agréable, la direction générale des gabelles du Dauphiné et de la Provence, où il a composé la plupart de ses

écrits, qui y eurent le plus grand succès ; mais, suivant une loi rigoureuse, tout ce qu'un instinct d'imitation produit chez les esprits médiocres se trouve fatalement condamné à l'oubli, si ce n'est au mépris ; et il est bien évident que, si les lettres de Voiture n'eussent pas été connues, jamais celles de Le Pays n'eussent été écrites ou du moins publiées. La province, peut-être insensible à cette délicatesse, à ce vernis de cour qui nous rend encore attrayante et curieuse la lecture des lettres de Voiture, put ne pas apprécier l'immense distance qui sépare ces deux auteurs ; mais les Œuvres de Boileau nous prouvent qu'on la jugea bien à Paris. Toutefois Le Pays eut le rare bon sens d'accepter le jugement, et il témoigna en cela au moins autant d'esprit que par ses ouvrages. Il écrivit de Grenoble, où il était alors, à un de ses amis à Paris, une lettre (c'est la première du livre II des nouvelles œuvres), où il disait : « Il est bon qu'il y ait de méchants auteurs pour donner de l'éclat aux illustres. Il est nécessaire que je fasse des vers, avec un grand nombre d'autres poètes, afin de donner matière aux satires de M. Boileau. Si nous n'avions rien écrit de méchant, peut-être il n'eust jamais rien dit de bon.... Il faut avouer que ce galant homme est né avec un génie fort heureux, puisque ceux qu'il maltraite sont obligés de l'approuver. N'admirez-vous pas avec moi les charmes de son style, qui chatouille en piquant, qui nous mord et nous fait rire ? Si tous les auteurs qu'il a attaqués ne font pas son éloge, ils achèveront de se décrier. Pour moi, qui n'ay pas sujet d'en être satisfait, je ne laisse pas de baiser la main d'où me vient le coup et même d'en publier partout l'adresse. Je vous dirai plus, Monsieur, je voudrais que mon nom et mes ouvrages fussent plus souvent l'objet de ses satires. » Le Pays fit plus encore ; venant à Paris, il alla voir Boileau. Celui-ci, embarrassé de cette visite inattendue, donna pour excuse à Le Pays qu'il ne l'avait nommé que parce que lui, Boileau, avait rencontré des gens qui le préféraient, lui, Le Pays, à Voiture. Le Pays passa condamnation et ils se séparèrent bons amis.

Les poésies de Le Pays, inférieures à ses lettres, se composent de 18 sonnets, d'épîtres, de madrigaux, chansons, etc. Il mourut à Paris en 1690, et fut enterré à Saint-Eustache, non loin de Voiture. Il y a au moins cinq éditions de ses lettres ; les nouvelles œuvres sont beaucoup plus rares.

1612 — 1691. Les OEuvres de M. de Benserade. *Paris*, Charles de Sercy, 1697, 2 vol. in-12. v. b.

Métamorphoses d'Ovide en rondeaux, imprimez et enrichis de figures par ordre de Sa Majesté. *Paris*, de l'imprimerie royale, 1676, in-4. maroq. noir, tr. d.

Isaac de Benserade, né en 1619 à Lions, près Rouen, mort à Paris, membre de l'Académie française, en 1691.

Paul Tallemant, de l'Académie, parent de Tallemant des Réaux, que j'ai souvent cité, fut l'éditeur des œuvres de Benserade, qu'il fit précéder d'un *Discours sommaire touchant la vie de Monsieur de Benserade*. Ce n'est presque qu'un recueil de bons mots fort nombreux, mais que je trouve, en très grande partie, plutôt mordants ou cyniques que piquants.

Benserade n'avait pour toute fortune que les pensions assez considérables que lui valaient ses ouvrages. Ils se composent de chansons mises en musique par Lambert, de ballets et de devises pour les fêtes et carrousels de la cour, et où il avait le talent de trouver un rapprochement entre le personnage réel et celui qu'il représentait. Benserade était enfin un véritable poète de cour, toujours disposé à amuser le maître; habile à trouver des allusions flatteuses, fines et délicates; se faisant craindre et même respecter par des réparties promptes, inattendues, souvent fort dures, et sachant ainsi relever l'homme quand on attaquait le courtisan. Benserade, d'ailleurs, était gentilhomme, et se prétendait descendant des Abencérages. Il a composé cinq pièces de théâtre assez médiocres, et une foule de petites poésies, épltres badines, stances, épigrammes et sonnets.

Le sonnet qu'il composa pour une dame, comme envoi d'une paraphrase sur le livre de Job, donna lieu à une polémique littéraire que je ne saurais passer sous silence, puisqu'elle peut donner une idée de l'importance que l'on attachait alors, dans la plus haute comme dans la plus savante société, à des choses qui n'attireraient pas de nos jours la moindre attention, même chez le petit nombre de personnes qui s'occupent encore de questions littéraires.

Ce sonnet sur Job parut fort joli; mais la faveur dont jouissait Benserade à la cour lui avait fait des envieux, et l'on opposa à son sonnet un autre, que Voiture avait adressé à une dame sous le nom d'Uranie.

Or voici les deux sonnets.

SONNET DE BENSSERADE.

Job, de mille tourments atteint,
 Vous rendra sa douleur connue ;
 Mais raisonnablement il craint
 Que vous n'en soyez pas émue.

Vous verrez sa misère nue ;
 Il s'est lui-même ici dépeint.
 Accoutumez-vous à la vue
 D'un homme qui souffre et se plaint.

Quol qu'il eust d'extrêmes souffrances,
 On voit aller des patiences
 Plus loin que la sienne n'alla.

Il eut des peines incroyables ;
 Il s'en plaignit, il en parla....
 J'en connois de plus misérables.

SONNET DE VOITURE.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie ;
 L'absence ni le temps ne m'en sauraient guérir,
 Et je ne vois plus rien qui me pût secourir,
 Ni qui pût rappeler ma liberté bannie.

Dès long-temps je connois sa rigueur infinie ;
 Mais, pensant aux beautés pour qui je dois périr,
 Je bénis mon martyr, et, content de mourir,
 Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison, par de faibles discours,
 M'incite à la révolte et me promet secours ;
 Mais, lorsqu'à mon besoin je veux me servir d'elle,
 Après beaucoup de peine et d'efforts impuissans,
 Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle,
 Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

L'importante question de supériorité entre ces deux sonnets partagea la cour et la ville, comme on disait alors. Le prince de Conti se déclara le chef des *Jobelins* ; la duchesse de Longueville était à la tête des *Uranins*. Tous les beaux-esprits de ce temps-là prirent par-

ti ; Balzac , Sarrazin , Chapelain , Desmarets , La Mesnardière et le grand Corneille lui-même , se prononcèrent pour ou contre. Ce que l'on composa de vers , de critiques , d'éloges , de parallèles , remplirait un volume. En général , les hommes préféraient le sonnet de Job ; les femmes celui d'Uranie. Une des filles d'honneur de la reine, nommée *La Roche du Maine*, pressée de se prononcer, dit qu'elle se déclarait pour *Tobie*. Ce mot réussit et devint la réponse de tous ceux qui n'avaient pas d'avis arrêté , ou qui craignaient de le donner. Corneille manifesta son opinion , un peu normande , par le sonnet suivant :

Deux sonnets partagent la ville ,
Deux sonnets partagent la cour,
Et semblent vouloir à leur tour
Rallumer la guerre civile.

Le plus sot et le plus habile
En mettent leur avis au jour,
Et ce qu'on a pour eux d'amour
A plus d'un échauffe la bile.

Chacun en parle hautement ,
Suivant son petit jugement ;
Et , s'il y faut mêler le nôtre :

L'un est sans doute mieux révé ,
Mieux conduit et mieux achevé ;
Mais je voudrais avoir fait l'autre.

Sarrazin était uranin ; il composa et adressa à un M. Esprit, commensal et protégé du prince de Conti, et par conséquent jobelin, une glose fort spirituelle sur le sonnet de Benserade. Cette pièce satirique est en quatorze quatrains, qui finissent chacun par l'un des vers du sonnet de Job. C'est un petit chef-d'œuvre ; il se trouve dans le 1^{er} volume des œuvres de Sarrazin.

Quand Voiture et Benserade composèrent chacun leur sonnet, ils ne se doutaient point du bruit qu'ils feraient et de la comparaison que l'on établirait entre eux : ce ne fut donc que l'expression naturelle de leur pensée, avec toute la naïveté, si je puis me servir de cette expression pour ces auteurs, et la négligence d'un premier jet, d'un premier travail. C'est en cela surtout que ces deux sonnets me semblent curieux aujourd'hui, parce qu'ils peignent assez bien l'esprit de chacun de ces poètes : l'un plus élégant, plus recherché ; l'autre plus vif, plus naturel. Aujourd'hui que je ne crains plus de ranimer la guerre sur un sujet aussi futile, et que mon opinion, d'ailleurs, a bien peu de poids, je dirai que le sonnet de Job me paraît infiniment au dessus de celui d'Uranie, sans prétendre toutefois que Benserade soit supérieur à Voiture.

L'histoire poétique du dix-septième siècle, dont nous touchons la

fin, ne me paraîtrait pas complète sans l'épisode des sonnets de Job et d'Uranie. Il faut convenir que c'était un heureux temps, pour les poètes au moins, que celui où deux sonnets avaient le pouvoir d'exciter l'esprit et d'échauffer la bile d'une multitude d'hommes et de femmes distingués par leur position sociale ou par leur savoir. Certes, le sujet en était bien léger; mais les sujets bien plus graves de nos querelles ont-ils d'autres résultats que de laisser, comme celle-ci, la question *in statu quo ante bellum*?

Bensserade jouissait de toute sa gloire, et, ce qui vaut mieux, de ses belles et nombreuses pensions, lorsqu'il s'avisait de mettre en rondeaux les *Métamorphoses d'Ovide*. Cette fantaisie, la plus folle qui pût entrer dans la tête d'un homme d'esprit, fut pourtant encouragée par Louis XIV, qui donna 10,000 fr. pour son exécution. Les rondeaux furent imprimés à l'imprimerie royale, ornés de charmantes vignettes de Sébastien Leclerc et de Chauveau, dédiés au dauphin, publiés et bafoués. Chapelle, qui en reçut un bel exemplaire des mains de l'auteur, lui écrivit :

A la fontaine où l'on puise cette eau
Dont but Virgile, après le bon Homère,
Et dont vont boire et Racine et Boileau,
Pour s'élever au dessus du vulgaire,
Je ne bois point, ou bien je n'y bois guère.

Je tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut, un rondeau,
Que je n'avale un bon verre d'eau claire
A la fontaine.

De ces rondeaux un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire;
Mais, quant à moi, j'en trouve tout fort beau:
Papier, dorure, images, caractères,
Hormis les vers, qu'il falloit laisser faire
A La Fontaine.

Il n'y a pas un seul des 236 rondeaux de Bensserade qui vaille celui-ci. Tout cela ne le rebuta pas; il composa encore plus de 900 fables en quatrains, à un quatrain pour chaque fable.

Le premier volume des œuvres de Bensserade contient toutes ses pièces légères, parmi lesquelles il s'en trouve de fort agréables; la plupart de ses épigrammes sont excellentes. Le second volume con-

tient les ballets ; ce sont des espèces de petits drames , entremêlés de chants et de danses , composés tous pour les divertissements de la cour, et où chaque seigneur ou dame dans l'intimité du roi, et le roi lui-même, remplissaient des personnages. Son esprit fin et railleur, sa liaison avec toutes les personnes qui jouaient des rôles dans ces ballets, donnaient à Benserade un immense avantage sur tous les auteurs ses concurrents, fût-ce Molière lui-même. Dans une répétition d'un ballet de celui-ci, on chantait :

Et tracez sur les herbettes L'image de nos chansons.

Benserade interrompit la répétition, et prétendit qu'il fallait dire :

Et tracez sur les herbettes L'image de vos chansons.

Molière tout le premier se mit à rire, et laissa faire à Benserade.

C'est à Benserade que Gombault (V. 1666) dut qu'une pension qu'il avait sur le sceau fut rétablie après avoir été supprimée ; c'était son seul moyen d'existence. De pareils traits méritent d'être consignés.

1620 — 1692. Les OEuvres de Monsieur de Montreuil, nouvelle édition. Paris, Charles de Sercy, 1679, in-12 v. b.

Mathæus ou Mathieu de Montreuil, né à Paris en 1620, paraît avoir eu plusieurs frères, qui comme lui composaient des vers de société, recherchés par les éditeurs de recueils, et imprimés sous le nom de *Montreuil* ; ce qui les lui fit tous attribuer, et ce qui lui fut reproché par Boileau, sat. VII. Ce qui donne quelque créance à cette supposition, c'est que beaucoup de ces petites pièces, éparses dans les recueils de Sercy et autres, n'ont point été comprises dans ses œuvres, et que l'on sait que ses frères faisaient tous des vers.

Mathieu de Montreuil, possesseur de bons et fructueux bénéfices, portait l'habit ecclésiastique, mais n'avait pas reçu les ordres ; c'était un abbé galant, spirituel, joli homme, fort bien accueilli des dames, dont il aimait et recherchait la société.

Le volume que je catalogue contient des lettres en prose beaucoup plus que de vers. Ses lettres, adressées presque toutes à des dames, et même à des demoiselles, ont paru à plusieurs biographes modérées sur les lettres de Voiture. Je ne puis partager ce sentiment : les lettres de Montreuil n'ont ni la recherche ni le piquant de celles de

Voiture ; elles sont polies , gracieuses , mais beaucoup plus simples , et ne sentent nullement l'imitation. La dernière , sur le voyage de la cour à la frontière d'Espagne pour le mariage de Louis XIV , est remplie d'esprit et de grâce , indépendamment de l'intérêt du sujet.

Ses petits vers , stances , madrigaux , chansons , ne peuvent avoir eu que le mérite de l'à-propos ; ils sont faciles et négligés. Montreuil enfin fut le survivant de cette société de poëtes courtisans , dont Voiture fut le fondateur , et où brillèrent Sarrazin , Malleville , Charleval , Saint-Pavin , Marigny , Chapelles , et quelques autres.

1613 — 1692. *Ægidii Menagii Poemata*, quarta editio auctior et emendatio. *Amstelodami*, ex officinia elzeviriana, 1663, in-12. maroq. bl. fil. tr. d. (*Quoique le titre de ce beau volume soit en latin , il contient avec les poésies latines de Ménage , ses poésies grecques , ses poésies françaises et ses poésies italiennes.*)

Gilles Ménage , né à Angers en 1613 , se destinait au barreau ; mais son goût l'emporta vers les lettres. Grammairien , jurisconsulte , poëte , historien , critique laborieux et doué d'une prodigieuse mémoire , ses succès à Paris furent rapides , et d'abord peu contestés. Présenté par Chapelain au cardinal de Retz et à l'hôtel de Rambouillet , il se vit accueilli de tout ce qu'il y avait à Paris d'élevé en talents et en naissance. Ses connaissances dans les langues grecque , latine , espagnole et italienne , étendirent sa réputation jusqu'à l'étranger ; il fut nommé membre de l'Académie della Crusca. Réunissant en patrimoine , en bénéfices et en pensions , près de 10,000 liv. de rentes , il recevait , les mercredis , dans sa maison du cloître Notre-Dame , une société de gens de lettres , qui en prit le nom de *Mercuriale*. Ménage devint alors une puissance littéraire ; grand parleur , son verbe haut , sa mémoire infatigable , lui donnèrent une autorité dont il était difficile qu'il n'abusât point. Il commença par composer sa *Requête des dictionnaires* à l'Académie , qui lui en ferma les portes à tout jamais. C'est une satire en style burlesque sur les occupations grammaticales de ce corps savant , tournées en ridicule d'une manière spirituelle et mordante. Sa pédanterie , son ton tranchant , ses plaisanteries assez lourdes , mais qui ne ménageaient personne , le brouillèrent bientôt avec Chapelain , auquel il devait ses premiers protecteurs ; avec ses protecteurs eux-mêmes , avec Gilles Boileau ,

Cotin, l'abbé d'Aubignac, le père Bouhours, Baillet, et enfin Molière, qui s'en vengea en le mettant sur la scène sous le nom de Vadius, dans *les Femmes savantes*. On s'aperçut alors que son érudition réelle était confuse, sans choix, mal digérée; que ses vers grecs et latins n'étaient composés que de centons. Il perdit ainsi sa considération, et sa mort, en 1692, fut presque inaperçue.

Je ne dois parler ici que des poésies françaises de Ménage; elles sont divisées en cinq livres : églogues et idylles, élégies, stances, épîtres, sonnets, madrigaux, épigrammes, etc. Les poésies françaises de Ménage passent pour les plus faibles de ses productions. Elles offrent, il est vrai, peu d'invention; mais elles sont d'une pureté et d'une élégance de style même fort remarquable. On a prétendu que ses vers grecs et latins n'étaient que le résultat de plagiats plus ou moins adroits, faits chez les auteurs anciens; mais, à l'époque où Ménage écrivait en français, où avait-il pillé les vers suivants? Ils sont tirés de l'idylle intitulée *le Jardinier*, et dédiée à Mademoiselle de Laver-gne, depuis M^{me} de La Fayette.

D'un savoir non commun son esprit fut orné ,
 Et ce rare savoir ne se vit point borné.
 Il scût de mille fleurs mille vertus divines ,
 Toutes les qualités de toutes les racines ,
 Les divers changements de toutes les saisons ,
 Le séjour du soleil dans ses douze maisons ;
 De l'astre de la nuit il connoissoit la course ,
 L'étoile de Vénus , les Pléiades et Pourse.
 Il scût, malgré les froids et malgré les chaleurs ,
 Conserver en tout temps et des fruits et des fleurs.
 Il scût, par les efforts d'une heureuse culture ,
 Des âpres sauvageons adoucir la nature ;
 Parer ses beaux jardins et ses amples vergers
 Des plus rares trésors des climats étrangers ;
 De cent diverses fleurs, étoiles de la terre ,
 Parsemer en cent lieux le tapis d'un parterre ;
 Des insectes rampans garantir les cyons ;
 Détruire des fourmis les noires légions ;
 Former des espaliers, dresser des palissades ;
 Joindre à l'or des citrons les rubis des grenades ;
 Applanir des sentiers, élever des bordeaux ,
 Par des nœuds amoureux enlacer les ormeaux ,

Et faire en cent façons ou couler sur les plaines,
Ou jaillir dans les airs le crystal des fontaines.

Aujourd'hui je saurais bien dire où Ménage avait pris tout cela ;
mais alors où avait-il trouvé le secret d'une pareille facture ?

1615 — 1693. Discours satiriques et moraux, ou satires
générales. Rouen, 1686, in-12. v. granit, fil.

Ces satires sont de Louis Petit, né à Rouen, où il est mort en 1693, âgé de 78 ans. C'était un ami de Pierre Corneille. Petit quitta l'emploi de receveur des domaines à Rouen pour suivre Corneille à Paris ; il fut reçu avec bienveillance à l'hôtel de Rambouillet, y obtint l'amitié du duc de Montausier. A la mort de Corneille, 1684, il retourna à Rouen, fut l'éditeur des pièces de théâtre de son ami, et publia ses propres ouvrages.

Louis Petit était un homme honnête et sensé, qui se trouve lui-même « bien hardi de donner des satires au public après celles qui y ont paru, dit-il, depuis quelques années avec un applaudissement qu'on ne pouvoit leur refuser sans injustice, d'autant, ajoute-t-il, que sa muse chante assez uniment, et qu'on ne la trouvera pas trop riche, n'étant point de ces hardies voleuses qui se parent à tout propos du bien d'autrui. Elle a un peu de facilité, c'est tout ce qu'elle a de bon. » Petit s'est trop bien jugé pour que je me permette de le démentir en rien.

Le recueil contient douze satires sur *l'Ambition, la Médisance, la Vie de cour, la Folie des hommes, les Parvenus, la Vie scandaleuse de quelques abbés, la Misère de l'homme, les Vieilles coquettes, la Critique, la Guerre, le Mensonge et la Mode* ; plus une lettre morale à une demoiselle, dont la fortune n'étoit pas bonne, et des stances satiriques contre les amours imaginaires des poètes.

Tout cela est terre à terre, mais il n'y a rien à dire.

1619 — 1693. Les Lettres et Poésies de Madame la comtesse de B..... Leyde, Antoine Duval, 1666, in-12. v. m.

Ce petit livre, qui fait partie de la collection des Elzevirs, et qui est assez joli pour cela, est de Charlotte Saumaise de Chazan ou Charan, comtesse de Bregy. Elle était attachée à la maison de la reine Anne d'Autriche, qui l'aimait et qui fut marraine d'un de ses enfants. Elle était nièce du célèbre Saumaise. Tallemant des Réaux nous ap-

prend « qu'elle étoit jolie, quoique brune et petite, coquette en diable; cependant, ajoute-t-il, on n'a jamais tranché le mot avec personne. Elle s'étoit bien mise dans l'esprit de la reine, et y a gagné, dit-on, plus de 400,000 livres. Elle ne manque point d'esprit, mais c'est la plus grande façonnrière et la plus vaine créature qui soit au monde. » Tallemant lui attribue une lettre ridicule qu'elle aurait écrite à la reine de Suède, mais qui ne fait pas partie des lettres imprimées dans ce volume; il y en a une autre adressée à cette reine, comme il y en a à la reine-mère, à la reine d'Angleterre, à Monsieur (Gaston), à Madame de Longueville et à de très grands seigneurs. Elles sont toutes d'assez mauvais goût, il est vrai, mais elles témoignent dans leur auteur de la finesse et de l'esprit, ainsi que ses vers, d'ailleurs en petit nombre. Ce sont des réponses à des questions d'amour, des stances, des sonnets, une épitaphe piquante :

Cy dessous gist un grand seigneur, Qu'un homme peut vivre sans cœur,
Qui de son vivant nous apprend Et mourir sans rendre l'esprit.

Etc., etc., etc.

1627 — 1593. Promenades de messire Antoine Coutel, chevalier, seigneur de Monteaux des Ruez, Fouiniais, etc. Blois, Alexis Moette, sans date, in-8. v. m. (*Rare et recherché.*)

La biographie universelle, article Antoine Coutel, porte : né à Paris en 1622, mort à Blois en 1693. Je ne sais où M. Weis, qui a signé cet article, a puisé ces renseignements; mais, nonobstant l'autorité de son nom, je me permettrai une remarque quant à la date de la naissance de Coutel. L'une de ses promenades en prose, intitulée *les Forces d'amour sur Caliste et Poliphile*, est datée de 1647. Dans une lettre qui suit cette longue pièce en forme d'épilogue, et adressée à Poliphile, Coutel dit : « Ce seroit estre trop heureux d'avoir à l'âge de dix-neuf à vingt ans votre approbation sur toutes ces choses, etc. » Coutel étoit donc né en 1627 ou 1628, et non en 1622.

M. Weis relève judicieusement l'erreur que l'on avait commise en conjecturant que le volume avait paru en 1649, puisqu'il contient une épitaphe de 1661. Ce qui avait probablement donné lieu à cette fausse conjecture est une lettre en latin, qui fait aussi partie du volume, et adressée par Antonius Coutel amico suo Domino du Tillet,

datée *ex nostro Castello de Monteaux*, III Kalend. octob., anno ab homine deo M. DCXLIX. Mais la partie latine du même volume contient en effet deux épitaphes datées de 1661, l'une de Pierre Forget, l'autre de Marie Duval, femme de Henri de Parhay, seigneur de Claireau, etc.

Ces observations ne sont pas aussi indifférentes qu'elles peuvent le paraître. Voici pourquoi il était intéressant de constater la date de la naissance de Coutel, et celle de l'impression de ses Promenades. Vers 1735, je crois, un lecteur courageux, car il faut l'être pour lire Coutel, s'aperçut qu'une des pièces de cet auteur, ayant pour titre : *Sur l'Indolence, à Lucidas pour Sylvandre*, avait avec l'idylle *Les Moutons*, de Madame Deshoulières, des points de ressemblance tels qu'il était impossible que l'auteur de l'une de ces pièces ne connût pas l'autre. Mais quel était le plagiaire? Cette question donna lieu à une polémique peu suivie, il est vrai, qui est restée sans solution. En l'attendant, je vais donner la pièce de Coutel parce qu'elle n'est point connue et que *les Promenades* de Coutel sont fort rares, sans en être meilleures pour cela.

SUR L'INDOLENCE, à LUCIDAS pour SILVANDRE.

*Hélas ! petits moutons, que vous êtes heureux !
Vous paissez dans nos champs sans souci, sans alarmes ;
Sitôt qu'estes aymez, vous estes amoureux ;
Vous ne savez que c'est de répandre des larmes.*

*Vous ne formez jamais d'inutiles desirs ;
Vous suivez doucement les lois de la nature ;
Vous avez sans douleur tous ses plus grands plaisirs,
Exempts de passions qui causent la torture.*

*Nous sommes malheureux, les ayant parmi nous :
Car, quoique nous ayons la raison en partage,
Cette même raison, que n'avez point chez vous,
Nous réduit bien souvent dans un dur esclavage.*

*N'en soyez pas jaloux, innocents animaux ;
Contre tant d'ennemis ce n'est point un remède
Elle fait ou plutôt elle agrandit nos maux,
Lorsque dans un besoin nous implorons son aide.*

*Elle promet beaucoup et fait beaucoup de bruit ;
Impuissante qu'elle est, elle est toujours sévère ;*

*Un peu de vin la trouble , un enfant la séduit ,
Et cependant partout on la craint et révere.*

*Elle s'oppose à tout et ne surmonte rien ;
Vous devez beaucoup moins redouter la colère
Des loups, estant dessous l'abboy de vostre chien ,
Que nous nos sens gardez d'une telle chimère.*

*Ne vaut-il donc pas mieux, dans vostre liberté ,
Dans cette oysiveté vivre comme vous faites ?
Et sans tant d'embarras, avec tranquillité ,
Ne vaut-il pas bien mieux estre comme vous estes ?*

*A quoy bon les honneurs ? A quoy bon de l'esprit ?
Des biens de la fortune et ceux de la naissance ?
Ces prétendus trésors, qui sont tant en crédit ,
Ne valent pas le prix que vaut vostre indolence.*

*Ils nous livrent sans cesse à des soins criminels ,
Par eux plus d'un remords nous afflige et nous ronge ,
Nous voulons les garder et les rendre éternels ,
Sans penser qu'eux et nous passerons comme un songe.*

*Il n'est rien d'asseuré dans ce triste univers ;
Tout y est inconstant, et rien qui soit solide.
La fortune, suivant ses caprices dévers ,
Fait, defait ici bas, et tout elle décide.*

*Nostre prudence est vaine au moindre de ses coups.
Petits moutons , paissez sans reigle et sans science ;
Vous estes plus heureux et plus sages que nous ,
Quoi qu'en puisse jaser la trompeuse apparence.*

J'ai souligné tous les vers, tous les mots même qui sont identiques dans les deux pièces. On peut d'ailleurs comparer celle-ci avec les Moutons de Madame Deshoulières, qui sont dans les mains de tout le monde.

Nous avons donc vu que les Promenades de Coutel n'ont pu être imprimées qu'après 1661. Madame Deshoulières, née en 1633 ou 1634, avait environ trente ans à l'époque de la publication des Promenades. Toutefois les premiers vers qu'on ait vus d'elle n'ont été publiés dans le Mercure Galant qu'en 1672. Elle avait alors près de 40 ans, et elle pouvait très bien avoir connaissance des Promenades de Coutel ; d'ailleurs son idylle les Moutons est datée 1674.

Par conséquent Coutel ne pouvait en avoir connaissance quand il fit imprimer ses Promenades. Jusqu'ici la priorité est tout en faveur de ce dernier. J'ajouterai qu'il me paraît peu probable que Coutel, ayant volé des vers, se soit amusé à les gâter à plaisir, à y mettre des hiatus, fréquents dans ses autres poésies; et qu'il me semble fort naturel au contraire que Madame Deshoulières, ayant trouvé une pièce qui lui plaisait, mais imparfaite et d'un auteur justement ignoré, ait corrigé cette pièce, l'ait arrangée fort bien, comme elle en était capable, pour se l'approprier.

D'un autre côté on a dit, en faveur de cette dame, qu'elle avait pu lire sa pièce dans ses sociétés avant son impression, qu'on en avait pu prendre des copies tronquées, dont Coutel aurait eu connaissance. Mais pourquoi Madame Deshoulières, qui date ses compositions, a-t-elle mis celle de 1674 à son idylle? On a dit ensuite qu'il n'y a aucun autre larcin de cette espèce à reprocher à Madame Deshoulières, tandis que le pauvre Coutel paraît coutumier du fait.

Les Promenades de Coutel contiennent en effets deux chansons, dont l'une n'est que la paraphrase de l'autre, avec ce titre: *la Mesme autrement*; la voici :

Félicité passée,
Tourment de mon esprit,
Venant en ma pensée,

Tu me causes des pleurs et ne fais que du bruit.

Que n'ay-je en te perdant perdu le souvenir!

Je vivrais bien heureux. Ah! cruel souvenir,

Qui, réveillant mon âme,
Augmente aussi ma flamme.

Bertaut, évêque de Séez (V. 1611), avait dit :

Félicité passée,
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée,

Que n'ay-je en te perdant perdu le souvenir!

L'autre chanson de Coutel répète le refrain tel que l'a fait Bertaut. Je n'ai pas trouvé d'autres imitations ou plagiats dans Coutel, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en a pas; mais, si je ne me trompe, La Harpe lui-même s'est servi du refrain de Bertaut dans une chanson de sa composition, et sans nommer Bertaut, et cela ne prouve pas que La Harpe soit un plagiaire.

On a encore objecté que cette pièce sur *l'indolence* est la moins

mauvaise de toutes celles de Coustel, ce qui est assez vrai ; mais l'idylle des Moutons n'est-elle pas aussi la meilleure des poésies de Madame Deshoulières ? Enfin cela ne me paraît pas concluant.

Les Promenades de Coustel se composent de chansons, de sonnets, de stances, dont celles sur l'Indolence, d'élégies, etc., et d'une longue pièce en prose dans le genre du Songe de Poliphile : c'est une sorte de roman allégorique et moral fort ennuyeux ; enfin de pièces en prose et de vers latins.

A la simple lecture des vers de Coustel on les antiderait de cinquante ans au moins. L'abbé Goujet ne connaissait pas cet auteur.

1633 — 1694. Poesies de Madame Deshoulières, augmentées dans cette dernière édition d'une infinité de pièces qui ont été trouvées chez ses amis. *Paris*, Jean Vilette, 1725, 2 vol. in-8. v. fauv.

Les Oeuvres de madame Deshoulières sont dans toutes les bibliothèques, sa vie est dans toutes les biographies, son talent a été mille fois apprécié ; je ne saurais en rien dire de nouveau, si ce n'est de la féliciter d'être venue dans cette dernière moitié du XVII^e siècle, où la poésie était en faveur et les poètes recherchés. De nos jours dix femmes peut-être ont plus de talent poétique que madame Deshoulières : à peine leur nom est-il connu du petit nombre de personnes qui sont encore sensibles au charme de la poésie.

Madame Deshoulières mourut à Paris en 1694. Sa fille a laissé quelques poésies.

1621 — 1695. Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine, par C. Walckenaer. *Paris*, Nepveu, 1820, in-8. cart.

Oeuvres diverses de La Fontaine. *Paris*, P. Didot, 1813, 2 vol. in-18. gr. pap. vél.

Les Amours de Psyché et Cupidon, par La Fontaine. *Paris*, P. Didot, 1803, in-18. gr. pap. vél. dem. rel. dos de maroq.

Contes et Nouvelles en vers, par J. de La Fontaine. *Paris*, P. Didot, 2 vol. in-18. pap. vél. dem. rel.

Adonis, poëme par Jean de La Fontaine. *Paris*, Didot, 1794, in-12. pap. vél. dem. rel.

Fables de La Fontaine, imprimées par ordre du roi pour l'éducation du dauphin. *Paris*, Didot, 1787, 2 vol. in-18. pap. vél. maroq. rouge.

Fables inédites des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, et Fables de La Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient avant lui traité les mesmes sujets, précédées d'une notice sur les fabulistes, par A. C. M. Robert. *Paris*, Etienne Cabin, 1825, 2 vol. in-8. fig. fac-simile, etc.. dem. rel.

Jean de La Fontaine est dans toutes les bibliothèques et dans toutes les mémoires. Né à Château-Thierry en 1621, il mourut à Paris en 1695.

1641 — 1694. Onguent à la brulure et plusieurs autres pièces contenues en ce livre, 1670.

Le Calvaire profané, ou le Mont Valérien usurpé par les Jacobins réformés, etc. 1670, ces deux ouvrages réunis en un vol. in-8. v. b. (*Ex bibliotheca D. Crozat.*)

Ces deux poëmes satiriques sont de Jean Barbier-d'Aucour, né à Langres en 1641, mort en 1694. Il se livra d'abord et avec peu de succès à la profession d'avocat à Paris. Il se jeta dans le parti opposé aux jésuites, et composa contre eux des satires assez violentes, dont l'*Onguent à la brulure*, ou *le secret pour empêcher les jésuites de bruler les livres*, qui eut plusieurs éditions, dont l'une a été réunie aux *Enluminures* de Le Maistre de Sacy. (V. 1684.) Ces querelles bien oubliées de la plupart des lecteurs ne nous offrent pas grand intérêt aujourd'hui; cependant j'ai encore vu rechercher ces sortes d'ouvrages avant 1830, et cela pourrait bien revenir. Les mêmes remarques peuvent s'appliquer au second poëme satirique qui compose ce volume. Barbier-d'Aucour était certes un homme d'esprit, fort savant et de l'Académie française; mais il n'était pas poëte le moins du mon-

de. Son style est sec, ses petits vers sont durs, sa pensée est prolix et grossière.

C'est en 1699 que mourut Jean Racine, comme pour clore dignement le XVII^e siècle. Ici commence une nouvelle phase poétique que je ne suivrai pas; c'est un temps d'arrêt où notre littérature, parvenue, après mille efforts, au point le plus élevé où il lui soit sans doute permis d'atteindre, se repose dans sa gloire comme hésitant d'avancer dans la crainte de descendre. Si Jean-Baptiste Rousseau, Voltaire, osent encore résister, tout en marchant, à la pente qui les entraîne, il n'y a plus de sommet à gravir; entourés d'abîmes, la chute est menaçante, et le sol usé ne produit plus que des fruits sans saveur, ou même vénéneux, dans sa fécondité forcée.

Après *Segrais*, *Boileau-Despréaux* et *Chaulieu*, qui, bien que morts dans les premières années du XVIII^e siècle, appartiennent tous au XVII^e, que reste-t-il des poètes innombrables du XVIII^e siècle? Ducerceau, J.-B. Rousseau, Louis Racine, Piron, Gresset, et Voltaire.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

A très peu d'exceptions près, ce reste traîne chez les étalagistes des quais, et c'est à qui n'en chargera pas les rayons de sa bibliothèque. Ce n'est pas que parmi ces écrivains il ne s'en trouve, et en grand nombre, d'égaux au moins en talent à beaucoup de ceux que j'ai cités; mais ce qui les rend sans aucune espèce d'intérêt comme étude, c'est le défaut d'imprévu, d'originalité, c'est la physionomie uniforme et terne qu'ils ont entre eux; c'est jusqu'à cette pureté, cette élégance soutenue, qui distingue les Sénécé, Fontenelle, Moncrif, Bernard, Dorat, Pompignan, etc., qui ne laisse rien à blâmer dans ces auteurs qu'une médiocrité constante, l'absence de naturel, d'idées, de sentiments vrais. On ne trouve plus chez eux rien qui saisisse; nulles tentatives de formes nouvelles en pensées ou en langage, si fréquentes chez leurs prédécesseurs. Ils s'imitent les uns les autres en suivant les mêmes traces; et comme disait Michel-Ange: Celui qui suit toujours ne sera jamais le premier.

Mais pouvaient-ils faire autrement? L'expérience des siècles nous démontre qu'une littérature ayant atteint son degré de perfection,

comme toute chose du reste, ne peut plus que s'affaiblir et décroître ; et que les productions qui suivent cet état de splendeur sont aussi plus faibles que celles qui le précèdent. Celles-ci essaient et s'élèvent, les autres descendent et dégèrent. Le goût subsiste encore, mais la création manque. Ce que le génie a inspiré aux maîtres ne peut plus être remplacé que par l'imitation, et la recherche de l'esprit. Après Racine, Voltaire ; après Molière, Destouches ; après Boileau, Sanlecque ; après La Fontaine....., rien. Voilà la *progression*.

On ne manquera pas de m'attribuer, pour mes vieux poètes, cette prédilection, cette admiration de tous les commentateurs pour les auteurs sur lesquels ils ont travaillé. Elle est cependant toute naturelle : l'habitude d'étudier un auteur familiarise avec sa manière, dissimule ses défauts et fait ressortir ses beautés ; de même que, chez un critique de profession, le talent qu'il acquiert à rechercher les défauts d'un ouvrage le rend trop souvent insensible aux qualités qui peuvent s'y rencontrer. J'affirme que j'ai apporté dans mes jugements, que je ne prétends d'ailleurs imposer à personne, toute l'impartialité dont j'ai été capable. J'ai blâmé autant et plus que je n'ai loué. On me permettra une observation. La lecture assidue, et depuis de longues années, de ces poètes des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles surtout, m'a tellement identifié avec leurs *mœurs grammaticales et poétiques*, si l'on veut me passer l'expression, que je me prends souvent, non seulement à trouver leurs propres paroles sous ma plume, mais encore à adopter leurs pensées avec les formes de leur langage naïf dans son énergie primitive. J'ai donc pu y découvrir des formules inaperçues, des élégances ignorées, des hardiesses d'alliances de mots qui ne sont plus pour nous que des façons de parler presque triviales après avoir été adoptées et répétées précisément à cause de ce qu'elles avaient dans leur temps d'inattendu et d'original. J'ai pu étudier la marche, les progrès de la composition poétique en même temps que la formation lente et successive de notre langue. Chacune de ces découvertes m'a causé une satisfaction qui a pu influencer favorablement sur mes jugements ; mais, quand j'ai cru reconnaître le cri du cœur exprimé poétiquement pour la première fois en français, comme par exemple dans le livre des Quatre dames, d'Alain Chartier, j'en ai ressenti une vive joie que j'ai cru que l'on partagerait avec moi ; si je me suis trompé, ne doit-on pas me le pardonner ?

Ne croyant faire qu'un travail qui me serait personnellement utile, je me suis aperçu que j'avais consigné en peu d'espace tout ce que

la poésie a produit de remarquable depuis que l'on écrit en français. En admettant même que quelque chef-d'œuvre inconnu m'ait échappé, ce qui est probable, d'après le peu de ressources que me fournit une petite bibliothèque, formée volume à volume, par moi-même, par moi seul, j'aurai laissé à d'autres une tâche plus facile que celle que j'ai entreprise sans en calculer l'étendue, puisqu'ils n'auront à s'occuper que des poètes que je ne possède pas, et à les intercaler dans la série dont ils font chronologiquement partie.

Maintenant que j'ai atteint le but que je m'étais imposé, en ce qui concerne les poètes proprement dits, ne sera-t-on pas en droit de s'étonner de la futilité de mon travail à travers les événements si graves que j'ai vu s'accumuler depuis cinquante ans que j'ai l'âge de raison ? Mais, ainsi que je l'ai déjà dit, ce travail n'a été pour moi qu'un délassement à des occupations peu littéraires. Et puis, je dois l'avouer, ces événements auxquels je ne pouvais prendre aucune part active, ni par ma position, ni par ma volonté, n'ont été pour moi que ce que la *fatalité* était pour les anciens, une chose à laquelle il fallait se soumettre, imprévue et incompréhensible ! J'ai vu et je vois encore tant de grands génies s'occuper de questions politiques et diplomatiques, que j'ai cru pouvoir leur laisser le soin d'étudier l'esprit des peuples et de les soumettre à l'ordre ou au désordre selon leur fantaisie, pour connaître, moi, l'esprit de nos poètes, et les classer convenablement. Dans ma tâche peu difficile, j'ai du moins un avantage incontestable : c'est d'avoir accompli comme je le voulais ce que j'ai tenté.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

POÈTES FRANÇAIS ANNOTÉS DANS CE VOLUME.

Le premier chiffre indique la date de la mort de l'auteur,
le second la page du volume où il se trouve cité.

ACEILLY (De Cailly).	1674	557
ADAM BILLAUT (Maître)	1662	513
ADENÈS	1240	53
AGATHONPHILE	1656	482
ALBIN DES AVENELLES.	1509	147
ALEXIS (Guillaume).	1505	22
ALIBRAY (Charles Vion d').	1655	478
ALIONE D'ASTI.	1520	151
ALLEMAND (L.-M.-L.)	1607	342
AMBILLOU (Réné Bouchet, sieur d').	1609	354
AMBOISE (Michel d')	1550	192
ANGOT, sieur de L'Esperonnière	1637	448
ANNEAU (Barthélemy)	1552	202
ASSOUCY (d').	1679	571
APPAIS (Pierre)	1618	391
ARNAUD D'ANDILLY.	1674	556
AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa d').	1630	423
AUTELZ (Guillaume des)	1580	261
AUVERGNE (Martial d')	1508	134
AUVERGNE (Madame de L')	1680	574
AUVRAY (Jean)	1627	410

AVIGNON (Jacques d').	1630	433
AVOST (Jérosme d').	1584	276
BAIF (Jean-Antoine de)	1592	304
BARBIER D'AUCOUR	1694	609
BARTAS (Saluste du).	1590	301
BEAUCHATEAU (le petit)	1657	484
BEAUJEU (Christophe de)	1589	299
BEAUVAIS (frère Remy de).	1617	382
BEAUVEAU (Louis de)	1449	87
BELLIARD (Guillaume).	1578	299
BELLAY (Joachim du)	1560	221
BELLEAU (Remy)	1577	254
BENSSERADE (Isaac de)	1691	596
BERGERIE (Gilles Durand de La).	1615	371
BEROALDE DE VERVILLE	1612	361
BERNIER DE LA BROUSSE	1623	399
BERTAUT (Jean).	1611	357
BERTAUT (le sieur).	1660	504
BERTHOD (François)	1655	480
BEYS (Charles)	1659	491
BÈZE (Théodore de).	1605	336
BIMET (Claude)	1664	517
BLANCHON (Joachim)	1584	271
BODERIE	1598	317
BOETIE (Etienne de La).	1563	229
BOIS-HUS (du)	1641	454
BOIS-ROBERT (Le Metel de)	1662	510
BORDERIE (de La)	1620	395
BORDERIE (de)	1537	165
BORDIGNÉ (Charles de).	1531	162
BOTON (Pierre)	1573	247
BOUCHER (René)	1684	585
BOUCHET (Jehan)	1555	196

TABLE ALPHABÉTIQUE.

615

BOUILLON	1662	512
BOURDIGNÉ	1531	162
BOURG (Pierre)	1655	481
BOURNEUF	1657	483
BOURNIER (Étienne)	1606	336
BOYSSIÈRES (Jean de)	1600	328
BRACH (Pierre de)	1604	331
BREBEUF (Guillaume de)	1661	506
BREGY (comtesse de)	1693	603
BRETONNAYAU (René)	1583	269
BRIEUX (Moysant de)	1671	562
BRIVES (Martial de)	1660	493
BRUNEL	1620	394
BUCAILLE DE LA GROUDIÈRE.	1668	533
BUTTET (Marc-Claude de)	1588	298
CABOTIN, médecin	1665	518.
CANTENAC (de)	1665	521.
CAREL DE SAINTE-GARDE.	1684	581
CARNEAU (Étienne)	1671	545
CARON DE CARONDAS (Le)	1617	380
CECIER, dit COLONY	1601	328
CERTAIN (Mademoiselle)	1665	523
CERTON (Salomon)	1620	395
CHALLINE (Denis)	1653	476
CHAPELAIN (Jean)	1674	558
CHAPELLE (Claude Lhuillier)	1686	587
CHAPPUIS (Gabriel)	1582	205
CHARLES, duc d'Orléans	1467	77
CHARLY (Louise)	1566	236
CHARNAYS (La)	1638	453
CHARTIER (Alain)	1458	69
CHEVALIER (de)	1655	481
CHÈZE (René de La)	1630	422

COEFFETEAU (Nicolas)	1623	401
COLLETET (Guillaume)	1659	491
COLLETET (François)	1672	551
CONTANT (Paul)	1609	355
COLONY (Cécier)	1601	328
COQUILLART	1484	87
CORAS (Jacques de)	1677	565
CORBIN (Jacques)	1634	446
CORNEILLE (Pierre)	1684	583
CORNU (Pierre de)	1583	270
CORROZET (Gilles)	1568	200
COTIGNON (Pierre de)	1638	453
COTIN (Charles)	1682	575
COURTIN	1688	592
COURVAL-SONNET	1627	408
COUTEL	1693	604
COYSSARD (Michel)	1623	402
CRETIN (Guillaume)	1526	159
CROIX (Pierre de)	1608	347
CROY (Henri de)	1493	96
CUVELIERS	1384	68
DADOUVILLE.	1529	161
DALIBRAY (Charles Vion)	1655	478
DARGENT.	1632	435
DECAILLY.	1674	557
DECROIX (Pierre)	1608	347
DEIMIER (Pierre de)	1601	328
DELORME.	1665	523
DENIZOT (Nicolas)	1551	193
DEPLANCHES (Jean)	1612	360
DETT (Gilbert)	1561	227
DESCALLIS (François)	1602	328
DESCHAMPS (Eustache)	1370	61

TABLE ALPHABÉTIQUE.

617

DESHOULIÈRES (Madame).	1694	608
DESIRÉ (Arthus).	1580	262
DESMARETS DE SAINT-SORLIN.	1675	563
DESMOULINS (Laurent).	1520	148
DESPERRIERS (Bonaventure).	1544	175
DESPORTES (Philippe).	1606	337
DIGNE (Nicolas Le).	1593	361
DOLET (Étienne).	1546	180
DORLÉANS (Louis).	1629	418
DRELINCOURT (Laurent).	1680	574
DUBOIS HUS.	1641	454
DUBUYS (Guillaume).	1583	268
DUCAMP D'ORGAS.	1690	594
DUCHESNE, sieur de La Violette.	1609	350
DUFOUR.	1667	555
DUPIN-PAGER.	1629	419
DUPLESSIS.	1552	194
DUPONT (Gratien).	1538	169
DUPORT.	1617	391
DUPRÉ (Jehan).	1534	163
DURAND (Guillaume).	1582	266
DURAND DE LA BERGERIE.	1615	371
DUTEIL.	1653	476
DUVAL (Pierre).	1564	235
DUVERDIER.	1600	326
DUVERNE.	1647	469
ELIS DE FALAISE.	1628	417
ENNETIÈRES (Jean d').	1633	437
ESPRIT (L'abbé).	1669	535
FERMELUYS.	1619	392
FONS (Jacques de La).	1609	348
FONTAINE PÉRILLEUSE (La).	1350	68

FONTAINE (Charles).	1588	296
FONTAINE (Jean de La).	1695	608
FORCADEL (Étienne).	1573	245
FORGE (de La).	1663	516
FORGET (Pierre).	1638	453
FRANC (Martin).	1470	85
FRANÇOIS (Gérard).	1583	267
FRENICLE (N.).	1661	507
FRESNAYE-VAUQUELIN (La).	1606	338
FURETIÈRE (Antoine).	1688	589
GAILLARD.	1634	451
GAMON (Christophe de).	1621	396
GARNIER (Sébastien).	1607	345
GARNIER (Claude).	1616	374
GARNIER DE MONFURON.	1640	453
GAUCHET (Claude).	1604	352
GÉRARD (François).	1583	267
GEUFFRIN.	1623	399
GIBERT DE MONTREUIL.	1250	54
GILBERT (Gabriel).	1680	572
GIRARD (Pierre).	1602	331
GIRAUDIÈRE (de La).	1634	447
GOBIN (Robert).	1510	128
GODARD (Jean).	1630	434
GODEAU (Antoine).	1672	553
GODET (Louis).	1608	348
GOMBAULT (Jean Ogier de).	1666	527
GOURNAY (Marie de Jars de).	1645	458
GRÉVIN (Jacques).	1570	243
GRINGORE (Pierre).	1544	171
GRISEL (Jean).	1599	321
GUEROULT.	1550	190
GUILLET (Pernette du).	1545	179

TABLE ALPHABÉTIQUE.

619

GUY DE TOURS.	1598	315
HABERT (François).	1561	228
HABERT (Pierre).	1580	260
HABERT (Isaac).	1585	286
HAMOIS.	1619	392
HEAUVILLE (N. de).	1680	574
HÉGÉMON.	1595	309
HÉMARD.	1653	476
HÉROET (Antoine).	1544	25
HERVÉ (François d').	1630	434
HESNAUD (Jean d').	1670	537
HESTAUD DE NUYSEMENT.	1620	393
JAQUES (Jacques)	1684	579
JAMIN (Amadis).	1585	284
JAULNAY.	1671	544
JODELLE (Étienne).	1573	249
JOLLE (Pierre de).	1666	526
JOLY (Claude-Gabriel).	1626	404
LABÉ (Louise).	1566	236
LABOUREUR (Le).	1679	569
LACHARNAYS.	1638	453
LA FORGE.	1663	516
LAMOTTE-MESSEMÉ.	1597	310
LANCLUZE (François).	1578	205
LASPHRISE (Marc de Papillon).	1599	319
LAUDUN DAIGALIERS (de).	1629	421
LAUNAY.	1642	455
LEBLANC (Jean).	1610	356
LECORDIER.	1667	529
LEDUC.	1665	523
LEMAISTRE DE SACY.	1683	584

LEMIÈRE , sieur de Baaly.	1664	517
LEMOYNE (Pierre).	1671	547
LENOIR.	1658	490
LESCARBOT (Marc).	1640	440
LESFARGUES.	1660	499
LESPLEIGNEY.	1538	168
LEVASSEUR (Jacques).	1633	436
LEVASSEUR.	1661	507
LEVILLE (Nicolas de).	1658	489
LINGENDES (Jean de).	1616	375
LORENS (Jacques du)	1658	485
LORET (Jean).	1665	518
LORRIS (Guillaume de)	1240	57
LORTIGUES (Annibal de)	1617	382
LOUTAUD (le chevalier de).	1670	535
LOYER (Pierre Le)	1634	444
LOYS	1611	356
MAGNON	1654	478
MAGNY (Olivier de)	1560	217
MAILLIET (de)	1628	414
MAIRE DE BELGE (Jean Le).	1524	155
MALHERBES (François de)	1628	415
MALLEVILLE (Claude de).	1647	469
MARBEUF (Pierre de)	1628	417
MARGUERITE DE VALOIS	1549	185
MARIGNY (de)	1670	539
MARMET DE VALCROISSANT.	1656	482
MAROLLES, abbé de Villeloin.	1681	575
MAROT (Jean)	1517	149
MAROT (Clément)	1544	178
MARTIAL DE BRIVES (Dumas).	1660	493
MARTIMBOSC	1613	363
MARTINET , sieur d'Escury	1673	555

TABLE ALPHABÉTIQUE.

		621
MASLE (Jean Le)	1600	324
MASSON (Nicolas Le)	1608	316
MATHIEU, le président.	1584	272
MAUDUIT	1633	436
MAYNARD (François)	1646	467
MÉNAGE (Gilles).	1692	601
MESCHINIÈRES (Pierre de La)	1578	256
MESCHINOT (Jean).	1509	145
MESNARDIÈRE (Jules de La).	1663	516
MESSEMÉ (La Motte)	1597	310
MEUN (Jean de)	1310	57
MICHEL D'AMBOISE	1550	192
MICHEL DE TOURS	1521	153
MOINET (Simon).	1663	502
MOISANT DE BRIEUX	1674	562
MOLINET (Jean).	1507	131
MONIN (Jean Édouard du)	1586	288
MONFURON (Garnier de)	1640	453
MONTREUIL (Mathieu).	1692	600
MORILLON (Dom Gatien de)	1674	556
MOYNE (Pierre Le)	1671	547
NERVÈZE (Bernard de).	1614	366
NEUFGERMAIN (de)	1652	475
NICOLE (Claude).	1686	586
NOEL	1667	529
NOIR (Philippe Le)	1658	490
NOSTRADAMUS (Michel)	1566	241
NOUE (Odet de La)	1615	373
NOUGUIER	1650	474
NUISEMENT (Hestaud de)	1620	393
PAPILLON (Marc de)	1599	319
PASQUIER (Estienne)	1615	369

PASSERAT (Jean)	1602	329
PAYS (René Le)	1690	594
PELETIER DU MANS	1582	264
PÉLÉUS (Julien)	1623	401
PERACHON	1669	534
PERRET (du)	1656	482
PERRIN	1684	580
PERROT (Paul)	1595	205 } et 308
PERRIÈRE (Guillaume de La)	1544	203
PERUZE (Jean de La)	1555	206
PETIT (C. Le)	1665	524
PETIT (Louis)	1693	603
PEYRAT (Guillaume du)	1645	465
PIBRAC (Guy du Faur de)	1584	272
PICCARD (H.)	1663	515
PICOT	1635	447
PINCHESNE	1672	552
PIN-PAGER (du)	1629	419
PLACIDAS (Philémon Gody)	1632	510
POILLE (Jacques)	1623	400
PONTOUX (Claude de)	1579	258
PONTUS DE TYARD	1605	333
PRÉ (Jean du)	1534	163
PRIEZAC (Salomon de)	1662	509
QUILLIAN (Michel)	1614	365
RACAN (Honorat de Bueil, marquis de)	1670	536
RAMBERVEILLER (de)	1617	390
RAPIN (Nicolas)	1609	352
REGNIER (Mathurin)	1613	363
RICHER	1662	508

TABLE ALPHABÉTIQUE.

623

ROBINET	1685	586
ROCHES (les dames des).	1587	292
ROCQUEZ (Robert Le)	1605	335
ROCQUIGNY (Adrien de)	1634	439
ROMIEU (Marie de)	1584	274
RONSARD (Pierre de)	1585	277
ROQUE (de La)	1614	364
ROSTAGNY	1685	585
ROTROU	1650	473
ROVILLON (Charles de).	1560	226
SABLE (Guillaume du)	1615	367
SABLON (Vincent)	1670	543
SABLIÈRE (Rambouillet de La)	1680	573
SACY (Louis-Isaac Lemaistre de)	1684	584
SAGON (François)	1559	217
SAINT-AMANT (Gérard de)	1660	500
SAINT-GÉLAIS (Octavien de)	1502	108
SAINT-GÉLAIS (Melin de).	1559	216
SAINT-JULIEN (de).	1650	472
SAINT-LOUIS (Pierre de)	1670	540
SAINT-PÈRE (de)	1647	468
SAINT-USSANS (de).	1688	588
SAINTE-GARDE (Jacques Carel de)	1684	581
SAINTE-MARTHE (Charles de)	1555	207
SAINTE-MARTHE (Scevole de)	1623	398
SAIX (Antoine du)	1579	256
SALEL (Hugues).	1553	196
SARAZIN.	1654	477
SAUNIER (Louis).	1584	272
SAUSSAYE (du)	1573	249
SCARON.	1660	503
SCUDERI (Georges de).	1667	529
SCÈVE (Maurice).	1562	232

SELVE (Lazare de)	1644	366
SUBLIGNY	1667	533
SUZE (comtesse de La)	1673	554
TAHUREAU (Jacques)	1555	210
TAILLE (Jean et Jacques de La)	1607	343
TAILLEMONT (Claude de)	1556	211
TAMISIER (Pierre)	1587	291
TAYSSONNIÈRE (Guillaume de La)	1578	256
TELIGNY (Odel de La Noue de)	1615	373
THÉOPHILE VIAUD	1626	405
THIBAUT DE MARLY	1189	31
TOUR (Béranger de La)	1559	212
TRELLON (Claude de)	1597	313
TRISTAN L'HERMITE	1655	480
TYARD (Pontus de)	1605	333
URFÉ (Honoré d')	1625	403
VALOTES (des)	1623	400
VASSEUR (Le)	1661	436
VAUQUELIN DE LA FRESNAYE	1606	338
VERDIER (Antoine du)	1600	326
VERGNE (Romain de La)	1643	455
VIAUD (Théophile)	1626	405
VILLIERS (Hubert-Philippe de)	1564	285
VILLON (François)	1461	80
VIGNAU (Jean du)	1595	309
VIRBLUNEAU (Scalion de)	1599	318
VIRET (Pierre)	1571	244
VOITURE (Vincent)	1648	471
WACE (Robert)	1184	49
WAERNEWICH	1688	591

FIN DE LA TABLE.





YSS/1347/81

P. Jammes
5.10.1983
ZAH.



